MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. GEORGE FOUCART

TOME QUARANTE-SEPTIÈME

LES

FRISES D'OBJETS

DES

SARCOPHAGES DU MOYEN EMPIRE

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1921



MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

TOME QUARANTE-SEPTIÈME



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

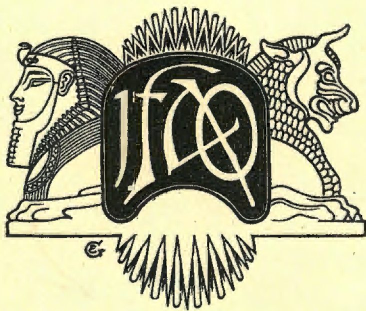
DE

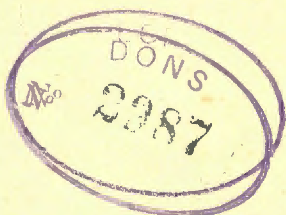
L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. GEORGE FOUCART

TOME QUARANTE-SEPTIÈME



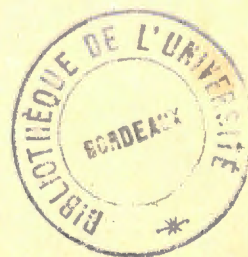


LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1921



LES

FRISES D'OBJETS

DES

SARCOPHAGES DU MOYEN EMPIRE

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER



INTRODUCTION.

La valeur archéologique des figurations du mobilier funéraire dans les sarcophages du Moyen Empire est connue depuis trop longtemps pour qu'il soit nécessaire de la relever ici. Peu à peu les documents de ce genre sont sortis de terre et se sont accumulés dans les musées; ils ont donné lieu à des publications assez nombreuses, grâce auxquelles il semble possible d'entreprendre dès maintenant une classification et une étude d'ensemble, ou tout au moins une tentative de déblaiement en mettant en regard les renseignements recueillis et en les comparant entre eux. C'est là le but de ce livre. Il aurait fallu, pour le mettre sur pied, reprendre tous les matériaux d'après les monuments eux-mêmes, mais cela ne m'a malheureusement pas été possible, et j'ai dû me borner à utiliser les publications qui, à part quelques exceptions, sont le plus souvent incomplètes ou insuffisantes, et ne donnent même parfois qu'une description sommaire des objets.

Les sarcophages ou fragments de sarcophages du Moyen Empire ornés de frises d'objets, publiés jusqu'ici et qui ont servi de base à ce travail, sont au nombre de 72. Les uns se trouvent dans les musées et ont donné lieu à diverses publications officielles ou particulières :

Musée du Caire : P. Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire* (*Catalogue général du Musée du Caire*), in-4°, le Caire 1904 à 1906. Cet

ouvrage contient la description méthodique des frises de 23 sarcophages complets, dont 18 avec légendes, et de 14 panneaux isolés dont 2 donnent les noms des objets, et, en outre, de 3 sarcophages à décor extérieur. En plus de la description, la reproduction au trait d'un bon nombre des objets (491) est donnée sur 25 planches lithographiées, et quelques-uns des panneaux sont reproduits en phototypie, à très petite échelle.

Musée de Berlin : G. Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs in den königlichen Museen zu Berlin* (*Mittheilungen aus den orientalischen Sammlungen*, VIII et IX), in-4°, Berlin 1896-1901. Excellente reproduction en couleurs des frises de trois sarcophages complets, avec légendes; le texte donne un premier essai d'étude comparée de la question (cf. Lepsius, *Aelteste Texte des Todtenbuchs*, in-4°, Berlin 1867).

British Museum : S. Birch, *Egyptian Texts... from the coffin of Amamu*, in-folio, Londres 1886. Reproduction en couleurs, à la grandeur de l'original, d'un sarcophage à frises avec légendes. Pour deux autres sarcophages, nous avons quelques renseignements dans le *Guide to the first and second Egyptian Rooms*, in-8°, Londres 1904, pl. IV, dans Birch, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, VIII, p. 130, et dans Steindorff, *op. cit.*, Texte.

Musée de Pétrograde (Académie des Sciences) : Lieblein, *Die ägyptischen Denkmäler in St Petersburg*, etc., in-8°, Christiania 1873, pl. X-XI. Description partielle et très insuffisante d'un sarcophage.

Les autres documents sont publiés dans des comptes rendus de fouilles :

Abousir : Schäfer, *Priestergräber und andere Grabfunde... vom Totentempel des Ne-User-Rê* (*Wiss. Veröffentlichung der deutschen Orient-Gesellschaft*, VIII), in-4°, Leipzig 1908. Trois sarcophages complets et un fragment, à frises sans légendes, reproduits en phototypie, avec description dans le texte (deux de ces sarcophages sont à Leipzig, un au Caire).

Saqqarah : C. R. Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien*, Abt. II, pl. XCVIII. Un sarcophage, à frises sans légendes, publié en couleurs. Un autre, actuellement au Caire, est publié au trait dans Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, in-4°, le Caire 1908, pl. XX-XXV.

Licht : J.-É. Gautier et G. Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht* (*Mémoires de l'Institut français du Caire*, VI), in-4°, le Caire 1902, pl. XVII à XXVII. Un sarcophage complet et un panneau, avec frises et légendes, publiés au trait. Ces deux monuments sont aujourd'hui détruits.

Riqqeh : R. Engelbach, *Riqqeh and Memphis* VI (*British School of Archæology in Egypt*, 1913), in-4°, Londres 1915, pl. XXIII à XXIV. Deux sarcophages avec frises sans légendes reproduits l'un en couleurs, l'autre au trait.

Béni Hassan : J. Garstang, *The Burial Customs of Ancient Egypt*, in-8°, Londres 1907, pl. VI. Reproduction au trait de deux panneaux d'un sarcophage avec légendes, actuellement au Caire.

Meir : Ahmed bey Kamal, *Annales du Service des Antiquités*, XIV (1914), p. 85. Description très sommaire d'un sarcophage avec légendes, aujourd'hui à New-York (cf. A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi at Lisht*, in-4°, New-York 1916, *passim*).

Assiout : É. Chassinat et Ch. Palanque, *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout* (*Mémoires de l'Institut français du Caire*, XXIV), in-4°, le Caire 1911. Description et reproduction partielle (pl. XVII, XIX, XX) de sept sarcophages avec noms d'objets. Plusieurs de ces monuments sont au Louvre.

Abydos : J. Garstang, *El Arabah* (*Egyptian Research Account*, 1900), in-4°, Londres 1901. Fac-similé en couleurs (pl. XXVI) de quelques fragments d'un sarcophage à légendes.

Deshasheh : W. M. Fl. Petrie, *Deshasheh* (*Egypt Exploration Fund,* XV), in-4°, Londres 1898, pl. XXVIII et XXIX. Dessins au trait de quelques fragments de deux sarcophages, avec les noms des objets.

Thèbes : C. R. Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien,* Abt. II, pl. CXLV et CXLVIII. Reproduction, en couleurs et en noir, de deux sarcophages avec frises à légendes; l'un est actuellement à Berlin.

De plus, j'ai pu utiliser trois sarcophages encore inédits, dont les frises donnent un grand nombre de documents nouveaux : celui de Zehtihotep au Caire, d'après mes propres copies, et ceux de Sepa, au Louvre, dont M. Lacau a bien voulu me communiquer, pour l'un, d'excellentes photographies de MM. Braun-Clément, pour l'autre, une copie hâtive.

A côté des sarcophages du Moyen Empire, nous possédons une série de monuments plus anciens rentrant dans la même catégorie, les chambres funéraires des tombes de la VIe dynastie. Nous en connaissons jusqu'à présent une quinzaine, où les objets du mobilier funéraire sont représentés, en général en couleur, avec leurs noms, mais malheureusement les publications sont très insuffisantes : deux seulement de ces tombes sont reproduites intégralement, l'une en phototypie, celle de Bruxelles (J. Capart, *Chambre funéraire de la VIe dynastie,* in-4°, Bruxelles 1906), l'autre au trait (W. M. Fl. Petrie, *Dendereh,* pl. III [*Egypt Exploration Fund,* XVII], in-4°, Londres 1900). Les plus importantes, celles de quatre grands prêtres d'Héliopolis (G. Daressy, *Annales du Service des Antiquités,* XVI, p. 196-211) et les neuf caveaux de Saqqarah (Maspero, *Trois années de fouilles,* dans les *Mémoires de la Mission française au Caire,*

I, p. 196-207 et pl. I à VII, in-4°, Paris 1889) ne nous sont connues que par des descriptions sommaires et quelques planches en couleur, très défectueuses.

Pour arriver à identifier les nombreux objets du mobilier funéraire, pour se rendre compte de leur origine, de leur signification, de leur emploi, il faut établir des comparaisons avec les objets qui nous sont parvenus, avec les représentations figurées des tombeaux, des temples, des stèles et autres monuments, avec les textes de toute sorte. Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé la matière, puisque, pour être complet, il aurait fallu dépouiller à cet effet toute la littérature égyptologique. De plus, quiconque s'est occupé de ces représentations, sait que chaque trouvaille, dans cet ordre d'idées, apporte une série de documents nouveaux qui viennent compléter, contrôler les résultats acquis, et amènent souvent la solution de certains problèmes. Il reste donc beaucoup à faire dans ce domaine, aussi ce travail ne doit-il être considéré que comme un chapitre ouvert auquel bien des égyptologues auront, pendant longtemps encore, à apporter leur contribution.

Gustave Jéquier.

Neuchâtel, le 30 octobre 1921.

LES

FRISES D'OBJETS

DES

SARCOPHAGES DU MOYEN EMPIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE COSTUME.

Un Occidental pourrait s'étonner de voir, dans des monuments tels que les frises d'objets des sarcophages, les coiffures se présenter en aussi grand nombre que les divers effets de lingerie et de vêtement. Le fait s'explique cependant, d'une façon toute naturelle, par la nature même et le climat d'un pays comme l'Égypte, où il est nécessaire de se préserver la tête contre les rayons ardents du soleil, et la chevelure contre la poussière, tandis qu'il n'est pas besoin de garantir le corps contre le froid, sauf en de rares exceptions. Si, dans les pays chauds, la coiffure est indispensable, le vêtement n'est guère employé à l'origine par l'homme que pour cacher sa nudité.

Les peintures et les tableaux de l'Ancien et du Moyen Empire confirment la chose en montrant que le costume, tant celui des rois et des grands seigneurs que celui du peuple, était toujours des plus sommaires; c'est plus tard seulement, au Nouvel Empire, qu'on adopte les vêtements complets, couvrant tout le corps.

Pour la coiffure, les gens de basse condition se contentent généralement de laisser pousser leurs cheveux assez longs ou de se couvrir la tête d'une perruque de laine; les hommes des classes supérieures, dès qu'ils sortent de chez eux, posent sur leur perruque une pièce d'étoffe unie ou rayée qui se drape de diverses manières.

Les effets d'habillement figurés sur les frises des sarcophages nous donnent un aperçu assez complet de ce qui composait la garde-robe d'un grand seigneur égyptien, en y adjoignant diverses pièces de vêtement qui sont portées exclusivement par les rois : le défunt, quel que soit son rang social, s'assimile aux dieux après sa mort; il est donc en droit de se parer de tous les attributs du pharaon, le représentant des dieux sur la terre.

C'est pour la même raison que, même dans les sarcophages destinés à des femmes, on ne voit paraître aucune robe ni aucune coiffure féminine. Au point de vue de l'habillement comme dans les autres domaines, tous les objets représentés sont essentiellement masculins. On peut en conclure que la femme, qui prend dans l'autre monde le titre d'Osiris, perd en même temps son sexe, et qu'elle se présente devant les dieux comme un être masculin, exactement au même titre qu'un homme.

En plus des coiffures et des vêtements de corps, la garde-robe funéraire comporte encore les chaussures et toute une série de tissus de qualités diverses qui doivent servir de lingerie, ou de réserve pour des confections futures.

CHAPITRE PREMIER.

LES COIFFURES.

---

1. — LA COIFFE SIMPLE.

Une pièce d'étoffe carrée, serrée autour du front et retombant sur les épaules et sur la nuque, forme le genre de coiffe le plus simple; c'est de cette façon que les Orientaux disposent le plus souvent leur *coufieh*. Les frises des sarcophages nous en fournissent quelques rares exemples[1] : dans un cas, les oreilles sont

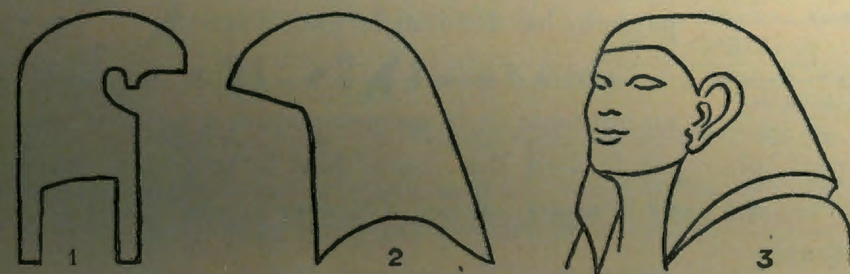


Fig. 1 à 3. — La coiffe simple.

1. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
2. — le sarcophage de Sepa, au Louvre.
3. D'après Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, I, pl. XXIV.

dégagées, dans l'autre, l'étoffe les recouvre; aucune indication ne nous permet de constater comment la toile est maintenue sur le front[2]. L'étoffe est toujours blanche.

Une coiffure analogue, retombant en pointe ou en carré sur les clavicules, se retrouve dans quelques statues de particuliers du Moyen Empire[3], mais l'absence de détails de facture nous empêche de juger s'il s'agit d'une coiffe en toile ou d'une simple perruque de forme particulière.

(1) Sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre (côté gauche); sarcophage de Zehtihotep, au Caire (côté droit). Au sarcophage intérieur de Sepa, elle est figurée deux fois, d'abord du côté droit, avec le même nom, presque illisible, puis du côté gauche, où elle est appelée par erreur *nemes*.

(2) On pourrait supposer un ruban cousu à l'intérieur et attaché par derrière, sur l'occiput, et recouvert ensuite par l'étoffe.

(3) Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, I, pl. XXI, XXIV, XXV (cf. t. II, pl. XIII, XIV, époque bubastite).

Le nom que les légendes donnent, dans les frises, à ce genre de coiffe, et à aucun autre, est *âfnit* , dont le sens est «ce qui enveloppe, voile», mot dérivé du verbe «envelopper, bander[1]».

Dans les textes religieux de toutes les époques, où ce terme d'*âfnit* paraît souvent, il s'applique de façon constante non pas à cette coiffure, mais au serre-tête porté habituellement par les femmes (voir plus bas). Nous ne devons donc pas le considérer comme un mot à sens très précis, mais plutôt comme un terme ayant une signification plus générale, que nous pourrions rendre par «voile de tête».

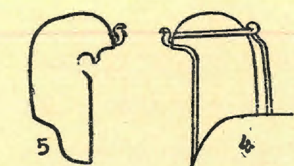


Fig. 4 et 5. — L'*arit* et l'*ames*.
4. L'*arit* (d'après de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, pl. XXXII^a).
5. L'*ames* (d'après Mariette, *Dendérah*, II, pl. IV).

La coiffe simple avec les coins tombant en pointe par devant se retrouve dans des monuments d'époque ptolémaïque, sur la tête de certains dieux[2] ainsi que des rois[3], parfois avec l'uræus sur le front. Les textes qui l'accompagnent lui donnent le nom d'*arit* [4].

Le nom d'*ames* , est donné, dans les monuments de la même époque, à une coiffure analogue, portée en particulier par le dieu Min, mais dont la retombée, sur le devant, est arrondie comme pour le *nemes*, au lieu d'être en pointe[5]; elle est également ornée de l'uræus.

II. — LE SERRE-TÊTE.

Le mouchoir qui sert de coiffe peut aussi être disposé de manière que les coins, au lieu de retomber droit sur les épaules, soient ramenés en arrière et attachés sur la nuque; il forme alors un serre-tête entièrement fermé, dont

[1] Maspero, *Mélanges d'archéol. égypt. et assyr.*, III, 1876, p. 78; Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 217.

[2] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 407 et pl. XXXII^a (Min); Naville, *The Mound of the Jew* (*Egypt Explor. Fund*, VII), pl. XXIII.

[3] Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, p. 37.

[4] Ce mot pourrait être rapproché du verbe *ar* «serrer, étrangler», et du copte ⲗⲁⲟⲟⲩⲉ, *laqueus*, *restis* (Levi, *Vocab. gerogl.*, I, p. 8).

[5] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 396 et pl. XXXII^a; Mariette, *Dendérah*, II, pl. IV (le nom même de la coiffure a disparu, mais le jeu de mots qui l'accompagnait montre qu'il s'agit bien de l'*ames*); Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LIII, l. 10 (chap. cxxx); Piehl (*Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XIII, p. 46) a cherché à identifier l'*ames* avec l'*abes* (voir plus bas, p. 8), qui est une coiffure d'un tout autre type.

l'extrémité peut être large et plate, ou devenir une sorte de queue serrée par un cordon, suivant la quantité de cheveux que recouvre l'étoffe.

Ce genre de coiffure très simple est originairement celui des femmes du peuple occupées à certains travaux tels que le vannage[1] et le broyage du grain[2]; il est parfois adopté par certaines déesses, telles qu'Isis et Nephthys[3]. Les textes religieux de toute époque, où le déterminatif le rend aisément reconnaissable,

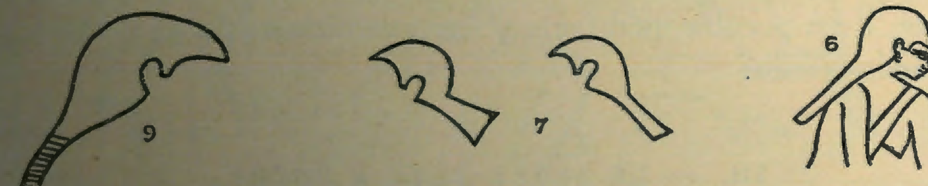
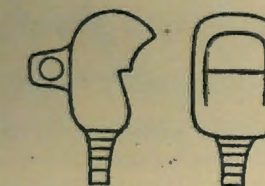


Fig. 6 à 9. — Le serre-tête.
6. Tête de vanneuse (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLVII).
7. Déterminatifs des textes des Pyramides.
9. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

en font également une coiffure de déesses, et lui donnent toujours le nom d'*âfnit* , , *âfnout* [4], nom qui, comme il a été dit plus haut, désigne dans les sarcophages la coiffe simple : cette divergence est explicable puisqu'il s'agit dans les deux cas d'une coiffure peu compliquée que le porteur, au dire de certains de ces textes, doit enlever par déférence en la présence d'un personnage supérieur; c'est donc une coiffure de travail et non de cérémonie. La plupart des objets des frises se retrouvant plus tard sous la forme d'amulettes, il n'est pas étonnant de rencontrer l'*âfnit* dans une liste d'époque saïte, sous la forme corrompue de [5]; on peut considérer ce mot comme s'appliquant


8. Amulette du Musée du Caire (d'après Reisner, *Amulets*, pl. IX, n° 12110).

[1] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLVII; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. IV. A partir du Nouvel Empire, les hommes employés à ce travail portent la même coiffe; Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, pl. LXXXIII; Tylor-Griffith, *Tomb of Paheri*, pl. III, etc.

[2] Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, n°s 110, 114.

[3] Reisner, *Models of Ships and Boats*, n°s 4811, 4915, 4917, 4952; Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari*, fig. 5 et 18; Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, 1re partie, pl. XVII, XX.

[4] *Pyr. Téti*, l. 359; *Pépi Ier*, l. 712; *Pépi II*, l. 177, 802, 1365 (cf. édit. Sethe, 729^a, 1566^b, 2003^b); *Livre des Morts*, chap. xxxv (édit. Naville, II, p. 102), cxxv (pap. d'Ani, édit. Budge, pl. XXX, l. 14), cxlix (édit. Naville, II, p. 379, 400). Dans ces derniers textes, le déterminatif, sommairement dessiné, semblerait indiquer plutôt le serre-tête à poche. On trouve la forme masculine du mot dans les textes de basse époque : , , (Levi, *Vocab. gerogl.*, I, p. 185).

[5] Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 16.

à un type d'amulette, très rare du reste, représentant une coiffe terminée par une queue qui diminue progressivement[1].

Ce serre-tête, étant une coiffure essentiellement féminine, ne devrait pas se trouver dans les frises d'objets; on le rencontre cependant dans un sarcophage, entre l'*âfnit* et le *nemes*[2], accompagné du nom inusité, et par conséquent douteux, de *nous*[3]. Bien que l'image nous donne la forme bien caractérisée de ce genre de coiffure avec les extrémités serrées par un ruban de façon à former une queue, il est possible qu'il faille y voir une variante du serre-tête à poche et à extrémité évasée.

III. — LE SERRE-TÊTE À POCHE.

Un type de serre-tête un peu différent se rencontre plus fréquemment dans les frises des sarcophages : il se compose aussi d'une pièce de toile blanche; seulement il est disposé de façon à recouvrir, non plus une chevelure naturelle, mais

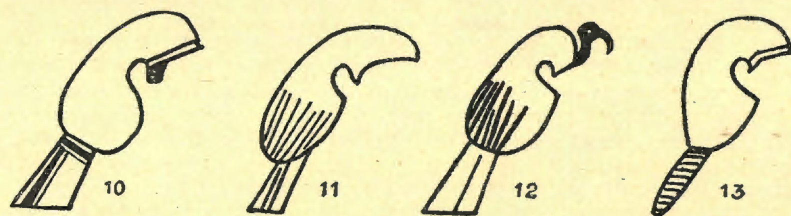


Fig. 10 à 13. — LE SERRE-TÊTE À POCHE.

10. D'après STEINDORFF, *Grabfunde*, II, pl. II.
11. — LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, II, pl. LIV, fig. 489.
12. D'après A. C. MACE and H. E. WINLOCK, *The Tomb of Senebtisi*, p. 43.
13. D'après ENGELBACH, *Riqqeh*, pl. XXIII.

une perruque à longues boucles : celles-ci sont enfermées dans une large poche arrondie qui repose sur la nuque, tandis que les extrémités de l'étoffe, serrées par un ruban rouge, retombent sur les premières vertèbres[4] en s'évasant légèrement. Parfois un cercle d'or enserre le front[5], ce qui donne à supposer qu'il

[1] Musée du Caire, n° 12110 : REISNER, *Amulets*, pl. IX.
[2] Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
[3] Ce mot pourrait être considéré comme une erreur du scribe, pour *nemes*, s'il ne se retrouvait dans un texte funéraire de l'époque, sous la forme , pour désigner une coiffure divine (LACAU, *Textes religieux*, § LXXIII, l. 12 et 20).
[4] LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIV, fig. 489 (n°s 28034, 2; 28035, 2); ENGELBACH, *Riqqeh*, pl. XXIII; AHMED BEY KAMAL, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.
[5] STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II.

ne s'agit pas nécessairement d'une *coufieh* drapée sur la tête, mais d'une coiffure qui peut avoir été préparée à l'avance[1].

Ce genre de coiffure est toujours appelé *kha* ou *khaït* . Ce mot, dont l'étymologie n'a pas encore été établie, se retrouve, avec la même attribu-

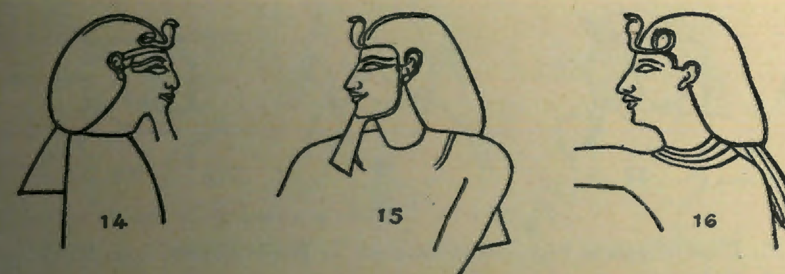


Fig. 14 à 16. — LE SERRE-TÊTE À POCHE.

14-15. D'après NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. LXI, CXXXV.
16. — LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. LXVI.

tion et sous une forme identique ou à peine modifiée en *khaï* , à l'époque éthiopienne[2], mais ne se rencontre jamais dans les textes religieux. Sur divers monuments, on voit le roi coiffé d'un serre-tête exactement semblable au *kha*, surtout à l'époque de la XVIIIe dynastie[3].

D'après son déterminatif, on pourrait songer à voir dans le *seh* ou *sehou* des rois éthiopiens[4] une coiffure du même type, mais il est probable qu'il s'agit du serre-tête très étroit et sans poche que portent d'habitude ces souverains[5], et qui serait aussi appelé *seden* [6].

[1] Au sarcophage de Hapi-Ankhtifi, à New-York (A. C. MACE and H. E. WINLOCK, *The Tomb of Senebtisi*, p. 43), ce serre-tête est orné d'une tête de vautour sur le front; on peut expliquer la présence de ce symbole essentiellement féminin par la similitude de formes de l'*âfnit* des déesses avec le *kha* des rois, qui aura amené cette erreur du dessinateur (comparer aussi certaines images où le *nemes* se transforme en vautour : LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIV, fig. 485).
[2] SCHÄFER, *Eine äthiopische Königsinschrift*, p. 89, 105 (stèle de Nastesen, tableau et l. 15).
[3] NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. IX, XLV, LXI, CV, CXXXV; LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. XVII, LXVI, LXVII; LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, I, pl. XLVII (n° 42077; ici l'appendice terminal est un rectangle plat). Un couvre-tête du même type se retrouve dès l'époque thinite (plaquette de Den : SPIEGELBERG, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXXV, p. 8).
[4] SCHÄFER, *Eine äthiopische Königsinschrift*, p. 89; SCHÄFER, *Urkunden der ält. Aethiopenkönige*, p. 118.
[5] LEPSIUS, *Denkmäler*, Abt. V, *passim*.
[6] SCHÄFER, *Urkunden der ält. Aethiopenkönige*, p. 96, 97 (var.). L'appendice terminal serait alors l'extrémité tombante des rubans du bandeau. Les signes typographiques employés ici ne reproduisent les originaux que très approximativement.

Dans les tableaux des temples ptolémaïques, certains dieux comme Min, Osiris ou Khnoum apparaissent parfois coiffés d'un serre-tête à poche, analogue au *kha*, mais sans l'appendice terminal. Cette coiffure porte dans plusieurs cas le nom d'*ânit* [1]; ailleurs, elle est appelée *abes* [2]. Il ne

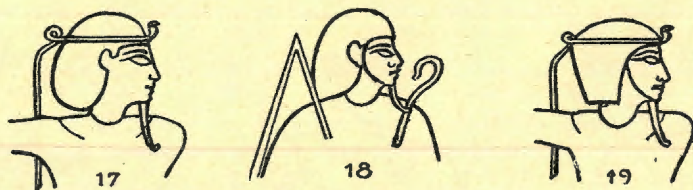


Fig. 17 à 19. — L'*ânit* et l'*abes*.
17. L'*ânit* (d'après de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, pl. XXXII b).
18. L'*abes* — — — —
19. — (— Mariette, *Dendérah*, IV, pl. XXXIX).

paraît pas y avoir de différence essentielle entre ces deux couvre-tête, sauf que la poche du second est tantôt ronde, comme d'habitude, tantôt à base droite, à la façon de certaines perruques; tous deux peuvent être ornés du petit bandeau ou de l'uræus; ils ne doivent du reste pas être confondus, puisqu'ils paraissent l'un à côté de l'autre dans les mêmes textes.

La façon de disposer une *coufieh* sur la tête de manière à obtenir un *kha* ne présente aucune difficulté : il suffit de prendre une pièce de toile rectangulaire, de poser l'un des bords sur le front, d'une oreille à l'autre, et de la fixer au moyen d'un ruban qui vient s'attacher derrière la tête; puis de rejeter l'étoffe en arrière, de relever les boucles de la perruque et d'attacher les extrémités de la pièce de toile sous la masse bouffante en les laissant pendre sur la nuque [3]. Pour confectionner un *abes* ou un *ânit*, il faut, après avoir procédé de cette façon, rentrer les extrémités sous la poche.

IV. — LE *NEMES*.

De toutes les coiffures en étoffes, la plus fréquemment représentée dans les frises est celle qui, depuis l'Ancien Empire, est attribuée exclusivement au roi et, par suite, aux dieux à tête humaine. Elle se présente sous sa forme ordinaire,

(1) De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 403, pl. XXXII b; Brugsch, *Thesaurus*, p. 382, l. 13; Mariette, *Dendérah*, IV, pl. VI, bandeau de frise. Le fait que ce mot se trouve à plusieurs reprises empêche de le considérer comme une orthographe fautive du terme plus connu *âfnit*.

(2) De Rochemonteix-Chassinat, *op. cit.*, I, p. 404, pl. XXXII b; Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, p. 37; Brugsch, *op. cit.*, p. 382, l. 13; Mariette, *op. cit.*, IV, pl. XXXIX, l. 133.

(3) Bonnet, *Die Königshaube* (*Zeitschr. für ägypt. Sprache*, LIV, p. 80-81).

qui est comme une combinaison des autres genres de serre-tête : une étoffe ceignant le front, passant derrière les oreilles, retombant sur la poitrine en deux pans arrondis du bas, tandis que, par derrière, une large poche se gonfle sur la nuque, le long de laquelle pend encore un appendice en forme de cadenette. L'étoffe est blanche, unie ou striée de lignes rouges, longitudinalement sur la coiffe elle-même, transversalement sur les pans et la queue [1]; parfois un bandeau d'or sert à fixer la coiffure sur le front. D'après certaines variantes, ce serre-tête peut se compliquer d'un vautour aux ailes déployées [2], ou prendre une forme alourdie et méconnaissable [3].

Fig. 20 à 24. — Le *nemes*.
20. D'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II.
21. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LIV, fig. 487.
22. — Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.
23-24. — Lacau, *op. cit.*, II, pl. LIV, fig. 485, 488.

Dans les sarcophages comme dans tous les autres monuments, le nom donné à ce couvre-tête est *nemes* [4]; le terme de *klaft*, employé fréquemment pour le désigner, est une création toute moderne, tirée par les premiers égyptologues du mot copte ⲕⲗⲁϥⲧ, ϫⲗⲁϥⲧ, *cuculla*, dérivé lui-même du verbe « envelopper [5] ».

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIV, fig. 484, 487 (nos 28037, 42; 28087, 64; 28088, 73; 28090, 41; 28091, 97; 28092, 17, 85; 28123, 24); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa au Louvre, de Zehtihotep au Caire, de Mentouhotep à Londres; Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

(2) Lacau, *op. cit.*, II, pl. LIV, fig. 485 (n° 28037, 41). Le nom, qui est effacé, n'était sans doute pas *nemes*, ce mot étant employé pour distinguer la coiffure qui se trouve immédiatement à côté de celle-ci.

(3) Lacau, *op. cit.*, II, pl. LIV, fig. 488 (n° 28083, 92).

(4) Dans un sarcophage de New-York (A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 43), le *nemes* a exactement la forme de l'*abes* (voir plus haut); il s'agit sans doute d'une erreur du dessinateur, qui aura oublié de figurer l'appendice postérieur. Au sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre, le même nom accompagne, par erreur, un *âfnit* bien caractérisé (voir plus haut).

(5) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 1259.

Dès le début de l'Empire memphite jusqu'à l'époque romaine, le *nemes* paraît sur presque tous les monuments royaux et ne subit aucune modification importante, sauf pour les couleurs des raies, qui varient suivant les époques. Certains

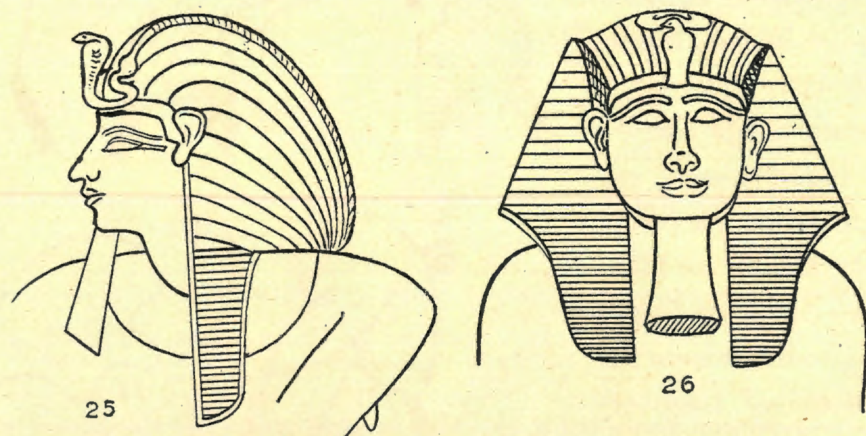


Fig. 25 et 26. — Le nemes.
25. Le *nemes* en bas-relief (Naville, *Deir el Bahari*, pl. XIV).
26. Le *nemes* en statuaire (Legrain, *Statues et statuettes*, I, pl. XXIX).

ont cru qu'il était fait d'une étoffe plissée[(1)], mais, en comparant les représentations figurées, on a plutôt l'impression qu'il s'agit d'une toile rayée, comme les *coufiehs* modernes.

La forme bizarre de cette coiffure doit s'expliquer par sa destination même : un couvre-tête en toile étant fait pour protéger une perruque, il s'agit de savoir à quel genre de perruque celui-ci peut correspondre. La seule qui présente des éléments justifiant la présence des pans et de l'appendice postérieur est celle qui nous est connue par quelques monuments attribués jusqu'ici aux Hyksos ou aux sculpteurs tanites, le double Nil de Tanis, le torse Ludovisi et celui de Mit-Farès[(2)], qu'une hypothèse récente, très bien documentée, attribue à une époque beaucoup plus ancienne, sans doute celle des rois thinites[(3)] : de longues boucles tombent sur les pectoraux et les omoplates et une lourde tresse pend au milieu du dos; avec le *nemes*, les boucles de devant sont couvertes, celles de derrière sont relevées dans la poche, tandis que la grosse tresse est enfermée dans une sorte d'étui, l'appendice postérieur. A une date très ancienne la perruque à boucles cessa d'être employée, mais sa coiffe protectrice resta en usage et subit de petites modifications, ainsi l'aplatissement des pans, qui ne

(1) Bonnet, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, LIV, p. 83; A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 42.
(2) Von Bissing, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. XXX et LVI.
(3) Capart, *Les monuments dits Hycsos* (*Annales de la Soc. royale d'Archéol. de Bruxelles*, XXVII).

recouvraient plus rien. De cette façon, on s'explique non seulement la forme du *nemes*, mais on ajoute une preuve de plus à l'hypothèse de la haute antiquité de la perruque à boucles et à tresse[(1)].

En ce qui concerne l'agencement du *nemes*, on a proposé différentes façons de draper une *coufieh* carrée[(2)] ou une toile rectangulaire[(3)]. Il ne semble cependant pas possible d'obtenir de cette manière les pans, la poche, la queue et des plis bien rigides; l'usage de l'empois est presque nécessaire, ce qui exclut la possibilité de draper l'étoffe sur la tête même. Nous devrions plutôt admettre que, à l'inverse des autres coiffures en toile, celle-ci était préparée d'avance, suivant une coupe spéciale, bien empesée et posée toute faite sur la tête du roi.

V. — LES COURONNES.

Les hautes tiares qui, dès les temps les plus reculés, sont portées par les Pharaons comme les insignes de leur souveraineté sur la Haute et la Basse-Égypte, paraissent quelquefois dans les frises des sarcophages, mais moins fréquemment que les coiffures en toile. Jamais elles ne sont représentées isolément, mais toujours par deux; leur forme et leur couleur sont celles que leur donnent tous les autres monuments égyptiens.

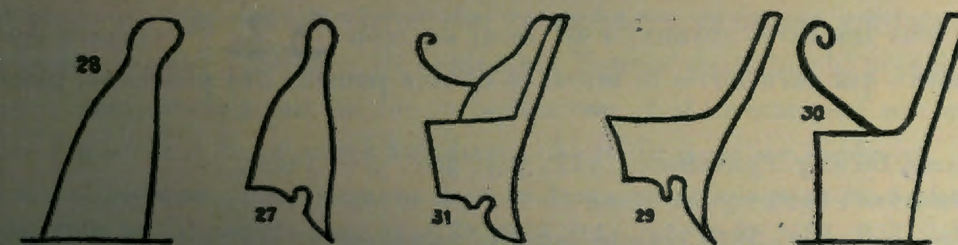


Fig. 27 à 31. — Les couronnes royales.
27. D'après Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIV, fig. 486.
28. D'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.
29. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LIV, fig. 481.
30. — le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.
31. — Lacau, *op. cit.*, II, pl. LIV, fig. 483.

Dans tous les sarcophages où les couronnes sont figurées, celle de la Haute-Égypte paraît la première[(4)], avec son nom habituel de *hezit* [hieroglyphs], [hieroglyphs] «la

(1) Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 13.
(2) Sharpe, *Transactions of the Soc. of Bibl. Archæol.*, IV, p. 248.
(3) Bonnet, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, LIV, p. 79 et suiv.
(4) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIV, fig. 480, 486 (nos 28083, 88; 28087, 62; 28088, 71; 28090, 39); sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

blanche»; dans les textes des Pyramides, ce nom se rencontre[1], à côté d'autres, moins fréquents du reste, tels que *touït* [2], *ourrit* [3], *masouït* [4], *seben* [5].

La couronne rouge, qui accompagne la blanche dans plusieurs cas, est appelée *baït* [6], nom qui est celui du roi de la Basse-Égypte, et qui se retrouve également dans les textes des Pyramides[7]; dans ces textes, la couronne en question porte plutôt les noms de *nit* [8] ou *deshrit* , [9].

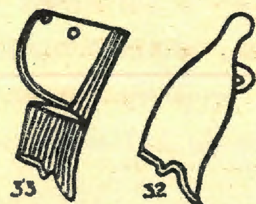


Fig. 32 et 33. — Les couronnes royales (d'après Reisner, *Amulets*, pl. VI, nos 5856, 5870).

Ailleurs, c'est le *pschent*, combinaison des deux couronnes, qui vient se placer à côté de la tiare blanche; son nom est alors, comme de coutume, *sekhmit* , [10].

L'histoire du *pschent* et de ses deux éléments, restés immuables au cours des siècles, n'est pas à faire ici; il convient cependant de mentionner la présence des deux couronnes dans la série des amulettes de basse époque[11].

VI. — LES VAUTOURS ET LES URÆUS.

De tous les titres royaux, c'est celui de *nebti* [12] «maître des deux diadèmes» qui caractérise le mieux le double pouvoir des pharaons, placé sous

(1) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 243a, 729a, 900b, 910b, 1234b.
(2) *Ibid.*, 613b, 648b.
(3) *Ibid.*, 556c, 634d, 737c, 749a, 753b, 845b, 881b; ce terme «la grande» est plutôt un qualificatif qu'un vrai nom.
(4) *Ibid.*, 724b, 753b.
(5) *Ibid.*, 409a.
(6) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIV, fig. 481 et 482 (n° 28083, 89; au n° 28088, 72, cette couronne porte par erreur le nom du *pschent*, *sekhmit*); sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.
(7) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 724b (le nom s'applique ici plutôt au roi lui-même qu'à sa couronne).
(8) *Ibid.*, 194b-c, 325b, 427b-c, 501, 701b, 724b, 1214a.
(9) *Ibid.*, 410a, 411a, 702b, 901a, 911a.
(10) Lacau, *op. cit.*, II, pl. LIV, fig. 483 (nos 28087, 63; 28090, 40). Cf. Sethe, *op. cit.*, 805c; Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1303.
(11) Reisner, *Amulets*, pl. VI (nos 5856-5881).
(12) Thierry, *De religieuze Beteekenis van het ægypt. Koningschap*, I, p. 59-63.

les auspices des deux déesses représentatives de la Haute et de la Basse-Égypte, le vautour Nekhabit et l'uræus Ouazit. Leurs deux emblèmes se dressent à côté du roi dans diverses circonstances pour lui donner la vie ou le protéger, et il serait très naturel, d'après les coutumes égyptiennes, de voir le souverain s'en parer dans son costume même, soit alternativement, soit simultanément.

Il n'en est cependant pas tout à fait ainsi dans la réalité : l'uræus d'Ouazit se fixe bien de façon constante au front du roi, mais le vautour se borne à voler au-dessus de sa tête pour le protéger et se pose par contre plus volontiers sur la coiffure des reines : l'un tend ainsi à devenir un insigne féminin, tandis que l'autre reste emblème royal, et cela tient à la combinaison de l'idée primitive avec d'autres théories mythologiques ou religieuses, où les deux animaux symboliques ont une signification très différente : ainsi le vautour étant également l'oiseau de la déesse Mout, devient un symbole de maternité, et l'uræus, qui est la flamme ardente des rayons solaires, reste, à double titre, l'attribut nécessaire du successeur de Râ sur la terre.

Les cas où l'uræus et le vautour viennent tous deux ensemble se poser sur le personnage royal lui-même, comme dans son protocole, sont très rares : à deux reprises, ce groupe se retrouve dans le petit collier d'amulettes de Dahchour[1], et quelques années plus tard, sur la tête du roi Hor et sur celle de la princesse Noubhotep, comme ornements de diadème[2]. De plus, les deux animaux paraissent plusieurs fois dans les frises des sarcophages, mais par groupes de cinq uræus ou de cinq vautours; ils sont alors figurés au naturel, près de la tête de la momie, dressés soit sur les corbeilles , soit directement sur les petites tables qui servent de supports aux divers objets du mobilier funéraire.

Ce nombre cinq, peu fréquent dans le domaine religieux et funéraire, serait difficile à expliquer, s'il ne paraissait ailleurs comme chiffre royal : ainsi le protocole pharaonique comporte cinq titres, et les temples funéraires des rois ont toujours, en avant du sanctuaire, cinq chambres qui semblent avoir été faites pour renfermer des statues, et constituent le point central de l'édifice[3].

(1) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. V, nos 37 et 38. D'autres éléments de collier, en or, de la même forme, appartenaient à un simple particulier de l'Ancien Empire (Garstang, *Mahasna and Bet-Khallaf*, pl. XXXIV).
(2) J. de Morgan, *op. cit.*, I, p. 100 et 112.
(3) Hölscher, *Grabdenkmal des Königs Khefren*, plan; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Nefer-ir-ke-Re*, p. 27 et plan; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 54 et plan. On peut noter aussi que les statues de Senousrit Ier trouvées à Licht étaient au nombre de dix, donc 2 × 5 (Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 30).

Les uræus sont plus souvent figurés que les vautours; ils sont généralement tous les cinq identiques, soit lovés, soit dressés, soit encore sous la

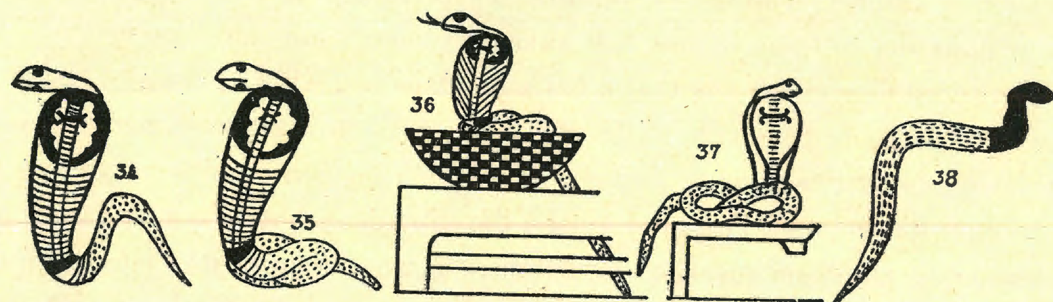


Fig. 34 à 38. — Types d'uræus.

34-36. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIV, fig. 90, 91, 94.
37-38. — Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

forme du serpent[1], mais parfois les divers types sont alternés[2]; dans certains cas, on ne trouve que quatre[3] serpents. Les noms que portent les uræus ne varient guère et les désignent, soit par leur caractère propre de serpents, soit d'une façon plutôt symbolique :

1. *Aârit* (var.) «l'uræus»;
2. *Zet* (var.) «le serpent (vipère?)»;
3. *Menhit* (var.);
4. *Ankh neter* (var.);
5. *Shem remtou* (var. *seshem remtou* ou).

Deux de ces noms (n°s 3 et 4) sont remplacés une fois par *saït* et par *ourit hekaou* «la gardienne» et «la magicienne».

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIV, fig. 90, 91, 93, 94 (n°s 28083, 83-87; 28088, 66-70 (vautours avec noms de serpents); 28092, 86-90); sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

(2) Lacau, *op. cit.*, II, n°s 28087, 57-61; 28090, 34-38.

(3) Lacau, *op. cit.*, II, n°s 28091, 73-76; 28123, 20-23; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII et XXIV.

La série des vautours[1] donne aussi des noms analogues désignant soit l'oiseau lui-même, soit son rôle emblématique ou mystique :

1. *Nerit* «le vautour»;
2. *Amenit* «la cachée»;
3. *Demaït* «la massacreuse (?)»;
4. *Demdit* «la lieuse (?)[2]»;
5. *Ourit-hekaou* «la magicienne[3]».

La liste saïte des amulettes donne également la double série des uræus et des vautours avec des variantes de peu d'importance[4], mais on ne rencontre ni les uns ni les autres parmi les amulettes funéraires si fréquentes dès le Nouvel Empire.

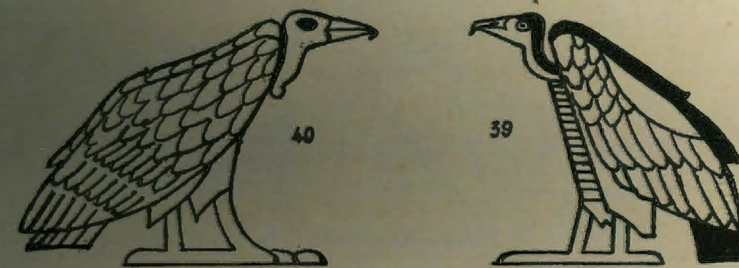


Fig. 39 et 40. — Types de vautours (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXV, fig. 99 et 100).

Bien que les légendes des frises disent catégoriquement que ces objets sont destinés à la tête du mort ( ), il ne s'agit donc probablement pas d'amulettes à proprement parler, ni d'objets réels comme les autres éléments du mobilier funéraire, mais de représentations talismaniques ayant pour but de faire ressortir les différents sens mystiques des deux objets qui devraient en principe figurer sur toute coiffure royale.

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXV, fig. 99 et 100 (n°s 28083, 19-23; 28088, 66-70 : vautours avec noms de serpents); sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIV : 4 vautours, sans légendes.

(2) L'un ou l'autre de ces deux noms peut être remplacé par l'expression *demit pedtiou* «celle qui lie les barbares».

(3) Remplacé par le mot très douteux *kha neter* (à rapprocher peut-être du nom de coiffure *khaït*).

(4) Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 16, 17, n°s 5-15 et 29. Il y a ici un serpent de plus qui porte le nom de *serq*, et le *seshem-remtou* est ailé. Parmi les vautours, on rencontre la variante (cf. Petrie, *Amulets*, pl. XLVIII).

CHAPITRE II.

LES VÊTEMENTS.

I. — LE PAGNE SIMPLE.

Les objets indispensables à la vie usuelle, tant pour les gens du peuple que pour les grands, sont moins souvent représentés dans les sarcophages que les objets de luxe, comme si leur présence était trop naturelle auprès du mort pour

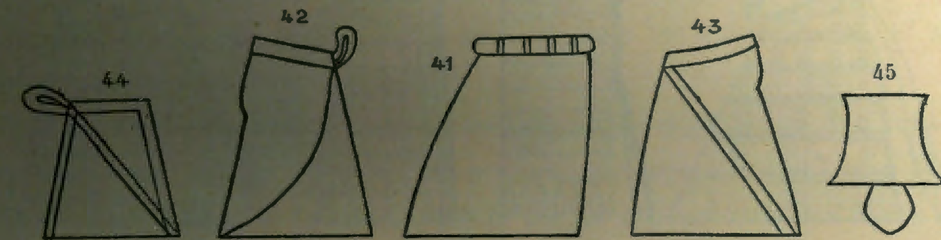


Fig. 41 à 45. — Le pagne simple.

41. D'après Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVIII, fig. 391.
42. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. V.
43. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
44. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVIII, fig. 392.
45. — le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

qu'il soit nécessaire de l'exprimer par une image. C'est le cas, en particulier, pour le pagne ordinaire, vêtement commun à tous les Égyptiens et dont les modifications, au cours de plusieurs millénaires, ne portent que sur des détails.

De même que dans tous les autres monuments, le pagne se présente sur les frises[1] comme une simple pièce de toile, blanche ou jaune, qui s'enroule autour des reins, descendant jusque près des genoux, et dont l'extrémité se replie sous le bord supérieur, serrée contre le corps de manière que le vêtement ne puisse tomber. Le plus souvent, il est encore muni d'une ceinture, sans doute cousue à

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVIII, fig. 390-392 (nos 28036, 22; 28083, 98 et 99); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V; sarcophages de Zehtihotep au Caire et de Sepa au Louvre.

l'étoffe, qui le maintient fixé sur les hanches. Il est en général facilement reconnaissable, se profilant comme s'il était sur un corps humain, mais la représentation peut être très sommaire et peu intelligible[1].

Il semble qu'il n'y ait pas de nom s'appliquant exclusivement au pagne ordinaire : celui qui est le plus fréquent, *mesterit* (var.), est un mot qui est employé dans les mêmes monuments pour désigner de simples étoffes[2] (voir p. 33 et 36); on le trouve aussi qualifié par l'indication de l'étoffe employée *men* , ou portant le nom du pagne royal *shendi(t)* .

II. — LE PAGNE DE COULEUR.

Un autre genre de pagne nous est révélé par les sarcophages[3]; la forme générale et la dimension sont les mêmes que pour le pagne ordinaire, mais la pièce

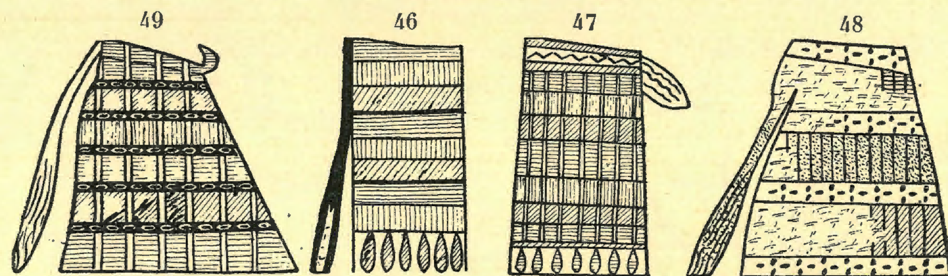


Fig. 46 à 49. — Le pagne de couleur.

46. D'après Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.
47. — Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II.
48. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. L, fig. 407.
49. — Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III.

d'étoffe qui le compose est constituée par une série de bandes de diverses couleurs, séparées en général par des rubans plus étroits, ornés du motif de chaînons blancs sur fond noir, si fréquent dans la décoration égyptienne[4]; les bandes

(1) Par exemple au sarcophage de Sepa, où la légende seule permet de reconnaître cet objet légèrement évasé du bas et muni à sa partie inférieure d'un appendice arrondi, qui est peut-être une sorte de devanteau.

(2) Ce mot, dérivé de la racine *set* «tordre, filer» par l'adjonction du préfixe *m*, devait désigner à l'origine tout vêtement fait en matière filée, donc en étoffe, par opposition aux costumes primitifs en peaux de bêtes (Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 148).

(3) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIX et L, fig. 405 et 407 (nos 28037, 44; 28089, 16); Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII. Les couleurs sont variables : bleu, vert, rouge, bleu, vert, bleu, avec traits jaunes, ou bleu, jaune, vert.

(4) Pour cette bordure, voir van Gennep-Jéquier, *Le tissage aux cartons et son utilisation décorative*, p. 47.

de couleurs sont alternées et parfois recoupées par des traits d'une autre nuance, mais il n'y a pas de confusion possible avec le tablier en fils de perles[1]. Dans plusieurs cas, ce vêtement est orné de la queue de taureau, suspendue à la ceinture; il peut aussi être garni dans le bas de petites pendeloques, du type[2] ordinaire.

Ce pagne est appelé le plus souvent *zeb* (var.), mot signifiant sans doute «ornement, vêtement»[3]; ailleurs on trouve l'expression *dema* «aile»[4], par laquelle ce costume est assimilé aux ailes multicolores de certains oiseaux, dont se drapaient parfois les divinités; enfin il peut aussi être désigné par l'idéogramme [5] ou par le mot *besaou* [6], qui est l'appellation ordinaire du tablier en fils de perles (voir plus bas)[7].

Nous ne voyons paraître dans les monuments connus jusqu'ici aucun pagne bigarré analogue à celui-ci; en fait de costume à raies multicolores disposées horizontalement on ne peut guère mentionner que certains costumes de chasseurs[8], qui sont des sortes de grands manteaux en laine. Le pagne du roi est aussi souvent rayé, mais dans l'autre sens, jamais horizontalement, et sans les entre-deux à chaînons (voir fig. 54)[9].

La présence fréquente de la queue de taureau, insigne exclusivement royal, et l'expression *zeb bati* nous permettent cependant, malgré l'absence d'autres renseignements, de considérer le pagne multicolore des frises comme un vieux costume royal tombé en désuétude, déjà à une époque très reculée, et plus particulièrement un costume des rois de la Basse-Égypte.

(1) Ainsi au sarcophage de Mentouhotep (Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III) on remarque la façon très différente dont sont figurées les perles des bracelets et des contrepoids de colliers, et les bandes d'étoffe du pagne bigarré.

(2) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, I, n° 28037, 44; sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre (2 fois).

(3) Dérivé du verbe «vêtir, orner» (Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1626; Erman, *Aegyptisches Glossar*, p. 155). Cf. *Pyr. Pépi II*, l. 287a (édit. Sethe, 41a).

(4) Sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre; cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1638; Steindorff, *op. cit.*, II, pl. II.

(5) Lacau, *op. cit.*, II, n° 28089, 16 (groupe à lire sans doute *shendit*).

(6) Steindorff, *op. cit.*, I, pl. III.

(7) On trouve encore, dans la description d'un sarcophage de Meir (Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85), le mot *bedou* qui s'appliquerait à un «jupon de cuir». Ce mot, qui semble assez douteux, pourrait être une forme métathèsée de , ou plutôt une erreur de copie pour .

(8) Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. XVIII; Newberry, *El Bersheh*, I, pl. VII.

(9) Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. XXXIII, XXXV, XXXVI, XXXIX, etc.

Le fait que les deux mots désignant le pagne à bandes de couleur, *zeb* et *dema*, s'appliquent également à d'autres vêtements ou ornements analogues, tels que devanteaux et tabliers à réseaux de perles, et n'ont donc plus au Moyen Empire d'attribution précise, prouve également qu'à cette époque le costume en question n'était plus d'un usage courant.

III. — LE PAGNE ROYAL.

Comme le mobilier funéraire se compose, en principe, surtout d'objets royaux, il n'y a rien d'étonnant à ce que le pagne royal, la *shendit*, soit beaucoup plus souvent représenté dans les frises que celui en usage chez les simples mortels.

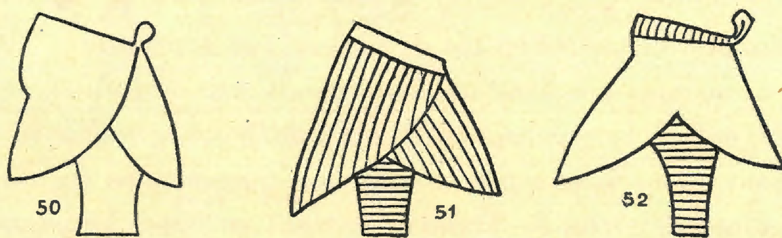


Fig. 50 à 52. — Le pagne royal.

50. D'après Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII (rose).
51. — Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIX, fig. 394 (rouge).
52. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III (jaune).

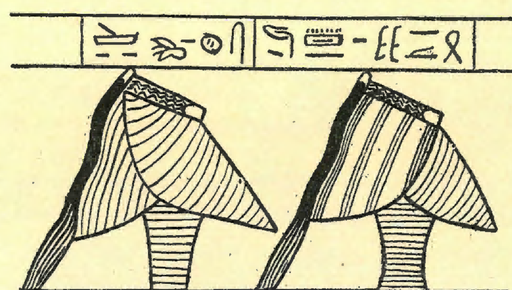


Fig. 53. — Le pagne royal (d'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II : ceintures jaunes; la partie postérieure de la *shendit* de droite également jaune, le reste blanc).

Il y est figuré de la même façon que sur les bas-reliefs et peintures, c'est-à-dire comme drapé sur un corps humain vu de trois quarts : l'étoffe en est généralement rouge[1] ou blanche[2], plus rarement jaune[3] ou rose[4], plissée de façon régulière dans le sens de la hauteur; les deux extrémités relevées par devant viennent se fixer sous la ceinture de manière à laisser une partie découverte qui est masquée par la retombée d'un des bouts, formant tablier. La ceinture est le plus souvent indiquée, parfois aussi la queue de taureau.

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIX, fig. 393, 394, 395 (nos 28034, 30; 28035, 11; 28036, 31; 28037, 24; 28038, 13; 28087, 30; 28088, 40; 28090, 17).
(2) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; II, pl. II; Lacau, *op. cit.*, I, nos 28035, 12; 28040, 13; 28041, 9; II, 28091, 16, 25, 27; sarcophages de Sepa au Louvre et de Zehtihotep au Caire.
(3) Lacau, *op. cit.*, I, nos 28037, 17 et 26; Steindorff, *op. cit.*, I, pl. III et V.
(4) Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; Lacau, *op. cit.*, I, n° 28034, 31.

Le nom employé couramment pour désigner cette sorte de pagne est le mot bien connu *shenzit*, , , , *shendit* , ; on trouve aussi l'expression *sekhet ouatit* « le tissu à queue »[1] et le mot *besaou* , qui s'applique d'ordinaire au tablier de perles[2]. Le mot *ââa* , appliqué au pagne à devanteau dans un des sarcophages[3], est de lecture très douteuse; on pourrait y reconnaître l'ancien *aâa* , qui semble être une expression d'ordre plus général[4]. Enfin on rencontre une fois le terme vague *hebes neter* « vêtement divin »[5].

Des monuments innombrables et de toutes les époques nous montrent la *shendit* portée par les rois ou par des divinités; elle se mettait directement sur la peau, mais dans certains bas-reliefs de l'Ancien Empire, on la voit placée par-dessus un autre pagne en étoffe rayée à tablier triangulaire[6]. Quant à la teinte rouge de la *shendit*, si fréquente dans les frises, elle est absolument inusitée dans les peintures qui nous sont parvenues; il y a là un problème que nous ne pouvons élucider, car pour cela il faudrait remonter aux origines mêmes du pagne royal, à une époque pour laquelle les monuments figurés font défaut ou sont insuffisants : l'étoffe employée alors était sans doute d'un tissu spécial et d'une teinture particulière[7].

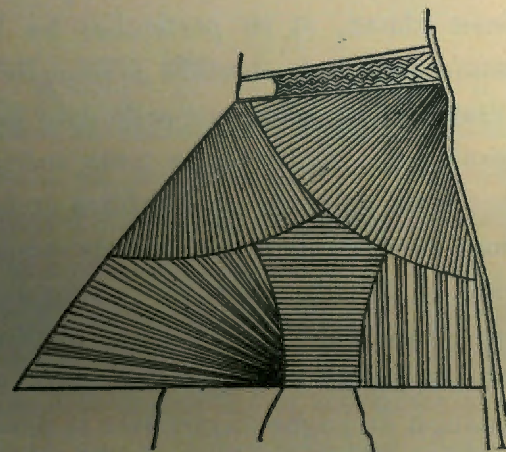


Fig. 54. — Pagne royal de l'Ancien Empire (d'après Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. XXXVI).

IV. — LES DEVANTEAUX.

En matière de costume, le mot *bahit* ne peut s'appliquer qu'à une pièce de vêtement destinée à cacher ou à protéger les parties sexuelles de l'homme. Il se

(1) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II.
(2) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, I, nos 28034, 31; 28035, 12.
(3) Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. XXVIII (cf. Steindorff, *op. cit.*, I, p. 27).
(4) Voir plus bas, p. 25 (Manteau).
(5) Lacau, *op. cit.*, II, n° 28091, 27.
(6) Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. XXXIII, XXXV, XXXVI, XXXIX, etc.
(7) Voir plus bas, le chapitre « étoffes ».

trouve à plusieurs reprises dans les frises des sarcophages, avec certaines variantes graphiques [1], à côté d'objets d'une forme spéciale, représentant une pièce d'étoffe rouge striée de traits plus foncés, plus ou moins élargie et arrondie du bas, suspendue à une bande d'étoffe de la même couleur qui est elle-même munie de petits cordons à ses deux extrémités [2].

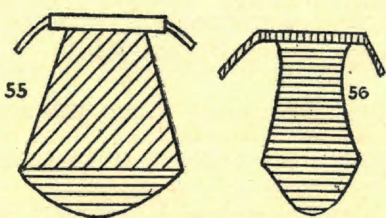


Fig. 55 et 56. — Devanteaux rouges (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVIII, fig. 387 et 388).

Nulle part nous ne voyons dans les monuments figurés d'homme ne portant comme vêtement qu'un petit tablier de ce genre; seuls des gens de basse classe, et en particulier les bateliers, ont un costume très sommaire comportant une ceinture à laquelle pendent par devant trois lanières [3]. Ici l'étoffe est la même que celle dans laquelle est taillée le plus souvent la *shendit* royale, une étoffe rouge toute spéciale, et de plus il y a un certain rapport de forme entre ce petit tablier et la pièce centrale de la *shendit* elle-même. Nous sommes donc en droit de supposer que ce devanteau rouge était à l'origine un élément, peut-être même l'élément principal du costume royal, quelque chose d'analogue à l'étui phallique des chefs libyens [4], et se portait soit seul, soit sous un pagne découvert par devant [5]; dans ce dernier cas, la combinaison du pagne ouvert avec le devanteau aurait donné naissance à la *shendit*.

Le même mot *bahit* est employé dans les frises pour désigner une autre sorte de devanteau, une *shendit* en miniature fixée à une ceinture et garnie à sa partie inférieure d'une série de fils de perles. Cet objet, rentrant plutôt dans la catégorie des ornements de corps que dans celle des vêtements, sera étudié plus loin.

D'autres types de devanteaux, moins caractérisés, ne peuvent être identifiés que grâce à leur nom, leur forme même ne rappelant aucun vêtement figuré

[1] On rencontre également la forme masculine *bah*, *bahi*.

[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVIII, fig. 387 et 388 (nos 28087, 43; 28088, 51; 28089, 14; 28090, 29).

[3] Par exemple Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLV, LX, LXIV *bis*, etc.; les archers nègres d'Assiout portent aussi un costume analogue (Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, p. 165, n° 257).

[4] Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. I, VI, VII, etc.; cf. Naville, *Rec. de trav.*, XXII, p. 69.

[5] Les exemples de ce genre de pagne ouvert par devant sont encore fréquents chez les gens du peuple, sous l'Ancien Empire (Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLV, LVI, LXVI, LXIX, etc.).

sur les monuments. C'est d'abord celui qui est qualifié de *dema*, comme le pagne à bandes de couleur, ou de *besaou*, comme le tablier en fils de perles, et qui ressemble, à s'y méprendre, à la *menat*, le contrepoids de collier [1] : un objet arrondi du haut, élargi du bas, divisé horizontalement en zones de couleurs différentes, garni de pendeloques et muni d'un seul cordon de suspension; la variante mutilée du nom [2] indique qu'il s'agit non d'un ornement de perles, mais d'un objet en étoffe. On rencontre encore deux autres exemples du même objet, présenté un peu différemment, recourbé légèrement dans sa partie supérieure et muni d'une boucle en plus du cordon de suspension; aucun nom n'accompagne ces figurations [3].

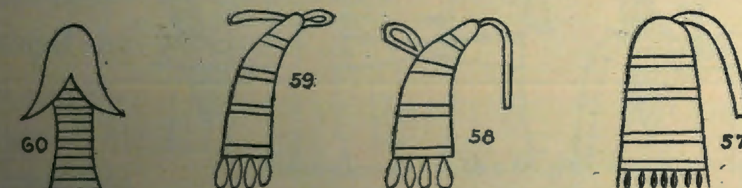


Fig. 57 à 60. — Types de devanteaux.

57. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LII, fig. 443.
58-59. — — — pl. XLIX, fig. 403, 402.
60. — — — pl. XLVIII, fig. 383.

Quant à celui qui est appelé *zeb our* [4] «le grand ornement» et dont le nom est également emprunté à une des dénominations du pagne de couleur, il a l'aspect d'une *shendit* très déformée, sans ceinture ni aucun moyen de suspension, arrondie et resserrée du haut, tandis que le tablier seul s'est allongé (fig. 60) : il semble que ce soit le pagne royal en voie d'évolution, ou déjà transformé en une amulette dont nous n'avons du reste, plus tard, aucun exemple.

V. — LA CEINTURE DE TOILE.

Complément habituel, bien que non absolument indispensable, du pagne, la ceinture paraît être en général une bande de la même étoffe que le reste du vêtement, cousue à sa partie supérieure. Elle peut cependant être indépendante,

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LII, fig. 443 (nos 28036, 23; 28092, 50).

[2] Lacau, *op. cit.*, II, n° 28092, 51.

[3] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLIX, fig. 402, 403 (n° 28094, 41 et 42).

[4] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLVIII, fig. 383 (n° 28083, 100). L'assimilation de cette figure à un devanteau est du reste très douteuse : dans un autre sarcophage (n° 28092, 106) un objet exactement semblable, placé à côté des sceptres, est une sorte de bâton de commandement (voir plus bas, au mot *nehbet*). Ici les sceptres se trouvent aussi immédiatement à côté de cet objet, et le mot *zeb* est souvent employé pour désigner les bâtons.

et à ce titre, trouver sa place dans les frises des sarcophages, où elle se présente une fois[1] sous la forme d'une bande blanche légèrement élargie à ses deux extrémités et ornée au milieu d'un petit losange qui rappelle le mode de ligature bien connu, mais non encore expliqué, des ceintures de l'Ancien Empire[2]. Ce mode d'attachage de la ceinture comporte peut-être un fermoir spécial ou une agrafe de métal, mais plus probablement une façon particulière de nouer les deux bouts de la lanière de toile, qui seraient alors terminés l'un par une boutonnière, l'autre par deux cordons ou deux rubans, de manière à fournir les éléments d'un nœud plat[3].

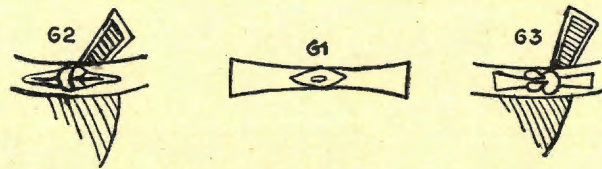


Fig. 61 à 63. — Ceintures.

61. D'après le sarcophage de Sepa, au Louvre.
62-63. — Borchardt, *Statuen und Statuetten*, I, n°s 19, 87.

Le mot *ader*, employé pour désigner la ceinture dans le seul sarcophage où elle a été signalée, se retrouve dans les textes des Pyramides, avec une signification analogue, sous la forme , [4], et fréquemment plus tard, avec la graphie *ter, der* , , et un sens peut-être un peu plus large que celui de ceinture[5]; il est repris dans les tombeaux saïtes, avec l'ancienne orthographe *ader*, et s'applique alors à certaines étoffes destinées au mort[6].

VI. — LE MANTEAU.

Les rares représentations que nous avons dans les frises du grand manteau des Égyptiens sont trop schématiques pour que nous puissions nous faire une idée exacte de ce qu'était ce genre de vêtement. Tel qu'il nous apparaît, c'est une pièce de toile blanche ou d'une teinte légèrement rosée, plus haute que

(1) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
(2) Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n°s 7, 8, 19, 24, 25, 26, 28, 29, etc.
(3) L'emploi du nœud plat est fréquent dans la disposition des bandelettes de momies : Murray, *The Tomb of two Brothers* (Manchester), pl. II et VII.
(4) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1462^d (traduit «linceul protecteur» par Maspero, *Les inscr. des pyr. de Saqqarah*, p. 323).
(5) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1586.
(6) Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XV; Maspero, *Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 253.

large et un peu cintrée vers le milieu, garnie d'une frange sur le bord supérieur et munie dans le haut de deux cordons qui retombent sur les côtés[1].

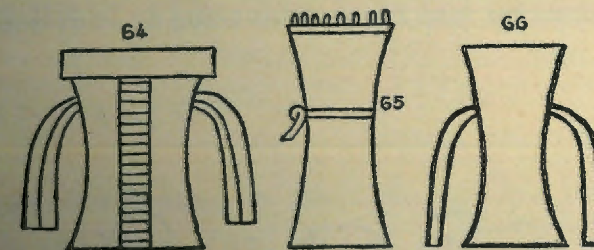


Fig. 64 à 66. — Manteaux (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVIII, fig. 385, 389, 386).

Le nom de *souh* (var. *seh* , *souhou*), qui est affecté à cette pièce de costume[2], exprime l'idée d'enrouler, d'envelopper[3]; il est déjà employé dans les textes des Pyramides, avec des déterminatifs variables, mais toujours analogues aux figurations des frises, pour désigner soit un vêtement spécial, donc probablement le manteau[4], soit la même idée d'envelopper, de vêtir[5]; il se rencontre également parmi d'autres noms de costumes, dans la liste des dons de Ramsès III aux divers temples[6].


Fig. 67. — Déterminatifs des textes des Pyramides (d'après Sethe, *Pyramidentexte*, 1416^a).

Au tombeau d'Amten, un des serviteurs chargé du transport du matériel de voyage tient à la main une longue étoffe qui, avec ses cordons retombants, ressemble beaucoup au *souh* des sarcophages[7], mais est appelée *aaâ* : ce mot, avec transposition des lettres, paraît, sous la forme , dans les plus anciens tableaux d'offrandes, comme terme général pour désigner toute la série des vêtements usuels[8]. L'étoffe *âa* que le roi offre à Amon dans le rituel d'Abydos a également la forme d'un grand manteau droit pourvu de cordons à sa partie supérieure[9].

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVIII, fig. 385, 386, 389 (n°s 28034, 32; 28035, 15; 28036, 21; 28083, 109).
(2) Il paraît une autre fois appliqué à un vêtement quadrangulaire qui doit être un simple pagne et qui est appelé ailleurs *mesterit* (Lacau, *op. cit.*, I, n° 28083, 99, et II, pl. XLVIII, fig. 392). A l'époque saïte, il est employé pour désigner un pagne à bandes de couleur (Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XV).
(3) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 1021.
(4) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1416^a.
(5) *Ibid.*, 726^a.
(6) Grand pap. Harris, pl. XIV^b, l. 2.
(7) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IV. Pour pouvoir être ainsi tenu serré dans la main, ce manteau devait être fait en une étoffe assez fine.
(8) Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I et II. Dans le texte (p. 34) les déterminatifs de ces vêtements, qui en réalité représentent des pagnes, ont été pris pour des vases.
(9) Mariette, *Abydos*, I, pl. XLIV; Moret, *Rituel du culte divin journalier*, p. 187, 189.

Dans un climat comme celui de l'Égypte, le manteau est d'un usage plutôt exceptionnel : aussi paraît-il rarement dans les monuments figurés, où les personnages sont représentés vêtus de leur costume usuel; nous en avons cependant



Fig. 68 à 70. — Manteaux égyptiens et libyens.

68. Serviteur portant un manteau (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. III).
69. Séti Ier revêtant la statue d'Amon du manteau *da* (d'après Mariette, *Abydos*, I, pl. XLIV).
70. Costume libyen (d'après Lepsius, *Denkmäler*, Ergänzungsband, pl. XLVIII).

quelques exemples, datant de toutes les époques, où le manteau paraît comme une grande étoffe sans manches, dans laquelle l'homme s'enveloppe [1].

Le costume classique des Libyens consiste également en une longue étoffe multicolore suspendue au cou par des cordons et tombant sur les épaules et sur le dos [2]; c'est peut-être là le prototype du manteau égyptien.

[1] Époque thinite : figurines d'ivoire d'Hiéraconpolis (Quibell, *Hierakonpolis*, I, pl. IX, X; Capart, *Débuts de l'Art en Égypte*, p. 56). Ancien Empire : statuette de bois au Caire (Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, I, n° 140, pl. XXXI : fentes pour passer les bras). Nouvel Empire : tombeaux de Thèbes (par exemple Champollion, *Monuments*, pl. CLIX).

[2] Par exemple Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXXXVI.

CHAPITRE III.

LES SANDALES.

Peu d'objets sont aussi souvent représentés dans les frises des sarcophages que les sandales; dans la règle, on en voit même, l'une à côté de l'autre, deux

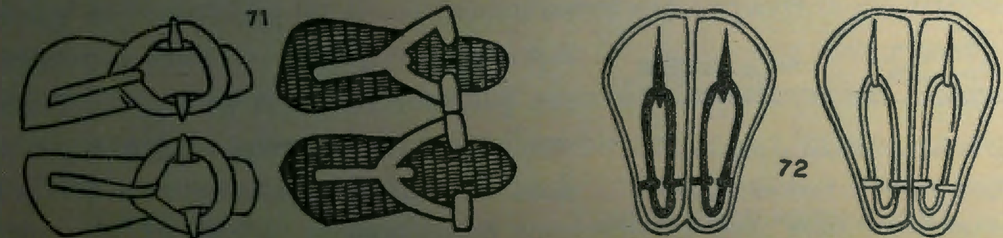


Fig. 71 et 72. — Les deux paires de sandales.

71. D'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II.
72. — Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXV.

paires qui sont le plus souvent exactement semblables de forme et ne diffèrent que par la coloration [1] ou par des détails de peu d'importance, parfois par une autre disposition [2]. C'est peut-être faute de place que, dans quelques sarcophages, une seule paire est figurée à la place ordinaire, près de l'endroit où devaient se trouver les pieds du mort [3].

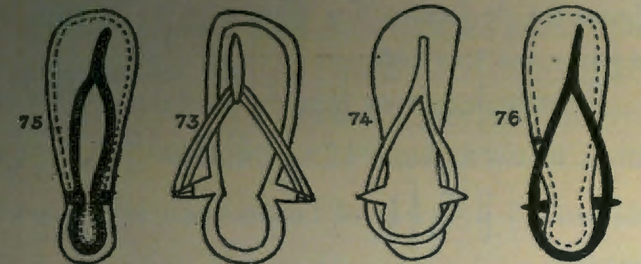


Fig. 73 à 76. — Types de sandales blanches et noires (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. L, fig. 419, 414, 418, 417).

Les deux espèces de sandales sont donc identiques de forme, mais faites d'une matière différente, les unes

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. L, fig. 411-422 (nos 28023, 34; 28027, 40; 28036, 11; 28065; 28085, 27 (identiques); 28086, 3, 28; 28091, 18, 19, 110 : trois paires); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIV; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXV; Schäfer, *Priestergräber vom Totentempel des Königs Ne-User-Rê*, p. 54, 59, 87 et pl. XI *c*; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI.

[2] Une des paires vue de profil : Lacau, *op. cit.*, nos 28083, 48, 68; 28092, 25, 26; Steindorff, *op. cit.*, I, pl. IV; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre (dans ce dernier, quatre paires au lieu de deux).

[3] Lacau, *op. cit.*, I, nos 28024, 35; 28034, 15; 28035, 15; 28038, 14; 28046, 2; II, 28087, 81; 28088, 102; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV, CXLVIII; sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

en cuir, les autres en fibres végétales tressées, de papyrus, de jonc, ou de feuilles de palmier. La couleur des premières est très claire, généralement blanche, parfois rose ou jaune pâle, celle des secondes un peu plus foncée, jaune-brun ou même brun, avec l'indication des fibres tressées dans une des frises seulement [1]. Le plus souvent, elles ne se distinguent que par la couleur des attaches, qui est noire pour les unes, blanche pour les autres.

Sauf quelques rares exceptions où elles se présentent de profil, comme posées à plat par terre [2], les sandales sont toujours vues de face, placées sur le côté ou debout sur le talon; la semelle, qui a la forme du pied, est souvent bordée sur tout son pourtour et munie sur le côté de deux oreillettes plus ou moins saillantes; les cordons ou courroies d'attache sont fixés à l'avant de la semelle, à côté du gros orteil, passent dans les oreillettes et généralement font encore le tour du talon.

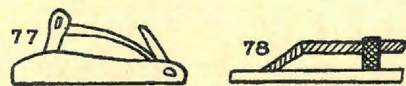


Fig. 77 et 78. — Sandales posées à plat.
77. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. IV.
78. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. L, fig. 421.

Le nom que les légendes des frises donnent aux sandales dans la plupart des cas est leur nom usuel de *tebout* [hiéroglyphes], ou *tebouti* [hiéroglyphes], avec la qualification de «blanches» [hiéroglyphe] ou «noires» [hiéroglyphes], suivant qu'il s'agit de l'une ou de l'autre des deux espèces [3]; une indication de matière telle que [hiéroglyphe] «cuir» est très rare.

Pour le deuxième type de sandales, celles en matière végétale, dites «noires» nous trouvons aussi le mot *khâouti* [hiéroglyphes] (var. *oukhati* [hiéroglyphes]), celui de *seti* (?) [hiéroglyphes], et l'expression *sefekh nemtit* [hiéroglyphes] «lien pour la marche».

Dans les tombeaux, les sandales paraissent souvent parmi les objets qui constituent le mobilier funéraire; au Moyen Empire et antérieurement, ce sont le plus souvent des modèles en bois [4], mais on retrouve parfois aussi des chaussures usagées, soit en cuir [5], soit en fibres végétales [6]. A partir du Nouvel Empire, les tombes ont livré un grand nombre de sandales ayant servi ou ayant pu servir,

(1) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II.
(2) Les sandales placées de cette façon sont toujours celles du deuxième type.
(3) Var. : [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], ou [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes].
(4) Petrie, *Deshasheh*, pl. XXXIV (Ve dynastie); Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 56, 63, 88, 110; Schäfer, *Priestergräber vom Totentempel des Königs Ne-User-Rē*, p. 81, 100.
(5) Naville, *The XIth Dyn. Temple at Deir el Bahari*, I, pl. X.
(6) Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 28.

généralement en matières végétales, d'un travail très soigné [1] et de formes variées.

Les sandales figurent dans la liste d'amulettes du papyrus Mac Gregor [2]; elles n'ont toutefois pas été signalées parmi les nombreux objets de cette catégorie qui remplissent les vitrines de nos musées.

Autrefois comme aujourd'hui encore, les Égyptiens marchaient généralement pieds nus et ne se servaient des sandales, dont l'invention est extrêmement ancienne, que dans les endroits où le terrain est mauvais et pouvait blesser les pieds, peut-être aussi pour éviter les morsures des serpents. C'est évidemment à ce titre, comme objets de protection, que les sandales se rencontrent si fréquemment dans les tombeaux, servant ainsi de complément aux nombreuses formules magiques qui, dans les textes funéraires de toutes les époques, doivent empêcher les serpents de mordre le défunt.

Les sandales étant donc un élément non indispensable, mais occasionnel, du costume, on s'explique que les plus anciennes règles de politesse exigent qu'on les enlève en présence d'un personnage de rang plus élevé [3].

Sous l'Ancien Empire, on ne voit guère que de grands personnages portant des sandales, sans que ce soit, du reste, un privilège de leur dignité [4]. Plus tard, l'usage s'en généralise. L'homme qui marche nu-pieds passe le bras gauche dans les cordons de ses sandales, qu'il transporte ainsi sans qu'elles gênent ses mouvements [5]; le seigneur qui se promène les confie à l'un des serviteurs chargés du matériel de campement [6]; quant au roi, il en remet la garde à l'un des hauts dignitaires de la cour [7].

(1) Erman, *Ägypten und äg. Leben*, p. 311-313, etc.
(2) Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 20, n° 59.
(3) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1197d.
(4) Dans Capart, *Une rue de tombeaux*, II, pl. XLII, trois porteurs d'offrandes sont chaussés de sandales, tandis que tous les autres vont nu-pieds.
(5) Par exemple Davies, *The rock Tombs of El Amarna*, II, pl. XXXV; IV, pl. XIX, XXI, etc.
(6) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IV.
(7) Erman, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XX, p. 20 (*Inscr. d'Ouna*, l. 20); Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXIX.

CHAPITRE IV.

LES ÉTOFFES.

Avoir dans sa tombe une abondante réserve d'étoffes non ouvrées était pour l'Égyptien de l'Ancien Empire une préoccupation de haute importance, qui apparaît tant sur les premiers tableaux d'offrandes que dans les salles des mastabas. Il est donc tout à fait naturel que nous retrouvions dans les sarcophages de nombreuses mentions de ces étoffes, avec des façons très variées de les représenter.

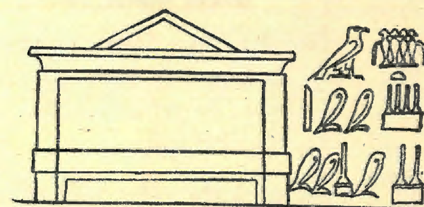


Fig. 79. — Coffret à linge de l'Ancien Empire (d'après Petrie, *Dendereh*, pl. III).

Il est, en effet, beaucoup plus difficile de donner une figuration compréhensible d'une pièce d'étoffe que de n'importe quel autre objet; les premiers décorateurs des frises tournèrent la difficulté, soit en peignant une série de coffrets à linge, avec

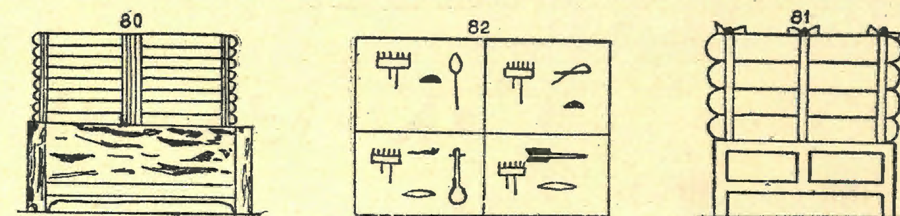


Fig. 80 à 82. — Paquets d'étoffes (Ancien et Moyen Empire).

80-81. D'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. II, VII.

82. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVII, fig. 363.

l'indication de leur contenu[1], soit en dessinant des paquets d'étoffes pliées, superposées et attachées ensemble par des cordons[2].

[1] Petrie, *Dendereh*, pl. III (six coffrets semblables); c'est, du reste, la manière habituelle de figurer des étoffes dans les tombeaux de l'Ancien Empire (par exemple von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, II, pl. XXXVI-XLI). On retrouve cette façon de représenter les étoffes à une époque postérieure : Naville, *Deir el Bahari*, pl. CXXX.

[2] Petrie, *Dendereh*, pl. III; Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 196, 207, 210; Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I), p. 200, pl. II et VII; Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. IV, V. Un exemple analogue au Moyen Empire, où le paquet est représenté par un simple rectangle divisé en quatre : Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVII, fig. 363 (n° 28027, 38) (peut-être aussi dans Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXV).

Déjà à la même époque, à la fin de l'Ancien Empire[1], on commençait à adopter le système qui fut en usage pendant toute la période suivante[2] et qui consiste à présenter les étoffes sous la forme de ballots arrondis empilés les uns sur les autres et portant chacun une courte légende indiquant le contenu du paquet[3].

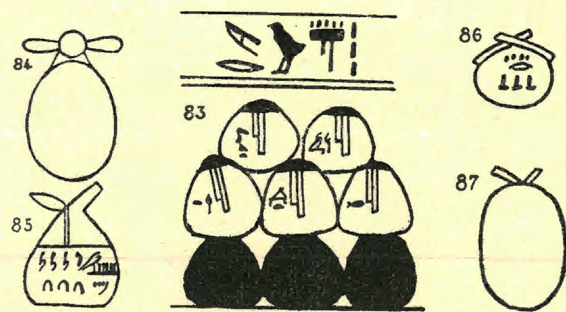


Fig. 83 à 87. — Ballots d'étoffes.

83. D'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. XII.
84-87. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVII, fig. 365, 366, 367, 369.

Les pièces d'étoffe pliées s'appellent *hebsou* « vêtements », tandis que les ballots ronds ou ovoïdes sont qualifiés de *merou* « paquets » (ou « paquets de vêtements ») ou de *mestaou* [4], nom qui ailleurs est employé pour désigner le pagne ordinaire[5].

Les noms particuliers des différentes espèces d'étoffes sont nombreux et variés; les uns se retrouvent dans d'autres textes, les autres sont nouveaux et d'une lecture souvent douteuse; ils peuvent être suivis d'un déterminatif, qui est alors ou . On n'a pas encore pu établir le sens précis de ces mots, dont voici une liste, établie par ordre de fréquence :

1. [6].
2. (var.).
3. (var.).
4. .
5. (var. ou).
6. .
7. .
8. .

[1] Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. II; Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. IV et V; Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 201, 202, 210.

[2] Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIV; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVII, fig. 364-369 (nos 28023, 32; 28024, 24; 28083, 47; 28088, 61-64; 28111, 4; 28118, 2 et 3); Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXV; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XVII.

[3] Un type un peu différent est celui du ballot avec attaches en croix (Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V), qui présente une grande analogie avec la valise des scribes.

[4] Lacau, *op. cit.*, I, n° 28027, 39.

[5] Sous la forme *mesterit* (voir plus haut, p. 18).

[6] *Peqit* désignerait le byssus, le fin lin (Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 515).

9. .
10. .
11. .
12. .
13. .
14. .
15. .
16. .
17. .
18. (?).
19. .
20. (?).
21. (?).
22. .
23. .
24. .

Les Égyptiens ont cependant cherché parfois à donner une figuration de l'étoffe elle-même sous la forme d'une bande étroite et longue, terminée par une frange à l'une de ses extrémités, et par conséquent identique au signe *sa* du système hiéroglyphique; cette figure porte également le nom de *saa* ,

Fig. 88 à 91. — Étoffe *saa*.

88. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III (blanc).
89. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVII, fig. 373 (jaune et rose).
90-91. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVIII, fig. 377, 379.

saït ; elle est généralement blanche[1], parfois aussi partagée obliquement dans le sens de la longueur en deux parties, l'une jaune, l'autre rose[2]. Il s'agit évidemment ici d'une étoffe spéciale, celle qui est mentionnée à plusieurs reprises

[1] Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVIII, fig. 377, 379 (nos 28034, 25, 28; 28035, 6, 9).

[2] Lacau, *op. cit.*, pl. XLVII, fig. 373, n° 28036, 32.

au *Livre des Morts* comme étant un vêtement divin[1] et qui joue un rôle dans le rituel funéraire[2]. Au point de vue du tissu, elle rentre dans la catégorie des *adma* (voir plus bas), car elle est souvent accompagnée des signes caractéristiques ou .

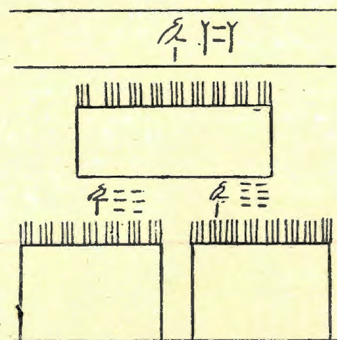


Fig. 92. — Étoffes à franges (sarcophage de Zehtihotep, au Caire).

D'autres étoffes à franges paraissent encore ailleurs[3]; elles sont au nombre de trois, ont la forme de rectangles moins allongés que le *saa*, et sont garnies sur le bord supérieur de petites franges simples disposées par groupes de trois. Le nombre de ces groupes correspond à peu de chose près au numérotage hiéroglyphique donné par la légende.

Pour certaines étoffes, les *adma* , qui paraissent plus fréquemment que toutes les autres dans les frises des sarcophages, on emploie un mode de représentation tout

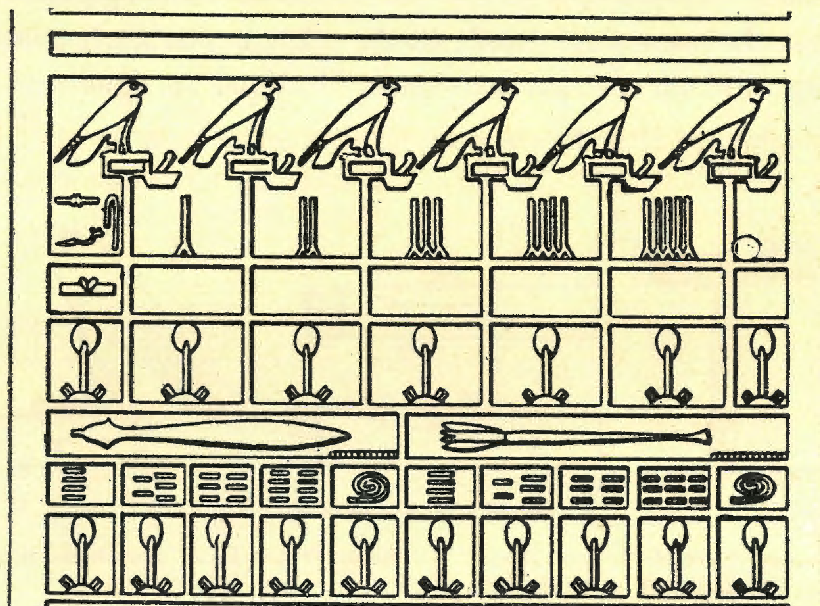


Fig. 93. — Tableau des étoffes (stèle d'Hathor-nefer-hotep, IIIe dynastie, d'après Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. II).

différent, emprunté non à la méthode figurative, comme d'habitude, mais au système d'expression hiéroglyphique. Le fait est du reste naturel, puisqu'il est

[1] Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, chap. lxxv, l. 2; lxxx, l. 2; cx, l. 36.

[2] Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, II, p. 14; Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 21, note 3 (étoffe funéraire).

[3] Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

la continuation pure et simple des tableaux d'offrandes du début de l'époque memphite[1]. Dans ces monuments les *adma* sont toujours en tête de liste, précédant les , les et les , au haut du grand tableau quadrillé qui est consacré aux tissus; chacune des étoffes de cette première catégorie est représentée par une bande étroite, placée horizontalement, sur laquelle se dressent une ou plusieurs tiges droites, fourchues du bas, et une longue hampe surmontée d'un perchoir où se tient un faucon.

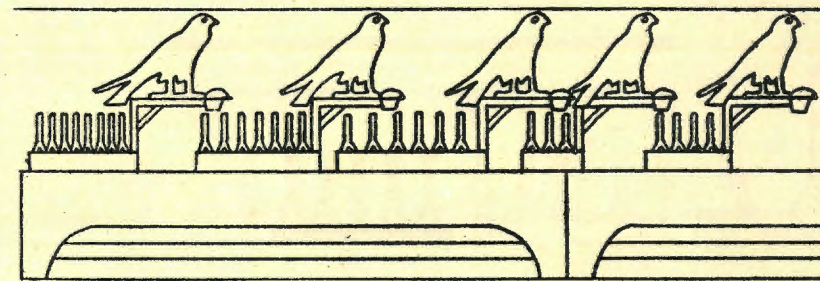


Fig. 94. — Les étoffes *adma* (sarcophage de Zehtihotep, au Caire).

Dans les sarcophages, la disposition est la même, sauf que les *adma* ne sont jamais accompagnées des autres étoffes; comme les autres objets[2], elles s'ali-

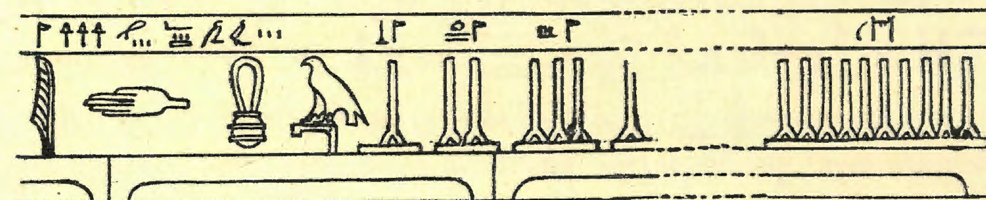


Fig. 95. — Les étoffes *adma* (sarcophage de Sepa, au Louvre).

gnent sur les petites tables basses le long de la frise, précédées chacune du faucon sur son perchoir[3] ou du signe correspondant [4]; une fois le nom

[1] Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I, II; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. III (Amten), XIX (Merab); Mariette, *Monuments divers*, pl. XVIII (Rahotep); Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 1118 (Louvre, B. 49); Capart, *Recueil de Monum.*, pl. I (Leyde); Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 250 (Liverpool); von Bissing, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. XIV; Klebs, *Reliefs des alten Reichs*, p. 131 (San-Francisco); Weill, *Monuments de la IIe et IIIe dynasties*, pl. IV (coll. Barracco).

[2] Dans un seul sarcophage (Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXII-XXV), le signe est employé dans son sens hiéroglyphique le plus étendu pour désigner non seulement tous les genres d'étoffes, mais aussi tous les vêtements.

[3] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVIII, fig. 378, 380 (nos 28034, 21 à 27; 28086, 27; 28091, 20-24); sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

[4] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLVII, fig. 374-377 (nos 28035, 2 à 8; 28036, 6, 17 à 20, 40 à 41; 28087, 71, 77; 28088, 93 à 96; 28089, 52 à 55).

est inscrit en gros caractères en avant du groupe[1]. Les bandes et les tiges fourchues sont blanches, ou dans certains cas alternativement blanches et rouges[2].

La désignation particulière de chacune des pièces d'étoffe se fait au moyen des noms de nombre ordinaires qui correspondent en principe, mais avec certaines erreurs graphiques, avec le nombre des tiges fourchues dressées sur la

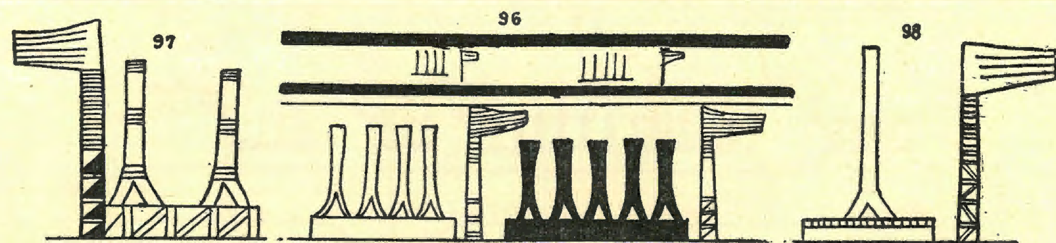


Fig. 96 à 98. — Les étoffes *adma*.

96. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III.
97-98. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVII, fig. 374, 375.

frise, et qui sont écrits phonétiquement : 1. ; 2. ; 3. ; 4. ; 5. ; 6. ; 7. ; 8. ; 9. ; 10. [3], ou simplement rendus par les signes , , , etc. Pour certaines variétés qui se rencontrent plus fréquemment que les autres, on trouve encore des noms spéciaux : ainsi le tissu n° 1 est appelé aussi , le n° 2, , ou [?], le n° 5, ou [?].

On n'est pas encore fixé sur la nature exacte des étoffes *adma;* si les frises des sarcophages ne nous donnent pas la solution définitive de ce problème et de celui des étoffes en général, elles nous apportent cependant quelques indications intéressantes.

Sous le Moyen comme sous l'Ancien Empire, la distinction est bien nette entre les *adma* et tous les autres tissus; le mode même de figuration, la présence constante du signe divin ou souligne le caractère sacré de cette étoffe, tandis que les autres, celles des ballots ou des paquets semblent plutôt être des toiles

[1] Sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.
[2] Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; II, pl. II.
[3] D'après le sarcophage de Sepa, le seul où se trouve la série complète.

d'usage courant : c'est l'étoffe dont se revêtent les dieux[1], celle qui est seule employée dans le rituel funéraire le plus ancien[2]. Beaucoup plus tard seulement, sous le Nouvel Empire, elle finit par être confondue avec les autres étoffes, l'*āa* en particulier[3], et mise sur le même plan que les toiles de diverses couleurs[4], qui à l'origine n'étaient que des variétés de l'*adma*[5].

Si le problème n'a pas pu être jusqu'ici envisagé sous son véritable jour, c'est précisément à cause de cette question de couleur qui, en réalité, ne doit pas entrer en ligne de compte, étant tout à fait secondaire. Nous voyons que sous l'Ancien Empire l'*adma* peut être vert[6]; dans un tableau d'offrandes, il apparaît comme une toile bise[7], tandis qu'aux époques postérieures, il est le plus souvent rouge[8]. Dans les frises, les étoffes sont généralement blanches, mais parfois aussi rouges, et cela montre clairement qu'il ne s'agit pas d'une toile de couleur spéciale, et que les *adma* peuvent être de n'importe quelle nuance. Ce n'est qu'au Nouvel Empire qu'on prit le parti de tenir compte des diverses couleurs de l'étoffe rituelle et de leur donner à chacune des noms spéciaux; le mot *adma* s'appliquant dès lors non plus à l'ensemble de ces tissus, mais à un seul d'entre eux, le rouge foncé, qui est également appelé parfois *arouti*, , [9]; le même mot, sous la forme , [10], se trouve déjà dans les sarcophages, avec la même acception, à côté des *adma* blancs; un ballot d'étoffe, très serré par le milieu, porte le nom de *narti*

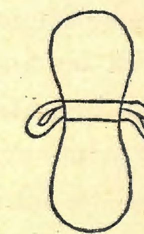
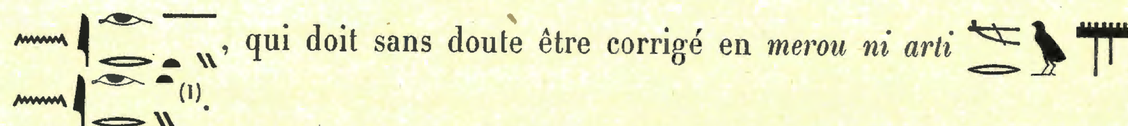


Fig. 99. — Ballot d'étoffes *narti* (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIX, fig. 185).

[1] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1197^b, ^e.
[2] *Ibid.*, 42^b-^e.
[3] Moret, *Rituel du culte divin journalier*, p. 187.
[4] *Ibid.*, p. 178-190; Naville, *Deir el Bahari*, pl. CXXX; Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, II, p. 15-36, 83; de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 31, 122, 126, 129, 238, 289, 432, 566; Mariette, *Dendérah*, II, pl. I; IV, pl. XI; J. de Morgan, *Kom Ombos*, fig. 162, etc.
[5] «Étoffe verte d'*adma*» (Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1202^b).
[6] Voir note précédente.
[7] Mariette, *Monuments divers*, p. 5.
[8] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 95, 173, qui rapproche ce mot de la racine hébraïque אדם «rouge». Comme il le reconnaît du reste, ce terme a également le sens de «couvrir».
[9] D'après les références aux textes ptolémaïques cités plus haut (note 4), la couleur rouge de l'*arouti* est indiscutable, bien que Brugsch (*Dictionn. hiérogl.*, p. 101; *Suppl.*, p. 95, 117) ait voulu y voir une étoffe bleu-clair. Le même mot est employé dans un texte de la même époque pour désigner un veau rouge (de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 101, pl. XX).
[10] Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXV (cf. Gardiner, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLVII, 162).


, qui doit sans doute être corrigé en *merou ni arti* [1].

C'est donc comme une qualité d'étoffe que nous devons envisager le mot *adma*, une qualité supérieure aux autres soit comme matière, soit comme mode de tissage[2], puisqu'elle est considérée comme divine. En ce qui concerne les différentes catégories numérotées de 1 à 10, on admet généralement que c'était une manière de déterminer la grosseur du fil de la trame, qui aurait été composé d'un plus ou moins grand nombre de brins[3], le n° 1 désignant alors le tissu le plus fin; on pourrait tout aussi bien adopter le point de vue contraire, une numération analogue à celle des tisserands modernes, qui comptent le nombre de fils sur une largeur donnée.

La figuration du sarcophage de Zehtihotep, donnée plus haut, nous suggère une solution toute différente[4] : ici en effet, les étoffes sont représentées étendues, les franges en haut, et la disposition de ces franges, groupées trois par trois, correspond à peu près exactement à la numération indiquée au-dessus. Il faudrait en conclure que les chiffres se rapportent justement à ces franges, dont le nombre dépendrait de la largeur de la toile : le n° 1 serait alors une bande étroite de quelques centimètres, le n° 10 une pièce assez large[5]. Ceci donne en même temps l'interprétation du signe des étoffes, resté inexpliqué jusqu'ici, qui n'aurait aucun rapport avec le signe analogue du bâton fourchu, mais représenterait une pièce d'étoffe roulée, terminée par une série de franges du modèle ordinaire[6] : plusieurs fils de la trame réunis par un nœud et se prolongeant sous la forme d'un mouchet plus ou moins évasé[7].

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIX, fig. 185 (n° 28037, 33); ce ballot est peint en jaune et se trouve dans le voisinage des étoffes.

(2) A titre de simple hypothèse, j'avais émis l'idée que les *adma* pourraient être des étoffes tissées aux cartons (van Gennep-Jéquier, *Le tissage aux cartons et son utilisation décorative*, p. 115-117). Aucun document nouveau n'est venu confirmer cette supposition.

(3) Griffith, dans Murray, *Saqqara Mastabas*, I, p. 33.

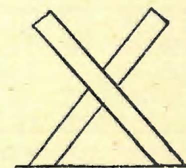
(4) Fig. 92.

(5) D'après les textes des Pyramides, l'*adma* peut se présenter soit sous la forme d'une bande étroite servant de cordelle pour haler un bateau (édit. Sethe, 1202[b]), soit comme des bandelettes avec lesquelles on enveloppe le mort (*ibid.*, 1511[a]), soit encore comme une pièce d'étoffe dont on se vêt (*ibid.*, 816[b]).

(6) Pour les franges des étoffes égyptiennes et la manière de les nouer, voir Braulik, *Altägyptische Gewebe*, p. 12-19.

(7) Dans certaines frises, les bandes verticales qui représentent les franges vont, en effet, en s'élargissant (fig. 96 : Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III), alors que dans la plupart des représentations, par suite de la stylisation, elles sont absolument droites.

Une autre figure pourrait encore être considérée comme la représentation d'une étoffe : elle consiste en deux bandes étroites posées l'une sur l'autre, en croix de Saint-André. Dans l'un des cas où elle paraît au milieu des étoffes, elle porte le nom de *sebit* [1], dans l'autre, où elle est isolée parmi des objets de toutes sortes, elle est appelée *shet* [2]. Si la première de ces deux appellations ne s'explique pas, l'autre paraît devoir être identifiée avec le nom d'une des étoffes rituelles qui sont offertes au dieu au cours du culte journalier[3], et au mort dans la grande cérémonie funéraire[4], nom qui est donné sous la forme *sheta* ou *shetamouti*.


Fig. 100. — Bandes d'étoffe (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVI, fig. 125).

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVI, fig. 125 (n° 28091, 26).

(2) Sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

(3) Moret, *Rituel du culte divin journalier*, p. 182.

(4) Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, II, p. 23-25.

DEUXIÈME PARTIE.

LES BIJOUX.

Dans les débuts de leur développement, les peuples manifestent toujours un goût très prononcé pour les bijoux et autres ornements de corps, qui ont pour eux avant tout une valeur protectrice et prophylactique. Ce n'est que peu à peu qu'ils arrivent à considérer aussi la valeur décorative de ces objets et à employer pour leur fabrication les matières les plus rares et les plus précieuses qu'ils ont à leur portée.

En Égypte, la signification primitive d'amulettes qu'on attribuait aux bijoux dura aussi longtemps que l'empire pharaonique, tandis que, d'autre part, leur utilisation décorative et ornementale prenait dès l'époque thinite un développement considérable. Au Moyen Empire, l'art de la bijouterie était arrivé à un point de perfection technique et artistique qu'il n'atteignit chez aucun autre peuple de l'antiquité.

Il est très naturel, dans ces conditions, que nous trouvions dans les frises d'objets de nombreuses représentations de bijoux, des séries très complètes qui peuvent donner des résultats intéressants, par la comparaison avec les autres figurations monumentales et avec les bijoux découverts dans les tombes. Il y a cependant un certain nombre d'objets d'ornement, rentrant dans la même catégorie, qui ne se rencontrent jamais sur les sarcophages : les pectoraux, les boucles d'oreilles et les bagues.

En ce qui concerne ces deux dernières séries, l'explication de leur absence est très simple : ce sont des objets de parure féminine, et nous ne voyons sur aucun monument antérieur au Moyen Empire un homme portant des boucles d'oreilles ou des bagues. Celles-là, en particulier, ne deviennent d'un usage courant que plus tard, et les grandes boucles d'oreilles à pendeloques sont de la fin de la période thébaine.

Il n'en est pas de même pour les pectoraux; bien que ceux de Dahchour et d'Aahhotep aient appartenu à des femmes, il est évident, à voir le sujet de leur décoration, que ce sont des bijoux royaux, donc des bijoux d'homme. Il en est

de même pour les pectoraux funéraires, qui ne sont de mode qu'à partir du Nouvel Empire, et ne se rencontrent jamais sous les premiers rois thébains. On pourrait supposer — et il semble que ce soit la seule explication plausible de l'absence des pectoraux dans les frises d'objets — que l'invention de ce genre de bijou n'est pas très ancienne, et ne date que du commencement du Moyen Empire; le pectoral, triomphe de la bijouterie égyptienne, n'aurait alors pas eu à cette époque une valeur traditionnelle suffisante pour prendre place parmi des objets dont l'efficacité magique était reconnue depuis longtemps.

CHAPITRE PREMIER.

LE DIADÈME.

Le bandeau a pour but et pour raison d'être de maintenir les boucles de la perruque sur le sommet de la tête, comme aussi de servir de point d'attache aux ornements qui doivent se placer sur le front, tels que l'uræus royal ou la fleur de lotus. A l'origine, c'est un simple ruban tissé [1], qui se transforme plus tard en diadème de métal.

Dans les frises, où il est du reste rarement représenté, le bandeau se présente sous la forme d'un cercle composé d'éléments alternativement blancs et gris,

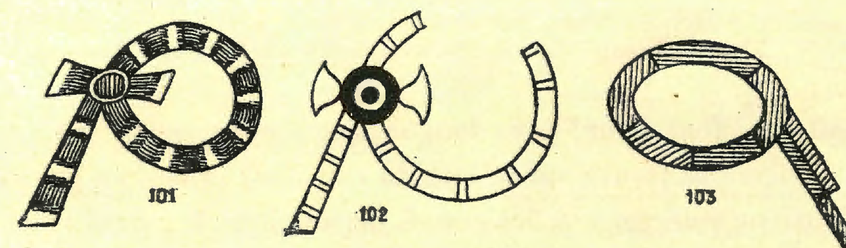


Fig. 101 à 103. — Diadèmes.

101. D'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II.
102. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LIV, fig. 491.
103. — le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

séparés par des barrettes bleues; il est fermé par une agrafe rouge sertie de blanc et se termine à cet endroit par une sorte de nœud de ruban, avec deux extrémités courtes et droites et une retombée plus longue, descendant en oblique [2]; un autre modèle, plus sommaire de dessin, indique des couleurs plus vives et une double retombée, mais supprime l'agrafe [3].

(1) Murray, *Ancient Egypt*, IV, fasc. ii, frontispice.

(2) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II, p. 8; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIV, fig. 491 (n° 28037, 43); ici les extrémités représentant les boucles de ruban sont remplacées par des fleurons.

(3) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire. Un autre bandeau était figuré sur un des sarcophages de Berlin, mais l'image en était déjà effacée au moment de sa découverte (Steindorff, *op. cit.*, I, p. 27). Le nom seul de l'objet est conservé sur un sarcophage d'Abydos (Garstang, *El Arabah*, pl. XXVI). Il est figuré également dans un sarcophage de Meir, mais son nom seul nous est donné par l'éditeur (Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85).

D'après les monuments, nous pouvons suivre l'évolution du bandeau; c'est d'abord, à l'époque thinite, un simple cercle d'or, étroit et mince, sans aucun décor[1]. Sous les dynasties memphites, c'est déjà le modèle des frises, le cercle de métal, avec incrustations de pierres de couleur, de forme carrée; la rosace à fleurons lotiformes se place derrière la tête, et il s'en détache le plus souvent

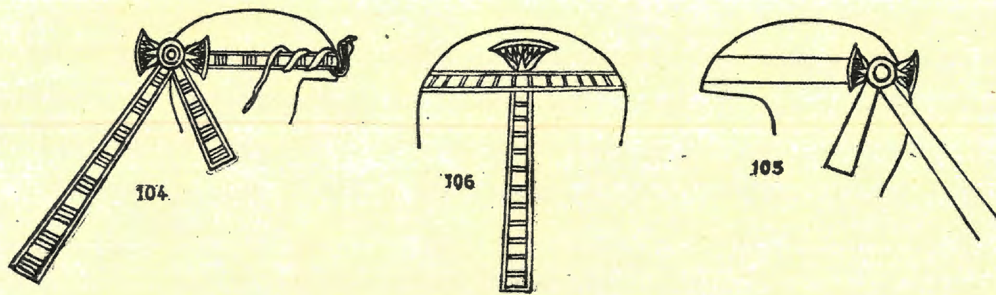


Fig. 104 à 106. — Types de diadèmes.
104. Diadème de roi (Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. XXXVI).
105. — seigneur (von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XV).
106. — masque funéraire (Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XXXVII).

deux retombées, dont l'une, plus longue que l'autre, pend sur la nuque[2]. Quand le diadème se trouve sur la tête du roi, il est orné d'un uræus qui s'enroule sur la partie antérieure[3]; les grands personnages se parent volontiers d'un bandeau semblable, mais sans uræus[4]. La seule variante importante est celle du diadème à trois rosettes fleuronnées surmontées de petites figures d'oiseaux, et à deux retombées doubles[5].

Le bandeau continue à être en usage au Moyen Empire, sans modifications importantes, pour les rois[6] comme pour les particuliers[7]. De plus, nous possédons de cette époque plusieurs diadèmes ayant fait partie de l'équipement funéraire de certains personnages : le mieux conservé et le plus remarquable est celui du roi Antef-âa, cercle d'argent gravé, mais non incrusté de pierres, et garni sur ses deux bords d'une rangée de perlettes; une rosette fleuronnée retient le nœud de ruban, décoré comme le cercle lui-même; sur le front se dresse l'uræus d'argent[1]. Celui de la princesse Noubhotep, à Dahchour, également en argent, a des incrustations en pâte de verre grisâtre, et une cornaline comme centre de la rosace fleuronnée[2]. Quant au diadème du roi Hor, qui était semblable, mais en bois doré avec pierres de couleur, il n'en reste que la rosace, l'uræus et un fragment de la retombée[3].

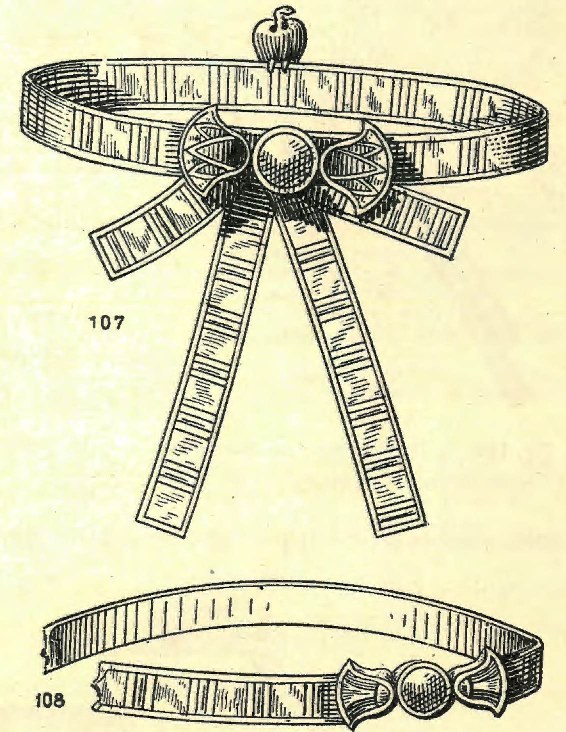


Fig. 107 et 108. — Diadèmes d'argent.
107. Diadème d'Antef (Leyde).
108. — de Noubhotep (Caire).

A la période suivante, le diadème semble réservé exclusivement aux rois[4]; les particuliers, hommes et femmes, le remplacent par un cordon ou un ruban auquel viennent se fixer des fleurs de lotus ou de simples pétales[5].

Les femmes portent parfois, sous l'Ancien et le Moyen Empire, le même diadème que les hommes[6]; le plus souvent, le bijou est alors agrémenté d'une série de fleurs de lotus ou de fleurons stylisés formant saillie et qui sont probablement

[1] Reisner, *Naga ed-Deir*, I, p. 30, 31, pl. IX. Au moment de la découverte, un morceau du crâne se trouvait encore dans le cercle.
[2] Généralement ces deux éléments du bandeau ne portent pas l'indication d'incrustations, ce qui laisserait supposer que parfois elles n'étaient que de simples rubans, le cercle seul étant en métal.
[3] Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. XXXVII, XXXVIII; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, pl. XVI (p. 92).
[4] Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. III; von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XV; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. IX; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LXXIII (décoration d'oves au lieu de petits carrés).
[5] Atelier de bijouterie du tombeau de Mera : J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 199.
[6] Naville, *The XIth Dyn. Temple at Deir el Bahari*, I, pl. XIII.
[7] Masques funéraires : Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XXVI, XXVII; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXII; dans ces deux monuments, le diadème est orné d'une rosace sur le front.

[1] Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sammlung in Leiden*, III, pl. XVIII, p. 8.
[2] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, pl. XXXVIII et p. 112; Rosenberg, *Aeg. Einlage in Gold und Silber*, p. 4. L'oxydation a fait disparaître les retombées.
[3] J. de Morgan, *op. cit.*, I, pl. XXXVIII, et p. 100.
[4] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. I, II, XXXIII, XLV, XLVI, XLIX, LI, LVII, LVIII, LXXVI, etc. Une rosace fleuronnée de la XIXe dynastie a été trouvée au Sérapéum (Mariette, *Le Sérapéum de Memphis*, pl. XX).
[5] Voir les scènes de banquet dans les tombeaux thébains. Dans les figurations de mobilier funéraire, le diadème est représenté comme dans les frises des sarcophages (Davies-Gardiner, *The Tomb of Amenemhêt*, pl. XI).
[6] Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. XVIII; Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXX. Diadème de Noubhotep à Dahchour.

en métal avec incrustations de pierres dures ou de faïence [1]; dans d'autres cas, le bandeau est plus large, et les fleurons et rosaces sont incrustés sur le cercle d'argent lui-même, sans relief [2]. Le plus remarquable exemple de ce genre de couronne fleurie est celle de la princesse Khnoumit [3], au trésor de Dahchour, avec ses rosettes et fleurons iridiformes stylisés et ajourés, en incrustations sur or.

Fig. 109. — Diadème royal du Nouvel Empire (d'après Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXXVI^b^).

A cette même époque, les dames portaient aussi des couronnes plus légères, comme celle de Senebtisi [4], triple chaîne formée d'un fil d'or tordu en anneaux, ou celle de Khnoumit [5], réseau de fils d'or supportant de petites fleurettes incrustées et reliées par une série

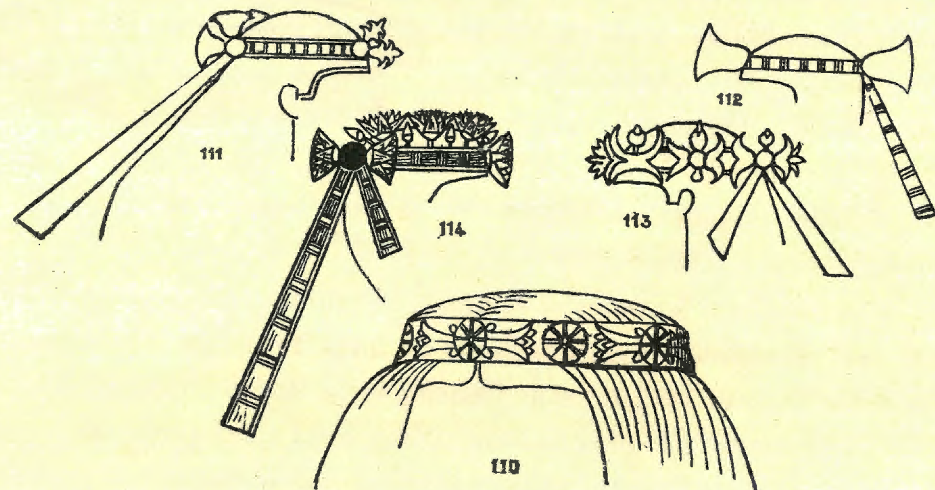


Fig. 110 à 114. — Diadèmes de femmes.

110. D'après Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, pl. II.
111-113. — Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LX, XC, XLVII.
114. — Newberry, *El Bersheh*, I, frontispice.

de fleurons lotiformes en croix, une des merveilles de la bijouterie égyptienne.

(1) Petrie, *Medum*, pl. X (modèle très simple); Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLVI, XLVII, LX, LXXIII, XC, XCVII; Newberry, *El Bersheh*, I, frontispice et pl. XXIX.

(2) Statue de Nofrit au Caire : von Bissing, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. V^a^; reproduction en couleurs au frontispice de Maspero, *Égypte* (collect. *Ars Una*).

(3) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. XI, p. 61.

(4) A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 58, pl. XXI.

(5) J. de Morgan, *op. cit.*, II, pl. IX, p. 61.

Divers mots sont employés dans les frises pour désigner le diadème; c'est d'abord *seshed* « le bandeau », qui se retrouve au *Livre des Morts* [1] pour désigner des bandes de toile, soit pour la tête, soit pour d'autres parties du corps, puis *seshnen* , mot qui est apparemment une déformation par calembour, pour rappeler les lotus ornant le diadème, d'un mot qui signifierait l'« embrasse », « ce qui embrasse le front », et dont le syllabique se présente encore dans les expressions et , employées dans d'autres sarcophages; le mot *sed* désigne non seulement une queue mais aussi une bande d'étoffe, en particulier dans le terme « bande de tête » sur le dernier de nos modèles [2].

Dans d'autres textes, des mots tels que *mehen* [3], *amît-hat-f* [4] et *her-tep* [5] ont été considérés comme ayant le sens de « diadème »; ces termes, pris littéralement, désignent plutôt l'uræus qui se dresse sur le diadème royal que le diadème lui-même. Par contre, à Béni Hassan, le mot *ouahou* accompagne la représentation d'un diadème un peu détérioré, mais aisément reconnaissable [6].

(1) Chap. xiii, rubrique (édit. Budge, p. 34); xlvi, 3 (édit. Naville); lxxviii, 29 (*ibid.*); ci, 8 (pap. de Nou), etc.; de Horrack et Piehl, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XII, p. 49; XIII, p. 240, 564.

(2) Dans cette représentation (Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V) l'objet, complètement effacé aujourd'hui, est fort douteux, et pourrait même être toute autre chose qu'un bandeau; seule la légende autoriserait cette supposition (voir plus bas : L'Anubis et le Sopd).

(3) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 694.

(4) *Ibid.*, *Suppl.*, p. 783.

(5) *Ibid.*, *Suppl.*, p. 828.

(6) Montet, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 11, et pl. XIII, n° 5.

CHAPITRE II.

LES COLLIERS.

I. — LES PERLES ISOLÉES.

Le type le plus simple des colliers représentés sur les monuments comporte une seule perle enfilée sur un cordon, au moyen duquel elle est maintenue serrée au cou. Cet ornement paraît souvent dans les frises des sarcophages, où, vu sa petitesse réelle, il est figuré à une échelle beaucoup plus grande que celle des autres objets; nous en distinguons deux modèles, dont le cordon, représenté toujours de la même façon, est formé de plusieurs fils tordus ensemble, comme une sorte de ficelle.

1. Perle cylindrique, d'une longueur à peu près triple de son diamètre, toujours de couleur verte[1]. Il arrive que cette perle soit accompagnée de deux

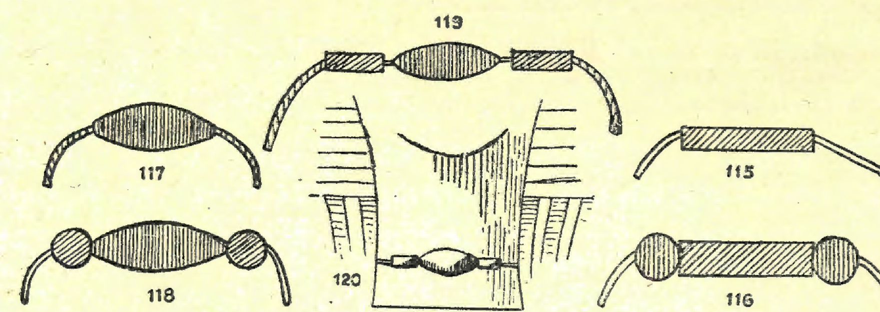


Fig. 115 à 120. — Tours de cou à grosses perles.

115-119. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LII, fig. 455, 454, 444, 445, 446.
120. Cou de cercueil anthropoïde (d'après A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, frontispice).

autres, de forme sphérique et de couleur rouge[2]. Le nom que les légendes donnent à cet ornement, dans les deux cas, est *ouaz* [hiéroglyphes], qui s'applique à

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LII, fig. 453, 455 (nos 28024, 20; 28087, 66; 28089, 7; 28090, 43; 28092, 100); Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLVII; sarcophages extérieur et intérieur de Sepa, au Louvre.
[2] Lacau, *op. cit.*, II, pl. LII, fig. 454 (n° 28088, 74).

l'objet lui-même, non à la matière dont il est fait, la nature de celle-ci étant précisée dans quelques cas par l'expression [1].

2. Perle fusiforme ou ovoïde, analogue à la précédente comme proportions, et toujours rouge[2]; les petites perles sphériques dont elle est parfois flanquée sont alors vertes[3]. Le nom de l'objet est *sourat* , *souat* , *sat* , parfois avec l'adjonction du nom de la matière employée , la cornaline. On rencontre aussi, mais plus rarement, le mot *khep* ou *khepâit* [4].

L'expression ou qui accompagne parfois le nom de ces objets[5] montre bien qu'ils devaient se porter au cou; de même aussi les termes « garde de cou » et peut-être « dans le cœur », qui sont employés ailleurs pour désigner les mêmes ornements[6]. On voit en effet d'après certains monuments de l'époque, cercueils anthropoïdes[7] ou masques funéraires[8], qu'ils étaient portés serrés autour du cou. On les retrouve aussi parfois attachés à un long fil et tombant très bas sur la poitrine[9].

Les perles isolées ne sont toutefois pas nécessairement placées au cou; certaines d'entre elles, exactement semblables aux autres, se portaient comme bracelets, ainsi que le prouve l'expression (ou), qui accompagne parfois le terme *zertit* [10]; nous pouvons donc considérer ce mot comme désignant la perle-bracelet, par opposition à la perle-collier.

[1] Un texte saïte donne à ces mêmes perles cylindriques le nom de *habnir*, (Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XV).

[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LII, fig. 444, 447-451 (n[os] 28024, 19; 28037, 50; 28083, 94; 28089, 6; 28090, 44); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V (ici, exceptionnellement, une perle jaune et une bleue à côté de la rouge); Lepsius, *Denkmäler*, pl. II, CXLV, CXLVII.

[3] Lacau, *op. cit.*, II, pl. LII, fig. 445 (n[os] 28023, 13; 28088, 75); Steindorff, *op. cit.*, II, pl. II; Garstang, *El Arabah*, pl. XXVI. Les perles latérales sont cylindriques au tombeau de Horhotep (Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. XII) et dans Lacau, *op. cit.*, II, pl. LII, fig. 446 (n° 28041, 3).

[4] Lacau, *op. cit.*, n[os] 28037, 51; 28083, 93.

[5] Lacau, *op. cit.*, n[os] 28087, 66; 28090, 43 (perle cylindrique); 28088, 75 (perle fusiforme).

[6] Sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

[7] A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, frontispice.

[8] Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. XI.

[9] Davies, *Five Theban Tombs*, pl. XXXII, XXXIV (tombeau de Dega).

[10] Sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre (perle cylindrique); Lacau, *op. cit.*, n[os] 28083, 95; 28092, 46; 28123, 38 (perles fusiformes).

On n'a pas retrouvé jusqu'ici, dans les tombeaux du Moyen Empire, de grosses perles correspondant de façon parfaite à ces figurations; il en existe par contre dans les musées un certain nombre appartenant à une période plus récente : ce sont en général des pièces de travail soigné et portant le nom de leur propriétaire[1].

Ces deux sortes de perles ont eu sans doute, à l'origine du moins, une valeur talismanique, qui n'était pas la même pour le cylindre que pour l'olive; leur signification primitive nous échappe; peut-être cependant devrions-nous considérer la première d'entre elles comme une survivance du cylindre-cachet portant le nom de son propriétaire et servant à sceller les objets lui appartenant[2]. A partir du Nouvel Empire, le nom de est appliqué non plus à un cylindre, mais à une colonnette de pierre verte qui est également considérée comme une amulette : c'est le signe-mot qui a hérité de la valeur talismanique de l'objet qu'il désignait primitivement. Quant à la perle ovoïde, elle se trouve encore comme amulette à l'époque saïte avec son nom un peu déformé, *sa* [3].

II. — LES FILS DE PERLES.

Des perles plus nombreuses peuvent être enfilées sur le cordon destiné à servir de tour de cou; les combinaisons sont alors variables : les plus simples ne comportent que quatre éléments, tous différents de forme, de dimensions et de couleur[4], et dont l'un peut être remplacé par un scarabée[5]. Ailleurs, les perles sont groupées de façon régulière de chaque côté de l'élément central, qui est plus important[6]. Aucune légende ne nous apprend le nom de ces colliers, mais étant donné la présence du scarabée et de l'*oudja*, il y a tout lieu de croire qu'ils devaient servir d'amulettes, chaque pierre ayant sa valeur magique spéciale.

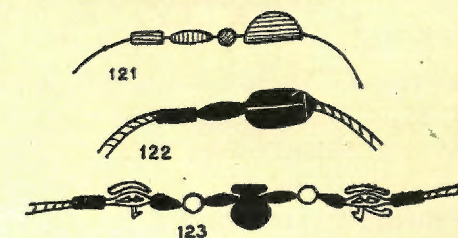


Fig. 121 à 123. — Fils de perles avec amulettes.
121. D'après Lacau, *Sarcoph.*, II, pl. LII, fig. 456.
122-123. — Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI, VIII.

[1] Par exemple Mariette, *Le Sérapéum de Memphis*, pl. XI.

[2] Murray, *Ancient Egypt*, IV, p. 56.

[3] Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 19, n° 51.

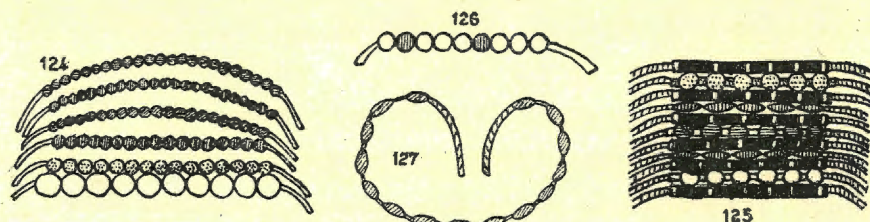
[4] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LII, fig. 456 (n° 28085, 10). La grosse perle en segment de sphère pourrait être un scarabée vu de profil.

[5] Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI B (p. 50, n° 9, fig. 64); VIII A (p. 58, n° 9); XII E.

[6] Schäfer, *op. cit.*, pl. VIII A (p. 58, n° 3).

Les monuments figurés, statues, bas-reliefs et peintures, ne fournissent aucune indication au sujet de ces petits colliers. Par contre, dans les momies du Moyen Empire, on trouve généralement sur la gorge et la poitrine du mort une quantité de perles de toute espèce qui sont évidemment des éléments de colliers, mais ne peuvent appartenir toutes aux grands colliers *ousekh* (voir p. 62 à 71); le mauvais état de conservation ne permet généralement pas de reconstituer ces ornements, dont beaucoup de pièces ont la forme d'amulettes [1] et rentrent par conséquent dans la même catégorie que ceux dont les frises d'objets nous font connaître la disposition [2]. Les rares tours de cou de ce genre qui ont pu être remontés avec certitude présentent du reste bien ce caractère de moyens de protection magique [3].

Sur les tables basses qui servent de support aux objets, dans les frises des sarcophages, on voit souvent des séries de colliers analogues, mais plus simples, puisque chaque fil, séparé des autres, ne porte qu'une seule espèce de perles



126
127
125

Fig. 124 à 127. — Fils de perles.

124. D'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII.
125. — Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI.
126. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
127. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LII, fig. 457.

de même forme, rondes, cylindriques ou ovoïdes; les uns sont en perles rouges, les autres en perles bleues, vertes, jaunes ou blanches [4]. Nous n'avons guère qu'un exemple d'éléments de matières différentes, mais de forme semblable, sur un même tour de cou [5].

Ces fils de perles, au lieu d'être amoncelés, sont parfois isolés et placés dans le voisinage immédiat des bracelets et périscélides [6]; il y a lieu de croire, dans

[1] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, pl. XV-XXIV; II, pl. V, VII, VIII.

[2] Le fait que ces colliers ne se trouvent que sur les momies pourrait faire supposer qu'il s'agit d'amulettes destinées aux morts seulement.

[3] A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, pl. XXIII.

[4] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII, CXLVIII; Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI, VIII, XI, XII; Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXIV; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

[5] Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

[6] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28023, 14 (le nom n'appartient pas à cet objet); 28037, 46.

ces cas, qu'il s'agit d'ornements de bras et de jambes, d'autant plus qu'on voit paraître une fois, pour les désigner, le terme de *arit-pehouï* « gardien des membres postérieurs ». Pour les autres, qui sont de beaucoup les plus fréquents, ils se trouvent plutôt à côté des colliers et sont sans doute aussi des ornements de cou, bien qu'il n'y ait pas de légendes pour nous renseigner à ce sujet. Le seul nom qu'on rencontre est celui de *âit*, sur un fil de perles isolé [1], mot qui se retrouve sous la forme *âout* à côté de trois de ces colliers composés de grosses perles [2]. Au Nouvel Empire, le nom de *shashait* ou est appliqué à des fils de perles du même genre [3].

III. — LES PENDENTIFS.

Un fil orné d'une série de petites perles plus ou moins espacées et soutenant un élément plus gros, d'une forme spéciale, constitue un genre de collier représenté sur de nombreux sarcophages. On en distingue plusieurs genres, suivant la forme du pendentif central, qui est la seule pièce importante, les petites perles ne jouant, selon toute évidence, qu'un rôle purement ornemental [4]. Le cordon de suspension n'est du reste, dans certains de ces pendentifs, qu'un élément sans importance au point de vue de la signification même de l'objet; dans ces cas, il n'est pas indiqué et se réduisait sans doute à un simple fil.

A. — LA TÊTE DE SERPENT.

La *tête de serpent* est un bijou en cornaline souvent représenté dans les frises d'objets; cette tête est coudée à angle droit sur un tronçon de corps qu'elle surmonte et qui peut être jusqu'à deux ou trois fois plus long que la tête elle-même. Une bélière est fixée autour du cou au moyen d'une ligature; le fil de suspension n'est jamais indiqué.

[1] Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

[2] Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

[3] Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. VI (cf. pap. Harris no I, pl. XLa, l. 15; Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 1226, 1227).

[4] Selon Miss Murray (*Ancient Egypt*, IV, p. 56), la disposition de ces petits éléments aurait eu une signification précise : cette opinion semble très hasardée, au moins en ce qui concerne le Moyen Empire.

Tous les exemples connus jusqu'ici de ce pendentif sont accompagnés du nom de l'objet, *menqebit*, suivi de la mention ou «à porter sur la poitrine»[1]; la variante se lit évidemment aussi *menqebit*, et non *qebhit*[2]. On rencontre deux fois la forme *menqerit* [3].

Fig. 128 à 130.
PENDENTIFS À TÊTE DE SERPENT.
128-129. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXXIV, fig. 83 et 82.
130. D'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

La forme même et le nom de la tête de serpent montrent qu'il s'agit d'un objet totalement différent de l'uræus, emblème royal, qui se place sur le front : le caractère propre du serpent — qui est ici une couleuvre et non un uræus[4] — est d'être, au toucher, le plus froid de tous les animaux. Nous avons dans le nom de cet objet une expression apparentée au mot *menqeb*, qui désigne un lieu frais, un endroit où l'on peut se rafraîchir[5] : ces deux mots sont composés de la racine, à l'aide du préfixe, et signifient «(objet) pour rafraîchir[6]». Il y a donc tout lieu de croire que nous sommes ici en présence d'un talisman garantissant au mort la protection contre les chaleurs torrides de l'autre monde et la jouissance de la fraîcheur pour l'éternité.

Le mot *menqerit* exprime la même idée, puisqu'il est formé du mot *qerit* «grotte», qui s'applique plus spécialement à la source du Nil, origine de toute fraîcheur : ce mot, avec le préfixe, signifie donc «(celle qui sort) de la source[7]».

Cette amulette n'a pas encore été retrouvée jusqu'ici dans les tombes du Moyen Empire. Au Nouvel Empire, elle se rencontre fréquemment, sous une forme un peu différente : tête dans la prolongation du corps, parfois légèrement relevée,

[1] LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIV, fig. 82 et 83 (nos 28087, 69; 28088, 78; 28090, 45; 28092, 94; 28123, 27).

[2] Sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

[3] LACAU, *op. cit.*, n° 28083, 91 (il est à remarquer que dans ce même sarcophage, un vase à libation de forme porte le même nom de *menqerit*); sarcophage de Zehtihotep, au Caire (ici la tête de serpent est figurée au-dessus d'un autre serpent du type des uræus, dressé sur sa queue mais non nommé).

[4] La forme du corps et le port de la tête ne laissent aucun doute à ce sujet. C'est le serpent consacré à la déesse Ouazit (SPIEGELBERG-SETHE, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, LV, p. 89).

[5] BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 611-613.

[6] JÉQUIER, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 148.

[7] JÉQUIER, *op. cit.*, XXXIX, p. 149.

pas de bélière, mais un trou de suspension à la base du tronc; la matière employée est presque toujours la cornaline[1]. Une liste d'amulettes d'époque saïte lui donne le nom de *meqerit* [2].

Fig. 131 et 132. — AMULETTES À TÊTE DE SERPENT (d'après REISNER, *Amulets*, pl. II, nos 5467 et 5480).

Une autre façon de traiter en pendentif la tête de serpent est de la représenter coupée près du crâne, le cou ne formant plus qu'une légère saillie traversée de part en part par le trou où doit passer le cordon d'attachage; celui-ci est garni de deux perles cylindriques, tandis que la pièce centrale, où sont dessinés les yeux et la bouche du reptile, présente un profil cordiforme qui rappelle singulièrement la forme générale d'un autre pendentif, la bulle[3]. Les Égyptiens eux-mêmes s'y sont trompés et ont parfois attribué le nom de *menqebit* à des colliers supportant un pendentif de ce dernier type, bien caractérisé[4].

Fig. 133 à 136. — PENDENTIFS À TÊTE DE SERPENT.
133-134. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. LIII, fig. 462 et 463.
135. — GARSTANG, *El Arabah*, pl. XXIII.
136. — le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

Une variété de ce modèle de médaillon à tête de serpent donne un tronçon de cou un peu plus long, mais le même genre de suspension; le nom est également *menqebit*[5]. La matière employée n'est plus ici nécessairement la cornaline, mais une pierre blanche ou verte tachetée de noir, parfois une pierre bleue[6].

[1] REISNER, *Amulets* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), pl. II, nos 5448-5492; PETRIE, *Amulets*, pl. XII; MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*, pl. XI. Figuration sur un collier, à côté d'autres amulettes, au tombeau de Sonnofer, à Cheikh Abd el-Gournah.

[2] Déformation de *menqerit*, cité plus haut; CAPART, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 15.

[3] LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIII, fig. 462 et 463 (nos 28040, 11; 28041, 7; pas de légendes).

[4] LACAU, *op. cit.*, n° 28091, 77 (cf. le n° 36, au même sarcophage, et la figure 468); STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V et p. 29; sarcophage de Mentouhotep, au British Museum (inédit, cité par Steindorff).

[5] GARSTANG, *El Arabah*, pl. XXVI; ENGELBACH, *Riqqeh*, pl. XXIII. Au sarcophage de Zehtihotep, la tête se présente de profil, et le mode de suspension n'est pas indiqué.

[6] Celle-ci peut être du schiste : une amulette prédynastique de cette matière affecte la forme générale d'une tête de serpent (PETRIE, *Tarkhan*, I, pl. XIV).

B. — LA BULLE.

La *bulle* se compose d'un collier simple de petites perles différentes de forme et de couleur, soutenant un pendentif sphérique ou ovoïde orné de deux oreillettes sur les côtés, parfois même d'une troisième à la base; la couleur en est

137 138 139

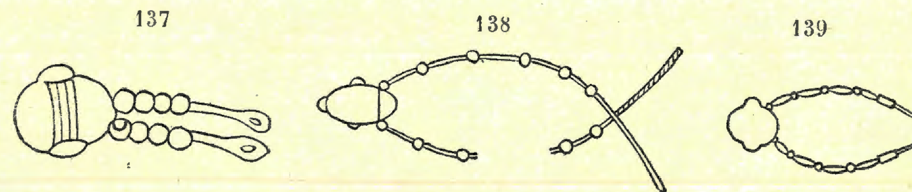


Fig. 137 à 139. — Pendentifs en bulle.

137. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. V.
138-139. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LIII, fig. 466 et 468.

bleue ou verte; sur les exemplaires les mieux dessinés, on remarque encore des ornements d'une autre teinte, par exemple une cordelette jaune reliant les deux oreillettes. Dans les frises, cet objet est toujours représenté couché, les deux cordons s'allongeant parallèlement sur un des côtés[1].

Les noms *ari khekh* et *khaker ni kherneter* , «garde-cou» et «collier de l'autre monde» sont plutôt des qualificatifs que les noms véritables de l'objet; on trouve encore celui de *hema âsha* , ainsi que la confusion mentionnée plus haut avec la tête de serpent (*menqebit*)[2]; une erreur du même genre a fait donner à la bulle, sur une autre frise, le nom d'*ouzaou* [3], appliqué d'ordinaire au pendentif en coquille (voir plus bas, p. 59).

Ces dénominations peu précises, jointes aux divergences de dessin, laissent supposer que la bulle n'était plus d'un usage courant à l'époque du premier Empire thébain. On ne la voit en effet paraître nulle part sur les monuments contemporains, statues, reliefs ou peintures, pas plus que parmi les bijoux qui nous sont parvenus. Il faut donc admettre qu'il s'agit d'un insigne ou d'un symbole ancien, tombé en désuétude.

Sous l'Ancien Empire un objet analogue pend fréquemment sur la poitrine des seigneurs ou des personnages de leur famille; sa forme varie à l'infini, ainsi

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIII, fig. 466 et 468 (nos 28037, 31; 28091, 36, 46; 28092, 99) : la figure 465 (n° 28083, 45) est d'un dessin incompréhensible; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V; sarcophages extérieur et intérieur de Sepa, au Louvre.

(2) Lacau et Steindorff, *loc. cit.*, et sarcophage inédit de Mentouhotep, au British Museum.

(3) Sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre.

qu'on peut s'en rendre compte par une étude récente publiée sur ce sujet[1], et son sens précis n'a pu encore être déterminé. Les uns ont vu un nœud de corde enroulé dans une bande d'étoffe[2], dans cet objet qui est généralement piriforme avec un appendice retombant sur un côté et une pièce horizontale le traversant de part en part, mais cette explication n'est guère satisfaisante[3]. L'impression qu'il produit, à l'examen de la série de ses variantes, est plutôt celle d'un poing fermé, tenant une sorte de poignard court ou de bâton de très petites dimensions; ce serait alors une sorte d'insigne de commandement, bien approprié aux grands personnages qui le portent.

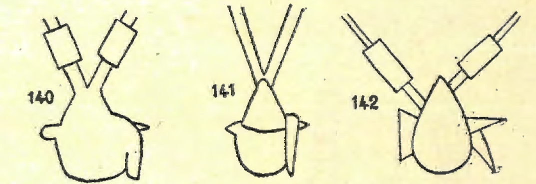


Fig. 140 à 142. — Pendentifs de l'Ancien Empire (d'après Murray, *Ancient Egypt*, IV, p. 50 et 51, nos 23, 6 et 19).

Dans les tombes du Nouvel Empire où est représenté le mobilier funéraire, la bulle reparaît à plusieurs reprises, comme pendentif d'un collier plus ou moins riche, mais toujours sous la forme d'un symbole funéraire aisément reconnaissable. Souvent c'est un scarabée bleu monté en or[4], souvent aussi un cœur, de la forme classique du vase à oreillettes, et, ce qui indique clairement la filiation de l'objet, c'est que la couleur en est parfois rouge[5], comme doit être l'image du cœur, mais dans la plupart des cas, bleue, de même que la bulle du Moyen Empire[6]. C'est à partir de cette époque que l'on commence à trouver sur les momies le vase cordiforme comme amulette funéraire[7].

Nous pouvons ainsi suivre l'évolution et la transformation au cours des siècles du pendentif en bulle : d'abord insigne de fonction ou de noblesse, perdant peu à peu, et déjà sous l'Ancien Empire, sa signification et sa forme, passant pendant la période suivante à l'état d'amulette indécise, conservée sans doute par traditionalisme, pour devenir enfin, au Nouvel Empire, talisman exclusivement

(1) Murray, *Ancient Egypt*, IV, p. 49-56.

(2) Von Bissing, *Archiv für Religionswissenschaft*, VIII, Appendix (Aeg. Knotenamulette).

(3) Le fait que ce pendentif, muni de son cordon, est devenu dans le système hiéroglyphique le signe *tem* , dont le sens primitif est «réunir», ne donne pas non plus la solution du problème.

(4) Tombeaux de Horemheb (cf. Bouriant, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, p. 431, pl. V), de Sonnofer, etc.

(5) Tombeau de Horemheb.

(6) Tombeaux de Horemheb, de Sonnofer, de Menkheper, etc.

(7) M. Capart (*Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 18), en signalant la présence du vase cordiforme dans une liste d'amulettes d'époque saïte, remarque déjà que cet objet ne paraît pas dans les frises des sarcophages.

funéraire. C'est un exemple typique de l'adaptation progressive au culte des morts d'objets appartenant primitivement à la vie usuelle.

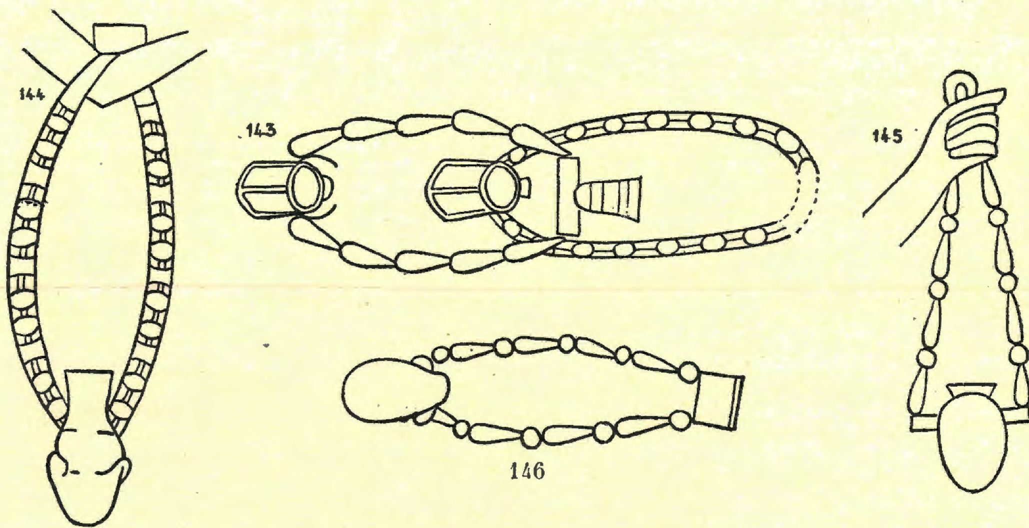


Fig. 143 à 146. — Pendentifs en bulle au Nouvel Empire (d'après les tombeaux de Horemheb, de Sonnofer et de Menkheper [croquis de Mme G. Jéquier]).

C. — LA COQUILLE.

N'était sa position, le pendentif en coquille pourrait facilement, dans les frises, se confondre avec la bulle : il est, en effet, toujours posé debout, les deux

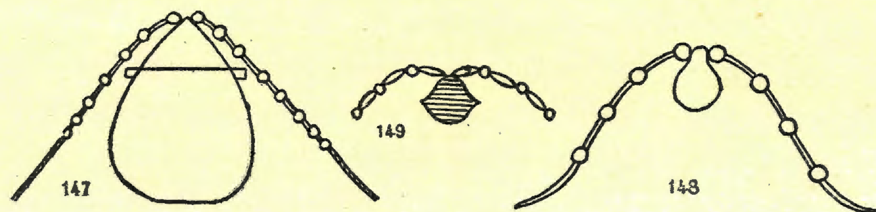


Fig. 147 à 149. — Pendentifs en coquille.
147-148. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LIII, fig. 464 et 467.
149. — le sarcophage de Sepa, au Louvre.

cordons ornés de petites perles multicolores qui doivent le soutenir, retombant de chaque côté. Le pendant lui-même, d'une grandeur variable, est piriforme, large et arrondi du bas et se terminant au sommet par une pointe plus ou moins accusée; sa couleur est bleue, parfois noire ou verte [1].

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIII, fig. 464 et 467 (nos 28037, 34; 28038, 38; 28039, 16; 28088, 77); Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLVIII; sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

Le nom de cette sorte de collier est *ouzaou* ; le terme *âshaï* n'est autre que l'adjectif «nombreux» qui accompagne souvent le nom de certains bijoux du même genre (;); il doit s'appliquer aux petites perles qui constituent le collier et sont parfois en nombre considérable.

Les frises montrent l'objet vu de face et ne donnent aucune indication sur son épaisseur; sa forme est celle d'une coquille bivalve de l'ordre des ostréidés [1]. Nous ne le retrouvons pas tel quel sur les monuments figurés, mais il rappelle certaines variantes du pendant de l'Ancien Empire [2] dont est probablement sortie la bulle, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il en soit, lui aussi, une dérivation datant d'une époque où le sens primitif de l'objet s'était déjà perdu.

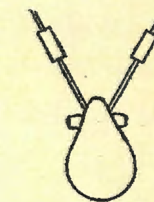


Fig. 150. — Pendentif de l'Ancien Empire (d'après Murray, *Ancient Egypt*, IV, p. 51).

Au Moyen Empire, on trouve des coquilles naturelles d'une forme exactement semblable, polies de façon à présenter une surface nacrée et portant le cartouche d'un des rois de la XIIe dynastie, le plus souvent Senousrit Ier [3]; elles sont percées dans le haut de deux trous qui permettent de les suspendre, donc de les porter comme ornement de poitrine. Des coquilles semblables, mais plus petites, en or avec incrustations de pierres de couleur, font partie du trésor de Dahchour [4]; d'autres, de dimensions encore beaucoup plus réduites, servaient de pendeloques à une autre sorte de collier [5]. Aux époques postérieures, il n'existe plus, à notre connaissance, d'ornement ou d'amulette de cette catégorie.

Le nom d'*ouzaou*, dérivé du mot *ouza* «la santé», donne très clairement la signification de ce pendentif : c'est un ornement à valeur magique destiné à donner la santé au porteur. Telle était peut-être déjà la signification des nombreuses coquilles de toute espèce qui étaient employées pour former des colliers à l'époque préhistorique [6]; quant aux cyprées d'or du trésor de

[1] L'huître perlière de la mer Rouge (*Meleagrina margaritifera*) : Petrie, *Amulets*, p. 27, n° 112.
[2] Murray, *Ancient Egypt*, IV, p. 51, nos 24, 25.
[3] Rylands, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXI, p. 175; Hilton Price, *Catal. of Egypt. Antiquities*, I, p. 138, 445.
[4] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 60, 64, pl. XVII, XX, XXII (cf. Engelbach, *Riqqeh*, pl. I, n° 4; Schäfer, *Aeg. Goldschmiedearbeiten*, p. 18, pl. III; Petrie, *Amulets*, pl. XIV).
[5] J. de Morgan, *op. cit.*, pl. XVI et XXIII; A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 60, pl. XXIII.
[6] J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II, p. 59; Reisner, *Naga ed-Deir*, I, pl. XLII; Petrie, *Amulets*, pl. XIV-XV.

Dahchour[1], nous ne pouvons qu'à titre d'hypothèse leur attribuer une valeur magique analogue.

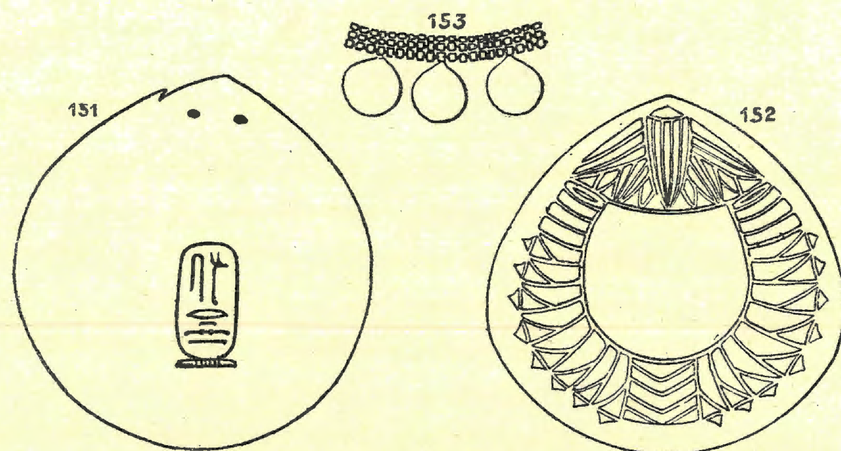


Fig. 151 à 153. — PENDENTIFS EN COQUILLE.

151. Coquille de Senousrit Ier.
152. — du trésor de Dahchour.
153. Collier à petites coquilles (Dahchour).

IV. — LE COLLIER .

Parmi les colliers composés, le moins compliqué et en même temps le plus élégant de formes est constitué par l'assemblage d'une série de fils de perles

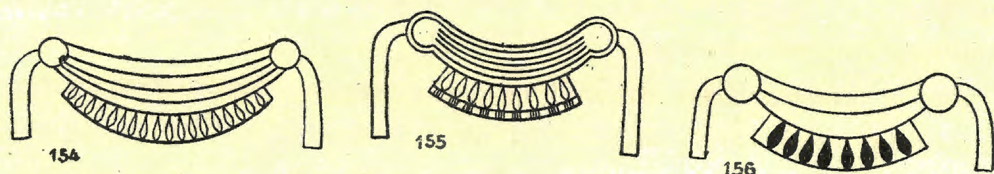


Fig. 154 à 156. — COLLIER *NOUB*.

154. D'après le sarcophage de Sepa, au Louvre.
155. — STEINDORFF, *Grabfunde*, I, pl. V.
156. — LACAU, *Sarcophages*, II, pl. LI, fig. 434.

disposés longitudinalement et réunis aux deux extrémités par des pièces discoïdes d'où sortent également les attaches servant à fixer l'ornement au cou. A la rangée de perles du bas pend une série de pendeloques en forme de larmes, du type usuel.

(1) J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 60, 65, pl. XVII, XXIII; REISNER, *Naga ed-Deir*, I, pl. VI (coquilles d'or d'époque prédynastique).

Dans les frises, ce collier est toujours représenté de face, posé dans le sens horizontal et largement étalé, exactement semblable au signe qui dans le système hiéroglyphique est employé pour rendre la syllabe *noub* et le sens idéographique «or»; de fait, c'est bien le nom de *noub* ou *noubit* , (var.) que donnent les légendes, et l'on pourrait donc s'attendre à ce qu'il s'agisse d'un ornement entièrement en or. Il n'en est cependant pas ainsi, puisque ce n'est que dans des cas exceptionnels que le collier est peint en jaune[1], alors qu'en général il paraît composé d'éléments multicolores, donc de perles en pierre dure ou en faïence[2] : les fils de perles superposés sont alternativement bleus, verts et rouges, ou verts et rouges seulement, ou même tous verts, les pendeloques le plus souvent noires, parfois vertes, les disques rouges, exceptionnellement bleus. Il y a donc eu, antérieurement au Moyen Empire, une transformation, non dans la signification même de l'objet, mais dans la manière de l'exécuter, puisque primitivement il devait être en or.

Le collier *noub* n'a pu être jusqu'ici reconnu dans les figurations de personnages, sans doute parce que, dans ses parties apparentes, les fils de perles et les pendeloques, il ne diffère de l'*ousekh* que par une largeur moindre, et que les pièces caractéristiques, les disques d'attache, qui se placent sur les épaules, sont naturellement cachés par la perruque. Parmi les bijoux de la XIIe dynastie, de Dahchour et d'ailleurs, si les petites perles et les pendeloques, qui appartiennent à l'*ousekh* aussi bien qu'au *noub*, sont fréquentes, il ne se trouve aucune pièce pouvant correspondre à ces disques.

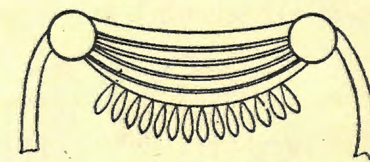


Fig. 157. — COLLIER *NOUB* (d'après le tombeau d'Antef-aker, à Thèbes).

On retrouve ce collier dans un tombeau du Moyen Empire où est figuré le mobilier funéraire[3]; son aspect est exactement semblable à celui qu'il a dans les frises des sarcophages.

(1) Sarcophage de Sepa, au Louvre.

(2) LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LI, fig. 434 (nos 28087, 65; 28088, 41; 28090, 42; 28091, 32, ce dernier avec le nom général de «garde-cou»); STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V; sarcophage de Mentouhotep au British Museum, où il est appelé, par suite d'une erreur du scribe, *menqebit* au lieu de *noubit* (*ibid.*, I, p. 29). Dans quelques cas, ce collier est accompagné d'un contrepoids, exactement semblable à celui de l'*ousekh* (LACAU, *op. cit.*, nos 28037, 27, 28; 28038, 29, 31).

(3) Tombeau d'Antef-aker à Cheikh Abd el-Gournah, n° 60 (rangs de perles bleu, vert, rouge, vert, bleu; pendeloques bleues; disques jaunes).

V. — LE COLLIER *OUSEKH*.

Parure favorite de tous les Égyptiens de condition aussi bien que du roi lui-même, le grand collier aux nombreux rangs de perles qui recouvre tout le haut de la poitrine est l'objet le plus fréquemment représenté dans les frises des sarcophages; dans la plupart de ces monuments, il paraît même en plusieurs exemplaires, tous différents par leur composition et leur couleur.

Comme disposition générale, ce bijou se compose de deux pièces plates, semi-circulaires, d'où partent les cordons de suspension et où viennent aboutir tous les fils du réseau de perles; celui-ci est formé d'une série de zones de perles, longitudinales et absolument jointives, élargies dans la partie centrale, ce qui donne à l'ensemble la forme générale d'un croissant. Le bord extérieur est garni le plus souvent d'une rangée de pendeloques.

D'après l'arrangement des rangs de perles et la disposition des couleurs, on peut distinguer quatre types principaux de ce genre de collier :

1. Toutes les perles sont en métal, or[1] ou argent[2], reconnaissables à leur couleur, jaune ou blanc; les détails sont en général indiqués par le trait rouge

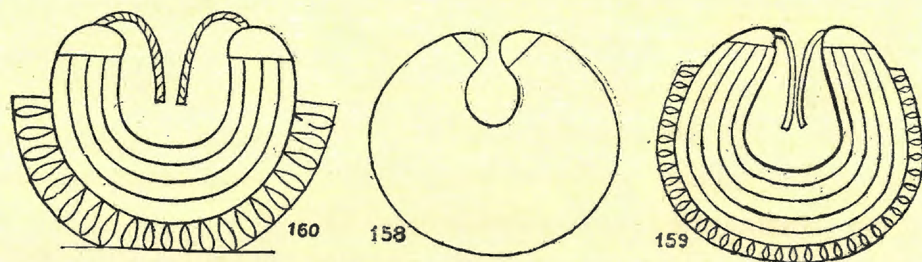


Fig. 158 à 160. — COLLIER *OUSEKH*, TYPE I.

158. D'après MASPERO, *Trois années de fouilles*, pl. I.
159. — STEINDORFF, *Grabfunde*, II, pl. II.
160. — GARSTANG, *El Arabah*, pl. XXVI.

du dessin. Dans plusieurs cas, les colliers de ce modèle n'ont pas de pendeloques. Les pièces d'attaches sont en métal comme les perles, ou en une autre matière, sans doute de la faïence[3].

(1) MASPERO, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I, pl. I; LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n°s 28024, 21; 28027, 15; 28034, 43; 28083, 28, 30; STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. II; II, pl. II; BIRCH, *Coffin of Amamu*, pl. XXI; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre; sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

(2) LACAU, *op. cit.*, n°s 28035, 30; 28083, 97; GARSTANG, *El Arabah*, pl. XXVI; LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. CXLV; ENGELBACH, *Riqqeh*, pl. XXIII.

(3) La couleur en est alors bleue ou verte.

2. Dans le type qui est de beaucoup le plus répandu[1], les perles, en faïence ou en pierre dure, posées verticalement les unes à côté des autres, forment des rangées longitudinales aux couleurs alternées, le vert et le bleu étant toujours les teintes prédominantes, mais parfois aussi d'une seule couleur; souvent

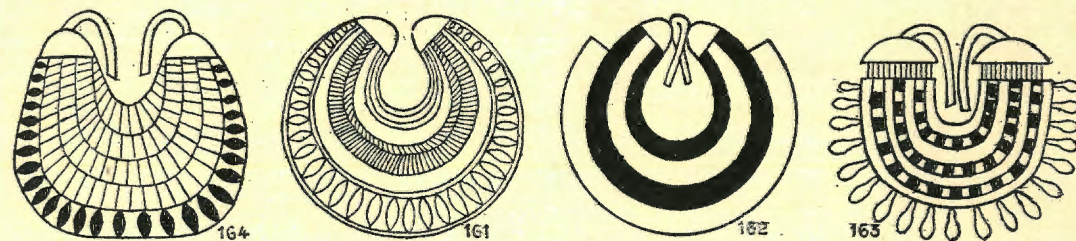


Fig. 161 à 164. — COLLIER *OUSEKH*, TYPE II.

161-162. D'après MASPERO, *Trois années de fouilles*, pl. I et VII.
163-164. — LACAU, *Sarcophages*, II, pl. LI, fig. 427, 429.

des lignes étroites d'une autre nuance séparent ces rangées, indiquant des fils de perles plus petites et placées dans l'autre sens; celles-ci sont en général noires et blanches. Les pendeloques, en forme de larmes ou parfois de fleurs de lotus, sont le plus souvent rouges ou noires, les pièces d'attache vertes ou bleues, rarement jaunes.

3. Un modèle moins fréquent[2] est celui où les perles, au lieu d'être disposées en rangées, forment des zones occupant toute la largeur du collier et séparées par des bandes transversales plus étroites, d'une couleur différente, peut-être des barrettes en métal. Ici encore, pour la couleur des perles, c'est le vert et

(1) MASPERO, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I, pl. I, VII; PETRIE, *Dendereh*, pl. III; CAPART, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. IV; LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n°s 28023, 10; 28024, 14; 28027, 17, 19; 28034, 44; 28035, 31; 28036, 42, 43; 28037, 75; 28038, 72, 74, 76; 28040, 3; 28041, 5, 6, 7; 28083, 24, 26; 28085, 5; 28086, 7; 28088, 33, 35, 37; 28090, 6, 8; 28091, 37, 39, 41, 43; 28092, 30, 32, 34, 36; 28094, 22, 23, 25 (II, pl. LI, fig. 426-429); STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. II, V; II, pl. II; BIRCH, *Coffin of Amamu*, pl. XXII; LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII, CXLV, CXLVII, CXLVIII; SCHÄFER, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, VIII, XI; CHASSINAT-PALANQUE, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX; QUIBELL, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXIV; GARSTANG, *El Arabah*, pl. XXVI. Sarcophages intérieur et extérieur de Sepa au Louvre et de Zehtihotep au Caire; AHMED BEY KAMAL, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

(2) LACAU, *op. cit.*, n°s 28037, 73, 77; 28039, 45, 47, 53, 55; STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII; ENGELBACH, *Riqqeh*, pl. XXIII; SCHÄFER, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI et VIII; QUIBELL, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXIV. Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

le bleu qui dominent. La largeur du collier est la même au milieu et aux

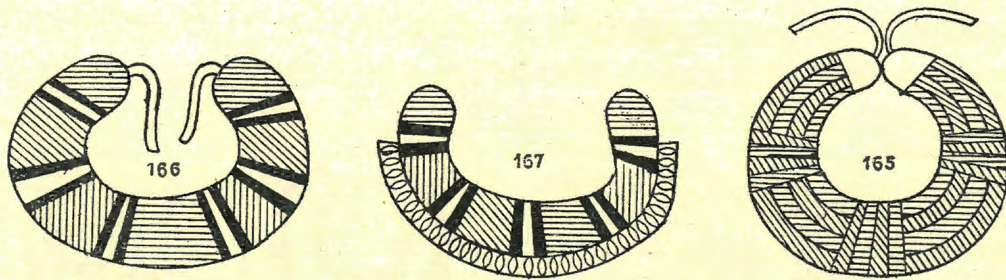


Fig. 165 à 167. — Collier *ousekh*, type III.

165. D'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII.
166. — Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II.
167. — Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

extrémités, à très peu de chose près; sauf de très rares exceptions, il n'a pas de pendeloques, et les pièces d'attache sont en faïence.

4. Les pièces d'attache semi-circulaires sont remplacées par des têtes de faucon en or ou en faïence; à cela près, le collier est exactement semblable à ceux des deux premiers types, et fait en perles d'or[1] ou de faïence multicolore[2],

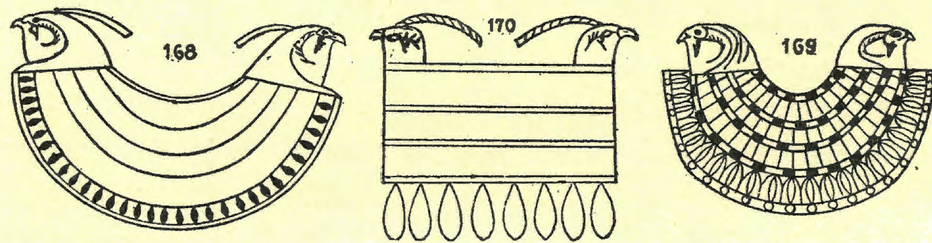


Fig. 168 à 170. — Collier *ousekh*, type IV (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LI, fig. 430, 431, 433).

avec pendeloques, celles-ci généralement noires. On rencontre également quelques exemples d'une variété curieuse où le collier est rectangulaire au lieu d'avoir la forme d'un croissant, avec les têtes de faucon aux deux angles supérieurs et les pendeloques dans le bas[3].

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n°s 28087, 22; 28089, 17.

[2] Lacau, *op. cit.*, n°s 28085, 6; 28086, 6; 28087, 24, 26; 28089, 18, 20; 28094, 24, 34; 28118, 13 (II, pl. LI, fig. 430 à 432).

[3] Lacau, *op. cit.*, n°s 28037, 29; 28038, 32; 28039, 28 (II, pl. LI, fig. 433).

Pour contre-balancer le poids assez considérable d'un bijou de cette espèce, les Égyptiens avaient recours à une pièce de forme spéciale et de composition analogue à celle du collier lui-même, destinée à se placer sur le dos du porteur[1] : d'une plaque semi-circulaire, qui forme le pendant des pièces d'attache

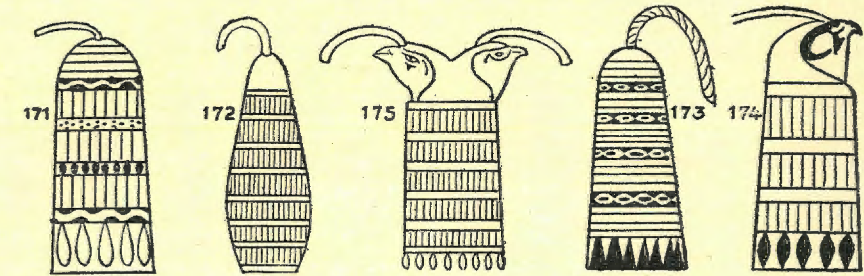


Fig. 171 à 175. — Contrepoids de collier.

171. D'après Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LII, fig. 442.
172. D'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII.
173. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III.
174-175. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LII, fig. 440, 439.

du collier, tombe une nappe de perles qui s'élargit légèrement dans le bas et se termine par un rang de pendeloques, de forme usuelle. Les rangées horizontales de perles cylindriques, placées elles-mêmes verticalement, sont séparées par des fils de perles plus petites qui forment la chaîne de cette sorte de tissu d'éléments rigides et en assurent la solidité; sur les bords latéraux, des fils de perles de la même espèce font à l'ensemble un encadrement ouvert dans le bas[2].

En principe, le contrepoids devrait, comme c'est du reste très souvent le cas, être assorti comme disposition générale et comme couleur au collier auquel il correspond; en réalité, c'est le type à rangées de perles de couleurs alternées qui est le plus employé dans les frises des sarcophages, même à côté d'un collier d'or ou d'argent. La pièce d'attache en demi-cercle est de règle, même avec les colliers à tête de faucon; ce n'est que dans des cas très rares qu'elle est remplacée par un élément de cet ordre, à tête d'Horus[3].

[1] Dans les frises, le contrepoids se trouve, à peu d'exceptions près, immédiatement à côté du collier auquel il correspond; voir les renvois ci-dessus.

[2] La seule variante à signaler est celle où le réseau de perles est rétréci du bas, donc à peu près piriforme au lieu d'être trapézoïde (Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII).

[3] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LII, fig. 440 : n°s 28087, 23, 25 (avec colliers à têtes de faucon); 28092, 31, 35 (avec colliers simples; dans le dernier pendant, la tête de faucon est double : fig. 439).

Le nom du grand collier est toujours *ousekh* [1] «le large» accompagné généralement d'une indication relative au genre de perles dont il est formé, et surtout à leur couleur. On rencontre de plus, à diverses reprises, la dénomination de *neb zeta* «maître de l'éternité», terme d'ordre mystique qui ne s'applique pas à un type particulier, mais à tous indifféremment [2], ou une expression tout à fait générale comme *khâkerit* «ornement» [3], et enfin, dans un seul sarcophage [4], une série de noms spéciaux, *our-hekaou* (vert), *ousekh neter* (bleu), *ar-neter* (vert), *ta-ourit* (or), *nefer-her* (vert), *neb-peri* (rouge), *ouri* (bleu) [5].

Le pendant porte invariablement le nom de *mânkhit*, , [6], dont le sens littéral est «pour vivre, pour la vie» [7]; comme le nom du collier, il est suivi le plus souvent de l'indication de matière.

Des grands colliers qui couvraient la gorge des momies du Moyen Empire, quelques-uns ont pu être reconstitués, et nous connaissons ainsi exactement la façon dont ils étaient composés et exécutés [8] : des fils longitudinaux plus courts en haut qu'en bas et couverts parfois de petites perles vont d'une des pièces d'attache à l'autre et forment ainsi la trame de cette sorte de tissu, tandis que la chaîne est constituée par des fils courant en sens contraire, sur lesquels sont fixées les perles cylindriques soigneusement calibrées et augmentant progressivement de longueur des extrémités au centre du bijou. Les pendeloques viennent se placer sur le fil inférieur de la trame, en bordure.

(1) Pour ce mot, il n'y a pas d'autre variante graphique à signaler que le syllabique employé seul, ou le déterminatif ou .

(2) Type I : Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28034, 43; 28035, 30; 28083, 28; type II : *ibid.*, nos 28038, 74; 28091, 41; type III : *ibid.*, n° 28037, 73.

(3) Lacau, *op. cit.*, n° 28037, 29.

(4) Ce nom d'*our-hekaou* est aussi appliqué à un *ousekh* d'argent (Lacau, *op. cit.*, n° 28083, 97).

(5) Sarcophage intérieur de Sepa au Louvre, d'après la copie de M. Lacau.

(6) La variante est évidemment une faute du scribe.

(7) Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 145. Le plus ancien exemple de ce mot se trouve dans les textes des Pyramides (édit. Sethe, 815a), où Horus est qualifié de «maître de son contrepoids de vérité» .

(8) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. XIII (la 2e rangée de pendeloques paraît douteuse); A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, pl. XXIV, XXV; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 112; Lepsius, *Denkmäler*, Ergänzungsband, pl. XLIV.

En plus des nombreuses perles provenant de colliers de ce genre et qui n'ont pu être remontées, nos musées possèdent un certain nombre de pièces d'attache, soit en faïence [1], soit en or [2] ou en plaqué [3], du type semi-circulaire ou à têtes de faucon.

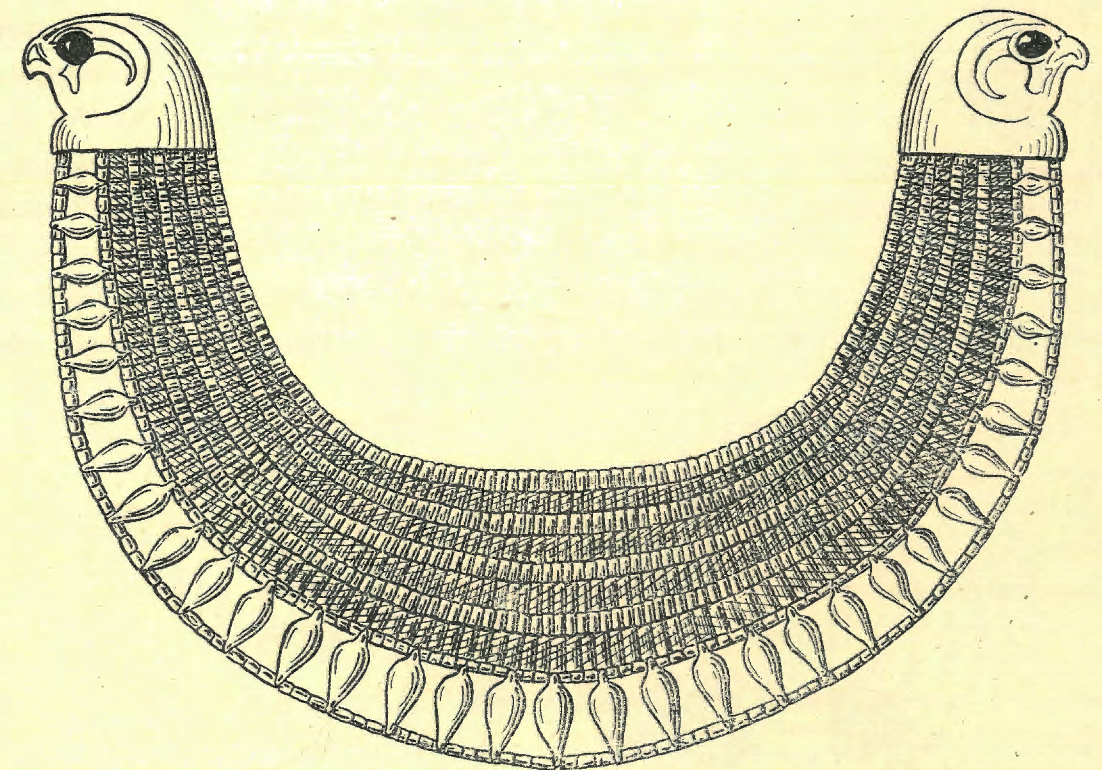


Fig. 176. — Collier *ousekh* en perles
(d'après A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, pl. XXIV, A).

Les gorgerins en métal ne sont représentés, parmi les bijoux funéraires, que par des exemplaires en bois plaqué d'une feuille d'or [4].

A part un petit modèle en bois doré [4], on n'a pas retrouvé jusqu'ici sur les momies les *mânkhit* correspondant aux colliers; il existe cependant certaines pièces d'attache qui devaient appartenir à des pendants de cette espèce [5].

(1) Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 62, 108.

(2) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 112; II, pl. V; Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, pl. X, XVII.

(3) J. de Morgan, *op. cit.*, I, p. 99.

(4) J. de Morgan, *op. cit.*, I, p. 100.

(5) J. de Morgan, *op. cit.*, I, pl. XXXIX, où la tête de faucon a été, par erreur, montée sur le flagellum.

D'innombrables représentations figurées de toutes les époques nous font voir la manière dont se portait le gorgerin; sur les bas-reliefs et peintures, les extrémités ne sont jamais indiquées et les rangs de perles ont la même largeur sur les épaules que sur la poitrine. De même, dans la plupart des statues, les plaques d'attache sont cachées par la perruque, mais dans les cas où celle-ci n'est pas trop longue, on voit ces pièces placées derrière le dos, au haut des omoplates et attachées au moyen d'un cordon à la *mânkhit* qui pend le long de la colonne vertébrale[(1)]. Sur les masques funéraires du Moyen Empire, l'*ousekh* est toujours représenté[(2)], mais rarement avec son contrepoids[(3)].

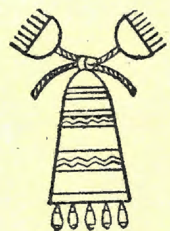


Fig. 177. — D'après Borchardt, *Statuen und Statuetten*, n° 136.

Sous le Nouvel Empire, le gorgerin continue à paraître dans le mobilier funéraire représenté sur les parois des tombeaux[(4)], sans avoir subi

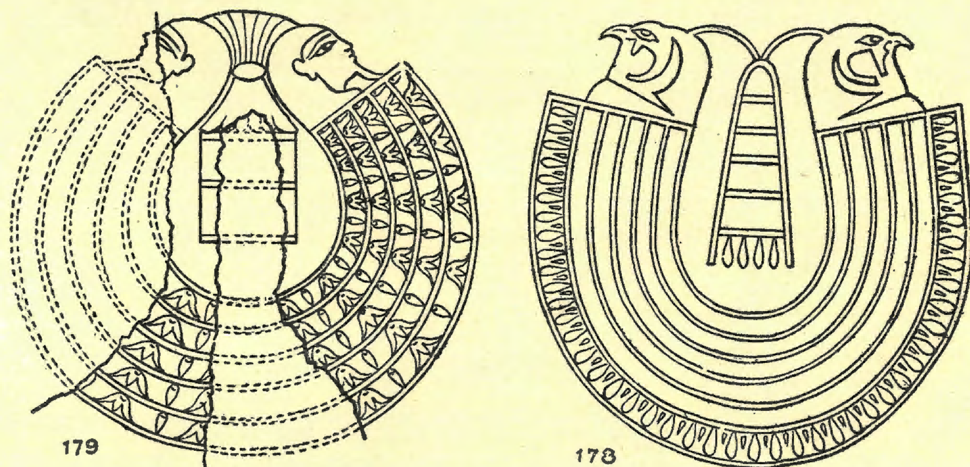


Fig. 178 et 179. — Collier *ousekh* au Nouvel Empire (d'après les tombeaux d'Anna et de Tenna [croquis de l'auteur]).

de modifications essentielles : l'ornementation a cependant une tendance à devenir plus riche, et la différence de largeur à s'effacer; le pendant est figuré

(1) Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, n°s 56, 139, 208, 210, 230, 269, 380.

(2) Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XXVI; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 61; Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. XI, etc.

(3) Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 177.

(4) Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXIII; Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. XXII; Bouriant, *Le Tombeau d'Harmhabi* (*ibid.*), pl. V; Davies-Gardiner, *The Tomb of Amenemhēt*, pl. XII, etc. Les représentations similaires d'époque saïte ne sont que des copies grossières du mobilier funéraire du Moyen Empire (Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XV).

accroché au collier et suspendu dans le vide formé par la courbe même de l'*ousekh*, ou se transforme en fleur de lotus[(1)].

La même recherche de richesse et de luxe dans la décoration apparaît aussi dans les gorgerins employés comme parure usuelle, tant pour les rois que pour les simples particuliers. L'exemple le plus typique de ce genre est le grand collier de la reine Aahhotep, qui est composé non plus de perles simples, mais de petits éléments en or estampé, de formes très diverses, représentant surtout des animaux[(2)].

L'*ousekh* et sa *mânkhit* ne font pas seulement, à cette époque, partie de l'équipement des morts et de la parure des vivants; ils appartiennent aussi à la garde-robe des dieux et sont placés sur la statue au cours de l'office journalier, suivant un rituel dont les formules nous sont parvenues[(3)].

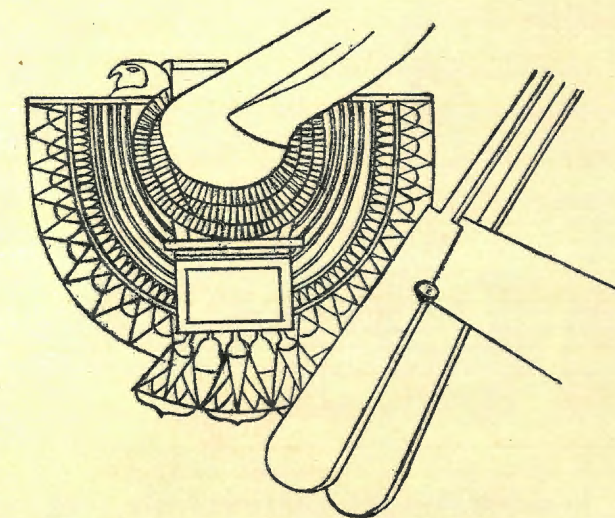


Fig. 180. — L'*ousekh* ornement de poupe d'une barque divine (d'après Caulfeild, *Temple of the Kings*, pl. V).

L'*ousekh* est employé également pour orner certains objets importants du culte, en particulier les barques divines[(4)].

Aux époques postérieures, la présentation du gorgerin aux dieux est très fréquente dans les tableaux des temples. Comme parure consacrée aux morts, ce bijou fait l'objet d'un chapitre spécial du *Livre des Morts*[(5)], et paraît à deux

(1) Boussac, *Le Tombeau d'Anna* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, XVIII), etc. Les pièces d'attache à tête de faucon deviennent très fréquentes et se transforment même parfois en têtes humaines (tombeau de Tenna).

(2) Von Bissing, *Ein thebanischer Grabfund*, pl. VIII et VIII *a*.

(3) Moret, *Rituel du culte divin journalier*, p. 241 et 242; la *seshpit* qui est présentée au dieu en même temps que la *mânkhit* et avant l'*ousekh* ne se retrouve pas ailleurs; il est possible que ce soit le cordon servant à réunir les deux pièces de la parure : cf. le même mot comme nom d'étoffe au texte des Pyramides (édit. Sethe, 737^b^) et dans la liste saïte d'amulettes, où il désigne deux bandes posées en croix (Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 18, n° 82), exactement semblables à certaines étoffes figurées dans les frises et signalées plus haut, p. 39.

(4) Caulfeild, *Temple of the Kings*, pl. III, IV, V, etc.

(5) Chap. clviii (Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXXVI); ce chapitre ne se trouve pas dans les éditions antérieures.

reprises, sous les noms de et dans la liste d'amulettes du papyrus Mac Gregor[1], bien qu'il soit fort rare dans la série des amulettes de cette période[2].

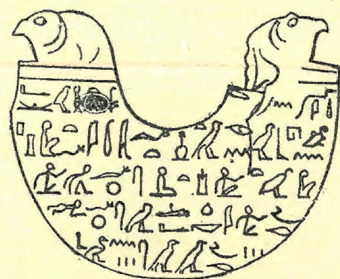


Fig. 181. — Amulette saïte en or (d'après *Annales du Serv. des Antiq.*, III, pl. II).

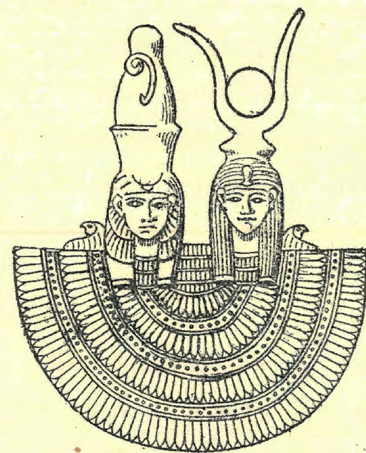


Fig. 182. — Égide (d'après Hilton Price, *Catal. of Egypt. Antiquities*, II, pl. IX).

Il se retrouve par contre souvent, sous une forme un peu différente, dans un objet qui est l'emblème de certaines divinités, en particulier de Bast, et que nous avons l'habitude de qualifier d'égide[3] : l'*ousekh* est ici accompagné d'un pendant qui n'est plus la *mânkhit* mais la *menat* (voir plus bas), et le tout est surmonté d'une tête de divinité; la signification réelle de cet objet nous échappe.

Le nom même de l'*ousekh* ne donne aucune indication quant à sa signification et au but du grand collier; d'après la série des noms secondaires, on constate cependant que ce bijou avait une valeur non seulement ornementale, mais aussi magique, comme tous les autres colliers, et contribuait à la protection du porteur. Ce sens apparaît plus clairement pour le contrepoids dont le nom même «pour la vie» indique un objet doué de la vertu magique de protéger par derrière celui sur le dos duquel il est placé, la protection par derrière un individu,

(1) Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 18, nos 31, 32, 37. Le premier de ces deux noms me paraît devoir être rapproché au nom du double lion, autre amulette de l'époque (*ibid.*, p. 19, n° 56), symbole de renaissance et de régénération, dérivé lui-même d'une antique figure de génie de l'autre monde, le taureau à deux têtes (*Pyr. Pépi Ier*, l. 496). Les deux têtes qui surmontent ce collier autorisent ce rapprochement.

(2) Capart, *loc. cit.*, p. 21 (plaquettes avec images d'amulettes); Maspero, *Annales du Serv. des Antiq.*, III, p. 2 et pl. II et IV (bijoux saïtes de Saqqarah).

(3) Daressy, *Statues de divinités*, I, p. 397; II, pl. L; Hilton Price, *Catal. of Egypt. Antiquities*, II, pl. IX; Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, pl. XIX, n° 1.

du côté où il est désarmé par nature, étant la plus efficace, comme l'indique la formule qui se voit derrière le roi sur presque tous les tableaux des temples[1].

VI. — L'*OUSEKH* ROYAL.

Le mobilier funéraire était généralement considéré par les Égyptiens comme se composant d'objets royaux, et ils cherchaient autant que possible à mettre en valeur ce caractère, surtout pour les objets d'usage courant chez les particuliers aussi bien que chez les Pharaons. C'est à ce sentiment que nous devons la transformation progressive, déjà en cours au Moyen Empire, et constante aux basses époques, des pièces d'attache semi-circulaires du gorgerin en têtes de faucon, symbole royal.

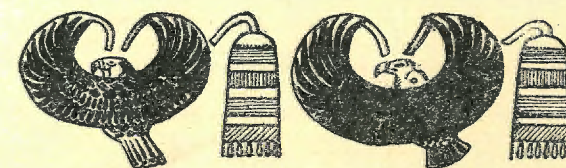


Fig. 183. — *Ousekhs* au faucon et au vautour (d'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II).

Nous remarquons dans certaines frises une autre tentative dans le même sens, une adaptation plus caractéristique encore du grand collier, et qui consiste à le transformer en un oiseau royal tout en conservant son aspect et sa forme générale.

Il s'agissait d'exprimer par de grands bijoux l'idée symbolisée par deux des titres du protocole pharaonique, celui d'Horus et celui de *nebti* ou des deux diadèmes, qui se prêtent mieux que les autres à une interprétation de ce

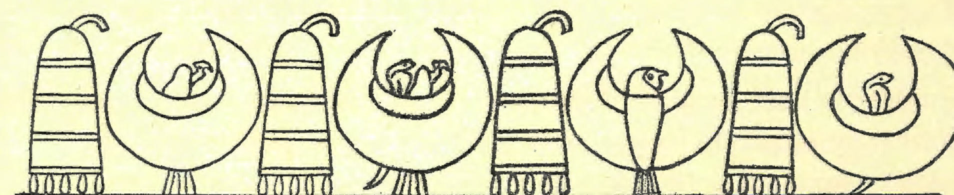


Fig. 184. — Les *ousekhs* royaux (d'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire).

genre. De là la combinaison d'oiseaux aux ailes éployées, recourbées en croissant : ce sont les ailes qui remplacent le tissu de perles, dont les pièces d'attache ont disparu, les cordons sortant de l'extrême pointe des rémiges. Le corps, souvent à peine indiqué, est placé en oblique ou verticalement, la tête seule et la queue faisant saillie.

(1) Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 145.

La série complète comporte non seulement l'«*ousekh* au faucon» (ou) et l'«*ousekh* au vautour» (, ou)[1], mais encore deux autres colliers-oiseaux du même modèle, un vautour à tête d'uræus dit «*ousekh* à l'uræus» (ou)[2] et un oiseau à deux corps, combinaison du vautour et du serpent, appelé «*ousekh* du double diadème» (, ou simplement)[3].



Fig. 185. — L'OUSEKH VAUTOUR-URÆUS (d'après GARSTANG, *El Arabah*, pl. XXVI).

Une *mânkhit* du type ordinaire, en perles, accompagne toujours ce genre de gorgerin, dont aucun exemplaire n'a été trouvé sur les momies elles-mêmes, pas plus qu'il ne paraît sur les tableaux et statues de l'époque. D'après les frises, il y a lieu de croire que, comme travail, il s'agit d'une incrustation de pierres dures, en cloisonné ou en champlevé, sur une plaque d'or.

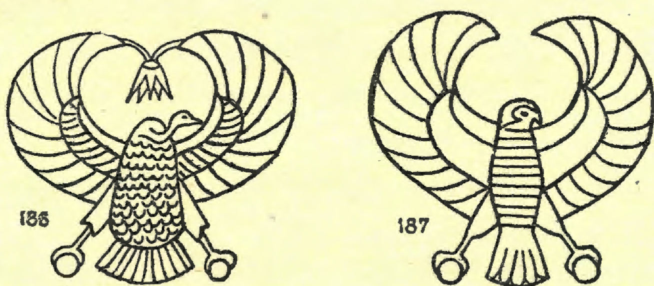


Fig. 186 et 187. — L'OUSEKH ROYAL AU NOUVEL EMPIRE (d'après les tombeaux d'Amenemheb et de Horemheb à Thèbes).

Au Nouvel Empire on retrouve encore parfois, dans les représentations du mobilier funéraire, les colliers-oiseaux, au moins ceux à faucon et à vautour, mais uniquement en or ciselé, sans incrustations[4]; un objet de ce genre a été trouvé dans la tombe de Tii, mais placé sur la tête de la momie et non pas utilisé comme pectoral[5].

Les quatre colliers sont mentionnés dans la liste saïte d'amulettes[6], mais aucun petit monument de ce genre ne nous est parvenu.

(1) STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II. L'*ousekh* au faucon se trouve seul dans ENGELBACH, *Riqqeh*, pl. XXIII.

(2) Ce vautour à tête de serpent est remplacé par un vrai serpent ailé au sarcophage de Zehtihotep au Caire, qui contient la série complète.

(3) GARSTANG, *El Arabah*, pl. XXVI; LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LI, fig. 435, 436 : n°s 28037, 65, 67, 69, 71; 28038, 66, 68, 70 (à cette dernière série, il manque l'oiseau double); AHMED BEY KAMAL, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

(4) Tombeaux de Horemheb (édit. Bouriant, pl. V) et d'Amenemheb, n° 85.

(5) AYRTON, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXIX, p. 279.

(6) CAPART, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 18, n°s 33-36.

VII. — LE COLLIER *MENAT*.

Un autre grand collier paraît parfois dans les frises à côté de l'*ousekh*, dont il se distingue tant par la forme que par la facture, et sans doute aussi par le sens. Il se compose, dans sa partie antérieure, d'un faisceau épais et compact de fils portant de petites perles de même dimension et de même couleur et réunis en cordons à leurs deux extrémités; à ces deux points peuvent être placées

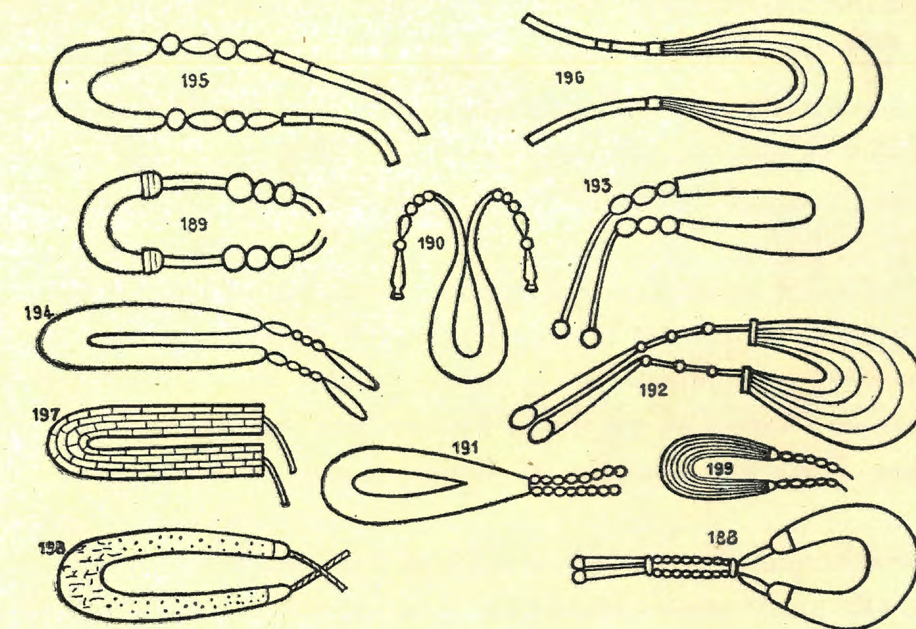


Fig. 188 à 199. — LA MENAT.

188-189. D'après STEINDORFF, *Grabfunde*, II, pl. II; I, pl. V.
190. D'après LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII.
191-194. — LACAU, *Sarcophages*, II, pl. LIII-LIV, fig. 470, 472, 476 et 475.
195. D'après SCHÄFER, *Priestergräber*, pl. VI.
196. — le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.
197-199. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. LIII-LIV, fig. 478, 479 et 474.

des pièces spéciales, plates ou hémisphériques, servant à dissimuler la jonction des fils. Des perles rondes, de couleurs diverses et plus ou moins écartées les unes des autres, ornent les cordons, qui se terminent généralement par des éléments de plus grandes dimensions, cylindriques ou cylindro-coniques, pouvant servir de contrepoids[1]. Dans certains exemplaires, les cordons sont courts

(1) LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIII et LIV, fig. 469-477 (n°s 28023, 20; 28027, 36; 28085, 13; 28086, 18; 28087, 31; 28088, 80; 28089, 1; 28090, 18; 28092, 40); STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V; II, pl. II; SCHÄFER, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, VIII, XI; QUIBELL, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXIV; sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

et ne portent ni perles ni pendants[1], ou sont ornés simplement d'une rangée de petites perles rondes[2].

La couleur des petites perles du faisceau de fils est toujours uniforme, bleue ou, plus souvent encore, verte[3], tandis que celles du cordon sont de teintes variées et les pendants généralement rouges. Comme position, ce collier est, à une seule exception près[4], toujours placé sur le côté, les cordons étendus ou pendant en oblique.

Le nom que donnent les légendes à ce genre de collier est *menat* [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes][5], nom en tout point identique à celui du piquet d'amarrage des bateaux, souvent cité dans les textes funéraires[6]; il y a là évidemment une indication relative au sens symbolique ou mystique de l'objet, sens que nous ne pouvons préciser, mais qui doit avoir trait à l'heureuse arrivée du mort dans l'autre monde[7].

Le collier *menat* serait alors une sorte de sauf-conduit pour le moment de l'abordage de la barque des morts; il paraît en effet être d'usage exclusivement funéraire, puisque nous ne le voyons paraître dans aucune représentation figurée de l'Ancien ou du Moyen Empire, pas plus que sur les statues de ces époques. Il n'a pas non plus été signalé parmi les bijoux trouvés sur les momies.

Au Nouvel Empire, l'usage de la *menat* tend à se généraliser; dans le domaine funéraire, elle paraît non seulement parmi les objets qui représentent le mobilier des morts[8], mais aussi entre les mains des femmes qui officient lors de la cérémonie des funérailles. Celles-ci ne portent pas le bijou au cou[9], mais le

(1) LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LIV, fig. 478 et 479 : nos 28027, 34; 28037, 35; 28083, 44 (fig. 473); STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V. Un exemple du même type au tombeau d'Antef-aker à Thèbes.

(2) LACAU, *op. cit.*, nos 28036, 36; 28091, 49, 50 (fig. 470, 474).

(3) Elles sont jaunes dans un seul collier, à cordon simple (STEINDORFF, *op. cit.*, I, pl. V).

(4) LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII, où il est placé debout, comme l'*ousekh*.

(5) On trouve au sarcophage de Sepa l'expression *ânkhit* [hiéroglyphes] «la vivante» et dans trois autres cas le terme *khâkerit* [hiéroglyphes] «ornement».

(6) Textes des Pyramides et chap. XCIX du *Livre des Morts;* ces piquets paraissent également dans les frises (voir plus bas).

(7) D'après certains auteurs, ce mot désignerait simplement un collier d'animal et pourrait se traduire par «l'attacheur, le fixeur» (VON BISSING, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. LXXIIIa, b, texte, note 1).

(8) Tombeau d'Anna (n° 81).

(9) On le retrouve cependant parfois au cou de certains prêtres d'Hathor qui jouent des castagnettes dans la même cérémonie (DAVIES-GARDINER, *The Tomb of Amenemhêt*, pl. XX).

tiennent à pleine main de la même manière qu'elles-mêmes et d'autres femmes, à côté d'elles, tiennent le sistre[1].

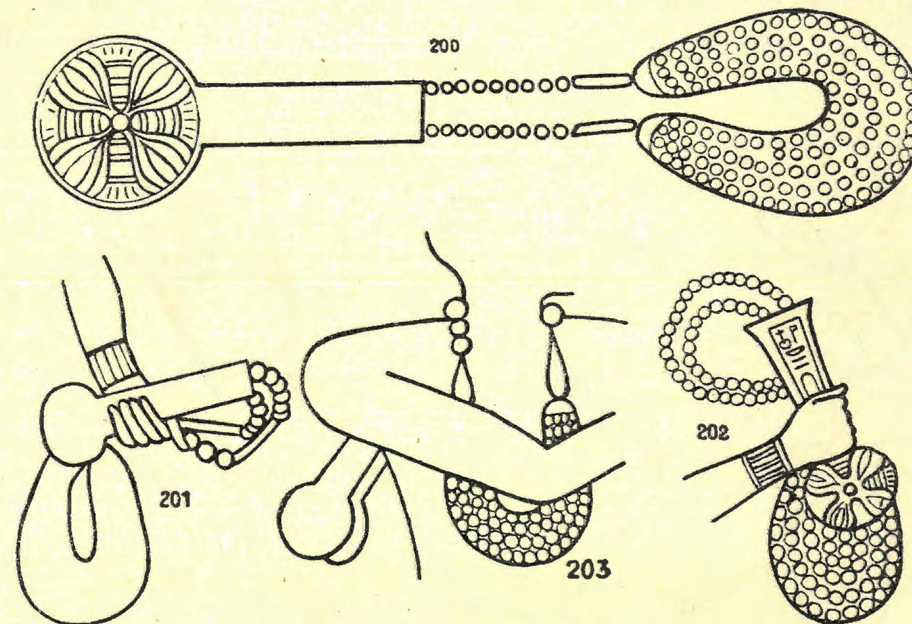


Fig. 200 à 203. — LA *MENAT* DANS LES TOMBEAUX THÉBAINS (d'après les croquis de l'auteur).

200. Tombeau d'Anna (mobilier funéraire). 201. — de Thotnofer. 202. Tombeau de Thotnofer. 203. — d'Amenemhat.

Le collier *menat* est donc devenu ici un objet rituel et non plus un simple élément du mobilier funéraire; il a, de plus, subi une transformation importante par le fait que les deux pendeloques terminales sont toujours remplacées par une ou deux pièces de forme spéciale, rectangulaire ou trapézoïde, finissant par un disque, le tout en métal, or ou argent, avec des inscriptions et des motifs ornementaux gravés et ciselés. De nombreux exemplaires de ces contrepoids nous sont parvenus, datant aussi bien de la période thébaine du Nouvel Empire que des époques suivantes; les uns, les plus anciens, sont généralement en terre émaillée[2], les autres en bronze ciselé et ajouré, ces derniers portant le plus souvent, dans leur ornementation, la tête ou le buste d'une déesse[3].



Fig. 204. — MENAT DE LA XXIIe DYNASTIE (d'après HILTON PRICE, *Catal.*, I, p. 186).

(1) Tombeaux de Nakht (n° 52), de Sebekhotep (n° 63), d'Amenhotep (n° 75), de Roï (n° 77), de Thotnofer (n° 80), d'Amenemheb (n° 85), de Sonnofer (n° 96), tous à Cheikh Abd el-Gournah, etc.

(2) Voir entre autres PETRIE, *Researches in Sinai*, p. 141.

(3) Par exemple HILTON PRICE, *Catal. of Egypt. Antiquities*, I, p. 186.

De même que le sistre, la *menat* est donc plus particulièrement attribuée à Hathor; sous sa forme de déesse-femme, elle la porte au cou et, par faveur spéciale, la tend à l'adorant sans la détacher, en même temps qu'elle lui présente le sistre[1]. Comme divinité funéraire, sous l'aspect d'une vache, elle a le



Fig. 205. — Hathor (d'après Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 106).

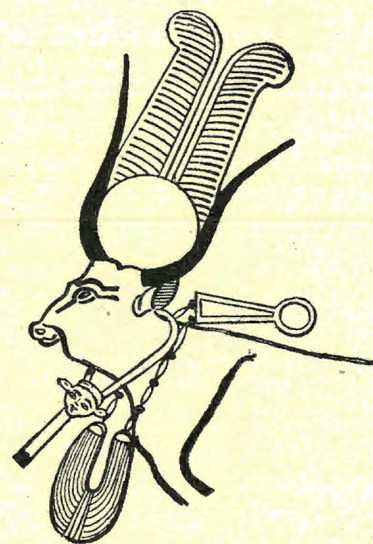


Fig. 206. — La vache Hathor (d'après Pleyte, *Chapitres suppl. du Livre des Morts*, pl. I).

collier également au cou, le contrepoids reposant sur le dos[2]; ce sont aussi ses prêtres et prêtresses qui célèbrent l'office des morts en agitant le sistre et la *menat*. Il y a donc lieu de croire que cet objet était en même temps une sorte d'instrument de musique dont le son, cliquetis des contrepoids et bruissement des perles, devait avoir une certaine vertu magique[3].

D'autres déesses qu'Hathor portent également la *menat* comme collier, dès le Nouvel Empire, ainsi Isis et Nephthys[4], Ourit-hekaou[5]; l'insigne de Bastit est une égide à contrepoids en forme de *menat*[6].

[1] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 106; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LVII. La *menat* se retrouve souvent parmi les attributs de la déesse, dans son temple de Dendérah (Mariette, *Dendérah*, II, pl. LXXX; III, pl. XLIII, LX).

[2] Voir en particulier la vignette du chapitre clxxxvi du *Livre des Morts* (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CCXII); Naville, *Deir el Bahari*, pl. CIV, etc.

[3] Lefébure, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XIII, p. 333-340, et *Sphinx*, X, p. 112; Gardiner, *Rec. de trav.*, XXXIV, p. 72-75.

[4] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CCXXXIX.

[5] Naville, *Deir el Bahari*, pl. CI.

[6] Daressy, *Statues de divinités*, I, p. 399 (n°s 38989-39000, pl. L).

Parmi les dieux, Khonsou est souvent paré du même objet[1]; dans plusieurs statues de Ptah on voit le contrepoids pendre derrière le dos, tandis que la partie antérieure n'est pas indiquée[2]. A Dendérah, le dieu enfant Hor-Samtaouï tient constamment à la main les deux insignes de sa mère Hathor, le sistre et la *menat*[3].

[1] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XV; Legrain, *Le Musée égyptien*, II, pl. I et II.

[2] Daressy, *Statues de divinités*, I, n°s 38445, 38447, 38449, etc.

[3] Mariette, *Dendérah*, passim.

CHAPITRE III.

LES ORNEMENTS DE POITRINE.

I. — LE SISTRE.

Un objet qui dans le culte d'Hathor est intimement lié à la *menat* et qui lui paraît apparenté, tant comme signification symbolique que comme usage, le sistre, se présente également à diverses reprises dans les sarcophages du Moyen Empire dans des conditions analogues, c'est-à-dire soit à côté de la *menat* elle-même, soit tout au moins dans la série des ornements de corps, coiffures, colliers et pendentifs.

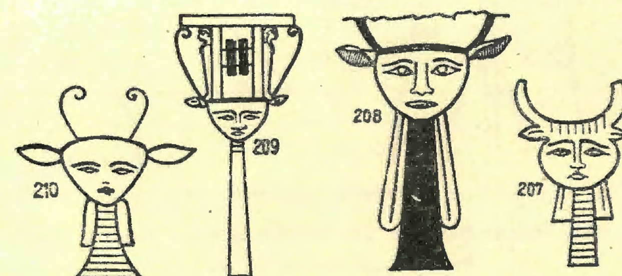


Fig. 207 à 210. — Le sistre.

207-209. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIV, fig. 84, 85, 89.
210. — le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

La forme donnée à l'objet dans ces représentations est la même que celle qui nous est connue par d'innombrables figurations plus récentes : une tête de femme à oreilles de vache, surmontée de deux petites cornes en croissant[(1)] ou de deux appendices enroulés en volutes[(2)], entre lesquels se place parfois une sorte de petit édicule[(3)]; le tout est monté sur un pied droit, simple ou muni de deux retombées. L'ensemble est blanc, ou la tête rouge sur un pied noir.

Bien qu'une des légendes[(4)] le qualifie de *her-ni-pâït* [hiéroglyphes] «le maître de l'humanité», il y a lieu de croire que le vrai nom du sistre est celui que lui donnent les textes des Pyramides, «*baït* à deux faces» [hiéroglyphes][(5)].

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIV, fig. 84 (n° 28083, 107).

(2) *Ibid.*, II, pl. XXXIV, fig. 85 (n° 28092, 101); sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

(3) *Ibid.*, II, pl. XXXIV, fig. 89 (n° 28086, 19).

(4) *Ibid.*, n° 28083, 107. Les sarcophages de Sepa l'appellent simplement [hiéroglyphe] *pâït* (?).

(5) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1096[b]; cf. Naville, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLIII, p. 77; je ne crois pas, comme M. Naville, qu'il s'agisse du dieu taureau à deux têtes, mais simplement du

Ce nom est également celui d'une divinité, *baz* [(1)] inconnue ailleurs et qui n'est peut-être qu'une personnification du sistre. C'est aussi dans les textes des Pyramides qu'on trouve le mot *sash* [(2)], forme primitive du terme *seshesh* , employé couramment aux époques postérieures.

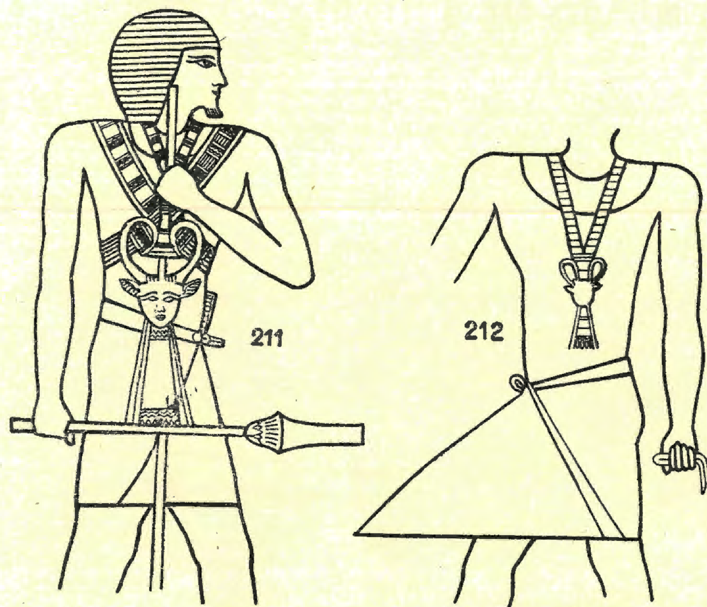


Fig. 211 et 212. — Le sistre-pectoral sous l'Ancien et le Moyen Empire.

211. D'après Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 465-467.
212. — Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXXIII.

A l'époque thinite, l'emblème hathorien, utilisé décorativement dans divers objets funéraires [(3)], était déjà porté par les rois comme un ornement fixé à la ceinture, et rentrant dans la catégorie des tabliers de perles [(4)]. Sous les Memphites [(5)] et au début du Moyen Empire [(6)], il apparaît, suspendu au moyen d'un large ruban garni de perles, sur la poitrine de certains grands personnages : aucune indication spéciale n'accompagne ces représentations, mais on a tout lieu de supposer que cet insigne doit être d'ordre religieux ou

sistre, qui est réellement à deux faces; à l'époque ptolémaïque, le grand collier orné de têtes d'Hathor bien caractérisées, offert à la déesse au temple de Dendérah, est appelé *ousekh baïti* (Mariette, *Dendérah*, III, pl. IX).

(1) Sarcophage de Sepa : Daressy, *Rec. de trav.*, XXVI, p. 132. M. Daressy y voit une métathèse du mot *tebit* , qui désigne un ustensile du culte, peut-être le sistre lui-même. Cf. Lefébure, *Sphinx*, X, p. 115.

(2) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 712b. Le mot employé ici n'est pas le nom du sistre, mais un verbe signifiant «ouvrir» ou «percer» accompagné du signe qui représente l'objet lui-même, sans doute pour une raison d'homophonie.

(3) Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXIX; Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XI; II, pl. V, VI.

(4) Quibell, *op. cit.*, pl. XXIX.

(5) Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 467, 566.

(6) Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXXIII; Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, IV, pl. LXIX, fig. 207.

funéraire; il correspond au titre *hiq baït* «chef de la *baït*» qui se rencontre plusieurs fois aux mêmes époques [(1)].

Dans tous ces cas, l'objet n'a rien d'un instrument de musique [(2)]. C'est au Moyen Empire que l'on constate un premier essai d'utilisation dans ce sens, par l'adjonction, déjà signalée dans les frises des sarcophages, d'une sorte de petit édicule qui vient se placer entre les volutes et peut servir de caisse de résonance remplie de petits cailloux [(3)]. Cette modification ne fut pas considérée comme satisfaisante, car dès le début du Nouvel Empire, nous voyons une nouvelle transformation du sistre, dans tous les cas où cet instrument paraît entre les mains des femmes officiant dans les cérémonies funéraires [(4)] : les tiges à volutes qui remplacent les cornes se rejoignent au sommet, formant une haute boucle percée de trous par où passent des tringles munies elles-mêmes de petits anneaux, qui font de l'objet une sorte de crécelle.

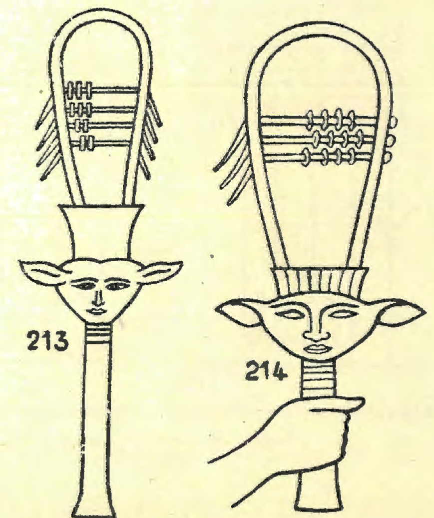


Fig. 213 et 214. — Le sistre-crécelle du Nouvel Empire (d'après des croquis de Mme G. Jéquier).

213. Tombeau de Roï, n° 77.
214. — Sebekhotep, n° 63.

Dès lors, les deux modèles subsistent l'un à côté de l'autre, consacrés tous deux aux déesses en général, et tout particulièrement à Hathor : le nouveau, le sistre-crécelle [(5)], n'est qu'un instrument de musique, employé dans les cérémonies du culte et doué de la vertu magique de chasser les esprits nuisibles et les

(1) Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 530; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XXXI, XLVI, LXXXI; Davies, *Deir el Gebrawi*, I, p. 8; II, p. 2; Newberry, *Beni Hasan*, I, p. 12, et pour le signe, III, pl. V, fig. 81.

(2) La scène de l'Ancien Empire où Lefébure (*Sphinx*, X, p. 111) a cru reconnaître un personnage tenant le sistre et la *menat* n'est autre qu'une scène de boucherie (Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 315).

(3) Figure d'Hathor dans la position des prêtresses du Nouvel Empire, soulevant sa *menat* et agitant le sistre; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 106 (ci-dessus fig. 205).

(4) Dans la plupart des tombeaux de Thèbes; voir par exemple, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V : Rekhmara, pl. XL; Khem, p. 364; Thiti, pl. I, II, V, VI; Nakht, p. 483.

(5) Nos musées en possèdent un bon nombre d'exemplaires en bronze, datant presque tous de basse époque (par exemple, Petrie, *Photographs*, nos 438 à 440). La figure de chatte qui se place au sommet de la boucle est une adjonction symbolique de date assez récente, qui ne paraît pas encore dans les figurations du Nouvel Empire.

influences mauvaises[1], tandis que l'ancien, le sistre-édicule, reste l'emblème favori de la déesse, le fétiche ou le symbole vénéré qui est sa forme tangible et qui, à ce titre, figurait à bon nombre d'exemplaires dans le mobilier sacré de ses temples[2]; c'est ce dernier qui, en outre, a donné naissance à une forme architecturale très particulière, la colonne hathorienne, qui donne un caractère si original aux sanctuaires de la déesse[3], dont les salles principales sont comme une forêt enchantée hérissée de sistres symboliques. Sous sa forme funéraire, Hathor porte le sistre au cou, à la manière d'un collier[4], et comme déesse-femme, elle le tient à la main dans les cas où elle se pare de la *menat*[5]; le dieu-fils Hor-Sam-taouï ne s'en sépare jamais, pas plus que de la *menat*[6].

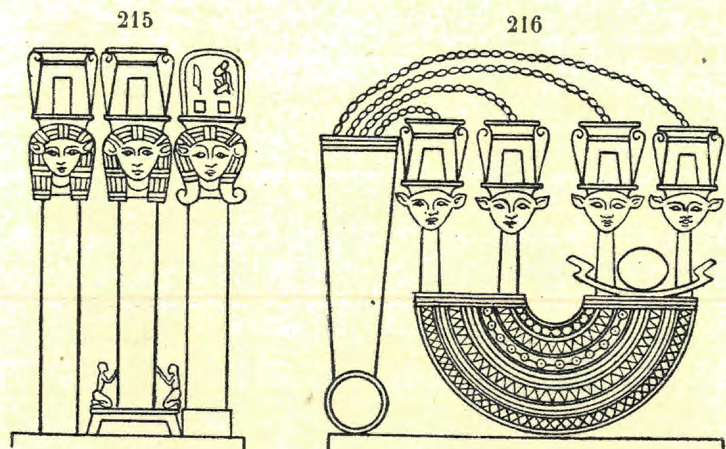


Fig. 215 et 216. — Sistres et collier composite du trésor du temple de Dendérah (d'après Mariette, *Dendérah*, III, pl. XLI et XLIII).

Comme amulettes, se rattachant donc à l'insigne des grands seigneurs de l'Ancien et du Moyen Empire, et figurés de façon identique, nous avons deux petits sistres à volutes dans le petit collier de Dahchour[7], et dans une autre trouvaille de la même nécropole un fermoir où il apparaît encadré de lotus[8]. Plus tard on le retrouve sous la forme d'une plaquette de terre émaillée sur une des faces de laquelle


Fig. 217. Fermoir de Dahchour.

[1] Plutarque, *De Iside et Osiride*, chap. lxiii; Lefébure, *Sphinx*, X, p. 112.
[2] Tableaux des cryptes de Dendérah : Mariette, *Dendérah*, III, pl. XLI, XLII, etc.
[3] Le chapiteau hathorien paraît dès le Moyen Empire (Naville, *Bubastis*, pl. IX, XXIII, XXIV; Jéquier, *L'Architecture et la décoration*, I, pl. XVII). Dès la XVIIIe dynastie, la tête est surmontée de l'édicule cubique (Deir el-Bahari, El-Kab). Ce type de colonnes atteint son plein développement sous les Ptolémées, à Dendérah.
[4] Vignettes du chapitre clxxxvi du *Livre des Morts* (Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CCXII); Naville, *Deir el Bahari*, pl. XCIV, XCVI, CV.
[5] Mariette, *Dendérah*, II, pl. LXXX; III, pl. XLIII.
[6] *Dendérah*, passim.
[7] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. V, n° 45.
[8] J. de Morgan, *op. cit.*, I, pl. XV, n° 2.

se détache la tête surmontée de son édicule[1]. Les exemplaires en ronde bosse, de plus grande dimension[2], ne peuvent guère avoir été portés comme amulettes et doivent être considérés plutôt comme des objets cultuels.

Le sistre-emblème ou amulette est, à partir du Nouvel Empire, toujours appelé *seshesh* ou *sesheshit* [3], tandis que le nom donné au sistre-crécelle, *sekhem* «le puissant»[4], est un qualificatif indiquant la signification magique de l'instrument plutôt qu'un vrai nom.


Fig. 218. Plaquette Hilton Price.

En résumé, le vrai sistre est un emblème de la déesse qui reçoit le mort dans l'autre monde; celui qui le porte est par là même accrédité auprès d'elle. Sa fonction comme instrument de musique est une adaptation plus récente, une transformation qui subsiste à côté du prototype sans le supplanter au point de vue rituel ou même symbolique. C'est ce dernier type qui fit impression sur les Grecs et les Romains et que ceux-ci adoptèrent pour le culte de leur Isis[5].

II. — AMULETTES SPÉCIALES.

Pour toute une série d'objets, qui du reste ne paraissent que rarement dans les frises, les indications données par les représentations elles-mêmes ne sont pas suffisantes pour nous permettre de déterminer exactement leur nature, leur but et leur usage. Diverses analogies avec les monuments qui nous sont parvenus, mais surtout avec des signes hiéroglyphiques bien connus, nous autorisent cependant à reconnaître dans ces figurations des amulettes à destination spéciale, dont la plupart devaient se placer sur le torse de la momie, fixées par des cordons de suspension qui ne sont généralement pas apparents.

[1] Hilton Price, *Catal. of Egypt. Antiquities*, I, p. 462.
[2] Petrie, *Palace of Apries*, pl. XIV; Petrie, *Amulets*, pl. III, n° 32.
[3] Gardiner, *Rec. de trav.*, XXXIV, p. 74-75; Wiedemann, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XIV, p. 331. La forme masculine est plus fréquente, la féminine est employée entre autres dans la liste d'amulettes du papyrus Mac Gregor (Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 16, n° 16), où l'image de l'objet a été déplacée, sans doute par erreur.
[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1292; *Suppl.*, p. 1108.
[5] Seymour de Ricci, dans Daremberg, Saglio et Pottier, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, IV, p. 1355.

A. — L'*AMENTI*.

Le signe bien connu de l'Occident, l'*Amenti*, se trouve deux fois dans les frises, accompagné de son nom ou , et placé immédiatement à côté du sistre[(1)]. Cette position n'a rien que de très naturel, puisque la région occidentale est elle-même personnifiée par une déesse dont le rôle funéraire est identique à celui d'Hathor, et que les deux symboles ont en réalité la même signification : c'est une façon d'insister sur l'idée en la répétant de deux manières différentes, par la présentation de deux objets similaires.

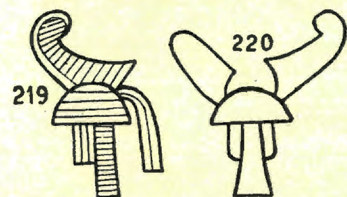


Fig. 219 et 220. — L'Amenti.
219. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIV, fig. 81.
220. D'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

Comme Hathor, la déesse Amentit recueille l'homme dans son sein après sa mort : c'est pour cela que dans les sarcophages anthropoïdes du Nouvel Empire elle est figurée en pied, occupant toute la hauteur du fond de la cuve, tandis que la déesse-ciel Nouït s'étale sur le fond du couvercle, toutes les deux assumant ainsi la protection du défunt. Par contre, l'emblème isolé d'Amentit ne se trouve ni parmi les amulettes archaïques, ni dans le petit collier de Dahchour, ni dans la série des amulettes de basse époque, ni dans les monuments figurés[(2)]; nous ne pouvons donc savoir exactement comment devait se porter celui qui est représenté dans les sarcophages, mais il est à supposer que, comme le sistre, il pendait sur la poitrine.

Le signe *Amenti* a été étudié à diverses reprises[(3)], sans toutefois qu'on soit arrivé à en établir la signification de manière absolument certaine. En réalité, c'est à l'origine une enseigne[(4)], probablement celle d'une peuplade cantonnée sur la rive gauche du Nil, enseigne employée dès l'époque memphite pour désigner soit une province bien déterminée, le troisième nome de la Basse-Égypte, soit d'une façon plus générale, la montagne d'Occident et, par suite, l'Ouest. Elle représente un oiseau de proie, épervier ou faucon, sur un perchoir fiché au

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIV, fig. 81 (n° 28083, 106); sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

(2) Le signe qui figure souvent sur le couvercle des cercueils du Nouvel Empire, parallèlement au signe , représente ici l'ouest en rapport avec l'est, donc un des points cardinaux, et ne doit pas être confondu avec le même signe, pris isolément, qui est alors l'emblème de la déesse funéraire Amentit.

(3) Griffith, *Beni Hasan*, III, p. 13, n° 25; *Hieroglyphs*, p. 60; Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, p. 19.

(4) Plaque de schiste du Louvre (Capart, *Débuts de l'Art en Égypte*, pl. I, et p. 223).

bout d'une hampe et muni d'un appendice proéminent affectant la forme d'une plume d'autruche[(1)].

Pendant tout l'Ancien Empire, le signe conserve la même forme, plus ou moins stylisée, mais dès la XI[e] dynastie, il se simplifie, l'oiseau disparaît, la plume prend plus d'importance, le perchoir n'est plus qu'un demi-cercle d'où pendent deux rubans d'inégale longueur, et même dans certains textes plus ou moins cursifs, il se déforme complètement, ne laissant plus rien apparaître de ses caractères primitifs[(2)]. Par contre, comme enseigne sacrée, signe de nome ou emblème dressé sur la tête de la déesse de l'Occident, il garde son caractère originel.

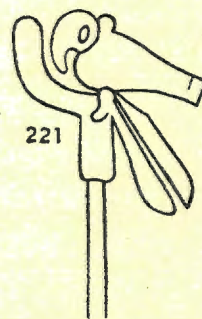


Fig. 221 et 222. — L'Amenti.
221. Enseigne thinite (d'après Capart, *Débuts de l'Art en Égypte*, p. 223).
222. Hiéroglyphe de l'Ancien Empire (d'après Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. VII).



Fig. 223. — La déesse de l'Amenti (d'après Chassinat, *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari*, pl. I).

C'est sous la forme du signe hiéroglyphique de l'époque que l'*Amenti* paraît dans les frises, avec le perchoir en demi-cercle, la plume bien en valeur et, sur l'un des exemplaires, un appendice ovoïde qui doit sans doute remplacer l'oiseau.

B. — LE *SMA*.

Il n'y a aucun doute possible sur le sens symbolique d'« union, réunion », propre au signe , qui est représenté deux fois à l'intérieur des sarcophages du Moyen Empire[(3)], avec la forme qu'il affecte généralement dans le système hiéroglyphique : cet objet a l'aspect général d'un vase à panse cordiforme[(4)] traversée par une pièce verticale striée, s'élargissant à sa partie supérieure et terminée par

(1) L'enseigne du loup, aussi fréquente que celle du faucon, a un appendice analogue, mais plus gros; il ne s'agit sans doute pas d'une plume d'autruche, à l'origine du moins; cette interprétation est plus récente.

(2) Sarcophages de Gebelein : Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. XXI; ici il ressemble plutôt à un instrument à forer les vases de pierre ou à une cuisse d'animal.

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIV, fig. 80 (n° 28083, 104); sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

(4) Le vase *bi*, qui sert à laver les pieds du roi, présente exactement le même profil (voir plus bas).

une embouchure plate. C'est de la sorte qu'il est figuré dans le groupe emblématique représentant l'union des deux Égyptes sous la domination du pharaon, avec les deux plantes héraldiques nouées autour de son fût, tel qu'il paraît si souvent sur les socles des statues royales[1] ou dans la décoration des temples.

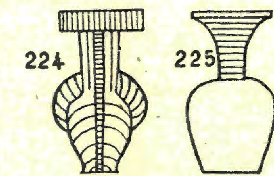


Fig. 224 et 225. — LE SMA.
224. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXXIV, fig. 80.
225. D'après le sarcophage extérieur de Sepa.

La question de savoir ce que représente réellement l'objet est beaucoup plus difficile à résoudre et n'a, à mon avis, pas encore été tranchée, bien qu'on admette généralement aujourd'hui que c'est une image stylisée des rognons avec une partie de la colonne vertébrale, ou des testicules accompagnés du canal séminal[2] : cette tendance actuelle à reconnaître des parties internes du corps humain ou animal dans les signes inexpliqués prend des proportions dangereuses et suppose chez les Égyptiens des connaissances anatomiques qu'ils n'avaient certainement pas et un effort imaginatif dans la stylisation qui n'était guère dans leurs habitudes[3].

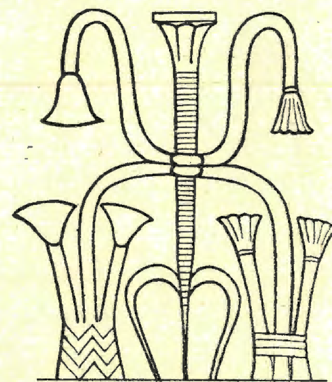


Fig. 226. — DÉCOR D'UN SOCLE DE STATUE (d'après BORCHARDT, *Statuen und Statuetten*, p. 9).

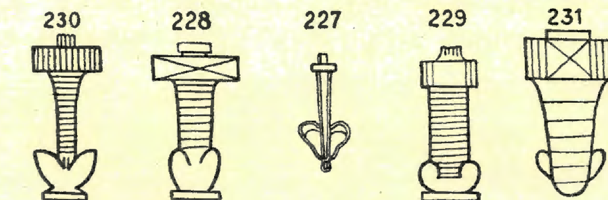


Fig. 227 à 231. — L'AMULETTE SMA.
227. D'après J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. V.
228-231. — REISNER, *Amulets*, pl. III, nos 5579, 5580, 5582, 5584.

Dans les frises, cet objet se trouve rangé parmi les sceptres ou à côté d'eux, et ce n'est sans doute pas une simple coïncidence, l'idée de «réunion» étant pour les Égyptiens apparentée de très près à celle de «domination», puisque la réunion des deux royaumes constitue l'empire pharaonique. Il s'agit donc ici, non d'une amulette de protection, mais d'un symbole de puissance; c'est sans doute au même titre que l'objet se retrouve

(1) Sur les diverses modifications du dans les statues de Khéfren, voir BORCHARDT, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXXVI, p. 7-9.

(2) GRIFFITH, *Hieroglyphs*, p. 18. Je ne cite que pour mémoire la supposition d'après laquelle le *sma* serait une sorte de support du ciel, un des «traits» qui réunissent le ciel à la terre (MORET, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 294-295).

(3) Dans le cas particulier, la couleur blanche du signe dans les frises exclut positivement la possibilité d'un organe interne.

par deux fois dans le petit collier de Dahchour[1], et fréquemment parmi les amulettes de basse époque, légèrement déformé et placé sur le ventre des momies[2]. Le mot employé pour désigner cet objet est toujours *sma*, , ; le même nom, orthographié souvent aussi ou *smaou* , s'applique, dans les mêmes monuments, à une image toute différente, celle d'un haut triangle à base étroite, peint en noir[3], ou très rarement en bleu[4] ou en jaune[5]. Il ne paraît y avoir aucun rapport entre ces deux genres de représentations, sauf que, comme son homonyme, le triangle se trouve rangé parmi les sceptres et bâtons. Cette unique indication n'est pas suffisante pour que nous puissions songer à identifier avec certitude ce nouvel objet qui ne se retrouve pas ailleurs dans la série des amulettes et dont l'analogie de formes permet un rapprochement avec le symbole du dieu Sopd et de la déesse Sothis[6], malgré la différence de couleur et de nom.



Fig. 232. — LE TRIANGLE SMA (d'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXXVI, fig. 121).

C. — L'ANUBIS ET LE SOPD.

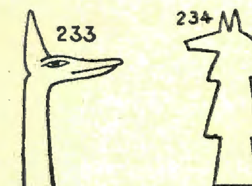


Fig. 233 et 234. LE SYMBOLE D'ANUBIS.
233. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXXIV, fig. 87.
234. D'après le sarcophage extérieur de Sepa.

Une tête d'Anubis dressée sur une tige droite se trouve dans une des frises, placée après les sceptres, tout près des pieds du mort[7]; nous la rencontrons encore exactement à la même place, mais avec un pied dessiné un peu différemment, dans un autre sarcophage[8], ici avec le nom d'*Anep* , tandis que dans la première figuration il est accompagné du mot *ouâtit* «l'unique», mot qui est ailleurs appliqué à la queue postiche[9]. Enfin le nom d'*Anep* reparaît dans le second

(1) J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. V, n° 44.

(2) REISNER, *Amulets*, pl. III, nos 5574 à 5586; PETRIE, *Amulets*, p. 11, pl. I; les matières employées sont l'obsidienne, l'hématite, le porphyre noir.

(3) LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVI, fig. 121 (nos 28034, 73; 28035, 58; 28036, 69).

(4) LACAU, *op. cit.*, nos 28037, 87, 99; 28038, 60 (sans nom); 28039, 60.

(5) LACAU, *op. cit.*, n° 28083, 116.

(6) Celui-ci se retrouve ailleurs, dans d'autres conditions (voir p. 89); une fois le triangle bleu porte en effet le nom de *Sopd*.

(7) LACAU, *op. cit.*, II, pl. XXXIV, fig. 87 (n° 28083, 71).

(8) Sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

(9) Dans la liste saïte d'amulettes (CAPART, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 17, n° 18) le même mot est appliqué à un objet indéterminable, en forme de fer à cheval.

cercueil du même personnage, toujours à la même place, sur un objet dont la tête semble être non celle d'un chacal mais celle d'un oiseau de proie[1].

Vu l'importance de ses fonctions funéraires, Anubis a sa place toute indiquée dans des figurations de cet ordre, et il est même étonnant que sa présence y soit si rare. Quel est son rôle dans cette circonstance? On peut songer à le mettre en corrélation avec un objet similaire en tout point, le pieu à tête de chacal fiché dans la montagne de sable qui se trouve à la limite du monde des vivants au *Livre des Portes*[2], ou dans d'autres parties des régions infernales[3] : dans le premier cas, l'emblème en question est nommé «le pays de l'Hadès». Si c'est bien là le sens de cette représentation, elle serait apparentée à celles du sistre et de l'*Amenti* et symboliserait également la montagne occidentale.

Fig. 235. — Le symbole d'Anubis (d'après Bonomi-Sharpe, *Sarcoph. of Oimenepthah*, pl. V).

Il n'y a dans la série des amulettes rien qui ressemble au poteau à tête d'Anubis, mais celui-ci se retrouve par contre, en double exemplaire, dans le petit collier de Dahchour[4], comme le sistre et le *sma*. Ce fait nous autorise à le considérer comme une amulette tombée déjà plus ou moins en désuétude au Moyen Empire, et pouvant se porter sur le torse comme les autres objets du même ordre.



Fig. 236. Le symbole d'Anubis (d'après J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. V).

Dans les représentations des livres infernaux, le pendant du pieu d'Anubis, qui a la même signification ou en est la contre-partie, est figuré sous la forme d'un bâton surmonté d'une tête de bélier[5]. Dans les frises on trouve également

[1] Cette figure est identique à celle qui ailleurs est appelée *Sopd* (fig. 238).

[2] Bonomi-Sharpe, *The Alabaster Sarcophagus of Oimenepthah*, pl. V.

[3] Lefébure, *Le Tombeau de Ramsès IV*, pl. X; Guilmant, *Le Tombeau de Ramsès IX*, pl. LX. Ici il y a quatre de ces poteaux peints en noir et accompagnés d'un ou de quatre poteaux blancs surmontés de têtes de béliers. Ailleurs encore c'est le poteau auquel on attache les malfaiteurs : Champollion, *Notices descript.*, II, p. 502.

[4] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. V.

[5] Le parallélisme des deux objets est aussi frappant dans un tableau fréquent sur les sarcophages dès le Nouvel Empire, où le chacal est appelé «puissance (?) de Ra», et le bélier «tête de Ra» (Lefébure, *op. cit.*, pl. XXX; Maspero, *Sarcoph. des époques persane et ptolém.*, I, p. 81 et pl. VI).

à côté de l'Anubis un objet du même genre, mais dont la tête est celle d'un oiseau et qui est appelé soit *Sopd(it?)*, soit *Djeri* (l'aigle)[1].

Vu ce parallélisme, il semble indiqué qu'il faille assimiler les deux objets, d'autant plus qu'il y a dans certains cas opposition marquée entre les deux emblèmes infernaux, le chacal noir représentant la disparition de l'astre solaire, le bélier blanc, la renaissance, et que d'autre part, le dieu Sopd caractérise la région orientale. Les deux emblèmes réunis, que ce soit le pieu à l'oiseau ou celui au bélier qui vienne se placer à côté du bâton d'Anubis, symboliseraient alors la totalité de la contrée mystérieuse, la montagne qui circonscrit le monde des vivants et où s'opère la résurrection du dieu, par conséquent aussi celle de l'homme. Cette interprétation justifie en même temps le fait qu'ils peuvent être assimilés sous le nom de «pays de l'Hadès» comme dans le *Livre des Portes*, et celui qu'ils sont parfois pris l'un pour l'autre, comme dans l'un des sarcophages du Moyen Empire[2].

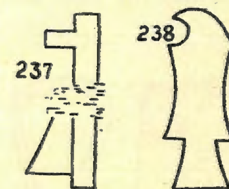


Fig. 237 et 238. Le symbole de Sopd. 237. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIV, fig. 86. 238. D'après le sarcophage extérieur de Sepa.



Fig. 239. — Scène infernale (d'après Lefébure, *Le Tombeau de Ramsès IV*, pl. XXX).

Le triangle blanc, emblème du dieu Sopd, paraît dans un seul des sarcophages qui nous sont connus, également près des pieds du mort, avec la légende bien claire *sepd*[3]. A côté de lui se dresse un objet peint en bleu, dont la base est identique de forme à celle du Sopd; le haut en est effacé, et si l'on a cru y voir un diadème, c'est uniquement à cause de la légende, mais comme ce terme n'est pas le nom habituel du diadème et n'a avec celui-ci qu'une ressemblance peut-être fortuite, et que d'autre part la place du diadème n'est

[1] Sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre. Au sarcophage du Caire n° 28083, l'Anubis est seul sur la paroi droite (ouest), tandis qu'en face, sur la paroi gauche (est), se trouve un bâton droit orné d'une sorte de jupon saillant, blanc et portant en guise de tête une saillie carrée (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIV, fig. 86); la légende est malheureusement effacée, mais nous avons là sans doute une déformation du pieu à tête d'oiseau ou de bélier.

[2] Sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre (voir page précédente).

[3] Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. XXVIII, où l'image est plus nette que dans l'édition plus récente de Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V. Le croquis de Passalacqua (*ibid.*, p. 26) est aussi très différent.

pas aux pieds mais à la tête du cercueil, il est permis de supposer que nous avons ici une autre manière d'exprimer le symbole d'Anubis : le mot *tep-sed*, qui peut se traduire littéralement «tête-queue», caractériserait de façon un peu naïve, mais expressive, une représentation de ce genre. Dans le sarcophage intérieur du même individu le triangle bleu paraît seul, avec le nom de [hiéroglyphes], aussi près des pieds[1]; il est donc seul ici pour représenter les deux objets; de même dans un autre sarcophage, où il est appelé [hiéroglyphe][2]. Il est fort possible qu'il faille assimiler ce triangle à celui, en tout point semblable, qui est ailleurs appelé *sma*.

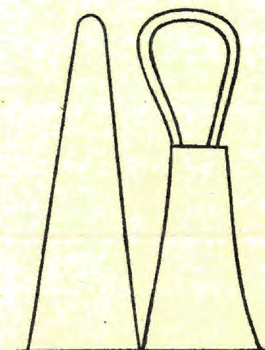


Fig. 240. — LE TRIANGLE DE SOPD (d'après LEPSIUS, *Aelteste Texte*, pl. XXVIII).

D. — LE LION.

L'avant-train de lion paraît à deux reprises dans les sarcophages du Moyen Empire[3], sous la forme classique de l'hiéroglyphe [hiéroglyphe], une fois avec un cordon de suspension indiquant qu'il peut être porté en pendentif ou d'une manière analogue. Il se place près de la tête, à côté des coiffures et des colliers de perles et est appelé soit *hâït* [hiéroglyphe], soit *nebit-ânkh* [hiéroglyphes] «la maîtresse de la vie».

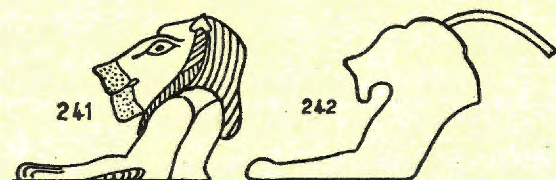


Fig. 241 et 242. — LE LION.

241. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXXIV, fig. 92.
242. — le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

Dans les cas assez fréquents où il se retrouve sous la forme d'amulette, le lion couché n'est pas réduit à son seul avant-train, mais est figuré entier[4] ou double[5], comme par exemple dans la liste saïte, où il est nommé *khens* [hiéroglyphes][6], par suite d'une confusion avec le

(1) STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III.
(2) GAUTIER-JÉQUIER, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII.
(3) LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIV, fig. 92 (n° 28083, 96); sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.
(4) PETRIE, *Amulets*, p. 45, pl. XXXVIII, n° 219; REISNER, *Amulets*, pl. XXI, n° 12346 à 12352, 12358 et 12359.
(5) PETRIE, *op. cit.*, p. 45, pl. XXXIX, n° 220; REISNER, *op. cit.*, pl. XXII, n° 12361 et 12362.
(6) CAPART, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 19, n° 56. Ce nom s'applique au double taureau dans les textes religieux les plus anciens : SETHE, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1266; LACAU, *Textes religieux*, § LXXV, l. 15; § LXXVII, l. 31 (*Rec. de trav.*, XXXI, p. 33 et 164), etc.

double taureau[1], avec lequel il s'identifie parfois[2], ayant en réalité la même signification[3].

Lion ou sphinx double et taureau double sont des emblèmes de la région où le dieu et par suite le roi et l'homme en général sont accueillis pour se reconstituer et renaître à une vie nouvelle. Les uns et les autres rentrent donc dans la



Fig. 243 à 246. — AMULETTES DE BASSE ÉPOQUE.

243-244. D'après REISNER, *Amulets*, pl. XXI, n° 12349, et pl. XXII, n° 12362.
245. — PETRIE, *Amulets*, pl. XXXIX.
246. — PLEYTE, *Chapitres suppl. du Livre des Morts*, I, pl. III.

même catégorie qu'Anubis et Sopd, Hathor et Amentit, et l'avant du lion est une nouvelle façon d'exprimer la même idée, une garantie de plus pour le mort; nous pouvons donc le considérer, lui aussi, comme une amulette de résurrection. Peut-être devrions-nous admettre la même signification pour le collier d'or composé d'éléments en forme de doubles têtes de lion, provenant de Dahchour[4].

E. — LE FAUCON COUCHÉ.

La forme que prend dans les frises l'oiseau de proie couché et la place qu'il y occupe sont variables : ou bien, suivant le type adopté pour représenter le

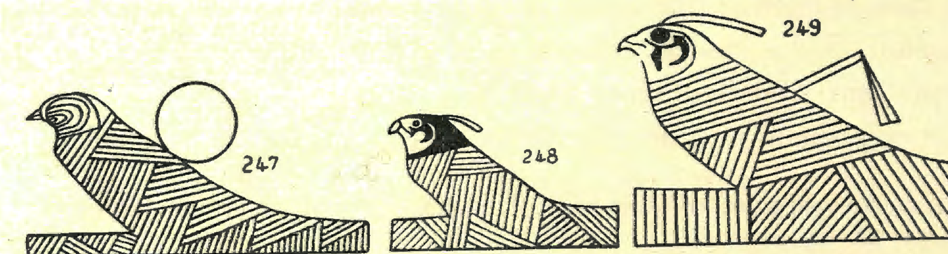


Fig. 247 à 249. — LE FAUCON COUCHÉ (d'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXXV, fig. 95 à 97).

(1) PETRIE, *Amulets*, p. 45, pl. XXXIX, n° 223.
(2) REISNER, *Amulets*, pl. XXII, n° 12363, où l'un des animaux est un lion, et l'autre un taureau (cf. PLEYTE, *Chapitres suppl. du Livre des Morts*, I, pl. III).
(3) Le vrai nom du double lion, comme aussi du double sphinx, dans de nombreux tableaux des tombeaux des rois, est *aker* [hiéroglyphes] (JÉQUIER, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 99).
(4) J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, pl. XXII.

dieu Sopd, il est entièrement enveloppé de bandelettes blanches [1] ou jaunes [2], et porte alors parfois sur le dos un flagellum ou un disque rouge, ou bien il est nu, peint en rouge, les pattes repliées sous lui, et porte également un disque [3]. Il est placé parfois près de la tête parmi les couronnes, ou plus souvent aux pieds, quelquefois même aux deux endroits à la fois dans le même sarcophage [4].

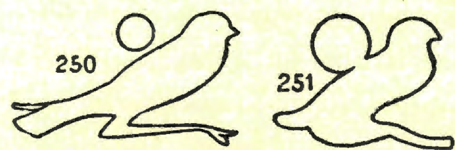


Fig. 250 et 251. — Le faucon couché.

250. D'après le sarcophage extérieur de Sepa.
251. — Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

Le rôle d'amulette que cette image est appelée à jouer est exprimé clairement par son nom de *saït*, , *saaït* , une fois modifié en *saït-to* «protection de la terre». Il est aussi nommé *shenbit* «le corps, le tronc» [5], mot qui se rapporte non au sens même de l'objet, mais à sa position sur la momie; cette position est encore confirmée par les indications suivantes : ..... «pour son ventre», ... «pour son corps», ... «dans son corps (?)».

L'amulette elle-même se trouve parfois dans les tombeaux du Moyen Empire, sous la forme d'un faucon en cornaline, de petite dimension, placé sur le ventre de la momie, près de l'incision. Un disque est posé sur le dos de l'oiseau dont les pattes sont repliées sous le corps, et de petits trous percés dans le bijou permettaient de le suspendre [6]. Ce modèle est donc identique aux représentations des frises et correspond sans doute aussi aux petites plaquettes découpées, d'époque



Fig. 252 à 254. — Amulettes.

252. Époque thinite : d'après Petrie, *Amulets*, pl. XLI.
253. Moyen Empire : d'après Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, pl. XXV, n° 5.
254. Basse époque : d'après Petrie, *Amulets*, pl. XLI.

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXV, fig. 95-98 (nos 28083, 90; 28090, 58, 59; 28092, 43; 28123, 30).

(2) Lacau, *op. cit.*, nos 28087, 79; 28088, 101.

(3) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

(4) Sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

(5) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1401; peut-être plutôt «la peau» ϣⲛⲁⲉ (Erman, *Aegyptisches Glossar*, p. 130. Le déterminatif usuel de ce mot est , . Les textes religieux, particulièrement ceux de l'époque ptolémaïque, attribuent ce nom de *shenbit* à Horus (Junker, *Die Onurislegende*, p. 18, 22).

(6) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 113; II, p. 54; Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, pl. XXV, n° 5; A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 74, pl. XXVI.

préhistorique, figurant un oiseau de proie sans pattes [1]; il paraît également dans la liste Mac Gregor, avec le même nom de *saït* et les pattes repliées [2], mais il ne se rencontre plus tel quel dans la série des amulettes de l'époque, ou même dans celle de la période antérieure, où il est remplacé par un faucon debout, du type classique de l'oiseau d'Horus [3]; ce type se trouve également dans la liste précitée, sous le nom de *bak* «le faucon» [4], sans doute avec la même signification magique.

F. — LA *MESIT*.

Le groupe de trois peaux de renards qui, suspendu à un bâton, a donné le modèle primitif du flagellum, est employé encore beaucoup plus fréquemment seul, comme signe hiéroglyphique exprimant l'idée de naissance. Tandis que son dérivé, le flagellum, se stylisait rapidement au point de devenir un objet symbolique inutilisable au point de vue pratique, le signe lui-même, tout en se simplifiant pour les besoins de l'écriture, ne se modifiait pas de façon essentielle, et l'on retrouve pendant toute la durée de l'empire pharaonique des exemples de cet hiéroglyphe où les trois peaux sont aisément reconnaissables [5].

Le fait que le signe s'applique exclusivement à la notion de naissance nous autorise à admettre qu'on devait pouvoir s'en servir à titre d'amulette, toujours pour exprimer la même idée qui a fait utiliser dans ce sens le sistre et d'autres objets. A la vérité, on ne l'a retrouvé jusqu'ici qu'une seule fois dans cette acception, parmi les bijoux de Dahchour, sous la forme d'un fermoir qui faisait partie de la même série que le collier aux petites amulettes [6].

Dans les frises, il se présente aussi deux ou trois fois [7], dessiné de façon un peu sommaire, mais aisément reconnaissable, et accompagné du mot *mesit* ,

(1) Petrie, *Amulets*, p. 48, pl. XLI, n° 245 *a-g*.

(2) Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 17, n° 24.

(3) Petrie, *Amulets*, p. 48-49, pl. XLI, n° 245 *j-aj*.

(4) Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 19, n° 55 : l'oiseau est figuré avec une bélière sur le dos, comme les amulettes de l'époque.

(5) Maspero, *Rec. de trav.*, XXX, p. 175; Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, IV, p. 122; Borchardt, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLIV, p. 75; A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 95.

(6) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. XV, n° 29.

(7) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVIII, fig. 381 et 382 (nos 28089, 15; 28094, 36). Les couleurs sont évidemment conventionnelles : l'un est entièrement vert, l'autre, blanc, bleu, vert, jaune.

qui est donc le nom réel de l'objet et l'origine de la valeur syllabique *mes* du signe. Dans un troisième cas[1] ce mot *mesit* s'applique à un objet ayant la forme d'une *shendit* mal dessinée[2]; la légende complète « le *mes* dans sa main droite » et la position de l'objet à côté du sceptre *makes* montrent qu'il y a eu erreur de la part du dessinateur, qui a mis un devanteau *mes* (ou *mesit*) à la place que devrait occuper le sceptre *nehbit*, puis a brouillé les deux légendes. Cette représentation fautive a cependant une certaine importance, puisqu'elle place le mot *mes* à côté d'une sorte de *shendit* : dans les deux autres cas en effet, la *mesit* se trouve placée à côté des vêtements, devanteaux et pagnes.

Fig. 255 à 257. — La *mesit* (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVIII, fig. 381, 383, 382).

Nous devons donc considérer cet objet comme un devanteau primitif formé de trois peaux de renards, analogue à la ceinture aux trois lanières que portent encore certains ouvriers sous l'Ancien Empire, et tombé hors d'usage à une époque très ancienne, puisque nous n'en retrouvons pas trace dans les représentations figurées; un objet destiné à couvrir les parties sexuelles de l'homme, donc à protéger les organes de la reproduction, peut au point de vue symbolique, servir à exprimer la fonction même de ces organes et être employé pour désigner le mystère de la naissance. Le flagellum n'est qu'une adaptation secondaire du même objet, pour en faire un emblème des dieux de la génération ou de la renaissance, comme Min et Osiris.

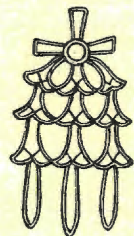


Fig. 258. Fermoir de Dahchour[3].

G. — LA *METPENIT*.

Si nous pouvons déterminer de façon à peu près certaine la signification talismanique des divers objets qui devaient se placer sur le corps de la momie pour assurer au défunt bon accueil et protection dans l'autre monde ainsi qu'une possibilité de renaissance, les renseignements nous manquent pour interpréter le sens d'une autre figuration qui se présente à nous dans des conditions analogues et qui est sans doute une amulette du même ordre.

Cet objet, qui paraît du reste rarement, et seulement dans les frises des

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVIII, fig. 383 (n° 28092, 106).
[2] Cf. plus haut, p. 23, fig. 60.
[3] D'après J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. V.

sarcophages, est peint en jaune, et était donc en or ou en électrum; il affecte la forme d'un vase uni ou couvert de stries alternées[1] et muni d'un cordon de suspension, ou de la moitié d'une sphère[2]. Il a donc une analogie très marquée avec certaines amulettes qui se placent au bras[3], mais il porte le nom de *metpenit* et l'indication « pour son ventre », qui ne laisse aucun doute sur la position qu'il devait occuper. Ce mot de *metpenit* est identique à celui qui désigne une des deux sortes de poignards, mais on ne peut songer à assimiler deux objets aussi différents de forme. Je serais plutôt tenté d'établir un rapprochement avec un autre objet dont je ne connais qu'un seul exemple[4] et qui a une forme semi-circulaire, sans cordons de suspension, est peint aussi en jaune, et porte le nom de *mâ-kherou* « juste de voix » ou « triomphant ». Le sens talismanique de cette représentation est donc indiscutable, puisque par son nom même il assure au défunt la toute-puissance dans l'autre monde, mais l'origine de l'objet nous échappe entièrement.

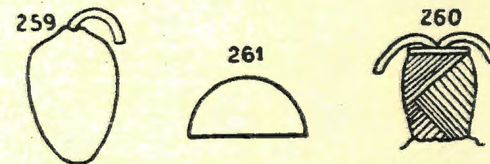


Fig. 259 à 261. — La *metpenit*.
259-260. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVI, fig. 128 et 129.
261. D'après le sarcophage intérieur de Sepa.

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVI, fig. 129 et 130 (nos 28092, 41; 28123, 43).
[2] Sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre.
[3] Voir plus bas : *haderit* et *âznit*, p. 100-101.
[4] Également dans le sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre.

CHAPITRE IV.

BRACELETS ET PÉRISCÉLIDES.

Les membres antérieurs et postérieurs de l'homme se prêtent à l'ornementation aussi bien, sinon mieux, que le cou et la poitrine, et l'on pourrait même dire que chez les peuples sauvages ou demi-civilisés, ils appellent un décor permanent ou occasionnel qui, tout en flattant la vanité du porteur, lui assure certains avantages talismaniques.

Chez les Égyptiens, il en est de même dès les origines, mais les types de bracelets en usage à l'époque préhistorique, simples cercles de silex, de calcaire, de coquille, de corne ou d'ivoire [1], ne paraissent déjà plus dans les monuments figurés de l'Ancien Empire et font place à des modèles d'un principe tout différent, formés de perles enfilées, souples et détachables, par conséquent plus pratiques à porter et permettant des combinaisons très variées de couleurs et de formes [2].

C'est un de ces modèles de bracelet plat et souple, pouvant également servir de périscélide, que nous présentent constamment les frises des sarcophages, en même temps qu'un type du même ordre, mais de dimensions plus petites, et quelques amulettes de bras. La série présente donc infiniment moins de variétés que celle des colliers.

Si le bracelet rigide ne paraît jamais [3] dans les sarcophages, c'est qu'il n'est pour ainsi dire plus en usage au Moyen Empire [4]. Il reparaît plus tard, soit sous son aspect primitif d'anneau plein, en métal [5] ou en bois [6], orné d'incrustations ou recouvert de perles, ou sous une forme beaucoup plus évoluée, celle

(1) J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II, p. 59-60; Capart, *Débuts de l'Art en Égypte*, p. 49.

(2) Les plus anciens bracelets de perles datent de l'époque thinite : Petrie, *Royal Tombs*, II, frontispice; cf. Vernier, *Bijoux et orfèvreries* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n°s 52008 à 52011.

(3) Exception faite toutefois pour le brassard d'archer, qui sera étudié au chapitre des armes.

(4) Les seuls exemples que nous en ayons sont des cercles plats et ouverts, en or (J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 61 et 66).

(5) Vernier, *Bijoux et orfèvreries*, n°s 52073 à 52088, pl. X et XI.

(6) Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois*, pl. VIII.

du large anneau plat, à charnière, avec décor riche en ciselures, incrustations, filigranes ou applications[1]. Aux époques plus récentes, ces divers modèles disparaissent peu à peu pour faire place aux anneaux ouverts en forme de torque, avec têtes d'animaux, ou aux serpents enroulés[2].

I. — GRANDS BRACELETS.

Déjà sous l'Ancien Empire, l'usage voulait que les dames et souvent les seigneurs portassent aux poignets et aux chevilles, parfois aussi au haut du bras, de larges bracelets plats, faits d'éléments de diverses couleurs. C'est le bracelet classique égyptien, que l'on retrouve non seulement dans les scènes figurées, mais aussi dans presque tous les sarcophages à frises du Moyen Empire[3], avec des variantes de peu d'importance : une bande rectangulaire, divisée en un certain nombre de carrés aux couleurs alternées, vert, rouge et bleu, striés longitudinalement, jointifs ou séparés par des pièces verticales plus étroites, généralement blanches ou noires avec de petits dessins blancs; de chaque extrémité sortent un ou plusieurs cordons.

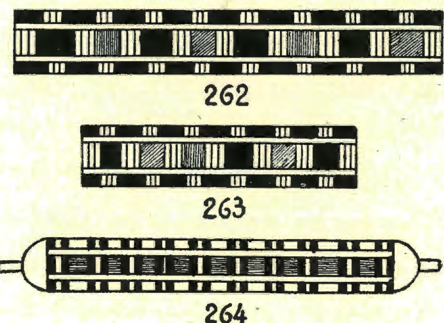


Fig. 262 à 264. — Grands bracelets (d'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. I et VII).

Les seules variantes qui méritent d'être notées se trouvent dans les exemplaires les plus anciens, les chambrettes funéraires de la VIe dynastie[4] : dans ces figurations, les bracelets paraissent en général encadrés en haut et en bas d'un rang de petites perles disposées un peu différemment que les autres[5]; les cordons ne sont pas indiqués ou sortent de pièces d'attache semi-circulaires, semblables à celles des colliers; enfin on voit paraître une fois, à côté des autres,

(1) Vernier, *Bijoux et orfèvreries*, pl. IX, XVIII, XX; Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, pl. VII.

(2) Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, pl. III et IV.

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. LI, fig. 423-425; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III, V; II, pl. II; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII, CXLV, CXLVII; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX.

(4) Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. I et VII; Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. IV; Petrie, *Dendereh*, pl. III.

(5) La même disposition se retrouve dans quelques exemplaires du Moyen Empire : Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXII; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, VIII.

des bracelets un peu plus longs, destinés sans doute à être portés au bras, sous l'aisselle.

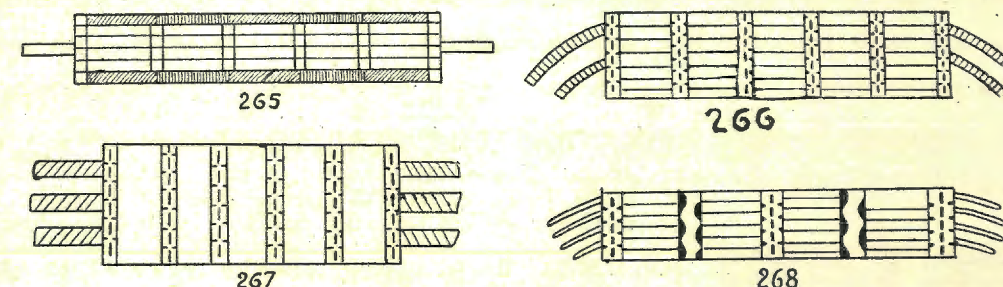


Fig. 265 à 268. — Grands bracelets.

265. D'après Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXII.
266-267. — Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III et V.
268. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LI, fig. 425.

Partout ailleurs, les bracelets proprement dits sont placés par paires à côté des périscélides, dont aucun détail du dessin ne les distingue; seules les légendes qui les accompagnent permettent de déterminer leur attribution. Le terme le plus fréquemment employé pour désigner ces ornements est celui de *arit ââouï*, *arit redouï* (var. ,) «garde-bras, garde-jambes»[1], expressions indiquant de façon très claire que ce bijou était considéré comme un talisman destiné à exercer une action protectrice sur les membres du porteur.

Les mots *menferti* (var.) et *serouï* [2] sont appliqués dans la règle, le premier aux bracelets, le second aux périscélides; ici encore il semble que ce soit, plutôt que des noms réels, des sortes de qualificatifs signifiant l'un «l'encercleur», l'autre «pour embellir»[3]. Quant au mot *mafed* , bien qu'il ne paraisse qu'une seule fois[4], il ne semble pas qu'il faille y voir une erreur de copie du scribe, mais un mot spécial signifiant

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n°s 28034, 16, 45; 28035, 32; 28036, 13, 37; 28037, 45, 46; 28083, 43; 28089, 4-5; 28090, 12, 13; 28091, 28, 29, 45, 48; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V; II, pl. II.

(2) Lacau, *op. cit.*, n°s 28023, 12; 28024, 16, 23; 28087, 27; 28089, 2; 28092, 68; 28118, 18, 19; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLVII; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre; Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

(3) Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 146.

(4) Sarcophage n° 6655 du British Museum, cité par Grapow, *Ueber die Wortbildungen mit einem Präfix m im ägyptischen* (*Abhandlungen der königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften*, 1914), p. 22, d'après une copie de M. Steindorff.

«pour les quatre (membres)»[1] et convenant bien aux objets auxquels il s'applique. La forme *mefat*, si elle n'est pas due à une faute de copie[2], daterait de la VIe dynastie; on ne peut donc pas la considérer comme une déformation des mots plus récents *menferti* et *mafed*, et elle devrait avoir une signification particulière.

Les nombreux bracelets trouvés sur les momies du Moyen Empire correspondent exactement aux représentations des frises, que ce soient des ornements funéraires en imitation[3] ou de vrais bijoux d'usage courant[4]. Dans ceux-ci, les barrettes sont en or, plates ou façonnées en une série de petits cylindres qui figurent des perles, et percées d'un nombre de trous correspondant à celui des rangs de perles, suivant le calibre des éléments employés. La seule innovation importante est la suppression des cordons d'attache et leur remplacement par des fermoirs à clavette ou à glissière[5], pièces rectangulaires qui peuvent être ornées d'un motif hiéroglyphique incrusté[6], soulignant encore le caractère talismanique du bijou.

Fig. 269. — Bracelet de la XIIe dynastie (d'après J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, pl. XXXVIII).

Au Nouvel Empire, le bracelet de perles, encore très fréquent dans les représentations figurées, est, comme on l'a vu, remplacé généralement dans l'usage courant par d'autres types; nous en avons cependant quelques spécimens, où le système de support des rangs de perles est modifié en ce sens qu'au lieu de barrettes, il comporte une série de petites boîtes de métal juxtaposées et ouvertes à l'extérieur, où sont rangées les perles[7].

II. — PETITS BRACELETS.

Les frises donnent les noms de *haderit* (var. *hazerit*, *haterit*) et d'*âznit* (var.) à deux orne-

[1] Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 146.
[2] Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. I; dans ces planches, les signes des légendes sont très déformés et presque illisibles.
[3] A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, pl. XXVI; Vernier, *Bijoux et orfèvreries*, pl. VI.
[4] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, pl. XXXVIII; Vernier, *Bijoux et orfèvreries*, pl. VII et VIII.
[5] Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes*, p. 88.
[6] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, pl. XV; II, pl. V.
[7] Vernier, *op. cit.*, p. 90, pl. IV.

ments presque semblables, placés toujours l'un à côté de l'autre[1], à proximité des pieds du mort ou parmi les autres bijoux[2]. Cette position et le fait qu'à deux ou trois reprises les noms sont accompagnés des expressions [3], montrent qu'il s'agit également d'objets devant se porter en bracelets ou en périscélides.

L'*âznit* et l'*haderit* sont toujours représentées beaucoup plus petites que les bracelets ordinaires[4] et ont une forme générale plus ou moins incurvée, comme

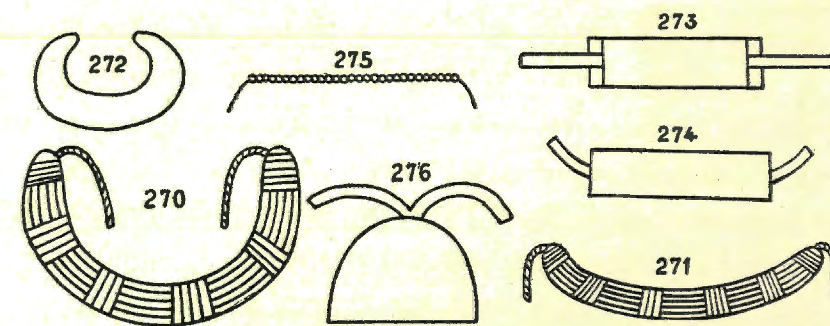


Fig. 270 à 276. — Petits bracelets.

270-271. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LI, fig. 438 et 437.
272-273. D'après Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXII.
274-275. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. LII, fig. 452 et 458.
276. D'après le sarcophage extérieur de Sepa.

certains colliers; elles sont entièrement blanches ou jaunes, donc en argent ou en or, et faites de fils de perles réunis en faisceaux ou en boudins, serrés de place en place par des anneaux qui sont sans doute aussi en perles, disposées en sens inverse des autres; chacune des extrémités se termine par un cordon d'attache[5] (fig. 270 et 271).

Les noms ne nous apprennent rien sur la signification spéciale de ces ornements, qui doivent avoir, ainsi que tous les autres, une valeur talismanique. Ils ne se rencontrent sur aucune des représentations d'hommes et de femmes connues jusqu'ici : tout au plus pourrait-on les mettre en rapport avec certains

[1] Dans un seul sarcophage (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28036, 45) l'*haderit* est seule, sans doute par suite d'un oubli du dessinateur. Au sarcophage n° 28123, 35, l'*âznit* est suivie d'un objet très effacé qui est sans doute l'*haderit*, mais porte le nom de *hersit*, qui est celui d'une pierre précieuse.
[2] Lacau, *op. cit.*, nos 28023, 15, 17; 28024, 17, 18; 28027, 24, 25; 28034, 74; 28092, 44, 45; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV et CXLVII; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.
[3] C'est l'*âznit* qui est indiquée comme devant se porter à la main droite, l'*haderit* dans la gauche.
[4] Voir plus haut, fig. 265 à 268.
[5] Lacau, *op. cit.*, II, pl. LI, fig. 437 et 438.

bracelets de femmes du Nouvel Empire[1], qui sont également en forme de boudins, mais en perles de couleur, non d'or ou d'argent.

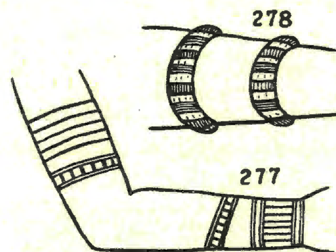


Fig. 277 et 278. — Bracelets de femmes de la XVIII° dynastie (tombeau d'Amenheb [croquis de Mme G. Jéquier]).

On utilisait aussi comme ornements des membres supérieurs et inférieurs de simples fils de perles, du même genre que ceux employés comme tours de cou; une fois, ils sont qualifiés d'*arit pehouï* « gardien des membres postérieurs »[2], sinon ils ne portent pas de nom[3], mais leur place à côté des bracelets indique leur destination (fig. 275).

Tout comme les fils de perles, les amulettes de bras et de jambes ne se voient jamais dans les tableaux à personnages, mais les mots *âznit* et *haderit*, appliqués parfois dans les frises à de simples perles cylindriques[4] enfilées sur un cordon, montrent qu'elles étaient en usage à une certaine époque (fig. 272 à 274). Ces perles sont alors toujours en or; elles sont remplacées parfois par des amulettes hémisphériques, de même matière[5] (fig. 276).

Le mot *âznit* ne se retrouve pas aux époques plus récentes; on rencontre celui d'*haderit* appliqué au pectoral ordinaire, dans le rituel du culte divin[6] ou même, plus tard, à un bijou allongé qui rappelle un peu le petit bracelet des frises[7]. Dans la liste saïte d'amulettes, le mot s'applique à un objet d'un dessin très imprécis, une barre droite posée horizontalement[8].

La grande perle ovoïde rouge peut également se porter au bras; elle n'est alors pas appelée *sourat* comme lorsqu'elle sert d'ornement de cou, mais *zertit* et la légende ajoute souvent ou [9].

[1] Par exemple, au tombeau d'Amenheb, sur le bras d'une servante.

[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28037, 44.

[3] Lacau, *op. cit.*, nos 28038, 36; 28039, 36; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. XI.

[4] Lacau, *op. cit.*, nos 28027, 55; 28092, 44, 45; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV; sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre. Parfois un seul des deux ornements de bras est une simple perle, tandis que l'autre est un bracelet en forme de jonc (Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXII).

[5] Sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

[6] Moret, *Rituel du culte divin journalier*, p. 242 (les références indiquées se rapportent à l'objet lui-même, non pas au mot *haderit*).

[7] Dendérah : Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 766 (rapprochement avec le mot hébreu הָדָר, הֲדַר « ornement sacré »).

[8] Petrie, *Amulets*, pl. XLVIII, n° 17.

[9] Lacau, *op. cit.*, nos 28083, 95; 28092, 46; 28123, 38.

CHAPITRE V.

ORNEMENTS DES REINS.

I. — LE TABLIER DE PERLES.

Les peuples primitifs ont une certaine tendance à se couvrir de verroterie et d'autres ornements brillants ou voyants, et cela non seulement pour la tête, le cou et les bras, mais aussi en ce qui concerne la région des hanches et des cuisses. L'Égypte a également passé par cette phase, qui a laissé des traces évidentes jusqu'en pleine période historique : les frises des sarcophages en particulier nous font connaître certains objets d'ornement destinés, soit à remplacer le simple pagne d'étoffe ou à le recouvrir entièrement, soit à le rehausser par des éléments précieux qui peuvent rentrer dans la catégorie des bijoux.

Le modèle le plus complet du genre est une jupe dont il n'est pas possible de déterminer la longueur et qui consiste en une série de fils de perles de cou-

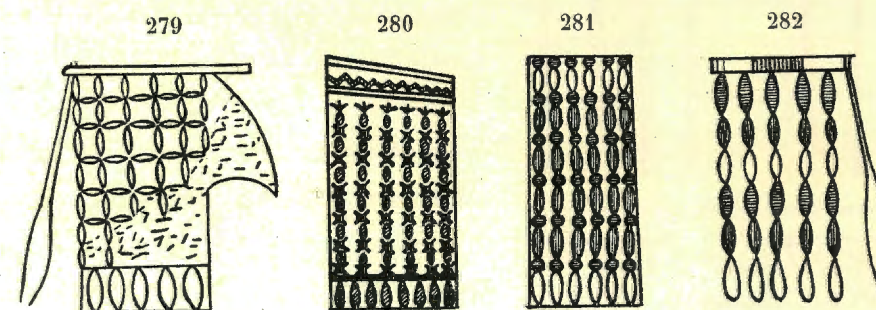


Fig. 279 à 282. — La jupe de perles.

279. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLIX, fig. 404.
280. — Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II.
281. D'après Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.
282. — le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

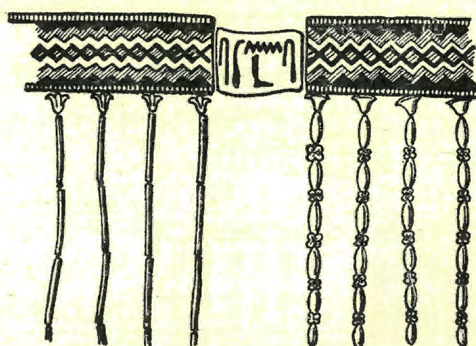
leur plus ou moins rapprochés, suspendus les uns à côté des autres à une ceinture également multicolore, et se détachant sur un dessous formé d'une étoffe d'une nuance propre à faire ressortir les éléments de pierre dure ou d'émail[1]. La ceinture est du type usuel, en un tissu de perles polychromes,

[1] Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIX, fig. 404 (n° 28037, 56); Garstang, *El Arabah*, pl. XXVI; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; sarcophage de Zehtihotep, au Caire. La couleur du dessous est généralement jaune.

avec motifs ornementaux variés, plus large derrière que devant, supportant parfois la queue de taureau; les fils retombants portent des séries de perles cylindriques, ovoïdes ou en croix, aux couleurs alternées, et se terminent par des pendeloques en gouttes, de la forme ordinaire. Les fils verticaux peuvent aussi être reliés par des rangées horizontales de perles et former ainsi un réseau quadrillé.

A part un cas[1] où l'on retrouve le mot *zeb*, déjà signalé à propos du pagne de couleur, le nom employé pour désigner cet ornement est toujours *besaou* (var.), terme qui doit se rattacher, comme sens, au verbe *besa* , « conserver, protéger »[2]; ce serait donc un vêtement ayant non seulement une valeur ornementale, mais des vertus protectrices toutes particulières.

Sur les monuments figurés on ne voit jamais d'homme vêtu de la jupe de perles[3]; on retrouve celle-ci, par contre, sur certaines momies du Moyen Empire : dans les tombes des princesses de Dahchour[4] on n'a pas pu relever la disposition exacte des innombrables perles qui couvraient les corps à partir de la hauteur de la ceinture; mais d'après les constatations faites sur la momie d'une femme de la XIIe dynastie, à Licht[5], l'ornement devait être identique à celui qui est figuré dans les sarcophages : ceinture de petites perles de couleur disposées de façon à former un dessin régulier à petits carrés ou losanges, fermoir fait d'une plaque d'argent, jupe composée de longs fils placés à une certaine distance les uns des autres et portant des perles de différentes formes qui figurent, sur l'un des côtés du corps la plante symbolique de la Haute-Égypte, sur l'autre celle du Delta.


Fig. 283. — Partie centrale d'un tablier de perles du Moyen Empire (d'après A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, pl. XXVII).

[1] Sarcophage de Zehtihotep, où les mots *zeb* et *besaou* désignent deux pagnes de perles exactement semblables.

[2] Levi, *Vocab. gerogl.*, II, p. 149.

[3] Tout au plus pourrait-on songer à faire un rapprochement avec les costumes de femmes couverts d'un réseau de perles, qui se rencontrent souvent dans les tombeaux thébains.

[4] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 52 et 54.

[5] A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 70-72, pl. XXVII, XXVIII et XXXI.

La même décoration se rencontre encore sur un cercueil anthropoïde de la même époque[1] : entre deux bandes dont l'une figure la ceinture, l'autre une bordure inférieure, toute la gaine est couverte, à droite par les plantes du Sud, à gauche par les plantes du Nord, équidistantes comme dans la jupe de perles de Licht.

La présence constante[2] des deux plantes dans le grand tablier de perles donne à l'objet une valeur symbolique et montre qu'il appartenait en principe, comme la plupart des autres objets figurés sur frises, à la garde-robe royale, le Pharaon seul ayant le droit de se parer des insignes des deux pays. Celui qui le portait se mettait ainsi sous la protection des deux Égyptes.

Le tablier peut être réduit et composé d'un petit nombre de fils de perles qui se fixent sur le devant du corps, au nœud même de la ceinture, et retombent sur un pagne de forme ordinaire[3]; dans ces cas, il porte aussi le nom de *besaou* (var. *besaa*).

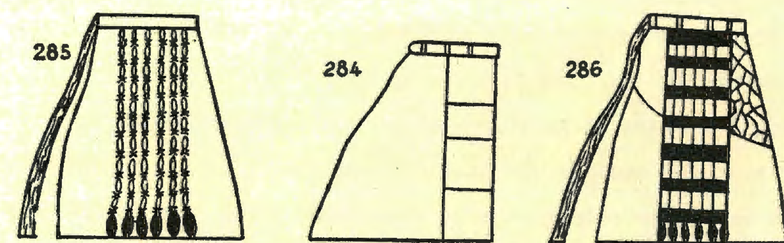


Fig. 284 à 286. — Le tablier de perles (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVIII, fig. 390, et pl. XLIX, fig. 400 et 401).

Ce même ornement, avec un nombre de pendants plus ou moins considérable, mais n'occupant jamais que la partie antérieure du pagne, se retrouve sur les bas-reliefs et les statues, pour les rois[4] et pour les grands personnages[5]; sans être très fréquent, il est donc encore en usage sous l'Ancien Empire, tandis

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, I, p. 200; II, pl. XX (n° 28084). L'ornementation est gravée en creux et les fleurs recouvertes d'une feuille d'or.

[2] La distinction entre ces deux sortes d'éléments n'est cependant pas faite dans les frises, la petitesse des figurations ne permettant pas de faire la différence entre les deux genres de plantes.

[3] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLIX, fig. 400 et 401; pl. XLVIII, fig. 390 (n°s 28035, 13 et 14; 28036, 24).

[4] Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXIX (pendants à têtes d'Hathor); Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 39 (perles en croix); Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXII.

[5] Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, p. 91 (n° 119), 170 (n° 268); Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. XVII et XVIII.

que le modèle primitif, la grande jupe de perles, était tombé en désuétude. Plus tard on en retrouve encore une dérivation dans le costume de certains prêtres[1].

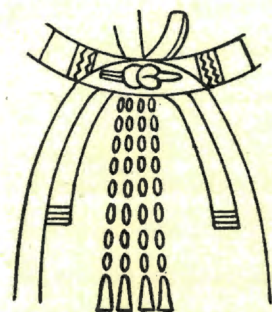


Fig. 287. — Tablier de perles de l'Ancien Empire (d'après Borchardt, *Statuen und Statuetten*, I, p. 170).

Une autre modification du tablier de perles intervient à une époque que nous ne pouvons préciser, mais qui est certainement antérieure au Moyen Empire, puisque nous en trouvons quelques exemples dans les frises[2]. Les fils ne sont plus indépendants les uns des autres, mais réunis en une nappe par des bandes transversales qui séparent les zones de perles de différentes couleurs, et encadrés par des tiges d'or qui descendent sur les côtés et se relèvent en prenant la forme de deux uræus; le bas est barré par une rangée de pendeloques de la forme traditionnelle.

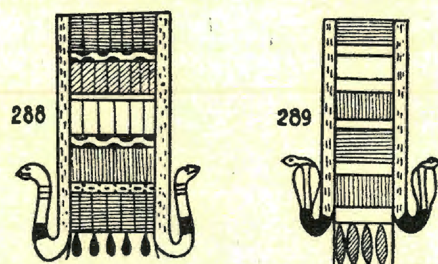


Fig. 288 et 289. — Le tablier rigide.
288. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVIII, fig. 384.
289. D'après Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

Le nom de *besaou* se retrouve avec ce devanteau[3], qui porte ailleurs la qualification de *zeb bati* « ornement du roi de la Basse-Égypte[4] », sans doute par rapprochement avec le pagne à bandes de couleur, dont *zeb* est le nom le plus fréquent et qui a une certaine analogie avec le tablier rigide, par suite de la disposition, dans celui-ci, des zones horizontales de perles.

Le petit tablier rigide n'est pas porté par les simples particuliers; c'est un ornement royal qui, s'il n'a pas encore été signalé avant l'invasion des Hyksos, devient, à partir du Nouvel Empire, d'un usage constant dans le costume d'apparat des Pharaons[5]; ses variantes sont très nombreuses, mais il est toujours aisément reconnaissable grâce à la présence de ses éléments constitutifs, le cadre d'or aux uræus et la nappe de perles.

[1] Statue d'un prêtre d'Amon au Musée de Turin, n° 1377 : Petrie, *Photographs*, n°s 139-140 (XVIIIe dynastie).
[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVIII, fig. 384 (n°s 28040, 14; 28041, 11; 28086, 9; 28088, 87); Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.
[3] Sarcophage de Sepa, à côté d'une figuration très sommaire.
[4] Lacau, *op. cit.*, n° 28088, 87.
[5] Par exemple Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. I, VII, VIII, XVII, XXI, XXVIII, L, LI, LII, LXXVIII, LXXX, CXXIII, CXXV, CXXXIV, CXLVII, CL, CLIX, CLXII, CLXXXI, CXC, CCVI, CCXXXIV, etc.

La liste saïte d'amulettes du papyrus Mac Gregor[1] donne encore le mot *bes*, avec la figuration d'un objet rectangulaire, rappelant le signe hiéroglyphique, et qui se faisait en or; s'il s'agit du tablier de perles, il est complètement déformé, comme cela arrive presque fatalement pour un objet hors d'usage dont la signification est incomprise.

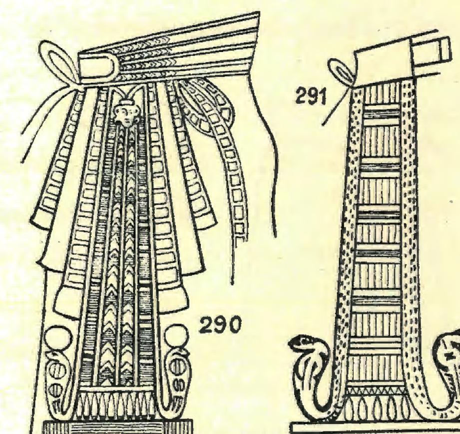


Fig. 290 et 291. — Le devanteau royal.
290. D'après Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. I.
291. — Naville, *Deir el Bahari*, pl. XIV.

Un autre genre de tablier à fils de perles paraît déjà dans les figurations les plus anciennes du mobilier funéraire, celles des tombeaux de la Ve et de la VIe dynastie[2], aussi bien que dans les frises des sarcophages du Moyen Empire[3]; cette constatation n'implique pas nécessairement que ce modèle soit réellement antérieur aux autres, puisqu'il présente une combinaison de fils de perles avec la *shendit*.

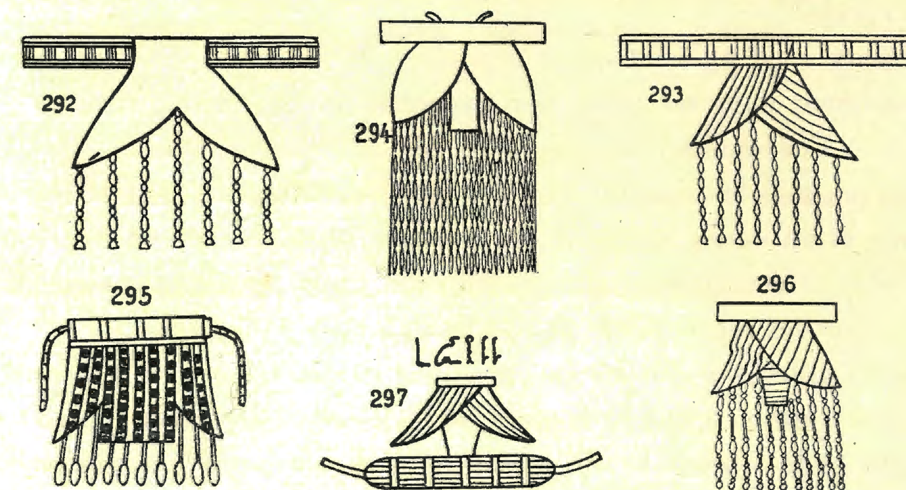


Fig. 292 à 297. — Le devanteau à pendeloques.
292. D'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. I.
293. — Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. IV.
294-296. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLIX, fig. 406, 397 et 398.
297. D'après le sarcophage extérieur de Sepa.

[1] Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 17, n° 19.
[2] Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I), pl. I et VII; p. 201; Petrie, *Dendereh*, pl. III; Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. IV.
[3] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIX, fig. 396, 397, 398, 406 (n°s 28040, 15

Celle-ci, réduite à sa plus simple expression, n'est plus un vêtement, mais un ornement suspendu à la ceinture et à la partie inférieure duquel sont accrochées les longues pendeloques [1].

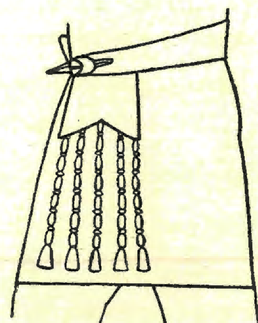


Fig. 298. — Devanteau de l'Ancien Empire (d'après Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. XLVIII).

Le nom de cet objet n'est plus jamais *besaou*, mais *bahit* , , comme le devanteau d'étoffe [2].

Dans les autres monuments, on rencontre quelquefois le petit devanteau à pendeloques sous l'Ancien Empire [3], porté uniquement par des particuliers. On voit, d'après ces rares exemples, qu'il se plaçait sur un pagne ordinaire en étoffe blanche.

II. — LA CEINTURE.

Si une ceinture de toile est amplement suffisante pour fixer sur les hanches un pagne ordinaire ou même la *shendit* royale, il n'en est pas de même dès qu'il s'agit d'un costume ayant un caractère plus ornemental, tel que le tablier de perles, ou d'un insigne spécial comme la queue royale [4].

La ceinture n'est en effet qu'un accessoire du costume, aussi ne paraît-elle jamais isolément dans les frises des sarcophages. Elle doit s'accorder comme décoration et s'harmoniser avec le vêtement ou l'insigne auquel elle est attachée; nous pouvons le constater dans ces représentations où, malgré une échelle très réduite et un dessin simplifié, la ceinture du tablier de perles et celle de la queue sont ornementées comme celles dont les détails apparaissent de façon très claire dans les représentations royales de toutes les époques.

J'ai étudié ailleurs les motifs qui décorent les ceintures royales depuis l'époque memphite jusqu'au Nouvel Empire, et les conclusions qu'on pouvait en tirer sur l'origine et la fabrication de cet élément de costume [5]; je me bornerai à

28041, 10; 28086, 10; 28094, 38, 40; 28118, 29); sarcophage de Sepa, au Louvre (ici les fils de perles ne sont pas suspendus à la *shendit*, mais réunis en un faisceau et posés au-dessous d'elle, horizontalement).

[1] Parfois même ces fils de perles ne sont pas indiqués : Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIX, fig. 399 (n° 28094, 39).

[2] Voir plus haut, p. 21 à 23.

[3] Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, I, p. 53 et pl. XV (n° 60); Capart, *Une rue de tombeaux*, II, pl. XLVIII.

[4] Dans les cas où une ceinture ornée paraît sur la *shendit*, elle n'appartient pas au pagne lui-même, mais à la queue (Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II).

[5] Van Gennep-Jéquier, *Le tissage aux cartons et son utilisation décorative*, p. 17-22 et pl. 61 et suiv.

rappeler ici les résultats de ce travail : tous les décors réguliers qui se trouvent sur les ceintures, lignes droites et brisées, carrés et losanges, sont de ceux qui se produisent automatiquement quand on utilise un procédé encore en usage dans tout l'Orient pour la fabrication des rubans, celui du *tissage aux cartons;* de plus, l'élargissement de la ceinture dans la région dorsale serait très difficile, sinon impossible à obtenir avec un autre mode de tissage, tandis qu'avec le métier aux cartons, il ne demande qu'un peu d'habileté de la part de l'ouvrier.

Cette théorie n'a pu encore être vérifiée par des trouvailles d'objets, les tissus de luxe, les tapisseries, les broderies ayant disparu presque tous [1]. Par contre, la seule ceinture qui ait été retrouvée et reconstituée avec certitude n'est pas un ruban tissé, mais un large galon couvert de petites perles juxtaposées, formant un dessin régulier [2]. Comme ce dessin est exactement semblable à un de ceux qui se retrouvent le plus souvent sur les figurations de ceintures royales (motif des losanges), on pourrait en conclure que toutes les ceintures de couleur étaient, non pas tissées, mais faites en perles.

Il serait toutefois imprudent de généraliser ainsi, en suite d'une seule constatation, et il faut tenir compte des résultats décoratifs des diverses techniques, inhérents aux techniques elles-mêmes : celle du travail de perles laisse à l'ouvrier l'entière liberté de disposer à sa guise les petits éléments colorés qu'il a entre les mains et d'en faire des dessins, réguliers ou non, d'après le modèle qu'on lui donne ou suivant sa propre imagination, tandis que celle du tissage aux cartons implique nécessairement certains thèmes décoratifs qui tous se retrouvent dans les ceintures [3]. Nous devons donc admettre que c'est le procédé du tissage aux cartons qui a donné naissance au type de ceintures adopté par les rois d'Égypte, que cette technique a été employée au moins aux origines et peut-être même pendant toute la durée de l'empire pharaonique, et que les

[1] Parmi les très rares exceptions, il faut citer les étoffes des tombeaux royaux : Carter and Newberry, *The Tomb of Thoutmôsis IV* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), pl. I et XXVIII; Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois* (*ibid.*), pl. LVII.

[2] A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 70, pl. XXVII, XXXI. Les princesses de Dahchour devaient avoir des ceintures analogues qui n'ont pu être relevées. Quant à la petite «ceinture» de Senebtisi, formée de six fils de perles reliés de place en place par des éléments transversaux (*ibid.*, p. 68, pl. XXII et XXIII), elle ne rappelle en rien les ceintures des monuments figurés, et cette attribution de «ceinture» paraît douteuse pour le moment. Aucun vêtement, si léger fût-il, ne peut en effet être suspendu à une ceinture de ce genre, qui serait alors un ornement isolé; nous ne connaissons rien de semblable en Égypte.

[3] Il est à remarquer, en outre, que la ceinture de perles ne présente pas l'élargissement dans la région dorsale, caractéristique dans les ceintures royales de toutes les époques.

exemplaires en perles parvenus jusqu'à nous sont des reproductions en une matière plus luxueuse et plus durable de motifs d'un usage courant, appliquées à des ceintures supportant des tabliers en fils de perles : pour un costume d'apparat, l'homogénéité de facture et de matière est en effet une qualité essentielle.

III. — LA QUEUE.

L'insigne traditionnel et constant des Pharaons, la queue d'animal suspendue derrière le dos, paraît assez fréquemment dans les frises, soit isolée[1], posée obliquement, soit accrochée à la ceinture qui doit la supporter[2]; souvent même cette ceinture soutient en même temps la queue et la *shendit* ou le tablier de perles[3]. Elle est représentée en général au naturel, la touffe de poils formant un renflement qui atteint à peu près les deux tiers de la longueur totale; sa couleur est le plus souvent jaune mais parfois aussi la partie cylindrique est noire avec un mouchet jaune, ou bleue avec un mouchet blanc tacheté de rouge, ou enfin blanche tachetée de noir et de rouge.

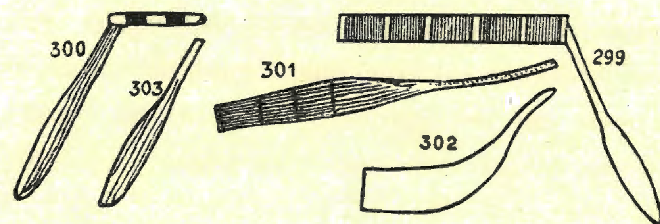


Fig. 299 à 303. — La queue de taureau.
299. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
300-302. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. L, fig. 408, 409, 413.
303. — Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III.

Trois noms se présentent pour désigner la queue : *ouatit*, *khebsit* et *menkerit*[4]; ils ne sont pas employés ailleurs pour le membre en question, tandis que le nom ordinaire de celui-ci, *sed*, ne paraît jamais dans les frises. Les deux premiers de ces mots pourraient être de simples qualificatifs : «l'unique», «la tordue»[5]; le troisième se rattache à la racine *ker*

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. L, fig. 409, 410, 413 (n°s 28034, 40, 41; 28035, 24; 28036, 26; 28087, 32; 28083, 70; 28088, 45; 28090, 19; 28092, 54); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

[2] Lacau, *op. cit.*, II, pl. L, fig. 408 (n°s 28035, 23; 28036, 25); sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

[3] Steindorff, *op. cit.*, I, pl. III; Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLIX et L, fig. 395, 400, 401, 404, 405, 407.

[4] On rencontre une fois pour ce mot la variante, sans doute fautive, .

[5] Aux basses époques, le mot *khabes* désigne la barbe postiche (Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1032); c'est dans ce sens qu'il paraît, sous la forme *khebsit*, dans la liste d'amulettes du papyrus Mac Gregor (Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 17, n° 20), accompagnant un objet qui a bien la forme caractéristique et non celle d'une queue. Il est possible qu'il faille attribuer la même signification à un objet figuré sur un sarcophage du Moyen Empire et qui ressemble beaucoup à une tresse de cheveux ou de barbe; il est peint en bleu, mais malheureusement très effacé et l'inscription a disparu (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. L, fig. 412 : n°s 28092, 93; 28094, 12).

«frapper» et rappelle l'emploi que fait de sa queue un animal en fureur, tel que le taureau[1].

Il est possible que les Égyptiens aient distingué deux sortes de queues postiches, car souvent dans les sarcophages, on en voit figurer deux l'une à côté de l'autre, appelées, la première *ouatit*, la seconde *khebsit*, mais il n'y a dans ces cas aucune différence notable entre les deux[2].

La queue a pu être à l'origine portée par de simples particuliers[3], mais à l'époque historique, elle est réservée aux rois seuls; c'était probablement un insigne libyen[4]. Après l'avoir considérée pendant longtemps comme une queue de lion, les égyptologues ont en général accepté la théorie suivant laquelle ce serait plutôt une queue de loup[5]; ces appréciations ne paraissant pas répondre à la réalité ni expliquer la forme de l'objet sur les monuments, j'ai cherché à prouver qu'il s'agissait d'une queue de bovidé, et plus exactement d'une queue de taureau[6]. Les couleurs employées dans les frises sont une preuve de plus en faveur de cette interprétation, car seuls des individus de l'espèce bovine peuvent avoir un pelage de nuances si variées, jaune, noir, blanc avec mouchetures[7].

La seule queue postiche qui nous soit parvenue a été trouvée dans un tombeau de la XIIe dynastie[8]; elle était en bois et entièrement recouverte d'un réseau de petites perles formant un dessin du même genre que celui de la ceinture, donc ne cherchant pas à imiter la nature.

[1] Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 150.

[2] Parfois l'une est fixée à la ceinture, mais le plus souvent toutes les deux sont non montées, et exactement semblables.

[3] Plaque de schiste dite de la chasse : Capart, *Débuts de l'Art en Égypte*, pl. I et p. 227.

[4] Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. I, V, VI, VII.

[5] Maspero, *Lectures historiques*, p. 40; Spiegelberg, *Orientalistische Litteraturzeitung*, IV, p. 10.

[6] *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, XV, p. 165.

[7] Le bleu de la partie cylindrique de la queue sur certaines figurations, doit sans doute remplacer le noir, comme dans beaucoup de peintures égyptiennes.

[8] A. C. Mace and H. E. Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 70-71. Au Musée de Marseille il existe une autre queue en bois (n° 279) qui paraît provenir de la série d'accessoires d'une statue royale (Maspero, *Journal des Savants*, janvier 1908).

TROISIÈME PARTIE.

LA TOILETTE.

Le besoin de propreté, tant pour le corps lui-même que pour les vêtements, était inné aux anciens Égyptiens bien plus qu'aux autres Orientaux et avait pris, à une époque très ancienne, un tel développement qu'il était devenu le symbole de la pureté morale, nécessaire pour assurer aux défunts la vie d'outre-tombe. C'est ainsi que les ablutions et les purifications rituelles tiennent dans le culte divin et funéraire une place si importante, qui non seulement se manifeste dans tous les textes religieux, mais aussi a été souvent signalée par les écrivains classiques[1].

Si les documents relatifs aux purifications des prêtres sont extrêmement abondants, nous avons par contre peu de renseignements sur les soins journaliers de la toilette : quelques lignes relatives au petit lever du roi[2], un ou deux tableaux, assez peu clairs du reste, représentant un seigneur à sa toilette[3], et les scènes d'offrandes alimentaires où l'aiguière figure toujours en bonne place; enfin les représentations du tombeau de Hesi à Saqqarah, où étaient figurés au grand complet tous les nécessaires de toilette d'un seigneur de la IVe dynastie[4]. De plus, quelques allusions dans les textes, littéraires ou autres, nous font connaître le dégoût qu'inspirait aux scribes et aux gens de bonne éducation la saleté du forgeron et du teinturier, ainsi que celle du maçon qui ne peut se laver qu'une fois par jour[5], et la coutume de verser de l'eau sur les mains de l'homme rentrant du travail[6], et de laver les pieds du visiteur[7].

(1) Hérodote, II, chap. xxxvii; Plutarque, *De Iside et Osiride*, chap. lxxv; Chérémon, fragm. 4, etc.; cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 168.

(2) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1423-1424.

(3) Paget-Pirie, *Tomb of Ptah-hetep*, pl. XXXV.

(4) Quibell, *The Tomb of Hesy* (*Excavations at Saqqara, 1911-12*, pl. XXI, et p. 31-35). Malheureusement les peintures sont très détériorées et les objets n'étaient pas accompagnés de leurs noms.

(5) Maspero, *Du genre épistolaire*, p. 53 (pap. Sallier II, pl. VI, l. 3; pap. Anastasi VII, pl. I, l. 3).

(6) Pap. d'Orbiney, pl. IV, l. 9 (Maspero, *Contes populaires*, 4e édit., p. 7).

(7) Wiedemann, *Congrès prov. des Oriental. à Saint-Étienne*, p. 147.

Comparés avec les documents écrits ou figurés et avec les vases tirés des fouilles, les objets représentés dans les frises des sarcophages nous donnent un ensemble à peu près complet des ustensiles employés par les Égyptiens pour leur toilette, d'abord la toilette ordinaire, puis les ablutions aux repas, et enfin les applications de parfums et de fards. Les purifications rituelles, ablutions et encensements, opérations très diverses d'origine et de signification, seront étudiées plus loin.

CHAPITRE I.

LA TOILETTE QUOTIDIENNE.

I. — LA CUVETTE.

Le seul ustensile vraiment approprié à la toilette corporelle, indispensable pour les ablutions à l'eau froide ou chaude, la cuvette paraît dans quelques-uns des sarcophages du Moyen Empire[1], sous la forme d'une écuelle à fond plat, aux parois droites et hautes, montant obliquement de façon à présenter une large ouverture.

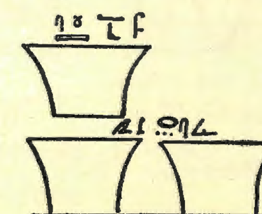


Fig. 304. — Les cuvettes (d'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire).

Le nom appliqué à la cuvette dans ces monuments est soit *aâb* (var. *ââb*)[2], soit *ousekh* « le large », noms qui s'expliquent d'eux-mêmes, par la forme et la destination de l'ustensile. Les légendes indiquent en outre la matière de l'objet, qui est soit de l'albâtre, soit de l'électrum[3].

Parmi les vases de toute sorte et de toute époque qui nous sont parvenus, se trouvent un certain nombre de cuvettes qui correspondent comme forme aux données des frises et dont les dimensions se prêtent bien à l'usage auquel elles sont destinées[4].



Fig. 305. — Tympan d'une stèle (d'après Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, I, pl. XXXII).

Le signe est employé couramment comme déterminatif pour tous les mots s'appliquant d'une façon ou d'une autre à l'idée de purification. Il se trouve également, comme symbole de pureté, dans diverses figurations, en particulier dans le tympan de nombreuses stèles du Nouvel Empire; accompagné généralement dans ces cas du signe de l'eau , cet ustensile a une signification très

(1) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire; sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

(2) De la racine *âb* « purifier ». Le même mot se trouve aussi appliqué à l'aiguière (voir plus bas) et au godet de scribe, qui a exactement la même forme, mais doit être d'une dimension beaucoup moindre.

(3) Cette matière est celle de deux des *ousekh* du sarcophage de Zehtihotep, qui, bien qu'exactement semblables de forme aux autres cuvettes, pourraient avoir été employés à un autre usage.

(4) Environ o m. 3o cent. d'ouverture. Poterie : Petrie, *Diospolis parva*, pl. XVII; Petrie, *Abydos*, I, pl. XXVIII; II, pl. XLIII; Quibell, *El Kab*, pl. XII, etc. — Bronze : von Bissing, *Metallgefässe*, nos 3443, 348o.

claire : il est là pour attester la pureté physique et morale du défunt, par conséquent son droit à pénétrer dans l'autre monde[1].

II. — LE POT À EAU.

Il est moins aisé de reconnaître dans les frises le vase dans lequel on mettait l'eau destinée à remplir la cuvette au fur et à mesure des besoins; il y a cependant tout lieu de croire que nous en avons des figurations dans un des sarcophages[2], à proximité immédiate des cuvettes, sous la forme de hautes cruches ovoïdes, pointues du bas et pourvues d'un col légèrement évasé. Deux de ces ustensiles, peints en brun marron, donc censés être en poterie, sont appelés «grande et petite *zâït*» [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], nom qui ne paraît pas ailleurs dans la série des vases. Un peu plus loin sont dressés deux ustensiles semblables, peints l'un en noir, l'autre en blanc, donc sans doute en métal et en pierre, mais les légendes en sont effacées.

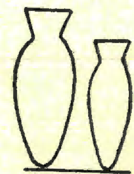


Fig. 306. — Vases à eau (d'après le sarcophage de Zehtihotep).

Comme forme, ces cruches appartiennent à l'un des types de poterie les plus fréquents aux anciennes époques, surtout dans les périodes prédynastique et thinite, le vase pointu en terre grossière, qui semble en effet avoir été destiné, dans les tombeaux, à contenir la provision d'eau du défunt[3]. C'est également dans des vases semblables qu'on portait l'eau nécessaire aux ablutions d'un grand personnage en tournée d'inspection[4].

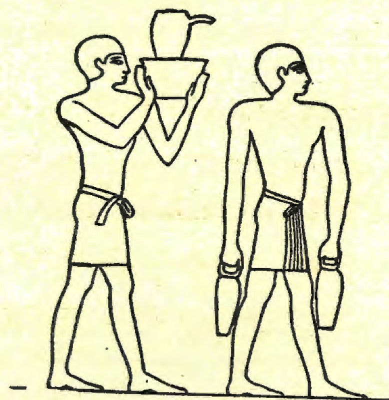


Fig. 307. — Domestiques porteurs d'eau (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IV).

Dans un tombeau du Moyen Empire, l'aiguière de bronze déposée aux pieds du mort[5] comportait un bassin de forme ordinaire, semblable à la cuvette, et en place de la verseuse habituelle, un vase identique à ceux figurés au sarcophage de Sepa.

[1] Wiedemann, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXIII, p. 265.
[2] Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
[3] Petrie, *Abydos*, I, pl. XXXII et XXXIII; J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 155, 156, etc. La seule différence est qu'ici le col est en général un peu moins développé.
[4] Tombeau d'Amten (Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IV). Ici, pour faciliter le port, les cruches sont munies d'anses en corde, attachées autour du col.
[5] Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 112, pl. XXII.

Il y aurait peut-être lieu de considérer aussi comme des vases à eau destinés à la toilette, des ustensiles de forme analogue, mais à fond plat et à col moins accusé[1], qui paraissent dans un sarcophage, à côté des vêtements et des bijoux : leur nom, inconnu ailleurs, est *tafsit* [hiéroglyphes], et un petit texte, qui ne donne aucune indication utile, leur est consacré[2].

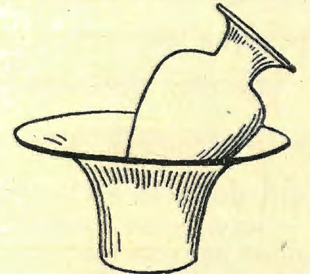


Fig. 308. — Aiguière du Moyen Empire (d'après Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XXII, n° 2).

III. — L'AIGUIÈRE.

L'usage commun aujourd'hui à tout l'Orient, comme à l'Europe au moyen âge, de se laver les mains avant, pendant et après les repas, était répandu en Égypte dès les temps les plus reculés. On employait à cet effet un ustensile composé de deux vases de forme différente, une vraie aiguière qui est le complément indispensable de toute table bien servie.

Dans les frises, ces objets, identiques aux autres représentations que nous en possédons, sont aisément reconnaissables; à une ou deux exceptions près, ils sont toujours placés l'un dans l'autre : le bassin est semblable à la cuvette ordinaire, sauf que les parois en sont rarement droites, mais se recourbent plutôt

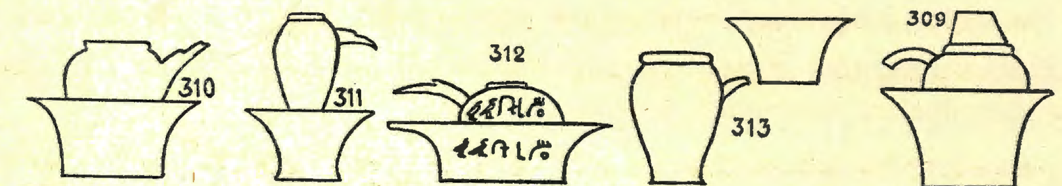


Fig. 309 à 313. — L'aiguière.

309. D'après Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, 1), pl. VII.
310. D'après Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIII.
311-312. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXII, fig. 47 et 48.
313. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

vers l'extérieur de manière à présenter une plus large ouverture; la verseuse est un vase à fond plat, aux parois inclinées d'abord en dehors, puis se recourbant vers l'intérieur, ne laissant au sommet qu'une petite ouverture, pourvue parfois d'un rebord en saillie, rarement d'un petit couvercle; du haut de la panse se détache un bec recourbé formant goulot. Il est rare que les deux vases soient

[1] Ce vase est semblable à certains vases à parfums : Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXI, fig. 31.
[2] Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 108-109.

de la même matière, électrum[1] ou poterie[2]; le plus souvent, les couleurs employées pour les représenter[3] indiquent que la verseuse était soit en métal, argent, électrum ou bronze, peut-être aussi en albâtre, tandis que le bassin était presque toujours en poterie, parfois en bronze, même en lapis-lazuli.

Le nom de l'aiguière complète, *ââ* «le lavoir», qui paraît sur certains sarcophages décorés seulement à l'extérieur[4], ne se retrouve pas dans les frises, qui donnent à chacun des deux vases un nom spécial, *hesmeni* pour la verseuse et *shâouti* (var.) pour le bassin; ces mots, formés de deux noms de substances, *hesmen* «natron»[5] et *shâ* «sable», nous donnent une indication précieuse sur les matières employées pour les ablutions : à défaut de savon proprement dit, les Égyptiens mettaient du sable dans la cuvette et de l'eau acidulée au natron dans la verseuse. Ces deux substances peuvent en effet aider au nettoyage de la peau.

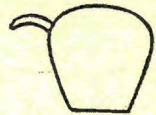


Fig. 314. — L'ÂPERIT (d'après LACAU, *Sarcoph.*, II, pl. XXXII, fig. 46).

Le mot *âperit* désigne non l'aiguière complète, mais la verseuse seule[6]; sa signification est inconnue, et les quelques lignes du texte religieux qui lui est consacré ne nous donnent aucune indication utile à son sujet.

Par contre, l'expression *ousekh ni ouât aaou* «vase pour laver les mains», qui se trouve dans des figurations de la VIe dynastie[7], s'applique sans doute à l'ensemble de l'aiguière.

[1] MASPERO, *Trois années de fouilles*, pl. IV et VII.

[2] Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

[3] Blanc et rouge; blanc et jaune; jaune et rouge; blanc et bleu; blanc et noir; rouge et noir (MASPERO, *Trois années de fouilles*, pl. II; LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28023, 22; 28024, 25, 26; 28027, 26; LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. CXLV; BIRCH, *Coffin of Amamu*, pl. XXIII).

[4] LACAU, *op. cit.*, nos 28001, 1 et 2 (et); 28004, 1 (; ici les deux substances *hesmen* et *bed* se trouvent placées à côté dans des vases , le dernier de ces deux liquides étant destiné au lavage de la bouche).

[5] Les mots *hesmen* et *bed*, qu'on traduit généralement tous les deux par «natron», désignent évidemment deux substances différentes, qu'on n'est pas encore arrivé à reconnaître (MASPERO, *La table d'offrandes des tombeaux égyptiens*, p. 9). La première était donc utilisée pour le lavage des mains, la deuxième, comme rince-bouche (voir la note précédente et JÉQUIER, *Rec. de trav.*, XXXII, p. 171).

[6] CAPART, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. IV; LACAU, *op. cit.*, no 28118, 32; CHASSINAT-PALANQUE, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 107.

[7] DARESSY, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 200, 203.

En tant qu'ustensile de table, l'aiguière paraît de façon à peu près constante dans toutes les représentations de repas ou d'offrandes alimentaires : dans les stèles-tableaux des IIIe et IVe dynasties, elle est placée dans le haut de la scène, tout près de la figure du défunt et accompagnée de l'expression idéographique , qui indique clairement sa destination[1]. Dans les innombrables représentations du même ordre, sur les parois des mastabas de l'Ancien Empire, on voit les serviteurs apportant l'aiguière[2] en même temps que les autres ustensiles du repas et les victuailles, ou versant dans le bassin le contenu de l'autre vase en présence du maître qui se met à table[3]. Enfin, quand le défunt est seul devant son repas, une, deux ou même trois aiguières sont placées à portée de sa main, à terre ou sur des sellettes. Dans tous ces cas, ainsi que dans les scènes similaires du Moyen Empire, l'aiguière est toujours semblable à celle qui est figurée dans les frises des sarcophages[4].

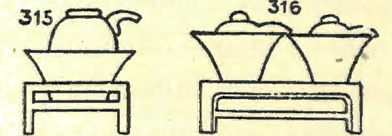


Fig. 315 et 316. — AIGUIÈRES DE TABLE.

315. D'après DAVIES, *Deir el Gebrawi*, II, pl. XI.

316. D'après MURRAY, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XXIII.

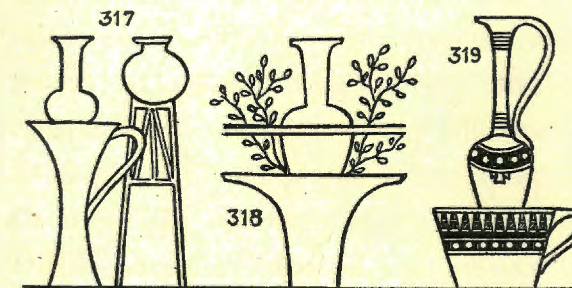


Fig. 317 à 319. — AIGUIÈRES DU NOUVEL EMPIRE.

317-318. D'après les tombeaux d'Ouserhat et Thotnofer (croquis de l'auteur).

319. D'après WILKINSON, *Manners and Customs*, II, p. 212.

Sous le Nouvel Empire, des modifications importantes sont apportées aux formes des deux vases : le bassin, sans être plus large, se développe en hauteur; la verseuse, dont la panse est restée la même, n'a plus de bec latéral, mais un très haut col légèrement évasé à sa partie supérieure et

[1] MURRAY, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I; LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. III; QUIBELL, *Excavations at Saqqara* (1911-12), pl. XXXI; CAPART, *Recueil de Monum.*, I, pl. I; VON BISSING, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. XIV; WEILL, *Des monuments et de l'histoire des IIe et IIIe dyn. égypt.*, pl. IV. — Dans la liste des offrandes funéraires du premier de ces monuments, l'aiguière est appelée *penou* (?) , mot qui ne se retrouve pas ailleurs.

[2] MURRAY, *Saqqara Mastabas*, I, pl. VII; MARIETTE, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 155, etc. — Homme portant une aiguière dans le groupe des serviteurs chargés du transport des effets de voyage : LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. IV (voir ci-dessus, fig. 307).

[3] LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. V, VI, XIX, XXII, etc.

[4] La seule différence est que la verseuse est un peu plus haute (NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. XVII, XVIII, XXXV, XXXVI, etc.

muni d'un bord plat[1]. Dans les exemplaires de luxe, les deux vases sont pourvus d'anses[2].

Les fouilles nous ont livré un certain nombre d'ustensiles qui correspondent exactement comme forme aux deux parties de l'aiguière; la plupart appartiennent à l'époque thinite. Les verseuses sont en cuivre ou en bronze[3], souvent aussi en albâtre[4], et leur hauteur est en général d'une dizaine de centimètres; le bec présente cette particularité curieuse d'être le plus souvent divisé en deux canaux parallèles. Il n'y a pas de remarque spéciale à faire au sujet du bassin, qui se retrouve dans les mêmes conditions mais qui, étant de formes et de dimensions plus variables, peut aussi avoir été employé à d'autres usages qu'aux ablutions[5].

IV. — LES SERVIETTES.

Les Égyptiens avaient donné un tel développement à la fabrication des étoffes de toute sorte et surtout des toiles, qu'on doit s'attendre à trouver chez eux les serviettes, indispensables à toute toilette quelque peu soignée. On les voit en effet paraître sur les frises dans la plupart des sarcophages, non pas, il est vrai, à la place où l'on pourrait s'attendre à les trouver, c'est-à-dire à côté des cuvettes ou des aiguières, mais à la suite de la série des parfums et des fards[6]. Les serviettes peuvent effectivement être employées pour frictionner le corps après les onctions et les applications d'essences et de fards, bien que leur usage habituel soit d'es-

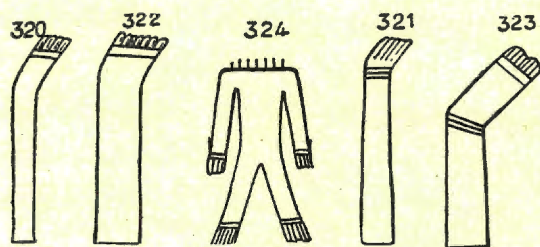


Fig. 320 à 324. — Les serviettes.

320. D'après Garstang, *Burial Customs*, pl. VI.
321. — Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXI.
322-323. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVII, fig. 372 et 370.
324. D'après Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

[1] Tombeaux de Cheikh Abd el-Gournah : Amenemheb (n° 85), Thotnofer (n° 80), Amenheb (n° 90), Horemheb (n° 78 : Bouriant, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, pl. II), etc.

[2] Wilkinson, *Manners and Customs*, II, p. 212 (édition de 1847); Champollion, *Monuments*, pl. CCCCXXII, CCCCXXV.

[3] Von Bissing, *Metallgefässe* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n°s 3426, 3427, 3428, 3436, 3438, 3471, 3472, 3473, 3475 à 3477; Mace, *Naga ed-Dêr*, II, p. 47; Quibell, *El Kab*, pl. III.

[4] Garstang, *Mahasna and Bet-Khallaf*, pl. XIII, XX, XXXII (ce dernier en terre cuite); Garstang, *The third Egypt. Dynasty*, pl. XII.

[5] Von Bissing, *Metallgefässe*, n°s 3429, 3437, 3440, 3470, 3472, 3474, 3478, 3479 (ces exemplaires ont de 0 m. 15 cent. à 0 m. 20 cent. d'ouverture, ce qui correspond à peu près à la dimension de la verseuse; les autres sont plus petits ou plus grands et peuvent avoir eu d'autres destinations).

[6] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVII, fig. 370 à 372 (n°s 28023, 9; 28024, 9; 28027, 9; 28036, 3; 28037, 7; 28038, 8; 28081, 3; 28083, 9; 28087, 9; 28088, 10; 28092, 10; 28094, 10); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV; II, pl. I; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXI; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre. Parfois elles se trouvent placées à côté des vêtements et des étoffes; dans ces cas, assez rares du reste, il est probable qu'elles sont censées appliquées à un autre usage que celui de la toilette (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n°s 28034, 33; 28035, 16; 28038, 12; 28091, 17); certaines serviettes sont marquées au nom du mort (Garstang, *Burial Customs*, pl. VI).

suyer la peau en suite des ablutions : il ne faut pas oublier que le mobilier funéraire a surtout une valeur rituelle et talismanique, et que les objets d'usage courant cèdent le plus souvent le pas à d'autres objets qui, ou bien sont tombés en désuétude et conservés par tradition, ou bien représentent une vie plus luxueuse que celle du commun des mortels, partant plus semblable à celle des rois et des dieux. Dans le cas particulier, les essences et les fards étant pour les Égyptiens ce qu'il y avait de plus raffiné en fait de toilette, résumaient pour eux tout ce qui a rapport à ces diverses opérations, et les serviettes viennent naturellement prendre leur place après ces divers ingrédients et non à côté des cuvettes et des aiguières qui sont représentées beaucoup moins fréquemment.

La façon de représenter les serviettes est toute schématique : elles sont toujours au nombre de deux, dressées l'une à côté de l'autre comme si c'étaient des objets rigides, et repliées légèrement aux deux tiers environ de leur hauteur, de manière à former un angle très ouvert[1]; de petites franges garnissent la partie supérieure. Le tout est peint en blanc serti d'un trait rouge; très rarement les serviettes sont rouges, roses ou jaunes. La seule variante à signaler est celle qui donne une pièce d'étoffe blanche rectangulaire, bordée d'une frange dans le haut et présentant en outre quatre appendices droits et allongés qui retombent dans le bas et sur les côtés, donnant à l'ensemble l'aspect d'un vêtement complet, d'une combinaison avec manches et chausses[2]; malgré l'absence de légendes, l'attribution de ces deux objets n'est pas douteuse, puisqu'ils occupent la place habituelle des serviettes, à côté des vases à parfums et des sachets à fards.

Dans les frises comme dans la pancarte où les deux serviettes se retrouvent également après les essences de toilette[3], elles portent toujours le nom d'*ounkhi* ou *ounkhouî* [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] (var. [hiéroglyphes])[4], terme d'un sens

[1] Cette disposition a pu amener une confusion avec un objet tout différent, mais de forme analogue, le *pez-aha* (voir plus bas) : une fois en effet, celui-ci, bien que très reconnaissable, est appelé «serviette» (Lacau, *op. cit.*, n° 28036, 71).

[2] Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

[3] Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XX; Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 23.

[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 321.

plus général que notre mot «serviette» puisqu'il peut être employé pour désigner des toiles servant de vêtement[1], et qui se traduirait d'une façon plus exacte par notre mot «linge».

Il n'existe pas de représentations figurées de l'Ancien ou du Moyen Empire où l'on reconnaisse les serviettes de toilette de façon indubitable[2] : à cette époque toutes les étoffes qui sont présentées au mort ont la forme de longues bandes tenues à la main par une extrémité[3]. Par contre, dans les tombeaux du Nouvel Empire, on voit parfois la servante qui offre au mort un gobelet d'eau pour se rincer la bouche porter sur son bras une petite serviette blanche avec ou sans franges[4]. Sur les momies, on trouve souvent des serviettes blanches ou rouges qui, vu leurs dimensions, peuvent avoir été employées pour la toilette[5].



Fig. 325. — Serviette de toilette (d'après le tombeau de Horem-heb).

V. — LES SUBSTANCES SAPONACÉES.

Il serait difficile, n'étaient leurs noms et leur position même dans la frise, de reconnaître la nature exacte de deux petits objets figurés dans un des sarcophages du Caire, l'un jaune, aplati et allongé à la base sur un des côtés, l'autre rectangulaire, de couleur bleue; tous deux sont placés l'un à côté de l'autre, entre les rasoirs et les miroirs[6].

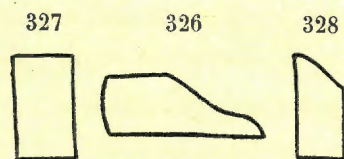


Fig. 326 à 328. — Les savons (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLI, fig. 225, 228 et 229).

Le premier de ces objets porte le nom de *soudâbou* «laveur» et par conséquent doit être considéré comme une matière utilisée pour les besoins

[1] Peut-être aussi de draps de lit : Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. VI.

[2] Dans la scène qui représente Ptahhotep à sa toilette (fig. 330 : Paget-Pirie, *Tomb of Ptah-hetep*, pl. XXXV), un serviteur apporte deux bandes d'étoffe pendant qu'un autre oint la figure du maître : il est fort possible que ce soient là des serviettes, mais on pourrait aussi y voir des étoffes destinées à le vêtir.

[3] Voir en particulier la plus développée des scènes de ce genre : von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, II, pl. XXXVII-XLI.

[4] Bouriant, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, tombeau d'Harmhabi, pl. I (mal dessiné); scènes analogues aux tombeaux d'Amenheb (n° 90) et de Sou-m-nouit (n° 92). Parfois la servante tient la serviette pliée dans l'autre main (Davies, *Five Theban Tombs*, pl. XXV).

[5] Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, VIII, p. 22-36 (cachette des prêtres d'Amon) : plusieurs de ces serviettes sont marquées au chiffre de la maison d'Amon.

[6] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 225 et 228 (n° 28083, 54 et 55).

de la toilette, quelque chose d'analogue à notre savon. Il ne peut être question du savon proprement dit, qui est d'invention relativement récente[1], mais il s'agit sans doute d'une pâte solidifiée, contenant des substances qui ont des propriétés dégraissantes ou sont susceptibles de produire de la mousse au contact de l'eau, telles que les cendres ou l'argile à foulon[2], et se prêtent par conséquent aussi bien au lavage de la peau qu'au rasage des cheveux et de la barbe.

Sur un tableau d'offrandes de l'Ancien Empire[3], on voit à côté de l'aiguière, sur la petite table où celle-ci est posée, un objet carré qui est sans doute destiné aux ablutions faites au moment des repas, et par conséquent semblable au *soudâbou*.

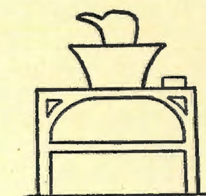


Fig. 329. — Aiguière et savon (?) (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XXXVI).

Le deuxième objet, le pain rectangulaire bleu, est appelé *nezit* «frottoir» : c'est donc une substance destinée à lisser et à adoucir la peau. La couleur bleue pourrait faire songer à la pierre ponce ou à quelque matière analogue. Dans un autre sarcophage, où les figurations ne sont pas accompagnées de légendes, deux objets semblables au précédent se trouvent placés aussi à côté du jeu de rasoirs[4]; ici tous deux sont de couleur rouge marron, et l'un est taillé en biseau à sa partie supérieure, mais il s'agit néanmoins sans doute du même accessoire de toilette. Ailleurs, tous deux sont blancs[5] (alun?).

Dans le tableau représentant Ptahhotep à sa toilette[6], un des serviteurs tient un pain carré exactement semblable au *nezit*, sur lequel le maître frotte l'extrémité de ses doigts; cette scène, mal interprétée jusqu'ici, nous montre donc l'utilisation du «frottoir».

Des petits objets de forme analogue se trouvent dans une frise[7], rangés au-dessus du broyeur à fards et peuvent donc être considérés comme rentrant dans la même catégorie : d'abord un paquet carré, sans nom, et qui pourrait être un *soudâbou*, puis deux boules blanches appelées *pâpâit*. Le même nom se

[1] Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, article Sapo (IV, p. 1063).

[2] Daremberg et Saglio, *op. cit.*, article Fullonica (II, p. 1350).

[3] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XXXVI.

[4] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 228, 229 (n° 28094, 19 et 20).

[5] Lacau, *op. cit.*, n° 28085, 25. Tous deux sont rectangulaires; un peu plus loin, un troisième objet semblable (n° 37) accompagné de deux boules roses.

[6] Paget-Pirie, *Tomb of Ptah-hetep*, pl. XXXV; dans le texte (p. 27) l'objet en question est interprété comme un «written document», un rapport écrit présenté par un des domestiques, et non comme un accessoire de la toilette.

[7] Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 232.

retrouve au papyrus Ebers[1], sous la forme *pâpâït* et *pâït* pour désigner la forme sous laquelle on façonnait certains médicaments, et qui

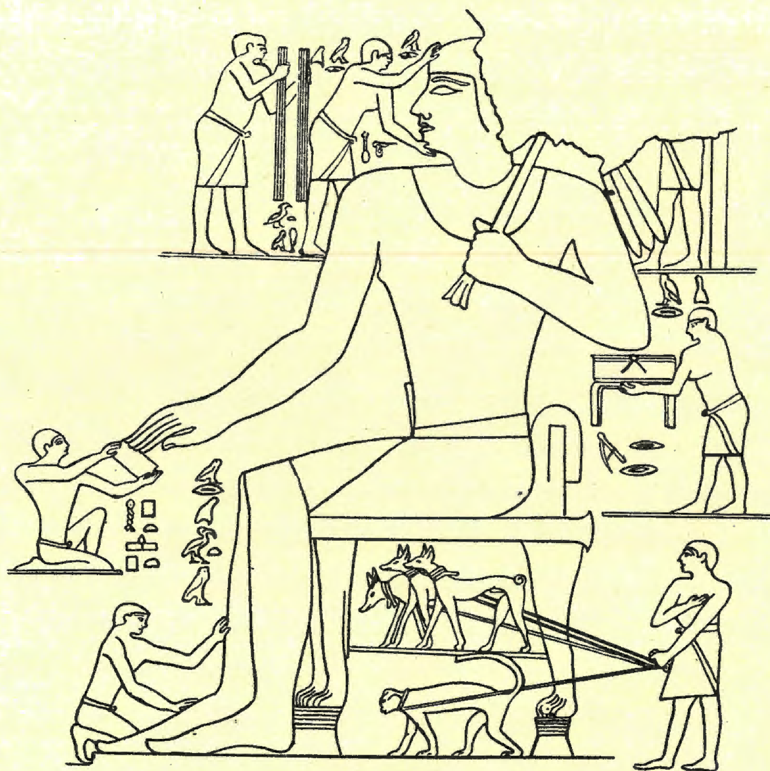


Fig. 330. — La toilette d'un seigneur de l'Ancien Empire (d'après Paget-Pirie, *Tomb of Ptah-hetep*, pl. XXXV).

est probablement celle d'une boule, d'un pain rond; ce mot désignerait alors ici aussi la forme de l'objet plutôt que la matière elle-même ou son emploi.

VI. — LES RASOIRS.

L'ancienne coutume des Égyptiens de se raser non seulement la barbe, mais aussi le plus souvent les cheveux, nécessitait un outillage spécial et bien conditionné qui rentre dans la catégorie des objets de toilette et figure à ce titre dans plusieurs frises de sarcophages.

Qu'il soit représenté seul[2], ou, ce qui est plus fréquemment le cas, à deux, trois ou quatre exemplaires[3], le type du rasoir est toujours le même : une lame

(1) Pap. Ebers, pl. XLIX, l. 11, et pl. CIV, l. 2.

(2) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 217 (nos 28083, 53; 28092, 81); sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

quadrangulaire, légèrement bombée à l'une de ses extrémités et munie à l'autre d'un très petit manche; l'un des grands côtés est droit, l'autre présente une double courbure, très peu accentuée, concave à la base, convexe à l'extrémité; les deux côtés incurvés étaient tranchants, et l'on pouvait tenir l'outil soit par le dos, soit par le manche.

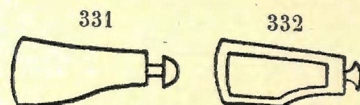


Fig. 331 et 332. — Le rasoir.
331. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
332. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLI, fig. 217.

Nous possédons un certain nombre de rasoirs du Moyen Empire trouvés dans les tombeaux et qui, quoique appartenant à deux modèles différents, se rattachent les uns et les autres au type adopté par les décorateurs des sarcophages. Les premiers, qui sont pourvus d'un tout petit manche en bois, ont une lame trapézoïde dont seul le côté opposé à ce manche présente une courbe convexe[1]; les autres ont une courbe alternativement concave et convexe sur deux des côtés et une prolongation en pointe, formant soie et permettant l'insertion du manche, aujourd'hui disparu[2].

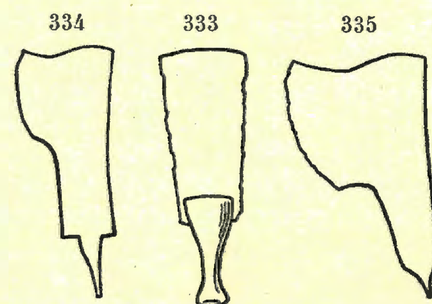


Fig. 333 à 335. — Rasoirs du Moyen Empire.
333. D'après Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XXIII, no 3.
334-335. D'après Petrie, *Tools and Weapons*, pl. LXI, nos 23 et 24.



Fig. 336. — Coiffeur du Moyen Empire (d'après Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXV).

Comme signe hiéroglyphique, le rasoir du premier modèle se trouve dans les textes des Pyramides[3], puis dans les tableaux de Béni Hassan[4], où il accompagne les scènes représentant des coiffeurs occupés à raser la tête de leurs clients agenouillés devant eux, au moyen de cet instrument[5].

C'est sans doute le rasoir qui paraît déjà dans une peinture du tombeau de Hesi où l'on voit, rangés dans une cassette, huit objets semblables, à lame de

(1) Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 112, pl. XXIII, no 3; Petrie, *Tools and Weapons*, pl. LXI, nos 21 et 22. La lame de bronze est très mince, le tranchant sans doute seulement sur le côté bombé.

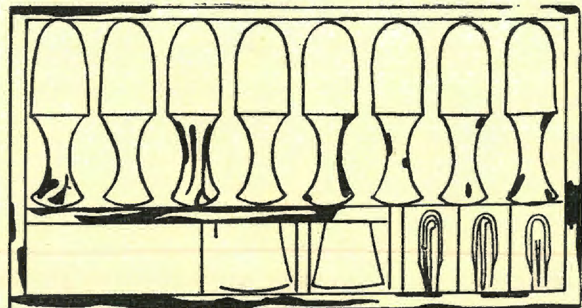
(2) Petrie, *Tools and Weapons*, pl. LXI, nos 23 et 24.

(3) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1428a.

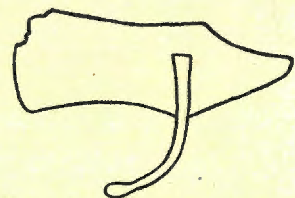
(4) Champollion, *Notices descript.*, II, p. 340, 361.

(5) Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXV; cf. Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. XIII; à la planche IV, le rasoir n'est pas visible; Montet, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 5 et 15.

métal large et droite, arrondie à l'extrémité; le manche en ébène était de la même longueur que la lame elle-même[1].


Fig. 337. — Cassette de rasoirs (d'après Quibell, *The Tomb of Hesy* [*Excavations at Saqqara, 1911-12*, p. 34]).

Avec le Nouvel Empire, la forme générale du rasoir est sensiblement modifiée : les deux côtés longs de la lame se cintrent en dedans, la base se prolonge en une sorte de corne plus ou moins incurvée, tandis que le manche, en bois ou en bronze, se place sur le côté et se recourbe en avant. Un bon nombre d'exemplaires nous en sont parvenus[2] et on le retrouve également comme signe hiéroglyphique et hiératique[3].

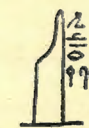

Fig. 338. — Rasoir du Nouvel Empire (d'après Petrie, *Tools and Weapons*, pl. LXI).

Le terme qui est employé généralement dans les légendes des frises pour désigner les rasoirs, ou (« rasoirs de tête »), est formé d'un signe-mot malaisé à expliquer et prêtant à confusion avec d'autres signes analogues, tels que et [4]; la lecture *khâq* ou *khâqou* est donnée par des textes hiératiques plus récents[5]. Ce mot *khâqou*, fréquent au Nouvel Empire avec le déterminatif , paraît déjà dans les textes des Pyramides sous la forme *shâq* [6], et dans les scènes de Béni Hassan sous celle de ; sans doute devons-nous le reconnaître aussi dans le mot [7], graphie ou lecture fautive pour .

(1) Quibell, *The Tomb of Hesy* (*Excavations at Saqqara, 1911-12*, p. 34).
(2) Petrie, *Tools and Weapons*, pl. LXI, n°s 74-79.
(3) Möller, *Hieratische Paläographie*, II, n° 490.
(4) Pour ces signes, qui ont peut-être la même origine, mais dans lesquels on ne peut guère reconnaître l'image d'un ou de plusieurs rasoirs, voir Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, p. 31 et 32.
(5) Reisner, *The Hearst medical papyrus*, pl. XI, l. 9; pap. Sallier II, pl. V, l. 4. Je dois ces indications à M. E. Dévaud.
(6) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1428a.
(7) Ce mot s'applique à un étui de rasoir : Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28088, 44.

Le mot *khes* , employé une seule fois[1], est inconnu ailleurs; le déterminatif , qui est aussi inexplicable que le , appelle le rapprochement avec le signe ou , *khesef*, qui est généralement considéré, et sans doute avec raison, comme un fuseau[2]; il pourrait y avoir ici une erreur du scribe[3]. Ce mot semble cependant se retrouver dans l'expression *meker khesit* (?) , appliqué à un étui à rasoir; la reproduction très sommaire qui est donnée de cette frise ne permet pas de tirer des conclusions précises[4].

Un objet étroit et haut, légèrement appointi dans sa partie supérieure, se trouve parfois dressé à côté des rasoirs[5]; il est peint en brun marron comme la lame du rasoir, de sorte qu'il peut être soit de la même matière, c'est-à-dire en bronze, soit en terre cuite comme certains vases placés aussi dans son voisinage et peints de la même couleur. Il existe, en effet, quelques outils de cette forme, tranchants sur le petit côté plat et qui ont une certaine analogie avec les rasoirs[6], mais il semble plus normal de voir dans ces objets des pierres à aiguiser, des affûtoirs en terre cuite, qui sont les compléments indispensables des rasoirs : le nom de *meden-khes* qui accompagne, une fois seulement, cette figuration[7], paraît en effet devoir être traduit par « aiguisoir à rasoir »[8].


Fig. 339. — L'aiguisoir (d'après le sarcophage de Zehtihotep).

Les rasoirs isolés ou réunis en groupe sont fréquemment remplacés[9], parfois même accompagnés[10] par un jeu de rasoirs dans un étui, une sorte de poche

(1) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire, où ce mot s'applique au rasoir et à l'aiguisoir (voir plus bas).
(2) Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. XIV, fig. 298.
(3) Il y a cependant lieu de remarquer que le verbe *khesef* « écarter, défendre », est parfois déterminé par un couteau (Grapow, *Relig. Urkunden*, I, p. 60, version du M. E. du chapitre XVII du *Livre des Morts*). Un rasoir s'appliquerait évidemment mieux qu'un fuseau à l'idée de défense.
(4) Lieblein, *Die äg. Denkmäler in St Petersburg...*, pl. XI.
(5) Sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre; sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
(6) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 72.
(7) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
(8) Litt. : « pour faire couper le rasoir »; le premier mot est dérivé de la racine « couper », avec la préformante (Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 153).
(9) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 211-213, 216 (n°s 28040, 17; 28041, 15; 28085, 21; 28087, 34; 28088, 44; 28091, 55; 28092, 27; 28094, 18); Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, VIII, XI.
(10) Lacau, *op. cit.*, n° 28083, 51; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

plus étroite en haut qu'en bas, faite en cuir ou en sparterie à dessins réguliers de couleurs variées, munie en général d'un cordon servant de portoir; au-dessus de l'ouverture, à la partie supérieure de l'étui, apparaissent les manches de trois ou quatre rasoirs, rangés bien régulièrement les uns à côté des autres comme s'ils étaient séparés par des cloisons en toile à l'intérieur de la poche, de manière à ne pouvoir se toucher ni s'émousser[1].

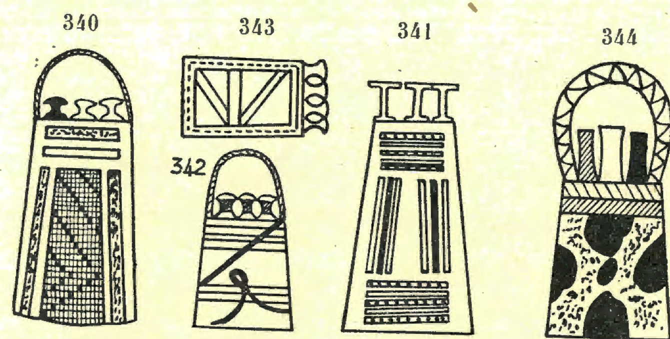


Fig. 340 à 344. — Étuis à rasoirs.

340-343. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLI, fig. 211 à 213 et 216.
344. — Schäfer, *Priestergräber*, p. 51.

Le nom de ces étuis est *kher-â ni khâkou* « nécessaire à rasoirs » (var. « nécessaire pour la peau »); le mot , pour , a déjà été signalé plus haut, comme nom du rasoir et non de l'étui; quant à celui d'*ourmit* , aucun indice ne nous permet d'en entrevoir la signification[2].

Jusqu'ici on n'a retrouvé aucun de ces étuis à rasoirs; ils ne paraissent pas non plus dans les monuments figurés, sauf au tombeau de Hesi, où l'on en voit quatre placés l'un à côté de l'autre dans une cassette[3].

VII. — LES PETITS OUTILS DE TOILETTE.

Parmi les autres instruments de toilette qui peuvent être considérés comme plus ou moins nécessaires, les uns, tels que les brosses, n'étaient pas connus des anciens Égyptiens, tandis que d'autres, comme les peignes[4], les ciseaux[5], les fers à friser[6], nous sont parvenus à de nombreux exemplaires, datés de

[1] Dans l'un de ces nécessaires (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 214 : n° 28083, 51) les manches des rasoirs ne sont pas apparents.

[2] Sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre. Les seuls vocables analogues, avec lesquels ce mot ne peut avoir aucun rapport, sont *ourmou* « parapet, créneau », *ourmit* « maladie du ventre », et *ourmou* « inondation » (Levi, *Vocab. gerogl.*, II, p. 105).

[3] Quibell, *The Tomb of Hesy* (*Excavations at Saqqara*, 1911-12, p. 33).

[4] Capart, *Débuts de l'Art en Égypte*, p. 41, 71; Bénédite, *Objets de toilette* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, pl. III-VII.

[5] Petrie, *Tools and Weapons*, pl. LIX.

[6] Petrie, *op. cit.*, pl. LXI.

diverses époques, mais ne paraissent jamais dans les frises des sarcophages. Parmi ceux qui y sont figurés, je signalerai en première ligne des étuis analogues à ceux des rasoirs et contenant de petits outils pointus dont la partie apparente, à l'ouverture du nécessaire, est en forme de fer de lance[1]; la poche elle-même, faite sans doute en cuir[2], est de forme rectangulaire ou très légèrement élargie à la base et peut être munie d'un cordon formant anse.

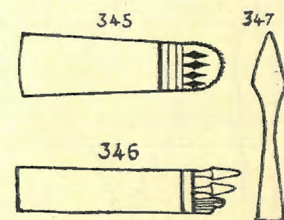


Fig. 345 à 347. — Outils de toilette (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLI, fig. 215, 218, et pl. XXXVI, fig. 131).

La place de ce nécessaire est toujours à côté des rasoirs, ce qui fait qu'il n'y a pas de confusion possible avec les étuis à armes, dont la forme est à peu près la même, et qui portent le même nom d'*aâou* [3]. Ce mot est donc un terme général signifiant « étui, fourreau », et dans les deux cas où il s'applique au nécessaire de toilette, il est suivi et complété par les expressions *ni-sma* ou *ni-shes* , deux mots nouveaux qui ne peuvent s'appliquer qu'aux outils eux-mêmes; étymologiquement, ils semblent devoir être rattachés, le premier au verbe *sma* « tuer, bouchoyer », le second au substantif *sheser* « flèche »[4], par conséquent à des racines qui conviennent bien à l'appellation d'objets tels que couteaux, canifs ou lancettes.

Un de ces instruments, une lancette bien caractérisée, entièrement en cuivre, paraît dans une autre frise, entre deux miroirs[5], accompagnée d'un mot également nouveau, celui de *seka* . La seule racine dont puisse être dérivé ce mot est la racine *sek*, qui a donné naissance, entre autres, au verbe *sek* « tirer, extraire » souvent déterminé par le couteau [6] : un mot qui peut se traduire par « extracteur » s'applique on ne peut mieux à une lancette, outil de pédicure et de manicure autant qu'instrument de chirurgie.

Nous possédons quelques-unes de ces lancettes en cuivre, datant d'époque thinite et qui ont à peu près exactement la forme du *seka*[7]; à partir du Nouvel

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 215, 218 (nos 28083, 52; 28091, 56).

[2] Elle est peinte en blanc sur l'une des figurations, en rouge sur l'autre.

[3] Voir plus bas.

[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1225; *Suppl.*, p. 1204.

[5] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XXXVI, fig. 131 (n° 28089, 32); l'objet est peint en jaune.

[6] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1323.

[7] Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. VI; Petrie, *Tools and Weapons*, pl. LXIII.

Empire, on trouve par contre, dans les tombeaux ou dans les ruines des maisons, de nombreux exemplaires d'un instrument qui doit avoir eu la même destination, mais dont la forme est très différente, avec sa lame terminée d'un côté par un crochet, de l'autre par une pointe recourbée en arrière [1].

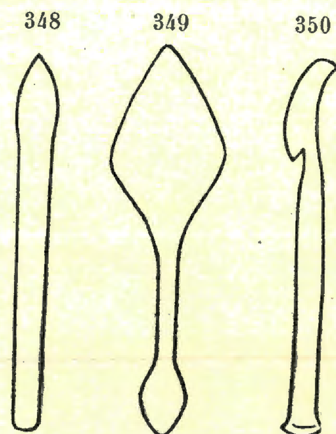


Fig. 348 à 350. — Lancettes.
348. D'après Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. VI.
349-350. D'après Petrie, *Tools and Weapons*, pl. LXIII.

Dans un des sarcophages d'Abousir [2], deux petits objets sont placés entre les vases à parfums et les sachets à fards : ce sont des sortes de bâtonnets terminés l'un par un renflement en forme de cuillère, l'autre par une main fermée dont l'index est étendu : le premier pourrait être une spatule employée pour puiser les onguents au fond des pots [3], le second est évidemment destiné à étendre les fards autour des yeux, et joue le rôle des petits crayons à kohol qui, aux époques postérieures, sont toujours placés dans les étuis ou vases à collyres [4].

Aucune légende n'accompagne des figurations; par contre, dans une autre frise [5], un bâtonnet pourvu également à l'une de ses extrémités d'un renflement et qui, bien que placé à côté de l'aiguière, paraît aussi être une sorte de spatule, est appelé *teneh*. Ce nom, qui ne se rencontre pas ailleurs et ne se rattache à aucune racine connue, a pourtant un équivalent dans celui, presque

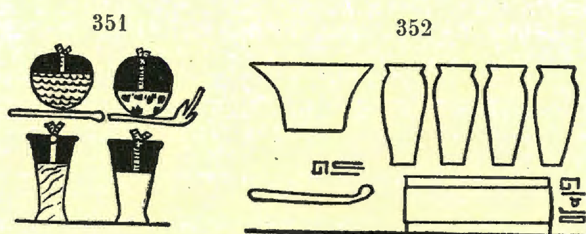


Fig. 351 et 352. — Spatules.
351. D'après Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI.
352. — le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

[1] Petrie, *Tools and Weapons*, pl. LXIII; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 116 (ces sortes de canifs sont généralement placés à côté des vases à parfums); Petrie, *Illahun, Kahun, Gurob*, pl. XVII, XVIII, XIX (canifs de ce type à côté de spatules lancéolées à pointe arrondie rappelant comme forme les anciennes lancettes).

[2] Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI et p. 51.

[3] Dans le même sarcophage, un bâtonnet tout semblable est représenté au-dessus d'un autre vase à parfums. Comparer la spatule en forme de main tenant une cuillère ronde, figurée dans un tombeau de la IVe dynastie : Quibell, *The Tomb of Hesy* (*Excavations at Saqqara, 1911-12*, p. 35, fig. 18).

[4] Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 115, etc.

[5] Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

identique, de *tenher* (var.) [1], qui désigne un coffret dont nous ignorons le contenu; dans les deux cas, un autre coffret *hen* [2] est placé à proximité immédiate, de sorte que le rapprochement n'est guère contestable. Il resterait à savoir s'il s'agit d'une cassette contenant des petits objets de toilette du genre des spatules et bâtonnets, qui porteraient alors le nom général de *teneh* ou *tenher*, ou si dans l'un des cas le décorateur a peint par erreur une spatule au lieu d'un coffret à linge : les deux hypothèses sont soutenables [3].

Dans un tableau de l'Ancien Empire [4], on voit sous la chaise du défunt, à côté des miroirs, quatre petits objets qui peuvent être, soit des bâtonnets à fards, soit des couteaux de toilette.

Le broyeur à fards, plaquette rectangulaire de pierre dure, plus étroite à la base qu'en surface, très fréquent dans nos collections, paraît aussi quelquefois dans les frises [5], vu de profil, souvent assez haut et très étroit du bas, surmonté d'une molette d'une autre matière [6]. Dans un seul cas, la légende donne le nom de *an* [7], qui s'appliquerait plutôt à un ustensile de scribe, à un mortier pour préparer les couleurs, qu'à un broyeur à fards : nous savons, en effet, que le même ustensile servait aux deux usages [8], mais dans le cas particulier, la proximité immédiate des sachets à fards ou de divers objets d'ornement montre que ce broyeur était destiné à la préparation, non des couleurs, mais des collyres.

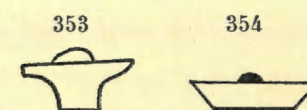


Fig. 353 et 354. — Broyeurs.
353. D'après Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI.
354. D'après Chassinat, *Fouilles à Assiout*, pl. XX.

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28118, 33; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 76 et 106, pl. XX. La chute du est un phénomène trop fréquent et trop connu pour que ce soit une raison de ne pas admettre cette assimilation.

[2] Dans les sarcophages d'Assiout, ces coffrets contiennent du natron.

[3] Le petit texte religieux consacré à ce coffret ne renferme aucune indication utile à ce sujet (Chassinat-Palanque, *op. cit.*, p. 108).

[4] Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. XVII.

[5] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XXXIII, fig. 68 (n° 28027, 35); Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, VIII, XI, p. 52; Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXIV.

[6] Dans tous les cas où les couleurs sont indiquées, le mortier est peint en vert, la molette en bleu.

[7] Chassinat-Palanque, *op. cit.*, p. 76, pl. XX.

[8] Maspero, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XIV, p. 312.

Par contre, dans une autre frise[1], nous avons pour ledit objet un mot spécial *makhen* qui ne se retrouve pas ailleurs et dont nous ne pouvons reconnaître l'étymologie exacte.

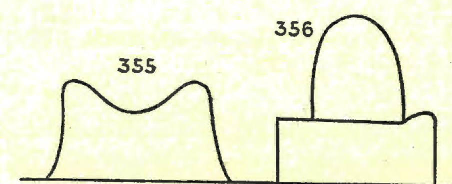


Fig. 355 et 356 (d'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXX, fig. 15 et 16).

Peut-être devrait-on faire aussi rentrer dans la même catégorie deux objets qui se trouvent dans une frise, rangés après les vases et avant les outils de menuisiers[2] : une meule ressemblant un peu à celle des boulangers, et un mortier creux; tous deux sont peints en blanc et leurs noms ne sont pas indiqués.

VIII. — LE MIROIR.

Toutes les questions relatives aux miroirs égyptiens, matières, formes et technique, usage courant et symbolique, ayant été traitées de façon très complète dans un mémoire récent[3], il ne nous reste à relever ici que celles se rapportant directement aux représentations des frises, qui sont nombreuses et suffisamment variées.

Accessoire très important de la toilette, le miroir se place le plus souvent dans le haut du sarcophage, à proximité immédiate des parfums et des fards; de même que dans les tombes, il est déposé à côté de la tête du mort[4], ou plutôt de la morte, puisque chaque fois qu'on a pu constater le sexe de l'individu enseveli, il s'agissait d'une femme[5]. Ce fait, joint à celui que dans les représentations figurées, c'est presque toujours sous la chaise des femmes qu'on voit paraître le miroir[6], pourrait faire croire que cet objet est consacré exclusivement à la toilette féminine; ce n'est cependant pas le cas, puisque les nombreuses frises où il est représenté appartiennent presque toutes à des sarcophages d'hommes, et que le mobilier des frises, quel que soit le sexe du défunt, est toujours un mobilier masculin : les hommes devaient donc se servir aussi du miroir, tant

[1] LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28118, 27. L'objet est ici placé entre un miroir et un chevet.

[2] LACAU, *op. cit.*, II, pl. XXX, fig. 15 et 16 (n° 28085, 39 et 41).

[3] BÉNÉDITE, *Miroirs* (*Catal. gén. du Musée du Caire*).

[4] PETRIE, *Gizeh and Rifeh*, p. 10 (VIe dynastie).

[5] J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 67, 68, 109; II, p. 74; SCHÄFER, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 16, 34, 93.

[6] En particulier dans les stèles du Moyen Empire; BOESER, *Beschreibung der ägypt. Sammlung in Leiden*, II, pl. II, III, IV; LANGE-SCHÄFER, *Grab- und Denksteine*, IV, pl. IV, n° 20042.

pour contrôler l'effet de l'application des fards sur la figure que pour vérifier l'arrangement de la coiffure et des ornements de tête et de cou. De fait, nous possédons quelques tableaux où le miroir est placé à portée de main d'un personnage du sexe masculin[1].

Dans les frises, le disque du miroir est de la forme usuelle, dite solaire, celle d'un cercle aplati aux pôles, semblable à celle qu'affecte le soleil quand il s'approche de l'horizon. Dans deux ou trois cas seulement, il présente la forme bulbeuse, avec allongement de la courbe dans la partie inférieure[2]. Dans le bas, un pédoncule droit prolonge le disque et sert à le fixer au manche.

La matière de la plaque réfléchissante est indiquée par sa couleur même, qui est blanche ou jaune le plus souvent, parfois aussi brun-rouge ou rose; les légendes confirment qu'il s'agit d'or, d'argent ou d'électrum, comme aussi de cuivre. Nous savons, par les miroirs qui nous sont parvenus, que l'or et l'argent n'étaient le plus souvent que dorure et argenture, appliquées en feuille ou en teinture[3].

Parfois un œil est gravé au centre du disque, figuration symbolique exprimant l'idée de vision, inhérente à l'emploi du miroir. Cet œil ne se retrouve jamais, bien entendu, sur les miroirs conservés dans nos collections.

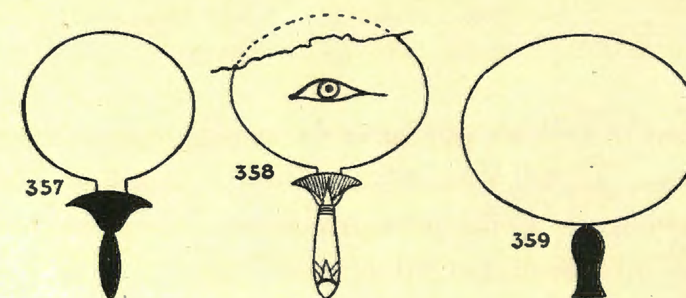


Fig. 357 à 359. — LE MIROIR USUEL.
357-358. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXXVII, fig. 134 et 135.
359. — STEINDORFF, *Grabfunde*, II, pl. II.

Suivant la forme du manche, nous pouvons classer les miroirs des frises en deux catégories bien distinctes, ceux qui donnent l'image de l'objet usuel et ceux qui ont un caractère purement symbolique. Pour les premiers[4], le manche est presque toujours formé d'une

[1] DAVIES, *Deir el Gebrawi*, I, pl. XVII (miroirs et objets de toilette sous la chaise du défunt); II, pl. XIX (serviteur portant un miroir et des sandales derrière son maître); VON BISSING, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXII.

[2] Pour ces formes, voir BÉNÉDITE, *Miroirs*, Introd., p. III-V.

[3] BÉNÉDITE, *Miroirs*, Introd., p. IX-XII. Les miroirs funéraires sont parfois de simples modèles en bois argenté ou peint en vert (J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 109; A. C. MACE and H. E. WINLOCK, *The Tomb of Senebtisi*, p. 106).

[4] LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVII, fig. 133-135 (nos 28037, 79; 28038, 82; 28039, 67; 28085, 19; 28086, 20; 28088, 88; 28091, 47 et 72; 28092, 84); PETRIE, *Dendereh*, pl. III; GARSTANG, *El Arabah*, pl. XXVI; ENGELBACH, *Riqqeh*, pl. XXIII; SCHÄFER, *Priestergräber...*

colonnette papyriforme, du modèle de l'amulette, à ombelle largement épanouie et même parfois se recourbant en croissant; il est en général peint en bleu, plus rarement en noir ou même en blanc[1]. Nous n'avons qu'un seul exemple du manche en forme du signe [2], d'un modèle qui paraît surtout fréquent à partir du Nouvel Empire.

Le miroir, dont le disque a la forme de l'astre solaire, et qui par conséquent peut être considéré comme une image de Ra lui-même, est par là même un objet quasi divin. En vue de souligner encore ce caractère sacré, on avait inventé

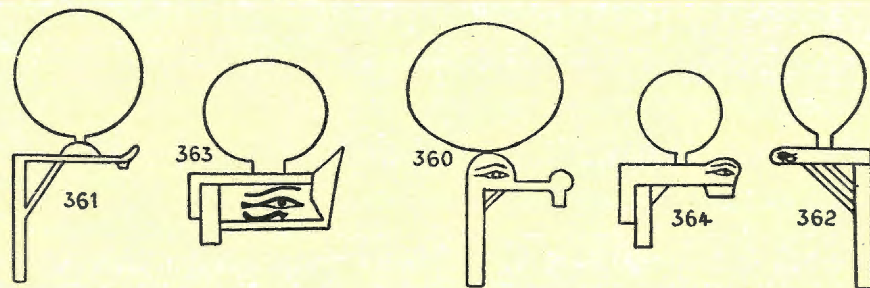


Fig. 360 à 364. — Le miroir symbolique.

360. D'après Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXI.
361-364. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVII, fig. 136, 139, 141, 142.

pour le soutenir une sorte de manche qui n'est autre que le support classique des enseignes divines : une hampe droite surmontée d'une pièce horizontale variable de forme et de disposition, dans laquelle vient s'encastrer le pédoncule du disque, et qui est presque toujours décorée de l'œil ou, quand celui-ci ne se trouve pas déjà sur le disque lui-même.

Ce modèle de manche, qui est plus fréquent que l'autre dans les frises[3], est plus symbolique que pratique et ne semble jamais être entré dans l'usage courant. Il est resté la caractéristique du miroir funéraire et ne se retrouve pas après le Moyen Empire.

vom Totentempel des Ne-User-Rê, pl. VI, VIII; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre; sarcophage n° 1958 de Bologne : Petrie, *Photographs*, n° 17 (à l'extérieur du sarcophage).

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28001; ce miroir est peint sur un des panneaux extérieurs du sarcophage; il est le seul qui soit placé le manche en l'air (pl. I).

(2) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II.

(3) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XXXVII, fig. 132, 136 à 145 (nos 28023, 18; 28024, 12, 13; 28027, 13, 14; 28035, 29; 28040, 1; 28041, 1; 28083, 56; 28085, 4; 28086, 4; 28087, 36, 37; 28088, 89; 28089, 31, 33; 28090, 24, 25; 28091, 93); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. II; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXI; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre (quatre miroirs dans chacun).

Pour protéger la surface réfléchissante, assez délicate, des miroirs, on avait des étuis spéciaux en forme de poche semi-circulaire, soit en sparterie de couleurs variées, soit en peau brute, encore garnie de ses poils. Autour de la partie cintrée, les deux côtés sont réunis par une large bordure de cuir, fixée au moyen d'une couture double ou triple, tandis que les deux extrémités de la partie droite, où se trouve l'ouverture, servent de point d'attache au cordon qui est utilisé comme portoir ou comme suspension[1]; la poignée tout entière est visible au-dessus de l'ouverture.

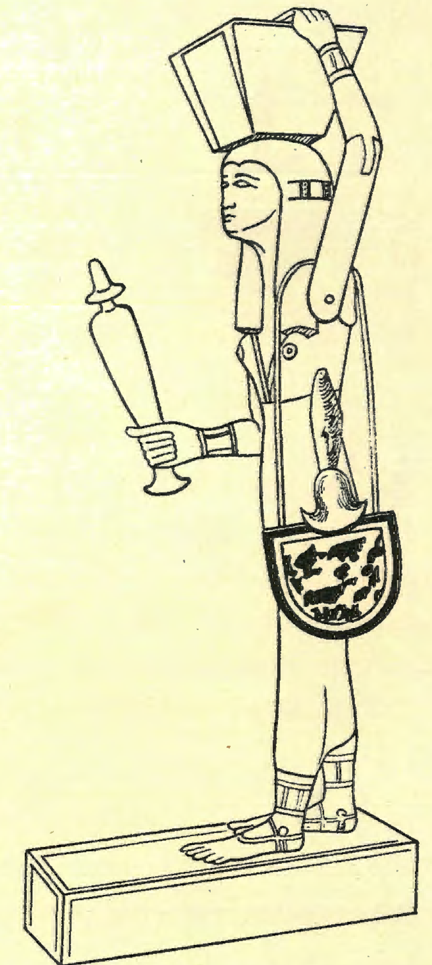


Fig. 365. — Miroir porté par une servante (d'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. XI).

Quand le miroir en étui paraît dans les frises, ce qui est le cas assez fréquemment[2], il est toujours placé la poche en bas, comme suspendu par le cordon à un crochet invisible : le disque est entièrement caché dans la gaine, mais le manche est apparent, un manche du type courant, en colonnette papyriforme à ombelle plus ou moins épanouie. Une seule fois le miroir est représenté debout à côté de son étui vide[3].

Dans tous ces cas, l'objet est considéré comme faisant partie, non plus du groupe des ustensiles de toilette proprement dits, mais du nécessaire de voyage, et se place de préférence à côté des bâtons, des étoffes, des armes, parfois avec les meubles, mais jamais à la tête du cercueil, près des parfums.

(1) Miroir porté suspendu à l'épaule : Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. XI; à la main ou au bras : *Hierogl. Texts from the Brit. Mus.*, II, pl. 16; au bois d'une chaise : stèles du Moyen Empire citées plus haut (p. 132, note 6), etc.

(2) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVII et XXXVIII, fig. 146 à 152 (nos 28023, 33; 28027, 37; 28040, 18; 28083, 57; 28085, 18; 28086, 21; 28087, 48; 28088, 46; 28089, 38; 28090, 60; 28094, 50); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXV; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, XI; Petrie, *Dendereh*, pl. III; sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

(3) Lacau, *op. cit.*, n° 28085, 19, 20 (fig. 133 et 151).

Les légendes donnent de façon pour ainsi dire constante[1] au miroir usuel, à poignée en forme de colonnette, le nom de *maa-her* (var.

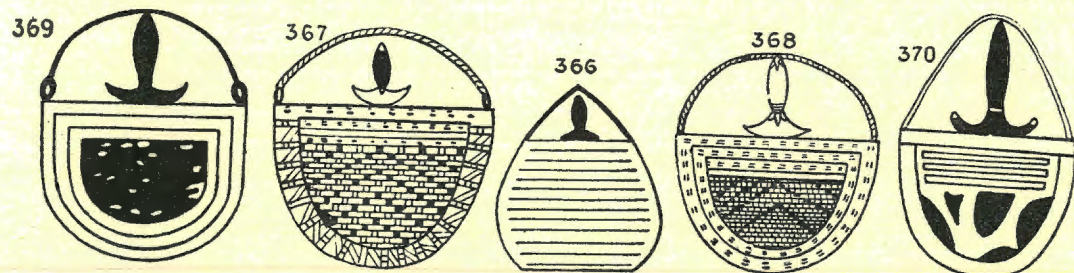


Fig. 366 à 370. — Le miroir en étui
(d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVII et XXXVIII, fig. 148, 149, 150, 146, 152).

) «vision de la figure», expression composée qui s'explique d'elle-même. Il est intéressant de noter à ce propos l'absence d'un nom spécial pour désigner le miroir, comme s'il s'agissait d'un objet d'invention récente : nous n'avons en effet jusqu'ici aucune trace de miroir à l'époque thinite, les plus anciens exemplaires connus datant de la période memphite[2].

Pour le miroir funéraire avec monture en potence, le même nom se retrouve à plusieurs reprises, mais on emploie de préférence celui de *ânkh* (var. ou) «vie»[3], terme tout symbolique caractérisant le mystère de la réfraction, de la reproduction vivante des traits de l'homme. J'ai donné ailleurs[4] les raisons pour lesquelles je ne puis admettre la théorie suivant laquelle le signe serait l'image d'un miroir primitif : le fait seul que c'est justement le dont le manche n'est pas dans l'axe du disque, qui est appelé *ânkh*, indique suffisamment que cette opinion n'est pas soutenable. On pourrait admettre par contre que le mot *ânkh* fut adopté pour désigner le miroir lors de l'invention de cet objet, non seulement pour une cause symbolique ou mystique, mais en raison de la forme même de l'objet, qui avec son disque et sa poignée terminée par un élargissement , rappelle un peu la forme du signe [5].

[1] La seule exception se trouve au sarcophage n° 28001 du Musée du Caire (décoration extérieure), où le miroir porte le nom de *ânkh-ni-maa-her* , comme le miroir funéraire.

[2] IVe-Ve dynasties (?) : Garstang, *Mahasna and Bet-Khallaf*, p. 29, 30, 32; pl. XXXVII, XL, XLIII.

[3] On rencontre aussi la combinaison des deux expressions : (*Coffin of Amamu*, pl. XXI).

[4] *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, XI, p. 129-131.

[5] Cette hypothèse justifierait la présence du trait après le mot «miroir», qui pour M. Montet (*Sphinx*, XIX, p. 34) semble suffisante pour prouver que le signe désignait à l'origine un miroir.

Dans deux sarcophages où les miroirs funéraires paraissent par groupes de quatre[1], ceux-ci sont accompagnés d'une série de noms mystiques : *neteri* «divin»; *ânkhi* «vivant»; *ânkh neter* «vie divine»; *ani* «héliopolitain»; *amit-zeta* «éternel»; pour d'autres noms, tels qu'*arqeb* , *her....* et (?), leur signification est inconnue.

Quant au miroir dans son étui, il est généralement appelé *ânkh-m-perf* «miroir dans sa maison» ou *her-ânkh* «maison de miroir» ou «gaine à miroir» (var.); on rencontre aussi le nom du miroir simple ou celui, tout symbolique, de *ânkh-ni-khert-Ra* .

[1] Sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

CHAPITRE II.

LA PARFUMERIE.

Alors que les objets de toilette sont rares dans les représentations égyptiennes et que de minutieuses recherches sont souvent nécessaires pour retrouver la trace de certains d'entre eux, les documents abondent au sujet des onguents et des fards qui constituent pour les Égyptiens les éléments représentatifs de la toilette d'apparat et dont l'image ou tout au moins la mention paraissent pour ainsi dire dans chaque tombeau décoré. Malheureusement abondance ne signifie pas toujours richesse, et dans le cas particulier nous nous trouvons en présence de renseignements innombrables, mais sans aucune variété, comme stéréotypés sur un modèle unique, et qui ne comportent que deux choses, un nom et l'image d'un récipient. Ces documents peuvent se grouper de la façon suivante :

1. Les représentations des tombeaux et des frises des sarcophages donnent l'image d'une série de récipients, qui se succèdent toujours dans le même ordre et sont accompagnés du nom de leur contenu; dans les scènes les plus développées, ces ustensiles se trouvent entre les mains de porteurs[1].

2. La pancarte funéraire contient une liste d'onguents et de fards, dans un ordre invariable qui est le même que celui des représentations figurées et qui vient s'intercaler dans le programme journalier du défunt entre le petit déjeuner du matin et le repas du milieu du jour. Nous pouvons en conclure que la grande toilette se faisait d'habitude dans le courant de la matinée. Le commentaire, c'est-à-dire la formule qui accompagne parfois chaque case de la pancarte, ne donne guère que des jeux de mots, mais aucune indication utile[2].

3. Des vases à parfums isolés ou même des cassettes contenant toute la série des vases ont souvent été retrouvés dans les tombeaux, et parfois même portent

[1] Par exemple, von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, II, pl. XXXVI-XLI; Daressy, *Mastaba de Mera* (*Mémoires de l'Inst. égypt.*, 1898), p. 538, 571 et 573.

[2] Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 20-23; Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XX; Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 50-55.

le nom de la substance qu'ils contenaient[1]. Des restes de ces matières se trouvent encore au fond des récipients, et des analyses méthodiques pourraient sans doute nous apprendre quelque chose sur leur nature et leur composition, mais celles qui ont été faites jusqu'ici n'ont pas donné de résultats concluants, sauf en ce qui concerne les fards. Les plaquettes à godets portant les mêmes noms d'onguents ne sont que des objets funéraires où l'on ne trouve plus trace des substances qu'ils ont pu contenir[2].



Fig. 371. — Presse à huile
(d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLIX).

4. Dans deux tombeaux de la Ve dynastie étaient figurées des scènes de préparation des divers parfums : dans l'un, la presse à huile, semblable comme procédé au pressoir à vin[3], dans l'autre, la mise en vase des essences[4].



Fig. 372. — Préparation des parfums
(d'après von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXIII).

5. Les ouvrages médicaux nous fournissent indirectement quelques renseignements sur les matières entrant dans la composition des parfums, mais les autres textes de la période pharaonique sont à peu près muets sur ce sujet. Par contre, à l'époque ptolémaïque, nous trouvons un certain nombre de recettes d'onguents assez détaillées et précises.

C'est sans doute au cours de la IVe dynastie que s'est constituée d'une façon définitive la série des parfums. Dans les monuments antérieurs, on rencontre d'autres noms d'essences disposés sans ordre apparent.

(1) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 109; II, p. 56 et 77, etc.
(2) Par exemple Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 321, 436, 440.
(3) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLIX.
(4) Von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXIII (cf. Erman, *Reden, Rufe und Lieder auf Gräberbildern*, p. 47).

I. — LES ONGUENTS.

Les substances diverses, pommades, onguents, essences, parfums, eaux de toilette, employées par les Égyptiens pour les soins du corps, ne peuvent être représentées autrement que par la figuration du vase dans lequel on a l'habitude de les conserver. Les formes mêmes de ces récipients sont appropriées aux matières qu'ils sont destinés à contenir et peuvent ainsi nous donner certaines indications sur la nature des onguents, mais ils sont trop souvent intervertis ou placés au hasard pour qu'on puisse en tirer des conclusions très précises.

Suivant la coutume égyptienne, ces vases sont dessinés et peints avec grand soin, de sorte qu'il n'y a pas de doute possible sur leur matière : tous sont des vases de pierre, semblables à ceux que les tombeaux thinites nous ont livrés en si grande abondance. Les uns, striés obliquement de lignes ondulées, sur fond clair, devaient être en albâtre; on reconnaît le granit dans ceux où des mouchetures ou des taches irrégulières se détachent sur une teinte de fond de nuances variées; d'autres encore présentent des imbrications, des réseaux irréguliers, des ondes, de grosses taches, qui rappellent les porphyres, les brèches et autres pierres dures si recherchées à l'époque protodynastique; d'autres enfin sont unis, comme le schiste et la dolérite.

Tous les vases sont munis d'un couvercle plat qui, pour assurer une fermeture hermétique, est maintenu par une peau qui recouvre toute la partie supérieure de l'ustensile; cette peau, rouge ou mouchetée, était d'abord mouillée, puis tendue sur le haut du récipient, de manière à en épouser exactement les contours, et enfin serrée par une cordelette qui passe autour du col du vase et s'attache sur le couvercle, par un nœud qui peut être cacheté.

Les vases à onguents[1] peuvent, d'après leurs formes, se grouper en un certain nombre de types principaux qui offrent chacun diverses variétés de détail :

A. Gobelet aux parois plus ou moins évasées et largement ouvert du haut; la base s'élargit le plus souvent, de manière à donner plus d'assiette à l'ustensile.

(1) Les nombreuses représentations tombales de l'Ancien et du Moyen Empire confirment les figurations des frises, qui sont les suivantes : Petrie, *Deshasheh*, pl. XXVIII, XXIX; Petrie, *Dendereh*, pl. III; Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. I, V, VII; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXI, fig. 17 à 36 (n°s 28023, 28024, 28027, 28034, 28036, 28037, 28038, 28043, 28044, 28083, 28087, 28088, 28091, 28092, 28094); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV; II, pl. I; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXVI; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 52, 59; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV, CXLVIII;

Ce vase est fait pour contenir des pâtes, des pommades ou des onguents consistants : c'est une forme qui nous est connue dès l'époque thinite, peut-être même antérieurement, par de nombreux vases d'albâtre dont l'usage est inconnu,

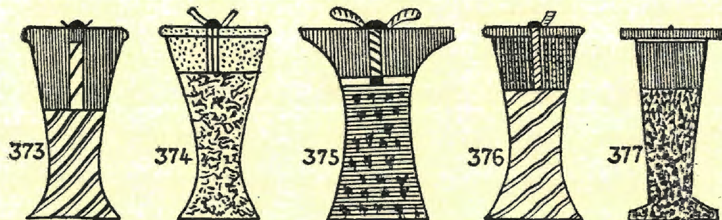


Fig. 373 à 377. — Vases du type A.

373. D'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. V.
374. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXI, fig. 25.
375-376. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. IV.
377. — Chassinat, *Fouilles à Assiout*, pl. XVII.

mais dont les dimensions sont un peu grandes pour des vases à parfums [1]; à cette époque, le profil est presque cylindrique, donc un peu différent du modèle au galbe très élégant adopté dès l'Ancien Empire [2], qui est celui des frises et qui est considéré sous le premier royaume thébain comme le type par excellence du vase à parfums [3].

B. Vase à fond plat, aux parois montant en s'écartant légèrement jusqu'aux trois quarts de la hauteur totale, puis s'incurvant vers l'intérieur en laissant une

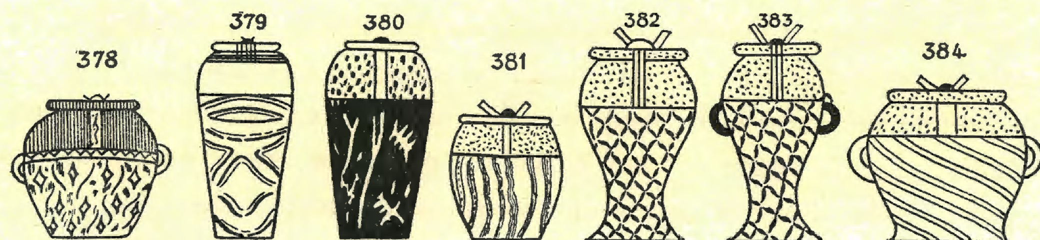


Fig. 378 à 384. — Vases du type B.

378. D'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. V.
379. — Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXVI.
380-384. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXI, fig. 31, 33, 26, 29, 32.

ouverture d'un diamètre égal à peu près à celui de la base, et bordée d'un anneau plat, mais sans col. Le profil extérieur peut être modifié par un rétrécissement

Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXIII, XXV; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 65, 97, 128; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI; Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

(1) Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. LII et LIII; Reisner, *Naga ed-Dêr*, I, p. 101, 102.

(2) Von Bissing, *Steingefässe*, pl. I (*Einleitung*, p. vi-viii). Vases portant des noms royaux : Mariette, *Monuments divers*, pl. LIV; Lepsius, *Denkmäler*, Text, I, p. 6, 7.

(3) Non seulement il est beaucoup plus fréquent que les autres types dans les figurations, mais

progressif au-dessus de la base, présentant ainsi une variété qui est du reste sensiblement moins fréquente que le type lui-même; l'un comme l'autre peuvent porter à la partie la plus large de la panse deux petites anses de suspension.

Cette forme est une des plus anciennes de la céramique égyptienne; c'est même une des plus fréquentes de celles qu'affectent la poterie rouge à bords noirs et la poterie décorée de l'époque préhistorique [1]; plus tard, pendant la période thinite, on peut encore, dans une certaine mesure, rattacher à ce type les beaux vases bulbeux et globulaires en pierre dure, de toutes dimensions [2]. A partir de ce moment, les transformations sont nombreuses et variées [3], et ce n'est plus guère que dans les représentations figurées comme celles des frises que l'on retrouve le type original.

C. Vase semblable au précédent pour la forme même de la panse, mais pourvu d'un col droit qui en change entièrement le caractère, puisqu'il en fait une sorte de bouteille ne pouvant être employée que pour des liquides ou des substances très peu consistantes [4]. Ce col est cylindrique, court et terminé à son ouverture par un large plateau circulaire percé au milieu. Ce type doit être considéré comme dérivé du précédent : on ne le trouve pas représenté aux époques archaïques, mais par contre il a donné naissance au modèle, si fréquent au Nouvel Empire, du petit pot à kohol [5]. Une variété bien distincte est la fiole plus large au bas qu'au haut de la panse, et à fond arrondi [6].

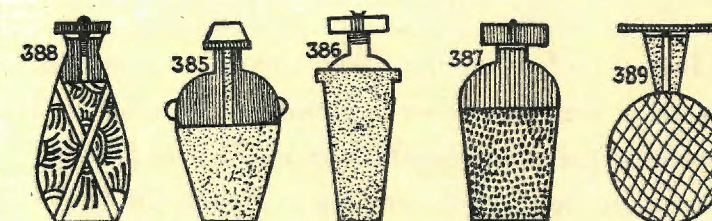


Fig. 385 à 389. — Vases du type C.

385. D'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. V.
386. — Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXVI.
387. — Chassinat-Palanque, *Fouilles à Assiout*, pl. XVII.
388. — Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. I.
389. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXI, fig. 19.

dans les nécessaires du Moyen Empire qui ont été retrouvés, tous les vases à onguents sont de ce modèle (J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 109; II, p. 77).

(1) Petrie, *Diospolis parva*, frontispice; J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 159; pl. IX, X, etc.

(2) Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. LI²; Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXXII, XXXVI, etc.

(3) Von Bissing, *Steingefässe*, pl. II (*Einleitung*, p. viii-xi).

(4) Relativement rare dans les frises, ce type se trouve souvent dans les sarcophages décorés à l'extérieur seulement : Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n°s 28001, 28002, 28004 (pl. I).

(5) Von Bissing, *Steingefässe*, pl. IX; Bénédite, *Objets de toilette*, pl. XXI-XXIII.

(6) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. I.

D. Bouteille à panse ovoïde, avec col haut et étroit, terminé par un plateau circulaire; une anse très fine réunit ce plateau d'embouchure à la partie saillante de la panse. Ce genre de vase, dont les proportions et le galbe sont très variables, présente aussi diverses variétés dans les formes générales : la plus fréquente

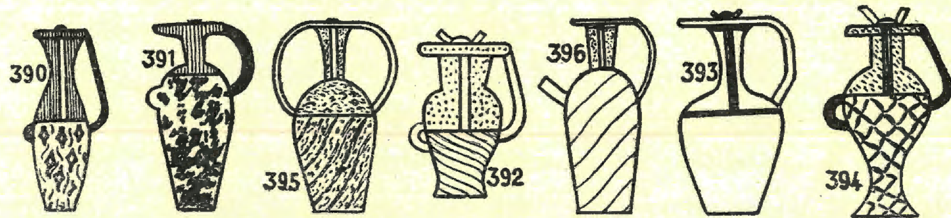


Fig. 390 à 396. — Vases du type D.

390. D'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. VII.
391. — Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXVI.
392-396. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXI, fig. 21, 22, 20, 17, 18.

est celle où un petit anneau de suspension se place au haut de la panse, à l'opposé du point de naissance de l'anse; d'autres, beaucoup plus rares, ont un goulot latéral en face de l'anse, ou deux anses semblables, ou point d'anses du tout. Ces vases sont faits pour contenir des liquides seulement; il ne nous en est pas parvenu d'exemplaire antérieur au Nouvel Empire[1], mais par les monuments figurés, on peut constater leur existence dès le début de la IVe dynastie[2].

Les vases à parfums des anciennes époques ne comportent pas d'autres modèles que ces quatre types, avec leurs variétés; une fois cependant on trouve un des parfums renfermé dans une des hautes bouteilles qui sont généralement employées pour l'eau, de forme [3], et en métal, tandis que tous les autres récipients à essences sont en pierre.

Dans les frises, les vases à parfums sont peints sur le petit côté du sarcophage qui se trouve près de la tête du mort, et cela presque sans exception[4]; de même que dans les tableaux des mastabas, les onguents, au nombre de sept, se suivent dans l'ordre adopté pour la pancarte funéraire; les interversions de noms sont des plus rares et dues sans doute à des erreurs de scribe[5]. Parfois, faute de

(1) Von Bissing, *Steingefässe*, pl. V (*Einleitung*, p. xvii); Quibell, *Tomb of Yuaa and Thuiu*, pl. XXVI.

(2) Mariette, *Monuments divers*, pl. XIX. Forage d'un vase de ce type, au tombeau de Mera : J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 165.

(3) Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. I (VIe dyn.; parfum *hekenou*); ce vase est peint en jaune.

(4) Dans le sarcophage de Sesenbnef (Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXII-XXV), où seuls les parfums sont figurés à côté des étoffes, la série est double, et elle est figurée sur les deux longues parois.

(5) Par exemple Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28037, 1-5.

place, le nombre des vases est réduit[1], mais plus fréquemment il se trouve augmenté par l'adjonction d'autres essences de même nature.

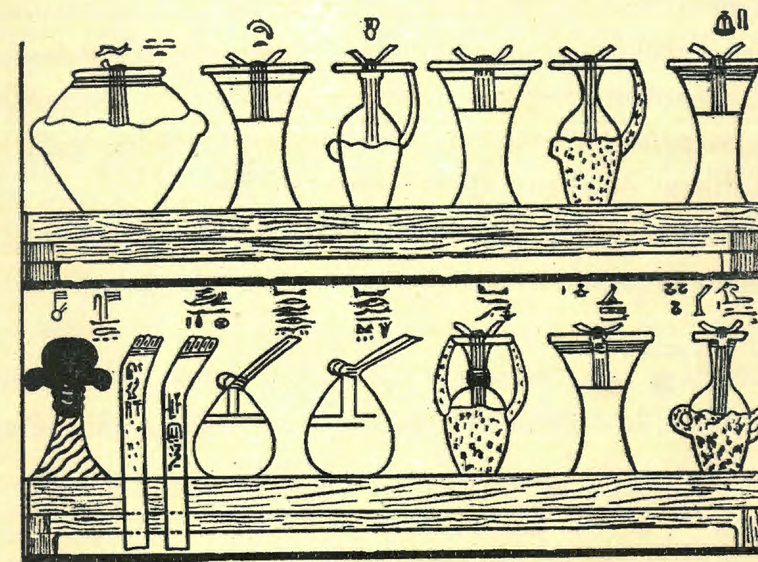


Fig. 397. — Panneau de tête du sarcophage de Hotep-Neterou (d'après Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI).

Bien que la détermination de toutes ces substances, de leur composition et de leur usage, ne soit pas encore possible, il est utile de relever les indications qui nous sont fournies soit par l'étymologie des noms eux-mêmes, soit par la forme du récipient habituel de chaque parfum[2], soit encore par d'autres données, telles que les recettes anciennes. Parmi ces dernières, la plus importante, celle du laboratoire d'Edfou, donne une énumération des principales substances employées pour la fabrication des sept onguents sacrés[3], mais la signification exacte de ces noms de substances nous échappe le plus souvent, de même que dans les recettes pharmaceutiques des ouvrages médicaux plus anciens, où paraissent également soit ces matières spéciales, soit les parfums eux-mêmes, envisagés comme éléments entrant dans la composition de médicaments divers.

(1) Surtout dans les frises sans légendes : Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 52-59.

(2) Comme il a été dit plus haut, les interversions des vases sont si fréquentes que l'étude des formes ne peut donner des résultats absolument concluants; néanmoins la comparaison d'une trentaine de frises aboutit à des conclusions d'ordre général, qui sont loin d'être négligeables. Un exemple du peu d'importance que les décorateurs attachaient souvent aux formes se trouve dans un des tableaux les plus anciens (Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. VII), où chaque parfum est représenté par trois vases, deux du type A et un du type D, et inversement.

(3) Dümichen, *Geogr. Inschr. altäg. Denkm.*, II (Brugsch, *Recueil de Monum. égypt.*, IV), pl. LXXXV, B. Essai de traduction dans Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, II, p. 28.

Quant aux analyses faites jusqu'à ce jour, elles ne peuvent avoir qu'une valeur toute générale, puisque les noms des matières étudiées ne nous sont pas donnés, et que du reste les résultats sont loin d'être concordants : les uns décèlent la présence de cire d'abeilles, résines et huiles végétales additionnées de substances aromatiques[1], les autres de styrax, storax, encens, myrrhe, térébenthine, bitume de Judée, vin de palme et végétaux aromatiques[2], d'autres enfin d'huile avec un mélange d'oliban, de chaux, de myrrhe et de benjoin[3].

Les sept onguents, ou «huiles canoniques» comme on les appelle souvent, sont les suivants :

1. Le *set-heb* «parfum de fête» est conservé pour ainsi dire toujours dans des vases du type A[4] et par conséquent doit avoir été une pâte très consistante. Le mot *set* est un terme général s'appliquant à tout ce qui donne de l'odeur[5] : c'est le parfum par excellence. D'après le texte d'Edfou, la base en est une graisse, sans doute de la graisse animale fondue ( ), avec de l'encens, de la résine (?) de pin ( ) et divers végétaux. Le *set-heb* était employé non seulement pour la toilette, comme l'indique sa place à la tête des onguents de la pancarte[6], mais aussi pour parfumer les temples[7].

2. Le *hekenou* devait être plus fluide que le précédent, puisque les vases qui le contiennent sont souvent à ouverture étroite[8]. Le nom a été traduit «parfum d'acclamation», par analogie avec un mot bien connu avec lequel il n'a sans doute rien de commun : il semble au contraire qu'il désigne à l'origine un produit naturel, végétal ou autre, ayant des propriétés analogues à celles de l'encens et provenant également des régions méridionales[9]. D'après une variante

(1) Gowland, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XX, p. 268 (parfums du Nouvel Empire).
(2) Reutter, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIII, p. 49-78 (parfums de Dahchour?).
(3) Péreonne, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, VIII, p. 152.
(4) Types de vases figurés dans les frises : 24 A, 1 B, 1 C, 2 D.
(5) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1338.
(6) Au chapitre cxlv du *Livre des Morts*, le mort se présente oint d'une des essences qui varie à chacune des sections du morceau (voir de préférence l'édition de basse époque : Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXI-LXV).
(7) Gardiner, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLII, p. 15, l. 1.
(8) Types de vases dans les frises : 10 A, 8 B, 8 D, plus une bouteille du type .
(9) Golénischeff, *Le conte du Naufragé*, p. 7, l. 4; p. 8, l. 12; p. 149. Comme nom de matière, le mot *hekenou* ne paraît pas ailleurs, même dans les ouvrages médicaux.

de la formule qui accompagne parfois la case de la pancarte consacrée au *hekenou*, ce serait un ingrédient destiné à oindre les yeux[1].

D'après la liste d'Edfou, la base de la composition du *hekenou* était une substance nommée , à laquelle on mélangeait de l'encens frais et sec et divers végétaux odorants. Il serait utile de savoir ce qu'est ce *men*, qui est aussi l'ingrédient principal des cinq autres onguents, mais le mot ne se retrouve pas ailleurs[2]; il faut probablement y voir une huile ou une autre substance grasse[3]. Une recette entièrement différente, datant de la même époque, donne tous les détails de la fabrication[4] : les substances employées sont un jus de graine de caroube ( ), de l'encens de deux qualités, du styrax[5] et quelques matières végétales, telles que le cinnamome, l'aspalathe, le souchet odorant; la fabrication durait une année entière.

3. Le *seft* devait être à demi solide, les récipients à col étroit étant très rares, tandis que ceux à large ouverture et les gobelets sont fréquents[6]. Le mot même paraît venir de la racine *sef* «brûler, fondre» et désignerait donc une graisse fondue. Cependant le texte d'Edfou donne comme première matière employée dans sa composition, le *men*, plus diverses substances non identifiables actuellement. Un nom analogue, celui de *sefer* , qui se trouve dans les listes archaïques de parfums, est celui d'une essence renfermée le plus souvent dans des vases à long col, et dont le déterminatif ou désigne une huile végétale[7]; il est possible qu'il faille identifier le *sefer* et le *seft*.

4. Le *neshnem* (var.) était un liquide contenu presque toujours dans la bouteille à long col et à anse latérale[8] qui

(1) Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, p. 26.
(2) Les deux *men*, noir et blanc, qui paraissent à la case 26 de la pancarte, semblent désigner plutôt une sorte de vase qu'une matière; cependant le contenu de ces vases est destiné à une onction (Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, p. 22 et pl. VII).
(3) La combinaison des déterminatifs et , qui paraît inadmissible, désignerait ici une graisse, matière qui n'est à proprement parler ni liquide ni solide.
(4) Dümichen, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XVII, p. 97-128.
(5) Pour l'identification de quelques-uns de ces noms, voir Loret, *Rec. de trav.*, XVI, p. 136 et suiv., et Idem, *La Flore pharaonique*.
(6) Types de vases dans les frises : 12 A, 8 B, 4 C, 3 D; la proportion est sensiblement la même pour les déterminatifs de la pancarte (Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XX).
(7) Murray, *Saqqara Mastabas*, I, p. 33.
(8) Types de vases dans les frises : 6 A, 1 B, 2 C, 18 D.

sert de signe-mot pour désigner le parfum lui-même : c'était donc une eau de toilette plutôt qu'un onguent. La traduction «huile d'Éléphantine»[1] doit être écartée comme ne reposant que sur la similitude du mot avec le nom du dieu Khnoum. La composition de cette essence, d'après le texte du laboratoire d'Edfou, était relativement simple et ne contenait que de l'huile (?) *men*, des fleurs d'acacia et de la graisse fondue ().

5. Le *touaout* (var. , ,), qui se présente le plus souvent dans des vases à large embouchure[2], était un onguent à pâte plus consistante, sans doute dans le genre du *seft*. Son nom, qui est un nom mystique et a été traduit «parfum de salut»[3], ne nous apprend rien sur sa composition ni sur son emploi. Il était fait d'huile (?) *men*, de graisse d'oie et d'une substance végétale, au dire de l'inscription d'Edfou.

Les deux derniers parfums de la série forment un groupe à part bien caractérisé; pour les distinguer des autres on emploie le vieux mot *hâtit* , qui dans les listes plus anciennes s'applique indifféremment à tous les produits de la série et qui désigne l'élément principal entrant dans la composition d'un végétal quelconque, le corps qu'on peut en extraire et qui en constitue l'essence. Ces deux substances, qui étaient conservées presque toujours dans des récipients à large ouverture et qui par conséquent étaient des parfums assez consistants, font dans la pancarte l'objet d'un texte plus développé que les autres et qui indique un usage corporel, une onction de la face[4].

6. La *hâtit âsh* (var.) «essence de pin» porte un nom assez clair, qui n'a pas besoin de commentaire. Nous connaissons par de nombreux textes l'importance qu'attachaient les Égyptiens, dès les époques les plus anciennes, à l'arbre *âsh*, à son bois et à sa résine, et il est prouvé maintenant que son nom, qui est originairement celui de l'*Abies cilicica*, s'applique d'une façon générale aux divers pins et sapins qui poussaient sur les côtes de Syrie[5]. Le texte d'Edfou dit que l'onguent se composait d'huile (?) *men*, d'essence de pin et d'une autre résine végétale.

(1) Griffith, *Hieroglyphs*, p. 39; Murray, *Saqqara Mastabas*, p. 36.
(2) Types de vases dans les frises : 15 A, 9 B, 2 D.
(3) Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 22.
(4) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 52-54.
(5) Loret, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 33-51; Daressy, *ibid.*, XVII, p. 25-28.

7. La *hâtit nit tehenou* «essence de Libye» est, d'après son nom, un produit local dont les éléments appartiennent à la flore de l'Afrique du Nord. En effet, dans la recette d'Edfou, l'élément étranger, la résine de sapin de Syrie, est remplacé par les fleurs d'acacia ((sic)). L'emploi de ce parfum pour les soins du corps n'excluait pas d'autres usages, ainsi on avait coutume d'en imprégner les quatre cierges qu'on déposait dans les tombeaux lors de la fête d'*ouaga*[1].

Dans plusieurs frises, les sept vases sont accompagnés d'un ou de plusieurs autres qui contiennent des substances de même nature[2]; parfois ces récipients sont accompagnés de termes généraux comme *ânz* , dont le sens propre paraît être «graisse», et *merhet* , mot qui s'applique à toute la catégorie des parfums, mais peut aussi désigner un onguent particulier, dont le texte du laboratoire d'Edfou nous donne la composition, en tête de la liste[3].

Parmi les noms spéciaux d'onguents en dehors de la série courante, on rencontre d'abord, à plusieurs reprises[4], l'*abra* (var. *aber* ou *aba*), contenu dans des vases à large embouchure; aux époques archaïques, ce parfum est celui qui revient le plus souvent dans les listes[5], et plus tard, bien qu'il soit resté en dehors de la série canonique, il continue à être d'un usage courant pendant toute la durée de l'empire pharaonique, pour les besoins du culte divin[6] et funéraire[7]. Le mot ne nous apprend rien par lui-même, mais il y a tout lieu de croire qu'il désigne originairement non pas un produit fabriqué, mais une matière simple, sans doute végétale, matière qui est employée couramment en pharmacie pour la fabrication de divers onguents

(1) Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, III, pl. I, l. 9; pl. II, l. 28.
(2) Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXIII, XXV; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. I; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI.
(3) Au chapitre cxlv du *Livre des Morts* (10e section) le *merhet* paraît également comme onguent spécial : Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXIII, l. 40.
(4) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. I; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXV; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28002 (panneau extérieur).
(5) Voir plus bas, p. 151.
(6) *Hierat. Pap. aus den königl. Mus. zu Berlin*, II, pl. V, l. 1; de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 130, 133, etc.; Mariette, *Dendérah*, I, pl. LI, LXXIX, l. 8.
(7) Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, II, p. 51, 84; Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXII, l. 19 (chap. cxlv).

adoucissants et calmants[1]; nous aurions donc ici un extrait d'*abra* ou un parfum à base d'*abra*, comme nous avons l'extrait de *hekenou* et l'essence d'*âsh*.

L'encens ou *ânti* [2] paraît aussi parfois dans des vases du type courant[3], de sorte que nous pouvons admettre l'existence d'un parfum ou onguent composé en majeure partie d'encens. Nous savons du reste, par ailleurs, que cette pommade d'encens était employée non seulement pour la toilette[4], mais aussi pour la momification et le culte funéraire[5], ainsi que dans le culte divin, où on l'offrait dans des vases soutenus par une statuette de roi ou de sphinx[6]; d'autres textes encore montrent que l'huile d'*ânti* était employée pour oindre des amulettes ou des offrandes alimentaires et symbolisait la consécration[7]. Dans les recettes pharmaceutiques, l'*ânti* était employé soit en grains (déterminatif), soit à l'état liquide ou semi-liquide (déterminatif)[8].

Quant à la résine *sonter* , nous n'avons qu'un seul exemple où elle paraisse renfermée dans un vase[9]; il est donc possible, bien que nous n'ayons aucun autre document à ce sujet, qu'on ait aussi utilisé cette matière pour en faire un onguent ou plutôt une essence[10].

D'autres produits du même genre paraissent encore çà et là dans les frises, toujours renfermés dans des vases à large embouchure; comme ils ne se présentent généralement pas ailleurs, il n'y a guère que les noms qui puissent nous donner des indications relativement à leur composition ou à leur emploi. Dans

(1) Stern, *Papyros Ebers*, II, *Glossarium hierogl.*, p. 2; Reisner, *The Hearst medical papyrus*, p. 15; Wreszinski, *Der grosse medizinische Papyrus des Berliner Museums*, p. 114.

(2) Le sens, longtemps discuté, de ce mot, a été établi par Lieblein, *Le mot* ânti *n'indique pas myrrhe, mais encens, oliban.* Cf. Jéquier, *Sphinx*, XVI, p. 23.

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28034, 14 (vase du type B); Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXV (vase du type A).

(4) Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 232.

(5) Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 43, 50; *Livre des Morts*, chap. cxxv, appendice, l. 3 (édit. Naville, pl. CXXXIX); chap. cxlv, l. 36 (édit. Lepsius, pl. LXIII); chap. cxlviii, l. 27 (édit. Naville, pl. CLXVII).

(6) Mariette, *Dendérah*, IV, pl. V; de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 30, 98, 132, 135, 150, 235, 256, etc.

(7) Pap. de Nou (édit. Budge), pl. XXXIX, l. 18; pl. XLV, l. 47 (*Livre des Morts*, chap. clxxxix et lxiv).

(8) Voir les glossaires des papyrus médicaux, cités plus haut.

(9) Lacau, *op. cit.*, n° 28002 (panneau extérieur; vase du type C).

(10) Dans les textes médicaux, ce mot est toujours suivi du déterminatif ordinaire ou , ce qui indique que le *sonter* était employé sous la forme solide.

cette série, nous avons la *pershit* «essence de genièvre»[1], puis la *deshrit* «huile rouge»[2], la *merhet nezmit* «huile douce»[3], le *mesha* (?) «huile de sable» (?)[4] et enfin deux autres substances analogues dont le nom est illisible[5].

Les listes plus anciennes, antérieures à la Ve dynastie[6], ne donnent pas une série régulière d'un certain nombre de matières se succédant toujours dans le même ordre, mais un groupe plus ou moins considérable de substances dont les noms varient. Ces noms sont presque toujours précédés du terme , dont la signification exacte nous échappe, mais qui doit désigner une essence, un extrait obtenu par la trituration de la matière elle-même, peut-être après fermentation[7]. Dans deux listes[8], ces matières sont accompagnées de la désignation générale de *merhet* ; elles devaient donc avoir une consistance huileuse ou tout au moins grasse; le fait qu'on les conservait dans des vases semblables à ceux des frises confirme du reste cette dénomination. A l'état naturel, ces substances se présentaient en général sous la forme de grains et on les conservait dans des sachets, ce qui implique la dessiccation avant le traitement définitif; il y a lieu de supposer qu'il s'agissait de substances végétales.

Les noms de ces substances sont les suivants :

1. L'*ab* , qui est de beaucoup le plus fréquent et se rencontre sur toutes les listes, est évidemment, avec une orthographe un peu différente, la même chose que l'*aber* ou *aba*, déjà signalé ci-dessus. C'était une essence de

(1) Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXIII; cf. Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 41.

(2) Gautier-Jéquier, *op. cit.*, pl. XXIII; ce nom reparaît au chapitre cxlv du *Livre des Morts*, parmi les autres essences : Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXIII, l. 40.

(3) Gautier-Jéquier, *op. cit.*, pl. XXV; le terme , qui paraît sur la même paroi de sarcophage, est sans doute une variante fautive du même mot.

(4) Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI. La signification de ce mot est des plus douteuses; peut-être faut-il reconnaître le même nom dans le *mâga* (huile de bœuf?) qui se trouve au chapitre cxlv du *Livre des Morts* (Lepsius, *Das Todtenbuch der Ägypter*, pl. LXII, l. 24).

(5) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. I.

(6) Les principales de ces listes se trouvent réunies dans Weill, *Des monuments et de l'histoire des IIe et IIIe dyn. égypt.*, p. 221-225; cf. Murray, *Saqqara Mastabas*, I, p. 30-34. Pour les essences mentionnées sur les plaquettes d'époque thinite, voir Newberry, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXXIV, p. 285-289.

(7) Nous ne savons pas si la distillation était connue des anciens Égyptiens.

(8) Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I et II.

toilette d'usage courant, qui faisait partie du matériel de campement d'un seigneur en voyage[1].

2. Malgré la similitude des noms, l'*absa* est sans doute différent du précédent, à côté duquel il figure dans une des listes[2]. Cet onguent, qui est déjà nommé sur les plaquettes thinites[3], était employé couramment en médecine, surtout pour combattre les maux de tête et pour assouplir ou fortifier les muscles[4]; il était extrait de la plante du même nom, que l'on confond à tort avec la plante *abnousa*, la menthe de montagne[5].

3. *Shesit* , , [6], substance inconnue.

4. *Sefer* , [7], matière également indéterminable; il est possible qu'il faille y voir la forme ancienne du mot *seft* des listes plus récentes.

5. Pour l'*as* ou «grand *as*» , [8], cette substance, en grains ou en poudre, ne doit pas être confondue avec le *set* qui se trouve dans les mêmes listes et correspond sans doute au *set-heb* ou parfum de fête, de la série canonique.

6. Le mot *ânt* [9] désigne une graisse, d'une façon générale; il peut être accompagné d'un terme spécial, tel que *âsh* , pour désigner l'essence de pin.

7. *Baqit* ou *baqit ânt* [10] est le nom bien connu de l'huile d'olives, celle dont la fabrication est représentée dans un tableau de Saqqarah[11].

8. *Bâ* [12] est un nom entièrement inconnu.

(1) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IV.
(2) Mariette, *Monuments divers*, pl. XIX.
(3) Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. VIII, n° 4.
(4) Pap. Ebers et Hearst (voir les glossaires).
(5) Les propriétés toniques et stimulantes de la menthe seraient de peu d'utilité dans les remèdes où entre l'*absa*. Au point de vue philologique, l'assimilation des deux mots n'est pas soutenable (Jéquier, *Matériaux pour un dictionn. d'archéol. égypt.*, p. 27, 30).
(6) Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I et II; Mariette, *Monuments divers*, pl. XIX.
(7) *Ibid.*
(8) Weill, *Des monuments et de l'histoire des IIe et IIIe dyn. égypt.*, p. 223.
(9) Mariette, *Monuments divers*, pl. XIX; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I.
(10) Petrie, *Medum*, pl. XIII.
(11) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLIX (voir plus haut, fig. 371, p. 140).
(12) Mariette, *Monuments divers*, pl. XIX.

II. — LES COLLYRES.

Les soins des yeux, par lesquels on peut arriver à éviter ou à prévenir les ophtalmies, si fréquentes dans les pays orientaux, avaient pour les Égyptiens une importance au moins égale à celle de l'entretien de la peau. Ils employaient couramment à cet effet, et cela dès une époque très ancienne, certaines matières dont ils fabriquaient des fards ou collyres, et les rangeaient dans la série des parfums, à la suite des sept essences canoniques; c'est ainsi que nous les retrouvons constamment dans la pancarte et les listes isolées, dans les frises des sarcophages et les autres monuments figurés, et enfin dans les nécessaires de toilette.

De même que les onguents sont déterminés ou représentés par les vases de formes diverses dans lesquels on les conservait, de même les collyres sont figurés par des sachets, tant dans les textes que dans les tableaux. Sur les frises, où ces objets sont extrêmement fréquents[1], on n'en rencontre jamais qu'un seul type, variable dans les détails seulement; la partie essentielle du sachet est faite

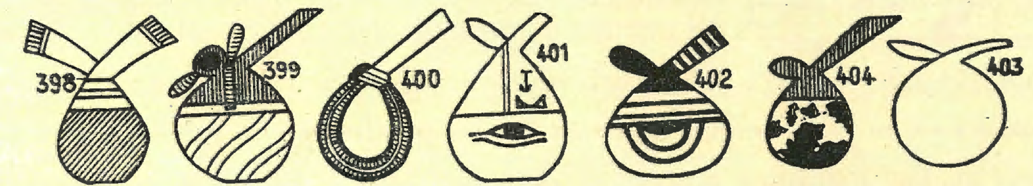


Fig. 398 à 404. — Les sachets à collyres.

398-399. D'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. I; I, pl. IV. fig. 75, 76, 74, et pl. XLVII, fig. 368.
400-403. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIII, 404. D'après Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXVI.

d'un morceau de peau brute, encore recouverte de ses poils et taillée en rond, parfois remplacée par une pièce de cuir incrusté de même forme. Sur tout le pourtour est fixée par une couture une large bordure de peau souple, rouge ou parfois blanche, analogue à celle dont on se sert pour couvrir les vases à onguents : tandis que la rondelle de cuir, ramenée sur le contenu, forme le sac proprement dit, la bordure de peau mince, qui peut se plisser facilement, est

(1) Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. VII; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIII, fig. 73 à 77, et pl. XXXIV, fig. 78 (nos 28023, 8; 28024, 8; 28027, 8; 28034, 6; 28036, 4-5; 28037, 6; 28083, 8; 28091, 8; 28092, 8-9; 28118; 28123, 8); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV; II, pl. I; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXVI; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 65, 97, 128, 148; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 52; sarcophages extérieur et intérieur de Sepa, au Louvre, etc.

serrée par un cordon de manière à assurer une fermeture à peu près parfaite. La couture se présente ainsi horizontale dans le haut du sachet; quant au cordon, on ne voit pas s'il est indépendant ou s'il passe dans une coulisse. Parfois les sacs sont représentés de façon plutôt schématique, comme si l'on pouvait voir le contenu à travers la peau : ils sont alors blancs avec la partie centrale verte ou noire [1].

Quelques-uns de ces sachets ont été retrouvés en plus ou moins mauvais état, contenant encore les collyres. A partir du Moyen Empire on conservait de préférence ces substances dans de petits vases en albâtre ou en pierre dure [2], plus tard dans des sortes d'étuis de formes très diverses [3].

Le terme employé pour désigner les sachets eux-mêmes est *ârf*, employé le plus souvent au duel ou , mot étroitement apparenté au verbe bien connu *ârf* , «serrer, renfermer», en copte ⲟⲣϥ, ⲱⲣϥ, ⲱⲣⲉϥ [4]. Quant aux substances qu'ils contiennent, elles portent les noms de *ouaz, ouazou* , , , et *mesdemit, meszemit* , , , [5]. Le premier de ces mots, lorsqu'il est suivi du signe , s'applique à toute pierre verte, particulièrement à la malachite, mais ici le déterminatif ou désigne une matière en poudre ou en grains et ne nous donne aucune indication précise; la traduction littérale serait, en tenant compte du déterminatif qui paraît une fois ou deux, «poudre de pierre verte, pour soins des yeux». Le mot *mesdemit*, plus tard *mesdem* , dérivé du verbe *sedem* «farder», a donné en copte ⲥⲧⲏⲙ, ⲥⲑⲏⲙ, en grec *στίμμι*, en latin *stibium*, et, d'après les *scalæ* coptes, serait l'équivalent du *kohol* arabe كحل, terme employé pour désigner une préparation qui peut se faire avec diverses substances, et non une matière spéciale. Ces deux mots ne nous apportent donc aucune précision sur les matières qui entrent dans la composition des

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVII, fig. 368 (nos 28081, 2; 28087, 8; 28088, 8-9; 28094, 8-9).

[2] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 70, 71, 109.

[3] Von Bissing, *Steingefässe* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), p. xxiv-xxviii et pl. IX, etc.

[4] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 208; *Suppl.*, p. 267.

[5] Voir au sujet de ces deux mots : Dr Florence et Loret, *Le collyre noir et le collyre vert*, dans J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 153 à 164, étude dont je me borne à donner ici les principaux résultats. Pour les variantes graphiques de ces mots dans la pancarte, voir Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XX, nos 36 et 37.

fards égyptiens et doivent être considérés comme des termes généraux signifiant «collyre vert» et «collyre noir».

Les nombreuses analyses de fards faites jusqu'à ce jour ne nous laissent par contre aucun doute sur la nature des substances employées : à côté d'un ou deux médicaments spéciaux et de quelques collyres de second ordre, nous possédons toute une série de fards verts et noirs pour lesquels les résultats des analyses sont absolument concordants. On peut constater avec certitude, d'après les diverses études publiées à ce sujet [1], que les matières contenues dans les sachets ne sont pas des collyres obtenus au moyen d'une préparation spéciale, mais des substances naturelles à l'aide desquelles on fabriquait soi-même les fards au fur et à mesure des besoins, en les broyant sur les petits mortiers déjà signalés plus haut (p. 131) et peut-être en y ajoutant quelques gouttes de l'une ou de l'autre des sept essences : le collyre vert n'est autre chose que de la chrysocolle, ou silicate de cuivre hydraté, et le noir, de la galène, ou sulfure de plomb argentifère.

Dans certaines tombes on a retrouvé jusqu'à cinq ou six fards différents, composés d'autres substances, argile ferrugineuse, bioxyde de manganèse, antimoine, etc., dont les noms anciens ne nous sont pas connus. De plus, les nombreuses maladies d'yeux nécessitaient des médicaments de toute sorte dont nous avons conservé les recettes et dans lesquels entraient fréquemment les deux substances essentielles des collyres ordinaires, la galène et la chrysocolle [2].

[1] L'étude très approfondie de MM. Florence et Loret (voir note précédente), pour n'être pas très récente (1895), conserve toute sa valeur scientifique; les résultats en sont concluants et paraissent définitifs.

[2] Ebers, *Papyrus Ebers. Die Maasse und das Kapitel über die Augenkrankheiten.*

QUATRIÈME PARTIE.

LES BÂTONS ET LES SCEPTRES.

Aucune catégorie d'objets, à part peut-être celle des bijoux, n'est aussi abondamment représentée dans les sarcophages décorés que celle des bâtons, avec tous leurs dérivés, cannes, sceptres, insignes de commandement. La chose est assez naturelle et s'explique par la grande importance qu'a le bâton pour l'humanité primitive : une bonne branche coupée à un arbre est non seulement un soutien, un appui, une aide pour la marche, un moyen de surmonter les obstacles et de reconnaître le terrain, mais aussi une arme précieuse contre les hommes aussi bien que contre les bêtes sauvages; un solide gourdin tenu par une main ferme impose le respect et devient par là même, dans tous les pays du monde, un symbole de commandement.

Suivant sa destination spéciale, le bâton peut prendre les formes les plus diverses, depuis le simple gourdin jusqu'aux cannes et aux sceptres d'une exécution très soignée. Chacun a sa signification propre, qui, par le temps, est devenue plus mystique et symbolique que pratique, et ses noms particuliers, noms probablement fort anciens et dont l'étymologie est le plus souvent indéterminable.

Avec ce groupe, nous sommes en présence d'une série d'objets qui n'ont donc pas, comme la plupart de ceux étudiés jusqu'ici, une valeur simplement prophylactique et protectrice, mais qui sont des symboles de puissance ou de dignité. A part de très rares exceptions, ils n'ont, à aucune époque, donné naissance à des amulettes; par contre, on les trouve souvent en plus ou moins grand nombre dans les tombes du Moyen Empire, déposés soit dans le sarcophage même, soit dans une caisse spéciale : ce sont alors non pas des bâtons ou des sceptres d'usage, mais de simples modèles funéraires en bois léger, coupés suivant un très ancien rite pour ne pas risquer d'être nuisibles au mort dans l'autre monde.

CHAPITRE PREMIER.

LES BÂTONS.

I. — LES BÂTONS DE MARCHE.

Ceux des objets rentrant dans cette catégorie qui se trouvent le plus souvent figurés dans les frises sont des bâtons tout simples, sans autre ornement que parfois une virole ou une capsule de métal à l'une ou à l'autre des extrémités [1],

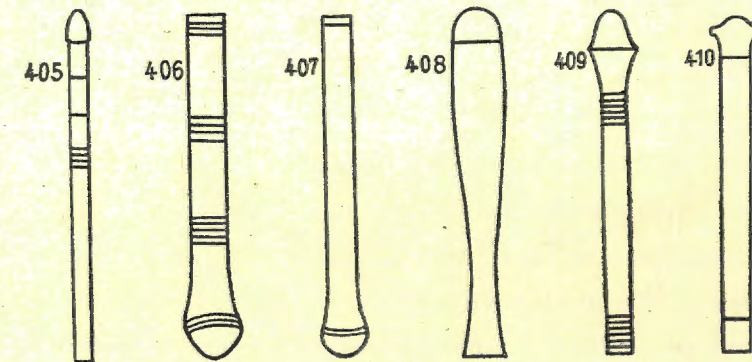


Fig. 405 à 410. — Les bâtons de marche.

405-406. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVI, fig. 346 et 347.
407. D'après Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III.
408. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVI, fig. 348.
409-410. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. V, et II, pl. II.

ou aux deux en même temps. Les uns sont droits [2], d'autres s'élargissent progressivement dans leur partie inférieure, formant ainsi une sorte de massue [3], d'autres enfin ont dans le haut un renflement semblable à une pomme de canne [4]. Ils sont posés debout les uns à côté des autres, rarement couchés [5],

(1) Ces bâtons portent parfois l'indication d'anneaux gravés sur le bois.
(2) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVI, fig. 346 (nos 28038, 57; 28039, 57; 28091, 78, 80, 100; 28092, 71).
(3) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLVI, fig. 347, 348 (nos 28034, 46-49, 50-53; 28035, 33-40; 28036, 46-53; 28037, 80; 28039, 57; 28087, 33; 28088, 42, 43; 28089, 30; 28090, 20); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII.
(4) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLVI, fig. 344, 345, 349 (nos 28034, 55; 28037, 82; 28040, 30; 28083, 72-80); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V; II, pl. II; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLVIII; sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
(5) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLVI, fig. 343 (nos 28023, 27; 28024, 34); Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXII; sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre.

plus rarement encore dressés dans un râtelier (1). Leur couleur est celle du bois naturel, rouge, quelquefois aussi jaune ou noir.

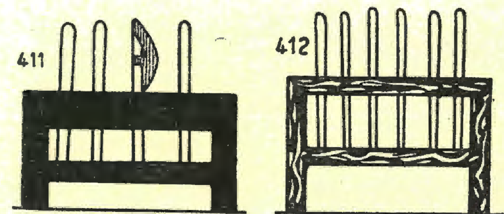


Fig. 411 et 412. — Râteliers de bâtons (d'après Schäfer, *Priestergräber*, p. 52 et pl. XI).

Ces bâtons ne se présentent jamais isolés, mais toujours réunis en groupes de quatre éléments du même type (2); le plus souvent on rencontre, l'un à côté de l'autre, deux de ces groupes dont les bâtons sont tous semblables ou appartiennent à deux types différents (3). Ainsi que nous l'apprennent les légendes, les uns sont des «bâtons de campagne», les autres des «bâtons de marais» (ou d'étangs), et le nombre quatre se justifie par l'adjonction des noms des quatre points cardinaux, ainsi, ou, ou d'autres variantes analogues. Ces allusions aux points cardinaux sont fréquentes dans les textes religieux et funéraires et ont pour but d'assurer au dieu ou au mort la toute-puissance dans l'univers entier représenté par ses quatre divisions essentielles : elles sont particulièrement à leur place quand il s'agit de bâtons de marche permettant à celui qui les a en sa possession de cheminer sans crainte et en tout sens dans le monde des morts, les uns sur la terre ferme, les autres dans les terrains inondés.

Alors que pour les bâtons de marais, on ne trouve pas d'autres désignations spéciales que celles des points cardinaux, l'autre série est accompagnée de noms particuliers qui font ressortir le caractère divin de ces objets (4) : ce sont d'abord deux «bâtons d'Horus», ou, puis le bâton de Bouto et celui d'Héliopolis, (var. et) (5); les uns ou les autres de ces

(1) Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 52, 59 et pl. XI.

(2) On rencontre quelquefois des groupes de cinq ou de trois bâtons, au lieu de quatre; il y a sans doute là erreur du dessinateur.

(3) Au sarcophage n° 28091 du Musée du Caire on trouve trois de ces groupes doubles, plus un groupe simple, tous composés de bâtons du même type, séparés par d'autres sceptres. Sur un sarcophage de Meir on voit six bâtons, accompagnés de légendes dont la transcription publiée est trop douteuse pour pouvoir être utilisée ici (Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85).

(4) Les noms montrent que ces objets se rattachent aux doctrines religieuses de la Basse-Égypte : on y retrouve en première ligne le nom d'Horus, qui joue un si grand rôle dans les textes magiques de toutes les époques.

(5) Tous ces noms se retrouvent, plus ou moins mutilés, dans la grande pancarte de Pépi II (Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 43-48).

termes peuvent aussi être remplacés par des expressions telles que «le bâton des champs d'Horus», ou, ou encore des mots dont la signification nous échappe, comme (1), (?), (2).

Le mot même qui signifie «bâton» est presque toujours écrit par le signe-mot, dont la lecture n'est pas certaine; peut-être faudrait-il adopter ici celle de *sem*, qui dans une des frises est répétée au-dessus des quatre bâtons (3) : ce mot, inconnu ailleurs, serait à rapprocher du *semes*, qui dans les textes ptolémaïques désigne le maillet servant à enfoncer les piquets lors de la cérémonie de fondation d'un temple (4), et peut-être aussi de *semsou* «le fils aîné», dont le déterminatif est toujours un personnage appuyé sur un bâton. Le mot *zeb* ne paraît que comme terme spécial, et c'est évidemment par erreur que le nom de la canne, *ames*, s'applique une fois aux quatre bâtons (5).

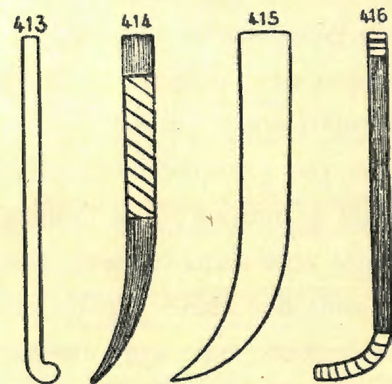


Fig. 413 à 416. — Bâtons recourbés.
413-415. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVI, fig. 352 à 354.
416. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. V.

Des bâtons recourbés à leur partie inférieure remplacent parfois les gourdins droits dans leur rôle de bâtons de marche, comme l'indique leur groupement par quatre ou par huit (6); leur nom devait être le même, mais dans d'autres cas, où ils paraissent par groupes de cinq, les légendes donnent les noms d'*âouît* et d'*âbebit* (7), qui sont ceux d'un sceptre à crochet et d'une canne fourchue. Tous ces instruments ont évidemment un certain rapport entre eux et pouvaient être employés les uns pour les autres : ainsi on trouve aussi dans des râteliers des séries de cinq bâtons recourbés du haut, dont plusieurs

(1) A lire peut-être à l'envers «bâton d'Horus».

(2) Ce mot correspond à l'*aser* de l'Ancien Empire (Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 44), qui est sans doute un bâton en bois de tamaris (Loret, *La Flore pharaonique*, 2e édit., p. 79).

(3) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

(4) Brugsch, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, VIII, p. 155.

(5) Sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

(6) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVI, fig. 352 (nos 28094, 59; 28123, 46).

(7) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLVI, fig. 353 et 354 (bâtons finissant par une pointe : nos 28091, 89, et 28083, 115).

ont une fourche dans le bas, et qui portent le nom spécial de *mehehou* [1]; ce mot, dérivé de la racine *heh* «chercher», s'applique bien à des instruments destinés à sonder le terrain, à chercher la route; quant à celui de *metait*, , qui accompagne une série de quatre bâtons courbés et fourchus [2], on le retrouve au *Livre des Morts* [3] sous une forme plus récente, *mâta* , et avec la même signification, mais son origine est inconnue.

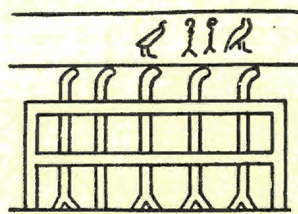


Fig. 417. — Bâtons recourbés et fourchus (d'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre).

La seule explication plausible pour ce chiffre de cinq, qui se trouve à plusieurs reprises pour les bâtons à bout recourbé, est celle qui a été donnée plus haut à propos des vautours et des uræus, que cinq est un nombre royal [4]. Ce genre de matraque, qui est encore employé couramment en Orient et ailleurs, paraît aussi par groupes de deux [5], ou même seul de son espèce [6]; dans ce dernier cas, il est accompagné de deux autres instruments, tiges droites avec un crochet à angle aigu dans le haut, dont on ne peut dire, en l'absence de toute légende, si ce sont des armes ou des cannes. Il en est peut-être de même pour des objets analogues, mais avec une sorte d'équerre noire fixée au milieu, qui sont figurés dans une autre frise [7].

II. — LA CANNE.

Exactement semblable dans les frises, pour la forme et les dimensions, aux bâtons des champs et des marais, la canne d'apparat s'en distingue par son nom et par le fait qu'elle est toujours placée seule de son espèce au milieu des autres sceptres ou des armes. Elle est donc tout à fait droite [8], ou légèrement plus

(1) Sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre. Un mot analogue, *mâh* ou *mâouh* , se trouve aux textes des Pyramides (édit. Sethe, 889^b, 906^b) pour désigner également une sorte de bâton. L'étymologie proposée pour le mot *mehehou* ne peut évidemment pas s'appliquer à *mâh*.

(2) Sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre.

(3) Chap. LXXXIX (pap. d'Ani, pl. XVII, l. 9), chap. CVII (pap. de Nou, l. 7).

(4) Page 13.

(5) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V (la partie courbe est garnie de métal jaune).

(6) Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI.

(7) Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; il est très possible qu'il s'agisse ici plutôt d'objets rituels que de bâtons (voir la 8e partie).

(8) Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

épaisse au sommet [1], ou ornée d'un pommeau de métal [2], ou fortement renflée dans sa partie inférieure [3]. Ce dernier modèle, qui doit avoir été le type original, puisque la forme s'en est conservée dans le déterminatif du mot lui-même, paraît être tombé en désuétude pour les bâtons de cérémonie, à une époque très ancienne, car il ne se retrouve pas dans les autres monuments figurés, où nous avons d'innombrables exemples des autres modèles.

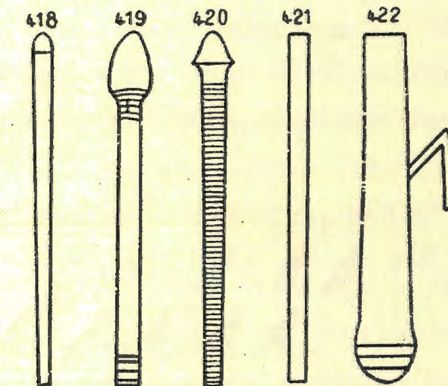


Fig. 418 à 422. — La canne *ames*.
418-419. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVI, fig. 344, 351.
420. D'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. III.
421. — Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII.
422. D'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

La canne est un des insignes des grands seigneurs, dignitaires, nobles, propriétaires fonciers, celui qu'ils ont à la main dès qu'ils sortent de chez eux, soit pour une simple promenade, soit pour une tournée d'inspection [4]. Pour le roi également, c'est un symbole de puissance qu'il doit, d'après les textes religieux, prendre en main quand il monte sur le trône [5].

Dans tous les monuments de l'Ancien et du Moyen Empire, la canne seigneuriale est un bâton droit, mince et arrivant à peu près à la hauteur de l'épaule de celui qui la porte; l'extrémité supérieure est simplement arrondie ou munie d'un pommeau qui peut être soit un simple épaississement du bois, soit une calotte de métal affectant diverses formes, toutes assez simples du reste.

Parmi les bâtons déposés dans les tombes du Moyen Empire [6], il s'en trouve de droits, parfois légèrement renflés à un bout, mais toujours très simples, et sans pommeau de métal; il nous est difficile de savoir s'il s'agit là de cannes d'apparat ou des bâtons de marche ordinaires.

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVI, fig. 344 (nos 28091, 95; 28092, 70; couleur rouge).

(2) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLVI, fig. 349, 351 (nos 28034, 55; 28035, 42; 28083, 35); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II. La couleur est blanche ou jaune.

(3) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLVI, fig. 348 (no 28036, 55; couleur rouge).

(4) La pose la plus fréquente de l'homme portant une canne est celle de la marche; on le voit aussi arrêté, debout et appuyé de la main et de l'aisselle sur sa canne, ou assis et la tenant droite.

(5) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 274^a, 338^b, 522^c, 731^b, 907^d, 1166^a, 1374^c. Figurations du roi portant la canne : Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XIV; II, pl. VII; Gardiner-Peet, *Inscriptions of Sinai*, I, pl. I-VIII; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. XXXII-XXXIII.

(6) Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78, fig. 97; Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 90 et pl. XXIX.

A partir du Nouvel Empire, l'usage de ce genre de canne tend à disparaître; les particuliers[1] emploient de préférence un bâton d'une forme toute différente, de même longueur, mais muni d'un petit crochet dans le haut, et il est rare de voir la canne droite simple dans la main des dieux[2] ou des rois[3], sauf dans certaines cérémonies cultuelles. Elle se retrouve par contre parmi les instruments employés pour la cérémonie de l'ouverture de la bouche[4].

Le mot qui désigne la canne seigneuriale est toujours *ames* (var. ,), dans les frises aussi bien que dans les textes des Pyramides (var. , ,)[5]; un signe composite, formé d'un bâton du type gourdin renflé dans le bas, avec un petit flagellum placé sur le côté, lui sert de déterminatif et est souvent même employé seul, comme signe-mot. La forme même de cet hiéroglyphe est une confirmation de l'hypothèse d'après laquelle le mot *ames* serait dérivé de *am* « le poing » et désignerait tout ce qu'on tient à la main[6], toute espèce de sceptre ou d'insigne de puissance[7]; cette étymologie est cependant douteuse, car elle n'explique pas la présence de la finale. Quant au signe lui-même, il est employé à deux reprises dans les frises pour figurer l'objet réel[8].

Ce mot n'est plus employé à partir du Nouvel Empire[9], époque à laquelle l'usage de la canne à pommeau tend à disparaître; il se retrouve à l'époque ptolémaïque sous la forme légèrement modifiée de [10], qui désigne alors non plus la canne simple, mais une sorte de sceptre d'une tout autre forme, bien

[1] Quelques rares exemples de la canne droite ou à pommeau se trouvent encore dans les tombeaux : Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XXXIX, LXXVII.

[2] Naville, *Deir el Bahari*, pl. LV.

[3] Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. VIII, LV.

[4] Voir plus bas au chapitre des objets rituels.

[5] Pour les références, voir p. 163, note 5.

[6] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 8; *Suppl.*, p. 13.

[7] Le vieux titre montre l'existence d'une direction des insignes de main du roi (Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 185, 228).

[8] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVI, fig. 350 (n° 28092, 105), et sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre, où il est figuré quatre fois, avec le nom .

[9] Il y a cependant une exception, au chapitre cxlv du *Livre des Morts*, à la fin de chacune des sections; il s'agit ici sans doute d'un texte assez ancien.

[10] Cette graphie en paraît pour la première fois dans un sarcophage du Moyen Empire (Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II), à côté d'une canne à pommeau du type ordinaire.

connu dans les textes anciens sous le nom de *mâkes*[1]; en réalité ce n'est pas le nom qui a pris une autre signification, c'est l'objet qui s'est transformé : une sorte de canne, tombée en désuétude, a été remplacée à un moment donné, pour certains usages rituels, par un bâton d'un autre type, mais le nom même est resté en se transformant à peine. De même que le Pharaon de l'Ancien Empire, pour se présenter devant les dieux, prenait dans sa main la grande canne et la massue[2], le Ptolémée, pour la consécration des offrandes, tient d'une main la massue et l'*ames*[3]; quand il fait son entrée solennelle dans le temple, il se sert du nouvel *ames* comme d'une canne ordinaire[4].

Dans le conte de Thoutii, il est question de la grande canne royale, celle que le pharaon remet à son envoyé particulier, comme marque des pleins pouvoirs qu'il lui confie[5]; cet objet d'apparat peut même devenir une arme sérieuse, puisque le porteur finit par s'en servir pour assommer un chef syrien, et ce fait laisse supposer qu'il s'agit d'une canne à pommeau, du type de l'ancien *ames*, plutôt que d'un bâton à crochet du modèle plus en usage sous le Nouvel Empire. Le nom que le texte lui donne est *dounit* , mot dérivé d'*dounnou* « le genévrier »[6], et désignant le bois dans lequel l'objet était taillé[7] : il y a peut-être lieu de l'assimiler aussi avec ces longs bâtons royaux , garnis d'or, dont parlent d'autres textes[8].

III. — LE BÂTON FOURCHU.

Un autre genre de bâton, qui paraît dans les frises presque aussi fréquemment que le bâton ordinaire, est celui qui se divise à sa partie inférieure en deux

[1] Pour la forme de ce sceptre, voir plus bas, p. 173.

[2] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1374c.

[3] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 58, 71, 93, 106, 126, 132; II, p. 18, 33 (pl. XVI, XVII, XX, XXIa, XLb, XLh). Ces scènes ont de très nombreuses répliques dans les temples ptolémaïques, et même dès le Nouvel Empire, mais généralement le nouvel *ames*, soigneusement dessiné, n'est pas nommé dans le texte.

[4] Par exemple Mariette, *Dendérah*, I, pl. XIII.

[5] Maspero, *Études égyptiennes*, I, p. 51, 56, 57, 58, 59, et pl. I, l. 8-10.

[6] Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 41.

[7] Il semble bien que ce soit le même nom qui dans un tableau mutilé de la même époque accompagne un bâton à crochet (Sethe, *Urkunden der XVIII. Dyn.*, p. 952). Du moment que le mot est dérivé d'un nom d'arbre et n'est pas un nom spécial, il peut s'appliquer à n'importe quelle sorte de canne faite en ce bois.

[8] Pap. Anastasi IV, pl. XVII, l. 3.

branches, soit pointues, soit coupées horizontalement[1]; parfois le fût se prolonge entre les deux branches, ce qui donne à l'ensemble l'aspect d'une simple

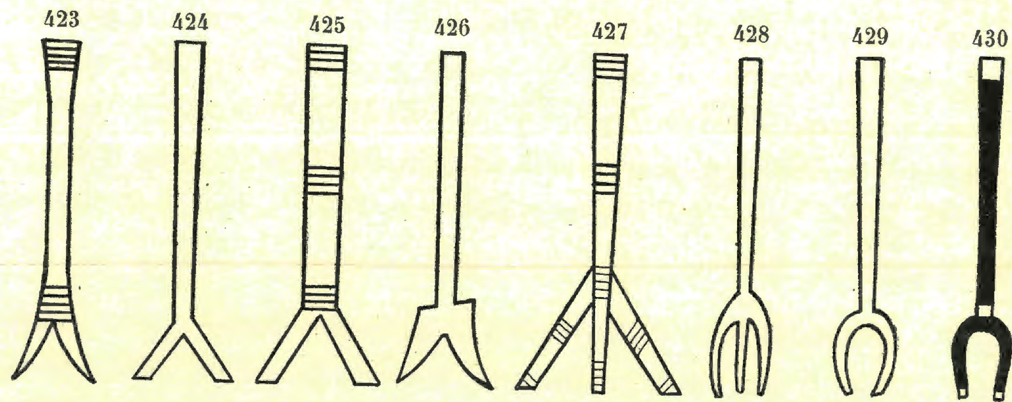


Fig. 423 à 430. — Bâtons fourchus.

423. D'après Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. XXVII.
424-429. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLIV et XLV, fig. 309, 305, 307, 302, 301, 310.
430. D'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II.

fourche[2]; un type spécial, qui se présente aussi assez souvent, est celui où les deux pointes, au lieu d'être droites, se recourbent en forme de fer à cheval[3].

Les couleurs usuelles, le rouge ou le jaune, indiquent un bois naturel; le blanc, le noir, le vert, le rose, qui se présentent aussi parfois, montrent que ce bâton, comme les autres, pouvait être peint, parfois même de stries multicolores; enfin les extrémités sont quelquefois garnies de viroles en métal.

Comme les bâtons des champs et des marais, ceux-ci sont souvent aussi réunis par groupes de quatre[4], ou même de huit[5]; ce fait précise leur rôle de bâtons de marche, donnant à leur possesseur la faculté de cheminer sans danger dans l'univers entier. Souvent aussi, comme l'*ames*, la canne à fourche est représentée

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIV-XLV, fig. 304 à 309 (n[os] 28023, 44; 28041, 20); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III et V (cf. Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. XXVII); Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLVIII; Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXII; sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

[2] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLIV, fig. 301 à 303 (n[os] 28087, 75; 28089, 9, 12; 28094, 57).

[3] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLV, fig. 310 (n° 28034, 72); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II.

[4] Lacau, *op. cit.*, n[os] 28036, 70; 28087, 46; 28089, 42; 28092, 104; 28123, 47; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

[5] Lacau, *op. cit.*, n° 28091, 92. On trouve aussi, peut-être en suite d'une erreur du dessinateur, des groupes de cinq ou de trois de ces bâtons : Lacau, *op. cit.*, n° 28091, 90, et sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

seule[1]; ailleurs les deux types, celui aux branches droites et celui aux branches courbes, sont figurés l'un à côté de l'autre[2].

Le nom pour ainsi dire constant du bâton fourchu est *âbit*, , (var. *âbebit*), qui est probablement, vu la forme même de l'objet, dérivé du mot *âb* «corne». Ce terme s'applique aussi bien à la canne à fourche arrondie qu'à celle aux branches droites; c'est par contre au premier de ces deux types seulement, le plus rare, que se rapporte le terme *menkhit* [3], dans lequel nous avons sans doute l'équivalent du *mekhen* , sorte de canne mentionnée dans les textes des Pyramides[4] dont le nom désigne un objet servant «à se reposer»[5]. Le mot *amit* , qui désigne le même objet, est également douteux[6]. Ces derniers noms ne se retrouvent pas dans d'autres textes; seul *âbit* paraît quelquefois dans les textes des Pyramides, mais pas ailleurs[7].

Dans les tombes du Moyen Empire, des modèles en bois de l'*âbit* étaient déposés à côté des autres sceptres, parfois en deux exemplaires, représentant les deux

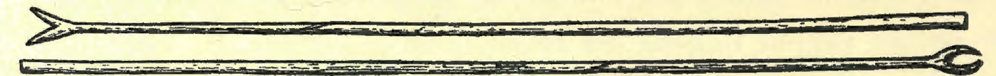


Fig. 431. — Modèles de bâtons fourchus (d'après Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78, fig. 97).

types principaux[8]. La longueur dépasse le plus souvent 1 m. 50 cent., mais

[1] Voir p. 166, notes 1 à 3.

[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n[os] 28034, 71 et 72; 28035, 56 et 57; 28083, 103 et 105; 28094, 57 et 58; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII; Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

[3] Lacau, *op. cit.*, n[os] 28034, 72; 28035, 57. On ne peut guère songer, vu le sens, à identifier ce mot avec son homonyme *menkh* «maillet», ni à y voir une confusion avec le mot *menkhit* «étoffe» (Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 87).

[4] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 44[b].

[5] Ce mot doit dériver, avec *m* préfixe, de la racine «s'arrêter, se reposer» : Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 147.

[6] Il ne se présente qu'une fois : Lacau, *op. cit.*, n° 28091, 92. On trouve aussi les mots *douït* et *zâm*, qui sont les noms de sceptres différents (voir p. 169 et 177) et sont là par suite d'erreurs du scribe. Quant au mot (Lacau, *op. cit.*, n° 28089, 42), sa lecture est incertaine; peut-être le premier signe n'est-il que le déformé.

[7] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 955[b], 1471[c].

[8] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78; Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 86; J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 46, 55, 74, 76; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, p. 46.

là-dessus la fourche elle-même en occupe à peine la vingtième partie : les proportions données par les figurations des frises sont donc fausses ou tout au moins très exagérées, par suite d'un artifice de dessin bien compréhensible.

Dans les tableaux, même les plus anciens, on ne voit jamais le sceptre fourchu dans la main d'un dieu, d'un roi ou d'un personnage quelconque; par contre, l'hiéroglyphe qui est employé pour désigner un homme de qualité, un chef, un vieillard, représente un homme appuyé sur une longue canne dont la partie inférieure est fourchue [1]. C'est un indice précieux, montrant qu'à une époque très ancienne, celle de la constitution du système hiéroglyphique, la canne à double pointe était celle qu'employaient couramment les nobles; dès le début de l'Ancien Empire, elle est tombée en désuétude et remplacée par la canne droite ou à pommeau, l'*ames*, qui primitivement était sans doute celle des rois seuls.



Fig. 432. — Hiéroglyphe de l'Ancien Empire.

La forme même du bâton, bien que peu commune chez les autres peuples, s'explique aisément, et il n'est pas besoin, pour en trouver l'origine, de la rapprocher de celle d'autres instruments terminés également par une double ou triple pointe, comme la gaffe des bateliers ou la fourche des agriculteurs : ces ressemblances sont purement fortuites. La fourche au bout d'une canne est utile pour sonder les marécages ou pour empêcher le bâton d'enfoncer profondément dans des terrains très meubles, et surtout elle permet d'écarter et d'immobiliser les serpents, ce qui est précieux pour ceux qui cheminent dans les sables, à la saison chaude.

Plus tard, l'*âbit* ne reparaît plus que très rarement, soit dans le mobilier funéraire peint, qui n'est qu'une reproduction de celui des époques antérieures [2], soit dans certains tableaux mythologiques [3].

IV. — LES BÂTONS À CROCHET.

Un autre genre de bâton qui, dans les frises comme ailleurs, présente aussi deux variétés, est celui qui se termine à sa partie supérieure par un crochet

(1) Griffith, dans Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, p. 14 et pl. IV; Mariette, *Monuments divers*, pl. XVIII; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, p. 46.

(2) Bouriant, *Le Tombeau d'Harmhabi* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. V; Davies-Gardiner, *The Tomb of Amenemhēt*, pl. XI.

(3) Génies infernaux armés du [hiéroglyphe], sans doute contre les serpents, au *Livre des Portes* : Lefébure, *Le Tombeau de Séti I*er, 2e partie, pl. X et XI.

arrondi. Ces deux variétés, nettement distinctes de forme à l'origine, tendent à se confondre et sont même le plus souvent identiques dans les figurations du Moyen Empire, l'un des types ayant été adopté à cette époque, d'une façon générale, aux dépens de l'autre : seuls les noms sont là pour les distinguer. Du reste tous les deux avaient dès le début une signification analogue, étant non pas des cannes seigneuriales, mais de simples bâtons de bergers, utilisés plus tard seulement comme insignes divins ou royaux. Dans les frises, on représente soit un seul de ces bâtons, soit les deux l'un à côté de l'autre; les séries de plusieurs cannes à crochet semblables sont très rares.

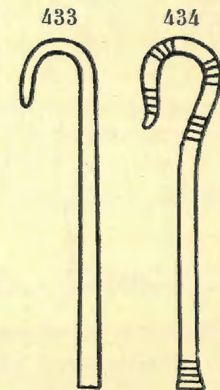


Fig. 433 et 434. — L'*âouît*.
433. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLV, fig. 318.
434. D'après Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. XXVII.

Le premier type, celui dont la forme même devait peu à peu être supplantée par l'autre, portait le nom d'*âouït* [hiéroglyphes] (var. [hiéroglyphes]) [1]. Alors que dans la plupart des cas, les frises donnent déjà la forme courante, qui est celle du deuxième type [2], quelques-unes présentent encore le véritable modèle ancien : un bâton droit, mince, et recourbé en demi-cercle à son extrémité supérieure, de manière à peu près régulière [3]. La longueur, qui n'est guère appréciable sur ces figurations, est donnée par des tableaux d'époque plus récente [4] et correspondait à celle de la grande canne ou de l'*âbit*, soit 1 m. 50 cent. environ.

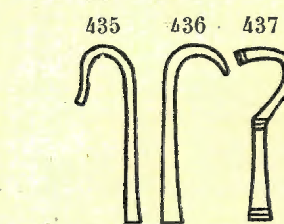


Fig. 435 à 437. — Hiéroglyphes.
435. D'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. V.
436. Daprès Davies, *Mastaba of Ptahhetep*, II, pl. XVIII.
437. D'après von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XV.

Cet objet, identique au *pedum* des Romains (*κορύνη*, *λαγωβόλον* chez les

(1) C'est par suite d'une erreur du scribe que ce nom est appliqué une fois à une série de cinq bâtons recourbés du bas, et une autre fois à un groupe de quatre bâtons fourchus (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28091, 89, et 28123, 47).

(2) Lacau, *op. cit.*, nos 28023, 41; 28035, 54; 28083, 59; 28087, 74; 28088, 86; 28091, 89 (série de cinq bâtons semblables); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. II; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

(3) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLV, fig. 318 (no 28034, 69); sarcophage de Zehtihotep, au Caire. On trouve aussi un type intermédiaire, dont la courbe tient à la fois des deux modèles : Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III, V (cf. Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. XXVII); Quibell, *Excavations at Saqqara* (1906-1907), pl. XXII; Champollion, *Monuments*, pl. CCCXC (procession funéraire de Baqit à Béni Hassan).

(4) Figures de dieux et de rois, voir plus bas.

Grecs)[1], devait servir à l'origine aux paysans à défendre leurs bestiaux, à ramener ceux qui s'égaraient, comme aussi à accrocher le gibier passant à leur portée : les personnages entre les mains desquels on voit des crochets de ce genre dans une tombe préhistorique, sont sans doute des bergers[2], mais dans les tableaux de l'Ancien Empire déjà, on constate que ces derniers employaient pour le même usage de simples bâtons droits. Le souvenir s'en est cependant conservé dans le mot *âout* « petit bétail », qui est le seul mot dans lequel le signe en question, souvent déformé du reste, paraisse comme syllabique[3].



Fig. 438. — Paysan (d'après Quibell, *Hierakonpolis*, pl. LXXIX).



Fig. 439. — Osiris (d'après Couyat-Montet, *Ouâdi Hammâmât*, pl. XVI, n° 62).

Les documents de l'Ancien Empire au sujet de l'*âouît* sont peu nombreux et surtout peu concluants : nous constatons cependant que dans les textes des Pyramides cet objet a déjà la valeur d'un insigne divin ou royal, d'un sceptre[4]. Plus tard, nous le voyons paraître dans la main de certains dieux, en particulier de ceux qui, comme Osiris[5] et Tanen[6], personnifient soit la végétation, soit la terre elle-même. Lors de la fête *Heb-Sed*, qui est une cérémonie destinée à assurer la renaissance perpétuelle du roi, assimilé ainsi à Osiris, c'est le même sceptre qui se place dans la main du pharaon[7].

(1) Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, article Pedum (IV, p. 368).

(2) Quibell, *Hierakonpolis*, II, pl. LXXVI, LXXIX; les hommes qui combattent ont dans ces tableaux des armes d'une forme très différente.

(3) Cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 190; Griffith, *Hieroglyphs*, p. 57. Le signe prend souvent la forme ou : Brugsch, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, V, p. 101; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. III, V; Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, II, pl. XVIII; von Bissing, *Mastaba des Gemni-kai*, I, pl. XV.

(4) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 202^{c}, 1456^{a}.

(5) Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, 2e partie, pl. IX; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CCXLII; Arundale-Bonomi, *Gallery of Antiquities*, pl. XXXVII; Guieysse-Lefébure, *Pap. de Soutimes*, pl. I; Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 220^{c}, 614^{a} (pour cet hiéroglyphe, voir Griffith, dans Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, p. 15 et pl. IV, 20).

(6) Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXCIV, 20.

(7) Couyat-Montet, *Les inscr. hiérogl. et hiérat. du Ouâdi Hammâmât*, pl. XVI, n° 62; Naville, *Festival Hall of Bubastis*, pl. IV*bis*, VI, IX, X, XXV, XXVI.

L'autre bâton recourbé est appelé par les légendes *heqaït* , , [1], et se distingue du précédent par la forme du crochet : le bois s'incurve d'abord en arrière, puis fait le demi-cercle en avant et même parfois se relève encore légèrement à l'extrémité. Dans les frises où, comme il a été dit, cet objet remplace aussi fréquemment l'*âouît*, sa longueur n'est pas indiquée, mais nous savons par d'autres documents qu'il était plus court que le précédent, et avait à peine la longueur du bras.

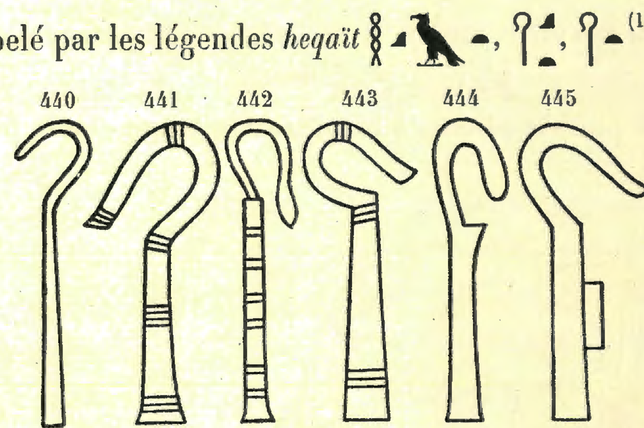


Fig. 440 à 445. — La *heqaït* (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLV, fig. 317, 322, 319, 324, 325, 327).

La *heqaït* ne paraît jamais à côté des autres sceptres dans les textes funéraires anciens[2], ce qui est déjà l'indice d'une origine non égyptienne; de plus, il ne se rencontre dans la main d'aucun personnage, sur les tableaux de l'Ancien Empire. Par contre, dès cette époque, le signe , sous sa forme à boucle très ouverte qui est sans doute sa forme primitive, se présente souvent dans le système hiéroglyphique, soit isolé, soit suivi d'un complément tel que , , , , ou d'autres encore[3]. Il se lit alors *hiq* et représente un titre dérivé du nom de l'objet lui-même et s'appliquant aux personnages ayant droit au port de la *heqaït;* ce titre, qui se retrouve dans le nom même des Hyksos, ainsi que dans l'appellation du chef des Bédouins de Béni Hassan ( )[4], était originairement celui des chefs nomades fixés à l'est de l'Égypte[5]; il s'introduisit peu à peu

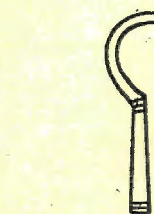


Fig. 446. — Hiéroglyphe (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. V).

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLV, fig. 317 à 327 (n°s 28023, 36; 28034, 68; 28036, 67; 28040, 20; 28083, 58; 28087, 73; 28088, 85; 28089, 13; 28094, 53); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; Quibell, *Excavations at Saqqara* (*1906-1907*), pl. XXII; sarcophages extérieur et intérieur de Sepa, au Louvre.

(2) Le mot qui paraît au passage 1776^{b} des textes des Pyramides (édit. Sethe) n'est pas le nom du sceptre, mais le titre qui en est dérivé.

(3) Murray, *Index of names and titles of the Old Kingdom*, pl. XXXIII.

(4) Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXVIII; ce personnage tient à la main un bâton à courbe très ouverte, qui est certainement son insigne de cheikh.

(5) *Les Mémoires de Sinouhît*, passim (voir le glossaire de l'édition Maspero dans la *Bibliothèque d'étude*, I, p. 136).

en Égypte comme titre féodal, en opposition aux titres administratifs ordinaires[1]; il finit par devenir l'expression même de la domination, du pouvoir suprême, et par s'appliquer presque exclusivement aux pharaons.

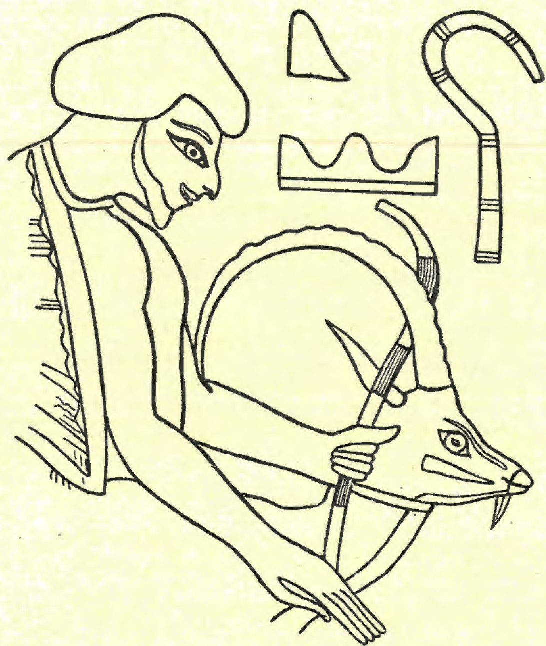


Fig. 447. — Chef bédouin (d'après Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XVIII).

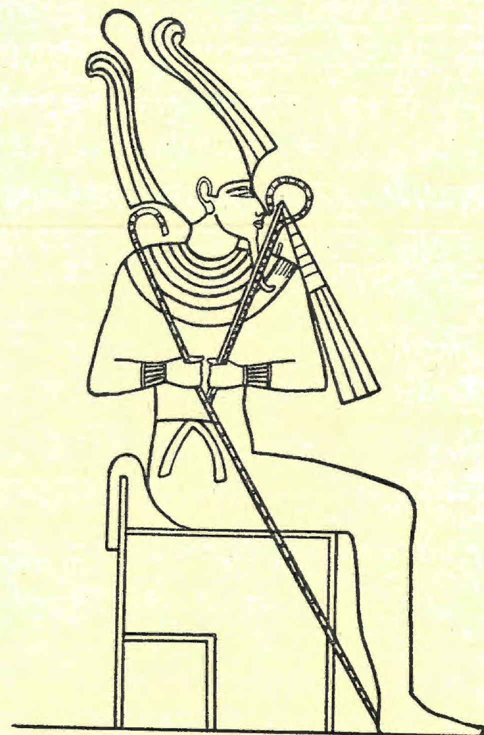


Fig. 448. — Osiris (d'après Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, 2e partie, pl. IX).

En même temps que le titre oriental *hiq* s'égyptianise et prend dans le protocole une place importante, l'ancien insigne des nomades sémites, le bâton *heqaït*, supplante peu à peu l'ancien bâton de berger *âouït*, même parmi les insignes des dieux[2], et en particulier pour Osiris[3] et les personnages osirianisés : dès le Nouvel Empire, c'est presque toujours le court et non plus le long que portent ces divinités[4].

On trouve à deux reprises dans les sarcophages, à côté des noms ordinaires *âouït* et *heqaït*, et employés pour désigner des bâtons à crochet, des qualificatifs

[1] Maspero, *Études égyptiennes*, II, p. 162 et suiv.
[2] Daressy, *Statues de divinités* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, p. 396.
[3] Dans beaucoup de tableaux, Osiris porte même les deux sceptres à la fois (voir fig. 448).
[4] On retrouve également l'un et l'autre parmi les symboles des génies de l'Hadès : Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, 1re partie, pl. XXIV, XXIX; 4e partie, pl. XXVII, XL; Bonomi-Sharpe, *The Alabaster Sarcophagus of Oimenepthah*, pl. X.

dont la signification est souvent douteuse, tels que , , , [1]. En outre, dans les textes des Pyramides, les mots *aaq* « commander »[2], « entrer »[3] ont toujours comme syllabique un signe qui est exactement semblable à l'*âouït;* comme, d'autre part, la forme même du mot se rapproche plutôt de celle de *heqaït*, on peut se demander si c'est bien là l'orthographe originale de ce dernier mot, ou si nous avons affaire à un autre sceptre spécial analogue aux deux autres et tombé très anciennement en désuétude.

Des modèles en bois de bâtons à crochet sont généralement déposés dans les tombes du Moyen Empire, avec les autres sceptres[4]; dans les cas où il s'en



Fig. 449. — Paire de bâtons à crochet (d'après Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78, fig. 97).

trouve deux dans la même série, l'un, à crochet simple, représente l'*âouït*, tandis que l'autre, un peu plus court et avec un crochet à double courbure, figure la *heqaït*[5].

V. — LE SCEPTRE *MÂKES*.

La disposition même des frises et leur peu de hauteur ne se prêtent guère à la reproduction exacte d'objets longs et minces tels que les bâtons : les proportions en souffrent et, dans les cas surtout où il s'agit de sceptres un peu compliqués de forme, le dessinateur a la tendance à exagérer les détails au point de rendre l'aspect de l'ensemble très différent de la réalité. C'est le cas en particulier pour le *mâkes* que nous devons, dans ces conditions, étudier en premier

[1] Dans les sarcophages intérieur et extérieur de Sepa au Louvre, où chaque fois quatre sceptres sont représentés dressés l'un à côté de l'autre, comme c'est le cas pour les bâtons ordinaires et souvent pour l'*âbit* ou d'autres sceptres.
[2] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 202b.
[3] Sethe, *op. cit.*, 139b, 452a, 479a; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCIXb, l. 8. Maspero (*Les inscr. des pyr. de Saqqarah*, p. 26, note 5) considère ce mot comme synonyme de .
[4] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 96 et 109; Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 85, pl. XXIX.
[5] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78.

lieu d'après les autres exemples qui nous sont parvenus et d'après celles des peintures des sarcophages qui leur correspondent à peu près exactement[1], en mettant de côté les images qui, au premier coup d'œil, présentent un aspect fantaisiste[2].

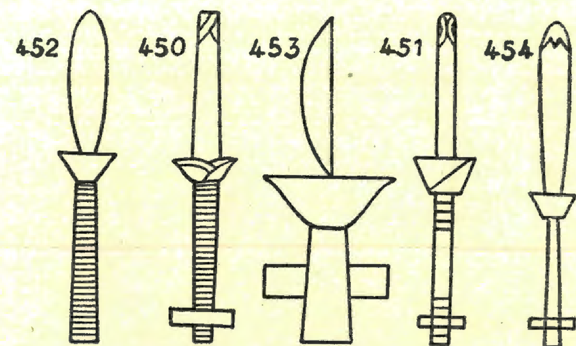


Fig. 450 à 454. — LE SCEPTRE *MÂKES*.
450. D'après STEINDORFF, *Grabfunde*, II, pl. II.
451. — ENGELBACH, *Riqqeh*, pl. XXIII.
452-454. — LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XLIV, fig. 298, 296, 300.

Ces autres documents sont de deux sortes : d'abord les modèles en bois peint et stuqué, déposés dans diverses tombes du Moyen et du Nouvel Empire, et relativement rares[3], puis les tableaux des temples, dès la XVIIIe dynastie, où le roi est figuré présentant des offrandes aux dieux. Pour les consacrer, il brandit d'une main son bâton de commandement, tandis que de l'autre il tient la petite massue blanche et une longue canne qui est généralement l'*ames*, mais parfois aussi le sceptre *mâkes*[4]; à l'époque ptolé-

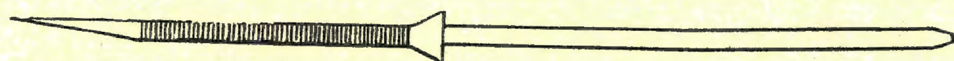


Fig. 455. — MODÈLE DE *MÂKES* (d'après J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 96).

maïque, ce dernier sceptre est seul employé pour cet acte cultuel[5] et parfois pour d'autres aussi[6].

D'après ces monuments, l'objet en question était une canne droite, interrompue au milieu par une brusque saillie, formée par une pièce en cône tronqué dont la base est tournée en haut. Une mince cordelette enroulée couvre la moitié

(1) LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIV, fig. 297 (nos 28037, 81; 28039, 58; 28041, 21); STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; II, pl. II; GAUTIER-JÉQUIER, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII; ENGELBACH, *Riqqeh*, pl. XXIII.

(2) LACAU, *op. cit.*, II, pl. XLIV, fig. 296, 298, 300 (nos 28034, 56; 28035, 43; 28036, 56; 28083, 118; 28091, 79; 28092, 107); sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre; sarcophage de Zehtihotep, au Caire; AHMED BEY KAMAL, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

(3) J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 96 et 109; DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois*, pl. XXIV.

(4) NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. LXXXIII, XCV, CXXX, CXLIV, CXLV; GAYET, *Le Temple de Louxor*, pl. I, XXXIV, XXXV; LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. XXI, XLVc, LIb, LXVIIb, LXXIVa.

(5) DE ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 58, 71, 93, 106, 126, 132; II, p. 18, 33 (pl. XVI, XVII, XX, XXXIa, XLb, XLh). Dans ces textes, le *mâkes* est désigné par son nom; dans la plupart des autres tableaux, il n'est pas nommé.

(6) MARIETTE, *Dendérah*, I, pl. XIII : entrée solennelle du roi dans le temple.

inférieure du bâton, qui se termine dans le bas par une petite cheville transversale; la partie supérieure, par contre, est lisse, légèrement arrondie dans le haut, ou décorée en cet endroit d'un ornement végétal, une feuille ou quelque chose de semblable; c'est cette partie droite et lisse qui est le plus déformée dans les peintures des frises, où elle devient souvent ovoïde, à moins qu'elle ne prenne la forme d'un segment de cercle. Une variété assez rare, employée seulement par le roi divinisé ou osirianisé, donne cette partie supérieure très diminuée de longueur, mais élargie, et en forme de bouton de papyrus prêt à s'épanouir, tandis que le tronc de cône, reporté très haut sur le fût, prend l'aspect d'une fleur de lotus[1].

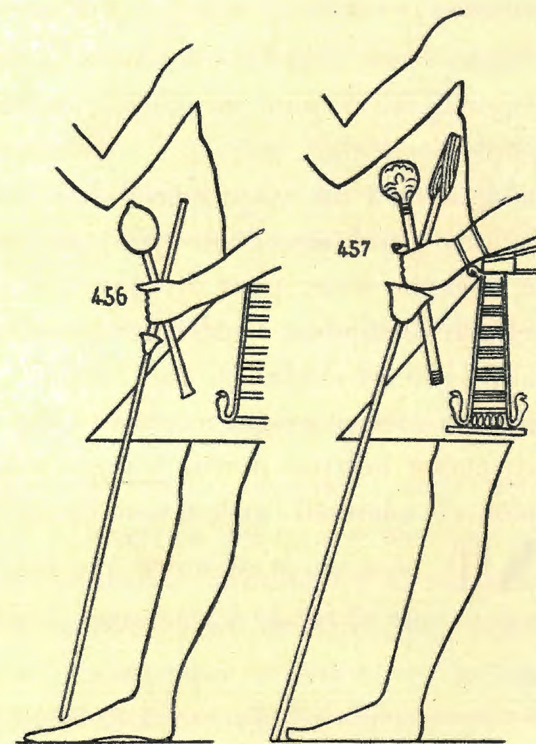


Fig. 456 et 457. — ROIS PORTANT LE *MÂKES*.
456. D'après LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. LIb.
457. — NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. XIV.

Le modèle courant, qui dans les sarcophages est en général de couleur blanche ou plus rarement jaune, est aisément explicable malgré ses particularités : il s'agit d'une canne d'apparat, puisqu'il remplace l'*ames* dans tous les cas où nous le voyons paraître dans la main d'un roi; de plus, les frises représentent généralement le *mâkes* non pas seul, mais par groupes de quatre[2] et l'assimilent par là en quelque sorte aux bâtons de campagne ou de marais, par conséquent c'était, du moins en principe, une canne de marche. Quant aux détails constructifs, la cheville transversale pouvait être destinée à empêcher le bâton d'enfoncer trop profondément dans les terrains mous, comme la fourche de l'*âbit*, et le cône tronqué servait simplement d'appui à la main du porteur. La cordelette enroulée autour de la partie inférieure du fût avait pour but de la renforcer; c'est un procédé qu'on employait aussi quelquefois pour l'*ames*[3].

(1) NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. XIV, LXXXV; LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. LXIIIa, CLXII (dans ce dernier tableau, le roi officie dans la grande fête de Min).

(2) LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28037, 81; 28039, 58; 28083, 118; 28091, 79; sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre; sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

(3) Voir plus haut, p. 163, fig. 420.

Le mot *mâkes*, qui aux anciennes époques est toujours appliqué à ce genre de sceptre, peut être dérivé du verbe *kes* «courber, s'incliner» avec l'adjonction du préfixe *m* ou *mâ*; c'est un insigne «pour courber» les têtes, devant lequel les hommes s'inclinent avec respect[1]. Ceci, joint au fait que le *mâkes* n'apparaît jamais dans la main d'un simple particulier, mais qu'il appartient au roi seul, montre qu'il s'agit non de l'adaptation à un usage spécial d'un bâton ordinaire, mais d'un symbole exclusivement royal, sans doute créé par la transformation, à une date très ancienne, de la canne *ames*, pour distinguer la canne des rois de celle des seigneurs[2]. Cette distinction ne s'opéra pas immédiatement de façon absolue, puisque pendant de longs siècles on voit les pharaons se servir des deux types de cannes pour les mêmes usages : ce n'est qu'à l'époque ptolémaïque qu'on adopta définitivement le bâton à cône tronqué pour les rites solennels[3], en même temps qu'on abandonnait l'ancien nom de *mâkes* et qu'on le remplaçait par celui d'*ames*, nom qui n'est autre que celui, légèrement transformé, de la canne seigneuriale et royale à pommeau, tombée en désuétude.

VI. — LE SCEPTRE DES DIEUX.

Pour un mort qui doit s'assimiler au roi et par là même aux dieux, la série des bâtons du mobilier funéraire ne serait pas complète si elle ne comprenait pas aussi celui qui est particulier aux dieux, ce sceptre si connu et si caractéristique qu'il est devenu pour nous le sceptre égyptien par excellence : effectivement, nous le voyons paraître dans les frises d'une façon presque constante.

La manière dont cet objet y est figuré ne présente aucune particularité nouvelle, sauf le raccourcissement commun à tous les bâtons : de même que dans tous les autres monuments, il se compose d'une tige terminée à l'une de ses extrémités par une fourche aux branches arrondies, à l'autre par un crochet de forme spéciale, taillé en museau d'animal[4], avec un prolongement en arrière qui figure

(1) Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 150.

(2) La plus ancienne mention se trouve aux textes des Pyramides (édit. Sethe, 134^{c}), où le roi est dit prendre en main, non pas comme d'ordinaire la canne et la massue, mais le *mâkes* et la *nehbit* (pour cet objet, voir plus bas, p. 185).

(3) La seule différence est que dans ces représentations on ne retrouve plus la petite cheville transversale au bas du sceptre.

(4) Un œil, figuré de chaque côté du crochet, montre que les Égyptiens y voyaient réellement une tête.

les oreilles de la bête : les anciens égyptologues reconnaissaient dans cette tête celle du *coucoupha* (huppe)[1], et les interprétations plus récentes, qui voudraient y voir la gerboise ou le lévrier[2], ne sont guère plus satisfaisantes; en réalité elle aurait plutôt l'aspect d'une tête d'âne ou de lièvre, mais il semble que ce ne soit pas autre chose que l'utilisation décorative d'un élément naturel, le tronçon de branche d'où sortait le rameau constituant la tige de la canne et qui était réservé pour former le crochet[3]. La couleur en est presque toujours verte ou bleue[4]; elle est donc absolument différente de celle des autres sceptres et ne peut guère s'appliquer qu'à la terre émaillée[5], non à une matière naturelle telle que le bois.

On distingue deux types différents, suivant la forme du fût, qui peut être droit ou ondulé; à ces deux types correspondent dans les légendes deux noms spéciaux, *ouas*, pour le sceptre droit, et *zâm* pour le sceptre ondulé[6], noms dont l'origine est inconnue, mais qui ont donné naissance à des termes abstraits exprimant les idées de félicité et surtout de puissance, attachées à la personne des porteurs de ce sceptre. Ces mots se retrouvent dans les textes religieux et funéraires les plus anciens, textes d'après lesquels nous constatons qu'ils s'appliquent, non pas comme ceux des autres sortes de cannes, à des objets employés par les hommes dans certaines circonstances, mais à des objets purement mystiques ou symboliques : au lieu de se placer dans la main du roi, ils servent de support aux dieux[7], en particulier aux quatre génies, fils d'Horus, qui se tiennent à l'orient du ciel au moment du lever du soleil, de la résurrection du dieu[8]; ailleurs le mort est divinisé par le don que lui fait un dieu de son sceptre[9]. Dans ces textes, c'est le mot de *zâm*, donc le nom du sceptre à tige

(1) Champollion, *Dictionn. hiérogl.*, nos 384 et 385.

(2) Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 265.

(3) Ce crochet serait donc essentiellement différent d'origine du corbin terminal des sceptres *âouït* et *heqaït*, dont la courbe est obtenue artificiellement.

(4) Nous n'avons que de très rares exemples où ce sceptre est peint en noir, en jaune, ou en rouge (par exemple Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII).

(5) Petrie, *Abydos*, II, pl. VIII (époque thinite); Prisse d'Avennes, *Revue archéol.*, 1re série, I, p. 467 (sceptre en terre vernissée, à la Bibliothèque nationale); Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. LXXVIII; Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois*, pl. XXIX et p. 126.

(6) Griffith, *Hieroglyphs*, p. 59; Davies, *The Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, p. 35.

(7) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 288^{a}, 670^{a}, 671^{b}, 816^{a}.

(8) Sethe, *op. cit.*, 348^{b}, 355^{c}, 360^{d}, 1000^{e}, 1385^{a}, 1432^{a}, 1483^{c}, 1510^{c}, 1529^{a}.

(9) Lacau, *Textes religieux*, § XI, l. 6-8.

ondulée[1], qui est presque toujours employé, mais le nom de l'*ouas* est aussi parfois mis en corrélation avec lui[2], comme s'il s'agissait de deux objets ayant la même valeur et le même sens.

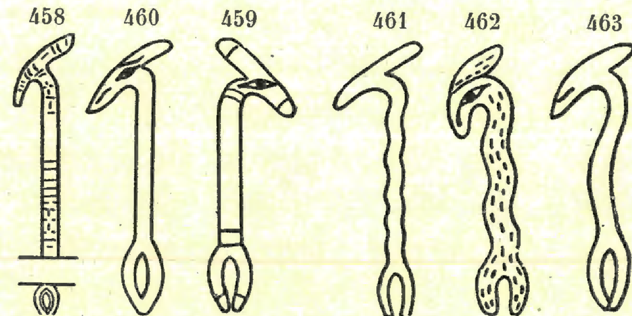


Fig. 458 à 463. — Les sceptres *ouas* et *zâm*.

458-459. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. V, et II, pl. II. 460-463. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLV, fig. 315, 314, 312, 311.

Il est rare que, dans les frises, un de ces sceptres divins paraisse isolé au milieu des autres bâtons[3]; le plus souvent, on en rencontre deux, dressés côte à côte, qui représentent l'un l'*ouas* et l'autre le *zâm*[4] et qui devraient donc être, le premier droit, le second, ondulé[5]; en réalité, les dessinateurs ne tenaient pas toujours compte de ces particularités, et le plus souvent les deux sceptres sont semblables et appartiennent soit à l'un, soit à l'autre des deux types. Souvent aussi on voit paraître des groupes de quatre sceptres, soit deux *ouas* et deux *zâm*, soit quatre *ouas* ou quatre *zâm*[6], toujours pour exprimer le même principe qu'un objet répété quatre fois exerce son action sur les quatre points cardinaux, donc sur l'univers entier : ici, comme l'un et l'autre symbolisent la puissance divine, leur propriétaire devient le maître du monde.

[1] Le signe hiéroglyphique correspondant est cependant toujours le sceptre droit, comme d'habitude dans les textes; il s'agit là d'une simplification graphique, bien explicable du moment qu'il s'agit de signes de petite dimension.

[2] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1456^d, 1457^d.

[3] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n°s 28040, 19; 28094, 56.

[4] Lacau, *op. cit.*, n°s 28023, 39, 43; 28034, 64, 65; 28035, 50, 51; 28036, 63, 64; 28037, 85, 86 et 98; 28038, 78, 79; 28041, 16, 17; 28083, 101, 102; 28087, 76; 28088, 59; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLVIII; Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

[5] Pour les différents types, voir Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLV, fig. 311 à 316.

[6] Lacau, *op. cit.*, n°s 28039, 62; 28087, 70; 28088, 82; 28089, 41; 28090, 47 et 48 (deux groupes); 28091, 87; 28091, 91 (six *zâm*); 28092, 91 et 92 (deux groupes); 28123, 45; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III et V; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre. Le bâton fourchu *âbit* est nommé *zâm*, par erreur, dans Lacau, *op. cit.*, n°s 28088, 55, et 28089, 9.

La date dès laquelle le sceptre *zâm-ouas* est considéré uniquement comme un symbole divin est si ancienne qu'il n'est guère possible de retrouver l'origine de cet insigne dans un objet d'usage courant[1]; le crochet rappelle par sa forme les bâtons employés par les Bédouins pour diriger leurs chameaux ou leurs bestiaux[2], et d'autre part la fourche en fer à cheval est semblable à celle d'un des modèles de l'*âbit*, de sorte qu'il est possible que nous ayons une combinaison, à l'usage des dieux, du bâton de berger avec un bâton de marche. Quant à l'ondulation du *zâm*, elle ne peut encore s'expliquer de façon satisfaisante; elle n'apparaît du reste que dans le mobilier funéraire du Moyen Empire, et partout ailleurs, en particulier dans les tableaux des temples, le sceptre des dieux est toujours droit.

En suite de la présence presque constante de ce sceptre dans les scènes religieuses, son rôle est trop connu pour avoir besoin d'être démontré ici : emblème de puissance, il fait en quelque sorte le pendant du symbole de vie ☥ que les dieux tiennent dans l'autre main; tous les deux sont donnés par les dieux aux rois, en des gestes variés, mais toujours si expressifs qu'ils ne demandent aucun commentaire.

En décoration, les 𓌀 paraissent souvent comme motifs symboliques : dans l'encadrement des tableaux religieux, ils se placent de chaque côté, supportant le ciel, et remplissant ainsi un rôle analogue à celui que leur assignent les textes des Pyramides; ailleurs ils s'unissent à d'autres objets symboliques tels que le ☥ et le 𓊽 pour former des groupes ornementaux qui ont en même temps un sens mystique très clair.

Comme amulette, l'*ouas* est très rare[3], bien qu'il soit mentionné dans la liste Mac Gregor[4]. En revanche, il figure souvent dans le mobilier funéraire des tombes du Moyen Empire, sous la forme de modèles en bois, et en général à deux exemplaires, l'un droit et l'autre ondulé, qui représentent les deux types figurés dans les frises des sarcophages[5]; sous le Nouvel Empire, les exemplaires

[1] Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 88.

[2] A Béni Hassan, les gardeurs d'oies et de grues emploient un bâton terminé par un crochet identique (Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXI, 2).

[3] Petrie, *Amulets*, pl. IV, n° 54.

[4] Capart, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLV, p. 17, n° 28.

[5] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78; J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 96, 109; II, p. 46; Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 78, 88 et pl. XXIX. La fourche est toujours placée dans un plan perpendiculaire à celui de la tête du sceptre.

déposés dans quelques tombeaux étaient non plus en bois, mais en terre émaillée, et parfois de très grandes dimensions[1].

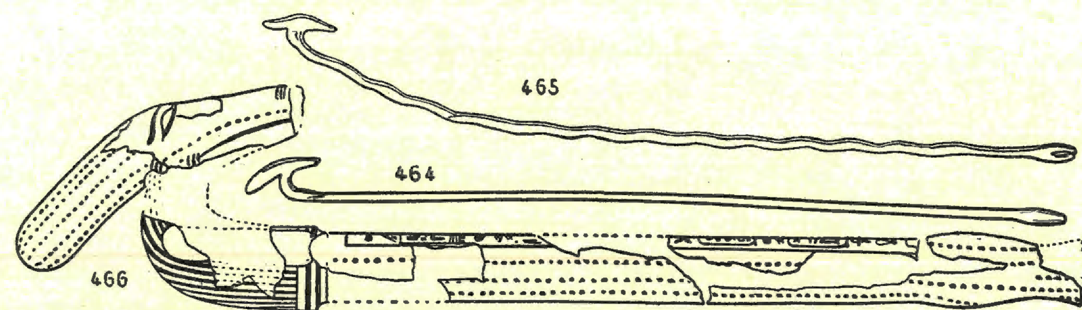


Fig. 464 à 466. — Modèles funéraires.

464-465. D'après Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78, fig. 97. 466. D'après Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. LXXVIII.

[1] Voir plus haut, p. 177, note 5. L'exemplaire provenant de Noubit (Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. LXXVIII) avait 2 m. 15 cent. de haut.

CHAPITRE II.

LES INSIGNES.

I. — LE BÂTON DE COMMANDEMENT.

Dans toutes les séries un peu complètes de bâtons, cannes et sceptres que nous donnent les frises, on voit paraître un objet un peu différent de forme, et qui n'est autre que l'insigne favori des seigneurs de l'Ancien Empire, celui que nous avons l'habitude de considérer comme un bâton de commandement : sur une tige de longueur variable est montée une pièce plus grosse et plus courte, aux côtés souvent un peu cintrés; ces deux éléments sont réunis par une pièce spéciale en forme de papyrus épanoui ou de fleur de lotus, utilisation décorative de l'amincissement progressif de la masse aux abords de l'emmanchement[1]. Les variantes sont peu nombreuses et ne concernent que la décoration et les proportions; la couleur est presque toujours jaune[2], ce qui indiquerait soit du métal, soit plutôt du bois stuqué et peint. Cet objet est à peu près constamment seul de son espèce au milieu des autres sceptres[3].

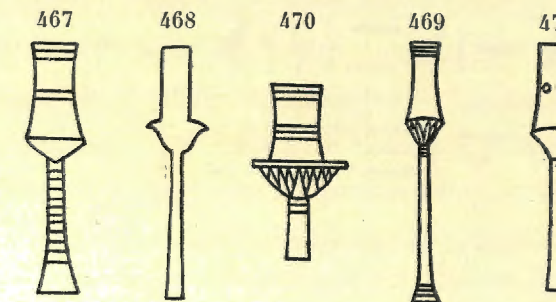


Fig. 467 à 471. — L'*âba* dans les frises.

467-470. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLIV, fig. 288, 286, 289, 291.

471. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III.

Le mot le plus souvent employé pour désigner le bâton de commandement est *âba*, *âb*, , , , tant dans les frises[4] que dans les textes des Pyramides, où il est presque seul utilisé[5]; c'est là sans doute le vrai nom ancien de l'objet, celui d'où sont

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIV, fig. 284-292, 299.

[2] Rarement le blanc, plus rarement encore le vert ou le bleu; le manche peut se distinguer de la masse par une teinte plus claire.

[3] Dans des cas très rares, on voit dans le même sarcophage deux ou même trois de ces insignes; ils portent alors des noms différents.

[4] Lacau, *op. cit.*, nos 28034, 54; 28035, 41; 28036, 54; 28083, 117 (28083, 37, et 28088, 65 : seulement); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III.

[5] Voir plus bas, p. 182, notes 8, 9 et 10.

dérivés plus tard des verbes comme *âba* «commander», *âb* «offrir, consacrer», etc. On rencontre aussi dans les frises cet objet accompagné d'autres mots qui paraissent être plutôt des qualificatifs que de vrais noms, au moins à l'origine : leur sens, qui n'est pas toujours très clair, se rattache pour les uns et les autres à l'idée de puissance, de supériorité qui convient à un insigne de commandement. C'est d'abord *sekhem* , [(1)], mot qui plus tard s'attache de façon plus spéciale à l'objet devenu insigne divin, rentrant dans le mobilier des temples et consacré plus spécialement à Thot et à Anubis; puis *houâ* , [(2)] qui caractérise l'idée de «frapper» très naturelle puisqu'il s'agit d'un casse-tête, et qui se retrouve jusqu'à l'époque ptolémaïque, sous les formes *hiouâ* [(3)] et *hou* [(4)]; *kherp* [(5)] a pris dès l'Ancien Empire le sens de «primer, commander; suprématie, autorité»[(6)]. Enfin les textes funéraires et religieux nous donnent un autre nom qui ne se trouve pas dans les frises, *aaaït* , , [(7)].

Les textes des Pyramides ne laissent aucun doute sur la signification du sceptre *âba* : c'est d'abord une sorte de massue : «il frappe de l'*âba*»[(8)]; c'est aussi un insigne de supériorité sur les hommes : «ton *âba* est dans ta main, tu donnes des ordres aux vivants»[(9)]; c'est enfin un instrument dont on se sert pour consacrer les offrandes : «présenter l'eau, la flamme, le feu»[(10)]. Ainsi

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28087, 53; 28091, 85 et 94; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre. Cf. Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1241^{c}.

(2) Lacau, *op. cit.*, nos 28083, 39; 28092, 69; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

(3) Griffith-Petrie, *Two hierogl. papyri from Tanis*, p. 19 et pl. V.

(4) Sceptre employé pour la consécration des offrandes : de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, p. 58 (cf. pour le verbe correspondant, p. 68, 78, 101, 315, etc.).

(5) Lacau, *op. cit.*, nos 28037, 95; 28038, 80.

(6) Par exemple Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1143^{a}, 1156^{a}, 1371^{c}, etc.

(7) Sethe, *op. cit.*, 866^{b}, 1159^{c}, 1204^{a}; Naville, *La Litanie du Soleil*, p. 91, note 30; pl. XIII, l. 23; pl. XIX, l. 26; pl. XXXI, l. 21, 22; Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, 2e partie, pl. XVII, reg. inf.; Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. XLIIb. Originairement, le mot peut avoir désigné une baguette quelconque dont on se sert pour frapper (Vogelsang, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*, p. 53).

(8) *Ibid.*, 866^{b}, 1159^{a}, 1204^{a}.

(9) *Ibid.*, 134^{a}, ou des phrases de sens analogue : 197e, 338^{b}, 368^{b}, 733^{b}, 1125^{b}, 1156^{a}, 1371^{b}.

(10) *Ibid.*, 124^{b}.

donc on constate que dès l'Ancien Empire un objet qui primitivement était une espèce de casse-tête, était déjà devenu un insigne nobiliaire, et avait en même temps un rôle cultuel important.

Le sceptre *âba* paraît déjà sur les monuments d'époque thinite, mais comme signe hiéroglyphique, sans aucun détail[(1)]. Il devient très fréquent dans les

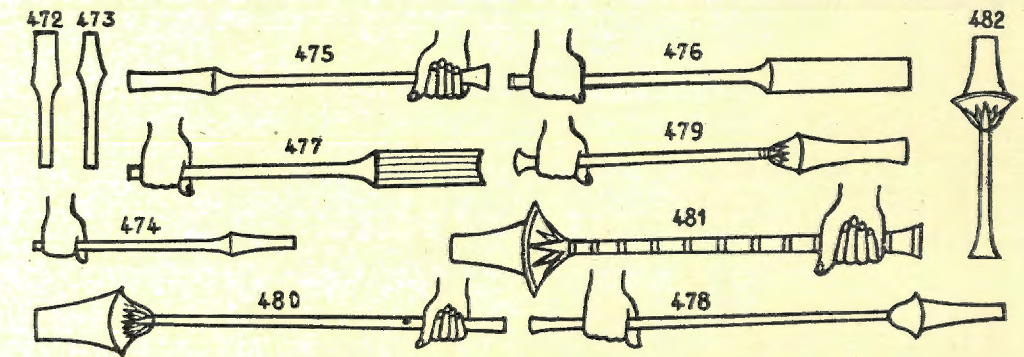


Fig. 472 à 482. — L'*Âba* à l'époque thinite et sous l'Ancien Empire.

472-473. D'après Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XXIV et XXVII.
474. D'après Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I.
475-479. — Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IV, XVIII, XXI, LXXIII, CI.
480. D'après Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. XVIII.
481. — von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XVI.
482. D'après Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. XVI.

tableaux de l'Ancien Empire : tous les hauts personnages surveillant leurs gens ou inspectant leurs domaines, tiennent d'une main la grande canne et de l'autre, soit un petit mouchoir, soit le sceptre , qu'ils portent toujours horizontalement[(2)]. Sous la IVe dynastie, c'est encore la forme originale et très simple du casse-tête, au manche environ deux fois plus long que la partie élargie, qui elle-même a un profil à peu près droit[(3)]; dès cette époque déjà, on voit paraître une modification importante : le manche s'allonge au détriment de la tête qui prend la forme d'un trapèze aux côtés échancrés, tandis qu'entre ces deux parties le point de jonction se transforme en une fleur décorative[(4)]; ce modèle est donc en tout point semblable à celui des frises. Cette transformation montre qu'à cette époque la signification primitive de l'objet était déjà perdue, que ce n'était

(1) Par exemple Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XX-XXX; II, pl. XV-XXIII.

(2) Le fait que cet insigne ne se retrouve pas dans les statues de pierre est dû à des raisons d'ordre purement matériel (von Bissing, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. IV, texte, note 1; Spiegelberg, *Rec. de trav.*, XXVIII, p. 174).

(3) Petrie, *Medum*, pl. XI, XII, XIX; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. III, IV, V, VIII, XI, XV, etc.

(4) Von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XVI; Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. XVIII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XV, XLVIII, etc.

plus une massue, mais un insigne; ce qui le prouve encore mieux, ce sont les couleurs qu'on lui donne : il n'a plus la nuance du bois naturel, mais est peint en vert ou strié de bandes transversales vertes et blanches ou vertes et jaunes [(1)]; on le garnissait même parfois de métaux précieux [(2)].

Sous la XIIe dynastie, l'*âba* ne subit pas de modifications notables [(3)]; par contre, sous le Nouvel Empire, sa forme élancée et sa décoration élégante ne

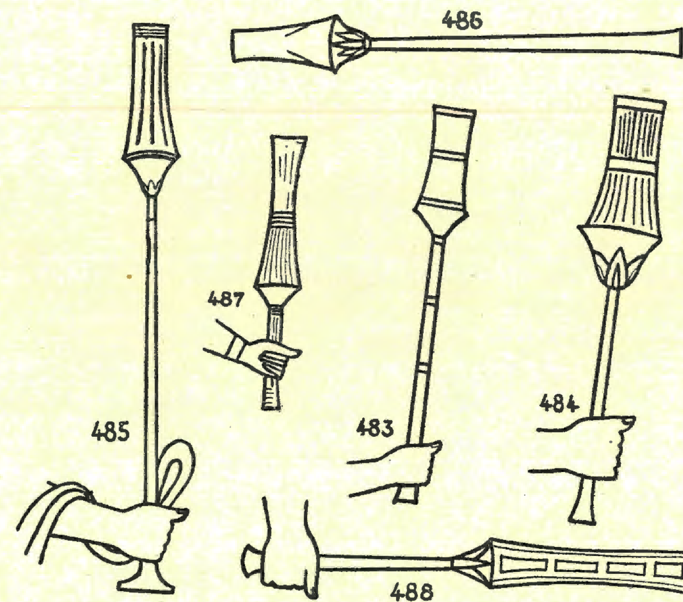


Fig. 483 à 488. — L'ÂBA SOUS LE MOYEN ET LE NOUVEL EMPIRE.
483-486. D'après les tombeaux d'Antef-aker, d'Amenemheb, de Nespanoferher et de Sonnofer. 487. D'après le papyrus d'Ani, pl. IV. 488. — LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. CXVI.

rappellent plus que de très loin le casse-tête primitif; d'après les peintures, il paraît être fait soit en métal, soit en bois peint, imitant une plante, avec un faisceau de fibres au-dessus de la corolle de la fleur, et agrémenté d'anneaux blancs, ou de viroles et de culots de métal [(4)].

Le rôle de l'*âba* comme instrument rituel ne peut être constaté pour les anciennes époques, vu le petit nombre des monuments royaux contemporains,

(1) LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. LVIII^a^; MURRAY, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XLV; DAVIES, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. XVI, p. 35.

(2) DAVIES, *Deir el Gebrawi*, II, pl. X, où est représenté un *âba* gigantesque faisant partie du mobilier funéraire.

(3) NEWBERRY, *Beni Hasan*, II, pl. IV, XXX; NEWBERRY, *El Bersheh*, I, pl. XIII; tombeau d'Antef-aker à Thèbes, etc.

(4) Tombeaux d'Anna (n° 81), d'Amenemheb (n° 85), de Sonnofer (n° 96) et de Nespanoferher (n° 68). — Pap. d'Ani (édit. Budge), pl. IV; LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. X, XXXVIII, LXXVII, etc.

mais dès le Nouvel Empire, il paraît fréquemment dans les cérémonies du culte divin, en particulier au moment de la consécration des offrandes, alimentaires ou autres [(1)] : le roi brandit au-dessus d'elles, comme pour les en frapper, son bâton de commandement, et ce geste justifie les expressions employées pour désigner l'acte en question, *âba* aux temps les plus anciens, *hou* et *kherp* aux époques plus récentes.

Jamais le bâton de commandement ne se trouve dans le mobilier funéraire déposé dans les tombes du Moyen Empire, ni parmi les amulettes.

II. — LA *NEHBIT*.

Un autre objet qui a certaines analogies avec le bâton de commandement, une sorte de gros casse-tête, se présente sur les frises dans des conditions à peu près semblables, au milieu de la grande série des sceptres. La forme de cet

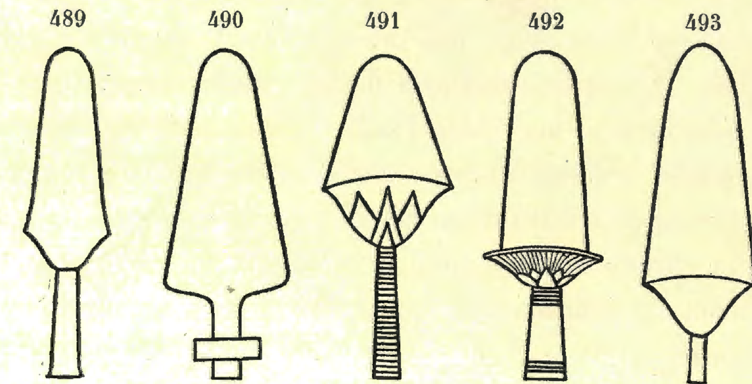


Fig. 489 à 493. — LE SCEPTRE *NEHBIT*.
489-491. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XLIV, fig. 295, 293, 294. 492. D'après STEINDORFF, *Grabfunde*, II, pl. II. 493. — GAUTIER-JÉQUIER, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII.

instrument est beaucoup moins élancée et plus lourde que celle de l'*âba* ou du *sekhem* classique : c'est une masse plus ou moins conique, arrondie du haut, et se terminant dans le bas par un manche très court; au point de jonction des deux éléments, le cône se rétrécit en forme de fleur de lotus [(2)]. La couleur est

(1) Par exemple GAYET, *Le Temple de Louxor*, pl. IX, X, XXXIV, XXXIX, XL, XLIV, XLV, LI, LIII, LXIX, etc. — Le même instrument est utilisé pour le sacrifice funéraire, dans le rite de l'*ap-ro* (SCHIAPARELLI, *Il Libro dei Funerali*, pl. LXII).

(2) LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIV, fig. 293 à 295 (n°s 28034, 57; 28035, 44; 28036, 57; 28037, 96; 28038, 81); STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; GAUTIER-JÉQUIER, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII; ENGELBACH, *Riqqeh*, pl. XXIII. Le profil général rappelle celui de l'arbre stylisé du système hiéroglyphique.

très variable : blanc, jaune, vert, bleu ou rose, ce qui indique sans doute du bois peint d'une nuance quelconque.

Les légendes donnent à cet objet, et cela de façon constante, le nom de *nehbit* , , (var. *neheb*), mot qu'on pourrait être tenté de rattacher étymologiquement au vocable *neheb* « cou » (ⲛⲁϩⲃ, ⲛⲁϩⲃⲉ, ⲛⲁϩⲃⲓ, ⲛⲉϩⲃⲓ); ce serait alors, au moins originairement, une massue destinée à briser les cous. En réalité, nous ne voyons dans les monuments figurés, même les plus anciens, aucune arme de ce genre, et cela est compréhensible, car sa lourdeur, jointe à une forme peu pratique, devait en rendre le maniement difficile, peu efficace et même dangereux pour le porteur.

Dans les rares cas où le mot *nehbit* paraît dans les textes religieux, il s'applique à un symbole de commandement[1] et se place à côté du nom du sceptre *mâkes*[2], comme si ces deux objets étaient en rapport intime l'un avec l'autre, de même qu'avec la canne *ames*, c'est l'*âba*[3] ou la massue blanche[4] que mentionnent d'autres formules des mêmes textes. Dans les frises également, on peut remarquer que la *nehbit* se place généralement à côté du *mâkes*[5], de même que la massue et l'*âba* se rangent tout près de la grande canne. Il ne peut y avoir là une simple coïncidence, mais bien l'indice d'une tentative, faite à un moment donné, de remplacer certains insignes par d'autres qui leur étaient à peu près semblables. Cet essai de substitution réussit pour le *mâkes* qui, à la longue, finit par remplacer la canne simple, mais il n'en fut pas de même pour la *nehbit*, qui par sa forme même était aussi peu appropriée à faire un insigne portatif commode qu'une bonne arme de choc.

Déjà au Moyen Empire, on devait avoir renoncé à l'usage de cette sorte de bâton de commandement, qui ne se rencontre jamais dans les séries de bâtons et d'armes déposés dans les tombes. Elle n'est pas devenue une amulette et ne paraît pas dans les textes religieux et funéraires du Nouvel Empire.

(1) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 220b, 224b, 1994b.

(2) Sethe, *op. cit.*, 134c; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCIXb, l. 2.

(3) Sethe, *op. cit.*, 338b.

(4) Sethe, *op. cit.*, 731b, 1166a, 1374c.

(5) Dans la frise du sarcophage de Zehtihotep, au Caire, un des quatre *mâkes* porte le nom de *nehbit*; il s'agit là d'une erreur du scribe, qui souligne encore le rapprochement entre les deux objets. Ailleurs un dessinateur a mis à côté du *mâkes* ( ) le devanteau *mes* avec la mention (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28092, 106) : cet objet, qui doit se placer dans la main droite du mort, ne peut être autre chose que le sceptre *nehbit*, et non un accessoire de costume (voir plus haut, p. 94). Cette confusion s'explique si l'on admet qu'à cette époque la *nehbit* ne devait plus être d'usage courant.

D'autre part, le mot *nehbit* [1], employé dès les plus anciens temps pour désigner le lotus, fournit une étymologie également acceptable, puisque le lotus est justement l'élément important de l'objet. Ce nom a pu être choisi, soit simplement à cause de la forme même du sceptre, soit pour indiquer une signification mystique ou symbolique, le lotus étant un des emblèmes du soleil levant, donc de la résurrection. Sans écarter d'emblée cette dernière hypothèse, on remarquera qu'aucun des sceptres au milieu desquels se range la *nehbit* ne représente une idée de ce genre.

III. — LE FLAGELLUM.

C'est à cause de sa signification comme symbole de puissance divine que le flagellum est toujours rangé à côté des bâtons et des armes, aussi bien dans les frises que dans le mobilier funéraire des tombes du Moyen Empire; son origine,

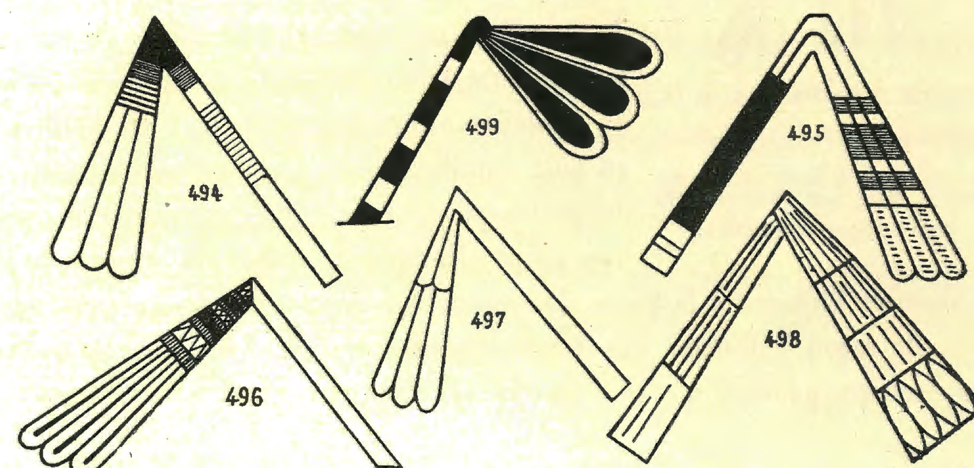


Fig. 494 à 499. — Le flagellum.

494-495. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III, et II, pl. II. 496-499. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLVI et XLVII, fig. 362, 360, 358, 361.

encore un peu obscure, est évidemment d'un ordre tout différent, mais cet objet, qui est un insigne divin à signification particulière, se porte comme un bâton de commandement ou comme un sceptre et, à ce titre, rentre dans la même catégorie.

D'après les peintures des frises[2], le flagellum se compose de deux parties,

(1) Par exemple Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1223c.

(2) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVI et XLVII, fig. 355 à 362 (nos 28023, 35; 28034, 70; 28035, 55; 28036, 68; 28037, 88; 28038, 59; 28039, 61; 28088, 83; 28089, 24.

un manche droit à l'extrémité duquel est fixé un faisceau de trois éléments, qui paraissent soudés ensemble à leur partie supérieure et se terminent par des pendentifs légèrement renflés du bas, en forme de massue. Le manche est figuré comme étant en bois naturel ou peint en vert; les pendeloques sont en général blanches, et les éléments intermédiaires, de couleurs variées et alternées.

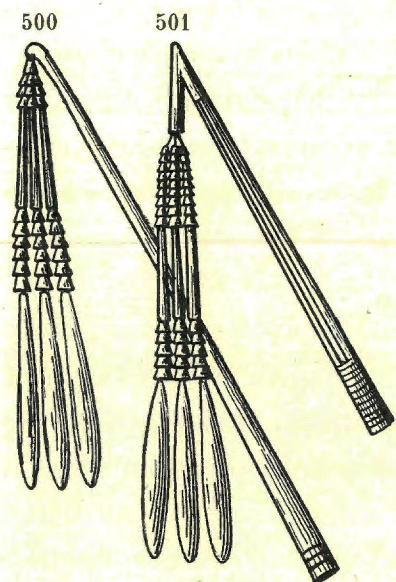


Fig. 500 et 501. — Modèles de flagellum.

500. D'après Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78, fig. 97.

501. D'après Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, pl. XXX.

Les modèles déposés avec les sceptres à côté des momies du Moyen Empire[1] nous permettent de mieux comprendre ces représentations un peu schématiques : le manche est en bois, long de 0 m. 45 cent. à 0 m. 60 cent., uni ou orné de sillons longitudinaux et d'une poignée striée en anneaux; à son extrémité, une pièce coudée à angle aigu sert à fixer les pendeloques, qui sont toujours au nombre de trois[2] et composées chacune de la façon suivante : une série d'éléments tronc-coniques en faïence[3], de couleurs alternées, puis un tube cylindrique, en pâte émaillée verte, puis de nouveau une série de perles en cône tronqué, et enfin une pièce de bois peint allongée et renflée du bas. Un fil allant de ce dernier élément à la pièce d'emmanchement traverse toutes les perles de faïence, de façon à former une longue pendeloque mobile, indépendante des deux autres qui pendent à côté d'elle. Le tout constitue ainsi une sorte de fouet à

39; 28090, 49; 28091, 88; 28123, 33); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; II, pl. II; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLVIII; Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXII; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII; Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85; sarcophages de Zehtihotep au Caire et de Sepa au Louvre. Dans ce dernier ainsi que dans Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28091, 88, un vase est représenté au-dessous du flagellum, sans raison apparente, peut-être pour remplir le grand vide triangulaire.

(1) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 98, 114 et pl. XXXIX (reconstitution défectueuse par la position des perles et l'adjonction d'une tête de faucon provenant d'un bijou); II, p. 54; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78; Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 94-101 et pl. XXX et XXXI.

(2) Ce nombre de trois n'est pas toujours rigoureusement observé par les dessinateurs des frises, qui en donnent parfois quatre et même cinq (Lacau, *op. cit.*, nos 28034, 70; 28038, 59; 28089, 39).

(3) Dans un exemplaire inédit, provenant de Meir (Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 101), ces éléments sont remplacés par des perles rondes, en faïence bleue et en cornaline.

trois queues formées de pièces rigides et fragiles que leur matière même rend inutilisables pour n'importe quel but pratique. Il y a donc analogie de forme seulement avec le *flagellum* des Romains[1], dont les premiers égyptologues ont emprunté le nom pour désigner un insigne divin qui ne pourrait en aucun cas servir à la flagellation; ce terme défectueux, mais pratique, est si ancré maintenant dans le vocabulaire égyptologique que nous devons continuer à nous en servir, faute de mieux.

Le mot *nekhakha* (,) avec ses variantes *nekha* ( ), *khakhati* , *khoukha* , *nekhatou* , employé dans les frises pour désigner le flagellum, est rare dans les textes religieux[2]; il se rattache à la racine *nekhekh* «avancer en âge, vieillir» et peut-être aussi au mot *nekhen* «jeune homme»[3] : il symbolise en quelque sorte le cours de la vie humaine.

Cette indication se trouve confirmée par diverses considérations : depuis longtemps on a reconnu que le triple pendentif du flagellum était une imitation du signe *mes* , qui exprime toujours l'idée de naissance et qui, comme on peut le voir dans les signes hiéroglyphiques soigneusement exécutés, représente trois peaux de renards suspendues par le museau[4]; de plus, le flagellum est l'insigne particulier de certains dieux qui, comme Min[5] et Osiris[6], sont des dieux de la nature dont ils personnifient la renaissance régulière et perpétuelle; le roi le prend en main quand il célèbre la fête *Heb-Sed*[7], la cérémonie qui assure la continuité du royaume des deux Égyptes, et encore quand il est osirianisé ou traité comme dieu[8]. Tout concorde donc à prouver qu'il s'agit d'un emblème de renaissance et de puissance vivificatrice.

(1) Fougère, dans Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq. gr. et rom.*, article Flagellum (II, p. 1152).

(2) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 2204b; Budge, *Papyrus of Ani*, pl. II, l. 3; Budge, *The Book of the Dead*, Text, p. 482, l. 10; p. 487, l. 5 (chap. CLXXXII et CLXXXIII).

(3) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 800, 801; *Suppl.*, p. 693; Levi, *Vocab. gerogl.*, VII, p. 163, et VIII, p. 142 (références aux textes des Pyramides).

(4) Maspero, *Rec. de trav.*, XXX, p. 175; Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, IV, p. 122; Borchardt, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLIV, p. 75; Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 95.

(5) Couyat-Montet, *Les inscr. hiérogl. et hiérat. du Ouâdi Hammâmât*, pl. VIII, X, XII, etc.

(6) Budge, *Osiris and the egypt. Resurrection*, I, p. 3, 20, 29, 38, etc.

(7) Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XV; II, pl. XV; Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXVI, B; Couyat-Montet, *op. cit.*, pl. XVI (voir plus haut, p. 170, fig. 439), etc.

(8) Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXXVII, LXXVIII, etc.

Il est admis aujourd'hui de façon générale que le flagellum n'est autre que la stylisation d'un chasse-mouches composé de trois peaux de renards. Cette opinion est extrêmement suspecte, déjà pour des raisons de simple bon sens : on choisit pour faire les chasse-mouches des choses légères, des faisceaux de fibres de plantes, de crins, de fils ou de bandes d'étoffe, et non des objets lourds et peu maniables tels qu'un assemblage de peaux d'animaux, qui ne répondrait en aucune façon au but proposé. De plus, au point de vue symbolique, il serait incompréhensible qu'on eût pu prendre comme emblème de la naissance, d'une façon générale, un objet tel qu'un chasse-mouches, et qu'on en eût fait l'insigne des dieux personnifiant le renouvellement périodique et continu de la nature [1].

Il y a ici une erreur d'appréciation provenant de la confusion entre deux objets qui ont une certaine ressemblance dans les formes extérieures, mais qui sont essentiellement différents d'origine et de destination. L'un est un vrai chasse-mouches qui est employé dès l'Ancien Empire par les grands personnages, soit dans leurs promenades en palanquin, soit quand ils sont assis devant une table servie, deux cas où la présence de cet instrument est toute indiquée, surtout dans un pays chaud; l'objet se compose d'un manche en forme de bras humain, terminé par un poing fermé d'où pendent des languettes de toile, en nombre indéterminé [2].

Le flagellum, par contre, n'a aucune destination pratique; c'est un objet imaginé en vue de certains besoins qui sont en dehors de l'usage courant, pour donner à divers dieux un emblème qui représente l'idée de perpétuelle renaissance [3] : on arriva à ce résultat par l'adaptation, l'imitation en matières spéciales de l'objet qui symbolisait la naissance et qui, comme il a été dit plus haut [4], était peut-être à l'origine une sorte de devanteau destiné à cacher les parties sexuelles. Cette invention d'un insigne divin, qui est antérieure à l'époque thinite, fut sans doute de nature à donner toute satisfaction, puisque à part de très petites

[1] Dans une seule des figurations des frises (fig. 499; cf. LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28036, 68) un flagellum est dessiné avec les trois gros pendentifs seulement, et ressemble ainsi plus à un chasse-mouches qu'au flagellum ordinaire. Il est probable qu'il y a ici une confusion du dessinateur, d'autant plus que le nom donné par la légende est *khoukha*, qui semble être une combinaison des noms des deux objets, *khou* et *nekhakha*.

[2] Cet objet paraît également dans les frises, où il a un aspect très différent de celui du flagellum (voir plus bas).

[3] A la fin du Nouvel Empire, l'usage du flagellum s'étend à d'autres dieux, par exemple Tanen, Horus, Anubis, Thot, Ptah (DARESSY, *Statues de divinités*, I, p. 398).

[4] Voir plus haut, p. 94.

modifications de détails ou d'exécution, le flagellum demeure le même jusqu'à la période gréco-romaine : nous en voyons en particulier, dans les peintures des

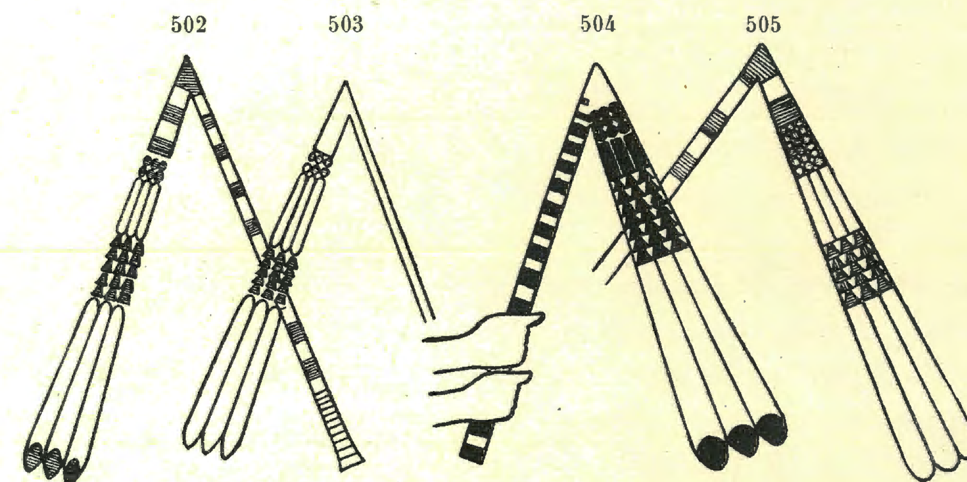


Fig. 502 à 505. — LE FLAGELLUM AU NOUVEL EMPIRE
(d'après les peintures des tombeaux de Horemheb, de Roï, de Zauni et d'Amenemaut; croquis de l'auteur).

tombeaux du Nouvel Empire, de nombreux exemples, qui sont exactement semblables à ceux de l'époque antérieure, à cela près que les éléments tronc-coniques du groupe supérieur sont généralement remplacés par des perles rondes.

La combinaison hiéroglyphique, déjà signalée plus haut [1], du flagellum avec le bâton, qui ne correspond pas à un objet réel spécial, est également de nature symbolique et a pour but de donner au mot *ames* un sens plus étendu que celui de canne : on ajoute ainsi à l'idée de puissance exprimée par le bâton, celle de renaissance qui appartient au flagellum, ou bien aussi on indique de cette façon tous les insignes que le dieu des morts, et par conséquent le mort lui-même, doit tenir dans son poing ( ) quand il pénètre dans l'autre monde.

C'est aussi, sans aucun doute, la même idée qui se trouve exprimée par le signe hiéroglyphique, fréquent surtout aux époques récentes, où un flagellum est placé sur le dos du faucon, pour désigner la divinité, d'une façon générale; déjà dans les frises nous avons le même insigne sur le dos du faucon momifié [2]. La chose s'explique naturellement par le fait que le faucon représente toujours le dieu jeune, le dieu nouveau, qui naît de la dépouille de l'ancien dieu, du dieu mort, pour symboliser la perpétuation du monde, Horus né d'Osiris et recommençant sa carrière jusqu'à ce qu'il devienne lui-même Osiris, à son tour.

[1] Voir plus haut, p. 164. — [2] Voir plus haut, p. 91.

CINQUIÈME PARTIE.

LES ARMES.

A l'époque prédynastique déjà, les Égyptiens avaient l'habitude de déposer dans les tombes des armes de silex, telles que lames de poignards, pointes de flèches ou de lances; il est naturel que cette coutume se soit perpétuée et que dans le mobilier funéraire aussi bien que dans les frises des sarcophages, on rencontre une série d'objets destinés à permettre au mort de se défendre lui-même contre les dangers de l'autre monde. Comme il était à prévoir, ces armes viennent se placer, dans les représentations des sarcophages, à côté des bâtons et des sceptres, mais on ne peut manquer de s'étonner qu'à côté du grand nombre et de la variété de ces derniers, elles tiennent une place si modeste, alors que dans les sépultures préhistoriques, elles représentent à elles seules la faculté pour le mort de veiller à sa propre sécurité.

C'est dans le développement progressif de la civilisation égyptienne qu'il faut chercher la solution de ce problème : en même temps que la situation politique du pays se transformait et assurait à ses habitants la paix et la prospérité, sous le gouvernement des rois memphites, une évolution du même ordre se produisait dans les idées; dès lors les symboles de puissance, comme cela doit être dans une nation bien policée, remplacent les instruments de défense personnelle qui passent au second plan dans le mobilier funéraire, comme dans les textes religieux où ils sont à peine signalés. C'est un indice significatif de l'état de l'Égypte sous l'Ancien Empire, époque où furent codifiées et réglementées la plupart des coutumes funéraires.

D'un autre côté, le nombre des différentes espèces d'armes est très peu considérable, ce qui est aussi caractéristique pour un peuple essentiellement pacifique : les unes, comme le poignard, la massue et la hache, rentrent dans les catégories d'armes de main et de choc, tandis que comme armes de jet, il n'y a guère à signaler que l'arc et la fronde, et comme armes défensives, le bouclier seulement.

Nous avons cependant à signaler ici un fait qui est à peu près isolé dans l'histoire des frises des sarcophages : l'introduction dans la série traditionnelle

d'objets essentiellement contemporains tels que la hache et la massue à tranchant; il s'agit là des tentatives individuelles qui sont la conséquence de la période de troubles séparant l'Ancien du Moyen Empire, et qui ne se généralisèrent pas. Il est même très possible que ce soit justement le fait de cette insécurité momentanée qui ait introduit des armes dans le mobilier funéraire classique, car on ne les voit jamais figurées dans les chambres funéraires de la VIe dynastie, mais seulement dans les sarcophages du Moyen Empire.

CHAPITRE PREMIER.

LES ARMES DE MAIN.

LES POIGNARDS.

De toutes les armes représentées dans les frises, une de celles qui y paraît le plus souvent est le poignard, généralement à deux exemplaires qui figurent les deux modèles en usage aux anciennes époques. Ces représentations étant un peu sommaires et schématiques [1], tant pour le dessin que pour la coloration, nous devons, pour pouvoir donner une description précise des objets, nous reporter aux exemplaires ralativement nombreux qui ont été trouvés dans les tombes et dont la plupart sont contemporains du Moyen Empire ou même antérieurs; à côté d'un certain nombre de lames isolées [2], les poignards entiers, qui sont de vraies armes et non de simples modèles [3], ne sont pas rares, et l'on trouve même des traces de leurs fourreaux.

On distingue, d'après la forme de la lame et surtout de la poignée, deux types de poignards, dont l'un est la dérivation de l'autre.

I. Le modèle le plus ancien remonte à la période thinite et continue à être en usage jusque sous le Moyen Empire. La lame, faite en cuivre ou en bronze, est, à l'origine, symétrique de forme et triangulaire; au Moyen Empire la ligne des côtés se modifie légèrement et présente une double courbure, concave jusque près de la pointe, convexe à l'extrémité même. Dans les frises, il n'est pas toujours possible de distinguer si c'est réellement la lame qui est visible [4], ou

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIII. Pour la nomenclature complète, voir ci-après note 4, p. 197, note 6, et p. 199, note 2.

[2] Lames antérieures à l'époque memphite : Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. LXV, 3; Garstang, *Mahasna and Bet-Khallaf*, pl. XXIV; J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 201; MacIver and Mace, *El Amrah and Abydos*, pl. X, 5. Lames du Moyen Empire : Petrie, *Diospolis parva*, pl. XXXII; Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. XII et XIII; Petrie, *Hyksos and Israelitic Cities*, pl. VI; J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 113 (lame en or).

[3] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 100 (modèle en bois doré).

[4] Lame visible dans Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II, et sans doute aussi dans Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLIII, fig. 263 et 266 (n°s 28037, 53-55, 93-94; 28087, 50; 28088, 98). Gaine visible : Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLIII, fig. 264, 265, 268, 269 (n°s 28034, 35; 28035, 18; 28036, 30; 28089, 11); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III, V; sarcophage de Zehtihotep, au Caire; Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

si elle est enfermée dans son fourreau, ce qui semble être le plus souvent le cas; la forme générale n'en est du reste pas modifiée. La lame est tranchante sur

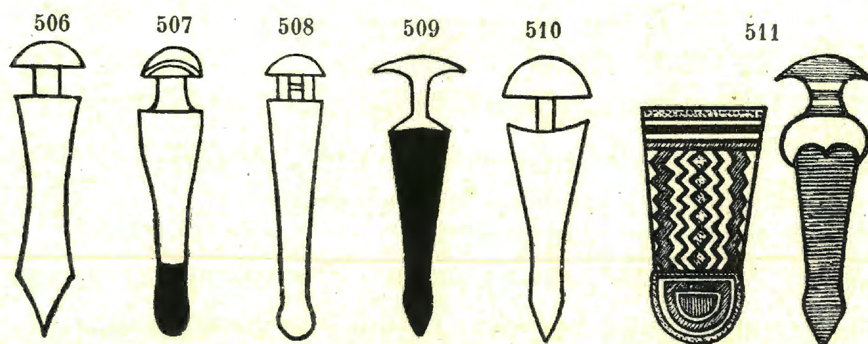


Fig. 506 à 511. — Poignards du type ancien.

506-509. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLIII, fig. 263 à 266. 510-511. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III, et II, pl. II.

toute sa longueur, et s'épaissit vers le centre en formant une arête longitudinale; pour l'emmanchement, elle n'a pas de soie, mais un petit talon rectangulaire sur lequel la poignée se fixe au moyen de rivets. La solidité de ce genre d'emmanchement est évidemment très médiocre.

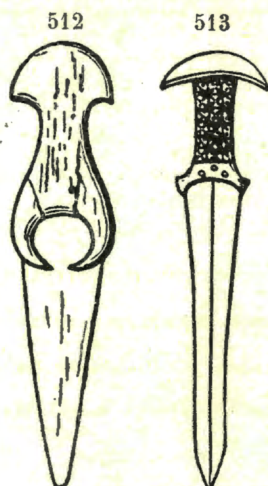


Fig. 512 et 513. — Poignards.

512. D'après MacIver and Mace, *El Amrah*, pl. VI.

513. D'après J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. VI.

La poignée était primitivement d'une pièce, taillée dans un seul morceau d'ivoire[1]; elle avait la forme d'un croissant enserrant le talon de la lame, se prolongeant en s'amincissant à sa partie supérieure qui se termine par une sorte de bouton semi-circulaire. Cette pièce comporte donc à elle seule les trois parties constitutives de toute poignée d'arme de cette catégorie, la garde, la poignée proprement dite et le pommeau, parties qui sont visibles dans les peintures des frises et se retrouvent en particulier dans un des plus beaux poignards de la XII[e] dynastie, celui de la princesse Ita[2] : la garde en croissant est en or, la poignée, devenue cylindrique, est incrustée de pierres de couleur, et le pommeau est formé d'un cabochon de lapis-lazuli monté sur un patin recourbé, en or.

(1) MacIver and Mace, *El Amrah and Abydos*, pl. VI. Une poignée de même forme, recouverte d'une feuille d'or, et fixée sur une lame de silex, est d'une authenticité très douteuse (Quibell, *Annales du Serv. des Antiq.*, II, p. 131).

(2) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. VI. Cf. le poignard figuré dans Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II, à poignée en or et lapis.

Le fourreau est assez long pour que l'arme y entre presque entière, jusqu'au-dessus de la poignée, le pommeau presque seul restant visible. Il peut être d'une matière souple comme le cuir, épousant la forme de la lame, s'élargissant pour recevoir la garde et se terminant par une ouverture échancrée, sans garniture d'aucune sorte[1]; il se fait également en bois garni d'une chape et d'une bouterolle en métal[2], et revêtu souvent d'un tissu ornemental à dessins multicolores[3] qui peut être remplacé par un réseau de perles[4].

II. L'autre type de poignard ne présente pas de différences essentielles avec le précédent, dont il est un dérivé; il est fréquent au Moyen Empire et sous la

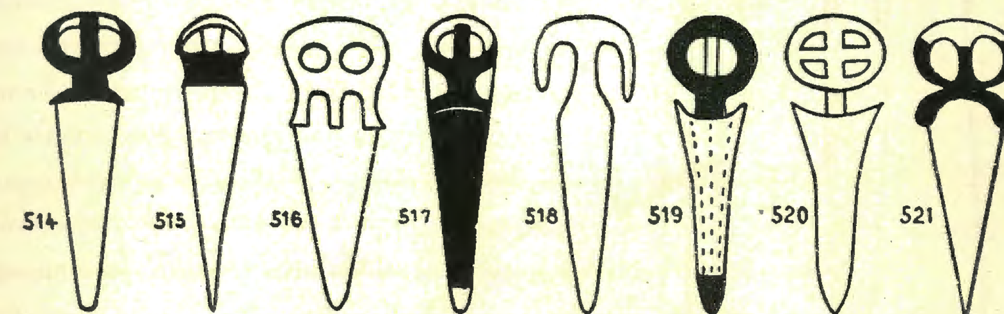


Fig. 514 à 521. — Poignards du type nouveau.

514-519. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLIII, fig. 255, 257, 256, 258, 260, 261. 520. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III. 521. — le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

XVIII[e] dynastie[5], mais ne paraît plus après cette date. Du moment qu'il se trouve dans les frises[6] dont, comme on l'a vu, presque tous les sujets sont empruntés

(1) Il ne nous est parvenu aucun exemplaire de ce genre de gaine, très visible dans les représentations des frises. C'est sans doute le plus ancien modèle, et celui qui est en usage chez les Bédouins du Sinaï pendant tout le temps de l'empire pharaonique (J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, pl. XX; Champollion, *Monuments*, pl. CXCVI et CXCVII; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXI).

(2) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. VI (chape en or, bouterolle en or et lapis; le reste a disparu).

(3) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; van Gennep-Jéquier, *Le tissage aux cartons et son utilisation décorative*, p. 25.

(4) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 100 (fourreau en bois d'un modèle de poignard en bois).

(5) Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. XII; J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 97; Petrie, *Diospolis parva*, pl. XXXII; Prisse, *Monuments*, pl. XLVI, 7; von Bissing, *Ein äg. Grabfund*, pl. III, VIII; Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), I, p. 23; Garstang, *El Arabah*, pl. XIV, XVI; Chassinat, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, I, pl. II; Schäfer, *Aeg. Goldschmiedearbeiten*, p. 19; Hilton Price, *Catal. of Egypt. Antiquities*, I, p. 345; Petrie, *Tools and Weapons*, pl. XXXIII et XXXIV.

(6) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIII, fig. 255 à 261 (nos 28034, 34; 28035, 17; 28036, 29; 28040, 29; 28041, 12; 28087, 49; 28088, 97; 28089, 10; 28094, 54, 55); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III, V; sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

à un mobilier d'une époque antérieure, il y a tout lieu de croire que ce type d'arme était déjà en usage sous les rois memphites.

La lame est toujours à peu près la même que dans l'autre modèle, symétrique, peu aiguë, triangulaire ou à double courbure; les formes lancéolées ou très étroites n'apparaissent qu'avec le Nouvel Empire; le système du talon à rivets est toujours en usage pour l'emmanchement, sauf dans des cas assez rares, où la lame se prolonge en une soie très courte.

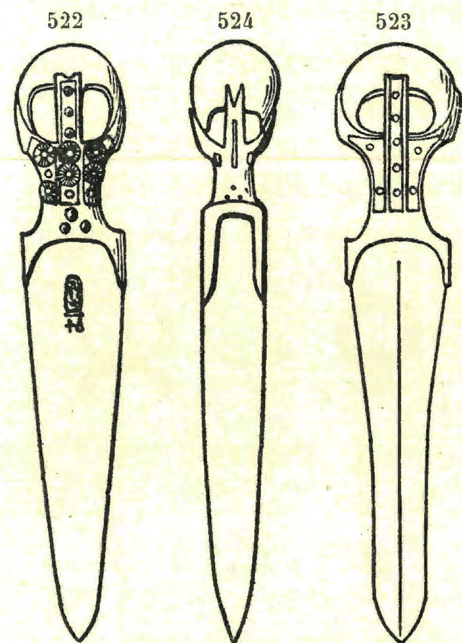


Fig. 522 à 524. — Poignards du Moyen Empire.
522. D'après Petrie, *Diospolis parva*, pl. XXXII.
523. — — *Gizeh and Rifeh*, pl. XII.
524. — Garstang, *El Arabah*, pl. XVI.

Dans la poignée, on retrouve les éléments de l'ancien poignard, mais avec des modifications qui lui donnent un caractère très particulier. La garde[1] a toujours sa forme de croissant avec pédoncule aplati, mais les pointes qui enserrent la lame se prolongent parfois le long de celle-ci, de manière à donner plus de solidité à l'emmanchement. Le pommeau prend un développement très remarquable; il s'épaissit et se recourbe dans la direction de la garde[2]. Quant à la partie intermédiaire, qui est très forte et a presque la largeur de la lame, elle se cintre légèrement au-dessus de la garde, puis se divise en trois branches qui aboutissent l'une au centre, les autres aux deux extrémités du croissant formant pommeau; ce dernier élément n'est donc plus supporté par une seule tige, mais par une sorte de fourche dont la branche principale, au centre, est plus développée que les deux autres[3]. Cette forme un peu bizarre de la poignée est interprétée par les dessinateurs des frises de diverses façons, qui sont en général très maladroites[4].

[1] Cette pièce est généralement en bronze, parfois aussi en argent ou en bois.

[2] Ce pommeau se fait en ivoire, parfois en bois doré. Sous la XVIIIe dynastie, il se développe au point de former un disque lenticulaire découpé d'une encoche ronde, ou une palette à bords droits sur les côtés et arrondie à l'extrémité.

[3] La poignée, en bois ou en bronze, porte souvent des applications d'ivoire fixées au moyen de clous ou de rosaces d'argent.

[4] Ainsi celles où la poignée est représentée par un cercle traversé par une tige droite ou par une croix.

Autant que nous pouvons juger d'après les peintures des frises, le fourreau n'avait pas subi de transformation et se faisait soit en cuir plus ou moins souple[1], soit en une matière rigide, avec bouterolle et peut-être aussi chape de métal.

Dans deux sarcophages[2], les frises nous montrent un poignard qui, avec sa lame très effilée et sa poignée de forme plus simple que les autres, fait penser plutôt à la dague du Nouvel Empire; mais comme cette arme, dont le principe est tout différent[3], doit être d'origine étrangère et ne paraît pas en Égypte avant l'invasion des Hyksos, nous ne pouvons admettre cette interprétation : c'est sans doute une variété nouvelle du poignard du premier type, avec une petite modification dans la forme de la poignée usuelle[4].

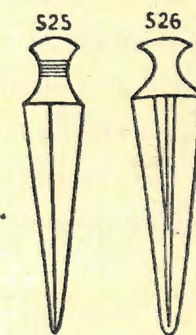


Fig. 525 et 526. — Poignards-dagues (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLIII, fig. 262, 267).

Le mode d'emploi du poignard n'est représenté dans aucun tableau; cela est compréhensible pour un objet de ce genre, qui n'est pas une vraie arme de guerre, mais une arme essentiellement personnelle. D'après la forme de l'emmanchement, on peut cependant se rendre compte que ni l'un ni l'autre des deux types ne pouvait se tenir à pleine main, comme nos poignards actuels, la poignée proprement dite, entre le pommeau et la garde, étant beaucoup trop courte dans le modèle ancien, beaucoup trop large dans le plus récent; au développement du bouton terminal et à sa forme largement cintrée, on peut juger que, comme le coup-de-poing chelléen, cette arme devait se tenir par l'extrémité même, le pommeau appuyé au creux de la main, et que le coup se donnait de haut en bas. La puissance d'une pareille arme est très médiocre, aussi était-il à prévoir que dès l'introduction en Égypte de la dague, arme plus pratique et mieux conditionnée, celle-ci la supplanterait rapidement.

[1] Le seul qui soit conservé (Schäfer, *Aeg. Goldschmiedearbeiten*, p. 21) date du Nouvel Empire; il est en cuir, avec dispositif spécial pour protéger la poignée.

[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIII, fig. 262, 267 (nos 28091, 52; 28092, 48-49).

[3] Le principe de la dague est que la poignée soit assez longue pour pouvoir tenir tout entière dans la main, comme dans nos armes modernes. Exemples de cette arme dans Schäfer, *Aeg. Goldschmiedearbeiten*, p. 23, fig. 12 *c-h;* le plus ancien exemplaire (époque des Pasteurs) est figuré dans Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, VII, p. 115.

[4] Cette poignée semble du reste ici trop large et trop courte pour être tenue comme celle d'une dague.

Aucun dispositif de suspension n'est visible sur les fourreaux[1]; il faut donc que le poignard ait été porté, comme plus tard la dague, simplement passé dans la ceinture[2].

Cette arme spéciale n'a d'analogue dans aucun autre pays, sauf chez les voisins immédiats de l'Égypte, les Bédouins Menti-Sati du Sinaï, dont elle est devenue l'arme nationale[3], celle qu'ils tendent au pharaon vainqueur en signe de soumission; elle est donc sans doute une création purement égyptienne et dérive plus ou moins directement du coup-de-poing paléolithique, qui se retrouve également dans la vallée du Nil[4]. Les couteaux de silex à manche d'or gravé ou d'ivoire ciselé[5] peuvent être considérés comme un stage intermédiaire de ce type de poignard.

Le nom égyptien du poignard, donné par les frises à l'un et à l'autre des deux modèles, est *bagsou* ou *magsou* , . Ce mot, de consonance assez peu égyptienne, a remplacé l'ancien mot *tep* qui a donné au signe sa valeur syllabique bien connue[6], mais qui ne se retrouve qu'une seule fois dans les frises[7] et ne paraît pas dans d'autres textes. C'est peut-être un dérivé de ce mot que celui de *metpenit* , (var. *metfit*), qui est toujours appliqué au poignard du premier type, mais comme cette arme est presque toujours figurée dans sa gaine, il est très probable qu'il désigne le fourreau plutôt que le poignard lui-même, comme c'est le cas dans un des sarcophages de Berlin, le seul où la gaine soit représentée à côté de l'arme[8]; il signifierait alors : «(étui) pour le poignard»[9].

(1) Seul le fourreau du Musée de Berlin (XVIIIe dynastie) présente deux trous, peut-être pour y passer un cordon (Schäfer, *Aeg. Goldschmiedearbeiten*, p. 21).
(2) Gardiner-Peet, *Inscriptions of Sinai*, I, pl. I; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XVI; IV, pl. XXIV.
(3) Naville, *Rec. de trav.*, XXXII, p. 57; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 86.
(4) J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 57-64.
(5) J. de Morgan, *op. cit.*, II, pl. V et p. 266; Bénédite, *Monuments Piot*, XXII, p. 1 et suiv.
(6) Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, p. 33.
(7) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V, p. 29.
(8) Steindorff, *op. cit.*, II, pl. II et p. 9.
(9) Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 152. La variante *metfit* pourrait être formée, de façon analogue, du mot *tef* pris dans un sens plus général que celui de *scie*, qui lui est habituel.

CHAPITRE II.

LES ARMES DE CHOC.

I. — LES MASSUES.

Tandis que le poignard n'est jamais qu'une arme individuelle de peu de valeur combative, la massue de pierre peut facilement être utilisée comme arme de guerre, et c'est probablement ce qui eut lieu aux âges préhistoriques : nous connaissons en effet pour cette période différents types de massue, dont les uns étaient déjà abandonnés et même oubliés au début de l'époque historique.

Dans les frises nous voyons paraître deux modèles de massues ou plutôt de masses d'armes, dont l'un n'est déjà plus d'usage courant à l'époque, tandis que l'autre est devenu, comme l'ancien casse-tête de bois, un insigne de puissance et en même temps un objet rituel. Ces deux sortes de masses prennent place parmi les sceptres et les autres armes et sont dressées le plus souvent l'une à côté de l'autre. De plus, on rencontre encore un type dérivé, combinaison d'époque récente d'une de ces massues avec la hache d'armes du Moyen Empire.

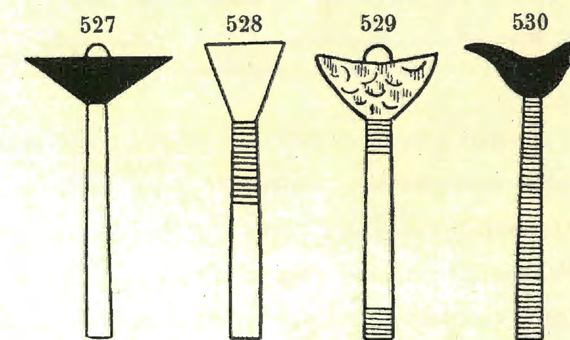


Fig. 527 à 530. — Masses d'armes coniques.
527. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
528-529. — Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III, et II, pl. II.
530. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLIII, fig. 276.

A. — LA MASSE D'ARMES CONIQUE.

Les images des frises[1] représentent l'objet de la façon la plus simple et la plus naturelle, souvent avec le petit défaut de proportions inhérent à ces sortes de figurations : une hampe droite, généralement de couleur rouge ou jaune, unie ou striée transversalement, et surmontée d'une pièce en forme de tronc de cône renversé : celle-ci, qui est de couleurs variées, blanc, jaune, vert foncé, rouge,

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIII, fig. 276 et 277 (nos 28023, 40; 28034, 67; 28035, 53; 28036, 66; 28037, 84; 28039, 69); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; II, pl. II; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; sarcophages de Zehtihotep au Caire et de Sepa au Louvre; Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

est plate à sa partie supérieure[1], avec un petit bouton saillant qui représente l'extrémité du manche.

Plusieurs massues de ce type, qui ont été retrouvées dans les tombeaux du Moyen Empire, correspondent exactement aux figurations des frises[2]; le noyau contondant, conique et haut de 0 m. 05 cent. environ, est en cristal, en granit, en diorite, en porphyre; il est parfois percé de bout en bout, mais le plus souvent le trou d'insertion du manche est très peu profond, et le moindre coup donné avec une arme emmanchée de telle sorte aurait nécessairement amené la séparation de ses deux parties : il s'agit ici donc, comme pour les bâtons et les sceptres, de simples modèles funéraires, et non d'objets d'usage courant.

Dans aucun monument figuré du Moyen et même de l'Ancien Empire on ne voit cette arme dans la main d'un personnage quelconque, roi ou simple particulier; il est donc à présumer qu'elle n'était plus en usage. Nous en retrouvons l'origine à l'époque préhistorique dans des objets d'une forme un peu différente : ce sont des disques de pierre de petites dimensions[3], renforcés sur une de leurs faces par un cône très écrasé aux parois concaves; ce cône est tronqué à son extrémité de façon à présenter une surface suffisante pour le trou de l'emmanchement. Le principe de cette arme est donc celui du disque au pourtour tranchant et le cône n'a primitivement comme raison d'être que d'assurer à l'insertion du manche une longueur suffisante et par suite une certaine garantie de solidité. Peu à peu le disque se rétrécit pendant que le cône augmentait d'importance, mais nous ne

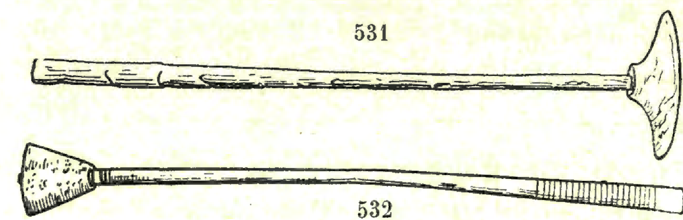


Fig. 531 et 532. — Masses d'armes coniques.

531. D'après Petrie, *Diospolis parva*, pl. V (préhistorique).
532. — J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 109 (Moyen Empire).

[1] La partie supérieure peut être légèrement incurvée; une fois même, elle présente une forte dépression (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIII, fig. 276).

[2] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 74, 109; II, p. 54, 60; Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 103, pl. XXXII. D'autres exemplaires encore dans diverses collections, mais de provenance incertaine; seules les masses citées ici avaient encore leur manche en bois, d'une longueur de 0 m. 50 cent. à 0 m. 60 cent.

[3] J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 143; Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. XVII; Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXVII; Petrie, *Diospolis parva*, pl. V; Ayrton, *El-Mahasna*, pl. XIX et XX. Le diamètre de la tête de ces masses dépasse rarement 10 centimètres, son épaisseur 2 à 3 centimètres. Deux exemplaires seulement ont conservé leur manche, qui est en corne ou en ivoire, d'une longueur de 50 à 60 centimètres.

possédons aucun exemplaire de ce type de transition entre la massue-disque et la massue conique du Moyen Empire.

Les légendes donnent toujours[1] à ce genre de massue le nom de *menou* , , . Il est resté une trace de ce mot, qui ne se rattache à aucun vocable ancien, et de l'objet lui-même, dans le signe , qui a la valeur syllabique *men* et le sens de «prendre» dans les scènes d'offrandes. C'est un indice du fait qu'à un moment donné, la massue en question a pu être employée, comme le casse-tête *âba* et la masse blanche, à la consécration des offrandes.

B. — LA MASSE D'ARMES BLANCHE.

D'origine semblable à celle de l'arme qui vient d'être décrite, la masse piriforme, plus connue sous le nom de masse blanche, eut de tout autres destinées; dans les frises, où elle se rencontre très fréquemment, elle s'en distingue par sa forme[2], qui est celle d'une poire légèrement aplatie au sommet, avec une petite protubérance au milieu; la couleur est quelquefois jaune, mais presque toujours blanche, unie ou avec des mouchetures noires ou rouges. Le manche, couleur du bois naturel, jaune ou rouge, est uni ou strié sur toute la longueur ou aux extrémités seulement. Parfois une bande droite ou oblique, partant du bouton terminal, coupe la tête de la massue, et représente sans doute une ligature destinée à assurer la solidité de l'emmanchement.

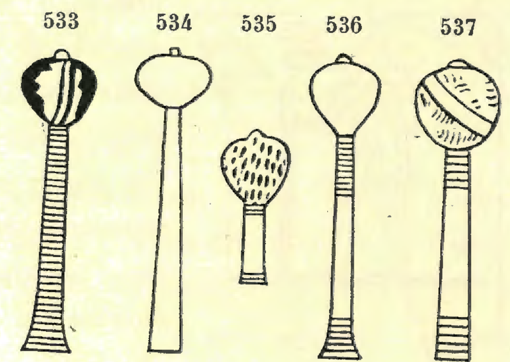


Fig. 533 à 537. — Masses d'armes blanches.

533-536. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLIII, fig. 275, 274, 270, 271.
537. D'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II.

[1] Une fois on trouve le nom de *mâkes*, qui est évidemment une inadvertance du scribe (sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre, le seul du reste où cette massue soit figurée deux fois).

[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIII, fig. 270 à 275, 279 (nos 28034, 66; 28035, 52; 28036, 65; 28037, 83; 28039, 68; 28040, 22; 28041, 19; 28083, 38; 28086, 24; 28087, 80; 28088, 99; 28094, 52); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; II, pl. II; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLVIII; Quibell, *Excavations at Saqqara* (1906-1907), pl. XXII; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre; sarcophage de Zehtihotep, au Caire; Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 85.

Les massues piriformes déposées dans les tombes du Moyen Empire[1] sont, comme les coniques, des objets du matériel funéraire qui ne sont en général pas faits pour l'usage et dont le trou n'est, en conséquence, que rarement percé de

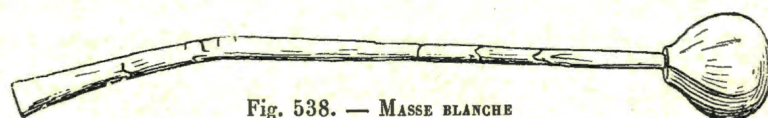


Fig. 538. — Masse blanche (d'après Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, pl. XXXII).

bout en bout. Elles sont en albâtre ou en calcaire blanc à grain très fin; le manche, qui est parfois conservé, est en bois, légèrement évasé à la base, et long d'environ 50 centimètres.

Les nombreuses masses blanches d'époque préhistorique et thinite qui nous sont parvenues[2] ne présentent pas toutes le galbe très élégant qui fut adopté plus tard : quelques-unes sont ovoïdes, d'autres presque rondes; la plupart sont entièrement percées, et sont donc des objets d'usage, de vraies armes. C'était même très probablement la principale arme de guerre des Égyptiens de l'époque, et si nous n'avons pas la confirmation du fait par les monuments contemporains, nous pouvons au moins constater qu'elle resta jusqu'au Nouvel Empire l'arme traditionnelle des rois, celle dont ils se servent dans diverses occasions[3], en particulier lorsqu'ils massacrent devant les dieux leurs ennemis terrassés[4]. Même, quand il s'agit de commémorer un haut fait ou un autre événement de grande importance, certains rois déposèrent dans un temple, en guise d'ex-voto, des massues colossales de cette forme, couvertes de bas-reliefs[5].



Fig. 539. — Un roi de la Ire dynastie (d'après Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XIV).

(1) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 71; II, p. 48, 60; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78; Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 103, pl. XXXII.

(2) J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 43; Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas*, pl. XVII; Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXVI; Petrie, *Tarkhan*, II, pl. VII; Reisner, *Naga ed-Dér*, I, p. 130, etc.

(3) Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XIV.

(4) Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXIX; Gardiner-Peet, *Inscriptions of Sinai*, pl. I-V.

(5) Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXV et XXVI. D'autres massues richement ornementées de sculptures peuvent aussi avoir été des ex-voto ou des armes de parade (*ibid.*, pl. XIX, XXIII, LXVI; Quibell, *Excavations at Saqqara, 1905-1906*, pl. V).

Cette arme, que le roi doit tenir à la main en même temps que la canne *ames* lorsqu'il prend possession du trône[1], devient par là-même un insigne de royauté, de puissance, que le pharaon emploie dans toute cérémonie officielle, en particulier dans le culte qu'il rend aux dieux[2]. La valeur symbolique de la masse blanche est encore soulignée par le fait qu'elle paraît dans le mobilier d'un temple parmi les enseignes divines[3]; par contre, elle ne rentra jamais dans la catégorie des amulettes, funéraires ou autres.

Le nom de *hez* [hiéroglyphes][4] est toujours donné par les légendes des frises à la masse piriforme; le signe lui-même est entré dans le système hiéroglyphique avec cette valeur syllabique de *hez*. De plus, comme du fait de sa matière même, la pierre blanche, cette arme était pour les Egyptiens l'arme blanche par excellence, son nom prit peu à peu un sens plus large et finit par s'appliquer à tout ce qui est blanc, à tout ce qui brille. C'est ainsi que les mots *hez* [hiéroglyphes] « blanc », et *hez* [hiéroglyphes] « briller »[5], sont de simples dérivés du mot *hez* [hiéroglyphe] « massue blanche ».

Fig. 540. — Roi massacrant un Bédouin (d'après Gardiner-Peet, *Inscriptions of Sinai*, pl. I).

C. — LA MASSE D'ARMES À TRANCHANT.

Nous avons dans les frises quelques exemples d'une arme de forme toute spéciale, une combinaison de la massue blanche avec la hache de guerre; le but de cette création était de donner plus de puissance à la masse en lui ajoutant un

(1) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 731b, 1166a, 1374c.

(2) Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XVIII, XX, XXI, XXIII, XXVIII, XXXIV, XXXVI, XLVIII, LI, LV, LVIII, etc. On pourrait presque dire que le port de l'*ames* et de la masse est obligatoire pour le roi dans les offices du culte, tant qu'il n'a pas à accomplir de rites nécessitant un autre usage de ses mains.

(3) Temple de Séti Ier à Gournah (Petrie, *Qurneh*, pl. XLIV) : un appendice parallèle au manche se détache de la masse elle-même et descend jusqu'à terre (support?).

(4) Griffith, *Hieroglyphs*, p. 51.

(5) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1015.

tranchant et d'en faire ainsi une arme à deux fins : la forme même de la hache à croissant, en usage au Moyen Empire, dont les évidements dorsaux correspondent à peu près au profil de la massue, a pu même suggérer cette adaptation, ou tout au moins en faciliter l'exécution.

Dans ces représentations, l'arme est donc en général semblable à la masse blanche avec adjonction d'une lame de hache placée de manière que l'évidement

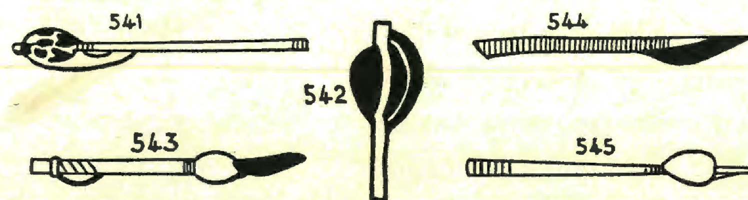


Fig. 541 à 545. — Masses à tranchant (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLIII et XLIV, fig. 280, 282, 281, 278, 283).

supérieur du dos vienne plaquer contre la tête de la massue, tandis que les ailes médiane et inférieure s'inséraient dans le manche[1] : l'avantage de cette disposition était que l'arme risquait moins de tourner dans la main au moment du coup que si la lame avait dépassé de beaucoup le noyau contondant. Dans d'autres cas, la lame simplifiée n'a qu'un seul évidement dorsal et se fixe par les deux extrémités au manche qui traverse de part en part la tête de massue[2]. Ailleurs c'est une lame de petites dimensions, droite ou en segment de cercle, qui est fichée au sommet de la tête de massue[3], ou encore celle-ci est réduite à sa plus simple expression, et toute l'importance est donnée à la lame[4].

Comme l'objet lui-même, son nom est un composé qui ne demande aucune explication : *hez-des* (?)[5] [hiéroglyphes] «massue-couteau».

Contrairement à ce qui est le cas pour presque tous les autres objets figurés sur les frises, il semble que cette arme combinée soit une création contemporaine et non une arme ancienne, à en juger par la forme même de la lame de

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLIII, fig. 280 (n° 28092, 55); sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

[2] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLIV, fig. 282 (n° 28083, 64); sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre.

[3] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLIII, fig. 281, et pl. XLIV, fig. 283 (n°s 28023, 37; 28040, 28). Ces deux figures ne sont pas accompagnées de leur nom : leur forme seule nous oblige à les ranger dans cette catégorie.

[4] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLIII, fig. 278 (n° 28087, 55), également sans nom. Je le considère comme une masse à tranchant à cause de la proximité du *nemes* (voir plus bas), qui est toujours placé à côté d'une massue.

[5] Le signe [hiéroglyphe] a plusieurs valeurs syllabiques, de sorte que la lecture *des* est hypothétique.

hache. Il est du reste douteux qu'elle ait jamais été d'usage courant, car dans aucun tableau militaire elle ne paraît dans la main d'un soldat : c'est plutôt une création spéciale à l'usage exclusif du roi, et encore pour certaines circonstances

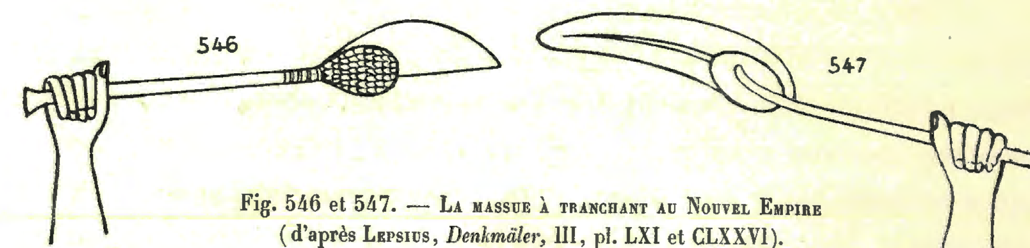


Fig. 546 et 547. — La massue à tranchant au Nouvel Empire (d'après Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXI et CLXXVI).

seulement. A partir du Nouvel Empire en effet, dans la scène du massacre des ennemis devant un dieu quelconque, c'est toujours la masse à tranchant que brandit le roi, et non plus comme la masse blanche aux époques précédentes; celle-ci n'est du reste évincée que dans cette cérémonie, et partout ailleurs, dans le domaine rituel, elle continue à être seule en usage, jusqu'à la période gréco-romaine.

Dans ces représentations[1], le type de la massue à tranchant s'est beaucoup modifié : la partie inférieure de la lame dépasse à peine la base de la tête et se développe surtout au-dessus de celle-ci, soit en segment de cercle avec tranchant bombé et dos droit, soit en forme de feuille plus ou moins pointue, à courbure variable, et sans doute avec tranchant double. Quand les couleurs sont conservées, la lame est bleue ou rouge, donc en fer ou en bronze.



Fig. 548. — Guerrier syrien (d'après M. Müller, *Egyptological Researches*, II, pl. XXV).

Seuls d'entre les voisins de l'Égypte, les Syriens semblent avoir adopté cette arme[2], à l'époque de la domination égyptienne, de même qu'ils se servaient,

[1] Champollion, *Monuments*, pl. VIII, XI, LXXIII, CXCVI, CXCVII, CCIV; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXI, LXXXI, CLXXVI, CLXXXVI, CCIX, etc. Cette arme a la même forme quand elle paraît dans le mobilier funéraire du Nouvel Empire (Bouriant, *Le Tombeau d'Harmhabi* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. V; Virey, *Le Tombeau de Rekhmara*, pl. XXII).

[2] W. M. Müller, *Egyptological Researches*, II, pl. XXV (cf. pl. XXIV). L'hypothèse que cette arme a été inventée par les Syriens doit être écartée, puisqu'elle paraît en Égypte avant l'invasion des Hyksos, et qu'elle est une combinaison de deux armes essentiellement égyptiennes.

eux aussi, de la hache en croissant à double évidement dorsal. Elle est aussi, dès le Nouvel Empire, l'arme caractéristique du dieu *Reshpou*[1], dont l'origine syrienne est incontestable.

II. — LA HACHE DE GUERRE.

D'une façon générale, on peut dire que la hache de guerre ne fait pas partie du mobilier funéraire régulier; ce n'est que tout à fait exceptionnellement que quelques personnages la font figurer dans la décoration interne de leurs sarcophages, sous la forme qu'elle avait à leur époque; ils la rangent alors soit parmi les armes[2], soit debout dans un râtelier à côté de quelques bâtons, parmi les objets de chevet, sans doute comme moyen de défense contre les dangers qu'un homme peut courir pendant la nuit[3].

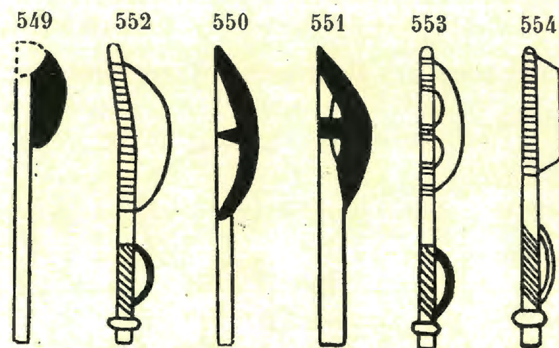


Fig. 549 à 554. — Haches de guerre.

549-551. D'après Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI et p. 52.
552-554. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XL, fig. 198, 197, 196.

Dans le premier de ces deux cas, les armes en question sont figurées le plus souvent au nombre de trois[4], avec de légères variantes de formes, et placées horizontalement les unes au-dessus des autres : l'une présente le type courant sous l'Ancien Empire[5] et encore très répandu au Moyen[6], et

[1] Lanzone, *Dizion. di Mitol. egizia*, pl. CXCI et CXCII; Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 159, 576; Müller, *Egyptological Researches*, I, p. 33. Je serais tenté de considérer Reshef ou Reshpou comme une divinité des Hyksos à laquelle ceux-ci auraient donné, lors de leur séjour en Égypte, un accoutrement et des emblèmes purement égyptiens, avant de le retransporter, lors de leur expulsion, dans leur pays d'origine, d'où il aura pu revenir dans la vallée du Nil lors des grandes conquêtes, à une époque où les coutumes sémitiques étaient de mode.

[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XL, fig. 196 à 198 (nos 28040, 26 et 27; 28041, 28 à 30); Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI et p. 52; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V (une seule hache, très effacée).

[3] Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 52, 59 : les objets qui se trouvent à côté sont le lit, le chevet, la lampe, etc.

[4] Au sarcophage n° 28040 du Caire, la troisième hache est remplacée par une masse à tranchant.

[5] Petrie, *Deshasheh*, pl. IV (scène de siège et de combat).

[6] Petrie, *Diospolis parva*, pl. XXVII, XXXII; Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. XII et XIII; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XXXI, n° 1, et p. 17, 163 (par suite d'une erreur du dessinateur, la lame est figurée un peu trop large dans notre figure 555, qui reproduit cette arme); Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 18, etc.

qui est dérivé de l'ancienne hache ronde : une lame toute en hauteur, longue et étroite, arrondie aux deux extrémités; le dos qui s'encastre dans le manche est droit, percé d'une série de petits trous[1] qui permettent de faire une solide ligature très visible sur notre représentation.

L'autre modèle, figuré un peu plus souvent, est celui de la hache en croissant, variante de la précédente dont elle se distingue par l'allégement du dos au moyen d'un double évidement en forme de segment de cercle[2] : la partie recti-

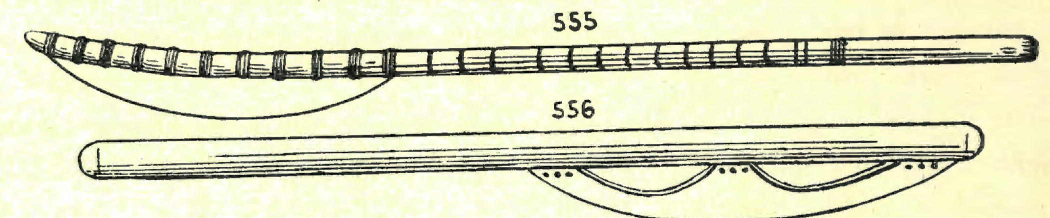


Fig. 555 et 556. — Haches du Moyen Empire.

555. D'après Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XXXI, n° 1.
556. D'après Petrie, *Photographs*, n° 71 (Musée de Florence).

ligne est donc interrompue et ne comporte plus que trois courts tenons au centre et aux extrémités, tenons qui s'encastrent dans le bois du manche et sont munis de petits trous pour la ligature. Ce modèle date du Moyen Empire et ne paraît pas au delà de cette période[3].

Enfin, un dernier modèle qui ne paraît nulle part ailleurs et qui est peut-être une fausse interprétation du dessinateur, présente une lame haute et étroite au tranchant rectiligne, avec des retours obliques aux deux extrémités.

Les manches sont en bois, tout droits, unis d'un bout à l'autre ou garnis à leur extrémité d'une poignée faite d'une cordelette enroulée sur une longueur qui équivaut à la largeur de la main, d'un anneau en saillie pour empêcher le glissement et enfin d'une courroie servant à fixer l'arme au poignet. D'après les exemplaires qui nous sont parvenus, la longueur du manche, pour les haches de ces types, pouvait atteindre 0 m. 80 cent. et même un peu plus. La lame occupe le quart ou le tiers de cette longueur.

[1] On remarque en plus, dans les exemplaires conservés, de petits prolongements du dos, parfois terminés par des crochets, qui donnent plus de solidité à l'emmanchement.

[2] Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XIII, XIV, XVI, XXX; II, pl. V, XV; *El Bersheh*, I, pl. XI, XIII, XX, XXIX; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 161; Petrie, *Tools and Weapons*, pl. VI et VII; Hilton Price, *Catal. of Egypt. Antiquities*, I, p. 340.

[3] Sauf dans quelques représentations figurées du mobilier funéraire : Virey, *Le Tombeau de Rekhmara*, pl. XXII; Virey, *Rec. de trav.*, XXI, p. 128 (tombeau de Sonnofer).

Les sarcophages précités ne donnent pas de légendes à côté des objets; le nom de la hache de guerre ne paraît que dans les cas où la hache se trouve isolée et placée debout[1], où elle est nommée *metenit*, *metni*; ce mot, qui est formé de la racine *ten*, *den* , , avec la préformante *m*, et qui signifie donc «(arme) pour trancher», se retrouve aux basses époques sous la forme *mâten* [2].

L'introduction dans le mobilier funéraire figuré d'un élément non traditionnel, tel que la hache, ne peut être attribuée qu'aux tendances guerrières ou tout au moins militaires qu'on remarque dans certaines régions pendant la période féodale, au début du Moyen Empire : dans la Moyenne-Égypte spécialement, on trouve dans les tombes beaucoup d'armes ou de modèles d'armes, en particulier des haches.

(1) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, p. 27; sarcophage de Mentouhotep, au British Museum, cité par Birch, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, VIII, p. 131.

(2) Brugsch, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 579; Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 152.

CHAPITRE III.

LES ARMES DE JET.

I. — LES ARCS ET LES FLÈCHES.

L'arc, arme de jet par excellence des Égyptiens dès les temps les plus reculés, est, plus encore que la massue blanche, l'arme essentielle du mobilier funéraire; à ce titre, elle est figurée dans presque toutes les frises d'objets du Moyen Empire à côté des bâtons et des autres armes; bien plus, on n'en rencontre pas un exemplaire isolé, mais toujours deux, trois ou quatre dans un même sarcophage[1].

Le chiffre quatre, qui est le même que celui des diverses séries de bâtons, pourrait amener à croire qu'il s'agit aussi des quatre régions du monde et de la faculté pour le mort de se servir efficacement de ses armes dans l'univers entier. La signification doit cependant être différente, car il ne s'agit jamais de quatre arcs semblables, mais de deux groupes bien distincts de deux arcs chacun[2], qui sont désignés par des noms différents et devaient aussi être différents de forme : ceci au moins à l'origine, car les dessinateurs des frises n'ont fait que peu ou point d'efforts pour indiquer cette variété et se sont bornés le plus souvent à modifier de façon presque insensible la ligne des arcs ou à leur donner une couleur différente, le rouge ou le blanc.

Le but était donc de mettre à la disposition du mort deux armes différentes; quant à la raison de la présence de paires d'arcs des deux espèces, il se peut qu'elle soit d'ordre pratique plutôt que mystique et qu'à un certain moment les

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 230 à 234 (nos 28023, 25; 28024, 30; 28027, 29; 28034, 58, 59; 28035, 45, 46; 28036, 58, 59; 28037, 89, 92; 28039, 64; 28040, 23, 24; 28041, 25, 26; 28083, 111; 28087, 78; 28088, 91, 92; 28089, 28, 29; 28090, 56, 57; 28092, 58 et 103); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III, V; II, pl. II; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIII; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII; Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXII; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, XI, XII; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV, CXLVIII; sarcophages de Zehtihotep au Caire et de Sepa au Louvre.

(2) Dans un ou deux cas seulement, un des groupes est représenté par deux arcs, l'autre par un seul, sans doute par suite de manque de place ou d'un oubli du dessinateur.

archers aient eu la coutume de porter sur eux deux arcs au lieu d'un : il faudrait cependant, avant d'accepter cette solution, en trouver confirmation sur un monument, ce qui n'est pas le cas jusqu'ici.

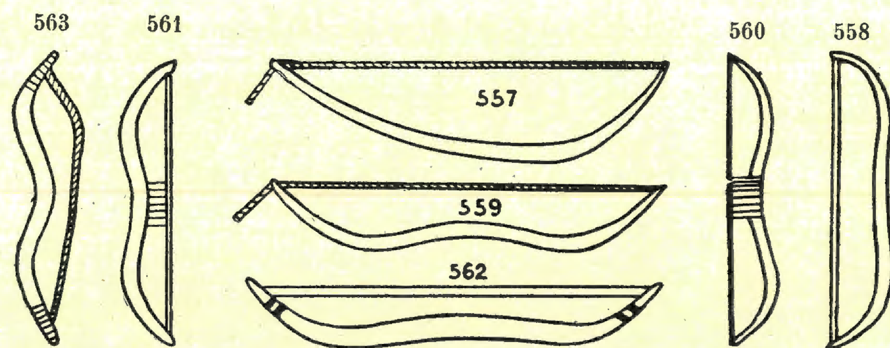


Fig. 557 à 563. — Arcs figurés dans les frises.

557-561. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XL, fig. 233, 232, 234, 231, 230.
562. D'après Birch, *Coffin of Amamu.*
563. — Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI.

Les arcs sont presque toujours représentés debout, dressés sur une de leurs pointes; dans quelques cas ils sont couchés horizontalement. A part une ou deux exceptions, ils sont munis de leur corde tendue[1].

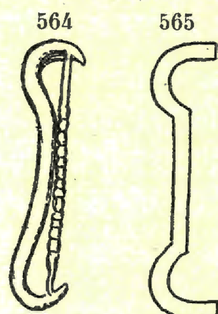


Fig. 564 et 565. Arcs primitifs.

564. D'après Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XIX.
565. D'après Griffith, *Hieroglyphs*, n° 190.

Il y a donc, en principe, deux sortes d'arcs, mais les différences en sont très atténuées par les dessinateurs, qui ont la tendance à ramener les deux types au type unique alors en usage en Égypte. Ce modèle est celui de l'arc droit, qui est constitué par une latte de bois dur, généralement à section ronde ou demi-ronde, s'amincissant et se recourbant légèrement aux deux extrémités; ces deux cornes ont à leur pointe une petite encoche dans laquelle vient se fixer la corde.

La variante la plus fréquente est celle où la partie centrale, au lieu d'être droite, s'incurve d'une façon plus ou moins prononcée vers la corde; c'est l'arc à contre-courbes, qui est supérieur au précédent au point de vue de la souplesse et de la résistance. Une fois tendue, la corde de ce genre d'arc passe très près de la partie médiane du bois, et l'on voit en général, à cet endroit, une pièce rectangulaire réunissant les deux éléments de l'arme : ce ne peut être qu'une sorte de poignée mobile, en cuir ou en une matière analogue,

[1] L'arc sans corde ou à corde détendue ne se rencontre guère que dans les sarcophages memphites, d'un dessin peu soigné (Schäfer et Quibell, ouvrages cités).

servant à tenir l'arc à la main sans risquer de le détériorer[1], à une époque où l'on n'avait pas l'habitude de le renfermer dans un étui.

L'arc à courbure simple, qui est l'arc primitif, est extrêmement rare dans les frises.

Les deux noms par lesquels sont désignés les arcs sont *pezti*, *pedti* et *anti*, noms qui dans les frises s'appliquent indifféremment à n'importe laquelle des deux espèces, quand il est fait une distinction entre les deux paires d'arcs. La forme duelle de ces deux noms, qui est constante[2], montre que la disposition des arcs par paires n'est pas due à une circonstance fortuite.

Le premier de ces deux mots, *pezti*[3], est suivi d'un déterminatif qui désigne clairement sa valeur primitive; c'est le nom de l'arc qui était en usage aux plus anciennes époques, en particulier sous les dynasties thinites[4], et qui semble avoir été abandonné sous l'Ancien Empire, car déjà à ce moment-là on ne le trouve plus que dans les hiéroglyphes[5]. Ce modèle tout spécial à l'Égypte et formé d'une tige droite qui se terminait à ses deux extrémités par un crochet en demi-cercle où venait se fixer la corde, ne présentait sans doute, au point de vue de la souplesse et de la puissance, que des qualités très médiocres, puisqu'on dut y renoncer dès le début de l'ère historique. Ce type ne paraît donc jamais dans les frises où le mot *pezti* s'applique à l'arc droit ou à l'arc à contre-courbes.

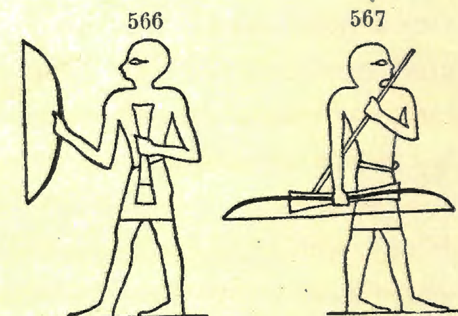


Fig. 566 et 567. — Archers du Moyen Empire.

566. D'après Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XLVII.
567. — Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXIX.

[1] Aux anciennes époques, l'archer porte toujours ses armes nues à la main, les flèches dans la droite, l'arc dans la gauche; celui-ci est tenu par le milieu, soit horizontalement, le bras pendant, soit verticalement, la corde en avant; au Moyen Empire, on voit paraître un fourreau qui recouvre la partie centrale de l'arc, mais qui est sensiblement plus long que les petites poignées figurées sur les frises; celles-ci représentent sans doute le système en usage sous l'Ancien Empire.

[2] Je ne connais que deux exceptions, où l'on trouve le pluriel *peztou* (Caire, n°s 28023, 25; 28027, 29).

[3] Lepsius, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, X, p. 79 et suiv.; Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 523; Schack, *Aegyptol. Studien*, II, p. 124. — Le verbe *pez* «étendre» est dérivé du mot *pez* «arc», et non l'inverse, comme on l'admet généralement.

[4] Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XIX; Capart, *Débuts de l'Art en Égypte*, p. 223.

[5] Griffith, *Hieroglyphs*, p. 51; Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. XV.

C'est sans doute l'un ou l'autre de ces deux types que désigne à l'origine le mot *anti*[1], mais il n'est guère possible de préciser davantage. Le syllabique [hiéroglyphe] semble être l'image plus ou moins déformée de l'objet primitif qui aurait pu alors représenter le bois d'un arc droit dressé dans un large étui[2] : comme il y avait entre ce signe et celui qui représente le pilier sacré d'Héliopolis[3] non seulement analogie de forme, mais valeur phonétique exactement semblable, les Égyptiens durent les confondre tous deux à une époque très reculée[4].

Les autres mots servant à désigner l'arc appartiennent tous à une époque plus récente; c'est le cas en particulier pour le mot *shemer* [hiéroglyphes], très fréquent au Nouvel Empire, qui paraît s'appliquer au grand arc triangulaire employé par les archers des chars de guerre et surtout par le roi.

Dans les tombes du Moyen Empire, il n'est pas rare de trouver un ou deux arcs déposés dans le sarcophage, à côté des bâtons[5]. C'est alors toujours l'arc droit, parfois légèrement incurvé vers le milieu, et d'une longueur de 1 m. 20 cent. environ; la corde n'existe plus. Le plus souvent, comme c'est du reste aussi le cas pour les bâtons, les arcs étaient coupés en plusieurs tronçons, suivant une vieille coutume qui avait pour but, soit de les rendre inoffensifs pour le défunt, soit de les faire mourir en même temps que lui, coutume qui est représentée dans les tableaux d'une tombe thébaine du Nouvel Empire[6].

Les flèches, complément indispensable des arcs, figurent naturellement à côté d'eux dans les frises des sarcophages. Ce n'est que tout à fait exceptionnellement qu'elles se présentent isolées, posées ou dressées les unes à côté des autres[7]; partout ailleurs elles sont réunies en un faisceau compact qui peut être

(1) Lepsius, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, X, p. 85. Ce mot n'est jamais employé pendant le Nouvel Empire, mais se retrouve à l'époque ptolémaïque.

(2) Le Page-Renouf, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XVII, p. 37.

(3) Griffith, dans Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, p. 29.

(4) On peut se demander si l'arc *an* est réellement égyptien d'origine, ou s'il était primitivement l'arme d'une peuplade spéciale, telle que les Anti ou Anou, dont le nom est écrit précisément au moyen du signe en question.

(5) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 109; II, p. 46, 55; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 17, 47, 111, 190, 225 et pl. II; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 44, 60, 62; Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, p. 14, 17; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 159; Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 92.

(6) Tombeau de Montou-hi-khopshouf : Davies, *Five Theban Tombs*, pl. VI.

(7) Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI et p. 52; XI, XII.

maintenu au moyen d'un ruban[1] : ces faisceaux sont isolés, couchés ou debout, souvent aussi disposés par paires, les deux éléments croisés l'un sur l'autre, en

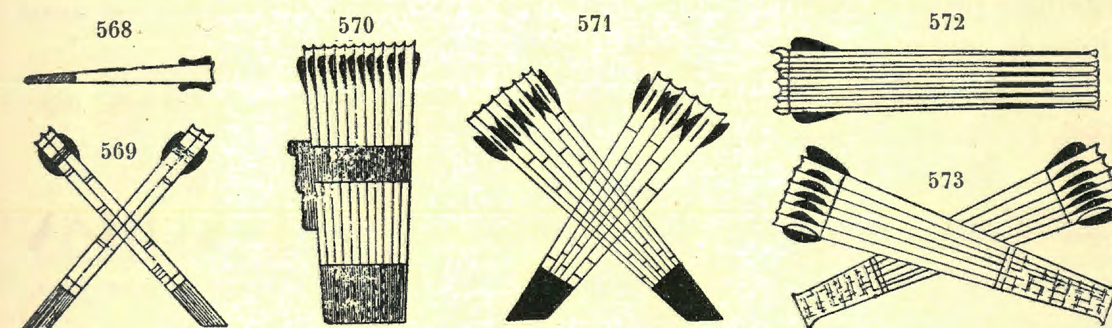


Fig. 568 à 573. — Flèches.

568. D'après Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 52.
569. D'après Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.
570. D'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II.
571-573. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLII, fig. 241, 239 et 240.

sautoir. Dans deux cas on voit les flèches rangées dans de véritables carquois, poches carrées en peau brute encore garnie de ses poils et garnie d'une bordure en cuir de couleur, où les flèches entrent jusqu'à l'empenne[2].

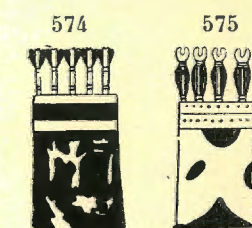


Fig. 574 et 575. — Carquois (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLII, fig. 237 et 238).

Bien que dans ces images les flèches soient représentées serrées les unes contre les autres, tous les détails y sont visibles : le talon à encoche arrondie, l'empenne double ou triple, faite de plumes noires taillées suivant une courbe régulière, le fût mince et droit, en roseau, puis la pointe; celle-ci est le plus souvent formée d'une pièce de bois dur, de corne ou d'os, finissant en pointe acérée, sans barbelures[3]; parfois aussi cette pointe de bois, solidement fixée au roseau par une ligature, se termine par un morceau de silex, triangulaire et tranchant sur une de ses faces, fixé au moyen d'un mastic, la partie tranchante en avant[4].

(1) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II. Dans le même ouvrage, I, pl. III, l'extrémité des faisceaux semble protégée par une petite gaine à bout arrondi, très courte; il s'agit probablement d'une interprétation maladroite des pointes, qui partout ailleurs sont visibles. Il en est de même au sarcophage de Zehtihotep, au Caire, et dans ceux de Sepa, au Louvre.

(2) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLII, fig. 237 et 238 (nos 28089, 23; 28094, 63).

(3) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLII, fig. 241 et 242 (nos 28027, 28; 28034, 63; 28035, 49; 28036, 60; 28037, 90; 28038, 58; 28039, 63; 28040, 25; 28041, 27; 28083, 114; 28087, 52; 28090, 62; 28091, 83; 28092, 60); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V; II, pl. II; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIII; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV, CXLVIII.

(4) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLII, fig. 239 et 240 (nos 28023, 26; 28024, 31).

Le type de la flèche à tranchant n'est pas exclusif à l'Égypte [1], mais c'est dans ce pays que nous en retrouvons les plus nombreux exemples, dès l'époque préhistorique jusqu'au Nouvel Empire [2]. La flèche à pointe de bois dur est aussi employée aux mêmes époques, mais surtout pour la chasse [3].

Dans les tombeaux du Moyen Empire, on trouve parfois des flèches, mais moins fréquemment que les arcs [4].

Les flèches sont nommées d'une façon générale *ahaou* « armes » ou *khershet* « faisceau » [5]. On rencontre aussi le mot *khefâ* , qui signifie « poignée » [6]. Il n'y a donc pas de mot désignant la flèche elle-même dans les légendes des frises, pas même le mot *sheser* , bien connu dès les plus anciennes époques [7], mais seulement des termes désignant le paquet de flèches, le contenu normal d'un carquois.

II. — LE BRASSARD D'ARCHER.

On ne voit paraître que deux fois dans les frises un accessoire du tir à l'arc, qui du reste est aussi excessivement rare sur les monuments contemporains ou antérieurs, le brassard d'archer : il est figuré sur des sarcophages provenant d'Abousir [8] à côté des arcs et des flèches, soit isolé, soit en double exemplaire, sous la forme de cylindres composés chacun d'une série d'anneaux superposés; le tout est peint en rouge. Nous possédons un de ces objets, trouvé dans une tombe du Moyen Empire, à Gebelein [9], qui correspond exactement à cette figu-

(1) On le retrouve dans diverses stations néolithiques d'Europe, par exemple dans la Marne et au Danemark (CHABAS, *Études sur l'antiq. histor.*, p. 383 et suiv.).

(2) J. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 131; LEGGE, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXII, p. 130, pl. IX; MURRAY, *Saqqara Mastabas*, pl. I et II; NEWBERRY, *Beni Hasan*, IV, pl. XXIV; DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois*, pl. XII, n°s 24083, 24085.

(3) BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. XVII; BLACKMAN, *Rock Tombs of Meir*, I, pl. VII; J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 109.

(4) GARSTANG, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 159; J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 109, etc.

(5) BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1131.

(6) BRUGSCH, *op. cit.*, p. 1077. Le mot *kefâ* n'est qu'une variante fautive de *khefâ* (ERMAN, *Aegyptisches Glossar*, p. 137).

(7) BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 1204.

(8) SCHÄFER, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI et XII.

(9) STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, p. 28-29.

ration : il est formé d'un certain nombre d'anneaux en corne, plats intérieurement et renflés à l'extérieur, fixés les uns sur les autres par de petits tenons.

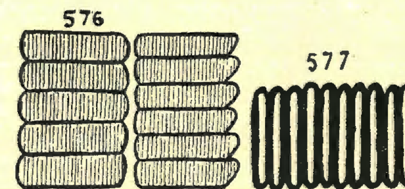


Fig. 576 et 577. — BRASSARDS D'ARCHER (d'après SCHÄFER, *Priestergräber*, pl. VI et XII).

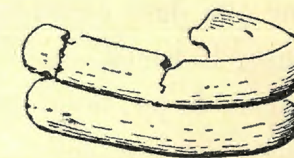


Fig. 578. — BRASSARDS EN CORNE (d'après STEINDORFF, *Grabfunde*, II, p. 29).

Cette sorte de brassard, qui se plaçait au poignet gauche de l'archer, avait pour but de préserver la peau du bras contre le frottement de la flèche et le battement de la corde au moment du tir; la matière n'en était pas nécessaire-

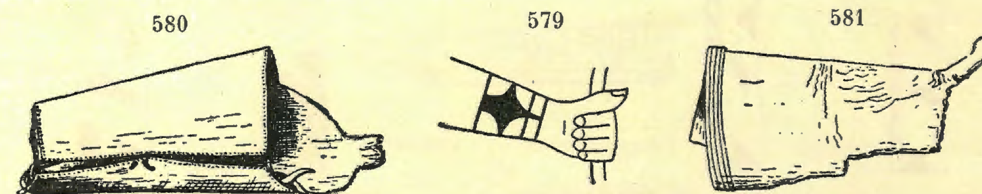


Fig. 579 à 581. — BRASSARDS EN CUIR.

579. D'après LANGE-SCHÄFER, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, IV, pl. XCI, fig. 554.

580. D'après DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois*, pl. X, n° 24073.

581. D'après CARTER and NEWBERRY, *The Tomb of Thoutmôsis IV*, p. 37.

ment toujours de la corne et la forme pouvait varier un peu. Ainsi sur une stèle du Moyen Empire on voit un homme portant un brassard qui paraît être en cuir [1], et c'est également en cuir que sont ceux de la XVIIIe dynastie, trouvés dans les tombes royales [2]; l'un de ceux-ci présente un prolongement rigide pour la protection du pouce [3].

Le nom de cet objet ne nous est pas parvenu; ce n'est pas un ornement, et il ne doit pas être confondu avec les bracelets, même avec les bracelets-anneaux du Nouvel Empire, qui peuvent être superposés sur les bras [4] et avoir ainsi une certaine analogie avec les brassards des sarcophages d'Abousir.

(1) LANGE-SCHÄFER, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, IV, pl. XXV et XCI, fig. 554 (n° 20343).

(2) DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois*, pl. X, n°s 24073 et 24074.

(3) CARTER and NEWBERRY, *The Tomb of Thoutmôsis IV*, p. 37, n° 46112.

(4) Ces bracelets, qui sont en or, se placent indifféremment sur le bras ou sur l'avant-bras, et sont portés par des femmes aussi bien que par des hommes (tombeaux d'Amenneb, n° 90, de Horemheb, n° 78, d'Amenemheb, n° 85, etc.).

III. — LES JAVELOTS.

De même que dans certaines frises on trouve à côté des massues une autre arme de choc, la hache, on voit paraître aussi quelquefois, en plus des arcs, une autre arme de jet, le javelot; il s'agit ici également d'adjonctions occasionnelles au mobilier funéraire.

Les javelots ne se présentent jamais isolés, mais sont réunis à plusieurs dans des étuis ouverts à une de leurs extrémités, laissant ainsi les pointes apparentes.

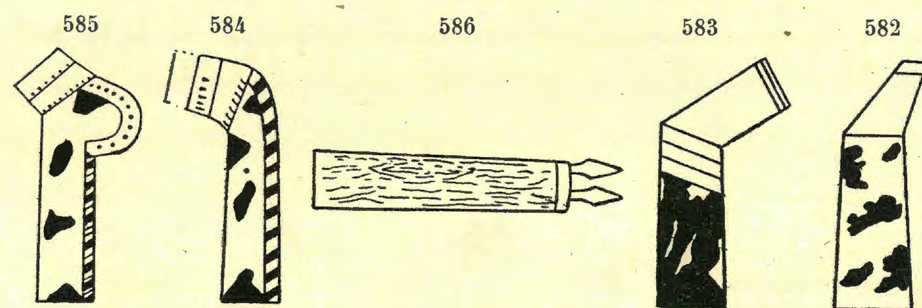


Fig. 582 à 586. — Étuis de javelots
(d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLI et XLV, fig. 236, 235, 332, 333, 219).

Ces étuis sont de longs tubes de bois, de forme cylindrique[(1)], peints ou recouverts de peau brute[(2)]; il arrive que le haut soit garni d'une fermeture en peau souple ou en étoffe, rarement indiquée quand le fourreau est garni de traits, mais apparente lorsqu'il est vide, ce dont nous avons quelques exemples[(3)] : cette poche, qui n'est alors pas soutenue par le contenu de l'étui, retombe sur le côté, formant un angle très ouvert avec la partie rigide de la gaine.

Dans tous les autres cas, l'étui est rempli de javelots; quand il est isolé, il est placé horizontalement[(4)], mais on en voit souvent deux ensemble, un peu

(1) Ils sont parfois légèrement plus larges à la partie inférieure.

(2) Il est possible que dans ces cas, la peau soit tendue non pas sur un tube de bois, mais sur une armature plus légère.

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 235 et 236, et pl. XLV, fig. 332 et 333 : n°s 28088, 47; 28089, 24; 28094, 66, 67; 28111, 9 (ce dernier détruit). La ressemblance avec le *pez-âhâ* (voir plus bas, p. 223) est alors assez forte pour qu'on ait pu souvent confondre les deux objets.

(4) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLI, fig. 219 (n° 28092, 59); sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

différents l'un de l'autre, debout et appuyés sur un support en bois qui a un peu la forme d'un chevet[(1)].

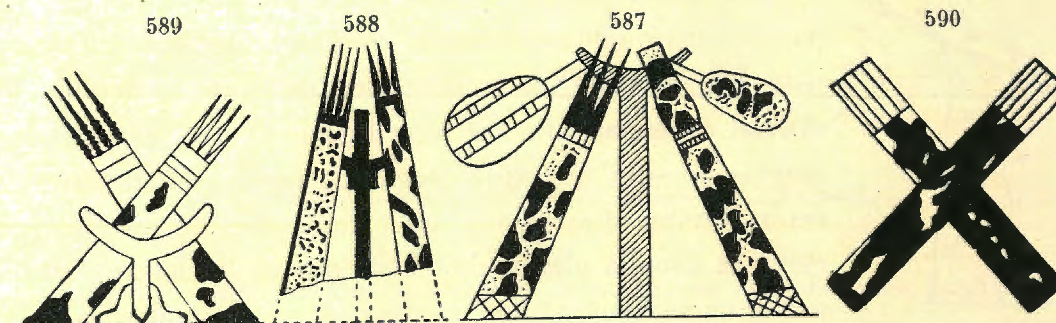


Fig. 587 à 590. — Étuis de javelots.

587-588. D'après Schäfer, *Priestergräber*, p. 51 et pl. XII.

589-590. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLI, fig. 220 et 221.

Des armes placées dans ces gaines, on ne voit paraître que les pointes, au nombre de deux, trois, quatre, et même davantage; ces pointes sont lancéolées



Fig. 591. — Modèle d'étui de javelots
(d'après Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XIII, n° 1).

ou en forme de dards très aigus munis parfois de barbelures. Les armes sont donc sensiblement plus grandes que les étuis, dont nous connaissons la dimension par les modèles qui ont été retrouvés dans les tombes du Moyen Empire[(2)] : cette longueur est de 1 m. 30 cent. à 1 m. 45 cent. environ, ce qui correspond aux données de certains tableaux de Béni Hassan[(3)], où l'on voit des soldats porter sur l'épaule des objets exactement semblables, remplis de traits. Ces derniers doivent donc avoir une longueur moyenne de 1 m. 50 cent.[(4)], ce qui ne

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 220 et 221 (n°s 28089, 25; 28094, 65); Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI (p. 51), XI, XII.

(2) Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 47, pl. XIII.

(3) Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. V, XV, XVI, XXX.

(4) Celles qui se trouvaient dans les étuis d'Assiout étaient beaucoup plus courtes que leurs fourreaux (à peine 1 mètre); il ne s'agit là du reste que de modèles du mobilier funéraire. — Un étui d'armes placé contre la cabine d'un modèle de bateau de Béni Hassan contiendrait par contre des javelots de près de 2 mètres de long, si l'on tient compte des proportions, ce qui n'est pas indispensable quand il s'agit de monuments de ce genre (Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 151, 157).

convient ni à des flèches ni à des lances, mais seulement à des armes rentrant dans la catégorie des javelots.



Fig. 592. — Soldat de Béni Hassan (d'après Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXX).

Cette arme est relativement peu fréquente en Égypte : elle paraît dans quelques tableaux militaires du Moyen Empire, mais jamais entre les mains de combattants en action; elle existait cependant dès les plus anciens temps, car certaines pointes de silex d'époque archaïque ne peuvent guère convenir, comme dimensions, qu'à des armes de cette catégorie[1], et dans la plaque de schiste dite de la chasse, certains personnages portent des javelines à pointe lancéolée[2]. Au Nouvel Empire, on voit à côté des flèches, dans l'un des carquois accrochés aux chars de guerre, en particulier aux chars des rois, deux traits plus longs, terminés à la base par une boule et deux cordons, qui sont sans doute des armes destinées à être lancées à la main[3].

Le nom de l'étui est *aâou*, terme général qui s'applique aussi bien à des étuis plus petits, ceux des instruments de toilette[4]. Nous rencontrons une seule fois un nom qui peut s'appliquer aux javelots eux-mêmes, et encore la lecture *bebou aâou* (?) est-elle douteuse.

IV. — LA FRONDE.

A proximité immédiate des arcs, on voit dans presque tous les sarcophages de simples cordes qui se présentent sous divers aspects : les unes sont enroulées en anneau circulaire[5] ou en spirale[6], ou même étalées irrégulièrement[7]; d'autres sont repliées sur elles-mêmes, selon la forme de l'hiéroglyphe ȣ, signe qui, comme déterminatif, s'applique aux tissus de toute espèce[8]. D'autres enfin, et

[1] J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 123-127.
[2] Legge, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXII, p. 130, pl. II et IX.
[3] Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), I, p. 334; Champollion, *Monuments*, pl. XIII, XV^a, XVIII, XXVII, XXIX, etc.
[4] Voir plus haut, p. 129.
[5] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLII, fig. 250 et 251 (n° 28036, 61, 62).
[6] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLII, fig. 244, 253 (n°s 28087, 35; 28088, 48; 28090, 21; 28094, 61).
[7] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLII, fig. 252 (n° 28094, 62).
[8] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XLII, fig. 246 (n°s 28034, 60-62; 28035, 47-48); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII : dans ce dernier cas,

ce sont les plus nombreuses, forment également un grand anneau en se recroi-

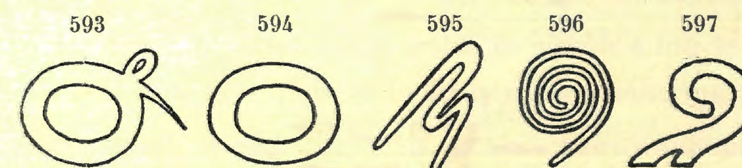


Fig. 593 à 597. — Cordes (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLII, fig. 250, 251, 252, 253, 244).

sant, mais l'une des deux extrémités se termine par une boucle, tandis que l'autre forme un angle brusque et retombe sur le côté : cette retombée peut être constituée par la corde elle-même, qui se dédouble alors souvent au coude en une boucle ovale, ou bien par une languette très allongée qui pourrait être faite en une autre matière. La couleur de ces cordes est toujours blanche, ou jaune.

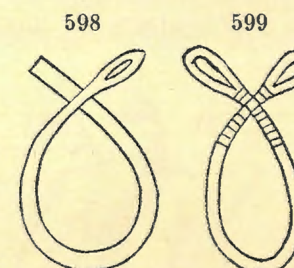


Fig. 598 et 599. — Cordes.
598. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLII, fig. 246.
599. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III.

Dans la presque totalité des cas[1], les cordes enroulées de ce dernier type sont au nombre de deux, placées l'une à côté de l'autre et exactement semblables, sauf que l'une des deux porte, sur le coude ou à l'entre-croisement, une petite pièce de nature toute différente, très allongée ou en forme de poisson, et peinte en noir[2].

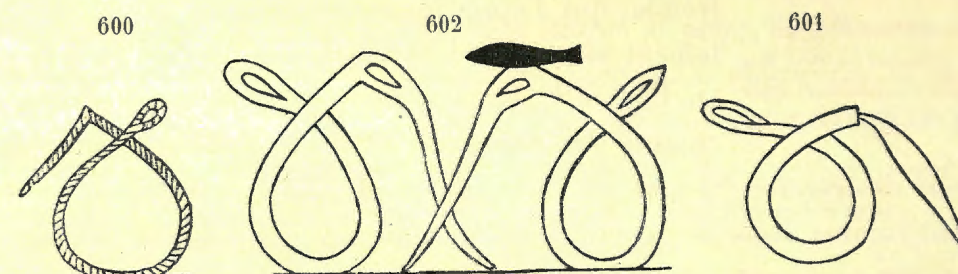


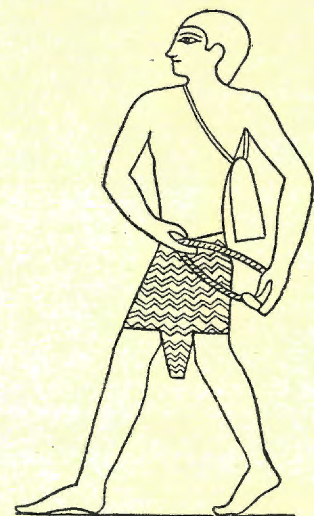
Fig. 600 à 602. — Frondes (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLII, fig. 243, 245, 247-249).

il y a chaque fois comme trois cordes accolées l'une dans l'autre. Les autres ont une des extrémités, ou même les deux, terminées par une boucle.

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLII, fig. 243, 245, 247 à 249 (n°s 28037, 91 et 97; 28039, 65; 28041, 24 (une seule); 28083, 112, 113; 28087, 72; 28088, 49, 50; 28090, 22, 23; 28091, 81; 28123, 48, 49); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III et V; Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXII; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; sarcophages extérieur de Sepa au Louvre et de Zehtihotep au Caire.
[2] Parfois ce petit objet, accessoire de la deuxième corde, a été oublié par le dessinateur.

A quelque type qu'elles appartiennent, ces cordes portent toujours le nom de *rouz* [hiéroglyphes], *roud* [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] [1], mot qui paraît signifier simplement «corde» et qui a donné sa valeur phonétique au signe hiéroglyphique [hiéroglyphe]. Celles qui sont agrémentées du petit objet noir sont appelées *roud das* [hiéroglyphes] ou *das-n-roud* [hiéroglyphes]; le terme *das*, orthographe pleine tirée de la racine *des* [hiéroglyphes] «couper», désigne évidemment un instrument tranchant, ce qui correspond bien à la forme de la petite masse noire [2].

Nous sommes en présence de l'alternative suivante : ou bien ces objets, placés à côté des arcs, sont de simples accessoires de ceux-ci, des cordes d'arcs de rechange, ou bien des armes indépendantes, des frondes. Il est à présumer que nous avons ici les deux choses, mises l'une à côté de l'autre à cause de la similitude de formes et de l'identité de matières et de nom : les cordes simples seraient alors des cordes d'arcs et celles à bout retombant, des frondes, celles-ci parfois avec indication du projectile. Ce projectile, d'après sa forme et son nom, ne serait pas une balle ordinaire, mais une lame tranchante d'un type tout particulier à l'Égypte, et dont aucun exemplaire n'est parvenu jusqu'à nous.


Fig. 603. — Soldat de Béni Hassan (d'après Champollion, *Monuments*, pl. CCCLXXXVIII).

Nous ne possédons aucun exemplaire ancien de la fronde, qui d'après les représentations devait être exactement semblable à celle dont on se sert de nos jours en Égypte [3]. Sous l'Ancien Empire, nous voyons des enfants s'en servir, comme aujourd'hui, pour chasser les oiseaux des récoltes [4]; mais un texte funéraire nous montre qu'on l'utilisait également comme arme de guerre [5]. Au Moyen Empire, ce sont sans doute des frondeurs qui prennent part avec les archers à l'attaque d'une forteresse [6]; plus tard, on les retrouve soit dans la marine, où ils occupent le nid de corbeau

(1) On rencontre également les composés, sans doute corrompus, et dont le sens reste obscur [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes].
(2) D'après la couleur, cet objet serait en fer.
(3) Newberry, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXII, p. 65.
(4) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LIII^b.
(5) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 197^f : [hiéroglyphes].
(6) Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. V, XV.

des navires de guerre [1], soit dans l'armée, où ils forment des corps spéciaux [2] et sont appelés *khaâdou* [hiéroglyphes] [3].

V. — LE *PEZ-ÂHÂ*.

Le dernier des grands bâtons, aussi bien dans le mobilier funéraire que sur les frises des sarcophages, se présente dans des conditions si différentes des autres qu'il ne nous est pas possible de le considérer comme une canne ou un sceptre, mais sa signification réelle n'apparaît pas encore clairement.

Dans les frises, cet objet affecte la forme d'une pièce de bois coudé à angle très ouvert, aux deux tiers environ de sa hauteur [4]; la couleur est celle du bois

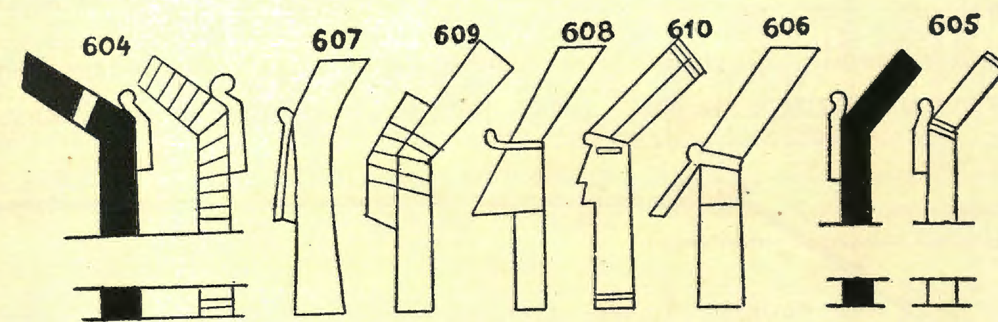


Fig. 604 à 610. — Le *pez-âhâ*.

604-607. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLV, fig. 330-331, 334-335, et pl. XLVI, fig. 336, 341.
608-610. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III, V; II, pl. II.

naturel, le rouge, rarement celle du bois stuqué et peint, le blanc ou le rose, parfois aussi la partie supérieure est d'une teinte plus claire que le bas [5]. Le fût est souvent divisé en deux parties par un trait longitudinal [6]. A la hauteur du coude, une ligature en toile blanche, qui assure la solidité de l'assemblage entre les deux parties, fait parfois une forte saillie du côté extérieur.

(1) Champollion, *Monuments*, pl. CCXXII.
(2) Stèle de Piankhi, l. 32 (Schäfer, *Urkunden des ägypt. Altertums*, VI, p. 17); les projectiles sont ici appelés *ânou* [hiéroglyphes].
(3) D'après sa place dans la phrase, ce mot doit désigner les hommes armés de frondes et non pas les frondes elles-mêmes, comme paraît l'indiquer le déterminatif [hiéroglyphe]; ce mot est un dérivé du verbe *kha* [hiéroglyphes] «envoyer».
(4) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLV-XLVI, fig. 328-331, 334-342.
(5) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II (jaune et rouge); Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII (blanc et rose).
(6) Cette division longitudinale peut aussi n'affecter que la partie supérieure (Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; Lacau, *op. cit.*, fig. 342).

Presque toujours ces objets sont rangés par groupes de quatre[1], tous semblables ou appartenant à deux variétés très proches l'une de l'autre; très rarement ils se présentent isolés[2] ou par paires[3]. Ils sont placés autant que possible tout à fait en dehors de la série des sceptres, de préférence sur l'autre paroi du sarcophage, à côté de certains vêtements d'apparat ou d'armes telles que les poignards[4].

Le mot le plus fréquemment employé pour désigner cet objet est *pez-âhâ* [hiéroglyphes], nom qui ne peut guère se traduire que par «arc debout, arc dressé» ou «extenseur dressé». De plus, on rencontre encore trois autres dénominations, d'ordre plutôt mystique ou religieux, [hiéroglyphes] «ce qui concerne le dieu», [hiéroglyphes] «garde du dieu» ou «gardien divin», et [hiéroglyphes] «bâton divin».

Dans le mobilier funéraire, le *pez-âhâ* est déposé dans le sarcophage à droite de la momie, derrière son dos[5], tandis que les cannes et les sceptres, ainsi que

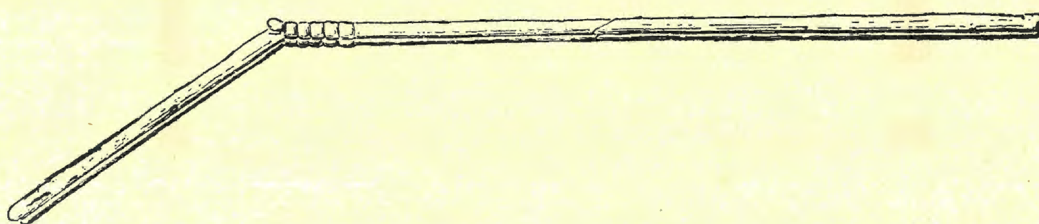


Fig. 611. — Modèle de *pez-âhâ* (d'après Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78, fig. 97).

les arcs sont placés à sa gauche, à portée de sa main; nous avons donc ici la même opposition que nous avons déjà remarquée à propos des peintures des frises. Quant à la forme, elle correspond à celle des figurations : la tige est formée de deux bâtons accolés[6], semblables dans les deux parties, dont l'assem-

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28034, 36 à 39; 28035, 19-22; 28036, 27-28; 28037, 57-58; 28083, 65-67 (trois seulement); 28091, 51, 53, 98-99 (trois groupes de quatre dans le même sarcophage); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

(2) Lacau, *op. cit.*, n° 28023, 24; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLVIII; sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

(3) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

(4) Comme dans tout ce qui concerne la disposition des frises, cette règle n'a rien d'absolu et présente plusieurs exceptions.

(5) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 46, 55; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, p. 78; Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 78-85.

(6) Dans un exemplaire conservé au Musée de New-York, la tige représente un faisceau de quatre bâtons au lieu de deux (Mace and Winlock, *op. cit.*, p. 85).

blage se fait également à angle très ouvert, aux deux tiers environ de la hauteur totale, au moyen d'une ligature qui est ici simplement indiquée par le relief. La longueur est la même que celle des cannes, environ 1 m. 50 cent.

Le nom du *pez-âhâ* ne paraît jamais dans les textes religieux et funéraires, mais l'objet lui-même est figuré à deux reprises dans les textes des Pyramides[1], à côté d'un arc, sous le signe du loup dressé sur son perchoir, quand ce signe est employé pour déterminer le nom des *Shesou-Hor* ou Suivants d'Horus : il s'agit donc d'un objet de même nature que l'arc, c'est-à-dire une des armes caractéristiques qu'on attribuait à certains personnages mythiques, de même, par exemple, que la massue blanche était considérée comme l'arme d'Ap-Ouaïtou[2].

Le même rapport entre cet objet et l'arc ordinaire se retrouve dans une scène d'un tombeau thébain[3] où, à côté d'autres cérémonies funéraires très spéciales, on voit les officiants présenter un *pez-âhâ* et un arc, les tailler en morceaux, puis les déposer sur le catafalque, avec la mention [hiéroglyphes] «mettre l'arc dans sa main (?), le bâton coudé derrière lui»[4].



Fig. 612. — Présentation du *pez-âhâ* (d'après Davies, *Five Theban Tombs*, pl. VI).

Le *pez-âhâ* peut aussi être considéré comme un objet sacré, porté dans les processions comme les enseignes divines : c'est ainsi qu'il paraît dans le cortège du dieu Ap-Ouaïtou dans une des cérémonies de la fête *Heb-Sed* à Bubastis[5]. Il est à remarquer qu'ici, un personnage qui tient à la main un grand arc marche à côté du porteur de *pez-âhâ*.

Enfin, dans le *Livre de l'Am-Douat*, le *pez-âhâ* apparaît divinisé, sous l'aspect d'un génie mummiforme, à la suite d'un chacal qui cette fois représente Anubis[6].

(1) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 921a, 1245c.

(2) Dans les mêmes textes, la hampe du support du loup Ap-Ouaïtou est traversée par une massue : Sethe, *op. cit.*, 953c, 1009c, 1011a, 1090a, etc.

(3) Maspero, *Le Tombeau de Montouhikhopshouf* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), p. 449; Davies, *Five Theban Tombs*, pl. VI.

(4) La même expression *m khen-f* se retrouve dans les frises pour tous les objets que le mort doit prendre dans sa main; le sens précis de cette locution n'est pas encore établi.

(5) Naville, *Festival Hall of Osorkon II*, pl. II.

(6) 2e heure : Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, 4e partie, pl. XXXIII; Maspero, *Biblioth. égyptol.*, II, p. 59.

Bien que ces données soient peu nombreuses, elles concordent de la façon la plus concluante sur divers points : d'abord le *pez-âhâ* est associé à la personne de certaines divinités du groupe des canidés, qui ont un caractère funéraire spécial et coopèrent à la vie d'outre-tombe et à la résurrection. En second lieu, il est toujours mis en parallèle ou en opposition avec l'arc : comme il n'est guère possible d'imaginer un objet qui soit exactement le contraire d'un arc, nous devons le considérer comme un instrument du même genre, c'est-à-dire soit une arme de jet d'une nature particulière, soit simplement un accessoire utilisé d'une manière ou d'une autre pour le tir à l'arc. Il n'est donc pas nécessaire, pour trouver une explication[1], de faire intervenir un élément tout nouveau tel que le signe *res* ⌉, qui peut représenter un support de tente et implique l'idée de veille, de réveil, ni de transfigurer le mot *pez-âhâ* pour en faire un support du ciel, hypothèse inadmissible au point de vue philologique[2].

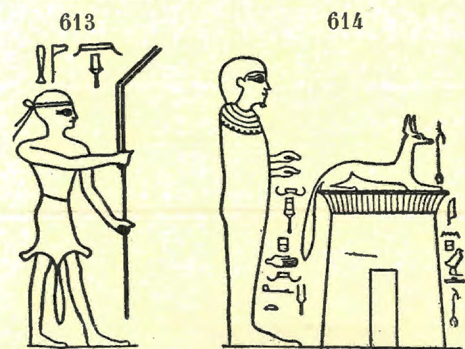


Fig. 613 et 614.
Le *pez-âhâ* en procession et divinisé.
613. D'après Naville, *Festival Hall of Osorkon II*, pl. II.
614. D'après Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, 4e partie, pl. XXXIII.

Comme accessoire de tir à l'arc, on a proposé de reconnaître dans le *pez-âhâ* un étui[3], à cause de la ressemblance de sa forme générale avec les étuis de peau qui paraissent dans les mêmes monuments[4]; mais l'existence des modèles de bois et leur minceur nous empêchent d'admettre cette hypothèse. Je préférerais celle d'un tendeur, objet presque nécessaire pour les arcs à retournement, mais nous n'avons aucune preuve que les Égyptiens aient employé réellement un engin de ce genre.

D'autre part on pourrait aussi, et peut-être avec plus de raison encore, envisager l'hypothèse d'une arme spéciale, hors d'usage dès le début de l'époque historique, qui rentrerait dans la catégorie des propulseurs, et qui serait, ou bien maniée à la main, comme d'habitude pour ce genre d'armes, ou plantée

(1) Mace and Winlock, *The Tomb of Senebtisi*, p. 82-84.
(2) Le complément d'un nom se place toujours après ce nom, jamais avant; de plus, le mot *pez* ne signifie jamais ciel.
(3) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 529.
(4) Les figures 332 et 333 de Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, rangées parmi les *pez-âhâ*, mais très différentes pour les détails, représentent certainement des étuis d'armes (voir plus haut, p. 218); ces objets proviennent d'une frise sans légendes.

en terre et fonctionnant comme une sorte de catapulte, la pièce coudée servant de ressort[1].

Jusqu'à la découverte de nouveaux documents, nous devons nous contenter de ces simples suppositions.

(1) Une légende mutilée donne le nom de (?) (?) à une corde analogue à celle des frondes (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28089, 27). Si la lecture est exacte, ce serait une indication en faveur de l'hypothèse du propulseur.

CHAPITRE IV.

LES ARMES DÉFENSIVES.

LE BOUCLIER.

La seule arme défensive qu'employassent les Égyptiens aux anciennes époques était le bouclier, et même plus tard les défenses de corps, telles que casques et cuirasses, ne devinrent jamais chez eux d'un usage constant. Dans les frises du Moyen Empire, le bouclier est relativement peu fréquent et se présente sous deux formes, qui sont du reste assez rapprochées l'une de l'autre.

Le modèle courant est celui du bouclier cintré[1] : la base est droite, les côtés montent en se rapprochant peu à peu et se réunissent en formant un demi-

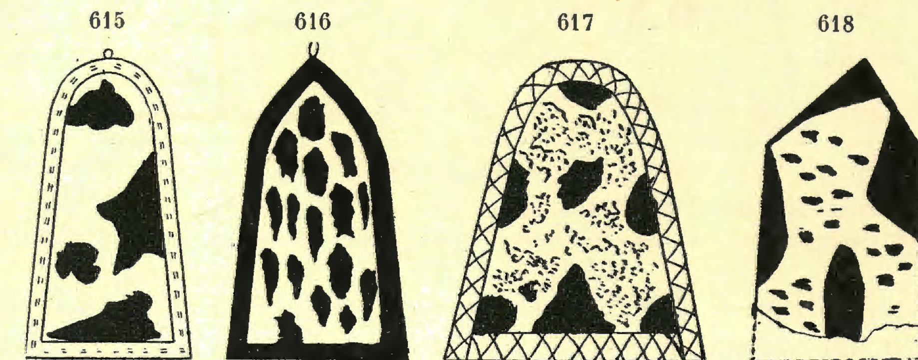


Fig. 615 à 618. — Boucliers.

615. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLII, fig. 254.
616. — Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. XII.
617-618. D'après Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI et XII.

cercle; une bordure étroite court tout le long du pourtour, formant le cadre[2] sur lequel est tendu une peau de bœuf, aisément reconnaissable à ses grandes taches noires et rouges qui sont celles de la peau préparée de manière à conserver ses poils.

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLII, fig. 254 (n°s 28024, 32-33; 28027, 32; 28087, 42; 28088, 52; 28089, 26; 28090, 30; 28094, 64); Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIV.

[2] Tout au haut de ce cadre, on voit souvent une petite boucle, permettant de suspendre le bouclier.

Le second type, celui du bouclier ogival, ne diffère du précédent, comme forme générale, que parce que la partie supérieure se termine en pointe plus ou moins aiguë; la matière employée peut être aussi le cuir, et alors on retrouve la bordure qui sertit l'écu[1], mais dans d'autres cas le bouclier est fait simplement d'une planche découpée et peinte de motifs de couleurs vives[2], plus ou moins réguliers, et qui rappellent un peu les blasons du moyen âge; il n'y a alors pas de bordure.

La dimension du bouclier ne dépend pas de sa forme, ainsi qu'on peut le constater dans les monuments figurés de l'époque : les deux modèles peuvent se faire en grand ou en petit. Les petits boucliers de main, hauts de 0 m. 80 cent. à peine, sont ceux qui sont employés par l'infanterie régulière, par les soldats armés de haches, de massues de bois[3] ou de piques[4], en opposition avec les

619 620 621

Fig. 619 à 621. — Soldats du Moyen Empire.

619. D'après Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XVI.
620. — Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 457.
621. D'après Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXIX.

archers, qui ne portent aucune arme défensive; d'après ceux que tiennent les statuettes de bois du Moyen Empire, et d'après les modèles indépendants trouvés dans les tombes de la même époque[5], il résulte qu'ils avaient une seule poignée placée horizontalement dans le haut, au quart ou au tiers de la hauteur totale, mais pas d'énarme pour passer le bras, ni de guige pour les suspendre sur le dos.

Le bouclier de hauteur d'homme, ou la grande targe, peut, quand il est ogival, appartenir à des troupes de piquiers[6]; le plus souvent, il est du type cintré

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28023, 28 (cf. Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. XII).
(2) Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. XI et XII.
(3) Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XIII, XIV, XVI, XXX; II, pl. V, XV; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 161.
(4) Maspero, *Le Musée égyptien*, I, pl. XXXIV et XXXV.
(5) Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XIII.
(6) Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), I, p. 303 (bas-relief d'Assiout); cf. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 457.

et est réservé aux seigneurs qui le font porter à côté d'eux par un des hommes de leur suite[1], qu'ils accrochent à la cabine de leur bateau[2] ou font figurer dans leur mobilier funéraire[3]. L'armature sur laquelle était tendue la peau de bœuf était sans doute un simple cadre; dans le haut de celui-ci venait se fixer horizontalement une traverse en bois, s'élargissant au milieu en un disque qui porte la poignée; ces poignées sont les seules pièces qui nous soient parvenues de boucliers de ce genre[4].

Dans les frises, le bouclier est placé soit isolé, soit par paires; il complète la série des armes, mais il ne semble pas qu'il y ait lieu de lui attribuer une valeur prophylactique spéciale, malgré son caractère de défense corporelle : jamais il n'est considéré comme une amulette. Ce n'est que plus tard, sous le Nouvel Empire, que le mot *aqem* peut, par extension, prendre un sens abstrait et s'appliquer, non plus seulement au bouclier, mais à l'idée de protection, devenant ainsi synonyme du terme *sa* [5]. L'orthographe ancienne de ce mot, la seule employée dans les sarcophages du Moyen Empire, est *akem* , accompagnée parfois du déterminatif , qui indique la matière dont est fait le bouclier. Dans un cas seulement on trouve ce nom accompagné de compléments dont le sens est indéterminable : (?) (?) (?) (ou (?))[6].

Nous n'avons à citer ici que pour mémoire, puisqu'elles ne se présentent jamais dans les frises ni dans les monuments contemporains, les formes bilobées[7], ou carrées à côtés plus ou moins échancrés[8], qui sont d'époque archaïque, et celle du bouclier cintré plus large du haut que du bas, orné d'un umbo qui protège une poignée placée verticalement[9], qui est toujours employée au Nouvel Empire et n'est sans doute pas antérieure à cette date.

(1) Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XIII, XX, XXIX.
(2) Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 151, 157; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. X.
(3) Blackman, *Rock Tombs of Meir*, I, pl. III.
(4) Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 18 et pl. II, n° 2.
(5) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 129; *Suppl.*, p. 151.
(6) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28024, 32-33.
(7) Newberry, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XXVIII, p. 68-74.
(8) Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. V, n° 46; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. XI.
(9) Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), I, p. 298-301.

SIXIÈME PARTIE.

LE MOBILIER.

La place qu'occupent dans les frises les meubles de toute sorte est très peu importante, à côté de celle des effets personnels de vêtement, d'ornement et d'équipement. Ce fait n'a rien que de naturel, puisqu'en Orient le mobilier se réduit, d'une façon générale, à sa plus simple expression, le besoin de confort y étant, en somme, peu développé; plus on remonte dans le temps, plus cette différence avec les mœurs européennes est appréciable, et ici, comme dans tous les autres domaines, nous devons nous reporter à une époque beaucoup plus ancienne que celle des monuments eux-mêmes, à un moment où, entre autres, on ne se servait pas encore de chaises et de fauteuils, meubles qui sont d'un usage courant dès le début de la période memphite.

Certains outils et instruments, qui peuvent être rattachés à la même catégorie, sont par contre plus fréquents dans les frises : le matériel de scribe et l'outillage de menuisier ont pour le mort une utilité pratique, très différente de la valeur de puissance ou de protection qu'ont la plupart des autres objets du mobilier funéraire.

CHAPITRE PREMIER.

LES MEUBLES DE MAISON.

I. — LE CHEVET.

Dans l'Égypte antique comme chez tous les peuples africains, même de nos jours, le chevet est le seul meuble indispensable pour permettre à l'homme de se reposer et de dormir confortablement. L'Égyptien ayant l'habitude de se coucher sur le côté [1], il s'agissait pour lui d'avoir un objet sur lequel il pût appuyer sa tête, un objet ayant donc une hauteur correspondant à celle de l'épaule.

Le premier chevet fut sans doute une pierre ou un morceau de bois, mais peu à peu on arriva à établir un type de meuble spécial, léger et bien approprié

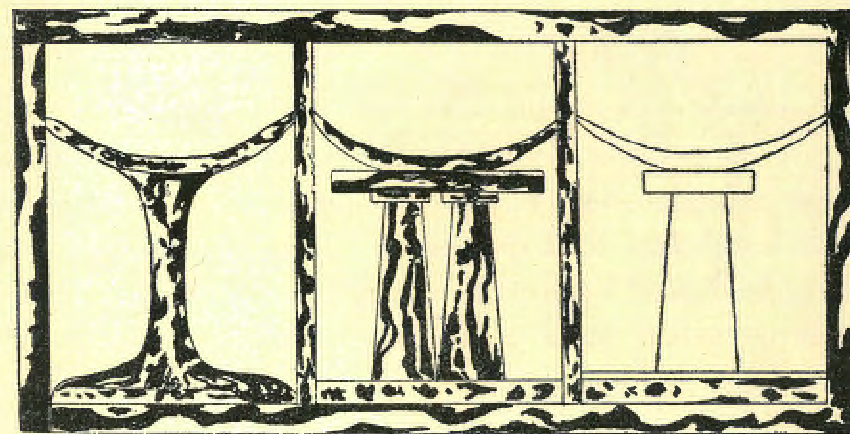


Fig. 622. — Cassette de chevets
(d'après Quibell, *The Tomb of Hesy* [*Excavations at Saqqara*, 1911-12, pl. XIV]).

à son but, formé de trois éléments : une base plate, assez grande pour être stable, un plateau plus ou moins incurvé, suivant la forme de la tête, et entre les deux une pièce verticale, une colonnette courte, qui peut parfois être dédoublée [2].

[1] Cette coutume, fort naturelle du reste et conforme à celle de la plupart des hommes, est prouvée par le fait que dès le moment où l'on adopta pour les morts la position étendue, c'est-à-dire celle de l'homme dormant, on coucha la momie sur le côté. Cette façon de faire est constante, jusqu'au début du Nouvel Empire (voir par exemple, Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XXI).

[2] Le type à double support est aussi fréquent que celui à une seule colonnette au début de la période memphite (Petrie, *Tarkhan*, pl. IX; Quibell, *The Tomb of Hesy*, pl. XIV et XXI); plus tard il disparaît presque complètement (cf. cependant Chassinat-Palanque, *op. cit.*, p. 180).

Il ne semble pas que l'invention de cet objet remonte à l'âge préhistorique, puisque dans les innombrables tombes de cette époque on n'en a retrouvé aucun exemplaire; mais comme il était d'un usage courant au début de l'Empire memphite [(1)], il y a tout lieu de croire qu'il date de la période thinite.

Les modèles très simples et très primitifs, le bloc de bois échancré sur sa face supérieure et la branche recourbée, se perpétuent jusqu'au Moyen Empire [(2)],

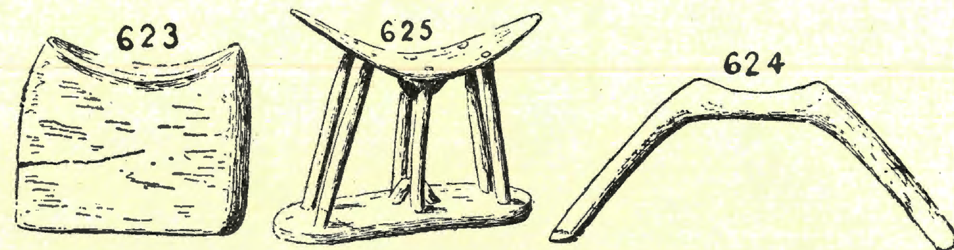


Fig. 623 à 625. — Chevets du Moyen Empire.

623-624. D'après Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 160, 161.
625. D'après Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 119.

sans doute chez les gens peu fortunés; le type classique du chevet à colonnette, très élégant par lui-même et susceptible de développement et de modifications au point de vue artistique, devient, dans les tombes, de plus en plus fréquent et varié; il se fait soit en bois de diverses sortes telles que l'ébène ou le sycomore, soit en albâtre. Au Nouvel Empire, on voit paraître les exemplaires de luxe en bois sculpté ou incrusté [(3)], où la colonnette est remplacée par une figurine en relief, et les modèles en forme de chevalet pliant [(4)].

C'est le type courant sous l'Ancien Empire, celui à colonnette simple ou à pièce centrale cintrée des deux côtés, que nous présentent les frises des sarcophages, en de très nombreux exemplaires. Le chevet se trouve placé autant que possible près de la tête et des vases à parfums, et souvent accompagné de boules d'encens dont le parfum doit sans doute contribuer à rendre plus agréable le

(1) Le plus ancien exemplaire connu est peut-être celui qui a été trouvé à Regagnah (Garstang, *The third Egypt. Dynasty*, pl. XXXII). La plus importante série de chevets de l'Ancien Empire qui ait été publiée jusqu'ici se trouve dans Petrie, *Heliopolis, Kafr Ammar and Shurafa*, pl. XVIII à XXI.

(2) Petrie, *Deshasheh*, pl. XXXIV; *Gizeh and Rifeh*, pl. XXII, E; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 160, 161. Il en est de même pour le modèle où la colonnette est remplacée par plusieurs petits supports de bois (Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 119).

(3) Petrie, *Qurneh*, pl. XXV; Capart, *L'art et la parure féminine*, p. 8; British Museum, *Guide to the third and fourth egypt. Rooms*, p. 71, 72, etc.

(4) Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. XVIII; *Illahun, Kahun, Gurob*, pl. XXVII.

sommeil du mort. Généralement on ne voit paraître qu'un seul de ces objets [(1)], mais il n'est pas rare cependant d'en voir figurer deux [(2)] ou trois [(3)] l'un à côté de

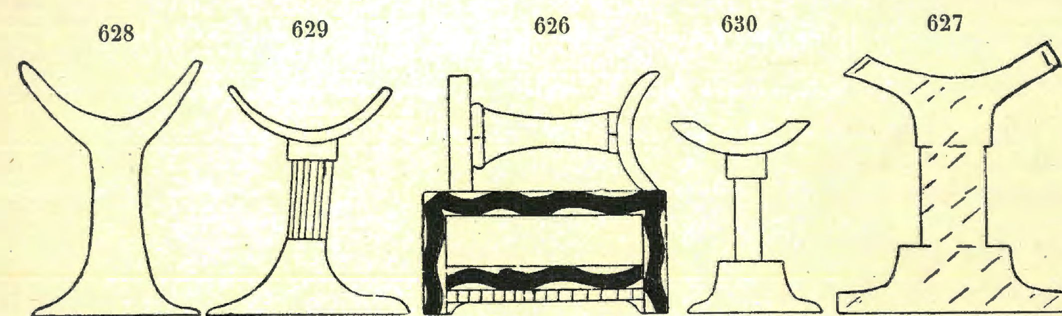


Fig. 626 à 630. — Chevets.

626. D'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. I.
627. — Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXI.
628-630. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXV, fig. 108, 109, 110.

l'autre. Dans certains sarcophages, le chevet est représenté non plus en frise, mais au bas de la paroi de tête, flanqué de deux fleurs de lotus et accompagné des vases à parfums [(4)].

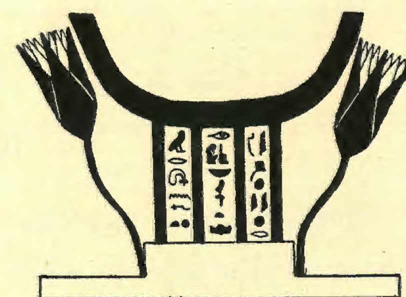


Fig. 631. — Chevet orné (d'après Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XVII).

La matière dont était fait l'objet est indiquée par la couleur et parfois par la légende; c'est ou bien de l'albâtre blanc ou blanc veiné de rouge, ou bien du bois rouge ou jaune qui représente du pin ou du sycomore. Les trois éléments constitutifs, base, colonne et sommet, sont en général nettement diversifiés dans le dessin.

Le mot désignant le chevet est toujours, dans les sarcophages comme ailleurs, *oures*; la variante graphique, qui se rencontre à la IIIe dynastie [(5)], prouve que ce nom est apparenté à la racine *res* (en copte PHC),

(1) Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. I; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXV, fig. 104 à 111 (n°s 28024, 10; 28027, 12; 28034, 20; 28035, 1; 28036, 15; 28040, 2; 28041, 2; 28091, 57; 28092, 14; 28094, 17); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV, CXLVIII; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXI; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 52, 59, 90, pl. XI.

(2) Lacau, *op. cit.*, n°s 28083, 11, 12; 28086, 5; 28091, 9, 10.

(3) Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. V; Lacau, *op. cit.*, n°s 28094, 13-15; 28123, 9-11.

(4) Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 65, 97, pl. XVII. Le même, sans décoration florale, mais garni d'un coussin, dans Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, p. 30.

(5) Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I (stèle de Sokar-kha-baou).

qui est considérée comme signifiant «veiller, garder»; étant donné ce rapprochement, il se pourrait cependant que le sens primitif de ce verbe fût plutôt «élever, soulever», sens qui du reste s'est conservé dans le causatif «dresser»[1] : un chevet est un objet destiné en effet à soulever la tête. Une expression qui correspond en tout point à cette idée est celle de *outes nemtit*, qui dans un seul cas[2] remplace le mot *oures;* elle peut se traduire, suivant l'un des sens du verbe, par «soutien pour s'étendre», et est ainsi parfaitement appropriée au rôle du chevet.

Le *Livre des Morts* consacre au chevet un petit texte[3], en rapport, comme de juste, à la conservation de la tête. Ce chapitre paraît être de composition relativement récente, car il ne se trouve pas encore dans la rédaction du Moyen Empire.

Aux basses époques, on trouve souvent le chevet employé comme amulette; il se fait en faïence, en diorite ou en bois, mais surtout en hématite; sa position sur la momie est près de la poitrine, du ventre ou des pieds, jamais à la tête[4].

II. — LE COUSSIN.

Un autre objet, bien que très différent du chevet, doit avoir des fonctions analogues et se présente à peu près dans les mêmes conditions, c'est-à-dire généralement à proximité des vases à parfums et même parfois à côté du chevet lui-même; les expressions et qui accompagnent quelquefois son nom indiquent du reste la position qu'il doit occuper par rapport à la tête du défunt.

Cet objet[5] est de forme circulaire, avec un carré quadrillé de noir au centre; la couleur de l'ensemble est jaune ou plus rarement rose pâle, mais parfois le fond du carré central est laissé en blanc, ce qui a pu faire croire qu'il

(1) BRUGSCH, *Dictionn. hiérogl., Suppl.*, p. 736.

(2) CAPART, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, p. 24; la traduction «soutien d'oreillers» n'est aucunement justifiée.

(3) Chap. CLXVI.

(4) PETRIE, *Amulets*, p. 15 et pl. III; REISNER, *Amulets*, pl. IV et VIII. — Le chevet n'est pas figuré dans la liste saïte des amulettes du papyrus Mac Gregor.

(5) LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVI, fig. 118-120 (nos 28034, 4; 28038, 6; 28083, 69; 28091, 105; 28092, 15; 28094, 11); STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV; II, pl. I; ENGELBACH, *Riqqeh*, pl. XXIII; sarcophages extérieur et intérieur de Sepa, au Louvre; sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

s'agissait d'un tamis[1]; d'après les détails de certains exemplaires, on voit qu'il s'agit d'une torche en vannerie, pouvant servir de coussin et utilisée certainement

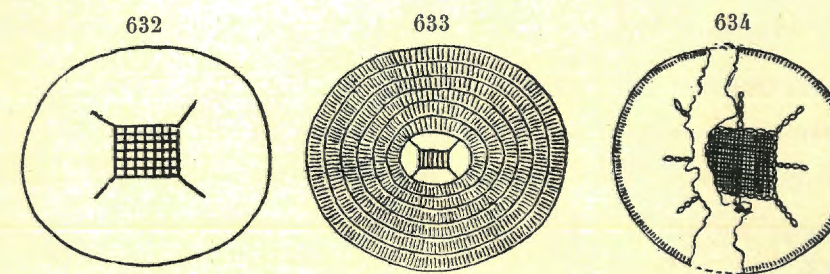


Fig. 632 à 634. — COUSSINS.
632. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXXVI, fig. 119.
633-634. — STEINDORFF, *Grabfunde*, I, pl. IV; II, pl. I.

dans ce but, puisque nous voyons dans quelques cas ces objets figurés comme garniture de lit[2]; il est possible que certains de ces coussins aient été revêtus d'une housse de toile, ce qui expliquerait la couleur rosée[3].

Une fois le coussin est figuré placé sur le chevet[4], ce qui permet de préciser encore la destination de ces objets, au moins de la plupart d'entre eux[5].

Nous possédons quelques rares exemplaires de ces coussins en paille tressée, mais ils datent du Nouvel Empire et étaient destinés à garnir des chevets pour atténuer la dureté du bois ou de la pierre au contact de la tête[6]; ils sont faits à la dimension exacte de la partie supérieure du chevet et sont donc non pas ronds, mais ovales; ils présentent également au centre le carré ajouré et, comme facture, sont en vannerie fine, très soignée. Ceux dont nous possédons l'image dans les frises, vu leur forme, ne pouvaient avoir le même but et semblent avoir été employés seuls, soit pour remplacer le chevet[7], soit pour caler une autre partie du corps du dormeur.

(1) STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, p. 22.

(2) SCHÄFER, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI et p. 52.

(3) Dans un des exemples cités dans la note précédente, il y a trois coussins, l'un blanc, l'autre jaune, le troisième rouge, donc deux en étoffe, un seul en paille.

(4) STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, p. 30, d'après le croquis de Passalacqua; ce détail a dû disparaître peu après la découverte du sarcophage, car il n'est pas figuré dans la copie de LEPSIUS, *Aelteste Texte*, pl. XX.

(5) Il est évident que quand il y a sur un lit plusieurs coussins, tous ne servent pas à garnir le chevet.

(6) Musées du Louvre et du Caire (inédits). La vignette du chapitre CLXVI du *Livre des Morts* représente un chevet qui dans quelques exemplaires paraît muni d'un coussin (BUDGE, *Papyrus of Ani*, pl. XXXIII).

(7) Un coussin de cette forme, évidé au centre, se prête fort bien à appuyer la tête d'une personne couchée à plat, sur le dos.

Le nom de ce genre de coussin, qui du reste ne se retrouve pas ailleurs que dans les frises, est un mot composé, *khnemit our* (var. , ,)[1], dont la signification est encore obscure. Si l'on songeait à le faire dériver du nom de l'essence *neshnemit* , il faudrait admettre que celle-ci avait des vertus soporifiques motivant la présence de son nom dans celui d'un objet destiné au sommeil. Deux racines se présentent encore, avec lesquelles on pourrait faire un rapprochement : *khnem* «réunir, munir, protéger», et *khnem* «dormir»[2]; au point de vue purement graphique, la première serait préférable, mais donne un sens peu satisfaisant, tandis que la seconde s'accorde bien avec le sens même de l'objet, dont le nom pourrait se traduire «le grand endormeur». L'étymologie ne peut donc pas être considérée comme résolue.

III. — LE LIT.

On a cru que le lit égyptien n'était que l'allongement d'un siège ordinaire[3], mais cette opinion ne correspond pas à la réalité, car l'origine de ce meuble

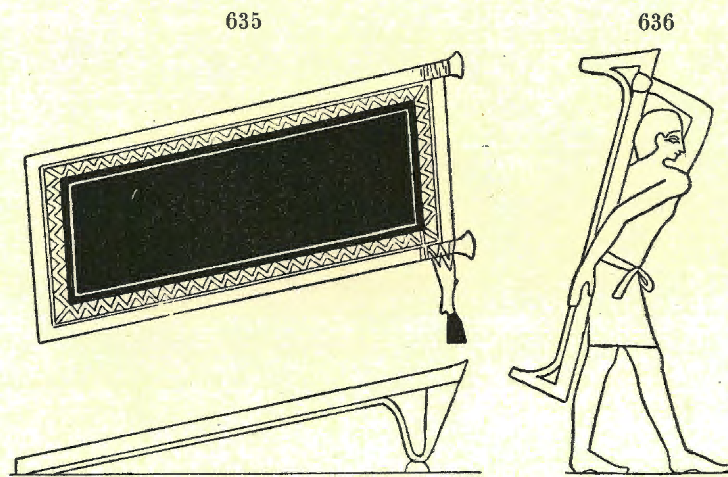


Fig. 635 et 636. — Lits primitifs.
635. D'après Quibell, *The Tomb of Hesy* (*Excavations at Saqqara, 1911-12*, pl. XIX).
636. — Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. VI.

doit être cherchée dans la simple natte, dont bien des gens du peuple se servent encore aujourd'hui, en Égypte comme du reste dans tout l'Orient.

[1] Ce terme est masculin, à en juger par les variantes de la finale dans le substantif et surtout par l'absence constante du dans l'adjectif .
[2] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1098, 1101.
[3] Erman, *Ägypten und äg. Leben*, p. 261.

Le premier perfectionnement apporté à ce genre très primitif de couchette date sans doute de l'époque thinite et consiste à monter cette natte sur un cadre de bois et à relever une des extrémités du cadre de manière à donner à la personne qui y est étendue une position moins horizontale; plus tard on remplaça cette natte par un cannage ou par une toile suspendue au moyen de cordons et formant sommier[1].

Ce modèle de lit, extrêmement léger, fut employé surtout comme meuble de voyage pendant tout l'Ancien Empire[2], de même que son dérivé[3], qui s'en distingue par l'adjonction de deux pieds à l'extrémité inférieure du lit[4], de manière à isoler complètement le cadre du sol : ici les deux pieds placés du côté de la tête du lit, qui formaient un angle aigu avec le cadre quand celui-ci était incliné, gardent cette position oblique par rapport au cadre redevenu horizontal par l'adjonction de nouveaux supports, ce qui donne au meuble une silhouette un peu étrange.

Dès le début de l'âge memphite et même sans doute antérieurement[5], il s'opère dans la forme du lit une transformation qui aboutit à la création du type classique; le cadre muni de son cannage ou de son sommier en toile est monté sur quatre jambes de lion[6], et garni à son extrémité inférieure d'un panneau vertical servant d'appui aux pieds du dormeur.

C'est ce modèle qui se présente dans les frises du Moyen Empire[7] aussi bien que dans les chambres funéraires de la VIe dynastie[8]; la seule différence est

[1] Figurations datant de la fin de la IIIe dynastie : Quibell, *Excavations at Saqqara* (*1911-12*), pl. XIX; Murray, *Saqqara Mastabas*, pl. I; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IV.
[2] Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. XVII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. L.
[3] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. VI, XIX, XXX, XLIX (fabrication).
[4] Ces deux pieds sont parfois plus courts que les deux autres, mais généralement ils ont la même hauteur.
[5] Un lit à pieds de lion, trouvé à Tarkhan, date probablement de l'époque thinite (Petrie, *Tarkhan*, I, pl. VIII et IX).
[6] Un des plus anciens exemples connus (Quibell, *Excavations at Saqqara, 1911-12*, pl. XX) a des jambes de taureau. Partout ailleurs, sous l'Ancien et le Moyen Empire, ce sont des jambes de lion : Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XIV; Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. CIV; Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. XIV; II, pl. XXIII; Blackman, *Rock Tombs of Meir*, I, pl. III; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XI; II, pl. XIII, XXX. — Pour les lits du Nouvel Empire, souvent incurvés au centre, voir Champollion, *Monuments*, pl. CCCCXXIX; Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. XVIII; Quibell, *Tomb of Yuaa and Thuiu*, pl. XXVIII.
[7] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXV, fig. 101 à 103 (nos 28040, 16; 28041, 13; 28085, 17; 28089, 22; 28118, 31); Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI et XI, p. 52; sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
[8] Petrie, *Dendereh*, pl. III; Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 196, 202.

que ces figurations donnent d'habitude une tête de lion placée au haut bout du lit, faisant saillie et donnant à l'ensemble du meuble, vu de profil, l'apparence du fauve lui-même, l'animal gardien; le plus souvent aussi le panneau du côté

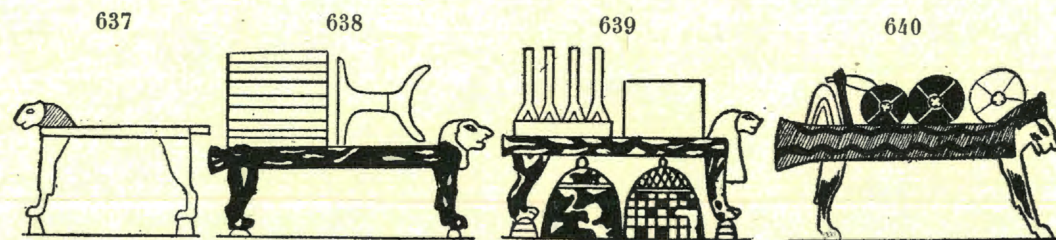


Fig. 637 à 640. — Lits à têtes de lion.

637. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
638-639. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXV, fig. 101, 103.
640. D'après Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI.

des pieds manque ou est remplacé par un petit appendice qui a un peu l'aspect d'un moignon de queue. Dans des cas assez rares, la tête de lion fait défaut et les pieds antérieurs sont placés obliquement, comme dans le type ancien du lit[1]. Jamais l'on ne voit figurer dans les frises le modèle très simple qui a été retrouvé quelquefois dans les tombeaux de l'époque, un cadre monté sur quatre pieds droits et muni de sangles destinées à supporter le matelas[2].

Les divers accessoires du lit sont représentés sur le lit lui-même : ce sont d'abord les coussins et le chevet, qui sont aisément reconnaissables, puis les draps, couvertures et matelas, plus difficiles à déterminer : nulle part on ne voit le gros matelas épais et moelleux, qui paraît toujours dans les peintures du Nouvel Empire, mais une des images donne une série de bandes blanches superposées, qui ont exactement la longueur du sommier, et qui pourraient, malgré leur nombre et leur peu d'épaisseur, être considérées comme des matelas. Cependant, dans les autres représentations, ce groupe est beaucoup moins long et forme un paquet carré, ou bien encore il est remplacé par le signe des

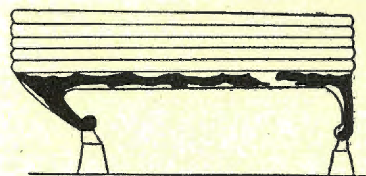


Fig. 641. — Lit garni de matelas (d'après Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX, n° 2).

(1) Dans les sarcophages provenant d'Assiout : Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX et p. 212. — Un lit exactement semblable, portant la momie, est figuré à l'extérieur d'un sarcophage d'Akhmim (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, n° 28116, pl. VI).

(2) Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 123; les trous longs dans le cadre montrent l'existence de ces sangles, aujourd'hui disparues.

étoffes . Il y a donc lieu de croire qu'il s'agit plutôt d'objets de lingerie, soit des draps ou peut-être aussi des couvertures.

Dans un des sarcophages[1] on voit paraître quatre pieds de meubles isolés qui sont en forme de jambes de taureau et non de lion[2]. Comme le lit égyptien n'a des jambes de taureau que tout à fait à ses débuts[3], et rarement aux époques postérieures, tandis qu'on les voit très souvent employées pour les sièges, il y a lieu de croire que nous avons ici plutôt des pieds de fauteuils ou de chaises. Le mot qui les désigne, bien que très effacé, paraît être *khend* , mot qui s'applique en effet aux sièges plutôt qu'aux lits.

Dans les frises, le nom donné au lit est *atit* , , mot qui paraît dès la IIIe dynastie sous la forme simple *tit* [4], à côté de l'expression plus fréquente *asit* [5], pour désigner le type de lit le plus simple. Ce mot *atit* resta en usage, avec la même acception, tant que dura la langue égyptienne[6].

Le mot *henki* ne se trouve pas dans la légende même de l'objet, mais dans le titre d'un chapitre qui accompagne la représentation du lit[7] et qui se retrouve ailleurs, tant dans les textes du Moyen Empire[8] que dans le *Livre des Morts* classique[9]. Ce mot ne paraît pas, à l'origine, avoir désigné le lit lui-même, mais un *cafass*[10], une de ces grandes caisses rectangulaires en clayonnage de nervures de palmes qui sont employées encore aujourd'hui en Égypte tant pour transporter des marchandises que comme sommiers; par extension, le nom du lit-*cafass*[11] a pu passer au lit du type ordinaire.

La légende très mutilée [12], appliquée à un lit, désigne plutôt

(1) Sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre (copie de M. Lacau).

(2) On rencontre fréquemment, dans les tombes royales d'époque thinite, des petits pieds de taureau en ivoire, isolés et ayant dû faire partie de sièges en miniature (J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II, p. 189; Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. XII; II, pl. VI^a, VII^a).

(3) Un lit de ce genre, inédit, se datant d'époque archaïque, se trouve au Musée de Turin. Cf. la représentation du tombeau de Hesi (Quibell, *Excavations at Saqqara, 1911-12*, pl. XX).

(4) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. VI.

(5) Lepsius, *op. cit.*, pl. IV; Mariette, *Monuments divers*, pl. XIX; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I et II; on trouve également dans ce dernier tableau le mot *gesa* , inconnu ailleurs.

(6) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 24; *Suppl.*, p. 26.

(7) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28118, 31.

(8) *Ibid.*, II, Index, p. 176.

(9) Chap. clxix (et clxx) : Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. CXC.

(10) Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, VII, p. 89.

(11) Ce genre de lit rudimentaire n'est jamais représenté dans les monuments.

(12) Lacau, *op. cit.*, n° 28089, 22.

la literie que le lit lui-même : le mot *men* se retrouve en effet ailleurs, comme nom d'étoffe [1].

Pour les draps ou couvertures, si l'on doit considérer comme équivalente à la figuration donnant une série de pièces d'étoffes sur un lit, celle d'un tombeau de la VIe dynastie [2], où le lit n'est pas indiqué, mais où une pile de longues bandes, en tout point semblables, est représentée à côté des chevets et à proximité des étoffes, leur nom serait *amit-ro*. Ce mot reparaît dans d'autres tombes de la même époque, avec les variantes et [3]; ici les représentations ne nous ont pas été conservées, mais d'après cette dernière graphie, l'identification ne serait pas soutenable [4], bien que ces objets paraissent à la même place, près des étoffes et des chevets, à moins que nous n'admettions une erreur du scribe, ce qui est fort possible, puisque dans les monuments de l'époque, on trouve des étoffes représentées de façon identique [5].

IV. — LES TABLES.

Bien qu'elles ne rentrent pas dans le mobilier funéraire proprement dit, les tables sur lesquelles sont posés les divers objets doivent être mentionnées ici,

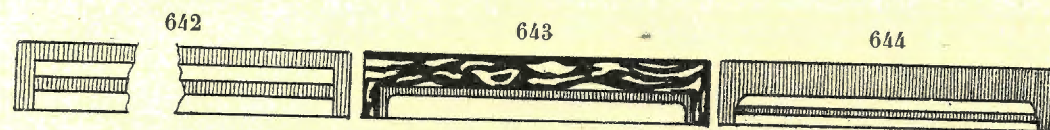


Fig. 642 à 644. — Types de banquettes.

642. D'après Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXI-XXII.
643. — Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. III.
644. — le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

puisqu'elles sont partie intégrante de la frise et qu'elles ne font défaut pour ainsi dire nulle part [6]. Ce sont des banquettes rectangulaires relativement longues

(1) Voir plus haut, 1re partie, chap. IV. On trouve cependant, aux basses époques, un mot signifiant «lit» (Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 644).

(2) Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. V et p. 24.

(3) Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 200 et 204.

(4) Au tombeau de Meri-Meri à Leyde (Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sammlung in Leiden*, IV, pl. XIV), le même mot désigne un objet en électrum, qui fait partie du matériel de l'*ap-ro* et ressemble à un ciseau. Il s'agit ici sans doute de quelque chose de tout différent.

(5) Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. II.

(6) Parmi les exceptions assez rares, on peut citer le sarcophage de Sesenbnef à Licht (Gautier-

et assez larges pour que des objets de toutes dimensions puissent y trouver place, faites en bois de diverses essences, reconnaissables à leur couleur, et de forme très simple : un plateau épais supporté par quatre pieds droits très courts, sans ornements [1] et reliés entre eux par de petites traverses horizontales.

Ces séries de tables basses nous font voir la façon dont on installait le mobilier funéraire au fond du caveau à une certaine époque, probablement sous l'Ancien Empire [2]; elles étaient rangées autour de la pièce, et les divers objets, qu'elles isolaient du sol et préservaient ainsi en une certaine mesure de la destruction, étaient placés dessus, les uns à côté des autres, les plus grands appuyés contre les parois, les autres posés à plat. Pour certains de ces objets, entre autres les vases à parfums, des trous étaient pratiqués dans le plateau de la table, de manière à leur donner une assise plus solide [3].

Dans les tombes de l'Ancien Empire, l'humidité a fait disparaître la presque totalité du mobilier de bois, et en particulier ces petites tables-supports; il nous en reste cependant deux qui proviennent d'un tombeau d'Abousir [4] et qui étaient destinées à porter des vases. Les dimensions sont très petites, mais la forme est exactement la même que celle indiquée dans les frises.



Fig. 645. — Table (d'après Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI).

En dehors de ces banquettes, les représentations des tables d'usage courant sont des plus rares dans les sarcophages : l'une d'elles, placée à côté des objets de toilette, est du type des tables-supports, avec le plateau épais, les gros pieds droits et la traverse horizontale [5]. Dans une autre frise [6], elles sont au nombre de quatre, dont deux de la plus grande simplicité, en bois jaune, avec plateau

Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXII à XXV), et ceux d'Abousir, où les tables ne paraissent pas au registre inférieur, celui où sont figurés les gros objets (Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI et XI).

(1) Parfois ces pieds paraissent être taillés dans le même bloc de bois que le plateau, et non pas assemblés, comme d'habitude. La traverse peut être remplacée par une sorte de garniture intérieure, faite en un autre bois.

(2) Ces représentations sont exactement semblables dans les chambres funéraires de la VIe dynastie et dans les frises de la XIIe.

(3) Un exemple caractéristique dans Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXVI. Les vases à parfums sont généralement disposés de cette façon dans les tableaux des mastabas, par exemple von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, II, pl. XXXVI-XLI.

(4) Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 130. Une table plus petite encore a été trouvée à Gebelein : Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, p. 32.

(5) Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI.

(6) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

monté sur des pieds droits de même épaisseur, sans traverses, et deux en albâtre, du type ordinaire du guéridon qui sert de table à manger, un disque plat placé sur un pied rond, sensiblement élargi du bas. Ces tables sont sans doute toutes des tables à manger, comme l'indique le mot *khaouit* [1], qui est employé pour toutes les quatre, avec des qualificatifs différents pour chacune, « la grande » et « la petite » pour les deux guéridons d'albâtre, « la cachée » pour la grande table droite, et « la sacrée » pour la petite. De ces deux dernières épithètes, la dernière, *zesrit*, est celle par laquelle on désigne la table à manger qu'on installe devant le mort, pour le repas funéraire, dans la pancarte [2]; le sens spécial d'*ameni(t)* « la cachée » n'est pas connu, mais doit être de nature analogue.

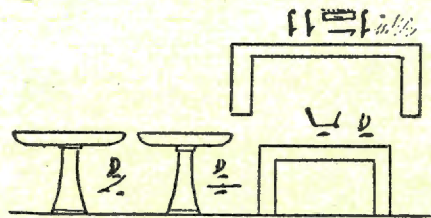


Fig. 646. — Groupe de tables (d'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire).

Le pied du guéridon peut être indépendant du plateau, et figure isolé, comme support de vase, soit dans le mobilier des tombes de l'Ancien Empire [3], soit dans les tableaux des chambres funéraires de l'époque [4]; il est alors fait soit en pierre, soit en terre cuite. Il paraît aussi une fois dans les frises [5], peint en brun marron, couleur de la terre cuite, et porte le nom, inconnu ailleurs, de *an* ; on pourrait être tenté de rapprocher ce mot de la racine *an* « porter, apporter », mais la façon dont s'écrit toujours ce dernier mot rend l'assimilation problématique. Le même objet se trouve déjà dans les chambres funéraires de l'Ancien Empire, où il porte les noms de *khaou* et de *genou* [6], peut-être aussi ceux, moins connus, de *sehtit* et de *setit* [7]; dans ces représentations, on remarque à plusieurs



Fig. 647. — Support (d'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire).

(1) Ce mot s'applique surtout à l'autel d'offrandes, et par extension à la table à manger (Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1024).

(2) Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 17.

(3) Mariette, *Album du Musée de Boulaq*, pl. XI.

(4) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XX, XXII, XXV, XXX, etc.

(5) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire, sur la paroi en face de celle où sont représentées les tables.

(6) Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 196, 202.

(7) Daressy, *loc. cit.*, XVI, p. 207, 211. D'après la description donnée, il semble bien qu'il s'agisse de pieds de guéridon plutôt que de vases.

reprises le petit évidement triangulaire qui est la caractéristique des « autels » en terre cuite de cette forme datant de l'Ancien Empire.

V. — LES COFFRETS.

Pour les Orientaux, les caisses dans lesquelles ils serrent leurs effets personnels sont les éléments les plus importants du mobilier; il devait en être à peu près de même pour les anciens Égyptiens, car dans un très grand nombre de tableaux de toutes les époques, nous voyons figurer des coffrets de toute forme dont le contenu est indiqué figurativement ou par une légende hiéroglyphique.

Dans les tombes, et surtout dans les caveaux de la VIe dynastie, divers types de coffrets sont figurés, mais souvent l'absence de légendes ne nous permet pas de reconnaître leur destination. Parmi ceux qui sont accompagnés des indications nécessaires, les plus nombreux sont ceux qui contenaient des étoffes ou du linge : à peu d'exceptions près, ce sont des caisses plus longues que hautes, soit munies de pieds courts et d'un couvercle à corniche [1], soit isolées du sol par de petites traverses plates et fermées au moyen d'une planche ne faisant pas saillie [2]. Le nom de l'objet nous est conservé sous la forme *tenher* , et un petit texte funéraire est consacré à ce genre de coffret [3]; ailleurs, on se sert pour le désigner du terme *sesh*, , dans l'expression : [4] « ceci est une caisse remplie d'étoffes ».

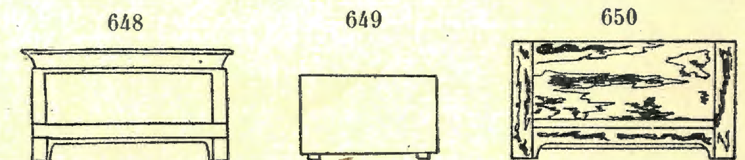


Fig. 648 à 650. — Coffrets à linge.

648. D'après Petrie, *Dendereh*, pl. III.
649. — Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX, n° 1.
650. — Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. II.

C'est le terme plus général de *hen* [5] qui par contre est appliqué de façon presque constante aux coffrets à encens, à natron, à parfums, bien que

(1) Petrie, *Dendereh*, pl. III; la pièce en triangle figurée au-dessus du couvercle est sans doute un cordon servant à soulever soit le couvercle seulement, soit toute la caisse.

(2) Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. II; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXX, fig. 2, 3, 5, 14 : n°s 28002, 3, 5 (panneau extérieur); 28118, 33 (frise); Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 106, 153, pl. XX.

(3) Chassinat-Palanque, *op. cit.*, p. 108; Lacau, *op. cit.*, II, p. 126.

(4) Chassinat-Palanque, *op. cit.*, p. 236 et pl. XL (panneau extérieur); le déterminatif du mot *sesh* paraît très douteux.

(5) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 900.

ceux-ci aient en général exactement la même forme que ceux à linge, avec le couvercle sans saillie et les petites traverses[1]; un texte très bref accompagne aussi parfois cette figuration.

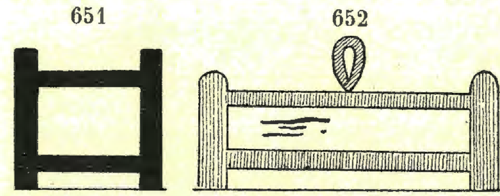


Fig. 651 et 652. — COFFRETS À ENCENS.

651. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXX, fig. 9.
652. — BIRCH, *Coffin of Amamu*, pl. XXIV.

Le mot *aân*, inconnu par ailleurs, désigne un autre genre de cassette à *ânti*, une boîte construite en pièces de bois épaisses, dont celles placées aux deux extrémités dépassent les autres de manière à former les pieds et à faire saillie au-dessus du couvercle[2].

La forme haute à couvercle bombé en talus, semblable à celle de divers naos et édicules funéraires, est employée pour des coffrets destinés à contenir les instruments de la cérémonie de l'*ap-ro*, le plus important des rites des morts[3]. Le nom en est alors *isit ouab(it)* ou *per ouab* «le siège ou la maison de purification» (ou «de résurrection»)[4]. Un type analogue de coffret est utilisé pour l'*ânti* et certains fards; son nom est et [5] «la maison de l'*ânti*».

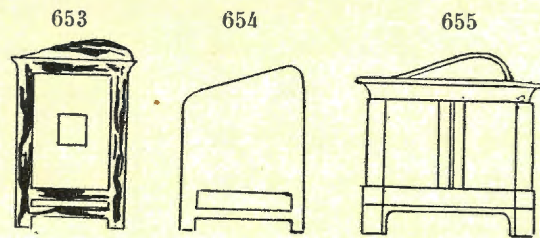


Fig. 653 à 655. — COFFRETS À COUVERCLE BOMBÉ.

653. D'après MASPERO, *Trois années de fouilles*, pl. II.
654. — LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXX, fig. 12.
655. — PETRIE, *Dendereh*, pl. III.

Le nom de *deben* est donné à un coffret bas, à petits pieds et à couvercle bombé, muni d'une boucle de préhension[6]; c'est sans doute le contenu qui est indiqué par la figuration, au-dessus de l'objet, de deux petits

[1] MASPERO, *Trois années de fouilles*, pl. I; PETRIE, *Dendereh*, pl. III; CHASSINAT-PALANQUE, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 97, 106, 153, pl. XX; BIRCH, *Coffin of Amamu*, pl. XXIII et XXIV.

[2] LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXX, fig. 9 (n° 28027, 33); BIRCH, *Coffin of Amamu*, pl. XXIV (sans nom).

[3] Voir plus bas, huitième partie.

[4] MASPERO, *Trois années de fouilles*, pl. II; sarcophage de Zehtihotep, au Caire; LACAU, *op. cit.*, II, pl. XXX, fig. 7 (n° 28038, 11). — Un *per ouab* terminé dans le haut par la corniche à gorge est figuré dans STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXII.

[5] LACAU, *op. cit.*, II, pl. XXX, fig. 10 à 12 (n°s 28091, 67-68); *ibid.*, n°s 28084, 15, 16, 28; 28092, 78-79 (ces derniers sans noms); MASPERO, *Trois années de fouilles*, pl. II; PETRIE, *Dendereh*, pl. III.

[6] BIRCH, *Coffin of Amamu*, pl. XXV.

rectangles en forme de briques. On pourrait se demander s'il s'agit ici des briques sur lesquelles s'installe une femme au moment de l'accouchement[1], et dans ce cas la cassette contenant ces objets serait pour le défunt une garantie de résurrection.

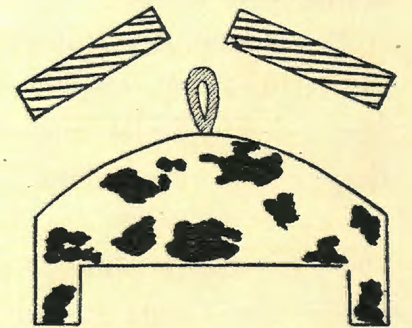


Fig. 656. — LE COFFRET *DEBEN* (d'après BIRCH, *Coffin of Amamu*, pl. XXV).

Parmi les coffrets qui ne sont pas nommés, il en est deux, très ornementés, qui, à juger par les objets qui les environnent, doivent être considérés comme contenant des aliments ou quelque chose ayant rapport à la table, bien que leur décoration soit de nature essentiellement symbolique[2]. C'est aussi en tenant compte des représentations d'outils de menuiserie figurées dans leur voisinage, que nous reconnaissons dans deux coffrets munis de pieds et d'un couvercle faisant saillie d'un seul côté, des caisses à outils[3].

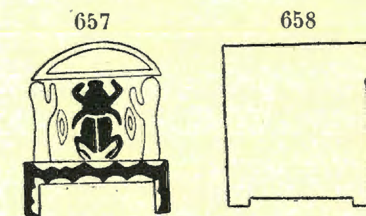


Fig. 657 et 658. — CAISSES À VICTUAILLES ET À OUTILS (d'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXX, fig. 8, 13).

VI. — LES PANIERS.

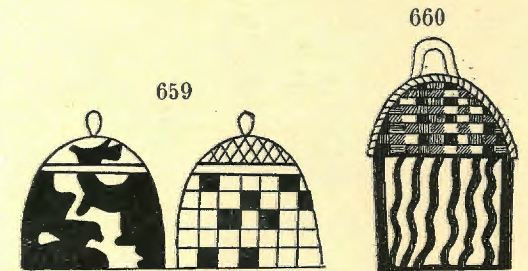


Fig. 659 et 660. — PANIERS À LINGE.

659. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXXV, fig. 103.
660. — SCHÄFER, *Priestergräber*, pl. VI.

Sous le lit ou à côté du lit[4], on voit dans deux cas paraître de grands paniers analogues à ceux qu'on emploie encore aujourd'hui en Égypte : ils sont de forme cylindrique, les uns légèrement rétrécis au sommet, d'un diamètre égal à peu près à la hauteur, et pourvus d'un couvercle en forme de cloche hémisphérique[5]. La matière dont ils sont faits est la vannerie multicolore à dessins variés, consistant

[1] JÉQUIER, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, XIX, p. 39.

[2] LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXX, fig. 8 (n° 28118, 6).

[3] LACAU, *op. cit.*, II, pl. XXX, fig. 13 (n° 28085, 43-44).

[4] LACAU, *op. cit.*, II, pl. XXXV, fig. 103 (n° 28089, 22); SCHÄFER, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Ré*, pl. VI (il n'y a pas de raison pour considérer cet objet comme étant en bois, la forme même du couvercle indiquant que le récipient est cylindrique et non cubique, ce qui exclut la possibilité d'une caisse en bois).

[5] On peut se demander si c'est aussi un panier et non un vase que l'objet élargi au centre et divisé en deux parties à peu près égales par un trait horizontal, qui se trouve sous un autre lit (LACAU, *op. cit.*, II, pl. XXXV, fig. 102 : n° 28085, 17).

le plus souvent en un simple quadrillage; un de ces objets paraît être recouvert de peau de bœuf brute, encore garnie de ses poils. Aucune légende ne nous donne leurs noms.

Ces paniers devaient servir à déposer les effets personnels de celui qui utilisait le lit; on en retrouve parfois, de dimensions assez grandes et qui doivent être à peu près les mêmes que ceux des frises, dans les tombes du Moyen Empire[1] et surtout dans celles d'époque plus récente[2].

Un tout autre genre de panier, figuré une fois seulement[3], est une sorte de couffe, plus étroite du haut que du bas et munie d'une anse mobile; la couleur en est blanche avec bordures rouges et vertes. Il est placé dans la frise à côté des éventails, miroirs, ustensiles de toilette et pourrait dès lors être considéré comme un panier de voyage ou un réticule, mais nous n'avons aucune légende qui puisse nous donner une indication précise à ce sujet.

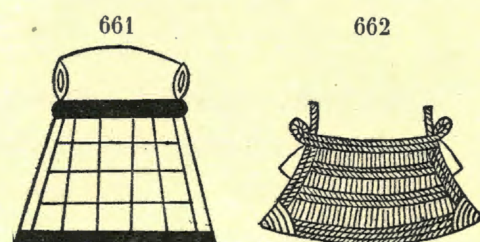


Fig. 661 et 662. — Paniers à provisions.
661. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVIII, fig. 161.
662. D'après von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXVIII.

Dans les tableaux de l'Ancien Empire, des paniers exactement semblables se trouvent entre les mains des porteurs d'offrandes[4] et sont par conséquent affectés aux provisions de bouche; les scènes de pêche à la nasse[5] nous permettent de préciser encore et de les considérer, dans l'usage vulgaire, comme des paniers à poissons. Ceci du reste n'exclut pas la possibilité d'autres emplois pour le panier en question : ainsi lors des semailles on l'utilise comme panier à grains[6].

[1] Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 120 : le couvercle est pointu et non en cloche.
[2] Par exemple Petrie, *Qurneh*, pl. XXVI. Il en existe dans les musées de nombreux exemplaires, non publiés.
[3] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVIII, fig. 161 (n° 28085, 23).
[4] Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, II, pl. XXX; von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXIV, XXVIII.
[5] Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXI; von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XVIII.
[6] Davies, *The rock Tombs of Sheikh Saïd*, pl. XVI.

CHAPITRE II.

LES MEUBLES DE VOYAGE.

I. — LA LITIÈRE.

Pour les transports sur terre, les Égyptiens ne connaissaient, avant l'invention du char, qu'un seul meuble, une chaise à porteurs d'un modèle très simple, et dont se servaient du reste exclusivement les grands seigneurs en tournée dans



Fig. 663. — Litière de l'Ancien Empire (d'après Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. VIII).

leurs domaines. Cette litière se composait d'un plancher rectangulaire bordé sur sa face supérieure, en arrière d'un haut dossier qui se prolonge sur les deux longs côtés par des pièces verticales servant d'accotoirs, et sur toute la partie antérieure de panneaux très bas; tous ces éléments pouvaient se remplacer par des parois ajourées formées de montants droits. Les barres de portage se fixaient contre les longs côtés du plancher.

Ce modèle, qui est en usage dès la IIIe dynastie[1] et peut-être déjà plus anciennement, apparaît dans de nombreux tableaux de l'Ancien Empire[2], modifié par

[1] Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. II; Mariette, *Monuments divers*, pl. XIX.
[2] Pour les représentations de cette période, voir Klebs, *Die Reliefs des alten Reichs*, p. 29.

l'adjonction d'un baldaquin destiné à protéger le promeneur contre les rayons du soleil : c'est une sorte de toit léger avec des retombées en bois découpé, monté sur de frêles colonnettes qui viennent s'implanter aux quatre coins de la caisse [1]. Le plus souvent, les panneaux verticaux de la litière, dossier et accotoirs, sont remplacés par un fauteuil qui se pose sur le plancher, entre les colonnettes du baldaquin [2].

Ces litières sont portées par des hommes, dont le nombre varie de quatre à quatorze; elles peuvent aussi être placées sur le dos de deux ânes accouplés [3], mais dans ce cas, elles n'ont pas de baldaquin.


Fig. 664. — Litière du Moyen Empire (d'après Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXIX).

Le type employé sous le Moyen Empire est une combinaison du fauteuil avec la litière ordinaire à parois de trois hauteurs différentes [4]. Le dais a disparu, mais est parfois remplacé par une sorte de capote rigide qui peut s'enlever à volonté.

Plus tard, sous la XVIIIe dynastie, la litière semble être à l'usage exclusif du roi, pour les grandes cérémonies : elle consiste en un fauteuil d'apparat très ornementé, placé sur un plancher entre deux figures de lions debout, qui cachent en partie les barres de portage [5].

Les litières paraissent très rarement dans les frises : elles ont dans ces cas la forme classique sans dais, à panneaux de bois pleins ou ajourés, à cette différence près que le nombre des étages est de trois et non de deux, comme d'habitude [6]. Aucune légende n'accompagne ces représentations, sauf dans un cas, où le modèle représenté est d'une forme très rudimentaire, composé d'une simple planche avec dossier droit, sans panneaux latéraux [7]; le nom employé ici

[1] Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. XV; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. L; von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXII; Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. VIII-IX; II, pl. VIII.

[2] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 3; Paget-Pirie, *Tomb of Ptah-hetep*, pl. XXXIX; Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 381; von Bissing, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. XVIII; Petrie, *Medum*, pl. XXI; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LXXVIII.

[3] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLIII.

[4] Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXIX (cf. Champollion, *Monuments*, pl. CCCLVI); *El Bersheh*, pl. XIII, XVIII, XXIX.

[5] Naville, *Deir el Bahari*, pl. CXXV; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. II, CXXI; Davies, *The rock Tombs of El Amarna*, II, pl. XL; III, pl. XIII.

[6] Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, XI. Les panneaux en bois naturel sont bordés d'une bande blanche relevée de rouge, ou remplacés par de larges montants verticaux en bois, sans ornement. Les portoirs ne sont pas indiqués.

[7] Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

paraît devoir être lu *zat-setes* [hiéroglyphes] « le siège soulevable », expression inusitée ailleurs, mais qui dérive certainement, si même elle n'en est pas une simple déformation graphique, du mot ancien *outes* [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] [1], plus fréquent dans les textes que celui de *khoudit* [hiéroglyphes] [2].

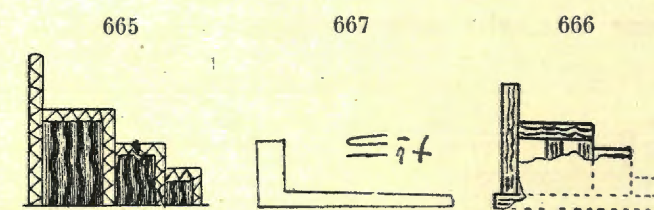


Fig. 665 à 667. — Litières.
665-666. D'après Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI, XI.
667. — le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

Le fait même que la litière est si rare dans les frises prouve qu'elle n'est pas pour le mort un objet de première nécessité; elle ne se rencontre pas davantage dans les textes funéraires, et elle n'a certainement pas pu donner naissance, comme on l'a cru [3], à l'amulette en forme d'escalier, qui paraît quelquefois aux basses époques [4] : pour celle-ci en effet, les marches sont aussi hautes que larges, et au nombre de six à neuf, ce qui lui donne le profil non d'une litière, mais d'un escalier tel que celui qui dans certaines représentations se trouve placé sous un lit et sert à y monter [5]. Le sens de cette amulette est de permettre au mort de monter au lieu de repos, tandis que la chaise à porteurs a pour but de lui donner la faculté de se promener dans l'autre monde d'une façon confortable, et non pas simplement à pied, comme le commun des hommes.

II. — LES ÉVENTAILS.

L'éventail à girouette, que nous connaissons en Europe dès le moyen âge, se rencontre un peu partout en Orient, d'où il est très probablement originaire : ce modèle, qui se compose d'un panneau léger, mobile sur une tringle terminée par un manche court, se retrouve en effet déjà chez les anciens Égyptiens, mais il devait y être d'un usage assez peu répandu, car nous ne le voyons paraître que dans de rares tableaux de l'Ancien et du Moyen Empire [6]; dans ces cas,

[1] Voir plus haut, p. 251, note 1.

[2] Sethe, *Urkunden des alten Reichs*, I, p. 43; Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. VIII.

[3] Schäfer, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLIII, p. 68.

[4] Petrie, *Amulets*, p. 17, n° 46.

[5] Champollion, *Monuments*, pl. CCCCXXIX.

[6] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LXIII; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XII (cf. IV, pl. XVI; Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXX). — Il en existe deux exemplaires, d'époque romaine, au Musée de Berlin : nos 14533 et 14534 (Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 51).

l'objet se trouve non pas entre les mains du personnage auquel il était destiné, mais dans celles de quelqu'un de ses serviteurs.

Nous ne possédons jusqu'ici dans les frises qu'un petit nombre de représentations [1] de cette sorte d'éventail : il se compose, ici comme dans les autres figurations, d'un panneau carré en vannerie multicolore, formant un motif quadrillé qui peut être bordé par un encadrement d'une autre couleur. Dans les modèles les plus simples, ce panneau paraît être fixe sur une tige de bois, tandis qu'ailleurs on voit les anneaux au moyen desquels il est suspendu sur une tringle de métal, très mince et terminée à une extrémité par une poignée de bois, à l'autre par une sorte de bouton, également en bois.

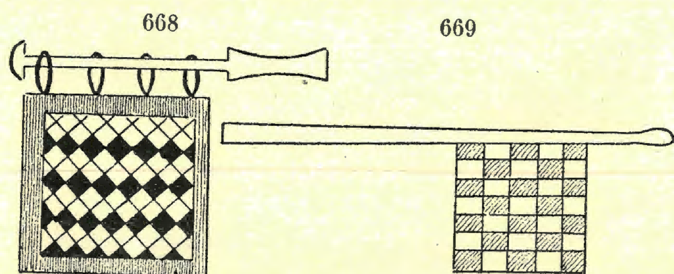


Fig. 668 et 669. — Éventails.

668. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVIII, fig. 153.
669. — Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI.

Dans ces représentations, l'éventail se trouve placé à proximité du lit, des miroirs, des objets de toilette; aucune légende ne donne son nom [2].

Un autre ustensile de même nature et d'emploi analogue, paraît une fois seulement dans les frises [3] : c'est l'écran circulaire, avec un secteur enlevé dans la partie inférieure, ayant donc à peu près la forme d'une feuille de lotus, et fixé sur une tige droite. Cet objet peut être employé non seulement comme éventail, mais aussi et surtout pour s'abriter contre l'ardeur du soleil, si l'on en juge par la transformation qu'il subit à partir du Nouvel Empire.

Aux époques anciennes, c'est un écran à main, porté dans certains cas par l'un des serviteurs qui accompagnent leur maître dans ses déplacements [4]; dans

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVIII, fig. 153 (n° 28085, 22, 24) (deux exemplaires à côté l'un de l'autre, semblables de dessin, mais différents de coloration); Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, XI, et sans doute p. 90 (exemplaire incomplet et très effacé); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, pl. V (très effacé).

(2) Nous n'avons aucun autre document qui nous indique si l'éventail à girouette portait un nom spécial, ou si on lui donnait, comme aux autres modèles, l'appellation générale *nefit* (voir plus bas).

(3) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XXXVIII, fig. 163 (n° 28092, 80).

(4) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XIX, XXX; Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. XVI, XVII. Voir aussi le matériel de voyage empilé sur les barques de transport : Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CIII.

les scènes de marché [1], il est toujours placé à côté de l'éventoir de cuisinier et porte le même nom de *nefit*.

Au Nouvel Empire, on ne retrouve plus cette sorte d'écran, mais par contre on voit paraître un nouvel objet du même ordre, qui en est certainement un dérivé, bien que la forme et la dimension aient été modifiées et que la matière soit changée : c'est le grand éventail de plumes montées sur une longue hampe et qui est d'un usage courant, en particulier dans les cérémonies en plein air où il s'agit d'abriter le roi contre les rayons du soleil [2]. Cette forme classique et bien connue remplace également dans le mobilier funéraire des tombes thébaines [3] l'écran en forme de feuille de lotus, qui ne subsiste plus que dans le domaine mystique, comme un symbole placé derrière la figure du roi en qualité de protecteur, dans certaines cérémonies telles que la course rituelle [4].

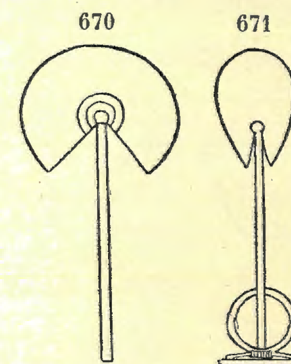


Fig. 670 et 671. — Écrans à main.

670. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVIII, fig. 163.
671. D'après Petrie, *Palace of Apries*, pl. III.

III. — LE CHASSE-MOUCHES.

Pour la plupart des personnes un peu délicates, les mouches d'Égypte sont, à la saison chaude surtout, un fléau insupportable, et la nécessité de posséder un objet au moyen duquel on puisse s'en garer se fait sentir de la façon la plus impérieuse. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si l'on trouve un ustensile de cette nature dans les monuments égyptiens, et cela dès les plus anciennes époques.

(1) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVI; Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXIII.

(2) Sous l'Ancien Empire, ceux qui accompagnent la litière d'un seigneur tiennent à la main pour l'abriter du soleil, non pas ce flabellum semi-circulaire, mais des sortes d'ombrelles rectangulaires garnies sur un des côtés d'un petit rideau pendant (Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. VIII, etc.).

(3) Virey, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. XXII; Bouriant, *Le Tombeau d'Harmhabi* (*ibid.*), pl. V. Ici c'est toujours un éventail à main, de petites dimensions mais de même forme que le grand éventail des rois.

(4) Le sens précis de l'inscription n'est pas encore établi de façon satisfaisante. Ailleurs, le groupe se réduit aux deux seulement, qui paraissent avoir la même signification. Quand il n'y a qu'un seul éventail, il a généralement la forme classique, et est tenu à deux mains par un personnage de petites dimensions. La preuve que le symbole en question est bien identique à l'ancien éventail se trouve dans une sculpture saïte : Petrie, *Palace of Apries*, pl. III.

Je suis tenté de considérer comme un chasse-mouches d'un type très primitif la petite bande d'étoffe que les grands personnages de la IV[e] dynastie portent volontiers [1], tenue dans une main et jetée sur l'épaule gauche [2] : cette bande est formée par la juxtaposition de deux pièces très étroites, dont l'une est un peu plus longue que l'autre, et qui sont réunies en leur milieu par un lien plat, plus ou moins large. Je ne vois guère d'autre attribution possible pour cet objet non encore expliqué, qui est considéré généralement comme un accessoire du costume de cérémonie, un mouchoir ou quelque chose d'analogue; pourtant, cette étroite bande double n'a rien d'un mouchoir, et le fait qu'elle se porte toujours sur l'épaule gauche, comme d'habitude, aux époques suivantes, le chasse-mouches ordinaire, semble militer en faveur de l'identification de ces deux objets.



Fig. 672. — La bande chasse-mouches (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IX).

L'autre chasse-mouches est aisément reconnaissable : c'est celui qu'on a considéré jusqu'ici comme le prototype du flagellum, bien que les deux objets soient,

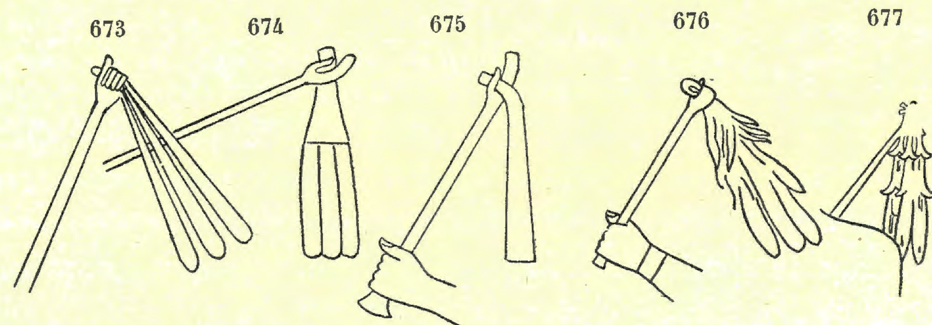


Fig. 673 à 677. — Chasse-mouches de l'Ancien Empire.

673-675. D'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XXXVI, L, LVI.
676. D'après Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. CIV.
677. — Blackman, *Rock Tombs of Meir*, III, pl. XVIII.

comme il a été dit plus haut, essentiellement différents d'origine. Il paraît dès la V[e] dynastie, dans la main des personnages de qualité au repos, c'est-à-dire

[1] Petrie, *Medum*, pl. XII, XV; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. I; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. III, IX, X, XVIII, XXIII, XXV, XXIX, XXX, etc. — L'usage de cet objet continue encore sous la dynastie suivante : Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LXXIII, LXXXIII, LXXXVI, LXXXVII, XCII, etc.; Davies, *The rock Tombs of Sheikh Saïd*, pl. IV, VI, etc.

[2] Ceci au moins sur les bas-reliefs et peintures; dans les statues, l'homme porte à la main une sorte de petit mouchoir plié en deux; l'assimilation des deux objets est possible, mais non certaine.

assis sur leur lit [1] ou sur un siège quelconque [2], ou en promenade dans leur litière [3], et il se compose d'un manche droit terminé par un poing fermé dans lequel sont fixées une ou plusieurs languettes de toile d'une longueur égale à celle du manche lui-même, c'est-à-dire de 30 à 40 centimètres. Ces petites bandes, qui doivent être en étoffe fine et légère, vont en s'élargissant, puis sont coupées en rond à leur extrémité; elles sont le plus souvent au nombre de trois, mais parfois accompagnées d'autres languettes plus courtes et plus étroites, qui forment touffe au-dessous du point d'attache [4] : de là la ressemblance avec le flagellum, ressemblance qui s'accentue au point que dans quelques cas, les bandes sont disposées de telle manière qu'elles présentent, à s'y méprendre, le profil des trois peaux de renard [5].

Après le Moyen Empire, on ne voit plus le chasse-mouches entre les mains des hommes, dans les représentations figurées, mais par contre les dames en portent fréquemment un [6], qu'elles appuient aussi sur leur épaule gauche; ici le modèle est légèrement différent : le manche se recourbe à son extrémité supérieure et se termine par une fleur de lotus, d'où sortent les trois languettes d'étoffe, arrondies ou apointies du bout [7].

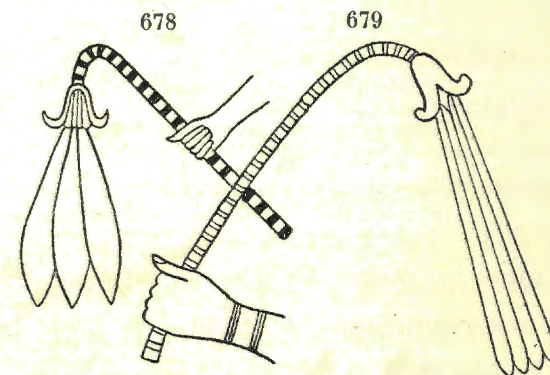


Fig. 678 et 679. — Chasse-mouches de dames.

678. D'après Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXX.
679. — Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 1.

Le chasse-mouches paraît quelquefois dans les frises, soit isolé, à côté des

[1] Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. CIV; von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, II, pl. V; dans ce dernier cas, le chasse-mouches est posé à côté d'un éventail sur un lit de voyage.

[2] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XXXVI, LVI, LVII, LXI, CXXIX, CXXXIV; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XXIV; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XVII, XXXV.

[3] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. L; Davies, *Deir el Gebrawi*, II, pl. VIII; von Bissing, *Denkm. äg. Sculptur*, pl. XVIII.

[4] Par exemple, Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. CIV.

[5] Blackman, *Rock Tombs of Meir*, III, pl. III, XVIII; von Bissing, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, pl. XVIII.

[6] Le plus ancien exemple date du Moyen Empire : Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXX. A cette époque, on voit parfois le même modèle de chasse-mouches porté par des hommes : Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, II, pl. XC, fig. 535 et 536.

[7] Par exemple, Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. I, II, XIX, XXXVIII, LXIV, LXXXIV, CXIII, CXXXII, CXLVII, etc.

bijoux et des objets de toilette[1], soit comme accessoire du lit[2] ou de la litière[3]; il se présente alors soit sous la forme ordinaire d'un manche terminé par une main tenant le flot de languettes de toile, soit sous celle d'un bras supportant

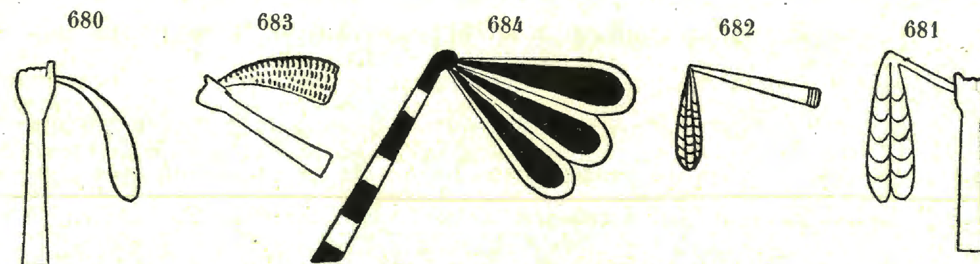


Fig. 680 à 684. — Chasse-mouches.

680. D'après Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVI, fig. 357.
681-683. D'après Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 51, 52 et pl. XI.
684. D'après Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVII, fig. 361.

l'objet lui-même. Le nom en est *khou* , ; une fois seulement, par suite d'une confusion bizarre avec le nom du flagellum, on le trouve sous la forme *khoukha* [4]. Ce mot correspond à une racine *khou*, écrite constamment avec le signe , qui est la reproduction même de l'objet, et signifiant «protéger». Sans vouloir chercher à établir lequel des deux mots a donné naissance à l'autre, nous pouvons constater que le chasse-mouches possède une vertu magique de protection, analogue à celle de l'éventail. Aucun de ces deux objets ne s'est du reste transformé en amulette.

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLVI, fig. 357, et pl. XLVII, fig. 361 (nos 28036, 68; 28091, 54); Lieblein, *Die äg. Denkmäler in St Petersburg...*, pl. XI. — Peut-être Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XXIV (dessin très sommaire).
(2) Schäfer; *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, p. 51, 52.
(3) Schäfer, *op. cit.*, pl. VI, XI.
(4) Voir p. 189 et 190, note 1.

CHAPITRE III.

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET DE JEU.

I. — LA HARPE.

Dans les nombreuses scènes de l'Ancien Empire[1] où l'on voit des musiciens, hommes et femmes, contribuer à la récréation de leur maître en lui offrant un concert instrumental et vocal, ou en rythmant les danses qui s'exécutent sous ses yeux, c'est toujours la harpe qui joue le rôle d'instrument principal, celui qui donne le ton et la mélodie[2]; c'est en réalité le seul instrument à cordes qu'aient connu les Égyptiens jusqu'au Nouvel Empire, époque à laquelle paraissent le luth et la lyre, instruments dont l'origine est sans doute étrangère.

La harpe primitive a pu être un simple arc sur lequel étaient tendues des cordes en nombre plus ou moins grand[3], mais à l'époque où ces instruments paraissent dans les tableaux, ils ont déjà, fixée à la partie inférieure de l'arc de bois qui supporte les cordes, une caisse de résonance ayant plus ou moins la forme d'un segment de sphère[4] et sur laquelle était tendue une peau ou un parchemin. Dans les représentations figurées, cet élément très important de la harpe est parfois dessiné de face pour être bien visible, mais le plus souvent il se présente de profil[5], comme le reste du bois de l'instrument dont il ne se distingue que par un léger renflement.

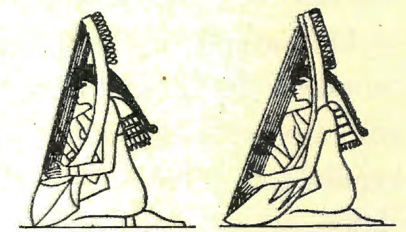


Fig. 685. — Deux harpistes d'un orchestre de la IIIe dynastie (d'après J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, pl. XXV).

(1) A la bibliographie très complète de ces scènes donnée dans Klebs, *Die Reliefs des alten Reichs*, p. 109, il faut ajouter le tableau de Meir publié par Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XV, p. 243.
(2) Dans ces scènes on voit le plus souvent, à côté des harpistes, un ou deux joueurs de flûte longue : cet instrument doit avoir une origine rustique et sert à encourager les ouvriers pendant les travaux des champs : Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXIII.
(3) Jomard, dans Passalacqua, *Catal. raisonné des antiquités*, p. 253.
(4) Peut-être à l'origine une écaille de tortue?
(5) Dans les scènes où sont figurés deux harpistes, ce qui est le cas le plus fréquent, on voit en

C'est à peu près de cette façon que la harpe est représentée une fois dans les frises[1] : l'arc est assez grêle et se termine dans le bas par une sorte d'enroulement, qui pourrait être la caisse de résonance, à moins que celle-ci ne soit figurée par le petit bâti rectangulaire sur lequel l'instrument paraît être posé; c'est de là que partent les quatre cordes[2], qui vont se fixer dans le haut de l'instrument à une pièce longue plaquée contre l'arc; les clefs ne sont pas indiquées.

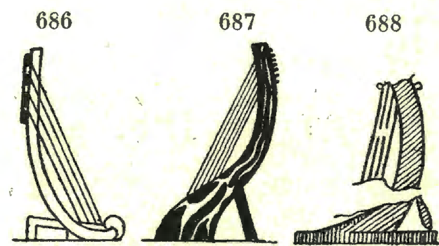


Fig. 686 à 688. — Harpes.

686. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVIII, fig. 162.

687-688. D'après Schäfer, *Priestergräber*, p. 85 et 90.

Dans les deux autres sarcophages[3] où paraît encore la harpe, sa forme est modifiée et rappelle plutôt le type qui devient courant à partir du Nouvel Empire[4] : la caisse de résonance, au lieu d'être adaptée à l'extrémité de l'arc, fait corps avec lui[5], le bois s'élargissant et se creusant sur presque toute sa longueur. Un petit support maintient l'instrument dans la position voulue. Les cordes, tendues au moyen de chevilles apparentes, sont au nombre de six dans l'un des exemplaires[6], de quatre dans l'autre.

Le nom de l'objet n'est indiqué dans aucun de ces cas; nous savons par les tableaux de l'Ancien Empire que ce nom était *benit* [hiéroglyphes].

La musique de harpe semble être destinée uniquement au délassement et au plaisir des sens; il n'est donc pas étonnant que la présence de cet instrument soit rare et pour ainsi dire exceptionnelle dans des monuments où ne sont guère représentés que des objets ayant pour le mort une valeur magique ou symbolique.

général les deux façons de représenter l'instrument, ou tout au moins une légère différence de forme entre les deux, comme si les deux harpes devaient être différentes l'une de l'autre et par conséquent ne pas donner exactement le même son.

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVIII, fig. 162 (n° 28085, 38).

(2) Dans les tableaux, le nombre des cordes n'est jamais constant, mais il est en général supérieur à ce chiffre de quatre.

(3) Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. XI, p. 85 et 90.

(4) A ce moment, les deux modèles sont employés l'un à côté de l'autre dans les orchestres. Pour les scènes datant de cette période, voir Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), II, p. 231-240 et 269-288, où sont indiquées toutes les variétés de formes.

(5) Nous en possédons au moins un exemplaire qui date de façon certaine du Moyen Empire (Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 153-154).

(6) Le nombre des chevilles, comme c'est aussi souvent le cas dans les représentations thébaines, ne correspond pas à celui des cordes.

II. — LA TABLE À JEU.

De même que la musique instrumentale et vocale, les jeux de société qui figurent souvent dans des scènes parallèles à celles des concerts[1], étaient considérés par les Égyptiens de l'Ancien et du Moyen Empire comme des divertissements et rien de plus. C'est plus tard seulement qu'on en vint à donner une signification mystique au plus répandu d'entre eux, celui qui porte le nom de *senaït*[2], en attribuant une valeur spéciale à chacune des cases sur lesquelles évoluent les pions et aux nombres amenés par le jet des osselets ou des bâtonnets.

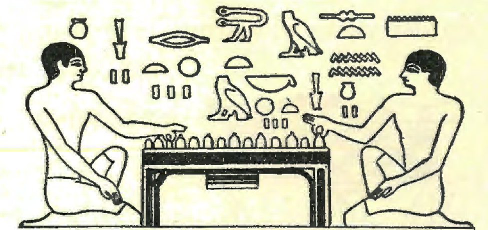


Fig. 689. — La table à jeu sous l'Ancien Empire (d'après Quibell, *Excavations at Saqqara, 1907-1908*, pl. LXIV).

Cette façon d'envisager le jeu au point de vue magique ne paraît pas être antérieure au Nouvel Empire. Aux époques anciennes, et dès la période thinite[3], on avait coutume de déposer dans les tombes une table à jeu munie de ses pions, qui faisait partie du mobilier funéraire[4] et devait servir au mort à occuper ses loisirs dans la solitude de l'autre monde : c'est ainsi que dans la vignette du chapitre XVII du *Livre des Morts*, nous le voyons en train de faire une partie avec un adversaire invisible[5].

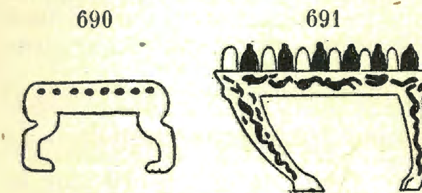


Fig. 690 et 691. — Table à jeu du Moyen Empire

690. D'après le sarcophage de Pétrograde (croquis Lieblein, *Die äg. Denkmäler in St Petersburg...*, pl. XI).

691. D'après Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCLXIX.

On pourrait donc s'attendre à voir ce jeu figurer souvent dans les frises, mais en réalité il y est extrêmement rare : on ne l'a retrouvé jusqu'ici que dans un seul sarcophage, publié d'une façon très insuffisante[6] : le nom de *senit* [hiéroglyphes] permet de reconnaître la table à jeu dans un petit meuble à pieds de lion dirigés tous les deux

(1) Ancien Empire : Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LXI; Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 327, 404; Quibell, *Excavations at Saqqara (1907-1908)*, pl. LXIV; Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XV, p. 243. — Moyen Empire : Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. VII, XIII.

(2) Wiedemann, *Actes du Xe Congrès des Oriental. à Genève*, IV, p. 41, 50; Daressy, *Rec. de trav.*, XVI, p. 129; Devéria, *Mémoires et fragments*, II, p. 94.

(3) Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. XXXII, XXXV, XLI, XLV (pions en ivoire).

(4) Mariette, *Monuments divers*, pl. XIX.

(5) Naville, *Das ägypt. Todtenbuch*, I, pl. XXVII; le nom du jeu n'est mentionné que dans le titre, mais pas dans le texte même de ce chapitre.

(6) Lieblein, *Die äg. Denkmäler in St Petersburg...*, pl. XI et p. 53.

vers l'intérieur et où une série de petits points indiquent la présence des pions.

Ce modèle est celui qui est en usage sous le Moyen Empire; antérieurement on employait une petite table basse[1] à pieds droits sur le plateau de laquelle était dessiné le plan du jeu et qui était parfois muni d'un petit tiroir pour les pions et les bâtonnets servant de dés. Le plan du jeu comportait trois rangées de dix cases chacune[2] sur lesquelles évoluaient deux groupes de cinq pions de formes et de couleurs différentes, placés au début de la partie en une seule ligne, les deux types alternés[3].

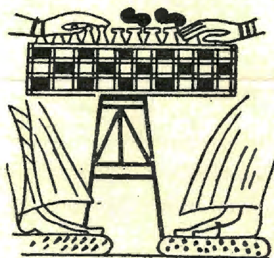


Fig. 692. — Table à jeu du Nouvel Empire (d'après Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, pl. XLIX).

A partir du début du Nouvel Empire, on remplace la table à jeu par une simple boîte rectangulaire portant sur chacune de ses deux grandes faces le plan d'un jeu différent, le *senaït* à trente cases et la «voie sacrée» à vingt cases. Ces jolies boîtes à jeu, si bien appropriées à leur destination, sont fréquentes dans nos musées[4]; les tableaux de l'époque nous montrent qu'au moment de jouer, on disposait la boîte à la hauteur voulue, entre les deux partenaires assis sur des chaises, au moyen d'un chevalet léger[5].

Le nom du jeu, *senit* ou *senaït*, se rattache au verbe *sen* «parcourir, traverser»; ce n'est donc pas un nom original d'objet, mais un mot dérivé, faisant allusion à la marche des pièces sur le damier. Il y a par conséquent tout lieu de croire qu'il s'applique au grand jeu, sur le damier à trente cases, tandis que le mot *aaseb*, qui se rencontre sur quelques tableaux, se rapporterait plutôt au jeu dit de la «voie sacrée»[6].

(1) Le plus ancien exemple connu est une petite table en terre crue, très grossière, d'époque prédynastique : Ayrton, *El-Mahasna*, pl. XVII.

(2) Ce nombre, dont dépend celui des pions, n'a pas toujours été fixe, même sous le Moyen Empire. Il se trouve cependant déjà dès la IIIe dynastie (Quibell, *Excavations at Saqqara, 1911-12*, pl. XI) et est pour ainsi dire constant à partir de la XVIIIe dynastie.

(3) La reconstitution du jeu, telle que la propose Falkener, *Games ancient and oriental* (Londres 1892), est de la pure fantaisie. Voir aussi à ce sujet l'opuscule de Pieper, *Das Brettspiel der alter Ägypter* (Jahresbericht des Königstädtischen Realgymnasiums zu Berlin, 1909).

(4) Parmi les plus complètes de ces boîtes : Mariette, *Monuments divers*, pl. LII (Le Caire); Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois*, p. 31, pl. IX (Le Caire); Pierret, *Rec. d'inscr. inéd. du Musée du Louvre*, II, p. 81; Prisse, *Monuments*, pl. XLIX (New-York); Pieper, *Das Brettspiel der alter Ägypter*, p. 7 (Berlin, n° 10756); Leemans, *Aeg. Monum. van Leijden*, II, pl. CCXLIV; Quibell, *Excavations at Saqqara (1907-1908)*, pl. LVIII, LIX (Le Caire).

(5) Bénédite, *Le Tombeau de Noferhotpou* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. II; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CCVIII; Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, pl. XLIX; etc.

(6) Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, XIX, p. 18.

CHAPITRE IV.

LE MATÉRIEL D'ÉCRIVAIN.

Dans les scènes de la vie rurale, sous l'Ancien Empire comme aux époques plus récentes, partout où il est question de percevoir le rendement des terres ou des troupeaux, l'emmagasinage des récoltes, les prestations des tenanciers du sol, on voit paraître les scribes, qui s'accroupissent à terre, étalent leur matériel et se mettent à enregistrer; leur besogne terminée, ils viennent présenter leurs tablettes ou leurs rouleaux au maître, qui dès lors peut se considérer comme ayant réellement encaissé ses revenus[1].

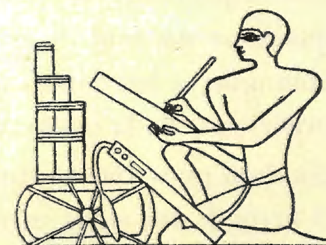


Fig. 693. — Scribe de l'Ancien Empire (d'après Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. LXXXV).

En ce qui concerne les droits de propriété des morts comme ceux des vivants, ces registres avaient donc une valeur particulière, aussi prit-on soin, lorsque s'établit la coutume de représenter le mobilier funéraire dans les sarcophages, d'adjoindre à ces figurations celles des objets nécessaires au défunt pour noter lui-même les revenus sur lesquels il pouvait compter, ainsi que d'autres choses pouvant lui être utiles pour sa vie d'outre-tombe, par exemple des formules funéraires.

L'attirail du scribe se compose d'une valise d'une forme spéciale[2] dans laquelle sont renfermés la palette, le godet à eau, les tablettes et les rouleaux de papyrus en plus ou moins grand nombre. Dans les frises, ces divers objets peuvent être figurés tous les uns à côté des autres[3], mais le plus souvent, la cassette n'est pas représentée, et l'on n'en voit que le contenu, palette, godet, tablette ou rouleaux[4];

(1) Ces scènes sont extrêmement nombreuses; pour celles de l'Ancien Empire, voir Klebs, *Die Reliefs des alten Reichs*, p. 38-40.

(2) Dans les tableaux, cette valise est parfois remplacée par un coffret de forme ordinaire.

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28034, 75-78; 28035, 59-62; 28036, 72-75; 28037, 59-63; 28038, 54-56; 28083, 32-34, 40-41, 46; 28092, 62-67; sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre.

(4) Lacau, *op. cit.*, nos 28023, 29-31; 28086, 29-32; 28087, 18-20; 28088, 21-23; 28091, 58-61; 28094, 46-48; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIV (sans godet); Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIV (sans

dans certains cas même, la palette se trouve résumer à elle seule tout le matériel d'écrivain [1].

Dans presque tous les cas, les légendes donnent les noms de chacun des éléments de l'écritoire, mais on trouve cependant l'expression plus générale *khaouni-ân* (?) (var. (?)) «instruments pour écrire» [2].

I. — LA VALISE.

La forme exacte de la valise de scribe ne nous est connue que d'une manière très imparfaite, car nous ne la voyons jamais dans les représentations figurées que sous un seul de ses aspects, mais d'après la forme même de cette surface oblongue et les détails qui y sont indiqués, on peut conclure que c'est la partie supérieure de la malle qui est représentée, et il ne faut qu'un petit effort d'imagination pour reconstituer l'objet tel qu'il devait être. Sur un fond plat, allongé et arrondi aux deux extrémités, s'élevaient des parois rigides en vannerie ou en bois assez mince pour se courber suivant la forme voulue [3]; en guise de couvercle, quatre pans d'étoffe ou de cuir, de forme triangulaire, étaient fixés au haut des parois et fermaient la boîte en se réunissant au milieu au moyen d'une agrafe ou de quelque chose d'analogue [4]. Le scribe, après avoir vidé la mallette de son contenu, la posait devant lui sur le côté et s'en servait comme d'un pupitre.

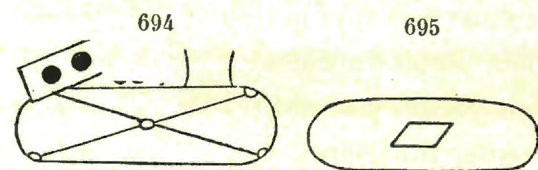


Fig. 694 et 695. — La valise de scribe (d'après Lacau, *Sarcoph.*, II, pl. XXXIX, fig. 181, 180).

Les quelques représentations que nous avons de cet objet dans les frises [5] sont plus sommaires que celles des bas-reliefs, mais aisément reconnaissables; le nom qui lui est donné est presque partout

tablettes); sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre; Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 197.

[1] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28118, 30; Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. II et p. 200; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 213; Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 203.

[2] Sarcophages de Sepa, au Louvre.

[3] Les dimensions de la valise ne devaient guère dépasser 0 m. 40 cent. de large sur 0 m. 80 cent. de long.

[4] Des ballots de forme exactement pareille paraissent ailleurs (Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V) avec l'indication qu'ils contiennent des vêtements.

[5] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XXXIX, fig. 179-181.

kherit-â «le nécessaire» [1]; l'expression *sekherit* ne se trouve qu'une seule fois [2].

Un autre genre d'étui de scribe, qui se rencontre déjà sur les monuments dès la IVe dynastie [3], mais qui paraît une seule fois dans les frises [4], a la forme d'un panier haut, d'un cylindre plus ou moins allongé, en vannerie de couleur, fermé à l'une de ses extrémités au moyen d'une sorte de poche en étoffe ou en cuir, qui garnit le bord supérieur et s'attache avec un cordon. Ce modèle devient d'un usage constant à partir du Nouvel Empire. Sur le sarcophage du Caire, le nom de cet objet est malheureusement très effacé : (?).



Fig. 696. — Étui de scribe (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIX, fig. 182).

II. — LA PALETTE.

La forme de la palette ne s'est pour ainsi dire pas modifiée au cours des siècles, aussi les images qu'en donnent les frises sont-elles exactement ce à quoi on

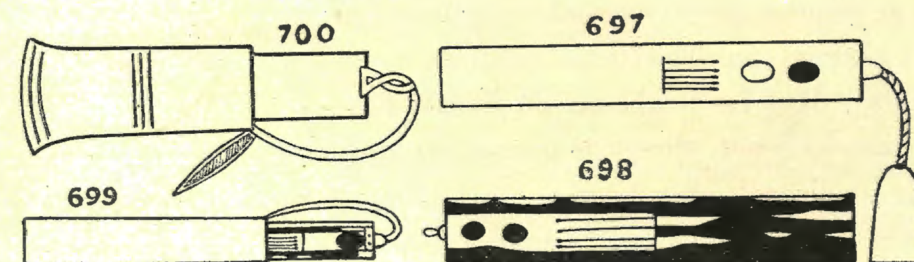


Fig. 697 à 700. — La palette de scribe.

697-699. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIX, fig. 167, 166, 170.
700. — Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIV.

pouvait s'attendre : une plaquette de bois, longue et étroite, avec deux petits godets pour les couleurs noire et rouge, et plus bas le logement des calames, d'où sortent les pointes de ces derniers. Un chiffon est parfois suspendu à une ficelle, à l'extrémité de la palette; celle-ci peut aussi être protégée par un étui

[1] Un ballot semblable, mais avec ligature simple, nommé , semble bien être une de ces valises de scribe, bien qu'il se trouve placé très loin des autres éléments de l'écritoire (sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre).

[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28036, 74; le mot pourrait peut-être aussi se lire *sekheter*.

[3] Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. IX, XV, XXII.

[4] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XXXIX, fig. 182 : n° 28092, 62 (couleurs : bleu, vert, blanc, rouge).

spécial. Le nom est, comme partout ailleurs, *gesti* (var.)[(1)].

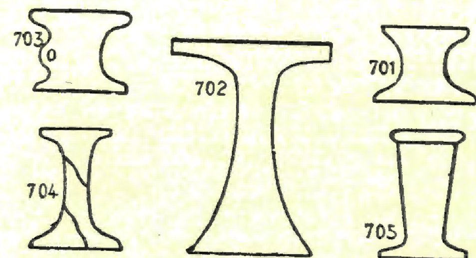


Fig. 701 à 705. — Le godet de scribe.

701-704. D'après Lacau, *Sarcoph.*, II, pl. XXXIX, fig. 172 à 175.

705. D'après Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV.

III. — LE GODET.

Le godet à eau est un vase large du pied et de l'embouchure, et plus ou moins cintré dans sa partie moyenne, qui devait se faire soit en pierre, soit en terre cuite[(2)]. Il porte le nom spécial de *pas* , ou *bas* , mais on rencontre aussi le terme plus général *aâb* , qui s'applique à toute espèce de vase à eau[(3)].

IV. — LES TABLETTES.

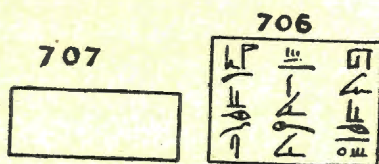


Fig. 706 et 707. — La tablette de scribe.

706. D'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

707. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. V.

La tablette en bois stuqué, munie parfois d'un anneau de suspension, est semblable à celles qu'on retrouve parfois, couvertes de textes littéraires ou de comptes, dans les tombeaux du Nouvel Empire[(4)]; dans les frises, elle porte parfois des formules funéraires tracées en caractères cursifs disposés en colonnes. Ces tablettes portent le nom de *ân* , mot qui se retrouve plus tard, employé dans un sens plus général.

V. — LES ROULEAUX DE PAPYRUS.

Des rouleaux de papyrus accompagnent parfois ou même remplacent les tablettes, dans les représentations des frises; ils se reconnaissent aisément lors-

(1) D'après la copie de Maspero (*Trois années de fouilles*, p. 200), le nom des palettes, dans une chambre funéraire de la VIe dynastie, serait , *mestou;* cette variante, qui justifierait l'ancienne lecture *mesta* du nom de la palette, paraît très douteuse (Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, p. 30).

(2) Les couleurs que lui donnent d'habitude les frises sont le blanc ou le rouge, parfois aussi le jaune ou même le bleu.

(3) Une phrase d'une stèle de Ramsès IV provenant d'Abydos, au Musée du Caire, indique clairement que le *pas* du scribe était destiné à contenir de l'eau (l. 28 : Piehl, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXII, p. 40, l. 14).

(4) Daressy, *Ostraca*, nos 25366-25372, pl. LXII-LXVI; Jéquier, *Le papyrus Prisse*, pl. XVI; Gardiner, *Journal of Egypt. Archæol.*, III, pl. XII et XIII.

qu'ils sont maintenus enroulés par un cordon rouge et un cachet noir, comme dans le signe [(1)], mais souvent ils sont placés debout l'un à côté de l'autre, sans indication d'attaches et ressemblent alors, à s'y méprendre, à une tablette sur laquelle seraient tracées des colonnes verticales; on remarque même dans ces cas l'usage de rouleaux de papyrus de deux formats différents[(2)].

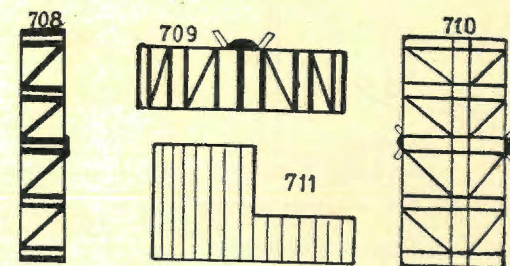


Fig. 708 à 711. — Rouleaux de papyrus.

708. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. V.

709-711. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIX, fig. 164, 165, 176.

Les légendes donnent aux rouleaux de papyrus le nom, connu par ailleurs, de *shefdou* [(3)], ou l'expression idéographique *ân* (?) [(4)]. Un rouleau exactement semblable aux autres porte le nom d'*ârit* [(5)], mot qui indique qu'il s'agit ici non plus de papyrus, mais de parchemin ou de peau, dont l'usage était très répandu, surtout aux anciennes époques[(6)].

VI. — LES ACCESSOIRES.

On voit enfin dans les frises certains accessoires qui ne se retrouvent pas ailleurs, ainsi un broyeur, petit instrument en forme d'herminette dont le nom de *qenqenit* indique clairement la destination[(7)]; au-dessous de cet objet est figuré le pain d'oxyde de fer qui doit être broyé pour donner la couleur

(1) Griffith, *Hieroglyphs*, pl. IV, fig. 44; Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. XV, fig. 341, etc.

(2) Comme déjà dans les reliefs de l'Ancien Empire, par exemple Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XV, XLVII, LIV, LXI, etc. Cf. ci-dessus, p. 263, fig. 693.

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28036, 75; cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1385; *Suppl.*, p. 1183.

(4) Lacau, *op. cit.*, n° 28083, 40 (cf. Erman, *Sitzungsber. der Preuss. Akademie der Wissenschaften*, XLIII, p. 918). La lecture est douteuse; peut-être devrait-on lire ici *á* , suivant le nom le plus ancien donné au papyrus préparé pour l'écriture : Griffith, *Hieroglyphs*, p. 55.

(5) Lacau, *op. cit.*, n° 28083, 46. — Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 208; *Suppl.*, p. 262.

(6) Stern, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XII, p. 86; Virey, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I, p. 481.

(7) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XXXIX, fig. 183 (n° 28092, 65) (cf. Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1463). La matière de l'objet devait donc être le bois, mais il est peint en blanc, ce qui rend cette indication un peu douteuse.

rouge [1]. C'est peut-être aussi un concasseur à couleur qu'une sorte de maillet à long manche qui se trouve placé au bout d'une frise, à côté du matériel de scribe, à moins qu'il ne faille y voir un instrument pour polir le papyrus [2].

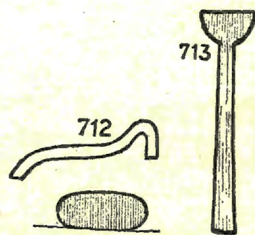


Fig. 712 et 713. — Outils de scribe.
712. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIX, fig. 183.
713. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. V.

Qu'ils soient réellement déposés dans les tombeaux, comme c'est fréquemment le cas pour les palettes, ou simplement peints sur les frises des sarcophages, tous ces éléments du matériel d'écrivain n'ont qu'une valeur pratique, de même que tous les autres objets mobiliers; aucune signification symbolique ne s'y attache.

(1) Le nom est presque complètement effacé. Pour la composition de la couleur, voir Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 130.
(2) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V et p. 30 (note 1).

CHAPITRE V.

LES OUTILS DE MENUISERIE.

On trouve souvent dans les dépôts de fondation des temples, à côté d'objets de toute autre nature, de petits modèles d'outils pour travailler le bois, sans doute pour rappeler et sanctifier l'œuvre des instruments ayant servi à la construction de l'édifice [1]. On rencontre les mêmes outils dans les tombeaux, dès les époques les plus anciennes, soit sous la forme de représentations figurées [2], soit à l'état d'objets ayant réellement servi ou pu servir [3], ou de modèles de dimensions très réduites [4]; ici l'idée n'était plus la même : il s'agissait sans doute de mettre à la portée du mort des outils au moyen desquels il pût, dans l'autre monde, réparer ou renouveler ses meubles et ses armes.

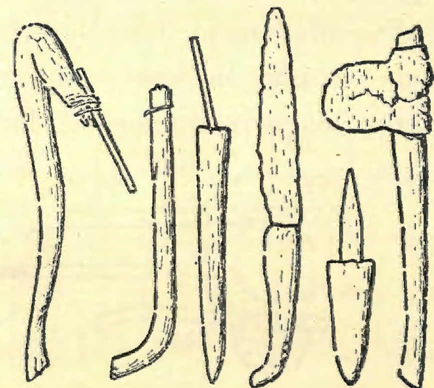


Fig. 714. — Modèles d'outils (d'après Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 78).

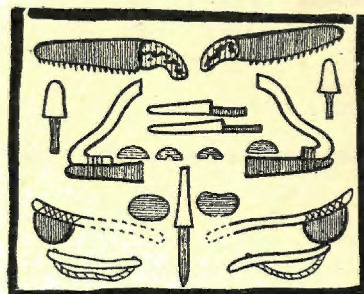


Fig. 715. — Les outils de menuisier (d'après Schäfer, *Priestergräber*, p. 54).

Dans les frises, où ces outils paraissent assez fréquemment, ils se trouvent en général près du pied du sarcophage, à proximité des greniers et de l'attirail de scribe [5]; ils ne sont jamais isolés, mais toujours

(1) Naville, *Deir el Bahari*, VI, p. 9, pl. CLXVIII; Petrie, *Six Temples at Thebes*, p. 14-17, pl. XVI, XVIII; Erman, *Ägypten und äg. Leben*, p. 602.
(2) Quibell, *The Tomb of Hesy* (*Excavations at Saqqara, 1911-12*), pl. XVI.
(3) Garstang, *Mahasna and Bet-Khallaf*, pl. XV, XVI, XXIII, etc.; Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), II, p. 181.
(4) Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 78; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 129; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 81.
(5) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XL, fig. 186-210 (nos 28040, 31-40; 28041, 31-37; 28083, 60-63; 28085, 45-53; 28086, 33-41; 28087, 10-17; 28088, 13-20; 28091, 62-66; 28092, 72-77; 28094, 68-76); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 54, 59 et pl. XI et XII; sarcophage extérieur de Sepa au Louvre et sarcophage de Zehtihotep au Caire.

en séries plus ou moins complètes[1], et même souvent, dans ces séries, les instruments paraissent en double exemplaire. L'expression générale employée pour désigner l'ensemble de ces objets est *oukheritou* «outils» ou le singulier *oukherit* «outillage», avec la qualification «en cuivre». Dans deux cas seulement, les légendes donnent les noms spéciaux de chaque objet.

I. — LA HACHE.

Essentiellement différente de la hache de guerre, celle du menuisier a une lame arrondie en demi-cercle et un manche droit terminé par un talon un peu élargi, coupé obliquement[2]; l'union de ces deux éléments se fait au moyen d'une

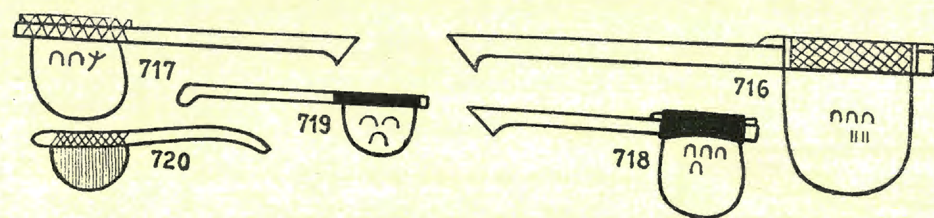


Fig. 716 à 720. — La hache de menuisier.

716-719. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XL, fig. 186, 189, 188, 187.
720. — Schäfer, *Priestergräber*, p. 59.

ligature en fines lanières de cuir formant un quadrillage très serré. Dans les représentations des frises, on voit parfois au dos du manche, sous la ligature, une pièce de renfort qui pourrait être un élargissement de la lame, un talon débordant, mais il faudrait alors que le bois fût taillé en mortaise pour permettre l'insertion de la lame, disposition peu avantageuse pour un outil de ce genre, et qui diminuerait la force de résistance au choc.

L'hypothèse d'une douille n'est pas non plus soutenable, bien que nous possédions quelques modèles de ce type[3], car dans ce cas la présence de la ligature ne se justifierait pas, et du reste toutes les lames de haches de menuisier antérieures au Moyen Empire que nous possédons sont plates, sans talon renforcé

[1] La moins complète de ces séries n'a que trois outils.

[2] Un type de manche d'époque plus ancienne, à courbe régulière, nous est conservé par l'hiéroglyphe, qui est employé sans modifications à partir de la IIIe dynastie : Quibell, *The Tomb of Hesy* (*Excavations at Saqqara, 1911-12*), pl. XXXII; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XL, etc.

[3] Dans ces modèles, la lame n'est qu'une simple feuille de métal découpée (Naville, *Deir el Bahari*, pl. CLXVIII, où la hache est emmanchée à l'envers, et notre figure 714).

mais parfois avec un allongement du dos aux deux extrémités; d'autres sont percées d'un trou vers le centre de la surface[1]. Le seul mode admissible d'emmanchement est donc l'insertion de la lame dans une rainure pratiquée dans le bois, assez profonde pour motiver la présence d'une pièce de renforcement au dos du manche; la ligature devait assurer la solidité de l'ensemble[2].

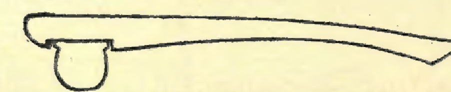


Fig. 721. — Modèle de hache (d'après Schäfer, *Priestergräber*, p. 81).

On employait la hache non pas pour la menuiserie fine, mais pour l'abatage et dégrossissage du bois, la première préparation des pièces, la construction des bateaux et autres gros travaux[3]; en réalité, c'est donc plutôt un outil de charpentier.



Fig. 722. — Charpentier (d'après Petrie, *Deshasheh*, pl. XXI).

Dans les frises, le nom de la hache pour le travail du bois est *meneb*, *menab* [7], [4], mot orthographié plus tard et dérivant de la racine «façonner» avec adjonction du préfixe : la hache est en effet l'outil «pour façonner le bois»[5]. Un autre nom, *sennekht*, désigne la hache à lame arrondie sur un sarcophage de la même époque[6] : je serais tenté de rapprocher ce mot du verbe *sendâ* «polir»[7] et de le traduire par «le fort aplanisseur» ou quelque chose d'analogue.

II. — LA SCIE.

Les Égyptiens n'ont connu, sauf peut-être aux basses époques, qu'un seul genre de scie en métal, une petite scie à main (égohine) dont la longueur,

[1] J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II, p. 250, 251; Reisner, *Naga ed-Dêr*, I, p. 115; Petrie, *Tools and Weapons*, pl. II-IV, etc.

[2] Chabas, *Études sur l'antiq. histor.*, p. 74; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 81.

[3] Petrie, *Deshasheh*, pl. XXI; Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. XVI; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CVIII, CXI; Champollion, *Monuments*, pl. CCCLV et CCCLVI.

[4] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28088, 20, et sarcophage de Zehtihotep, au Caire; dans Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, p. 28, il paraît y avoir, mais la légende est très effacée.

[5] Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 147.

[6] British Museum, n° 6655, d'après Birch, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, VIII, p. 130.

[7] Ce mot se retrouve couramment dans les scènes de menuiserie de l'Ancien Empire.

d'après les monuments figurés, ne devait guère dépasser une cinquantaine de centimètres. Cet outil était surtout employé à débiter en planches les grosses pièces de bois déjà équarries à la hache : le madrier était placé debout dans un bâti spécial et l'ouvrier le sciait dans le sens de la hauteur[(1)], en maintenant les deux parties séparées par la fente, au moyen d'un nœud de corde et d'un contrepoids, de manière à régulariser l'écartement[(2)].

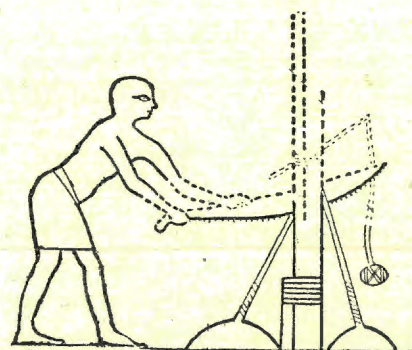


Fig. 723. — Scieur de long (d'après Petrie, *Deshasheh*, pl. XXI).

La scie employée à cet effet, et qui du reste peut et doit sans doute aussi avoir servi à des travaux plus fins[(3)], consiste en une lame mince, arrondie à l'extrémité et garnie sur un des bords de petites dents triangulaires, parfois inclinées en arrière; le manche est une poignée courte, plus ou moins

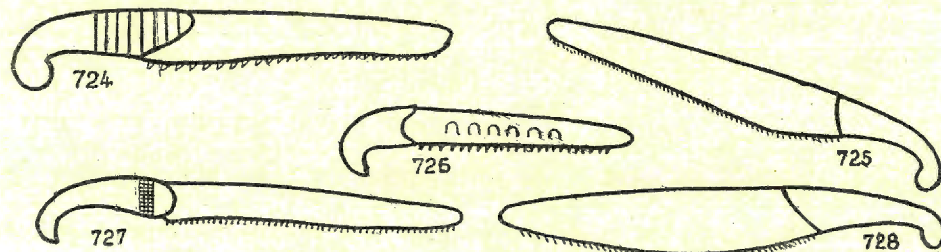


Fig. 724 à 728. — La scie à main (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XL, fig. 199, 202, 201, 200, 203).

recourbée de manière à donner un appui à la main, pour le mouvement de traction[(4)]. Il n'y a, pour ces formes et pour la dimension, aucune différence importante à noter entre les exemplaires réels, les petits modèles d'offrande[(5)], les représentations des bas-reliefs et peintures et celles des frises[(6)] : ici, comme

[(1)] Petrie, *Deshasheh*, pl. XXI; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLIX, CVIII; Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXIII; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XI; II, pl. XIII.

[(2)] Choisy, *L'art de bâtir chez les Égyptiens*, p. 4 (détail du dispositif).

[(3)] D'après les tableaux du Nouvel Empire, les ébénistes employaient pour cela une scie d'un modèle plus petit que la scie à refendre (Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. XVII et XVIII; Scheil, *Tombeau des graveurs* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. II.

[(4)] Petrie, *Tools and Weapons*, p. 43, pl. L.

[(5)] Voir plus haut, p. 269, note 1.

[(6)] Celle qui est figurée dans Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. XXIX, avec une lame pointue et un manche bulbeux, ne paraît pas être conforme à la réalité (voir le dessin de Passalacqua dans Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, p. 28); à cet endroit, la frise est aujourd'hui complètement effacée (*ibid.*, pl. IV).

pour tous les autres objets faisant partie du jeu complet des outils de menuisier, la lame est peinte généralement en brun-rouge, parfois en rose, en jaune ou en noir, couleurs employées pour représenter le cuivre ou le bronze; le manche en bois est jaune, ou peint en blanc.

C'est le mot *zassou* (var.)[(1)] qui est employé dans les frises pour désigner la scie; ce nom ne se retrouve pas ailleurs et ne paraît pas être apparenté aux autres racines homophones, qui ont un sens très différent. Quant au mot *ter* (?) (?) (?), qui s'applique à une scie d'un modèle légèrement différent[(2)], il est malheureusement très effacé et ne peut être considéré comme certain; il est possible qu'il faille le corriger en *tefa* (ou), mot qui dans certaines scènes désigne la scie de charpentier[(3)]; dans ce cas *zassou* serait le nom de la scie d'ébéniste.

III. — L'HERMINETTE.

L'outil favori des menuisiers orientaux est formé d'un robuste manche recourbé au bout duquel est fixée, perpendiculairement à son axe, une lame plate à large

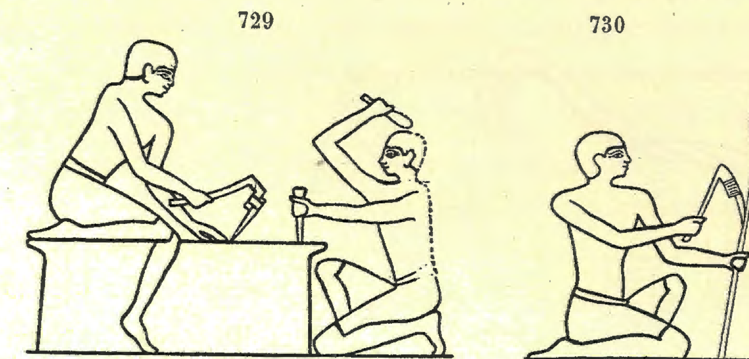


Fig. 729 et 730. — Travail à l'herminette.
729. D'après le mastaba de Mera (croquis de l'auteur).
730. — Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CVIII.

tranchant rectiligne. L'ouvrier s'en sert comme d'un rabot pour planer les différentes pièces avant de les assembler, puis pour donner à l'ensemble les retouches nécessaires avant le dernier polissage. C'est l'instrument des travaux soignés, en opposition avec la hache, outil de dégrossissage.

[(1)] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XL, fig. 203 (n° 28088, 14), et sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

[(2)] Lacau, *op. cit.*, II, pl. XL, fig. 202 (n° 28088, 18).

[(3)] Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXIII; Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sammlung in Leiden*, IV, pl. XIV. — Ce mot se retrouve sous la forme *atfa* dans un nom de divinité (Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 627[a]).

En Égypte, les herminettes paraissent dès les plus anciens temps dans toutes les scènes de menuiserie [1], ainsi que dans celles de fabrication d'armes [2] et, plus tard, de charronnage [3]. Nos musées en possèdent en outre beaucoup de petits modèles, provenant de dépôts de fondation ou de mobiliers funéraires [4], quelques exemplaires usagés et une grande quantité de lames isolées [5]. Nous pouvons ainsi constater qu'il existait en même temps deux modèles différant par la forme de la lame, qui chez les uns était droite, chez les autres rétrécie du haut en forme de bouteille : ces deux types correspondent à des emplois spéciaux, le premier étant plus gros et plus fort, le second mieux approprié aux travaux très fins.

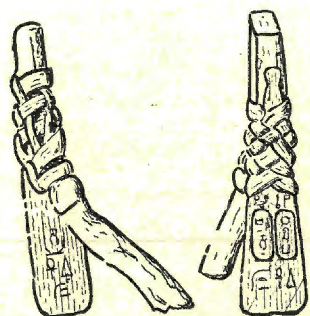


Fig. 731. — Modèles d'herminettes (d'après Petrie, *Photographs*, n° 93 [Musée de Florence]).

La dimension de ces outils était très modeste : de 20 à 40 centimètres au plus de l'extrémité du manche au tranchant de la lame; il en existait cependant un modèle beaucoup plus grand, employé par les constructeurs de bateaux pour donner la dernière main aux planches de la coque [6].

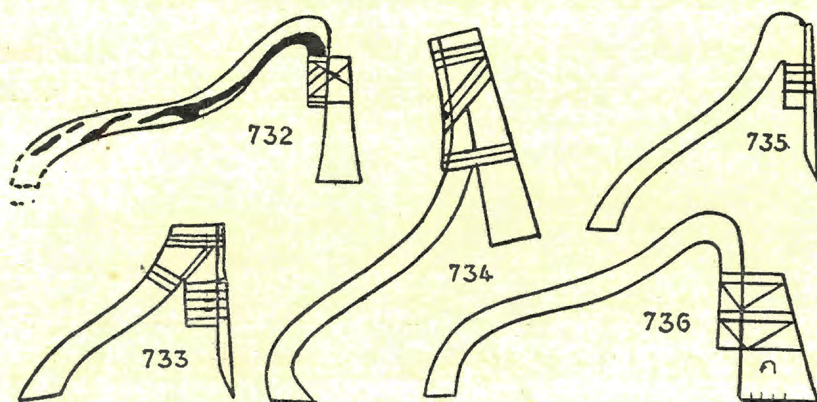


Fig. 732 à 736. — L'herminette (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XL, fig. 192, 194, 195, 193, 191).

Dans les frises, l'herminette se présente avec son profil très caractéristique, le manche à double courbure, terminé par un coude brusque, sur lequel est assu-

(1) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 3, et toutes les scènes mentionnées plus haut.
(2) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CVIII; Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, pl. LXXX.
(3) Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, pl. LXIX.
(4) En plus de ceux cités plus haut (p. 269, note 1), de bons exemplaires ont été publiés dans Petrie, *Photographs*, n°s 92 et 93 (Musée de Florence).
(5) Petrie, *Tools and Weapons*, pl. XV-XVII; Reisner, *Naga ed-Dêr*, I, p. 114; Petrie, *Medum*, p. 32.
(6) Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXX; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CVIII.

jettie la lame; par une maladresse du dessinateur, celle-ci est parfois figurée de face, ce qui nous permet de constater que le type représenté ici est toujours celui de la lame droite, à forme légèrement trapézoïdale.

L'emmanchement se fait, comme pour la hache, au moyen de fines lanières de cuir entre-croisées : le système à virole en métal, de forme spéciale, avec coins de serrage, ne paraît pas avant le Nouvel Empire [1]. C'est aussi à cette époque qu'on trouve des lames en fer; auparavant, elles étaient toujours en bronze ou en cuivre.

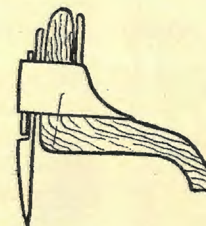


Fig. 737. — Herminette du Nouvel Empire (d'après Petrie, *Tools and Weapons*, pl. XVIII, n° 132).

C'est de l'herminette qu'on s'est inspiré pour établir le type d'un instrument magique destiné à la cérémonie de l'ouverture de la bouche [2]. Cet objet porte différents noms, tandis que celui de l'herminette proprement dite est toujours *ânit* [hiéroglyphes], mot qui désigne également les ongles et le bec d'un rapace [3].

IV. — LE PERÇOIR.

La machine au moyen de laquelle les Égyptiens perçaient des trous dans le bois se compose de trois éléments indépendants : un foret emmanché, une noix et un archet; elle est donc, à peu de chose près, semblable à l'instrument servant à allumer le feu. L'origine de cette sorte de vilebrequin primitif, qui est encore en usage en Égypte et dans tout l'Orient, est sans doute très ancienne : on a émis à ce sujet l'hypothèse assez plausible que le prototype en serait l'arc et la flèche et aurait été modifié suivant les besoins [4].

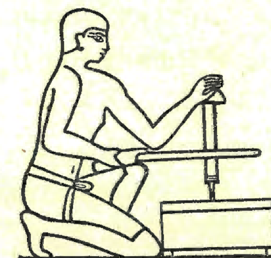


Fig. 738. — Maniement du perçoir (d'après Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXIII).

Le maniement du perçoir à archet, d'après les tableaux de toutes les époques, ne différait en rien de ce qu'il est aujourd'hui : à l'aide de la noix, placée dans le creux de la main gauche, l'ouvrier dirigeait et maintenait le foret, qu'il actionnait au moyen de l'archet, manœuvré rapidement avec la main droite. Quelques rares exemplaires nous en sont parvenus, dont les plus anciens datent du Moyen Empire [5]; de plus, nous en avons

(1) Petrie, *Tools and Weapons*, pl. XVIII, n° 132.
(2) Voir plus bas, huitième partie.
(3) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 201; *Suppl.*, p. 233.
(4) Petrie, *Tools and Weapons*, p. 39.
(5) *Ibid.*, et pl. XXII, XLVIII, LI.

quelques petits modèles et les frises donnent plusieurs figurations des trois éléments de l'outil, toujours séparés les uns des autres.

L'archet est un bâton à courbure irrégulière, parfois semblable à un vrai arc, et muni d'une corde détendue[(1)]. Une fois, la légende le nomme *ounit* [hiéroglyphes]

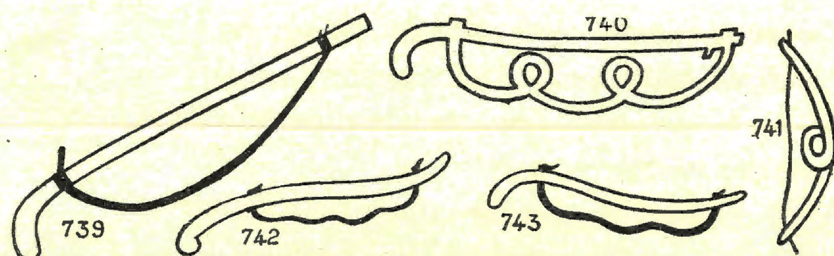


Fig. 739 à 743. — L'archet.

739-741. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XLI, fig. 222, 224, 223.
742-743. — Schäfer, *Priestergräber*, pl. XI et XII.

[hiéroglyphe] (?)[(2)]; ce mot est sans doute un dérivé du verbe *oun* [hiéroglyphes] «ouvrir», et si le déterminatif est correctement transcrit, il nous donnerait une nouvelle valeur pour le signe [hiéroglyphe], qui représenterait alors un archet avec la corde déroulée : il existe en effet deux mots auxquels l'archet *ounit* «l'ouvreur (de trous)» peut avoir donné naissance, [hiéroglyphes] *ountou* (?) «les trous percés dans un meuble»[(3)], et *ounit* [hiéroglyphes] «châsse ajourée en moucharabieh»[(4)].

La noix est une pièce hémisphérique en bois ou en pierre, plus ou moins évidée[(5)]; peut-être à l'origine était-ce simplement une coque de noix de palmier-doum[(6)]. Elle ne peut se distinguer du polissoir que quand elle est représentée en coupe, ce qui est assez rare[(7)]; aucune légende ne nous donne son nom.

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 222 à 224; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 55, 59.

(2) Lacau, *op. cit.*, n° 28088, 13.

(3) Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXIII : à côté d'un ouvrier faisant au ciseau des trous dans un meuble, se trouve la légende [hiéroglyphes]; par suite d'une mauvaise coupure de la phrase, le sens en a été mal compris par Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 252, et Erman, *Reden, Rufe und Lieder auf Gräberbildern* (Preuss. Akademie der Wissenschaften, 1918, n° 15), p. 43; la vraie traduction doit être : «fais justes tes trous» ou «fais tes trous à la bonne place».

(4) Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIV, p. 118.

(5) Petrie, *Tools and Weapons*, p. 39, pl. XLVIII.

(6) Wilkinson, *Manners and Customs* (édition de 1847), III, p. 172; Erman, *Ägypten und äg. Leben*, p. 603.

(7) Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 55, pl. XI et XII.

Le foret lui-même est une forte pointe de métal, à section carrée, encastrée dans un manche en bois plus ou moins cylindrique et arrondi dans sa partie supérieure de façon à pouvoir tourner dans la noix. Cet objet ressemble beaucoup aux ciseaux à côté desquels il est placé d'habitude, et ne s'en distingue guère que par la forme pointue de sa lame : encore cette distinction n'a-t-elle pas toujours été observée par les dessinateurs égyptiens, qui ont parfois interverti l'ordre des outils et mis en regard du foret le nom d'un des ciseaux[(1)], alors que le vrai mot est *hetit* [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], mot qui se retrouve sous la forme [hiéroglyphes] dans une scène de menuiserie, à côté d'un ouvrier sur l'action duquel il n'y a aucun doute possible[(2)].

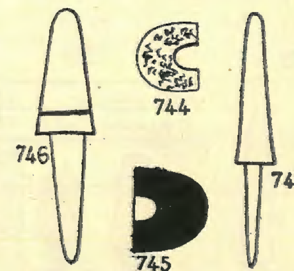


Fig. 744 à 747. — Le foret et la noix.

744-745. D'après Schäfer, *Priestergräber*, pl. XI et XII.
746-747. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XL, fig. 205, 208.

V. — LE CISEAU.

Pour la forme comme pour l'usage, les ciseaux à bois des anciens Égyptiens étaient à peu de chose près semblables à ceux que nous employons actuellement : les tableaux de toutes les époques nous montrent qu'on s'en servait pour faire des mortaises et autres travaux analogues, à l'aide d'un gros maillet de bois, de la forme ordinaire, longue et arrondie du haut, qui s'est conservée dans le signe hiéroglyphique [hiéroglyphe][(3)].



Fig. 748. — Travail au ciseau (d'après Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXIII).

D'après les frises, nous connaissons deux modèles de ciseaux qui diffèrent légèrement l'un de l'autre par la largeur de la lame, la longueur et l'épaisseur de la tige métallique et par le développement plus ou moins grand du manche, qui est toujours arrondi à sa partie supérieure. De plus, le foret, qui n'est en somme qu'une sorte de ciseau pointu, peut avoir été employé dans

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28088, 17. Au sarcophage de Zehtihotep, au Caire, le seul qui avec celui-ci donne les noms des objets, on n'aperçoit pas la pointe des outils, de sorte que le contrôle des noms n'est pas possible.

(2) Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXIII.

(3) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XLIX; Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXIII; Capart, *Recueil de Monum.*, I, pl. XII; Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. XIV; II, pl. X (sculpteurs de statues de bois); Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XI, XXIX; II, pl. XIII; Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. XVIII.

le même but et de la même façon que ce dernier outil, ce qui justifierait sa présence constante immédiatement à côté des ciseaux et la confusion des noms, indiquée ci-dessus.

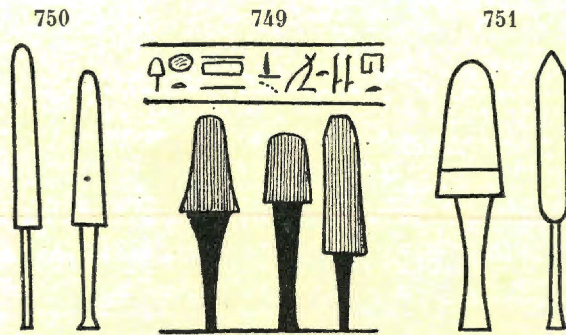


Fig. 749 à 751. — Les ciseaux de menuisier.

749. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
750-751. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XL, fig. 209-210 et 204-205.

Un certain nombre d'exemplaires isolés de ciseaux en bronze, dont beaucoup possèdent encore leur manche de bois, se trouvent dans les collections[1], et correspondent exactement aux figurations des frises. Il en est de même pour les petits modèles déjà signalés. Les uns et les autres portent encore parfois une petite ligature en lanières de cuir destinée à renforcer l'emmanchement.

Le nom ordinaire du ciseau est *menkhit*, tant dans les frises[2] que dans les scènes figurées; de ce mot est né le verbe *menkh* «façonner, former»; c'est lui également qui a donné sa valeur phonétique au signe, qui est l'image d'un ciseau un peu différent, à lame petite et à manche court et arrondi[3]. D'après cette forme, on pourrait supposer qu'il s'agit ici d'un ciseau à main, employé sans maillet, qui serait alors le type le plus ancien de ce genre d'outil[4], type abandonné déjà très anciennement pour un ciseau long qui se manie non plus par pression, mais par percussion.

Le nom du second ciseau, *mezaït*, n'est lisible que sur une des frises[5]; il est confirmé par des listes d'outils du Nouvel Empire[6].

[1] Erman, *Agypten und äg. Leben*, p. 602; Petrie, *Tools and Weapons*, pl. XXI et XXII. Il ne faut pas confondre ces ciseaux-là avec les ciseaux à froid pour la taille de la pierre, qui n'ont jamais de manche.

[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28088, 17; sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

[3] Griffith, *Hieroglyphs*, p. 49; Davies, *Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. XIII.

[4] Le seul exemple dans les frises d'un manche de ce type, mais plus allongé, est malheureusement un peu effacé, au moins dans la reproduction, où l'on ne distingue pas la lame, ce qui pourrait suggérer l'idée d'un maillet plutôt que d'un ciseau (Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. XI et p. 85, où l'outil est bien considéré comme un ciseau).

[5] Sarcophage de Zehtihotep, au Caire. L'autre sarcophage du Caire le donne très mutilé (?) (Lacau, *op. cit.*, n° 28088, 16).

[6] Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sammlung in Leiden*, IV, pl. XIV; Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, pl. LXX.

Le maillet à l'aide duquel on frappe sur cet outil n'est jamais représenté dans les frises.

VI. — LE POLISSOIR.

Pour donner le dernier coup à leurs travaux d'ébénisterie et de menuiserie, les ouvriers égyptiens les polissaient à l'aide d'une pierre dure, exactement comme les sculpteurs pour leurs statues. D'après les tableaux, ces objets sont toujours de petites dimensions et peuvent tenir dans le creux de la main[1] : les menuisiers devaient avoir à leur disposition plusieurs de ces pierres, à grain plus ou moins fin, qui s'employaient les unes à sec, les autres avec de l'huile[2].

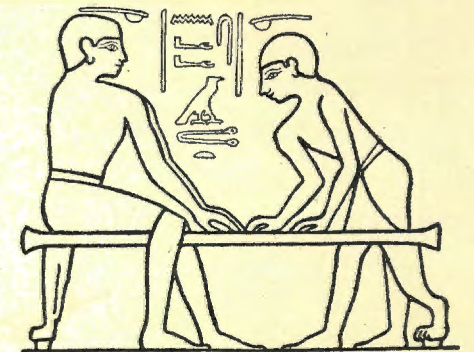


Fig. 752. — Polissage de meubles (d'après le mastaba de Mera; croquis de l'auteur).

Dans les frises[3], ce petit outil est représenté rond, ou en demi-cercle, ou encore en forme de rectangle à coins arrondis; sa couleur est celle des diverses pierres dures, bleu, vert, noir ou marron; comme il a été dit, il se confond le plus souvent avec la noix du foret. Son nom ne nous est pas parvenu dans cette catégorie de monuments, mais il est probable que c'est un objet du même ordre qui est appelé *sheq* dans une liste du Nouvel Empire[4]; dans ce cas, nous aurions le mot «rasoir» employé dans le sens de «polissoir», ce qui est très admissible. Quant à l'action même de polir, le verbe qui la désigne dans les tableaux de l'Ancien Empire est *senâa*.

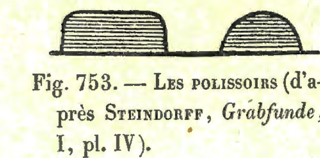


Fig. 753. — Les polissoirs (d'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. IV).

[1] Bibliographie de ces scènes dans Klebs, *Die Reliefs des alten Reichs*, p. 88.

[2] La phrase placée à côté d'un naos que viennent d'achever les menuisiers (Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. XIV), paraît être une allusion à ce polissage à l'huile.

[3] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XLI, fig. 226 et 227 (n°s 28040, 40; 28085, 50; 28086, 40; 28091, 64; 28092, 76); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 54, 59, pl. XI, XII.

[4] Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sammlung in Leiden*, IV, pl. XIV.

CHAPITRE VI.

OBJETS DIVERS.

Parmi les objets de toute sorte qui se succèdent le long des frises, dans un ordre souvent très irrégulier, viennent se placer çà et là quelques figurations dont ni la forme, ni le nom, ni le voisinage ne permettent de déterminer exactement le sens, ni même de les ranger dans l'une ou l'autre des séries.

De tous ces objets, celui qui apparaît le plus fréquemment rappelle un peu par son profil un chevet de forme très primitive, ou une enclume basse aux côtés incurvés, à la surface plane ou légèrement concave; sa couleur est jaune ou blanche, parfois avec des séries de stries rouges se recoupant; il était fait en bois ou en cuivre, d'après les légendes qui donnent son nom de *nemes*.

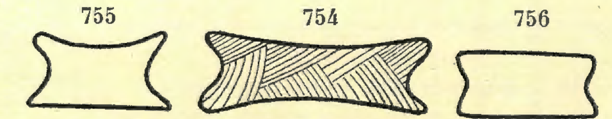


Fig. 754 à 756. — Le *nemes*.
754-755. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVI, fig. 126 et 127.
756. D'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

Ce *nemes* se place d'habitude à côté de la massue à tête conique[1], plus rarement sous le flagellum[2] ou à côté des sceptres[3]; il semble donc qu'il y ait lieu de le considérer comme un insigne que le pharaon doit tenir dans la main droite[4]; peut-être même faudrait-il l'identifier avec un objet qui lui ressemble beaucoup, un petit bâton court légèrement élargi aux deux extrémités, que le roi tient à la main au moment de la course rituelle, dans la fête *Heb-Sed*, et que, dans certains tableaux des temples de basse époque, un dieu offre au roi[5]. Ceci ne nous apprend du reste pas la signification primitive



Fig. 757. — Le roi courant (d'après Kees, *Der Opfertanz des ägypt. Königs*, pl. VI).

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVI, fig. 126 et 127 (nos 28087, 54; 28088, 57); sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.
(2) Lacau, *op. cit.*, nos 28090, 50; 28123, 34.
(3) Lacau, *op. cit.*, no 28083, 36.
(4) , comme dit l'une des légendes.
(5) Kees, *Der Opfertanz des ägypt. Königs*, p. 144-147, pl. VI.

de l'objet, dont le nom pourrait dériver de celui de l'étoffe *nemes* [1], puisque, dans certaines de ses représentations, il semble être enveloppé d'une bande d'étoffe.

Des ballots allongés, arrondis aux extrémités, d'une forme rappelant beaucoup celle du nécessaire de scribe, paraissent à trois reprises dans l'une des frises : ce sont sans doute des ballots d'effets de voyage, des sortes de valises, telles qu'on en voit sur les grosses barques de transport de l'Ancien Empire [2], mais il ne nous est pas possible de préciser leur contenu.

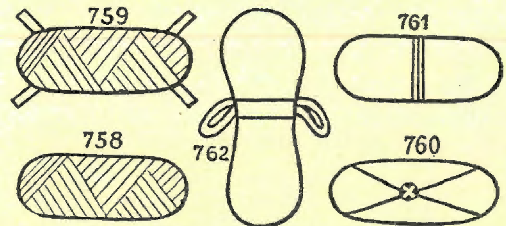


Fig. 758 à 762. — Ballots.

758-759. D'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre (croquis de M. Lacau).
760. D'après Schäfer, *Priestergräber*, pl. XI.
761. — le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.
762. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIX, fig. 185.

L'un de ces objets est [3], comme le *nemes*, enveloppé de bandes d'étoffes à stries longitudinales qui se recroisent; il porte le nom, inconnu ailleurs, d'*anhâpi* «l'apport du Nil», terme qui peut être considéré comme une allusion à la destination même de l'objet, valise pour les voyages en bateau, pour les transports sur le fleuve (fig. 758).

Le second ballot est identique de forme, et également couvert d'une étoffe à stries, mais avec des attaches faisant saillie aux quatre angles; son nom, *mena* , ne nous apprend rien d'utile, à moins qu'il ne faille y voir, comme pour le *nemes*, le nom de l'étoffe dont l'objet lui-même est fait (fig. 759). Il en serait alors de même pour un troisième ballot, très effacé, mais de forme identique, qui est appelé *da* (?); ce nom est également celui d'une étoffe [4].

Ailleurs, ces trois paquets sont blancs, avec fermeture en croix, comme le nécessaire de scribe (fig. 760) [5]. Ils peuvent aussi se présenter isolément : dans

(1) Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, II, p. 9, etc.
(2) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CIII. Aujourd'hui encore en Orient, les voyageurs serrent leurs effets dans de grandes enveloppes d'un tissu très solide qui ont à peu près cette forme et peuvent aisément se charger sur des chameaux ou des mules.
(3) Cet objet et les deux suivants sont figurés l'un à côté de l'autre, dans la frise du sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre; ce monument est inédit et je n'en possède que des croquis très sommaires.
(4) Pour ces noms d'étoffes, voir plus haut, p. 33 et 36.
(5) Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. XI.

une frise [1] on voit un ballot de même forme, avec ligature dans le sens transversal, portant le nom de *kherâou* «nécessaire en cuir», dont le déterminatif indique la matière même de l'enveloppe; dans une autre [2], le type est le même, mais la ligature, plus serrée, forme une dépression dans le centre de l'objet, et le nom de *narti* (?) (?) semble indiquer de nouveau une enveloppe en étoffe [3].

Il est plus difficile de déterminer la signification d'un objet d'aspect très spécial qui se trouve une seule fois [4], debout à côté d'instruments et d'effets d'ordre très divers. Comme forme, avec sa lame lancéolée, réunie à un pied évasé par l'intermédiaire d'une pièce circulaire, il ressemble à l'ornement *khaker* , mais sa couleur est blanche, sertie d'un trait rouge. La lecture *hems nezes* ne peut être proposée que sous toutes réserves, la transcription du premier signe étant très douteuse : comme tel, le mot ne donne aucun sens utile, mais on peut constater l'apparentement de ce nom avec celui de l'allume-feu (?) , qui se trouve placé à peu de distance [5]; il faudrait alors lire *nes nezes* «le petit allume-feu», mais étant donné la forme de l'objet et sa couleur, cette solution ne peut être considérée que comme une hypothèse.

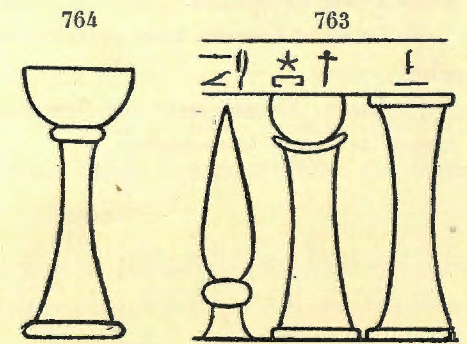


Fig. 763 et 764. — Objets divers.

763. Groupe du sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
764. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXII, fig. 43.

Immédiatement à côté de cet objet, dans la même frise, se trouve un vase qui, vu sa forme, ne peut guère être considéré comme un ustensile de table, de toilette ou de purification : c'est une écuelle hémisphérique en terre cuite [6],

(1) Sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.
(2) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIX, fig. 185 (nº 28037, 33). Cet objet a déjà été mentionné plus haut (p. 37), car il est aussi fort possible qu'il représente un ballot d'étoffes, plutôt qu'un sac de voyage en étoffe.
(3) Pour l'étoffe *arouti* , l'étoffe de deuil, voir Gardiner, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLVII, p. 162.
(4) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
(5) Voir plus bas, p. 295 et 296.
(6) La couleur en est brun-marron.

posée sur un support de forme ordinaire [1] et de même matière. On pourrait songer à un ustensile de cuisine, mais le nom, dont la lecture est douteuse, à cause de la forme du signe initial [2], *ha-doua-per* (?) [hieroglyphs], paraît de nature plutôt mystique ou funéraire. D'autre part, le même vase, avec le même support, se voit encore à l'extrémité d'un panneau de frise [3], après les outils de menuiserie; serait-ce alors le pot à huile pour les polisseurs? Aucune donnée ne permet de l'affirmer de façon tant soit peu certaine.

(1) Voir plus haut, à l'article «tables» (p. 246), un support semblable, nommé *an*, qui se trouve placé à côté de celui-ci.

(2) Ce signe pourrait aussi se transcrire *ânkh* ☥, ce qui ne donnerait pas un sens plus compréhensible.

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXII, fig. 43 (n° 28041, 38). Le pied est blanc, la coupe brun-marron.

SEPTIÈME PARTIE.

ALIMENTATION.

Avant même de songer à pourvoir leurs morts d'un matériel complet en vêtements, ornements, armes et mobilier, les peuples primitifs s'appliquèrent toujours à leur fournir, pour leur séjour dans l'au delà, des provisions de bouche éternellement renouvelables, en quantité suffisante.

En Égypte, c'est de cette idée très simple et très naturelle à l'homme que dérivent, en premier lieu, dès l'époque préhistorique, les dépôts dans les tombeaux de victuailles en nature et les offrandes alimentaires faites par les survivants, puis les représentations figurées soit des mets eux-mêmes, soit des opérations destinées à en assurer la production, représentations qui, par l'effet d'une transformation magique, doivent devenir pour le mort une réalité. Enfin, ces tableaux peuvent être remplacés par la «pancarte», énumération complète de tous les mets que le défunt peut avoir à sa disposition, ou par une formule très brève qui, par le seul fait qu'elle est prononcée ou écrite, lui donne une participation à la table divine alimentée par les offrandes des vivants.

Dans les sarcophages à décoration intérieure, tout ce qui concerne l'alimentation a naturellement sa place marquée, mais une place toute spéciale qui est dans sa majeure partie en dehors de la frise proprement dite. Vu son importance capitale au point de vue funéraire, la représentation des aliments a sans doute été le point de départ de la décoration du caveau funéraire, à la fin de l'Ancien Empire, et peu à peu le reste du mobilier rituel est venu se grouper à l'entour. Malgré le grand développement que prend ce mobilier au Moyen Empire, il n'empiète jamais sur ce qui concerne la nourriture, et les éléments qui en font partie s'alignent en frise, au-dessus des textes funéraires, tandis que la table d'offrandes occupe à elle seule un panneau entier ou une partie très importante de celui-ci. Seuls quelques objets secondaires ayant rapport à l'alimentation viennent se placer au milieu des divers éléments du mobilier funéraire.

Dans une étude qui, comme celle-ci, a pour objet les frises des sarcophages, nous avons été obligés, en suite de cette circonstance, de reléguer ce qui concerne l'alimentation après tous les objets ayant rapport à l'habillement et à l'équipement du mort, alors que pour les Égyptiens eux-mêmes, les représentations relatives à la nourriture avaient une importance plus considérable que tout le reste.

CHAPITRE PREMIER.

LA TABLE D'OFFRANDES.

Suivant la place disponible et la fantaisie du décorateur, la table d'offrandes prend, dans les bas-reliefs et les peintures des tombeaux, les dispositions les plus variées : cet amoncellement de victuailles se prête en effet, mieux que n'importe quoi d'autre, à un grand développement ou à une image très réduite. La «pancarte» ou liste d'offrandes, le menu du mort, accompagne en général cette représentation ou peut au besoin la remplacer.

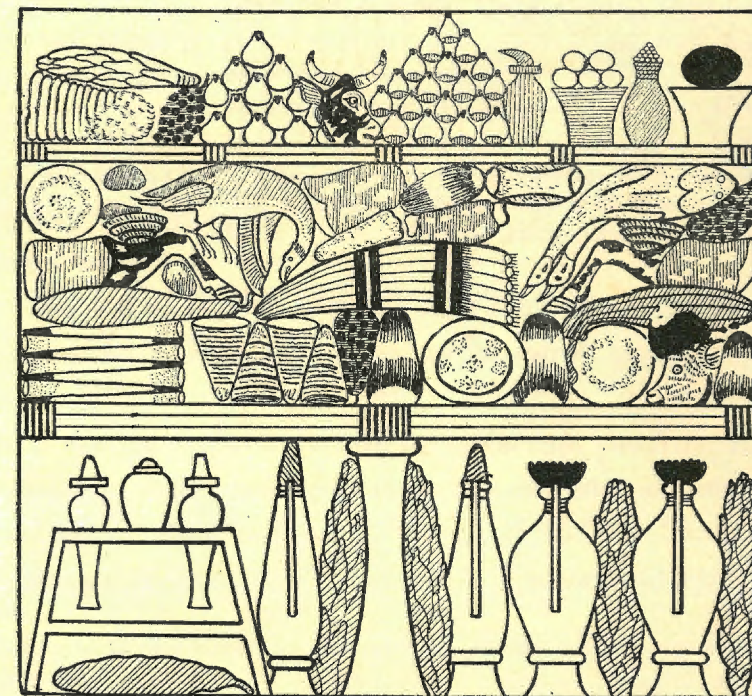


Fig. 765. — Les offrandes alimentaires (d'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II).

Dans les sarcophages, la table d'offrandes se présente de la même façon que dans tous les autres monuments : un guéridon[1] garni de tous les aliments familiers aux Égyptiens, posés pêle-mêle sur son plateau et souvent aussi, faute de

[1] Dans la plupart des cas, le guéridon est découvert, mais parfois aussi on le voit pourvu de la garniture circulaire, dont la nature et le sens ont été étudiés à plusieurs reprises, mais dont aucune explication satisfaisante n'a encore été donnée. Le dernier essai à ce sujet est celui de Klebs, *Die Reliefs des alten Reichs*, p. 132.

place, à côté de lui. Les pièces de viande et les pains de toute forme sont simplement empilés les uns sur les autres sans ordre, parfois avec les légumes; ces derniers peuvent être aussi placés dans des paniers ou des récipients variés[1], ce qui est presque toujours le cas pour les fruits. De plus, quelques vases sont là pour représenter les boissons usuelles, le vin et la bière, et sans doute aussi le lait et l'eau.

Dans la règle, c'est-à-dire dans la majorité des sarcophages[2], la table d'offrandes se place sur la paroi de gauche, donc du côté où la momie est tournée, après la porte-façade, et occupe, comme celle-ci, toute la hauteur du panneau, de la base jusqu'au grand bandeau d'hiéroglyphes qui couronne toute la décoration[3]. A côté se place la pancarte, inscrite dans un rectangle de la même hauteur[4], puis les textes funéraires disposés en colonnes et surmontés de la frise d'objets; celle-ci peut même se prolonger au-dessus de la pancarte et des offrandes alimentaires, rarement au-dessus du panneau de la porte.

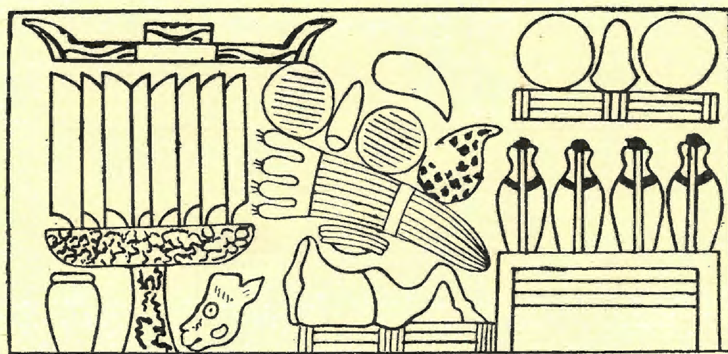


Fig. 766. — Les offrandes alimentaires (d'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. V; Lepsius, *Aelteste Texte*, pl. XXV et XXVI).

Parmi les dispositions spéciales, puisqu'ici aussi il règne la plus grande variété, il convient de citer les cas assez nombreux où le groupe formé de la façade, des victuailles et de la pancarte, occupe toute la paroi de gauche, sans frises ni textes funéraires[5]. Ailleurs, le monceau d'aliments remplace la

[1] Dans les exemplaires les plus anciens, les morceaux de viande sont aussi parfois empilés dans de grandes casseroles.

[2] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28034, 28035, 28036, 28040, 28083, 28085, 28087, 28088, 28089, etc.; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, pl. XX, etc.

[3] Dans les caveaux de la VIe dynastie, la disposition peut être différente, la porte-façade placée au milieu de la paroi, entre les aliments et la pancarte (Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. V et VI) ou bien la pancarte se met à gauche des victuailles (Petrie, *Dendereh*, pl. III).

[4] Nous avons quelques exemples de la pancarte placée au-dessous des aliments : Lacau, *op. cit.*, n° 28083, pl. XXIV; n° 28091, pl. XXVIII.

[5] Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, VIII, X; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIV. — Même type avec frise d'objets au-dessus de la pancarte : Lacau, *op. cit.*, n° 28037; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXVII.

porte[1] ou est remplacé lui-même par la pancarte seule[2]. Les cas sont très rares où ni la table d'offrandes ni la pancarte ne sont figurées[3].

Il peut aussi arriver, à titre tout à fait exceptionnel, que le guéridon et les aliments soient reportés dans la frise elle-même, soit en un groupe isolé en tête des autres objets, à côté de la façade[4], soit parmi le mobilier, sur la paroi de gauche, plus ou moins en désordre[5].

Aucune légende ne donne les noms de la table d'offrandes ni des mets qui la garnissent, sauf dans les sarcophages provenant d'Assiout[6], où quelques-uns des aliments sont accompagnés des mots usuels : *khepesh* « cuisse de bœuf », *stepit* « quartier de viande », *hati* « cœur », *gahes* « gazelle », *mahez* « antilope », *derp*, *sit* et *ser* « oies », *zaït* « grue », *sezefa* « légumes ».

[1] Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II.

[2] Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. I; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XVII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV, CXLVII.

[3] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXIII; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28039.

[4] Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. V. Dans ce groupe, il n'y a pas la petite banquette comme pour tous les autres objets.

[5] Lacau, *op. cit.*, n° 28118; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX, p. 76.

[6] Lacau, *op. cit.*, n° 28118; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 76, 141, 154, 213.

CHAPITRE II.

LES VASES DE TABLE.

En plus des récipients placés à côté de la table d'offrandes pour représenter les boissons, quelques vases paraissent dans la frise même, formant un groupe à part, sur une banquette semblable à celle des autres objets mobiliers, mais cela seulement dans les sarcophages provenant d'Assiout. Ces vases peuvent être

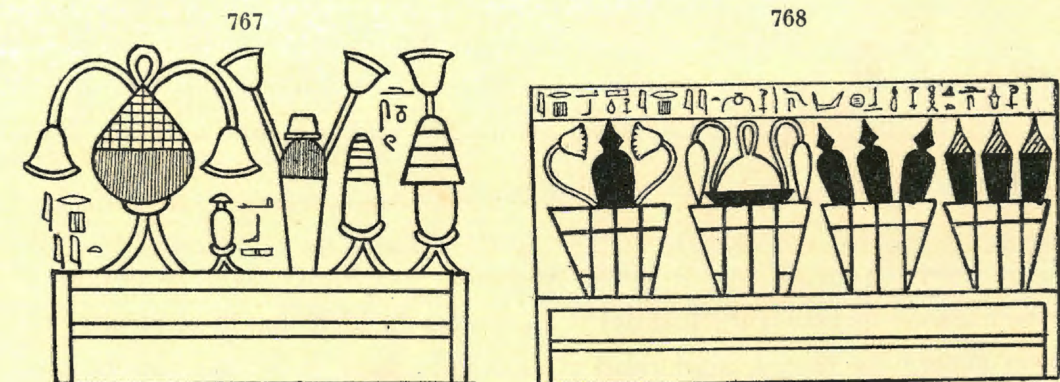


Fig. 767 et 768. — Les vases de table.

767. D'après le sarcophage n° 28118 du Musée du Caire (croquis de M. Lacau).

768. D'après Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX, n° 2.

posés sur de petits trépieds légers[1], ou placés dans des sortes de seaux en bois qui devaient sans doute être remplis d'eau et servir à tenir au frais la boisson contenue dans les vases[2]. La plupart des noms donnés par les légendes à ces ustensiles ne se rencontrent pas dans d'autres textes.

Le nom même de l'*arpit* montre qu'il s'agit d'un vase destiné uniquement à contenir du vin : c'est un grand récipient hémisphérique en terre cuite, qui est couvert d'une cloche en sparterie de même diamètre et munie d'une anse à sa partie supérieure. Vu sa forme, il se pourrait que ce fût un ustensile analogue au cratère des Grecs, dans lequel on faisait un mélange

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28118, 8-12, 24.
(2) Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX, p. 77 et 154.

d'eau et de vin, mais nous n'avons aucune indication nous permettant de contrôler cette hypothèse. Un vase semblable de forme et qui peut être le même se retrouve parmi les accessoires de la table d'offrandes, dans d'autres sarcophages[1].

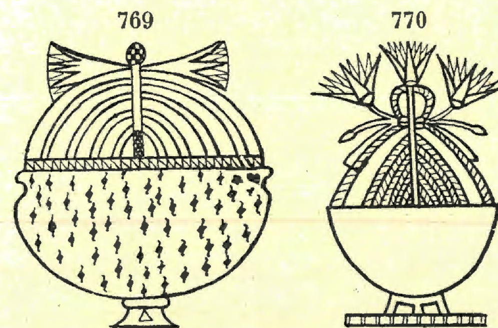


Fig. 769 et 770. — Vases de table.

769. D'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. IV.
770. — Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI.

L'*âbesh* (var. *arp âbesh*) est aussi un vase à vin, une bouteille haute et étroite, en terre cuite, rétrécie au sommet en un col court qui se ferme au moyen d'un bouchon pointu; le fond paraît avoir été plat. Ce type de vase est moins fréquent que les autres dans les tableaux funéraires; son nom désigne, suivant l'opinion admise, une cruche à vin blanc[2], ou d'après d'autres auteurs, une bouteille de vin bouché[3]; l'*âbesh* est un des vins qui sont nommés dans la pancarte[4].

Le *des* est le vase à bière ordinaire, qui figure dans la plupart des représentations de tables d'offrandes[5], la cruche en terre haute et étroite, légèrement évasée du bas, à fond rond et sans col; pour la fermer, on la couvre d'un capuchon généralement pointu, d'une matière indéterminable.

Le mot *kheben*, inconnu ailleurs[6], désigne ici un vase en terre de même forme que l'*âbesh*, mais probablement avec un fond pointu. Cette cruche, fermée par un bouchon pointu, était destinée à renfermer la *zesrit*,

(1) Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. IV; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, VIII. Ces vases se retrouvent dans les tables d'offrandes des tombeaux, où on les considère généralement comme de grandes soupières (par exemple von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXVIII, etc.).

(2) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 178 (cf. le copte ⲟⲩⲱⲃϣ, ⲟⲩⲃϣ, *albus*, *candidus*).

(3) Bollacher, dans von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, II, p. 38, n° 8. Cette opinion paraît moins motivée que la précédente au point de vue philologique.

(4) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 92; Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 15.

(5) Par exemple à la figure 765, des deux côtés du pied du guéridon.

(6) Aux basses époques, on trouve le mot *khebeb* ou *khebkheb* qui doit lui être apparenté et qui s'applique à certains vases à huile (Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1065 et 1066). Ces mots ne paraissent se rattacher à aucune racine connue.

boisson qui avait peut-être une certaine analogie avec la bière, mais dont nous ignorons la composition.

Ces vases sont généralement ornés de fleurs ou de boutons de lotus qui plongent soit dans le seau à rafraîchir, soit dans le liquide contenu dans le vase. Le rôle des fleurs dans les repas a déjà été suffisamment relevé : sous l'Ancien Empire et même déjà plus anciennement, on les disposait dans des vases spéciaux pourvus de plusieurs petits goulots dans le haut de la panse ou dans de larges coupes avec échancrures sur tout le pourtour, de manière que les lotus fussent mieux en valeur, étant isolés les uns des autres[1]; nous en avons quelques bons spécimens, rangés à côté de la table d'offrandes, dans la décoration de certains sarcophages, en particulier dans ceux qui proviennent de la région memphite[2]. Pour le Nouvel Empire, on en possède encore quelques exemples, mais à ce moment-là la mode voulait qu'on parât de fleurs les convives plutôt que la table elle-même.

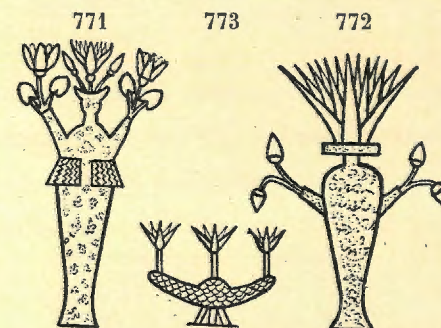


Fig. 771 à 773. — Vases à fleurs.

771. D'après Lepsius, *Denkm.*, II, pl. XCVIII.
772-773. — Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI.

(1) Schäfer, *Die altäg. Prunkgefässe* (Sethe, *Untersuchungen*, IV), p. 10; Lacau, *Rec. de trav.*, XXV, p. 177; von Bissing, *Rec. de trav.*, XXV, p. 180; XXVI, p. 178.

(2) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, VIII.

CHAPITRE III.

LES USTENSILES DE CUISINE.

Si les grandes marmites à bouillir la viande sont les seuls ustensiles de cuisine qui accompagnent parfois le guéridon et les mets, elles ne se trouvent jamais dans les frises proprement dites, mais par contre on y voit d'autres objets à l'usage, non du maître, mais du personnel de cuisine.

I. — L'ALLUME-FEU.

Le premier de ces objets à signaler est l'instrument le plus simple et le plus primitif pour allumer le feu, celui qui a été mis de côté, assez anciennement sans doute, pour un outil plus perfectionné, l'allume-feu à archet, mais qui s'est conservé dans le système hiéroglyphique, où il a donné le signe très fréquent [1] : l'outil se compose de deux morceaux de bois, l'un allongé et pointu, placé debout sur une pièce plus petite, légèrement creusée; le feu s'obtenait en faisant tourner rapidement le bâton entre les deux mains ouvertes. Nous ne possédons pas de représentations d'hommes allumant le feu de cette façon, mais on a souvent retrouvé dans les fouilles des morceaux de bois ayant servi à l'opération [2].

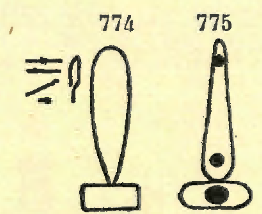


Fig. 774 et 775. — L'ALLUME-FEU.
774. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
775. D'après NEWBERRY, *Beni Hasan*, III, pl. V.

Dans le seul sarcophage où l'allume-feu figure en frise [3], il correspond exactement comme forme à l'hiéroglyphe ; son nom est incertain, à cause de la forme inusitée du premier signe; je proposerais la lecture *nesit*

(1) GRIFFITH, *Hieroglyphs*, p. 50; *Beni Hasan*, III, pl. V, fig. 64, 68; PETRIE, *Medum*, pl. XXVIII.
(2) PETRIE, *Illahun, Kahun, Gurob*, pl. VII; *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. IX; DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois*, n° 24980, pl. LVII.
(3) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

«l'enflammeuse», en tenant compte du fait que dans un texte religieux de l'époque, le signe se trouve dans une variante du mot *ncsou* «flamme»[1].

II. — L'ÉVENTOIR.

Le feu de cuisine se faisant toujours sur un foyer découvert, donc sans tirage approprié, il était nécessaire d'aviver la flamme ou le brasier par des procédés artificiels pour pouvoir cuire et surtout rôtir. Les Égyptiens employaient à cet effet l'éventoir, sorte de palette légère au moyen de laquelle ils établissaient un courant d'air. Les scènes de cuisine de l'Ancien Empire nous font toutes assister à cette opération où un homme accroupi tient d'une main son oie embrochée et de l'autre attise le feu avec son éventoir[2]. Il en est de même dans les modèles en bois stuqué du Moyen Empire[3].



Fig. 776. — Rôtisseur (d'après Petrie, *Deshasheh*, pl. XXV).

L'éventoir paraît dans les frises un peu plus fréquemment que l'allume-feu[4]; sa forme rappelle celle du miroir dans son étui : une face bombée en demi-cercle, l'autre légèrement rentrante et pourvue en son milieu d'un manche court;

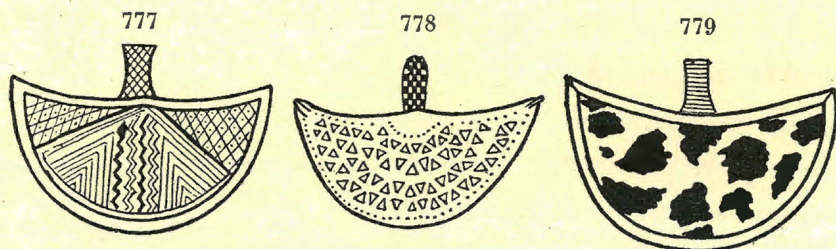


Fig. 777 à 779. — L'éventoir (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVIII, fig. 156, 154, 158).

[1] Schack, *Das Buch von den zwei Wegen*, p. 26 (chap. v), où les variantes des sarcophages de Zehtihotep et de Sepa, dont je dois la communication à M. Lacau, donnent . On pourrait d'ailleurs séparer ce premier signe du reste du mot et lire *sek nesit* (cf. Le Page-Renouf, *Life work*, II, p. 211) ou plutôt *setou nesit* en se basant sur un mot qui se trouve dans le même texte : , var. et . Dans ce cas, le mot devrait se traduire par «frappe-feu» ou «allume-feu».

[2] Petrie, *Deshasheh*, pl. XXV; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LII, LXVI; Ergänzungsband, pl. VII; Wiedemann-Pörtner, *Äg. Grabreliefs in Karlsruhe*, pl. IV; Davies, *The rock Tombs of Sheikh Saïd*, pl. X, XII, etc.

[3] Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), I, n° 245.

[4] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVIII, fig. 154 à 158 (n°s 28085, 26; 28087, 51; 28088, 60; 28089, 34; 28090, 61; 28094, 51).

le tout est en vannerie grossière, souvent très irrégulière, sertie d'une solide bordure, ou en peau de bœuf tendue sur un cadre de même forme.

Le nom de l'objet, *nefit* , , «la venteuse», s'explique de lui-même et n'a pas besoin de commentaire.

III. — LE MORTIER.

Pour broyer les matières destinées à la cuisine ou à la fabrication de la bière, les Égyptiens se servaient d'un pilon, lourde pièce de bois renflée à son extrémité, et d'un mortier qui peut affecter différentes formes : c'est ou bien une sorte de cupule hémisphérique en pierre dure, que nous retrouvons dans certaines représentations[1] et en particulier dans le signe [2], ou bien un vase cylindrique aux parois très épaisses, assez haut[3] et ayant ainsi une beaucoup plus grande contenance. Ce dernier modèle est celui qui paraît le plus souvent dans les tableaux de l'Ancien et du Moyen Empire, où l'on voit un, deux ou même trois hommes frapper avec leurs pilons dans un seul mortier : les variantes de forme consistent en un élargissement soit de la base, soit de la partie supérieure[4].



Fig. 780. — Mortier (d'après le tombeau d'Antef-aker [croquis de l'auteur]).

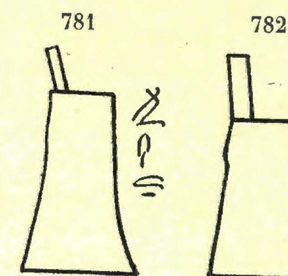


Fig. 781 et 782. — Mortiers.
781. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
782. D'après Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

Un objet semblable de forme paraît dans une des frises[5] : il est entièrement blanc, sauf le haut du pilon placé dans le mortier, qui est peint en jaune. Le nom est douteux, un des signes étant difficile à transcrire : je serais tenté de le

[1] Hollwerda-Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sammlung in Leiden*, I, pl. X.

[2] On pourrait déduire de ce fait que le mortier en cupule est le modèle primitif. De même pour le signe , qui se trouve dans le mot *shedit* «mortier» (Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 1409; *Suppl.*, p. 1214).

[3] Environ o m. 70 cent. à o m. 80 cent.

[4] Borchardt, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXXV, p. 129 (Caire, n° 1895); Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, pl. LXXXVII; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XII; Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. XII et XIII.

[5] Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

lire *merit* (?) [1], mais ne puis rattacher ce mot inconnu à aucune racine donnant un sens satisfaisant. On retrouve une représentation presque exactement semblable dans un autre sarcophage, où les noms ne sont pas indiqués[2] : ici le tout est blanc, même le bout du pilon, mais une légère protubérance dans le profil du mortier le fait ressembler à un pagne.

(1) Le signe douteux est à très peu de chose près semblable à celui pour lequel j'ai proposé plus haut (p. 283 et 295) la lecture *nes*. Il ne semble pas que cette lecture soit applicable ici.

(2) Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

CHAPITRE IV.

LES GRENIERS.

Beaucoup d'Égyptiens dont nous possédons les cercueils estimaient sans doute qu'il était bon, en plus d'une table bien garnie de mets tout apprêtés, d'avoir encore une réserve alimentaire où puiser en cas de besoin, et ils introduisirent dans la frise ou même dans un panneau entier de leur sarcophage la représentation des greniers qui pour eux étaient, à juste titre, le symbole de l'idée d'alimentation. Déjà dès l'Ancien Empire on voit paraître dans les tombes des figurations de cet ordre[1], à la suite des tableaux représentant les travaux des champs, et dans les caveaux de la période suivante, on déposait volontiers des modèles très complets de ces greniers, reproduisant en miniature ceux dont les Égyptiens se servaient de leur vivant[2].

Dans les sarcophages où les greniers sont représentés[3], ils occupent toujours la paroi qui est aux pieds du mort, soit seuls, soit accompagnés des quelques objets qui ont également leur place normale à cet endroit, les sandales et les *ânkh;* parfois ils remplissent presque tout le panneau. Dans les caveaux funéraires décorés de la VIe dynastie, ces représentations sont beaucoup plus développées encore[4]. Dans les uns comme dans les autres, les dispositions des greniers varient constamment; on y distingue trois éléments qui ne sont pas nécessairement tous figurés dans les mêmes représentations[5].

(1) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CIII; von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, II, pl. VIII; Petrie, *Deshasheh*, pl. XXIII; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XIII, XXIX; II, pl. XVII.

(2) Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 58, 69, 87, 98, 124; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 63-65, 106; Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 38, etc.

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28048; 28049; 28057; 28059; 28082; 28083, 13-18; 28085, 1-2; 28086, 1-2; 28087, 21; 28088, 24-30; 28090, 5; 28091, 11-15; 28092, 18-22; 28118; 28123; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XVIII; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. IV (panneau extérieur); Naville, *The XIth Dyn. Temple at Deir el Bahari*, I, pl. XX à XXIII.

(4) Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 197, 203, 208, 211; Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 200, 205, 207, pl. III; Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. III, p. 18.

(5) Nous sommes malheureusement moins bien documentés pour tout ce qui concerne les greniers que pour les objets mobiliers, car dans presque toutes les publications, notamment celles du Musée du Caire, il n'en est donné qu'une description, mais aucune reproduction figurée.

Les magasins à grains, ou greniers proprement dits, forment la partie essentielle de cet ensemble et peuvent même être représentés seuls : leur forme est celle qui est connue par les tableaux des mastabas, une construction haute

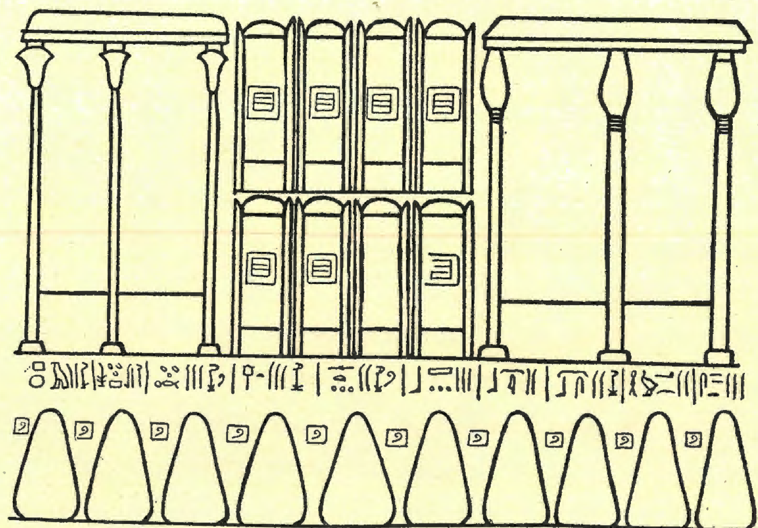


Fig. 783. — Greniers de l'Ancien Empire (d'après Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. III).

et étroite, voûtée dans sa partie supérieure, et ayant donc une certaine analogie avec un four. Dans le haut se trouve l'ouverture pour verser le grain; dans le bas, une petite porte pour vider le magasin [1].

Dans les peintures des caveaux, la charpente des greniers est apparente; les parois latérales ou simplement les poutres d'angle dépassent en hauteur le niveau du toit bombé, tandis que dans les sarcophages nous avons toujours le modèle ordinaire, les greniers en forme de hutte voûtée [2], serrés les uns à côté des autres, parfois sur deux rangs avec un semblant de perspective. La petite porte qui devrait être dans le bas est le plus souvent placée à mi-hauteur, comme une fenêtre à encadrement rouge et à volets blancs.

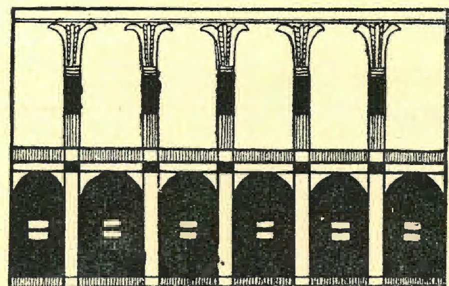


Fig. 784. — Greniers du Moyen Empire (d'après Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XVIII).

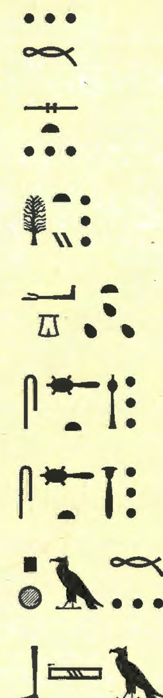
Le nombre des greniers varie de deux à dix, mais le chiffre le plus fréquent est cinq. Le nom de l'ensemble de ces constructions est *shenit ourit* (var.) « le grand

[1] Pour cette façon de vider le grenier, voir Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. LXXXIV.

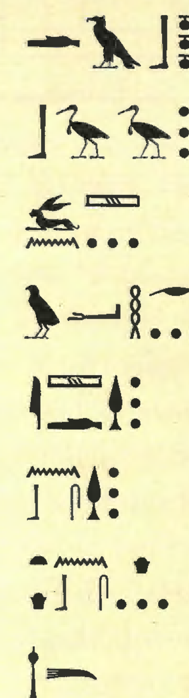
[2] La couleur des greniers est généralement bleue, parfois rouge.

magasin ». Le contenu de chacun était différent; on l'inscrivait sur la paroi même du magasin, et c'est ainsi que nous retrouvons les noms, qui du reste reparaissent souvent ailleurs, des diverses sortes de céréales et de certains fruits de conserve. L'étude spéciale de chacun de ces mots et leur détermination, encore souvent contestée, ne rentrant pas dans le cadre de ce travail, je me borne à donner ici la liste de ces noms [1] :

Grains :



Fruits et légumes :



A côté des greniers, des tas de grains de couleurs diverses, jaunes, blancs ou rouges, sont figurés presque toujours dans les caveaux peints de l'Ancien Empire, ce qui n'est plus jamais le cas dans les sarcophages. D'après les tableaux des mastabas, nous pouvons constater en effet la coutume de mettre le grain en tas devant les magasins avant de le serrer définitivement, de manière à permettre aux scribes d'en faire l'inventaire exact. Des noms accompagnent aussi ces représentations; ces noms sont les mêmes que ceux qui sont inscrits sur les greniers.

[1] Les séries les plus complètes se trouvent dans les figurations de la VIe dynastie mentionnées plus haut. L'orthographe de ces noms est très variable.

Dans beaucoup de cas on voit paraître, devant ou à côté des greniers, un portique orné d'un nombre plus ou moins grand de colonnes ou plutôt de colonnettes légères, palmiformes ou lotiformes, supportant un toit plat. Comme le dit une des légendes[1], c'est le *khaoui-ni-shenit* « la salle de

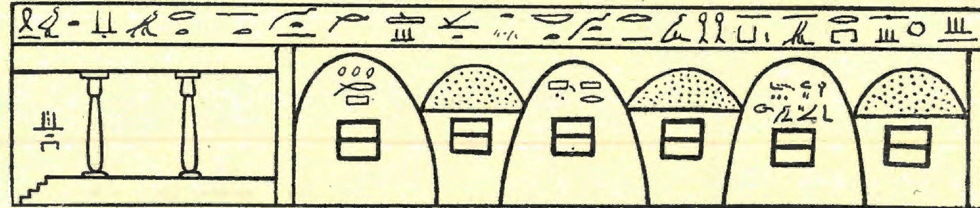


Fig. 785. — Greniers du Moyen Empire (d'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre).

mesurage du magasin[2] » : dans différents tableaux nous voyons en effet, à côté des greniers, un portique de ce genre où s'installent à l'abri du soleil les scribes et parfois aussi le maître, pour faire les comptes et l'estimation de la récolte. N'était cette légende au sens très clair, on pourrait croire que, comme les miniatures de greniers du Moyen Empire n'ont en général aucun portique à colonnes[3], il s'agit ici de la basse-cour où l'on nourrit la volaille et qui est toujours couverte d'un toit supporté par des colonnettes du même type[4]; nous aurions alors, à côté de la réserve d'aliments végétaux, une réserve de viandes figurée de façon symbolique, par l'image du local où les oiseaux consacrés à la table étaient conservés vivants[5]. L'hypothèse est tentante, mais elle ne peut être considérée que comme une hypothèse.

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28083, 13.

(2) L'origine du mot *khaoui* doit être une dérivation de la racine *kha* « mesurer », mais il existe un autre mot *kha* désignant d'une façon générale la pièce où se tiennent d'habitude les scribes, le bureau. Dans le cas présent, les deux termes donnent un sens très acceptable.

(3) Ces modèles représentent toujours une cour carrée entourée de hauts murs relevés aux angles, et dans un des côtés de laquelle sont placés les greniers.

(4) Von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, p. 31, pl. VIII et IX; Klebs, *Die Reliefs des alten Reichs*, p. 65, 66, etc.

(5) Le fait qu'il n'y a pas d'oiseaux figurés dans cette volière s'explique naturellement, puisqu'il ne peut y avoir dans les frises aucune représentation d'êtres vivants.

HUITIÈME PARTIE.

LES PURIFICATIONS ET LES OBJETS RITUELS.

Parmi tous les objets étudiés jusqu'ici, la plupart sont des objets usuels, de ceux que l'Égyptien de classe aisée employait couramment dans sa vie de tous les jours. La conception funéraire qui motivait la mise à la disposition du mort de tout ce matériel, par le dépôt dans le tombeau, est sans aucun doute l'idée primitive et simpliste, commune à tant d'autres peuples, que l'essence spirituelle de l'homme continue à vivre dans la tombe une vie presque semblable à celle dont l'homme lui-même jouissait en ce monde. C'est l'individu rentrant dans le sein de la terre, sans pour cela perdre sa personnalité, et se prolongeant en une existence monotone, plus matérielle que spirituelle, qui doit durer aussi longtemps que les objets et surtout que les aliments déposés à côté de sa dépouille mortelle.

Cette doctrine funéraire, placée sous les auspices du dieu-terre Qeb, sans doute aussi d'Anubis et peut-être d'autres divinités, fut pratiquée à l'origine dans tout le pays et a laissé dans le culte des morts en Égypte des traces ineffaçables. Très anciennement, cependant, des tendances spiritualistes se manifestèrent un peu partout, différentes suivant les localités, formèrent des théories funéraires très variées qui, en se compénétrant mutuellement, finirent par constituer cet ensemble hétéroclite et déconcertant qui nous est parvenu et dans lequel on ne pourra se retrouver qu'en recherchant l'origine locale de tous ces dogmes sans vouloir les faire dépendre les uns des autres.

Parmi toutes ces théories, une des mieux connues est celle qui fut créée par les prêtres d'Héliopolis à l'usage des rois, à une époque qui doit être à peu près contemporaine des débuts de la double monarchie. Le roi, descendant direct de Râ, devait avoir la possibilité, après sa mort, de s'unir à son père le dieu et de s'assimiler à lui pour l'éternité; ses insignes de puissance servaient à le faire reconnaître dans l'autre monde et à lui donner l'autorité royale sur le commun des morts. Cette situation privilégiée du roi dans l'au delà était donc

due à la présentation, au moment voulu, d'un matériel spécial accompagné de formules magiques particulières; si un homme quelconque pouvait arriver à se les approprier, il devait par là même pouvoir se présenter comme un roi et acquérir ainsi une place de faveur auprès de Râ. Il est naturel que beaucoup aient usé de cette supercherie et cela explique qu'on trouve dans les tombes, soit en nature, soit en image, une série d'objets exclusivement royaux, ainsi que des textes qui originairement n'étaient pas destinés au commun des mortels.

A côté de cette doctrine funéraire royale, passée peu à peu dans le domaine public, il existait toute une série d'autres théories d'après lesquelles l'autre monde était composé de domaines spéciaux, nettement distincts les uns des autres, et attribués à chacun des dieux funéraires, qui y réunissaient leurs fidèles décédés, à la condition que ceux-ci donnassent la preuve qu'ils sont dignes de la faveur divine. Ainsi pour se présenter devant Osiris, qui finit par devenir le dieu des morts par excellence, il fallait être muni de tout ce qui était nécessaire pour prendre part aux cérémonies de son culte; il fallait surtout être reconnu pur, au moyen d'ablutions rituelles accompagnées d'opérations magiques qui comportaient la récitation de formules spéciales.

Ces purifications, qui concernent non seulement la personne du mort, mais aussi le local où il est installé et les aliments qu'on lui présente, correspondaient si bien aux idées des Égyptiens, que leur usage avait pris très anciennement une grande extension et qu'elles étaient appliquées non seulement aux cérémonies funéraires, mais aussi au culte de tous les dieux. Elles sont figurées dans les frises par l'image des ustensiles au moyen desquels on les accomplissait, parfois aussi par celle des matières employées, comme l'encens et le natron.

En plus de cela, nous trouvons encore, dans les mêmes représentations, des séries d'objets qui sont soit des instruments employés pour la célébration de divers rites, soit des sortes d'emblèmes synthétisant les mystères par lesquels devait passer le mort avant d'arriver à la félicité divine. Enfin, dans un ordre plus général, des symboles bien connus résument par leur seule présence les garanties de vie future que le défunt emportait avec lui dans la tombe.

CHAPITRE PREMIER.

LES PURIFICATIONS PAR L'EAU.

I. — L'ASPERSION.

L'ustensile à purifications qui paraît le plus souvent dans les frises est la bouteille à eau du type bien connu : un vase en métal à panse ovoïde qui s'allonge en un pied élégamment cintré et qui est surmontée d'un col cylindrique étroit

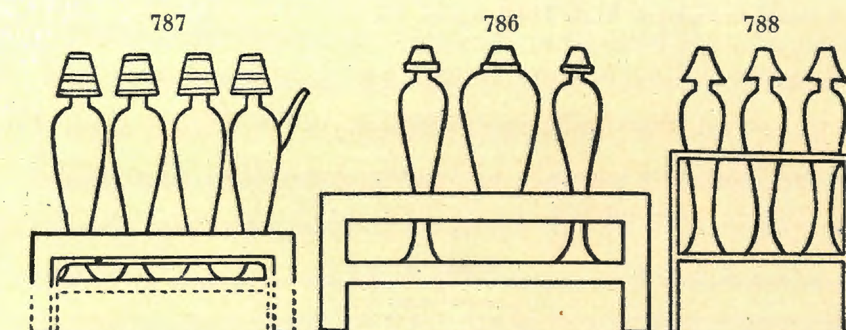


Fig. 786 à 788. — Vases à aspersion.

786. D'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. II.
787. — Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. IV.
788. D'après Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX, n° 1.

fermé au moyen d'un bouchon en forme de tronc de cône; parfois un bec effilé se détache du haut de la panse. Ces vases peuvent être isolés ou en paires, mais le plus souvent ils se trouvent rangés par groupe de trois sur une sellette légère à quatre pieds, ou simplement dressés les uns à côté des autres. Si dans beaucoup de cas ils paraissent à un endroit quelconque de la frise [1], on les voit aussi souvent placés à côté de la table d'offrandes, en particulier dans les représentations les plus anciennes [2].

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n°s 28024, 29; 28027, 27; 28036, 35; 28083, 108; 28089, 40; 28091, 70-71; 28092, 13, 28-29; 28094, 21; 28118, 5, 25; 28123, 40-42; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIII; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLV; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. VI, XI; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa au Louvre et de Zehtihotep au Caire.

(2) Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. II, IV; Capart, *Chambre funér. de la VIe dyn.*, pl. IV; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XCVIII; Lacau, *op. cit.*, II, pl. XXVI à XXVIII (n°s 28085, 28088, 28091); Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX, p. 106, 141, 153, 211, 213.

Le signe, qui représente cette bouteille de métal dans le système hiéroglyphique, a la valeur phonétique *hes* [1]; les légendes donnent en effet souvent à cet ustensile le nom de *hesit*, *hesouït*. A côté de ce nom on voit aussi paraître le mot *qebhit*, qui paraît s'appliquer plutôt au vase à bec latéral, puisque le signe hiéroglyphique ou se lit toujours *qebeh* [2]; un autre nom, celui de *senbit* «la santé», semble, d'après divers indices, avoir été à l'origine celui d'une bouteille à fond plat, sans pied (fig. 789), qui serait alors la forme primitive du modèle classique [3].

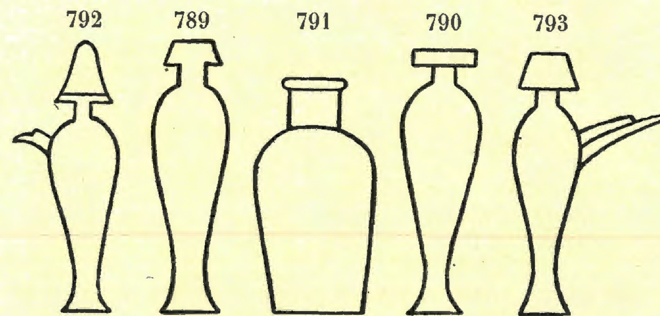


Fig. 789 à 793. — Vases à aspersion.

789. D'après Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIII.
790. — Schäfer, *Priestergräber*, pl. VI.
791-793. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXII, fig. 44, 39, 38.

A côté de ces trois noms usuels, on en rencontre aussi d'autres qui ont plutôt la valeur de qualificatifs que de noms véritables; ce sont d'abord *âhâït* «celle qui est dressée» [4] et *menqerit* «celle (qui sort) de la source» [5], puis toute une série d'autres qui paraissent dans les deux sarcophages d'un même individu [6] : *dema*, *ourit* «la grande», *asit*, *amit-khen* (var. *am-khenous*) «celle qui est dans l'intérieur» [7], et enfin un terme général incompréhensible, appliqué à une série de trois vases, *babaït-magakou*.

Pour l'emploi de ce vase, l'indication fournie par le fait qu'il se trouve placé le plus souvent à côté du tas de victuailles est confirmée par une multitude

(1) Griffith, *Hieroglyphs*, p. 39.
(2) Griffith, *op. cit.*
(3) Un petit texte funéraire est consacré à la *senbit*, où le déterminatif du mot est en effet un vase de cette forme, qui du reste remplace quelquefois la *hesit* ordinaire dans les frises (Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 106; Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, p. 125; cf. la représentation de ce vase pl. XXXII, fig. 44).
(4) Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIII.
(5) Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 150.
(6) Sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.
(7) Ce dernier mot s'applique à un vase du même type, enfermé dans une cassette à couvercle en talus; le sens de deux des mots précédents n'est pas explicable.

d'autres documents de toutes les époques. C'est d'abord la «pancarte», dont la première case [1] est consacrée aux purifications préliminaires du lieu où doit se dresser la table du mort ou du dieu : cette opération, qui est appelée *set* (var.) ou *set mou* «jeter l'eau», consiste à verser de l'eau pure [2] par-dessus la tête d'un prêtre agenouillé qui de ses mains nettoie soit le sol [3], soit la pierre où l'on déposera les mets, soit le guéridon. D'après la formule explicative, le but de cet acte est de débarrasser le mort de tout ce qu'il y a de mauvais en lui [4]. C'est là le premier d'une série d'actes rituels qui sont représentés dans les tableaux d'offrandes les plus complets des tombes des diverses époques, et l'on peut constater dans ces tableaux que le vase employé pour faire l'aspersion a toujours la forme de la bouteille ou [5].



Fig. 794. — La double aspersion (d'après von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, II, pl. XXX).

Cette scène est suivie par une autre presque exactement semblable, sauf que le filet d'eau ne tombe plus sur le sol ou sur la table, mais est recueilli dans une sorte d'écuelle que tient le personnage agenouillé; cette fois, ce n'est plus de l'eau pure, mais, comme l'indique la pancarte, de l'eau additionnée de deux grains de natron [6]. Il s'agit ici évidemment de la purification des ustensiles de table après celle de la table elle-même, bien que la légende explicative, ou plutôt la formule magique qui l'accompagne, parle en termes assez vagues de la purification du personnage lui-même [7].

(1) Indication d'une série de variantes graphiques dans Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XVIII.
(2) D'après un petit texte religieux qui accompagne les vases dans une des frises (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, p. 124), il s'agit de l'eau du Nil.
(3) L'expression, qui accompagne parfois dans la frise le nom des vases, montre qu'il s'agit d'une opération à faire aux pieds du mort, par conséquent sur le sol, et non seulement sur la table d'offrandes, comme on pourrait le croire, d'après les plus nombreuses variantes de la pancarte.
(4) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 16; Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 5.
(5) Von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, II, pl. XXX, p. 34 (bibliographie des scènes correspondantes). Une exception se trouve cependant dans quelques scènes du Moyen Empire, où le vase n'a pas de pied (Newberry, *El Bersheh*, I, pl. XXXII, XXXIV).
(6) Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, pl. XVIII, n° 3.
(7) Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 22-23.

Il y a contradiction apparente entre le fait que la cérémonie semble comporter seulement deux scènes où la bouteille entre en jeu, et la présence presque constante des trois vases sur une sellette à côté de la table d'offrandes, groupe qui a donné naissance au signe hiéroglyphique *khent* [1]. En réalité, nous constatons d'après la pancarte qu'il y avait encore un troisième acte [2], non figuré sur les tableaux, comme étant la répétition du précédent, et où l'on procédait par deux fois à une nouvelle libation au moyen d'eau contenue dans un vase identique et additionnée de grains de natron d'une autre espèce, le *bed* du Midi et le *bed* du Nord, libation qui était probablement destinée à purifier les aliments eux-mêmes. Ceci suffit pour justifier la présence des trois vases, qui ne sont pas toujours identiques dans le même groupe, mais le plus souvent différenciés soit par la couleur, soit par l'adjonction chez l'un d'un goulot latéral ou encore par le fait que l'un des trois n'a pas de pied [3].

D'après les légendes et les couleurs, ces vases sont censés être en or, en argent ou en pierres précieuses (lapis-lazuli); quelques-uns de ceux qui nous sont parvenus, et qui datent du Moyen Empire, sont en bronze [4]; d'autres sont des modèles en bois tout simples [5], ou couverts d'incrustations de faïences en champlevé, qui en font des objets d'art de premier ordre [6].

Le vase *hesit* doit à sa forme même, si bien appropriée à son usage, de s'être peu à peu substitué à d'autres ustensiles de purifications : aux basses époques, c'est en effet celui qui est le plus employé. Quant à son prototype, il date de la période archaïque, et l'on en a retrouvé dans les tombes plusieurs exemplaires en terre ou en pierre, dont la destination précise n'est du reste pas connue [7].

II. — LA QUADRUPLE PURIFICATION FUNÉRAIRE.

C'est à un ordre d'idées tout différent que se rapportent les deux groupes de quatre vases qui se présentent aussi dans quelques sarcophages et dont le rôle

[1] Griffith, *Hieroglyphs*, p. 39. Ce groupe est formé, dès les anciennes époques, de trois ou de quatre vases indifféremment. Il est probable que le type primitif était à trois éléments.

[2] Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XVIII, n°s 4 et 5. La cérémonie se répète, résumée en une seule case, avant la présentation des parfums et avant le grand dîner (cases 28 et 40).

[3] Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. II; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II.

[4] Von Bissing, *Metallgefässe* (*Catal. gén. du Musée du Caire*), n°s 3509 à 3513. Pour le Nouvel Empire : Maspero, *Les Momies royales de Deir-el-Bahari* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, I), pl. XXII.

[5] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 97.

[6] Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Nefer-ir-ke-Re*, p. 58, pl. I, III-VIII.

[7] Mace, *Naga ed-Dêr*, II, p. 46.

est nettement déterminé par le rituel du culte funéraire et par celui de l'office journalier des dieux. Leur but est de purifier la personne même du mort ou du dieu d'une manière qu'on pourrait qualifier d'universelle, c'est-à-dire en recommençant l'opération pour chacun des points cardinaux, suivant une notion que j'ai déjà signalée ailleurs, à propos des bâtons et des sceptres, et par laquelle l'accès aux quatre «maisons du monde» donne à celui qui en est reconnu digne la qualité et la puissance d'un dieu.

Il est difficile de résoudre le problème de savoir si originairement cette idée appartient au culte des morts ou plutôt à celui des dieux, et lequel des deux rituels presque identiques a été créé à l'imitation de l'autre; il est cependant probable que l'office funéraire de l'«ouverture de la bouche» est le plus ancien et qu'on en a emprunté une partie pour les besoins du culte divin : il y a en effet une grande analogie entre le but des deux rites, l'un destiné à faire revivre le mort par une cérémonie magique spéciale, l'autre, à perpétuer la vie du dieu en lui consacrant un service régulier.

Dans la cérémonie de l'*ap-ro* [1], ces aspersions se placent au début même de l'office, immédiatement après que la momie — ou la statue — a été installée sur le tas de sable. Le prêtre commence par jeter par-dessus la tête de la momie le contenu de quatre petits vases à panse arrondie, nommés *nemsit*, en se tournant chaque fois vers un autre des quatre points cardinaux, et en récitant une formule magique qui a pour but de rendre le défunt pur comme les dieux de ces quatre régions du monde ainsi que de lui rendre la possession de sa tête et de ses os. Puis il recommence la même cérémonie avec quatre vases de forme un peu différente, les vases rouges, en disant une formule du même genre,



Fig. 795. — Les purifications de l'*ap-ro*
(d'après Lefébure, *Le Tombeau de Séti Ier*, 3e partie, pl. II).

[1] Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 30-37; Budge, *The Book of opening the Mouth*, I, p. 14-19; Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie*, I, p. 293-294. — Dans la vignette du chapitre 1er du *Livre des Morts*, où toute la cérémonie de l'*ap-ro* est représentée en raccourci, on voit parfois le prêtre tenant dans la main les quatre vases à la fois : Budge, *Papyrus of Hunefer*, pl. VII.

grâce à laquelle, en plus de l'assurance de purification générale, tout ce qu'il y a de mauvais dans le mort doit disparaître.

Dans le culte divin[1], les choses se passent de la même manière : les gestes de l'officiant sont identiques, ainsi que les vases; seules les formules sont un peu modifiées dans la forme, mais non dans le sens, qui semble moins approprié à un dieu qu'à un cadavre qu'il s'agit de ramener à la vie, puisqu'il est question de lui rendre l'usage de sa tête et de ses os et d'enlever tout ce qu'il peut y avoir de mauvais en lui. Le rite, par contre, ne se place plus ici au début même de l'office, mais vers la fin, au moment où l'on est sur le point d'habiller la statue divine et de l'oindre de parfums.

Cette répétition, sous deux formes un peu différentes, d'une quadruple cérémonie, provient de deux conceptions de l'univers, indépendantes l'une de l'autre, et qu'il s'agissait de concilier pour donner une portée plus étendue, plus complète, à l'acte rituel. D'un côté, c'est la division géographique du monde en quatre quartiers, notion qui paraît être naturelle à l'homme, et de l'autre, c'est le dualisme égyptien qui reparaît, le partage du pays entre les deux dieux rivaux Horus et Set, généralisé de manière à s'appliquer à l'univers entier. En combinant ces deux théories sans toutefois leur enlever leur caractère très particulier, on devait arriver à assurer à la purification une valeur absolue.

Le vase *nemsit* appartient à un type très ancien, fréquent dans la poterie archaïque[2] : une panse arrondie, plus large dans le haut que dans le bas, un fond plat et un léger rétrécissement des parois autour de l'ouverture, qui est le plus souvent sertie d'un rebord plat. Tel est du moins le type primitif, sujet à de nombreuses modifications de détail[3]. Son usage n'était pas réservé exclusivement aux purifications, puisque déjà dans la pancarte on le voit figurer comme vase destiné à contenir la boisson *zesrit*[4].

Dans les frises comme dans les tableaux représentant la cérémonie, ces vases sont toujours au nombre de quatre[5], sauf dans certains monuments de la VIe

(1) Moret, *Rituel du culte divin journalier*, p. 171-176. Dans les tableaux des temples, cette opération est figurée soit par la simple présentation au dieu des quatre vases sur un plateau (Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XIX, XXIII, XXIX, etc.), soit par l'aspersion proprement dite, faite par le roi sur la personne du dieu (Naville, *Deir el Bahari*, pl. XLIV-XLV; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. LXVI, etc.).

(2) Voir la série des types de cette époque au frontispice de Petrie, *Diospolis parva*.

(3) Ainsi l'adjonction d'un goulot latéral qui se retrouve parfois dans les tableaux du Nouvel Empire.

(4) Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XXI, n° 48.

(5) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28035, 25; 28036, 38; 28088, 58; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III; sarcophage de Zehtihotep, au Caire; sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

dynastie, où l'on n'en voit paraître que deux[1] : c'est peut-être après cette époque que s'est établi définitivement le nombre de quatre, puisque dans les petits nécessaires de l'*ap-ro* il n'est pas encore constant[2]. La couleur en est blanche, jaune ou rouge; le nom, comme d'habitude, *nemsit* ; une adjonction intéressante est celle qui mentionne les «*nemsitou* dans le champ d'Horus» [3], qui rappelle celle des «bâtons de campagne» et montre que cette opération concerne bien le domaine d'Horus, par opposition à l'autre série de vases.

796 798 797 799

Fig. 796 à 799. — Les vases *nemsit*.

796. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

797. D'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

798-799. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIII, fig. 57 et 58.

Pour ceux-ci, il n'est fait d'autre allusion au dieu Set que par le nom même des vases, *deshritou* [4], et encore peut-être ce mot se rapporte-t-il simplement à leur couleur, qui est celle des vases en terre, et non à celle du dieu. Leur forme est celle qui nous est conservée par l'hiéroglyphe, un ustensile tronconique à fond rond et à rebord plat; dans les frises[5], cette forme est du reste assez variable et se rapproche souvent beaucoup de celle des *nemsitou*. Parfois même ils sont remplacés par des écuelles hautes à parois droites [6], et portent un autre nom, celui de *henout* , qui est celui du récipient ordinaire de cette forme, quel que soit son usage[7] : dans ces cas, l'ustensile était en cuivre. Le

800 801

Fig. 800 et 801. — Les vases *deshritou* (d'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIII, fig. 55 et 59).

(1) Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. II, IV (un vase jaune et un rouge); Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n° 28038, 18 (deux vases jaunes et deux rouges).

(2) Budge, *The Book of opening the Mouth*, II, frontispice. Ces nécessaires datent de la VIe dynastie. Ce nombre de 4 paraît du reste déjà dans les textes des Pyramides (édit. Sethe, 1140a, 1164b, 1180c, 1293b).

(3) Lacau, *op. cit.*, n° 28088, 58.

(4) Ce nom est constant dans les scènes du rituel funéraire et divin.

(5) Lacau, *op. cit.*, nos 28035, 28; 28036, 39; 28038, 19 (deux vases); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. III.

(6) Sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre; sarcophage de Zehtihotep, au Caire; dans ce dernier cas il n'est pas certain qu'il s'agisse de vases à purifications.

(7) Voir dans la pancarte les *henoutou* employés comme vases à vin ou à bière : Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XIX, nos 19, 24-26.

nom ancien de ce vase, qui ne se trouve que dans les textes des Pyramides, était *âabtou* [1].

III. — LE BAPTÊME DE VIE.

Au début du culte divin, avant d'entrer dans le temple, l'officiant, qui est en principe le roi lui-même, est reçu dans un local spécial, le *per doua*, par deux dieux, Horus et Thot, ou Horus et Set, qui lui versent sur la tête le contenu de deux vases tandis qu'il se tient debout entre eux dans un petit bassin [2]. Cette scène est fréquemment représentée dans les temples, surtout dans ceux d'époque ptolémaïque [3], et forme aussi le sujet de certains groupes de statuaire [4].

L'eau qui s'échappe des vases — généralement des bouteilles — est figurée soit comme de l'eau réelle, soit par une chaîne de signes ☥ et superposés. La signification est parfaitement claire : il s'agit de donner à l'officiant la vie des dieux, la vie éternellement renouvelée, après quoi on lui conférera par le couronnement la puissance absolue, et il pourra alors se présenter devant le dieu avec toutes les qualités nécessaires pour accomplir les actes cultuels devant celui qui doit être considéré comme son père et son prédécesseur.

Dans le domaine funéraire, nous trouvons quelques scènes analogues [5], qui nous permettent de constater qu'ici aussi il y a une relation intime entre le culte des dieux et celui des morts : d'abord, au Moyen Empire, c'est le titulaire d'un tombeau qui se tient debout sur une sorte de terre-plein, tandis que deux prêtres versent par-dessus sa tête le contenu de deux vases, qui ruisselle autour de lui [6]. Dans quelques tombeaux du Nouvel Empire, la même scène est interprétée un peu différemment : l'homme est assis sur une jarre de grandes dimensions, et les deux bouteilles sont remplacées par des vases à peu près sphériques, res-

(1) SETHE, *Die altäg. Pyramidentexte*, 1116ᵇ, 1164ᵇ, 1293ᵇ (au nombre de 4, à côté des 4 *nemsitou*).

(2) MORET, *Rituel du culte divin journalier*, p. 22; BLACKMAN, *Proc. of the Soc. of Bibl. Archæol.*, XL, p. 57, 86.

(3) Les références dans BLACKMAN, *op. cit.*, p. 87, note 91.

(4) DARESSY, *Statues de divinités*, II, pl. LIX; *Fouilles de la Vallée des Rois*, pl. XXIII.

(5) BLACKMAN, *Journal of Egypt. Archæol.*, V, p. 117-124.

(6) NEWBERRY, *El Bersheh*, I, pl. X. Une réplique de cette scène se retrouve à une époque très postérieure : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. CCXXXIᵇ.

semblant aux *nemsitou* [1]. Dans une de ces représentations [2], deux signes ☥ sont couchés à terre sous la grande jarre, ce qui, à défaut de légende explicative, nous donne la clef de la représentation : c'est la vie qui doit résulter pour le défunt de cette lustration, la vie éternelle, la vie des dieux, et cette notion est donc exactement la même que celle motivant l'aspersion du roi avant le culte journalier, sauf que dans un des cas il ne s'agit que des nécessités cultuelles, tandis que dans l'autre le résultat est d'assurer au mort la vie de l'au-delà.



Fig. 802. — LE BAPTÊME DE VIE (d'après DAVIES, *Five Theban Tombs*, pl. XXI).

On ne peut qu'être frappé, dans les diverses figurations de cette cérémonie qui nous sont parvenues, de la grande variété de la mise en scène : ainsi le nombre des officiants, qui est généralement de deux, peut être porté à quatre [3] ou même à huit [4]; les ustensiles à main employés par les prêtres n'ont aucun caractère original et sont soit des bouteilles, soit des *nemsitou* ou quelque chose d'analogue; enfin le récipient peut être un bassin rectangulaire ou une sorte de grande écuelle basse, ayant la forme de la corbeille. Le seul objet vraiment typique est l'énorme jarre sur laquelle l'individu s'assied. La conclusion de ceci est que ce rite, qui, comme tout rite ancien, devait avoir à l'origine son matériel spécial, s'était simplifié ou vulgarisé au point de pouvoir être exécuté, et cela dès le Moyen Empire, avec n'importe quels ustensiles, sans perdre pour cela sa signification de baptême de vie.

Les tableaux funéraires de l'Ancien Empire ne nous fournissant aucun document sur cette cérémonie, nous ne pouvons retrouver la trace du matériel original que dans les frises des sarcophages qui nous donnent ici encore l'image du mobilier tombal le plus ancien : on y voit souvent représentés, près des pieds du mort, deux gros vases de forme particulière [5], l'un à panse élargie du

(1) LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. XI; VIREY, *Le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. XX.

(2) DAVIES, *Five Theban Tombs*, pl. XXI.

(3) VIREY, *Rec. de trav.*, XXII, p. 91.

(4) BLACKMAN, *Journal of Egypt. Archæol.*, V, pl. XIX.

(5) LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXII, fig. 50 à 53 (nᵒˢ 28034, 18-19; 28036, 8-9; 28038, 17, 20); STEINDORFF, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV; II, pl. II; GARSTANG, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre; sarcophage de Zehtihotep, au Caire. Peut-être aussi MASPERO, *Trois années de fouilles*, pl. II et IV (un seul vase).

haut, à fond plat et à grande embouchure, l'autre au contraire cintré dans sa partie médiane et muni de deux anses qui se font face, vers le milieu de la hau-

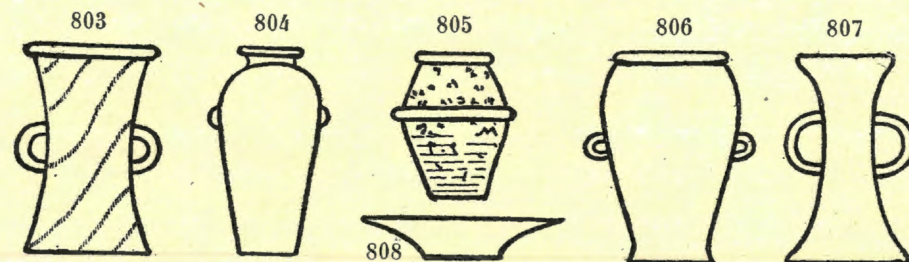


Fig. 803 à 808. — Le vase *megerg*.

803-804. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXII, fig. 50 et 51.
805. D'après Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI.
806. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
807. — Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV.
808. D'après Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIV.

teur. Les formes de ce dernier sont très variables[1], tandis que celles de l'autre sont à peu de chose près toujours les mêmes et présentent une grande analogie avec le profil du gros récipient mentionné plus haut et servant de siège au personnage sur lequel se fait la lustration. De plus, la proximité immédiate, dans la plupart des frises, des objets en forme du signe ☥, semble bien indiquer qu'il existe un lien entre l'idée de vie et celle que représentent ces deux ustensiles.

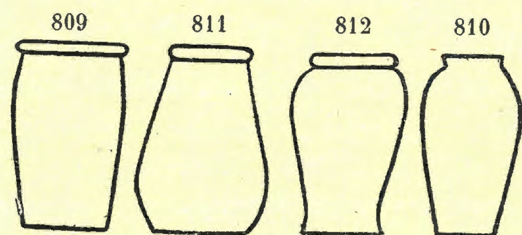


Fig. 809 à 812. — Le vase *senou*.

809. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXII, fig. 52.
810-811. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. IV; II, pl. II.
812. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

Le vase à anses qui, vu sa forme et sa couleur, devait être une verseuse en pierre, est nommé *megerg*, avec de nombreuses variantes graphiques :[2]. Il semble qu'il faille faire dériver ce mot, par la simple adjonction du préfixe *m*, du mot *gerg* « mensonge »[3] : le mensonge étant pour les Égyptiens le péché par excellence, nous serions ici en présence d'une notion plus spiritualiste que pour toutes les autres purifications : l'idée de l'eau lustrale qui lave les péchés et par là même donne la vie.

[1] Dans Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIV, où il n'est pas accompagné du 2e vase, il a la forme d'une écuelle plate à parois légèrement cintrées, peut-être par suite d'une erreur du scribe.
[2] Dévaud, *Sphinx*, XI, p. 149.
[3] Jéquier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 151.

Le nom de la jarre est d'un sens beaucoup moins clair : *senou* (var.) pourrait appartenir à la racine *sen* « passer, s'écouler » ; ce serait alors le « vase d'écoulement », à moins qu'on ne veuille y voir un sens mystique plus difficile à déterminer. Ce mot ne se retrouve que dans les textes des Pyramides[1], sous la forme, qui joue le rôle de verbe aussi bien que de substantif dans des phrases dont le sens précis nous échappe.

IV. — LE LAVEMENT DE PIEDS DU ROI.

La principale cérémonie royale, la fête *Heb-Sed*, bien que nous ne nous rendions pas encore un compte exact de sa portée symbolique et de tous ses détails, a pour but essentiel la rénovation de la personne du pharaon, le renouvellement périodique, le rajeunissement de la royauté, par une série de rites qui ne sont le plus souvent représentés sur les monuments que partiellement et de façon très sommaire.

Une scène relative au lavement de pieds du roi prend place au cours de cette cérémonie, au début même de l'office[2], alors que le souverain, assis sur un trône qui est posé dans un grand bassin plat semblable au signe des fêtes, est porté par ses serviteurs jusqu'au lieu où doit se célébrer cette sorte de mystère : un des dignitaires de la cour, un *smer*, verse alors le contenu d'un vase de forme spéciale sur les pieds du roi, qu'un autre personnage frotte à deux mains. Bien que cette scène ne soit représentée que sur un seul monument[3], où elle est répétée deux fois, de façon très fragmentaire, nous pouvons nous la représenter très clairement, comme ayant lieu au moment d'un arrêt du cortège se dirigeant vers le sanctuaire, et peut-être à deux reprises différentes.

L'« ami du roi » qui opère en cette occasion porte un titre spécial en rapport avec cette fonction, titre qui nous est connu par d'autres documents : « le *smer* chargé du *baï* royal dans la fête des années »[4].

[1] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 637a, 725a, 1753a, 1780b.
[2] Le portage du roi a pour but de l'amener au temple, comme le titre de la scène l'indique dans Naville, *Festival Hall of Osorkon II*, pl. VI, où cette sorte de palanquin est appelée *sepa*.
[3] Dans le temple du Soleil à Abousir; sur l'un des fragments, encore inédit, on ne voit que le bout du pied du roi sur le bassin, et les deux officiants, l'un debout, l'autre à genoux. Sur l'autre (Schäfer, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XXXVII, pl. 1), la cassure ne nous a également laissé, en plus des deux personnages, que le pied du roi, mais posé à terre, sans le bassin.
[4] *Hierogl. Texts from Egypt. Stelæ... in the British Museum*, II, pl. 2.

Dans les frises des sarcophages, ce mot *baï* ou *bi* se retrouve à côté d'objets qui ont à peu près exactement la forme de celui employé pour le lavement de pieds du roi, et qui se trouvent, comme le *megerg* et le *senou*, à côté des signes de vie et des sandales, près des pieds de la momie. C'est un ustensile en forme de cœur, surmonté d'un goulot très haut et très étroit qui se termine par un rebord circulaire plat; sur le côté de la panse se détache un bec latéral, long tube droit ou recourbé, accessoire sans lequel cet objet se confondrait facilement avec le signe *sam* [1].

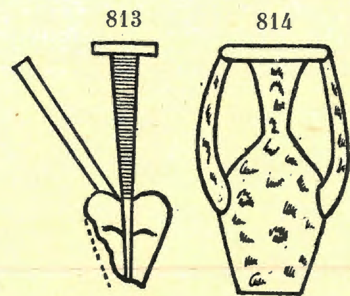


Fig. 813 et 814. — Le vase *bi*.

813. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIV, fig. 88.

814. D'après Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI.

Le nom de *bi* [2] est le plus souvent remplacé par l'expression et ou et «lave-pieds du roi de la Haute-Égypte et du roi de la Basse-Égypte» [3], ce qui indique une double opération, et en effet, ces vases sont toujours au nombre de deux. D'après leur couleur, ils devaient être en or ou en argent.

Il est possible que le contenu de ces ustensiles n'ait pas été de l'eau claire, mais un parfum, comme semble l'indiquer la variante *neshmit ouab redou bati* placée à côté de deux vases à anses qui remplacent les dans une des frises [4].

Cette purification n'est donc plus d'usage général, et applicable au culte funéraire comme au culte divin : elle n'a lieu que lors d'une fête spéciale qui n'est célébrée que tous les trente ans et elle se pratique exclusivement sur la personne du roi. Si elle paraît dans les tombeaux [5] ou dans les sarcophages, représentée par l'instrument qui la caractérise, c'est en vue d'assimiler une fois de plus le mort au roi lui-même, au pharaon-dieu, auquel la possession du trône et la puissance divine sur la terre sont assurées par la célébration périodique de la fête *Heb-Sed*.

(1) Voir plus haut, p. 85. On a du reste cherché à identifier ces deux objets : Schäfer, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLIII, p. 68.

(2) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIV, fig. 88 (n° 28035, 27, 28).

(3) Lacau, *op. cit.*, n° 28037, 37-38; Ahmed bey Kamal, *Annales du Serv. des Antiq.*, XIV, p. 86.

(4) Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI.

(5) On retrouve ce vase figuré dans un tombeau du Moyen Empire, à côté de la scène du baptême de vie (Newberry, *El Bersheh*, I, pl. X), avec un col démesurément allongé, et sous la forme d'un modèle en bois, dans le tombeau du roi Hor (J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 97).

Théoriquement, il devrait y avoir comme pendant au lavement de pieds, une cérémonie consacrée au lavage des mains; nous retrouvons, en effet, une scène de cet ordre dans la fête *Heb-Sed*, mais à un autre moment de l'office et dans d'autres conditions, puisqu'elle a lieu en même temps que la quadruple purification ordinaire [1]. Ce genre de purification était d'un usage beaucoup plus généralisé dans les temples, puisque dans les cérémonies habituelles [2] on voit souvent les dieux parèdres accueillir le roi au seuil du sanctuaire et lui verser de l'eau sur les mains [3]; ce rite, appelé *nini*, n'a pas passé dans le culte funéraire, et l'on ne trouve dans les frises aucun ustensile qui puisse être attribué à cet usage, sauf ceux qui concernent la toilette usuelle et qui, à ce titre, ont été étudiés plus haut.

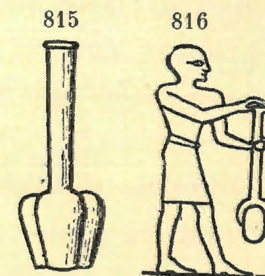


Fig. 815 et 816. — Le vase *bi*.

815. D'après J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 97.

816. D'après Newberry, *El Bersheh*, I, pl. X.

V. — LE NATRON.

La seule eau douce qui se trouve en Égypte est l'eau du Nil. Considérée comme une émanation du Nou, l'abîme liquide primordial, source de toute vie, où le dieu doit se replonger chaque jour pour se rajeunir et se perpétuer, elle possède en elle-même une puissance vivificatrice qui la rend plus propre que n'importe quelle autre substance aux purifications rituelles des dieux et des morts, puisque le but de ces cérémonies est précisément de donner la vie.

Cependant, pour les purifications, il faut de l'eau pure, et l'eau du Nil est par nature trouble et chargée de limon; il est vrai qu'il suffit de la filtrer ou même de la laisser reposer pour qu'elle devienne limpide, mais cela ne satisfaisait sans doute pas les Égyptiens, qui employèrent toujours pour les besoins du culte [4] et même pour la toilette [5], des moyens de clarification spéciaux à

(1) Naville, *Festival Hall of Osorkon II*, pl. XI.

(2) Nous avons au moins deux titres qui rappellent cette fonction auprès du roi : «le chef-laveur de mains dans la maison royale» (Maspero, *Le Musée égyptien*, I, p. 13; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. LXXXIX c; Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. VII, XVII), et au Nouvel Empire, le «le chargé du linge et de la cruche pour le lavage des mains du roi» (Pierret, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XVII, p. 137).

(3) Champollion, *Monuments*, pl. CCXXXII; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XIV, LVI, LVIII; Gayet, *Le Temple de Louxor*, pl. XIX.

(4) Moret, *Rituel du culte divin journalier*, p. 202-207; Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 37-48.

(5) Voir plus haut, p. 118, à propos du vase de toilette appelé *hesmeni*.

l'aide de substances minérales que, faute de les connaître et de les distinguer toutes de façon précise, nous rangeons sous le nom général de natron. Les Égyptiens, eux, ne les confondaient pas, et en distinguaient deux espèces principales, le *bed* et le *hesmen*, qui comportaient chacune toute une série de variétés locales[1].

Ces deux substances paraissent déjà dans la pancarte[2], avec l'indication que ce sont des grains à mettre dans l'eau pour la clarifier. Dans les frises, nous les retrouvons avec leurs noms habituels de *bed* , et de *hesmen* , soit sous la forme de petits grains empilés en nombre impair, parfois sur des coupes hautes en terre cuite[3], soit représentées par la cassette dans laquelle on les conservait[4]. Parfois même ils sont indiqués hiéroglyphiquement par le signe *bed* [5], qui est le signe divin muni à sa partie inférieure d'une sorte de petit sachet.

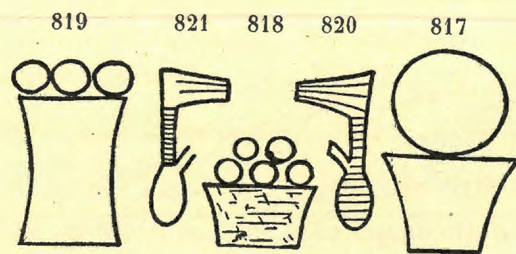


Fig. 817 à 821. — Le natron.

817-819. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIII, fig. 70 à 72.
820. D'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.
821. D'après Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

On peut se demander si nous n'avons pas là une indication de la manière dont on employait dans certains cas le *bed*, peut-être le *bed* en poudre, en l'enfermant dans un petit sac fixé au bout d'une baguette qu'on plongeait dans l'eau pour le retirer après clarification complète. La présence du dans le signe indique l'existence d'un autre mot *neter*, qui est l'origine du grec νίτρον, λίτρον, «natron»[6] et qui se retrouve écrit tout au long dans certaines frises à côté de l'objet [7].

[1] Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 9; Brugsch, *Die Ägyptologie*, p. 406; Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 444, 996; *Suppl.*, p. 462, 853.
[2] Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XVIII, nos 4 et 5.
[3] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIII, fig. 70 à 72 (nos 28024, 28; 28036, 10; 28037, 9; 28091, 102); sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.
[4] Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 196, 202, 207; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, p. 76, 106, pl. XX. Dans Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIV, c'est un rectangle blanc quadrillé.
[5] Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.
[6] Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 708.
[7] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXII; sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

CHAPITRE II.

LES PURIFICATIONS PAR L'ENCENS.

Il ne suffit pas, lorsqu'on veut assurer l'efficacité d'une cérémonie funéraire ou cultuelle, de purifier le lieu où elle doit s'accomplir, les instruments dont on veut se servir et même l'individu qui en est l'objet ou qui se prépare à officier : il faut encore que toute l'ambiance soit également pure, que l'atmosphère environnante soit débarrassée de tout ce qui peut s'y trouver d'éléments nuisibles, tant matériels que spirituels, les miasmes et les insectes comme les mauvais esprits.

Pour atteindre ce résultat, les Égyptiens procédaient au moyen de fumigations faites en brûlant des matières odorantes. Le but principal de ces opérations était bien la purification, puisque ce mot revient comme un refrain dans toutes les formules qui accompagnent la scène[1], mais elles avaient un autre sens encore, d'ordre magique, analogue mais non identique à celui des autres purifications : ce n'est plus simplement l'idée de vie qui est représentée ici, mais celle de la réunion du corps et de l'esprit, attribuée au mort ou à l'officiant au même titre qu'aux dieux des quatre points cardinaux[2]. Dès lors seulement l'individu jouit de la plénitude de sa personnalité.

Cette coutume de l'encensement, qui s'est répandue dans tout l'Orient et est parvenue jusque dans nos églises en passant par la Grèce et par Rome, est sans doute originaire de l'Égypte, où elle était pratiquée dès la plus haute antiquité. La matière qu'on utilisait à cet effet au début, et qui continua à être d'un usage constant pendant toute la durée de l'empire égyptien, n'était pas l'encens proprement dit ou oliban, originaire d'Arabie et qui ne fut employé que plus tard, sous le nom d'*ânti*[3]. C'était une sorte de résine odoriférante[4], dont nous ne

[1] Cérémonies funéraires : Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, I, p. 48-53; Maspero, *Études de Mythol. et d'Archéol.*, I, p. 296. Cérémonies cultuelles : Moret, *Rituel du culte divin journalier*, p. 9-21.
[2] Sethe, *Die altäg. Pyramidentexte*, 17-18; Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 7.
[3] Lieblein, *Le mot* ânti *n'indique pas myrrhe, mais encens, oliban* (Christiania 1910); Jéquier, *Sphinx*, XVI, p. 23-27.
[4] D'après Loret, *La Flore pharaonique* (2e édit.), p. 97, elle aurait été tirée plutôt du térébinthe que du pin d'Alep. C'était en tout cas une substance naturelle qui n'exigeait aucune préparation spéciale.

connaissons pas la nature exacte, qui devait provenir soit d'Égypte même soit d'une contrée très voisine, pour que les Égyptiens aient pu en avoir à leur disposition les quantités très considérables dont ils avaient besoin, car ils l'employaient à profusion dans toutes les cérémonies funéraires et cultuelles et même probablement aussi dans la vie courante.

Cette substance, que nous continuerons à appeler encens, en prenant ce mot dans son sens le plus général, porte dans les frises comme ailleurs le nom de *sneter, senter*, , , nom qu'on pourrait traduire par «le divinisateur», par allusion à cette vertu magique qui rend celui qui s'en sert semblable à un dieu.

L'encens est toujours représenté sous la forme de pastilles rondes ou légèrement aplaties. Dans les caveaux de la VI[e] dynastie, ces grains sont en masse, empilés sur des coffrets[(1)]; plus tard, dans les frises des sarcophages[(2)], ils sont en nombre beaucoup plus restreint, isolés les uns des autres, posés sur des vases ou des paniers, ou encore sans aucun support. Suivant qu'ils représentent la matière fraîche, sèche ou en ignition, la couleur en est soit verte ou bleue, soit brune ou rouge, soit noire. Le terme employé pour désigner les pastilles est *paz* , *pad* , écrit le plus souvent ou , et accompagné du nom de la substance.

824 822 823

Fig. 822 à 824. — L'encens.

822. D'après Maspero, *Trois années de fouilles*, pl. I.
823. — Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. IV.
824. — Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI.

Pour brûler l'encens, on se servait primitivement d'une simple coupe en terre cuite, profonde et à parois droites ou un peu incurvées, qui est très souvent représentée dans les frises, surmontée d'une flamme recourbée; dans

(1) Maspero, *Trois années de fouilles* (*Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V), pl. I; Capart, *Chambre funér. de la VI[e] dyn.*, pl. IV et V.

(2) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, n[os] 28023, 38; 28024, 11; 28027, 10; 28036, 10; 28038, 15; 28083, 50; 28087, 29; 28089, 36; 28090, 15; 28091, 103; 28092, 12, 109; 28094, 16 et 45; 28118, 1 et 20; 28123, 32; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV; II, pl. II; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLVIII; Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXI, XXIV; Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. XI; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII; Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécrop. d'Assiout*, pl. XX, p. 97, 213; Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXII; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI (pastille posée sur une sorte de trépied).

beaucoup de cas, ce brûle-parfums est accompagné d'un autre récipient exactement semblable, mais coiffé d'un capuchon de même forme ou arrondi dans sa partie supérieure[(1)]. Ce couvercle a pour but de laisser s'amasser la fumée et de la faire sortir brusquement par grosses bouffées au moment donné et dans la direction voulue[(2)]; les deux parties de cet ustensile sont généralement peintes en rouge, comme si elles étaient toutes les deux en terre cuite[(3)].

826 827 825 828

Fig. 825 à 828. — Brûle-parfums.

825-826. D'après Lacau, *Sarcoph.*, II, pl. XXXIII, fig. 61, 60.
827. — Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. IV.
828. — Schäfer, *Priestergräber*, p. 53.

Le nom du récipient surmonté d'une flamme est *khet-sneter* (var.) «flamme d'encens»[(4)]; celui de l'appareil complet, avec son couvercle, est *oua her senif* (var.) «l'un sur son second».

831 830 829

Fig. 829 à 831. — Brûle-parfums couverts.

829-830. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVI, fig. 122, 124.
831. D'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

Dès la IV[e] dynastie[(5)], ce brûleur primitif avait été modifié par l'adjonction d'un pied, généralement court et épais, permettant à l'officiant de le tenir à la main sans se brûler; on voit quelquefois paraître ce modèle dans les frises, toujours avec le même nom «flamme d'encens»[(6)] et accompagné du vase à couvercle. Ailleurs on rencontre aussi un type de brûle-parfums plus évolué encore, mais qui ne semble pas s'être répandu dans

(1) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIII, fig. 61, et pl. XXXVI, fig. 122 à 124 (n[os] 28037, 8, 10; 28038, 7; 28083, 42; 28087, 44, 45; 28088, 53, 54; 28090, 31, 33; 28091, 106; 28092, 11, 108; 28123, 31); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

(2) Les brûle-parfums de ce genre qui nous sont parvenus et qui datent du Moyen Empire sont en bronze; la coupe est basse, et en son milieu est fixée une petite écuelle qui est le foyer de combustion. Le couvercle est à peu près conique (J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 49).

(3) Une fois les deux sont blanches; ailleurs, une rouge et une jaune.

(4) On trouve une fois (sarcophage intérieur de Sepa, au Louvre) la variante «flamme sur le bassin».

(5) Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. XX, XXIII, LVII, LVIII, etc.

(6) Lacau, *op. cit.*, II, pl. XXXIII, fig. 60 (n[os] 28083, 10; 28091, 104).

l'usage courant, puisqu'on n'en retrouve pas trace ailleurs : l'ensemble de l'ustensile, le récipient avec son pied, a ici la forme d'une colonnette papyriforme ou lotiforme[1] (fig. 828).

L'encensoir classique, si fréquent au Nouvel Empire, mais qui se trouve déjà sous le Moyen[2] et même sous l'Ancien Empire[3], paraît également dans les frises[4], sous sa forme ordinaire : une tige de bois droite, taillée en forme de bras,

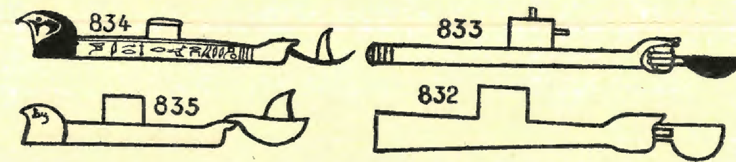


Fig. 832 à 835. — L'encensoir.

832. D'après Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIV.
833-835. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIII, fig. 63, 62, 64.

dont la main ouverte ou le poing fermé tient une petite écuelle servant de brûleur; au milieu du fût, une boîte carrée contient les pastilles que l'opérateur jette une à une dans la flamme[5]. Quant à la tête de faucon qui, dans plusieurs cas, est placée à l'extrémité du bras, il est à remarquer que dans les textes qui accompagnent l'encensement, le nom d'Ḥorus revient constamment, comme si l'acte lui-même était en rapport avec le dieu.

Les légendes donnent à cet ustensile, qui n'est autre qu'un prolongement du bras de l'opérateur, destiné à éloigner la fumée de sa figure, le nom de *â-ni-khet* [hieroglyphs] «bras de bois» ou *â-ni-senter* [hieroglyphs] «bras à encens».

[1] Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 53, 59 et pl. XI. La flamme se recourbe et semble retomber dans une coupe qui pouvait servir de récipient pour la suie.

[2] Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, IV, pl. CXV et CXVI, fig. 982-991; Griffith, *Beni Hasan*, IV, pl. XVII.

[3] Capart, *Une rue de tombeaux*, II, pl. XLII.

[4] Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIII, fig. 62 à 67 (nos 28023, 21; 28024, 27; 28027, 30; 28087, 28; 28089, 37; 28090, 14; 28094, 44); Birch, *Coffin of Amamu*, pl. XXIV.

[5] Dans le tableau d'offrandes reproduit plus haut (fig. 766) on voit paraître un encensoir du même type, mais très déformé, avec une corne à chaque extrémité.

CHAPITRE III.

L'OUVERTURE DE LA BOUCHE.

La cérémonie qui a pour but de rendre au mort l'usage de ses principaux organes, la bouche et les yeux, et qui est en réalité le plus important de tous les rites des funérailles, nous est connue dans tous ses détails par un grand nombre de représentations et de textes, datant presque tous du Nouvel Empire[1]. Elle se célébrait déjà sous les premiers rois memphites, puisque nous la trouvons signalée en abrégé au début de la pancarte[2], et que nous possédons, de cette période, des petits nécessaires garnis des principaux objets employés à cet effet[3].

Au Nouvel Empire, ce matériel est figuré dans les tombes, en des tableaux qui sont le plus souvent très complets[4]. Dans la période intermédiaire, il ne fait

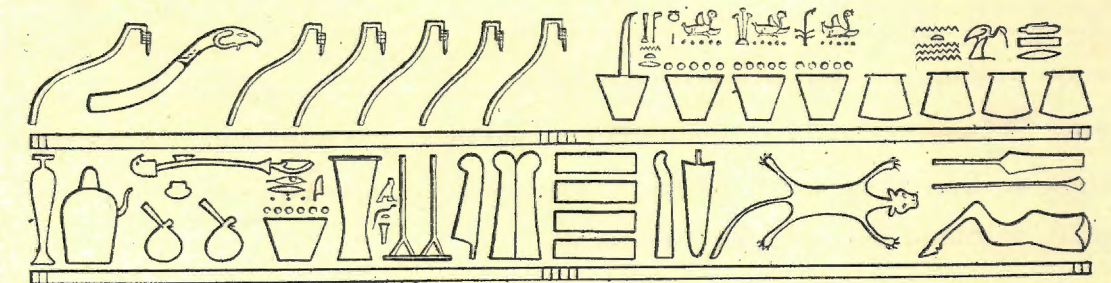


Fig. 836. — Relief au tombeau de Kha-m-hat (d'après un croquis de l'auteur).

que de rares apparitions dans les frises des sarcophages, où il n'est représenté que par un très petit nombre ou même par un seul des instruments; le plus

[1] Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali;* Budge, *The Book of opening the Mouth;* Maspero, *Le Rituel du sacrifice funéraire* (*Revue de l'Hist. des Relig.*, XV, p. 159-188, et *Études de Mythol. et d'Archéol.*, I, p. 283-324).

[2] Dümichen, *Grabpalast des Patuamenap*, I, pl. XVIII.

[3] Plaquettes en pierre avec évidements pour les divers objets : Budge, *The Book of opening the Mouth*, I, p. ix-xi; II, frontispice; Petrie, *Dendereh*, pl. XXI; Peet-Hall-Haddon, *The Cemeteries of Abydos*, I, pl. IV; Musée du Caire, nos 1764, 1768, 1864; entrée n° 37741. — Cassette en bois garnie d'instruments en miniature : Musée du Caire, n° 1765 (Schiaparelli, *Il Libro dei Funerali*, II, p. 258).

[4] Tombeau de Kha-m-hat (fig. 836), d'Amenemheb et de Menkheper (Virey, *Sept tombeaux thébains*, *Mémoires de la Miss. franç. au Caire*, V, p. 263, 268, 327); Lefébure, *Les Hypogées royaux de Thèbes*, II, pl. LXVI. Voir aussi la vignette du chapitre 1er du *Livre des Morts*.

souvent même, la cérémonie n'est rappelée que par la présence des vases *nemsit* et *deshrit*, signalés plus haut[1], et dont l'emploi n'est pas réservé exclusivement à ce rite.

Dans deux sarcophages, le seul outil figuré est le *pesesh-kaf*, sorte de ciseau de pierre avec lequel on fait la première passe magique sur la figure du mort[2] : il est représenté soit comme d'habitude, sous la forme d'une tige droite, se divisant dans la partie supérieure et se recourbant dans les deux sens[3], ce qui lui donne une certaine ressemblance avec la coiffure bien connue à deux plumes, de Tatonen[4], soit d'une façon plus fantaisiste, avec la tige fendue et écartée dans le bas en deux branches et la tête dédoublée en deux boules[5].

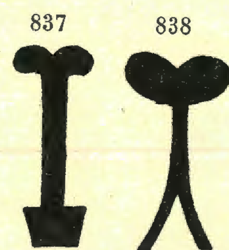


Fig. 837 et 838. — Le pesesh-kaf.
837. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVI, fig. 117.
838. D'après Steindorff, *Grabfunde*, I, pl. IV.

Dans ce dernier cas, le terme employé pour désigner l'objet est le nom habituel de *pesesh-kaf* [hiéroglyphes], qui paraît composé des deux verbes *pesesh* [hiéroglyphes] «diviser» et *kefa* [hiéroglyphes] «forcer»[6], indiquant ainsi la double fonction de l'outil, qui est de séparer les lèvres et d'opérer l'ouverture de la bouche. Dans l'autre exemple, le nom est *mend* [hiéroglyphes]; ce mot, inconnu ailleurs, pourrait, par adjonction de la préposition *m*, dériver de la racine *nez* [hiéroglyphe] «broyer» par allusion au but de l'instrument, introduit de force entre les lèvres.

(1) Voir p. 311. Ces vases sont employés au début même de l'*ap-ro* aussi bien qu'au début des cérémonies cultuelles analogues.

(2) Dans les nécessaires en miniature de l'Ancien Empire, il occupe la place principale, comme s'il était l'instrument le plus important; peut-être est-ce en effet le plus ancien, puisqu'on en retrouve déjà des exemplaires en silex taillé (cf. Petrie, *Amulets*, p. 16; *Abydos*, I, pl. LI).

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVI, fig. 117 (n° 28034, 3). L'objet est dressé dans une écuelle à purification; le tout est peint en noir.

(4) Cette ressemblance est encore beaucoup plus accusée dans les représentations du Nouvel Empire. Schäfer, *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, XLIII, p. 67.

(5) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV et p. 24. La ressemblance entre ce signe déformé et l'ornement bien connu des moucharabiehs, à double papyrus [hiéroglyphe], est donc purement fortuite.

(6) Le rapprochement de ce dernier élément de l'expression avec le mot *kefa* [hiéroglyphes] «le fondement» (Piehl, *Sphinx*, II, p. 34; Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égypt.*, p. 12), admissible au point de vue philologique, est insoutenable archéologiquement, puisqu'il n'est pas question dans toute la cérémonie de faire fonctionner l'anus du mort et que toutes les opérations se font sur la face de l'individu.

Dans un autre sarcophage[1], le matériel de l'*ap-ro* est plus développé : au lieu du *pesesh-kaf*, on y voit une cassette carrée, sur pieds, avec couvercle en talus, et quatre objets qui figurent son contenu, les deux herminettes[2] qui paraissent dans le rituel immédiatement après le ciseau fourchu, la grande canne de l'officiant et le casse-tête [hiéroglyphe] avec lequel on donnait le signal de l'abatage de la victime.

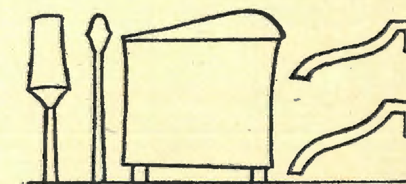


Fig. 839. — Le matériel de l'ap-ro (d'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire).

Le coffret s'appelle *as-ouab* [hiéroglyphes] «siège de pureté»; les deux herminettes, l'une blanche et l'autre rouge, ont la forme usuelle du manche sans lame, à double courbure et crochet terminal et les noms habituels de *meskha ba* [hiéroglyphes] et *meskha ânou* [hiéroglyphes]. Les noms de la canne (*ames*) et du casse-tête (*âba*) sont effacés.

(1) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

(2) Le rituel ne comportait primitivement que deux herminettes, représentant l'une le Nord, l'autre le Sud; plus tard on en voit paraître dans les tableaux jusqu'à cinq et même six.

CHAPITRE IV.

LE PÈLERINAGE OSIRIEN.

Nous sommes beaucoup moins renseignés sur une cérémonie funéraire d'ordre plutôt mystique, moins réaliste et partant sans doute aussi moins ancienne que celle de l'ouverture de la bouche : c'est celle qui a pour but d'agréger le mort auprès des diverses divinités funéraires en le présentant successivement à chacune d'entre elles, dans son sanctuaire principal. La même idée a motivé également l'érection de cénotaphes à Abydos et le dépôt «auprès de l'escalier du grand dieu» de stèles au nom de personnages ensevelis dans d'autres nécropoles.

Ici c'est une sorte de pèlerinage fictif qui apparaît déjà dans les mastabas de l'Ancien Empire avec la représentation des barques gréées de manière à transporter le mort à Abydos et à le ramener à son tombeau [1], plus tard on le retrouve dans la coutume de déposer dans le caveau funéraire des modèles de bateaux qui ont évidemment la même destination [2]. C'est au Nouvel Empire seulement que l'on commença à peindre dans les tombes des figurations de cette cérémonie, et encore ces scènes sont rares, et l'absence presque totale de légendes explicatives et des textes qui devaient être récités à cette occasion nous empêche de nous faire une idée précise de ce rite. Une seule de ces représentations [3] semble donner l'ensemble de la cérémonie, tandis que dans les autres [4] on se borne à certains détails, à des scènes séparées ou juxtaposées sans lien apparent, et qui paraissent en général s'appliquer à un seul des actes, celui qu'on pourrait qualifier d'osirien et qui est sans doute le plus important [5].

Dans les frises, on rencontre çà et là des objets qui sont évidemment empruntés à cette cérémonie et qui en rappellent les différentes phases; ils sont presque toujours isolés au milieu des instruments, effets et ustensiles de toute sorte,

(1) Klebs, *Die Reliefs des alten Reichs*, p. 104-106.

(2) Voir entre autres Reisner, *Models of Ships and Boats* (*Catal. gén. du Musée du Caire*).

(3) Virey, *Le Tombeau de Rekhmara*, pl. XIX-XXVIII.

(4) Davies, *Five Theban Tombs*, pl. XXI; Virey, *Rec. de trav.*, XXI, p. 128; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. XI; Tylor-Griffith, *Tomb of Paheri*, pl. V (édit. *Egypt Explor. Fund*).

(5) D'après le tableau de Rekhmara, il devait y avoir au moins trois actes consacrés l'un à Osiris, les autres à Anubis et à la déesse de l'Occident, comme représentants des divinités funéraires de la Haute, de la Moyenne et de la Basse-Égypte.

et seule la présence dans un des sarcophages[1] d'un groupe un peu important de ces objets cultuels nous permet d'en reconnaître le sens et la valeur symbolique.

I. — LA RAME.

Les bateaux du pèlerinage ne sont jamais représentés dans les frises, mais on en voit paraître une fois[2] un des éléments les plus caractéristiques, la rame : elle n'est que silhouettée, mais le nom qui l'accompagne, *hepit*, ne peut laisser aucun doute sur le sens de cette image.

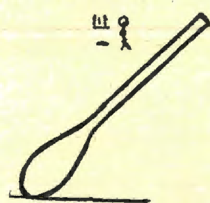


Fig. 840. — La rame (d'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre).

La rame représente le début même de l'acte osirien, le bateau arrivant à destination; dans les tableaux du Nouvel Empire, nous voyons que sitôt après l'atterrissage, les grands gouvernails sont déposés à terre, tandis que les bateliers s'empressent de venir présenter leurs avirons au dieu lui-même, devant lequel va se dérouler la cérémonie[3].

II. — LES PIQUETS.

L'arrivée au port est figurée par les deux piquets d'amarrage qui sont ici ornés de deux têtes humaines[4]. Ces piquets de proue et de poupe, qui ont pour fonction d'empêcher la barque d'être emportée par le courant pendant la cérémonie, sont les gardiens du bateau, et à ce titre ils sont une personnification d'Isis et de Nephthys. On les plante en grande cérémonie et on leur présente même des offrandes alimentaires.

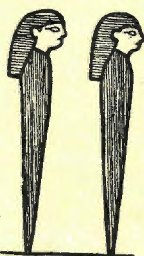


Fig. 841. — Les piquets d'amarrage (d'après Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII).

III. — LA PIOCHE.

Sitôt après l'abordage, il faut préparer le terrain sur lequel doit se célébrer le rite. Cette opération se pratique en premier lieu au moyen d'une grande houe

(1) Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII. Pour la détermination du sens de ces objets, voir Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, XV, p. 153-164.

(2) Sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

(3) On pourrait établir un rapprochement entre le premier acte du pèlerinage et une des scènes de la «course rituelle» où le roi est représenté tenant d'une main une rame; Kees, *Der Opfertanz des ägypt. Königs*, p. 74-90.

(4) Ces piquets ne se trouvent que sur le sarcophage de Riqqeh; dans les scènes des tombeaux, ils n'ont généralement pas les têtes humaines, mais ils sont accompagnés des noms *menat hâtit* et *menat pehtit* «piquet de proue» et «piquet de poupe».

en bois, la pioche à défricher ordinaire, avec laquelle on retourne le sol. Dans les frises, elle a sa forme habituelle et son nom, connu ailleurs, de *sezamout*[1]; une fois[2], elle est accompagnée d'un objet ayant la forme exacte du signe et occupant également toute la hauteur de la frise; cet emblème de la déesse Neit, dont on n'a pas encore déterminé le sens, n'est évidemment ici ni une navette ni un bouclier[3]; il faudrait plutôt y voir soit un autre instrument aratoire inconnu jusqu'ici, soit un plan du terrain défriché, de l'aire où vont se dresser les obélisques, soit simplement le symbole de la déesse qui présiderait à l'opération du piochage, comme Isis et Nephthys à l'amarrage[4].

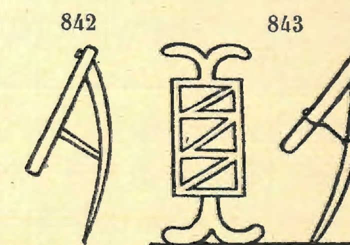


Fig. 842 et 843. — La pioche.
842. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
843. D'après Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

IV. — LA HIE.

Dans ces deux cas[5], la pioche est accompagnée d'un objet qui se retrouve, avec quelques variantes, dans plusieurs autres frises[6] : une sorte de masse fortement renflée du haut, se rétrécissant dans sa partie inférieure, pour s'élargir de nouveau au pied[7], et munie parfois d'un appendice de couleur bleue qui, du sommet, retombe des deux côtés.

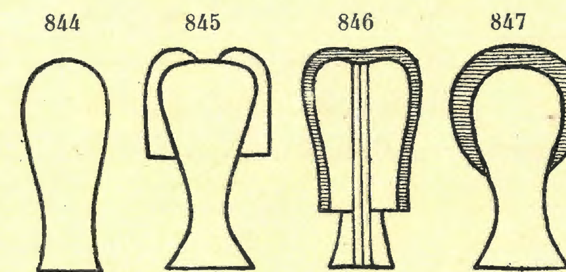


Fig. 844 à 847. — La hie.
844. D'après le sarcophage de Zehtihotep, au Caire.
845. — Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXIX, fig. 184.
846. — Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II.
847. — Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

Le nom de cet instrument, *baït* (var. *baou*), reparaît dans la langue courante, sous la forme du verbe *ba*,

(1) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire. Ce mot est employé une fois pour désigner l'opération elle-même, dans le «champ de *kha*» (Virey, *Le Tombeau de Rekhmara*, pl. XXII).

(2) Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

(3) Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, XV, p. 160.

(4) La même juxtaposition de signes se trouve déjà dans la stèle thinite dite de Merneit (Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. I).

(5) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire, et Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

(6) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXIX, fig. 184 (n° 28037, 32); Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II.

(7) La couleur de l'objet est jaune, et représente sans doute du bois. Un petit modèle en bois en a été retrouvé dans la tombe de la princesse Noubhotep (J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 109).

, qui désigne une opération faite à la pioche [1], et d'autre part la préparation du terrain à la houe est appelée [2] dans la scène qui suit l'abordage, donc d'un nom formé au moyen de l'image de l'outil lui-même. On doit en conclure que l'objet en question est un instrument employé pour compléter l'opération faite à la pioche, la mise en état du terrain, et d'après sa forme, ce ne peut être qu'une sorte de hie ou de demoiselle servant à pilonner la terre sur laquelle vont se dresser les obélisques.

V. — LES OBÉLISQUES.

Le sol une fois nivelé et pilonné, on y érigeait deux petits obélisques en granit [3], ayant à peu près la hauteur d'un homme, et du type de ceux qui se rencontrent parfois dans les tombeaux de l'Ancien Empire [4]. Cet antique symbole solaire a donc ici une affectation funéraire et passe dans le mobilier du culte osirien; son rôle, que nous ne pouvons définir exactement, doit correspondre à celui du *dad* dont l'érection symbolise, d'une façon générale, la renaissance de la nature à la vie.

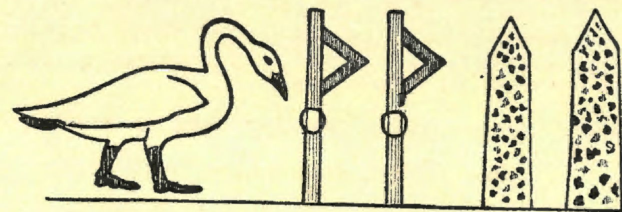


Fig. 848. — Les obélisques, les perches et le cygne (d'après Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII).

VI. — LES PERCHES.

Deux objets placés à proximité immédiate des obélisques [5] doivent sans doute faire partie du même groupe et rentrer dans la même catégorie : ce sont des bâtons dressés verticalement, ornés au milieu d'une bague ovoïde et dans le haut d'une sorte d'équerre ajourée placée sur le côté, comme un fanion. Ces objets ne figurent pas dans les scènes, de sorte que nous ne pouvons en soupçonner l'usage, la forme même n'ayant rien de particulièrement caractéristique et le nom n'étant pas donné.

(1) Brugsch, *Dictionn. hiérogl.*, p. 371; *Suppl.*, p. 406.

(2) Virey, *Le Tombeau de Rekhmara*, pl. XXVI.

(3) Ils sont peints en blanc, avec mouchetures noires et rouges, dans la frise de Riqqeh, la seule où ils paraissent. On les voit par contre dans toutes les scènes du pèlerinage osirien, d'où l'on peut déduire que c'était un des actes importants de la cérémonie.

(4) Mariette, *Les Mastabas de l'Anc. Emp.*, p. 434; Daressy, *Annales du Serv. des Antiq.*, XVI, p. 212; Lythgoe-Ransom, *The Tomb of Perneb*, p. 21.

(5) Dans le sarcophage de Riqqeh seulement. Il en est de même pour le cygne.

VII. — LE CYGNE.

Le seul être animé qui paraisse parmi les objets du mobilier funéraire des frises est un cygne peint au naturel, qui vient se placer au milieu du matériel de la cérémonie osirienne; à ce titre, il mériterait une attention toute spéciale, si seulement nous possédions des documents nous permettant d'identifier son rôle. Il n'est jamais représenté dans les tableaux du pèlerinage osirien, mais par contre on en a retrouvé dans des tombes de la XIIe dynastie des modèles en bois de grandeur naturelle, placés au milieu des objets du mobilier funéraire, dans le *serdab* [1]. Le cygne doit donc avoir une signification mystique ressortissant au dogme osirien et peut être considéré comme un symbole de vie éternelle ou quelque chose d'analogue.

(1) J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 65, 74, 76. Pour le Nouvel Empire : Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois*, pl. LV.

CHAPITRE V.

LES SYMBOLES.

I. — LA CROIX DE VIE.

Peu d'emblèmes égyptiens ont donné lieu à autant de discussions que la croix ansée, si fréquente dans toutes les représentations religieuses et funéraires, non qu'on ait jamais contesté sérieusement sa signification générale de symbole de vie, mais parce qu'on n'arrivait pas à déterminer l'origine de l'objet lui-même et son sens en tant qu'objet réel. Les explications les plus fantaisistes ont été successivement mises en avant, et plusieurs d'entre elles sont encore admises à l'heure actuelle; j'ai cherché, dans un précédent travail[1], à montrer combien peu ces hypothèses étaient fondées, spécialement les plus récentes, d'après lesquelles le ☥ serait originairement une ceinture, un cordon de sandale ou un miroir. Je n'ai donc pas à revenir ici sur cette controverse et je me borne à rappeler que mes conclusions m'amènent à considérer cet emblème comme ayant été au début un de ces nœuds magiques en herbes ou en joncs, qu'emploient encore aujourd'hui les peuplades primitives d'Afrique et d'ailleurs, et dont la signification première devait être la protection de la terre et des bestiaux, le talisman qui facilitait la végétation et le renouvellement continu de la vie agraire.

La couleur qu'ont les *ânkh* dans les frises est toujours le vert, le bleu ou le noir, donc une couleur conventionnelle dérivée de celle de la tige végétale encore fraîche; l'intérieur de la boucle est parfois peint en blanc, mais le plus souvent laissé de la couleur du fond, de manière à indiquer un vide[2]. La forme est celle du signe classique, à boucle simple, avec la tige horizontale parfois dédoublée aux extrémités, la retombée verticale divisée en deux parties par un simple

[1] *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, XI, p. 121-136.

[2] Dans les tombes royales du Nouvel Empire, on trouve parfois des séries d'*ânkh* en bois ou en terre émaillée dont les uns ont l'anse évidée, tandis que dans les autres le vide est rempli par une planchette peinte en blanc ou une plaque de faïence (Daressy, *Fouilles de la Vallée des Rois*, nos 24397-24435, 24348-24369, pl. XXVIII et XXIX; Carter and Newberry, *The Tomb of Thoutmôsis IV*, nos 46356-46403, pl. XXIV).

trait; le type ancien, avec les deux branches inférieures écartées, paraît une fois seulement[(1)], et dans ce cas les tiges sont recoupées à intervalles réguliers d'éléments plus clairs, tandis que partout ailleurs elles sont de couleur uniforme.

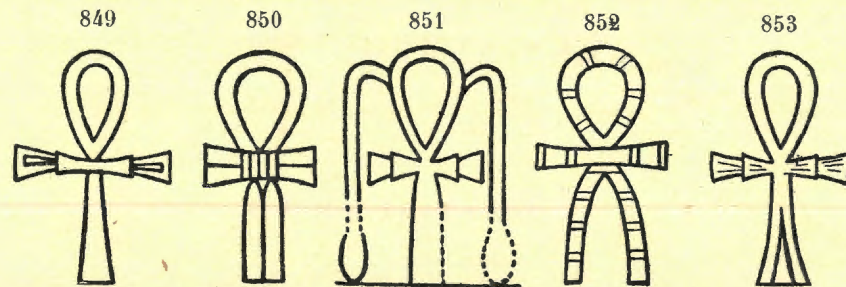


Fig. 849 à 853. — L'*Ânkh*.

849-851. D'après Lacau, *Sarcophages*, II, pl. XXXVI, fig. 115, 114, 116.
852. D'après Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 54.
853. D'après Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI.

Ces objets se placent généralement soit à la paroi des pieds, soit dans ses environs immédiats[(2)]; ils sont rarement isolés[(3)], mais presque toujours en groupes de deux[(4)], trois[(5)], quatre[(6)] ou même huit éléments[(7)], dressés les uns à côté des autres. Le nombre des *ânkh* est donc trop variable pour nous fournir aucune indication utile.

Le nom est comme d'habitude *ânkh*, ☥, ☥, , avec les désinences du duel ou du pluriel, ou encore avec l'adjonction de l'adjectif *âshou* , « nombreux » quand ces objets sont au nombre de quatre ou de huit. De plus, les légendes ajoutent encore parfois que ces objets sont placés « à terre, sous ses pieds », ce qui exclut absolument la possibilité de les considérer comme des ceintures, des miroirs ou même des cordons de sandales[(8)]. Ce ne peuvent être que des objets symboliques, qui rappellent l'idée exprimée

(1) Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, p. 54.

(2) Les cas sont très rares où les *ânkh* sont reportés à la paroi de la tête, sans doute pour cause de manque de place du côté des pieds.

(3) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, nos 28037, 14; 28087, 56; Schäfer, *op. cit.*, pl. XI.

(4) Lacau, *op. cit.*, nos 28034, 17; 28036, 7; 28039, 2 (tête); 28088, 12 (tête); 28090, 16; Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, pl. VI.

(5) Lacau, *op. cit.*, n° 28083, 81 et 120.

(6) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, I, pl. IV; sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

(7) Sarcophage de Zehtihotep, au Caire.

(8) On trouve aussi une fois l'expression « derrière lui ».

dans une scène citée plus haut, où deux ☥ sont couchés sous le grand vase du baptême de vie[(1)]. Ce rapprochement est encore confirmé par le fait que dans une des images[(2)], l'*ânkh* est flanqué de deux vases d'où partent des tiges verticales représentant sans doute un filet d'eau, qui vont aboutir à la boucle de l'objet lui-même. De plus, l'expression paraît être une allusion à la vie que la terre doit donner au mort, puisqu'il rentre dans le sein de la terre pour renaître comme le font toutes les divinités, en particulier le soleil.

Dans deux cas[(3)], l'*ânkh* se trouve dressé non à sa place ordinaire, mais parmi les armes, et s'appelle alors soit l'*ânkh* divin, , soit *aâs-âa* [(4)], nom absolument inconnu ailleurs et qu'on ne peut rattacher à aucune racine verbale. Vu la forme même de l'objet, il semble bien difficile de l'assimiler à une arme, à moins que ce ne soit une arme divine, d'ordre mystique, dont nous n'avons du reste aucune trace ailleurs. L'hypothèse d'une erreur commise par le dessinateur ancien n'est guère admissible non plus, puisque le fait se reproduit dans deux monuments d'origine très différente. Nous devons donc nous borner à signaler la chose sans tenter de l'expliquer.

II. — LA BOUCLE D'ISIS.

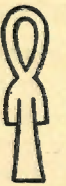


Fig. 854. — La boucle (d'après Schäfer, *Priestergräber*, pl. XI).

Le symbole bien connu sous le nom de *tet* et qualifié par les textes de « sang d'Isis »[(5)] ne paraît pas dans les frises, sauf dans un seul cas, où il remplace le second des *ânkh*[(6)]. Il est donc ici assimilé par sa position à l'*ânkh* lui-même. La confusion est très admissible, puisque le *tet* est aussi une boucle, non pas sans doute originairement une boucle de ceinture comme on l'admet généralement, mais un nœud dans le même genre que l'*ânkh*, fait d'une matière inconnue, probablement aussi végétale, mais dont l'attache est un morceau d'étoffe très souple qui retombe des deux côtés du pied[(7)].

(1) Voir plus haut, p. 313, et Davies, *Five Theban Tombs*, pl. XXI.

(2) Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVI, fig. 116 (n° 28037, 14).

(3) Sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre, et Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. CXLVIII. Dans le second de ces noms, le dernier signe pourrait être considéré comme un déterminatif.

(4) Si l'on considère le dernier signe comme un déterminatif, le mot devrait se lire *aâs*.

(5) Petrie, *Amulets*, p. 23.

(6) Schäfer, *Priestergräber... vom Totentempel des Ne-User-Rê*, pl. XI.

(7) D'après un bas-relief de la VIe dynastie (Petrie, *Koptos*, pl. V, n° 7), on pourrait se

La signification magique de la boucle a une analogie lointaine avec celle de la croix de vie : le texte du chapitre CLVI du *Livre des Morts*[1] la définit clairement comme symbolisant la protection d'Isis, l'incantation de la déesse qui fait reposer en paix le dieu immobile, Osiris, et le garde du mal. C'est alors une amulette qui doit se pendre au cou et qui, en effet, se retrouve fréquemment sur la poitrine des momies à partir de la XIXe dynastie[2]. Aux époques antérieures, elle ne paraît guère que comme pendant à la ceinture des dieux, mais privée de sa boucle, qui est constituée par la ceinture elle-même[3]. Dès le Nouvel Empire, la boucle se place à côté des *dad* dans la décoration ajourée de certaines menuiseries[4] et dans la main de la momie figurée sur le couvercle des cercueils anthropoïdes[5].

Le fait que la boucle se présente une seule fois dans les frises n'autorise pas à faire de suppositions sur son sens symbolique dans cette sorte de monuments. Il est bon cependant de noter que le *dad*, qui est le complément presque constant du *tet*, n'est jamais figuré dans les sarcophages.

855 856

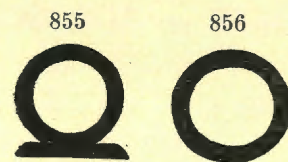


Fig. 855 et 856. — L'ANNEAU.

855. D'après LACAU, *Sarcophages*, II, pl. XXXVI, fig. 112.

856. D'après le sarcophage extérieur de Sepa, au Louvre.

III. — L'ANNEAU.

Symbole de même nature et sans doute de même origine que la croix de vie, l'anneau de durée est formé d'une tige végétale recourbée sur elle-même, dont les deux extrémités se croisent et sont réunies l'une à l'autre par une ligature. Il symbolise l'éternité dans son sens le plus général, et cette signification a déterminé son emploi dans une multitude de circonstances très variées : c'est ainsi que, légèrement déformé, il a donné naissance au cartouche royal[6].

demander aussi si ce n'est pas une simplification du sistre; il semble plutôt, cependant, qu'il y ait là une combinaison des deux symboles.

[1] MASPERO, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 1-14.

[2] Parmi les plus beaux exemplaires de ces amulettes il faut citer ceux du Sérapéum (MARIETTE, *Le Sérapéum de Memphis*, 3e partie, pl. XI et XX).

[3] BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, pl. XVI; *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. XIX, XXI, XXVIII.

[4] Le plus ancien exemple, un *tet* isolé en bois sculpté, date même du Moyen Empire (GAUTIER-JÉQUIER, *Fouilles de Licht*, p. 59, fig. 67).

[5] DARESSY, *Cercueils des cachettes royales*, pl. XXIV, XXVIII, XXXII, XLII, XLIV, etc.

[6] JÉQUIER, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, XI, p. 137-143.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si l'anneau muni de sa barre transversale ou réduit à l'état de simple cercle, se trouve quelquefois dans les frises, soit à côté des *ânkh*[1], soit accompagné d'amulettes telles que le faucon couché ou le *sam*[2], mais toujours à proximité des pieds de la momie. Sa couleur est noire ou bleue.

Le nom qui lui est donné est *ânkh shaou*, terme qu'on peut rapprocher de l'expression *shaâ ânkh* de l'hymne à Aten[3], dont le sens est «source de vie, principe de vie».

[1] LACAU, *Sarcoph. antér. au Nouvel Emp.*, II, pl. XXXVI, fig. 112 (nos 28083, 82 et 121).

[2] Sarcophages intérieur et extérieur de Sepa, au Louvre.

[3] BREASTED, *De Hymnis in Solem*, p. 18 et 19.

CHAPITRE VI.

LE *KA*.

Qu'on le considère comme le double du mort, son esprit, sa personnalité, ou comme son génie protecteur, c'est le *ka* qui doit bénéficier de tout ce qui est mis dans la tombe à la disposition du défunt, le mobilier et tout particulièrement les victuailles, réelles ou figurées. Il n'y a donc aucune raison pour que l'image du *ka* vienne se ranger parmi celles des objets qui lui sont destinés, aussi n'y figure-t-elle généralement pas.

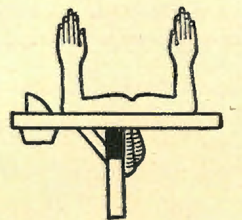


Fig. 857. — Le *ka* (d'après Steindorff, *Grabfunde*, II, pl. II).

Toutefois dans deux des frises[1] on voit paraître le *ka* sous sa forme ordinaire de deux bras dressés, soit isolé, soit monté sur le support divin. Ici il ne peut être question de considérer cette image comme un symbole ou un emblème, pas plus que comme un objet d'usage courant, car sa position même, à l'extrémité de la frise du panneau de gauche, à côté des mets amoncelés, montre que c'est simplement une représentation hiéroglyphique du mort lui-même, placée à proximité immédiate des choses dont il doit avoir la jouissance. La preuve qu'il n'a pas la même fonction que les autres éléments du mobilier funéraire est le simple fait que dans l'une des frises où il paraît, tous les objets sont accompagnés de leur nom et que lui seul ne porte aucune légende.

(1) Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reichs*, II, pl. II; Engelbach, *Riqqeh*, pl. XXIII.

NOTES ADDITIONNELLES.

I. L'ader et l'adma (p. 24 et 34). — Le signe placé après le mot dans les textes des Pyramides indique une parenté entre ce nom et celui d'*adma* , qui désigne certaines étoffes. Ce signe, qui ne se retrouve pas dans les textes plus récents, n'est pas semblable au [1], mais il lui ressemble et peut avoir été confondu avec lui par les scribes, à partir d'une certaine époque, antérieurement au Moyen Empire; dès lors, il aurait été considéré, non plus comme un déterminatif, mais comme un phonétique, avec la lecture usuelle *ma* du signe . *Ader* (ou *adra*) serait alors la forme ancienne, *adma* la forme récente d'un mot désignant non pas une ceinture, mais une étoffe en longues bandes, plus ou moins larges, pouvant être employée à divers usages : la chute de la sonnante faible n'a rien que de très naturel, et son remplacement par une syllabe ouverte en *m* est aussi parfaitement admissible.

Le sens exact de l'ancien déterminatif est encore à établir; il se peut que ce soit simplement une bande d'étoffe, enroulée en 8, avec l'extrémité dépassant un peu sur le côté. Ce signe n'aurait donc originairement rien de commun avec le contrepoids de balance .

II. Les cyprées d'or (p. 59). — Il est maintenant certain, grâce à un travail récent [2], que les cyprées d'or de Dahchour et d'Illahoun [3] ne faisaient pas partie de colliers, mais formaient les éléments principaux des ceintures que les jeunes filles portaient autour des hanches, et qui constituaient à elles seules leur costume d'intérieur. Ces cyprées, au nombre de huit, étaient séparées les unes des autres par des perles de forme spéciale, en or ou en pierre dure. Il n'y a donc pas lieu de les rapprocher des pendentifs en coquille, ni de chercher à leur attribuer une valeur magique quelconque. Ce sont des bijoux de femmes, aussi leur absence dans les frises est-elle tout à fait normale.

III. Le sens de l'*ousekh* (p. 70). — Le nom de *khens* appliqué à l'*ousekh* dans la liste saïte d'amulettes, indique une assimilation du grand collier avec le taureau à deux têtes, et semble lui attribuer ainsi un sens magique nouveau et en faire un symbole de résurrection; il en est de même pour le mot , qui se rencontre aussi dans cette liste. Cette assimilation provient sans doute simplement des deux têtes de faucon servant de pièces d'attache, qui rappellent en une certaine mesure le double taureau, le double lion, le double sphinx, amulettes qui toutes représentent l'autre monde, où s'élabore la résurrection des dieux et des

[1] Le signe typographique ne correspond pas exactement à celui des Pyramides, qui présente en plus, au-dessus de la boucle inférieure, un petit appendice oblique.

[2] Winlock, *Ancient Egypt*, 1920, p. 74-87.

[3] J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, pl. XVII, XXIII; Brunton, *Lahun*, I, *the Treasure*, p. 30, pl. III.

morts (p. 91). Cette déformation du sens de l'*ousekh* est sans doute récente, puisque nous n'en trouvons aucune trace au Moyen Empire; elle sera venue plus tard se superposer à la signification primitive du bijou.

IV. Les doubles têtes de lion (p. 91). — Comme les cyprées d'or, les bijoux en forme de doubles têtes de lions faisaient partie des ceintures de jeunes filles [1]. Elles ne doivent donc pas être mises en parallèle avec l'amulette *aker*, le lion à deux têtes, et n'ont sans doute pas de signification symbolique.

V. Le vase *tafsit* (p. 117). — Pour la forme de ce vase, voir la figure 380 (p. 142).

VI. Les vases à parfums (p. 141). — Un essai de détermination des parfums d'après la forme des vases a déjà été fait ailleurs [2]; là ce ne sont pas seulement les frises des sarcophages qui ont été utilisées, mais aussi d'autres représentations de l'Ancien et du Moyen Empire, au nombre d'une trentaine. Cette tentative n'a donné aucun résultat appréciable.

VII. Le parfum de fête (p. 146). — Le mot ne désigne pas la graisse animale fondue, mais la poix ou le goudron.

VIII. Les bâtons de marche (p. 160). — Un petit fragment de sarcophage d'Abydos [3] donne les noms seulement de la série des bâtons; les figurations ont disparu, mais la liste présente quelques variantes intéressantes. Nous y retrouvons d'abord, entre deux bâtons d'Horus, un *mekhen* , qui n'est donc pas ici un bâton fourchu (voir p. 167) mais un bâton de voyage du type ordinaire, puis un *fesref* [4], nom d'une formation bizarre, peu égyptienne, qui pourrait se rapprocher de l'*aser*, ou plutôt du mot douteux *zeser-ta* (?); peut-être s'agit-il ici d'un nom composé. Plus loin, après les quatre bâtons de marais, paraissent l'*aoun* et un ou deux autres mots, non identifiables.

La même liste se retrouve dans un tombeau saïte [5], avec des variantes plus ou moins fautives, telles qu'elles doivent nécessairement se produire quand il s'agit de mots anciens qui ne sont plus d'usage courant. C'est d'abord, entre la canne *ames* (nommée par erreur) et les quatre bâtons de marais, un *sem* (?) *ni aaner* , inconnu ailleurs, puis un *aour* , correspondant sans doute à l'*aoun*, un *zeser* , un *mekhen* et un bâton de campagne .

IX. Le bâton *sem* (p. 161). — Plutôt que de rapprocher le mot de « maillet » ou de « fils aîné », on pourrait le mettre en rapport avec , qui s'applique aux gaffes, droites ou fourchues du bout, employées de façon constante dans la navigation sur le

(1) Voir p. 341, note 3. — J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, pl. XXII; Brunton, *Lahun*, I, p. 31, pl. II.
(2) Engelbach, *Riqqeh*, p. 16 et pl. XLIX.
(3) Garstang, *El Arabah*, pl. XXVI.
(4) Les deux , bien que mutilés, paraissent parfaitement certains sur le fac-similé.
(5) Maspero, *Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 240.

Nil [1]. Peut-être aussi ces trois mots ne sont-ils que des dérivés de la racine , qui aurait alors le sens général de « bâton, perche ».

X. Le cygne (p. 331). — Le cygne paraît en Europe dès l'âge du bronze, comme symbole solaire : cet oiseau était censé remorquer la barque divine pendant la nuit, tandis que le cheval devait traîner le char du soleil durant la journée [2]. Sa présence dans les tombes égyptiennes semble indiquer une signification analogue, mais en l'absence de toute autre mention du cygne dans les textes et les tableaux funéraires [3], nous ne pouvons que signaler ce rapprochement.

(1) Jéquier, *Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, IX, p. 76.
(2) J. de Morgan, *L'humanité préhistorique*, p. 266.
(3) On pourrait cependant être tenté de reconnaître un cygne dans une amulette préhistorique de l'University College à Londres (Petrie, *Prehistoric Egypt*, pl. IX, n° 10).

INDEX HIÉROGLYPHIQUE.

Les traductions en italique et les renvois entre crochets désignent les mots qui ne se trouvent pas dans les frises d'objets.

Les variantes qui n'apportent pas à la constitution d'un mot une modification importante ne sont pas données ici.





,

TABLE DES MATIÈRES.

TROISIÈME PARTIE. — LA TOILETTE.

QUATRIÈME PARTIE. — LES BÂTONS ET LES SCEPTRES.

CINQUIÈME PARTIE. — LES ARMES.

SIXIÈME PARTIE. — LE MOBILIER.

SEPTIÈME PARTIE. — L'ALIMENTATION.

HUITIÈME PARTIE. — LES PURIFICATIONS ET LES OBJETS RITUELS.

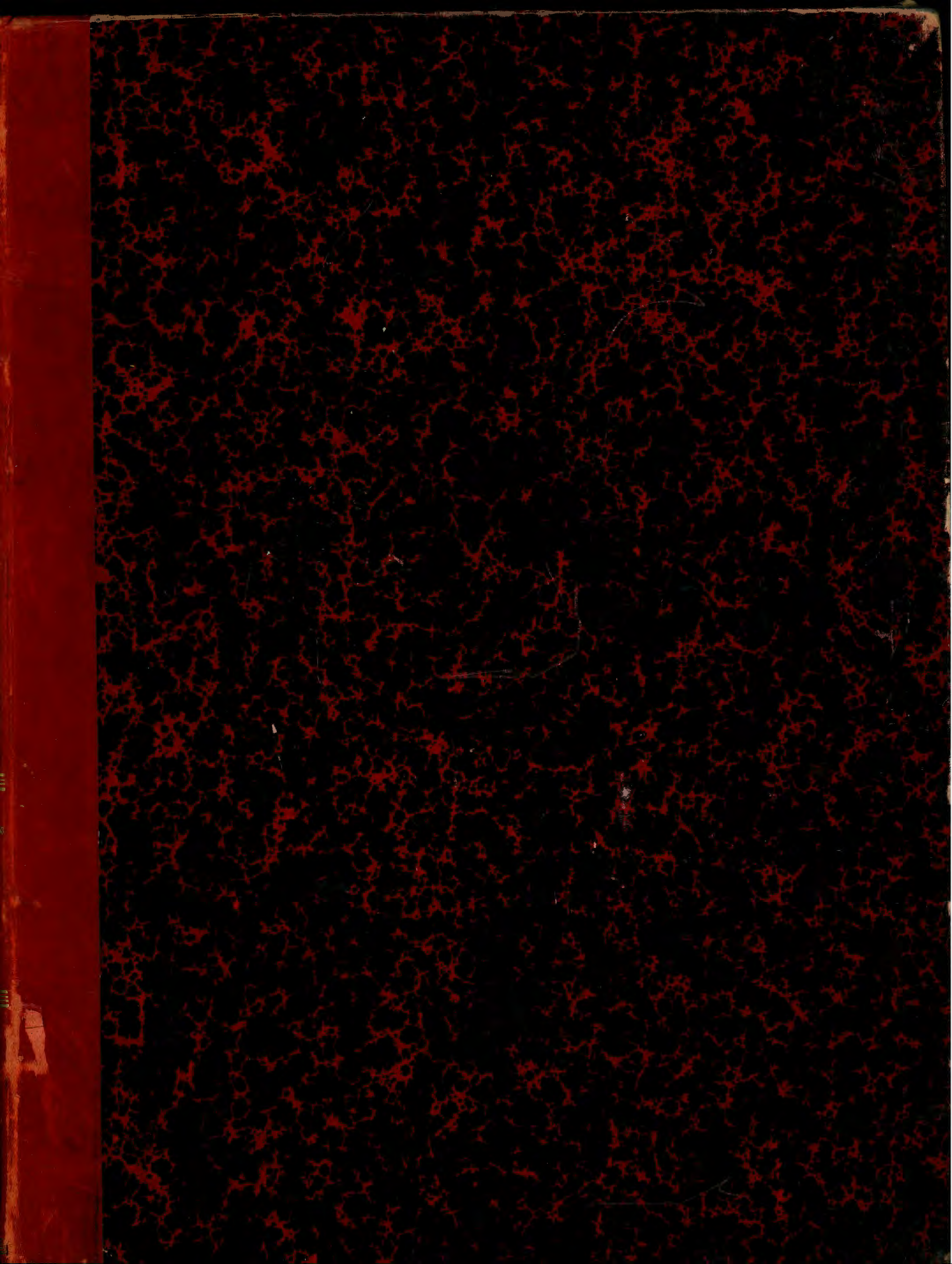
EN VENTE :

AU CAIRE : à la Librairie Paul Tribier, ancienne Librairie classique Gillet, rue Emad el-Dine, n° 5;

A ALEXANDRIE : à la Librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6;

A PARIS : chez A. Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis;

A LONDRES : chez Bernard Quaritch, 11, Grafton Street, New Bond Street.



MÉMOIRES
PUBLIÉS
PAR LES MEMBRES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
DU CAIRE

47

